





VICTOR HUGO

NAPOLÉON-LE-PETIT

HISTOIRE D'UN CRIME

PREMIÈRE JOURNÉE — LE GUET-APENS

DEUXIÈME JOURNÉE — LA LUTTE



PARIS

IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE | ÉDITÉ PAR LA LIBRAIRIE OLLENDORFF

MDCCCCVII

ŒUVRES COMPLÈTES DE VICTOR HUGO

HISTOIRE – I

NAPOLÉON-LE-PETIT

HISTOIRE D'UN CRIME

PREMIÈRE JOURNÉE — LE GUET-APENS

DEUXIÈME JOURNÉE — LA LUTTE

IL A ÉTÉ TIRÉ À PART

5 exemplaires sur papier du Japon, numérotés de 1 à 5

5 exemplaires sur papier de Chine, numérotés de 6 à 10

40 exemplaires sur papier de Hollande, numérotés de 11 à 50

300 exemplaires sur papier vélin du Marais, numérotés de 51 à 350

VICTOR HUGO

NAPOLÉON-LE-PETIT

HISTOIRE D'UN CRIME

PREMIÈRE JOURNÉE — LE GUET-APENS

DEUXIÈME JOURNÉE — LA LUTTE



PARIS

IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE | ÉDITÉ PAR LA LIBRAIRIE OLLENDORFF

MDCCCCVII

NAPOLÉON-LE-PETIT

Manuscrit

Napoléon le-Petit

livre premier — *l'Homme.*
I. le serment du 20 décembre.
II. mandat des représentants.
III. mise en demeure.
IV. la biographie.
V. son caractère.
VI. son genre de talent.

l'Homme
le gouvernement
le crime
le crime

livre II. — *le gouvernement.*
I. la constitution.
II. le sénat.
III. le conseil d'état et le corps législatif
IV. le budget.
V. [illegible] la liberté de la presse.
VI. les ralliés.
VII. le maître.
VIII. coup d'oeil général.
IX. réponse à quelques apologistes.

liv. III. — *le crime*
I. [illegible] (extrait) du livre (inédit) intitulé : le crime du 2 décembre par Victor Hugo
II. quel est le (chiffre) total des morts ?
III. la Jacquerie.
I les [illegible] 7500000 voix

liv. IV. — *l'abdication.*

I le serment.

Fac-similé du titre écrit par Victor Hugo
en tête du manuscrit original de *Napoléon-le-Petit.*

NAPOLÉON-LE-PETIT

LIVRE PREMIER.

L'HOMME.

I

LE 20 DÉCEMBRE 1848.

Le jeudi 20 décembre 1848, l'Assemblée constituante, entourée en ce moment-là d'un imposant déploiement de troupes, étant en séance, à la suite d'un rapport du représentant Waldeck-Rousseau, fait au nom de la commission chargée de dépouiller le scrutin pour l'élection à la présidence de la République, rapport où l'on avait remarqué cette phrase qui en résumait toute la pensée : « C'est le sceau de son inviolable puissance que la nation, par cette admirable exécution donnée à la loi fondamentale, pose elle-même sur la Constitution pour la rendre sainte et inviolable » ; au milieu du profond silence des neuf cents constituants réunis en foule et presque au complet, le président de l'Assemblée nationale constituante, Armand Marrast, se leva et dit :

« Au nom du peuple français,

« Attendu que le citoyen Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, né à Paris, remplit les conditions d'éligibilité prescrites par l'article 44 de la Constitution ;

« Attendu que dans le scrutin ouvert sur toute l'étendue du territoire de la République pour l'élection du président, il a réuni la majorité absolue des suffrages ;

« En vertu des articles 47 et 48 de la Constitution, l'Assemblée nationale le proclame président de la République depuis le présent jour jusqu'au deuxième dimanche de mai 1852. »

Un mouvement se fit sur les bancs et dans les tribunes pleines de peuple ; le président de l'Assemblée constituante ajouta :

« Aux termes du décret, j'invite le citoyen président de la République à vouloir bien se transporter à la tribune pour y prêter serment. »

Les représentants qui encombraient le couloir de droite remontèrent à leurs places et laissèrent le passage libre. Il était environ quatre heures du soir, la nuit tombait, l'immense salle de l'Assemblée était plongée à demi dans l'ombre, les lustres descendaient des plafonds, et les huissiers venaient d'apporter les lampes sur la tribune. Le président fit un signe et la porte de droite s'ouvrit.

On vit alors entrer dans la salle et monter rapidement à la tribune un homme jeune encore, vêtu de noir, ayant sur l'habit la plaque et le grand cordon de la légion d'honneur.

Toutes les têtes se tournèrent vers cet homme. Un visage blême dont les lampes à abat-jour faisaient saillir les angles osseux et amaigris, un nez gros et long, des moustaches, une mèche frisée sur un front étroit, l'œil petit et sans clarté, l'attitude timide et inquiète, nulle ressemblance avec l'empereur; c'était le citoyen Charles-Louis-Napoléon Bonaparte.

Pendant l'espèce de rumeur qui suivit son entrée, il resta quelques instants la main droite dans son habit boutonné, debout et immobile sur la tribune dont le frontispice portait cette date : *22, 23, 24 février,* et au-dessus de laquelle on lisait ces trois mots : *Liberté, Égalité, Fraternité.*

Avant d'être élu président de la République, Charles-Louis-Napoléon Bonaparte était représentant du peuple. Il siégeait dans l'Assemblée depuis plusieurs mois, et, quoiqu'il assistât rarement à des séances entières, on l'avait vu assez souvent s'asseoir à la place qu'il avait choisie sur les bancs supérieurs de la gauche, dans la cinquième travée, dans cette zone communément appelée la Montagne, derrière son ancien précepteur, le représentant Vieillard. Cet homme n'était pas une nouvelle figure pour l'Assemblée, son entrée y produisit pourtant une émotion profonde. C'est que pour tous, pour ses amis comme pour ses adversaires, c'était l'avenir qui entrait, un avenir inconnu. Dans l'espèce d'immense murmure qui se formait de la parole de tous, son nom courait mêlé aux appréciations les plus diverses. Ses antagonistes racontaient ses aventures, ses coups de main, Strasbourg, Boulogne, l'aigle apprivoisé et le morceau de viande dans le petit chapeau. Ses amis alléguaient son exil, sa proscription, sa prison, un bon livre sur l'artillerie, ses écrits à Ham, empreints, à un certain degré, de l'esprit libéral, démocratique et socialiste, la maturité d'un âge plus sérieux; et à ceux qui rappelaient ses folies ils rappelaient ses malheurs.

Le général Cavaignac, qui, n'ayant pas été nommé président, venait de déposer le pouvoir au sein de l'Assemblée avec ce laconisme tranquille qui sied aux républiques, assis à sa place habituelle en tête du banc des ministres à gauche de la tribune, à côté du ministre de la justice Marie, assistait, silencieux et les bras croisés, à cette installation de l'homme nouveau.

Enfin le silence se fit, le président de l'Assemblée frappa quelques coups de son couteau de bois sur la table, les dernières rumeurs s'éteignirent, et le président de l'Assemblée dit :

— Je vais lire la formule du serment.

Ce moment eut quelque chose de religieux. L'Assemblée n'était plus l'Assemblée, c'était un temple. Ce qui ajoutait à l'immense signification de ce serment, c'est qu'il était le seul qui fût prêté dans toute l'étendue du territoire de la République. Février avait aboli, avec raison, le serment politique, et la Constitution, avec raison également, n'avait conservé que le serment du président. Ce serment avait le double caractère de la nécessité et de la grandeur; c'était le pouvoir exécutif, pouvoir subordonné, qui le prêtait au pouvoir législatif, pouvoir supérieur; c'était mieux que cela encore : à l'inverse de la fiction monarchique où le peuple prêtait serment à l'homme investi de la puissance, c'était l'homme investi de la puissance qui prêtait serment au peuple. Le président, fonctionnaire et serviteur, jurait fidélité au peuple souverain. Incliné devant la majesté nationale visible dans l'Assemblée omnipotente, il recevait de l'Assemblée la Constitution et lui jurait obéissance. Les représentants étaient inviolables, et lui ne l'était pas. Nous le répétons, citoyen responsable devant tous les citoyens, il était dans la nation le seul homme lié de la sorte. De là, dans ce serment unique et suprême, une solennité qui saisissait le cœur. Celui qui écrit ces lignes était assis sur son siège à l'Assemblée le jour où ce serment fut prêté. Il est un de ceux qui, en présence du monde civilisé pris à témoin, ont reçu ce serment au nom du peuple, et qui l'ont encore dans leurs mains. Le voici :

« En présence de Dieu et devant le peuple français représenté par l'Assemblée nationale, je jure de rester fidèle à la République démocratique une et indivisible et de remplir tous les devoirs que m'impose la Constitution. »

Le président de l'Assemblée, debout, lut cette formule majestueuse; alors, toute l'Assemblée faisant silence et recueillie, le citoyen Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, levant la main droite, dit d'une voix ferme et haute :

— Je le jure.

Le représentant Boulay (de la Meurthe), depuis vice-président de la République, et qui connaissait Charles-Louis-Napoléon Bonaparte dès l'enfance, s'écria : *C'est un honnête homme; il tiendra son serment!*

Le président de l'Assemblée, toujours debout, reprit, et nous ne citons ici que des paroles textuellement enregistrées au *Moniteur :* « Nous prenons Dieu et les hommes à témoin du serment qui vient d'être prêté. L'Assemblée nationale en donne acte, ordonne qu'il sera transcrit au procès-verbal, inséré au *Moniteur,* publié et affiché dans la forme des actes législatifs. »

Il semblait que tout fût fini; on s'attendait à ce que le citoyen Charles-

Louis-Napoléon Bonaparte, désormais président de la République jusqu'au deuxième dimanche de mai 1852, descendît de la tribune. Il n'en descendit pas; il sentit le noble besoin de se lier plus encore, s'il était possible, et d'ajouter quelque chose au serment que la Constitution lui demandait, afin de faire voir à quel point ce serment était chez lui libre et spontané; il demanda la parole. — Vous avez la parole, dit le président de l'Assemblée.

L'attention et le silence redoublèrent.

Le citoyen Louis-Napoléon Bonaparte déplia un papier et lut un discours. Dans ce discours il annonçait et il installait le ministère nommé par lui, et il disait :

« Je veux, comme vous, citoyens représentants, rasseoir la société sur ses bases, raffermir les institutions démocratiques, et rechercher tous les moyens propres à soulager les maux de ce peuple généreux et intelligent qui vient de me donner un témoignage si éclatant de sa confiance[1]. »

Il remerciait son prédécesseur au pouvoir exécutif, le même qui put dire plus tard ces belles paroles : *Je ne suis pas tombé du pouvoir, j'en suis descendu,* et il le glorifiait en ces termes :

« La nouvelle administration, en entrant aux affaires, doit remercier celle qui l'a précédée des efforts qu'elle a faits pour transmettre le pouvoir intact, pour maintenir la tranquillité publique[2].

« La conduite de l'honorable général Cavaignac a été digne de la loyauté de son caractère et de ce sentiment du devoir qui est la première qualité du chef d'un État[3]. »

L'Assemblée applaudit à ces paroles; mais ce qui frappa tous les esprits, et ce qui se grava profondément dans toutes les mémoires, ce qui eut un écho dans toutes les consciences loyales, ce fut cette déclaration toute spontanée, nous le répétons, par laquelle il commença :

« Les suffrages de la nation et le serment que je viens de prêter commandent ma conduite future.

« Mon devoir est tracé. Je le remplirai en homme d'honneur.

« Je verrai des ennemis de la patrie dans tous ceux qui tenteraient de changer, par des voies illégales, ce que la France entière a établi. »

Quand il eut fini de parler, l'Assemblée constituante se leva et poussa d'une seule voix ce grand cri : Vive la République!

Louis-Napoléon Bonaparte descendit de la tribune, alla droit au général Cavaignac, et lui tendit la main. Le général hésita quelques instants à accepter ce serrement de main. Tous ceux qui venaient d'entendre les paroles

[1] (Très bien! Très bien!) *Moniteur.* [2] (Marques d'adhésion.) *Moniteur.* [3] (Nouvelles marques d'assentiment.) *Moniteur.*

de Louis Bonaparte, prononcées avec un accent si profond de loyauté, blâmèrent le général.

La Constitution à laquelle Louis-Napoléon Bonaparte prêta serment le 20 décembre 1848 « à la face de Dieu et des hommes » contenait, entre autres articles, ceux-ci :

« Art. 36. Les représentants du peuple sont inviolables.

« Art. 37. Ils ne peuvent être arrêtés en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit, ni poursuivis qu'après que l'Assemblée a permis la poursuite.

« Art. 68. Toute mesure par laquelle le président de la République dissout l'Assemblée nationale, la proroge, ou met obstacle à l'exercice de son mandat, est un crime de haute trahison.

« Par ce seul fait, le président est déchu de ses fonctions, les citoyens sont tenus de lui refuser obéissance; le pouvoir exécutif passe de plein droit à l'Assemblée nationale. Les juges de la Haute Cour se réunissent immédiatement à peine de forfaiture; ils convoquent les jurés dans le lieu qu'ils désignent pour procéder au jugement du président et de ses complices; ils nomment eux-mêmes les magistrats chargés de remplir les fonctions du ministère public. »

Moins de trois ans après cette journée mémorable, le 2 décembre 1851, au lever du jour, on put lire, à tous les coins des rues de Paris, l'affiche que voici :

«AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS,

« Le Président de la République

« Décrète :

« Art. 1er. L'Assemblée nationale est dissoute.

« Art. 2. Le suffrage universel est rétabli. La loi du 31 mai est abrogée.

« Art. 3. Le peuple français est convoqué dans ses comices.

« Art. 4. L'état de siège est décrété dans toute l'étendue de la première division militaire.

« Art. 5. Le conseil d'État est dissous.

« Art. 6. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

« Fait au Palais de l'Élysée, le 2 décembre 1851.

« Louis-Napoléon Bonaparte. »

En même temps Paris apprit que quinze représentants du peuple, inviolables, avaient été arrêtés chez eux, dans la nuit, par ordre de Louis-Napoléon Bonaparte.

II

MANDAT DES REPRÉSENTANTS.

Ceux qui ont reçu en dépôt pour le peuple, comme représentants du peuple, le serment du 20 décembre 1848, ceux surtout qui, deux fois investis de la confiance de la nation, le virent jurer comme constituants et le virent violer comme législateurs, avaient assumé en même temps que leur mandat deux devoirs. Le premier, c'était, le jour où ce serment serait violé, de se lever, d'offrir leurs poitrines, de ne calculer ni le nombre ni la force de l'ennemi, de couvrir de leurs corps la souveraineté du peuple, et de saisir, pour combattre et pour jeter bas l'usurpateur, toutes les armes, depuis la loi qu'on trouve dans le code jusqu'au pavé qu'on prend dans la rue. Le second devoir, c'était, après avoir accepté le combat et toutes ses chances, d'accepter la proscription et toutes ses misères; de se dresser éternellement debout devant le traître, son serment à la main; d'oublier leurs souffrances intimes, leurs douleurs privées, leurs familles dispersées et mutilées, leurs fortunes détruites, leurs affections brisées, leur cœur saignant, de s'oublier eux-mêmes, et de n'avoir plus désormais qu'une plaie, la plaie de la France; de crier justice! de ne se laisser jamais apaiser ni fléchir, d'être implacables; de saisir l'abominable parjure couronné, sinon avec la main de la loi, du moins avec les tenailles de la vérité, et de faire rougir au feu de l'histoire toutes les lettres de son serment et de les lui imprimer sur la face!

Celui qui écrit ces lignes est de ceux qui n'ont reculé devant rien, le 2 décembre, pour accomplir le premier de ces deux grands devoirs; en publiant ce livre, il remplit le second.

III

MISE EN DEMEURE.

Il est temps que la conscience humaine se réveille.

Depuis le 2 décembre 1851, un guet-apens réussi, un crime odieux, repoussant, infâme, inouï, si l'on songe au siècle où il a été commis, triomphe et domine, s'érige en théorie, s'épanouit à la face du soleil, fait des lois, rend des décrets, prend la société, la religion et la famille sous sa protection, tend la main aux rois de l'Europe, qui l'acceptent, et leur dit : mon frère ou mon cousin. Ce crime, personne ne le conteste, pas même ceux qui en profitent et qui en vivent, ils disent seulement qu'il a été « nécessaire »; pas même celui qui l'a commis, il dit seulement que, lui criminel, il a été « absous ». Ce crime contient tous les crimes, la trahison dans la conception, le parjure dans l'exécution, le meurtre et l'assassinat dans la lutte, la spoliation, l'escroquerie et le vol dans le triomphe; ce crime traîne après lui, comme parties intégrantes de lui-même, la suppression des lois, la violation des inviolabilités constitutionnelles, la séquestration arbitraire, la confiscation des biens, les massacres nocturnes, les fusillades secrètes, les commissions remplaçant les tribunaux, dix mille citoyens déportés, quarante mille citoyens proscrits, soixante mille familles ruinées et désespérées. Ces choses sont patentes. Eh bien! ceci est poignant à dire, le silence se fait sur ce crime; il est là, on le touche, on le voit : on passe outre et l'on va à ses affaires; la boutique ouvre, la Bourse agiote, le commerce, assis sur son ballot, se frotte les mains, et nous touchons presque au moment où l'on va trouver cela tout simple. Celui qui aune de l'étoffe n'entend pas que le mètre qu'il a dans la main lui parle et lui dit : « C'est une fausse mesure qui gouverne. » Celui qui pèse une denrée n'entend pas que sa balance élève la voix et lui dit : « C'est un faux poids qui règne. » Ordre étrange que celui-là, ayant pour base le désordre suprême, la négation de tout droit! l'équilibre fondé sur l'iniquité!

Ajoutons, ce qui, du reste, va de soi, que l'auteur de ce crime est un malfaiteur de la plus cynique et de la plus basse espèce.

A l'heure qu'il est, que tous ceux qui portent une robe, une écharpe ou un uniforme, que tous ceux qui servent cet homme le sachent, s'ils se croient les agents d'un pouvoir, qu'ils se détrompent. Ils sont les camarades d'un pirate. Depuis le 2 décembre, il n'y a plus en France de fonctionnaires, il n'y a que des complices. Le moment est venu que chacun se rende bien

compte de ce qu'il a fait et de ce qu'il continue de faire. Le gendarme qui a arrêté ceux que l'homme de Strasbourg et de Boulogne appelle des « insurgés », a arrêté les gardiens de la Constitution. Le juge qui a jugé les combattants de Paris ou des provinces, a mis sur la sellette les soutiens de la loi. L'officier qui a gardé à fond de cale les « condamnés », a détenu les défenseurs de la République et de l'État. Le général d'Afrique qui emprisonne à Lambessa les déportés courbés sous le soleil, frissonnants de fièvre, creusant dans la terre brûlée un sillon qui sera leur fosse, ce général-là séquestre, torture et assassine les hommes du droit. Tous, généraux, officiers, gendarmes, juges, sont en pleine forfaiture. Ils ont devant eux plus que des innocents, des héros! plus que des victimes, des martyrs!

Qu'on le sache donc, et qu'on se hâte, et, du moins, qu'on brise les chaînes, qu'on tire les verrous, qu'on vide les pontons, qu'on ouvre les geôles, puisqu'on n'a pas encore le courage de saisir l'épée! Allons, consciences, debout! éveillez-vous, il est temps!

Si la loi, le droit, le devoir, la raison, le bon sens, l'équité, la justice, ne suffisent pas, qu'on songe à l'avenir. Si le remords se tait, que la responsabilité parle!

Et que tous ceux qui, propriétaires, serrent la main d'un magistrat; banquiers, fêtent un général; paysans, saluent un gendarme; que tous ceux qui ne s'éloignent pas de l'hôtel où est le ministre, de la maison où est le préfet, comme d'un lazaret; que tous ceux qui, simples citoyens, non fonctionnaires, vont aux bals et aux banquets de Louis Bonaparte et ne voient pas que le drapeau noir est sur l'Élysée, que tous ceux-là le sachent également, ce genre d'opprobre est contagieux; s'ils échappent à la complicité matérielle, ils n'échappent pas à la complicité morale. Le crime du 2 décembre les éclabousse.

La situation présente, qui semble calme à qui ne pense pas, est violente; qu'on ne s'y méprenne point. Quand la moralité publique s'éclipse, il se fait dans l'ordre social une ombre qui épouvante.

Toutes les garanties s'en vont, tous les points d'appui s'évanouissent.

Désormais il n'y a pas en France un tribunal, pas une cour, pas un juge qui puisse rendre la justice et prononcer une peine, à propos de quoi que ce soit, contre qui que ce soit, au nom de quoi que ce soit.

Qu'on traduise devant les assises un malfaiteur quelconque, le voleur dira aux juges : Le chef de l'État a volé vingt-cinq millions à la Banque; le faux témoin dira aux juges : Le chef de l'État a fait un serment à la face de Dieu et des hommes, et ce serment, il l'a violé; le coupable de séquestration arbitraire dira : Le chef de l'État a arrêté et détenu contre toutes les lois les représentants inviolables du peuple souverain; l'escroc dira : Le chef de

l'État a escroqué son mandat, escroqué le pouvoir, escroqué les Tuileries; le faussaire dira : Le chef de l'État a falsifié un scrutin; le bandit du coin du bois dira : Le chef de l'État a coupé leur bourse aux princes d'Orléans; le meurtrier dira : Le chef de l'État a fusillé, mitraillé, sabré et égorgé les passants dans les rues; — et tous ensemble, escroc, faussaire, faux témoin, bandit, voleur, assassin, ajouteront : — Et vous, juges, vous êtes allés saluer cet homme, vous êtes allés le louer de s'être parjuré, le complimenter d'avoir fait un faux, le glorifier d'avoir escroqué, le féliciter d'avoir volé et le remercier d'avoir assassiné! qu'est-ce que vous nous voulez?

Certes, c'est là un état de choses grave. S'endormir sur une telle situation, c'est une ignominie de plus.

Il est temps, répétons-le, que ce monstrueux sommeil des consciences finisse. Il ne faut pas qu'après cet effrayant scandale, le triomphe du crime, ce scandale plus effrayant encore soit donné aux hommes : l'indifférence du monde civilisé.

Si cela était, l'histoire apparaîtrait un jour comme une vengeresse; et dès à présent, de même que les lions blessés s'enfoncent dans les solitudes, l'homme juste, voilant sa face en présence de cet abaissement universel, se réfugierait dans l'immensité du mépris.

IV

ON SE RÉVEILLERA.

Mais cela ne sera pas; on se réveillera.

Ce livre n'a pas d'autre but que de secouer ce sommeil. La France ne doit pas même adhérer à ce gouvernement par le consentement de la léthargie; à de certaines heures, en de certains lieux, à de certaines ombres, dormir, c'est mourir.

Ajoutons qu'au moment où nous sommes, la France, chose étrange à dire et pourtant réelle, ne sait rien de ce qui s'est passé le 2 décembre et depuis, ou le sait mal, et c'est là qu'est l'excuse. Cependant, grâce à plusieurs publications généreuses et courageuses, les faits commencent à percer. Ce livre est destiné à en mettre quelques-uns en lumière, et, s'il plaît à Dieu, à les présenter tous sous leur vrai jour. Il importe qu'on sache un peu ce que c'est que M. Bonaparte. A l'heure qu'il est, grâce à la suppression de la tribune, grâce à la suppression de la presse, grâce à la suppression de la parole, de la liberté et de la vérité, suppression qui a eu pour résultat de tout permettre à M. Bonaparte, mais qui a en même temps pour effet de frapper de nullité tous ses actes sans exception, y compris l'inqualifiable scrutin du 20 décembre, grâce, disons-nous, à cet étouffement de toute plainte et de toute clarté, aucune chose, aucun homme, aucun fait, n'ont leur vraie figure et ne portent leur vrai nom; le crime de M. Bonaparte n'est pas crime, il s'appelle nécessité; le guet-apens de M. Bonaparte n'est pas guet-apens, il s'appelle défense de l'ordre; les vols de M. Bonaparte ne sont pas vols, ils s'appellent mesures d'État; les meurtres de M. Bonaparte ne sont pas meurtres, ils s'appellent salut public; les complices de M. Bonaparte ne sont pas des malfaiteurs, ils s'appellent magistrats, sénateurs et conseillers d'État; les adversaires de M. Bonaparte ne sont pas les soldats de la loi et du droit, ils s'appellent jacques, démagogues et partageux. Aux yeux de la France, aux yeux de l'Europe, le 2 décembre est encore masqué. Ce livre n'est pas autre chose qu'une main qui sort de l'ombre et qui lui arrache le masque.

Allons, nous allons exposer ce triomphe de l'ordre; nous allons peindre ce gouvernement vigoureux, assis, carré, fort; ayant pour lui une foule de petits jeunes gens qui ont plus d'ambition que de bottes, beaux fils et vilains gueux; soutenu à la Bourse par Fould le juif, et à l'église par Montalembert le catholique; estimé des femmes qui veulent être filles et des

hommes qui veulent être préfets; appuyé sur la coalition des prostitutions; brassant des millions; donnant des fêtes; faisant des cardinaux; portant cravate blanche et claque sous le bras, ganté beurre frais comme Morny, verni à neuf comme Maupas, frais brossé comme Persigny, riche, élégant, propre, doré, brossé, joyeux, né dans une mare de sang.

Oui, on se réveillera!

Oui, on sortira de cette torpeur qui, pour un tel peuple, est la honte; et quand la France sera réveillée, quand elle ouvrira les yeux, quand elle distinguera, quand elle verra ce qu'elle a devant elle et à côté d'elle, elle reculera, cette France, avec un frémissement terrible, devant ce monstrueux forfait qui a osé l'épouser dans les ténèbres et dont elle a partagé le lit.

Alors l'heure suprême sonnera.

Les sceptiques sourient et insistent; ils disent : « N'espérez rien. Ce régime, selon vous, est la honte de la France. Soit; cette honte est cotée à la Bourse. N'espérez rien. Vous êtes des poëtes et des rêveurs si vous espérez. Regardez donc : la tribune, la presse, l'intelligence, la parole, la pensée, tout ce qui était la liberté a disparu. Hier cela remuait, cela s'agitait, cela vivait, aujourd'hui cela est pétrifié. Eh bien, on est content, on s'accommode de cette pétrification, on en tire parti, on y fait ses affaires, on vit là-dessus comme à l'ordinaire. La société continue, et force honnêtes gens trouvent les choses bien ainsi. Pourquoi voulez-vous que cette situation change? pourquoi voulez-vous que cette situation finisse? Ne vous faites pas illusion, ceci est solide, ceci est stable, ceci est le présent et l'avenir. »

Nous sommes en Russie. La Néva est prise. On bâtit des maisons dessus; de lourds chariots lui marchent sur le dos. Ce n'est plus de l'eau, c'est de la roche. Les passants vont et viennent sur ce marbre qui a été un fleuve. On improvise une ville, on trace des rues, on ouvre des boutiques, on vend, on achète, on boit, on mange, on dort; on allume du feu sur cette eau. On peut tout se permettre. Ne craignez rien, faites ce qu'il vous plaira, riez, dansez, c'est plus solide que la terre ferme. Vraiment, cela sonne sous le pied comme du granit. Vive l'hiver! vive la glace! en voilà pour l'éternité. Et regardez le ciel, est-il jour? est-il nuit? Une lueur blafarde et blême se traîne sur la neige; on dirait que le soleil meurt.

Non, tu ne meurs pas, liberté! Un de ces jours, au moment où on s'y attendra le moins, à l'heure même où l'on t'aura le plus profondément oubliée, tu te lèveras! — ô éblouissement! on verra tout à coup ta face d'astre sortir de terre et resplendir à l'horizon. Sur toute cette neige, sur toute cette glace, sur cette plaine dure et blanche, sur cette eau devenue bloc, sur tout cet infâme hiver, tu lanceras ta flèche d'or, ton ardent et éclatant rayon! la lumière, la chaleur, la vie! — Et alors, écoutez! entendez-vous ce bruit

sourd? entendez-vous ce craquement profond et formidable? c'est la débâcle! c'est la Néva qui s'écroule! c'est le fleuve qui reprend son cours! c'est l'eau vivante, joyeuse et terrible qui soulève la glace hideuse et morte et qui la brise! C'était du granit, disiez-vous; voyez, cela se fend comme une vitre! c'est la débâcle, vous dis-je! c'est la vérité qui revient, c'est le progrès qui recommence, c'est l'humanité qui se remet en marche et qui charrie, entraîne, arrache, emporte, heurte, mêle, écrase et noie dans ses flots, comme les pauvres misérables meubles d'une masure, non seulement l'empire tout neuf de Louis Bonaparte, mais toutes les constructions et toutes les œuvres de l'antique despotisme éternel! Regardez passer tout cela. Cela disparaît à jamais. Vous ne le reverrez plus. Ce livre à demi submergé, c'est le vieux code d'iniquité! Ce tréteau qui s'engloutit, c'est le trône! cet autre tréteau qui s'en va, c'est l'échafaud!

Et pour cet engloutissement immense, et pour cette victoire suprême de la vie sur la mort, qu'a-t-il fallu? Un de tes regards, ô soleil! un de tes rayons, ô liberté!

V

BIOGRAPHIE.

Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, né à Paris le 20 avril 1808, est fils d'Hortense de Beauharnais, mariée par l'empereur à Louis-Napoléon, roi de Hollande. En 1831, mêlé aux insurrections d'Italie, où son frère aîné fut tué, Louis Bonaparte essaya de renverser la papauté. Le 30 octobre 1836 il tenta de renverser Louis-Philippe. Il avorta à Strasbourg, et, gracié par le roi, s'embarqua pour l'Amérique, laissant juger ses complices derrière lui. Le 11 novembre il écrivait : « Le roi, *dans sa clémence,* a ordonné que je fusse conduit en Amérique »; il se déclarait « vivement touché de *la générosité* du roi », ajoutant : « Certes, nous sommes *tous coupables* envers le gouvernement d'avoir pris les armes contre lui, mais *le plus coupable, c'est moi* », et terminait ainsi : « J'étais *coupable* envers le gouvernement; or, le gouvernement a été *généreux* envers moi[1]. » Il revint d'Amérique en Suisse, se fit nommer capitaine d'artillerie à Berne et bourgeois de Salenstein en Thurgovie, évitant également, au milieu des complications diplomatiques causées par sa présence, de se déclarer français et de s'avouer suisse, et se bornant, pour rassurer le gouvernement français, à affirmer, par une lettre du 20 août 1838, qu'il vit « presque seul » dans la maison « où sa mère est morte », et que sa « ferme volonté » est de « rester tranquille ». Le 6 août 1840, il débarqua à Boulogne, parodiant le débarquement à Cannes, coiffé du petit chapeau[2], apportant un aigle doré au bout d'un drapeau et un aigle vivant dans une cage, force proclamations, et soixante valets, cuisiniers et palefreniers, déguisés en soldats français avec des uniformes achetés au Temple et des boutons du 42ᵉ de ligne fabriqués à Londres. Il jette de l'argent aux passants dans les rues de Boulogne, met son chapeau à la pointe de son épée, et crie lui-même : *vive l'empereur;* tire à un officier[3] un coup de pistolet qui casse trois dents à un soldat, et s'enfuit. Il est pris, on trouve sur lui cinq cent mille francs en or et en bank-notes[4]; le procureur général Franck-Carré lui dit en pleine cour des pairs : « Vous avez fait pratiquer l'embauchage et distribuer l'argent pour acheter la trahison. » Les pairs le

[1] Lettre lue à la cour d'assises par l'avocat Parquin qui, après l'avoir lue, s'écria : « Parmi les nombreux défauts de Louis-Napoléon, il ne faut pas du moins compter l'ingratitude. »

[2] *Cour des pairs.* Attentat du 6 août 1840, page 140; témoin Geoffroy, grenadier.

[3] Le capitaine Col-Puygellier, qui lui avait dit : « Vous êtes un conspirateur et un traître. »

[4] *Cour des pairs.* Témoin Adam, maire de Boulogne.

IMPRIMERIE NATIONALE.

condamnent à la prison perpétuelle. On l'enferme à Ham. Là son esprit parut se replier et mûrir; il écrivit et publia des livres empreints, malgré une certaine ignorance de la France et du siècle, de démocratie et de foi au progrès : l'*Extinction du paupérisme,* l'*Analyse de la question des sucres,* les *Idées napoléoniennes,* où il fit l'empereur « humanitaire ». Dans un livre intitulé *Fragments historiques,* il écrivit : « Je suis citoyen avant d'être Bonaparte. » Déjà, en 1832, dans son livre des *Rêveries politiques,* il s'était déclaré « républicain ». Après six ans de captivité, il s'échappa de la prison de Ham, déguisé en maçon, et se réfugia en Angleterre. Février arriva, il acclama la République, vint siéger comme représentant du peuple à l'Assemblée constituante, monta à la tribune le 21 septembre 1848, et dit : « Toute ma vie sera consacrée à l'affermissement de la République », publia un manifeste qui peut se résumer en deux lignes : liberté, progrès, démocratie, amnistie, abolition des décrets de proscription et de bannissement; fut élu président par cinq millions cinq cent mille voix, jura solennellement la Constitution le 20 décembre 1848, et, le 2 décembre 1851, la brisa. Dans l'intervalle il avait détruit la République romaine et restauré en 1849 cette papauté qu'il voulait jeter bas en 1831. Il avait en outre pris on ne sait quelle part à l'obscure affaire dite Loterie des lingots d'or; dans les semaines qui ont précédé le coup d'État, ce sac était devenu transparent et l'on y avait aperçu une main qui ressemblait à la sienne. Le 2 décembre et les jours suivants, il a, lui pouvoir exécutif, attenté au pouvoir législatif, arrêté les représentants inviolables, chassé l'Assemblée, dissous le conseil d'État, expulsé la Haute Cour de justice, supprimé les lois, pris vingt-cinq millions à la Banque, gorgé l'armée d'or, mitraillé Paris, terrorisé la France, jonché les rues de cadavres, versé des flots de sang; depuis il a proscrit quatrevingt-quatre représentants du peuple, volé aux princes d'Orléans les biens de Louis-Philippe leur père, auquel il devait la vie, décrété le despotisme en cinquante-huit articles sous le titre de Constitution, employé l'armée à la honte, garrotté la République, fait de l'épée de la France un bâillon dans la bouche de la liberté, brocanté les chemins de fer, fouillé les poches du peuple, réglé le budget par ukase, déporté en Afrique et à Cayenne dix mille démocrates, exilé en Belgique, en Espagne, en Piémont, en Suisse et en Angleterre quarante mille républicains, mis dans toutes les âmes le deuil et sur tous les fronts la rougeur.

Louis Bonaparte croit monter au trône, il ne s'aperçoit pas qu'il monte au poteau.

VI

PORTRAIT.

Louis Bonaparte est un homme de moyenne taille, froid, pâle, lent, qui a l'air de n'être pas tout à fait réveillé. Il a publié, nous l'avons rappelé déjà, un Traité assez estimé sur l'artillerie, et connaît à fond la manœuvre du canon. Il monte bien à cheval. Sa parole traîne avec un léger accent allemand. Ce qu'il y a d'histrion en lui a paru au tournoi d'Eglington. Il a la moustache épaisse et couvrant le sourire comme le duc d'Albe, et l'œil éteint comme Charles IX.

Si on le juge en dehors de ce qu'il appelle « ses actes nécessaires » ou « ses grands actes », c'est un personnage vulgaire, puéril, théâtral et vain. Les personnes invitées chez lui, l'été, à Saint-Cloud, reçoivent, en même temps que l'invitation, l'ordre d'apporter une toilette du matin et une toilette du soir. Il aime la gloriole, le pompon, l'aigrette, la broderie, les paillettes et les passequilles, les grands mots, les grands titres, ce qui sonne, ce qui brille, toutes les verroteries du pouvoir. En sa qualité de parent de la bataille d'Austerlitz, il s'habille en général.

Peu lui importe d'être méprisé, il se contente de la figure du respect.

Cet homme ternirait le second plan de l'histoire, il souille le premier. L'Europe riait de l'autre continent en regardant Haïti quand elle a vu apparaître ce Soulouque blanc. Il y a maintenant en Europe, au fond de toutes les intelligences, même à l'étranger, une stupeur profonde, et comme le sentiment d'un affront personnel; car le continent européen, qu'il le veuille ou non, est solidaire de la France, et ce qui abaisse la France humilie l'Europe.

Avant le 2 décembre, les chefs de la droite disaient volontiers de Louis Bonaparte : *C'est un idiot.* Ils se trompaient. Certes, ce cerveau est trouble, ce cerveau a des lacunes, mais on peut y déchiffrer par endroits plusieurs pensées de suite et suffisamment enchaînées. C'est un livre où il y a des pages arrachées. A tout moment quelque chose manque. Louis Bonaparte a une idée fixe, mais une idée fixe n'est pas l'idiotisme. Il sait ce qu'il veut, et il y va. A travers la justice, à travers la loi, à travers la raison, à travers l'honnêteté, à travers l'humanité, soit, mais il y va.

Ce n'est pas un idiot. C'est tout simplement un homme d'un autre temps que le nôtre. Il semble absurde et fou parce qu'il est dépareillé. Transportez-le au seizième siècle en Espagne, et Philippe II le reconnaîtra; en Angleterre, et Henri VIII lui sourira; en Italie, et César Borgia lui sau-

tera au cou. Ou même bornez-vous à le placer hors de la civilisation européenne, mettez-le, en 1817, à Janina, Ali-pacha[1] lui tendra la main.

Il y a en lui du moyen âge et du bas-empire. Ce qu'il fait eût semblé tout simple à Michel Ducas, à Romain Diogène, à Nicéphore Botoniate, à l'eunuque Narsès, au vandale Stilicon, à Mahomet II, à Alexandre VI, à Christiern II, à Ezzelin de Padoue, et lui semble tout simple à lui. Seulement il oublie ou il ignore qu'au temps où nous sommes, ses actions auront à traverser ces grands effluves de moralité humaine dégagés par nos trois siècles lettrés et par la révolution française, et que, dans ce milieu, ses actions prendront leur vraie figure et apparaîtront ce qu'elles sont, hideuses.

Ses partisans — il en a — le mettent volontiers en parallèle avec son oncle, le premier Bonaparte. Ils disent : «L'un a fait le 18 brumaire, l'autre a fait le 2 décembre; ce sont deux ambitieux.» Le premier Bonaparte voulait réédifier l'empire d'occident, faire l'Europe vassale, dominer le continent de sa puissance et l'éblouir de sa grandeur, prendre un fauteuil et donner aux rois des tabourets, faire dire à l'histoire : Nemrod, Cyrus, Alexandre, Annibal, César, Charlemagne, Napoléon, être un maître du monde. Il l'a été. C'est pour cela qu'il a fait le 18 brumaire. Celui-ci veut avoir des chevaux et des filles, être appelé monseigneur, et bien vivre. C'est pour cela qu'il a fait le 2 décembre. — Ce sont deux ambitieux; la comparaison est juste.

Ajoutons que, comme le premier, celui-ci veut aussi être empereur. Mais ce qui calme un peu les comparaisons, c'est qu'il y a peut-être quelque différence entre conquérir l'empire et le filouter.

Quoi qu'il en soit, ce qui est certain, et ce que rien ne peut voiler, pas même cet éblouissant rideau de gloire et de malheur sur lequel on lit : Arcole, Lodi, les Pyramides, Eylau, Friedland, Sainte-Hélène, ce qui est certain, disons-nous, c'est que le 18 brumaire est un crime dont le 2 décembre a élargi la tache sur la mémoire de Napoléon.

M. Louis Bonaparte se laisse volontiers entrevoir socialiste. Il sent qu'il y a là pour lui une sorte de champ vague, exploitable à l'ambition. Nous l'avons dit, il a passé son temps dans sa prison à se faire une quasi-réputation de démocrate. Un fait le peint. Quand il publia, étant à Ham, son livre sur l'*Extinction du paupérisme,* livre en apparence ayant pour but unique et exclusif de sonder la plaie des misères du peuple et d'indiquer les moyens de la guérir, il envoya l'ouvrage à un de ses amis avec ce billet qui a passé sous nos yeux : «Lisez ce travail sur le paupérisme, et dites-moi si vous pensez qu'il soit de nature *à me faire du bien.*»

(1) Ali pacha, né à Tebelen, pacha de Janina.

Le grand talent de M. Louis Bonaparte, c'est le silence.

Avant le 2 décembre, il avait un conseil des ministres qui s'imaginait être quelque chose, étant responsable. Le président présidait. Jamais, ou presque jamais, il ne prenait part aux discussions. Pendant que MM. Odilon Barrot, Passy, Tocqueville, Dufaure ou Faucher parlaient, *il construisait avec une attention profonde,* nous disait un de ses ministres, *des cocottes en papier, ou dessinait des bonshommes sur les dossiers.*

Faire le mort, c'est là son art. Il reste muet et immobile, en regardant d'un autre côté que son dessein, jusqu'à l'heure venue. Alors il tourne la tête et fond sur sa proie. Sa politique vous apparaît brusquement à un tournant inattendu, le pistolet au poing, *ut fur.* Jusque-là, le moins de mouvement possible. Un moment, dans les trois années qui viennent de s'écouler, on le vit de front avec Changarnier, qui, lui aussi, méditait de son côté une entreprise. *Ibant obscuri,* comme dit Virgile. La France considérait avec une certaine anxiété ces deux hommes. Qu'y a-t-il en eux? L'un ne rêve-t-il pas Cromwell? l'autre ne rêve-t-il pas Monk? On s'interrogeait et on les regardait. Chez l'un et chez l'autre même attitude de mystère, même tactique d'immobilité. Bonaparte ne disait pas un mot, Changarnier ne faisait pas un geste; l'un ne bougeait point, l'autre ne soufflait pas; tous deux semblaient jouter à qui serait le plus statue.

Ce silence, cependant, Louis Bonaparte le rompt quelquefois. Alors il ne parle pas, il ment. Cet homme ment comme les autres hommes respirent. Il annonce une intention honnête, prenez garde; il affirme, méfiez-vous; il fait un serment, tremblez.

Machiavel a fait des petits. Louis Bonaparte en est un.

Annoncer une énormité dont le monde se récrie, la désavouer avec indignation, jurer ses grands dieux, se déclarer honnête homme, puis au moment où l'on se rassure et où l'on rit de l'énormité en question, l'exécuter. Ainsi il a fait pour le coup d'État, ainsi pour les décrets de proscription, ainsi pour la spoliation des princes d'Orléans; ainsi il fera pour l'invasion de la Belgique et de la Suisse, et pour le reste. C'est là son procédé; pensez-en ce que vous voudrez; il s'en sert, il le trouve bon, cela le regarde. Il aura à démêler la chose avec l'histoire.

On est de son cercle intime; il laisse entrevoir un projet qui semble, non immoral, on n'y regarde pas de si près, mais insensé et dangereux, et dangereux pour lui-même; on élève des objections; il écoute, ne répond pas, cède quelquefois pour deux ou trois jours, puis reprend son dessein, et fait sa volonté. Il y a à sa table, dans son cabinet de l'Élysée, un tiroir souvent entr'ouvert. Il tire de là un papier, le lit à un ministre, c'est un décret. Le ministre adhère ou résiste. S'il résiste, Louis Bonaparte rejette le papier

dans le tiroir où il y a beaucoup d'autres paperasses, rêves d'homme tout-puissant, ferme ce tiroir, en prend la clef, et s'en va sans dire mot. Le ministre salue et se retire charmé de la déférence. Le lendemain matin, le décret est au *Moniteur*.

Quelquefois avec la signature du ministre.

Grâce à cette façon de faire, il a toujours à son service l'inattendu, grande force; et, ne rencontrant en lui-même aucun obstacle intérieur dans ce que les autres hommes appellent conscience, il pousse son dessein, n'importe à travers quoi, nous l'avons dit, n'importe sur quoi, et touche son but.

Il recule quelquefois, non devant l'effet moral de ses actes, mais devant l'effet matériel. Les décrets d'expulsion de quatrevingt-quatre représentants, publiés le 6 janvier par le *Moniteur*, révoltèrent le sentiment public. Si bien liée que fût la France, on sentit le tressaillement. On était encore très près du 2 décembre; toute émotion pouvait avoir son danger. Louis Bonaparte le comprit. Le lendemain 10, un second décret d'expulsion devait paraître, contenant huit cents noms. Louis Bonaparte se fit apporter l'épreuve du *Moniteur*; la liste remplissait quatorze colonnes du journal officiel. Il froissa l'épreuve, la jeta au feu, et le décret ne parut pas. Les proscriptions continuèrent, sans décret.

Dans ses entreprises il a besoin d'aides et de collaborateurs; il lui faut ce qu'il appelle lui-même «des hommes». Diogène les cherchait tenant une lanterne, lui il les cherche un billet de banque à la main. Il les trouve. De certains côtés de la nature humaine produisent toute une espèce de personnages dont il est le centre naturel et qui se groupent nécessairement autour de lui selon cette mystérieuse loi de gravitation qui ne régit pas moins l'être moral que l'atome cosmique. Pour entreprendre «l'acte du 2 décembre», pour l'exécuter et pour le compléter, il lui fallait de ces hommes; il en eut. Aujourd'hui il en est environné; ces hommes lui font cour et cortège; ils mêlent leur rayonnement au sien. A de certaines époques de l'histoire, il y a des pléiades de grands hommes; à d'autres époques, il y a des pléiades de chenapans.

Pourtant, ne pas confondre l'époque, la minute de Louis Bonaparte, avec le dix-neuvième siècle; le champignon vénéneux pousse au pied du chêne, mais n'est pas le chêne.

M. Louis Bonaparte a réussi. Il a pour lui désormais l'argent, l'agio, la banque, la bourse, le comptoir, le coffre-fort, et tous ces hommes qui passent si facilement d'un bord à l'autre quand il n'y a à enjamber que de la honte. Il a fait de M. Changarnier une dupe, de M. Thiers une bouchée, de M. de Montalembert un complice, du pouvoir une caverne, du budget sa métairie. Il a frappé de son stylet la République, mais la République

est comme les déesses d'Homère, elle saigne et ne meurt pas. On grave à la Monnaie une médaille, dite médaille du 2 décembre, en l'honneur de la manière dont il tient ses serments. La frégate *la Constitution* a été débaptisée, et s'appelle la frégate *l'Élysée.* Il peut, quand il voudra, se faire sacrer par M. Sibour et échanger la couchette de l'Élysée contre le lit des Tuileries. En attendant, depuis sept mois, il s'étale; il a harangué, triomphé, présidé des banquets, pris des millions, donné des bals, dansé, régné, paradé et fait la roue; il s'est épanoui dans sa laideur à une loge d'Opéra, il s'est fait appeler prince-président, il a distribué des drapeaux à l'armée et des croix d'honneur aux commissaires de police. Quand il s'est agi de se choisir un symbole, il s'est effacé et a pris l'aigle; modestie d'épervier.

VII

POUR FAIRE SUITE AUX PANÉGYRIQUES.

Il a réussi. Il en résulte que les apothéoses ne lui manquent pas. Des panégyristes, il en a plus que Trajan. Une chose me frappe pourtant, c'est que dans toutes les qualités qu'on lui reconnaît depuis le 2 décembre, dans tous les éloges qu'on lui adresse, il n'y a pas un mot qui sorte de ceci : habileté, sang-froid, audace, adresse, affaire admirablement préparée et conduite, instant bien choisi, secret bien gardé, mesures bien prises. Fausses clefs bien faites. Tout est là. Quand ces choses sont dites, tout est dit, à part quelques phrases sur la «clémence», et encore est-ce qu'on n'a pas loué la magnanimité de Mandrin qui, quelquefois, ne prenait pas tout l'argent, et de Jean l'Ecorcheur qui, quelquefois, ne tuait pas tous les voyageurs!

En dotant M. Bonaparte de douze millions, plus quatre millions pour l'entretien des châteaux, le Sénat, doté par M. Bonaparte d'un million, félicite M. Bonaparte d'avoir «sauvé la société», à peu près comme un personnage de comédie en félicite un autre d'avoir «sauvé la caisse».

Quant à moi, j'en suis encore à chercher, dans les glorifications que font de M. Bonaparte ses plus ardents apologistes, une louange qui ne conviendrait pas à Cartouche et à Poulailler après un bon coup; et je rougis quelquefois, pour la langue française et pour le nom de Napoléon, des termes, vraiment un peu crus et trop peu gazés et trop appropriés aux faits, dans lesquels la magistrature et le clergé félicitent cet homme pour avoir volé le pouvoir avec effraction de la Constitution et s'être nuitamment évadé de son serment.

Après que toutes les effractions et tous les vols dont se compose le succès de sa politique ont été accomplis, il a repris son vrai nom; chacun alors a reconnu que cet homme était un monseigneur. C'est M. Fortoul [1], disons-le en son honneur, qui s'en est aperçu le premier.

Quand on mesure l'homme et qu'on le trouve si petit, et qu'ensuite on mesure le succès et qu'on le trouve si énorme, il est impossible que l'esprit n'éprouve pas quelque surprise. On se demande : comment a-t-il fait? On décompose l'aventure et l'aventurier, et, en laissant à part le parti qu'il tire de son nom et certains faits extérieurs dont il s'est aidé dans son escalade, on ne trouve au fond de l'homme et de son procédé que deux choses : la ruse et l'argent.

[1] Le premier rapport adressé à M. Bonaparte, et où M. Bonaparte est qualifié *Monseigneur*, est signé Fortoul.

La ruse : nous avons caractérisé déjà ce grand côté de Louis Bonaparte, mais il est utile d'y insister.

Le 27 novembre 1848, il disait à ses concitoyens dans son manifeste :

«Je me sens obligé de vous faire connaître mes sentiments et mes principes. *Il ne faut pas qu'il y ait d'équivoque entre vous et moi. Je ne suis pas un ambitieux...* Élevé dans les pays *libres,* à l'école du malheur, *je resterai toujours fidèle* aux devoirs que m'imposeront vos suffrages et les volontés de l'Assemblée.

«*Je mettrai mon honneur à laisser, au bout de quatre ans, à mon successeur, le pouvoir affermi; la liberté intacte, un progrès réel accompli.*»

Le 31 décembre 1849, dans son premier message à l'Assemblée, il écrivait : «Je veux être digne de la confiance de la nation en maintenant la Constitution *que j'ai jurée.*» Le 12 novembre 1850, dans son second message annuel à l'Assemblée, il disait : «Si la Constitution renferme des vices et des dangers, vous êtes tous libres de les faire ressortir aux yeux du pays; moi seul, *lié par mon serment,* je me renferme dans les strictes limites qu'elle a tracées.» Le 4 septembre de la même année, à Caen, il disait : «Lorsque partout la prospérité semble renaître, il serait bien coupable, celui qui tenterait d'en arrêter l'essor *par le changement de ce qui existe aujourd'hui.*» Quelque temps auparavant, le 22 juillet 1849, lors de l'inauguration du chemin de fer de Saint-Quentin, il était allé à Ham, il s'était frappé la poitrine devant les souvenirs de Boulogne, et il avait prononcé ces paroles solennelles :

« Aujourd'hui qu'élu par la France entière je suis devenu le chef légitime de cette grande nation, je ne saurais me glorifier d'une captivité qui avait pour cause *l'attaque contre un gouvernement régulier.*

«Quand on a vu combien les révolutions les plus justes entraînent de maux après elles, on comprend à peine *l'audace d'avoir voulu assumer sur soi la terrible responsabilité d'un changement;* je ne me plains donc pas d'avoir *expié ici,* par un emprisonnement de six années, *ma témérité contre les lois de ma patrie,* et c'est avec bonheur que, dans ces lieux mêmes où j'ai souffert, je vous propose un toast en l'honneur des hommes qui sont déterminés, malgré leurs convictions, *à respecter les institutions de leur pays.*»

Tout en disant cela, il conservait au fond de son cœur, et il l'a prouvé depuis, à sa façon, cette pensée écrite par lui dans cette même prison de Ham : «Rarement les grandes entreprises réussissent du premier coup[1].»

Vers la mi-novembre 1851, le représentant F...[2], élyséen, dînait chez M. Bonaparte :

— Que dit-on dans Paris et à l'Assemblée? demanda le président au représentant.

[1] *Fragments historiques.* — [2] Flandrin.

— Hé, prince!

— Eh bien?

— On parle toujours...

— De quoi?

— Du coup d'État.

— Et l'Assemblée, y croit-elle?

— Un peu, prince.

— Et vous?

— Moi, pas du tout.

Louis Bonaparte prit vivement les deux mains de M. F..., et lui dit avec attendrissement :

— Je vous remercie, monsieur F..., vous, du moins, vous ne me croyez pas un coquin!

Ceci se passait quinze jours avant le 2 décembre.

A cette époque, et dans ce moment-là même, de l'aveu du complice Maupas, on préparait Mazas.

L'argent : c'est là l'autre force de M. Bonaparte.

Parlons des faits prouvés juridiquement par les procès de Strasbourg et de Boulogne.

A Strasbourg, le 30 octobre 1836, le colonel Vaudrey, complice de M. Bonaparte, charge les maréchaux des logis du 4e régiment d'artillerie de «partager entre les canonniers de chaque batterie deux pièces d'or».

Le 5 août 1840, dans le paquebot, nolisé par lui, *la Ville d'Édimbourg*, en mer, M. Bonaparte appelle autour de lui les soixante pauvres diables, ses domestiques, qu'il avait trompés en leur faisant accroire qu'il allait à Hambourg en excursion de plaisir; il les harangue du haut d'une de ses voitures accrochées sur le pont, leur déclare son projet, leur jette leurs déguisements de soldats, et leur donne à chacun cent francs par tête; puis il les fait boire. Un peu de crapule ne gâte pas les grandes entreprises. — «J'ai vu, a dit devant la cour des pairs le témoin Hobbs[1], garçon de barre, j'ai vu dans la chambre beaucoup d'argent. Les passagers me paraissaient lire des imprimés... Les passagers ont passé toute la nuit à boire et à manger. Je ne faisais rien autre chose que de déboucher des bouteilles et servir à manger.» Après le garçon de barre, voici le capitaine. Le juge d'instruction demande au capitaine Crow : «Avez-vous vu les passagers boire?» Crow : «Avec excès; je n'ai jamais vu semblable chose[2].» On débarque, on rencontre le poste de douaniers de Vimereux. M. Louis Bonaparte débute par offrir

[1] *Cour des pairs*. Dépositions des témoins, p. 94.

[2] *Cour des pairs*. Dépositions des témoins, p. 75; voir aussi les pages 81, 88 et 94.

au lieutenant de douaniers une pension de douze cents francs. Le juge d'instruction : « N'avez-vous pas offert au commandant du poste une somme d'argent s'il voulait marcher avec vous? » Le prince : « Je la lui ai fait offrir, mais il l'a refusée [1]. » On arrive à Boulogne. Ses aides de camp — il en avait dès lors — portaient suspendus à leur cou des rouleaux de fer-blanc pleins de pièces d'or. D'autres suivaient avec des sacs de monnaie à la main [2]. On jette de l'argent aux pêcheurs et aux paysans en les invitant à crier : vive l'empereur! « Il suffit de trois cents gueulards », avait dit un des conjurés [3]. Louis Bonaparte aborde le 42e, caserné à Boulogne. Il dit au voltigeur Georges Koehly : « *Je suis Napoléon;* vous aurez des grades et des décorations. » Il dit au voltigeur Antoine Gendre : « *Je suis le fils de Napoléon;* nous allons à l'hôtel du Nord commander un dîner pour moi et pour vous. » Il dit au voltigeur Jean Meyer : *Vous serez bien payés;* il dit au voltigeur Joseph Mény : *Vous viendrez à Paris, vous serez bien payés* [4]. Un officier à côté de lui tenait à la main son chapeau plein de pièces de cinq francs qu'il distribuait aux curieux, en disant : « Criez vive l'empereur [5] ! » Le grenadier Geoffroy, dans sa déposition, caractérise en ces termes la tentative faite sur sa chambrée par un officier et par un sergent, du complot : « Le sergent portait une bouteille, et l'officier avait le sabre à la main. » Ces deux lignes, c'est tout le 2 décembre.

Poursuivons :

« Le lendemain, 17 juin, le commandant Mésonan, que je croyais parti, « entre dans mon cabinet, annoncé toujours par mon aide de camp. Je lui « dis : « Commandant, je vous croyais parti. — Non, mon général, je ne « suis pas parti. J'ai une lettre à vous remettre. — Une lettre! et de qui? — « Lisez, mon général. »

« Je le fais asseoir; je prends la lettre; mais, au moment de l'ouvrir, je « m'aperçois que la suscription portait : *A M. le commandant Mésonan.* Je lui « dis : « Mais, mon cher commandant, c'est pour vous, ce n'est pas pour « moi. — Lisez, mon général! » J'ouvre la lettre et je lis :

« Mon cher commandant, il est de la plus grande nécessité que vous « voyiez de suite le général en question; vous savez que c'est un homme « d'exécution et sur qui on peut compter. Vous savez aussi que c'est un « homme que j'ai noté pour être un jour maréchal de France. *Vous lui*

[1] *Cour des pairs.* Interrogatoire des inculpés, p. 13.

[2] *Cour des pairs.* Dépositions des témoins, p. 103, 185, etc.

[3] « Le président : — Prévenu de Querelles, les enfants qui criaient ne sont-ils pas les *trois cents gueulards* que vous demandiez dans une lettre? » (*Procès de Strasbourg.*)

[4] *Cour des pairs.* Dépositions des témoins, p. 143, 155, 156 et 158.

[5] *Cour des pairs.* Dépositions des témoins, témoin Febvre, voltigeur, p. 142.

« *offrirez 100,000 francs de ma part,* et vous lui demanderez chez quel banquier « ou chez quel notaire il veut *que je lui fasse compter 300,000 francs,* dans le cas « où il perdrait son commandement. »

« Je m'arrêtai, l'indignation me gagnant; je tournai le feuillet, et je vis « que la lettre était signée : *Louis-Napoléon.* »

... « Je remis cette lettre au commandant, en lui disant que c'était un « parti ridicule et perdu. »

Qui parle ainsi ? le général Magnan. Où ? en pleine cour des pairs. Devant qui ? Quel est l'homme assis sur la sellette, l'homme que Magnan couvre de « ridicule », l'homme vers lequel Magnan tourne sa face « indignée » ? Louis Bonaparte.

L'argent, et avec l'argent l'orgie, ce fut là son moyen d'action dans ses trois entreprises, à Strasbourg, à Boulogne, à Paris. Deux avortements, un succès. Magnan, qui se refusa à Boulogne, se vendit à Paris. Si Louis Bonaparte avait été vaincu le 2 décembre, de même qu'on avait trouvé sur lui, à Boulogne, les cinq cent mille francs de Londres, on aurait trouvé à l'Élysée les vingt-cinq millions de la Banque.

Il y a donc eu en France, il faut en venir à parler froidement de ces choses, en France, dans ce pays de l'épée, dans ce pays des chevaliers, dans ce pays de Hoche, de Drouot et de Bayard, il y a eu un jour où un homme, entouré de cinq ou six grecs politiques, experts en guets-apens et maquignons de coups d'État, accoudé dans un cabinet doré, les pieds sur les chenets, le cigare à la bouche, a tarifé l'honneur militaire, l'a pesé dans un trébuchet comme denrée, comme chose vendable et achetable, a estimé le général un million et le soldat un louis, et a dit de la conscience de l'armée française : cela vaut tant.

Et cet homme est le neveu de l'empereur.

Du reste, ce neveu n'est pas superbe ; il sait s'accommoder aux nécessités de ses aventures, et il prend facilement et sans révolte le pli quelconque de la destinée. Mettez-le à Londres, et qu'il ait intérêt à complaire au gouvernement anglais, il n'hésitera point, et de cette même main qui veut saisir le sceptre de Charlemagne, il empoignera le bâton du policeman. Si je n'étais Napoléon, je voudrais être Vidocq.

Et maintenant la pensée s'arrête.

Et voilà par quel homme la France est gouvernée ! Que dis-je, gouvernée ? possédée souverainement !

Et chaque jour, et tous les matins, par ses décrets, par ses messages, par ses harangues, par toutes les fatuités inouïes qu'il étale dans le *Moniteur,* cet émigré, qui ne connaît pas la France, fait la leçon à la France ! et ce faquin dit à la France qu'il l'a sauvée ! Et de qui ? d'elle-même ! Avant lui la pro-

vidence ne faisait que des sottises; le bon Dieu l'a attendu pour tout remettre en ordre; enfin il est venu! Depuis trente-six ans il y avait en France toutes sortes de choses pernicieuses : cette « sonorité », la tribune; ce vacarme, la presse; cette insolence, la pensée; cet abus criant, la liberté; il est venu, lui, et à la place de la tribune il a mis le sénat; à la place de la presse, la censure; à la place de la pensée, l'ineptie; à la place de la liberté, le sabre; et de par le sabre, la censure, l'ineptie et le sénat, la France est sauvée! Sauvée, bravo! et de qui, je le répète? d'elle-même; car, qu'était-ce que la France, s'il vous plaît? c'était une peuplade de pillards, de voleurs, de jacques, d'assassins et de démagogues. Il a fallu la lier, cette forcenée, cette France, et c'est M. Bonaparte Louis qui lui a mis les poucettes. Maintenant elle est au cachot, à la diète, au pain et à l'eau, punie, humiliée, garrottée, sous bonne garde; soyez tranquilles, le sieur Bonaparte, gendarme à la résidence de l'Élysée, en répond à l'Europe; il en fait son affaire; cette misérable France a la camisole de force, et si elle bouge!... — Ah! qu'est-ce que c'est que ce spectacle-là? qu'est-ce que c'est que ce rêve-là? qu'est-ce que c'est que ce cauchemar-là? d'un côté une nation, la première des nations, et de l'autre un homme, le dernier des hommes, et voilà ce que cet homme fait à cette nation! Quoi! il la foule aux pieds, il lui rit au nez, il la raille, il la brave, il la nie, il l'insulte, il la bafoue! Quoi! il dit : il n'y a que moi! Quoi! dans ce pays de France où l'on ne pourrait pas souffleter un homme, on peut souffleter le peuple! Ah! quelle abominable honte! chaque fois que M. Bonaparte crache, il faut que tous les visages s'essuient! Et cela pourrait durer! et vous me dites que cela durera! non! non! non! par tout le sang que nous avons tous dans les veines, non! cela ne durera pas! Ah! si cela durait, c'est qu'en effet il n'y aurait pas de Dieu dans le ciel, ou qu'il n'y aurait plus de France sur la terre!

LIVRE DEUXIEME.

LE GOUVERNEMENT.

I

LA CONSTITUTION.

Roulement de tambour : manants, attention !

« Le Président de la République,

« Considérant que — toutes les lois restrictives de la liberté de la presse ayant été rapportées, toutes les lois contre l'affichage et le colportage ayant été abolies, le droit de réunion ayant été pleinement rétabli, toutes les lois inconstitutionnelles et toutes les mesures d'état de siège ayant été supprimées, chaque citoyen ayant pu dire ce qu'il a voulu par toutes les formes de publicité, journal, affiche, réunion électorale, tous les engagements pris, notamment le serment du 20 décembre 1848, ayant été scrupuleusement tenus, tous les faits ayant été approfondis, toutes les questions posées et éclaircies, toutes les candidatures publiquement débattues sans qu'on puisse alléguer que la moindre violence ait été exercée contre le moindre citoyen, — dans la liberté la plus complète, en un mot,

« Le peuple souverain, interrogé sur cette question :

« Le peuple français entend-il se remettre pieds et poings liés à la discrétion de M. Louis Bonaparte ? »

« A répondu OUI par sept millions cinq cent mille suffrages (*Interruption de l'auteur :* — Nous reparlerons des 7,500,000 suffrages),

« Promulgue

« La Constitution dont la teneur suit :

« *Article premier.* La Constitution reconnaît, confirme et garantit les grands principes proclamés en 1789 et qui sont la base du droit public des français.

« *Article deux et suivants.* La tribune et la presse, qui entravaient la marche du progrès, sont remplacées par la police et la censure et par les discussions secrètes du sénat, du corps législatif et du conseil d'État.

« *Article dernier.* Cette chose qu'on appelait l'intelligence humaine est supprimée.

« Fait au Palais des Tuileries, 14 janvier 1852.

« LOUIS-NAPOLÉON. »

« Vu et scellé du grand sceau.

« *Le garde des sceaux, ministre de la justice,*

« E. ROUHER. »

Cette Constitution qui proclame et affirme hautement la révolution de 1789 dans ses principes et dans ses conséquences, et qui abolit seulement la liberté, a été évidemment et heureusement inspirée à M. Bonaparte par une vieille affiche d'un théâtre de province qu'il est à propos de rappeler :

AUJOURD'HUI

GRANDE REPRÉSENTATION

DE

LA DAME BLANCHE.

OPÉRA EN 3 ACTES.

Nota. La musique, qui embarrassait la marche de l'action, sera remplacée par un dialogue vif et piquant.

II

LE SÉNAT.

Le dialogue vif et piquant, c'est le conseil d'État, le corps législatif et le sénat.

Il y a donc un sénat? Sans doute. Ce « grand corps », ce « pouvoir pondérateur », ce « modérateur suprême » est même la principale splendeur de la Constitution. Occupons-nous-en.

Sénat. C'est un sénat. De quel sénat parlez-vous? Est-ce du sénat qui délibérait sur la sauce à laquelle l'empereur Domitien mangerait le turbot? Est-ce du sénat dont Napoléon disait le 5 avril 1814 : « Un signe était un ordre pour le sénat, et il faisait toujours plus qu'on ne désirait de lui »? Est-ce du sénat dont le même Napoléon disait en 1805 : « Les lâches ont eu peur de me déplaire[1] »? Est-ce du sénat qui arrachait à peu près le même cri à Tibère : « Ah! les infâmes! plus esclaves qu'on ne veut! » Est-ce du sénat qui faisait dire à Charles XII : « Envoyez ma botte à Stockholm. — Pourquoi faire, sire? demandait le ministre. — Pour présider le sénat. » Non, ne plaisantons pas. Ils sont quatrevingts cette année, ils seront cent cinquante l'an prochain. Ils ont, à eux seuls, et en toute jouissance, quatorze articles de la « Constitution », depuis l'article 19 jusqu'à l'article 33. Ils sont « gardiens des libertés publiques »; leurs fonctions sont gratuites, article 22; en conséquence, ils ont de quinze à trente mille francs par an. Ils ont cette spécialité de toucher leur traitement, et cette propriété de « ne point s'opposer » à la promulgation des lois. Ils sont tous des « illustrations[2] ». Ceci n'est pas un sénat « manqué[3] », comme celui de l'oncle Napoléon. Ceci est un sénat sérieux; les maréchaux en sont, les cardinaux en sont, M. Lebœuf en est.

— Que faites-vous dans ce pays? demande-t-on au sénat. — Nous sommes chargés de garder les libertés publiques. — Qu'est-ce que tu fais dans cette ville? demande Pierrot à Arlequin. — Je suis chargé, dit Arlequin, de peigner le cheval de bronze.

« On sait ce que c'est que l'esprit de corps; cet esprit poussera le sénat à

(1) THIBAUDEAU, *Histoire du Consulat et de l'Empire.*

(2) « Toutes les illustrations du pays. » LOUIS BONAPARTE, *Appel au peuple,* 2 décembre 1851.

(3) « Le sénat a été manqué. On n'aime pas en France à voir des gens bien payés pour ne faire que quelques mauvais choix. » Paroles de Napoléon. *Mémorial de Sainte-Hélène.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

augmenter par tous les moyens son pouvoir. Il détruira, s'il le peut, le corps législatif, et si l'occasion s'en présente, il pactisera avec les Bourbons. »

Qui dit ceci ? le premier consul. Où ? Aux Tuileries, en avril 1804.

« Sans titre, sans pouvoir, et en violation de tous les principes, il a livré la patrie et consommé sa ruine. Il a été le jouet de hauts intrigants... Je ne sache pas de corps qui doive s'inscrire dans l'histoire avec plus d'ignominie que le sénat. »

Qui dit cela ? l'empereur. Où ? à Sainte-Hélène.

Il y a donc un sénat dans la « Constitution du 14 janvier ». Mais, franchement, c'est une faute. On est accoutumé, maintenant que l'hygiène publique a fait des progrès, à voir la voie publique mieux tenue que cela. Depuis le sénat de l'empire, nous croyions qu'on ne déposait plus de sénat le long des constitutions.

III

LE CONSEIL D'ETAT ET LE CORPS LÉGISLATIF.

Il y a aussi le conseil d'État et le corps législatif; le conseil d'État joyeux, payé, joufflu, rose, gras, frais, l'œil vif, l'oreille rouge, le verbe haut, l'épée au côté, du ventre, brodé en or; le corps législatif, pâle, maigre, triste, brodé en argent. Le conseil d'État va, vient, entre, sort, revient, règle, dispose, décide, tranche, jordonne, voit face à face Louis-Napoléon. Le corps législatif marche sur la pointe du pied, roule son chapeau dans ses mains, met le doigt sur sa bouche, sourit humblement, s'assied sur le coin de sa chaise, et ne parle que quand on l'interroge. Ses paroles étant naturellement obscènes, défense aux journaux d'y faire la moindre allusion. Le corps législatif vote les lois et l'impôt, article 39, et quand, croyant avoir besoin d'un renseignement, d'un détail, d'un chiffre, d'un éclaircissement, il se présente chapeau bas à la porte des ministères pour parler aux ministres, l'huissier l'attend dans l'antichambre et lui donne, en éclatant de rire, une chiquenaude sur le nez. Tels sont les droits du corps législatif.

Constatons que cette situation mélancolique commençait en juin 1852 à arracher quelques soupirs aux individus élégiaques qui font partie de la chose. Le rapport de la commission du budget restera dans la mémoire des hommes comme un des plus déchirants chefs-d'œuvre du genre plaintif. Redisons ces suaves accents :

« Autrefois, vous le savez, les communications nécessaires en pareil cas existaient directement entre les commissions et les ministres. C'est à ceux-ci qu'on s'adressait pour obtenir les documents indispensables à l'examen des affaires. Ils venaient eux-mêmes, avec les chefs de leurs différents services, donner des explications verbales, suffisantes souvent pour prévenir toute discussion ultérieure. Et les résolutions que la commission du budget arrêtait après les avoir entendus étaient directement soumises à la Chambre.

« Aujourd'hui nous ne pouvons avoir de rapport avec le gouvernement que par l'intermédiaire du conseil d'État, qui, confident et organe de sa pensée, a seul le droit de transmettre au corps législatif les documents qu'à son tour il se fait remettre par les ministres.

« En un mot, pour les rapports écrits comme pour les communications verbales, les commissaires du gouvernement remplacent les ministres avec lesquels ils ont dû préalablement s'entendre.

« Quant aux modifications que la commission peut vouloir proposer, soit

par suite de l'adoption d'amendements présentés par des députés, soit d'après son propre examen du budget, elles doivent, avant que vous soyez appelés à en délibérer, être renvoyées au conseil d'État et y être discutées.

« Là (il est impossible de ne pas le faire remarquer) elles n'ont pas d'interprètes, pas de défenseurs officiels.

« Ce mode de procéder paraît dériver de la Constitution elle-même; et, *si nous en parlons*, c'est *uniquement* pour vous montrer qu'il a dû entraîner *des lenteurs* dans l'accomplissement de la tâche de la commission du buget [1] ».

On n'est pas plus tendre dans le reproche; il est impossible de recevoir avec plus de chasteté et de grâce ce que M. Bonaparte, dans son style d'autocrate, appelle des « garanties de calme [2] », et ce que Molière, dans sa liberté de grand écrivain, appelle des « coups de pied [3]... ».

Il y a donc dans la boutique où se fabriquent les lois et les budgets un maître de la maison, le conseil d'État, et un domestique, le corps législatif. Aux termes de la « Constitution », qui est-ce qui nomme le maître de la maison? M. Bonaparte. Qui est-ce qui nomme le domestique? La nation. C'est bien.

[1] *Rapport de la commission du budget du corps législatif*, juin 1852.

[2] *Préambule de la Constitution.*

[3] Crûment. Voyez les *Fourberies de Scapin.*

IV

LES FINANCES.

Notons qu'à l'ombre de ces « institutions sages » et grâce au coup d'État, qui, comme on sait, a rétabli l'ordre, les finances, la sécurité et la prospérité publique, le budget, de l'aveu de M. Gouin, se solde avec cent vingt-trois millions de déficit.

Quant au mouvement commercial depuis le coup d'État, quant à la prospérité des intérêts, quant à la reprise des affaires, il suffit, pour l'apprécier, de rejeter les mots et de prendre les chiffres. En fait de chiffres, en voici un qui est officiel et qui est décisif : les escomptes de la Banque de France n'ont produit pendant le premier semestre de 1852 que 589,502 fr. 62 c. pour la caisse centrale, et les bénéfices des succursales ne se sont élevés qu'à 651,108 fr. 7 c. C'est la Banque elle-même qui en convient dans son rapport semestriel.

Du reste M. Bonaparte ne se gêne pas avec l'impôt. Un beau matin il s'éveille, bâille, se frotte les yeux, prend une plume et décrète quoi? le budget. Achmet III voulut un jour lever des impôts à sa fantaisie. — Invincible seigneur, lui dit son vizir, tes sujets ne peuvent être imposés au delà de ce que la loi et le prophète prescrivent.

Ce même M. Bonaparte étant à Ham avait écrit :

« Si les sommes prélevées chaque année sur la généralité des habitants sont employées à des usages improductifs, comme à créer *des places inutiles, à élever des monuments stériles, à entretenir au milieu d'une paix profonde une armée plus dispendieuse que celle qui vainquit à Austerlitz*, l'impôt dans ce cas devient un fardeau écrasant; il épuise le pays, il prend sans rendre [1]. »

A propos de ce mot, budget, une observation nous vient à l'esprit. Aujourd'hui, en 1852, les évêques et les conseillers à la cour de cassation ont cinquante francs par jour, les archevêques, les conseillers d'État, les premiers présidents et les procureurs généraux ont par jour chacun soixante-neuf francs; les sénateurs, les préfets et les généraux de division reçoivent par jour quatrevingt-trois francs; les présidents de section du conseil d'État, par jour, deux cent vingt-deux francs; les ministres, par jour, deux cent

[1] *Extinction du paupérisme*, p. 10.

cinquante-deux francs; monseigneur le prince-président, en comprenant comme de juste dans sa dotation la somme pour les châteaux royaux, touche par jour quarante-quatre mille quatre cent quarante-quatre francs quarante-quatre centimes. On a fait la révolution du 2 décembre contre les Vingt-Cinq Francs.

V

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Nous venons de voir ce que c'est que la législature, ce que c'est que l'administration, ce que c'est que le budget.

Et la justice! Ce qu'on appelait autrefois la cour de cassation n'est plus que le greffe d'enregistrement des conseils de guerre. Un soldat sort du corps de garde et écrit en marge du livre de la loi : *je veux* ou *je ne veux pas.* Partout le caporal ordonne et le magistrat contresigne. Allons, retroussez vos toges, marchez, ou sinon!... — De là ces jugements, ces arrêts, ces condamnations abominables. Quel spectacle que ce troupeau de juges, la tête basse et le dos tendu, menés, la crosse aux reins, aux iniquités et aux turpitudes!

Et la liberté de la presse! qu'en dire? N'est-il pas dérisoire seulement de prononcer ce mot? Cette presse libre, honneur de l'esprit français, clarté faite de tous les points à la fois sur toutes les questions, éveil perpétuel de la nation, où est-elle? qu'est-ce que M. Bonaparte en a fait? Elle est où est la tribune. A Paris, vingt journaux anéantis; dans les départements, quatrevingts; cent journaux supprimés; c'est-à-dire, à ne voir que le côté matériel de la question, le pain ôté à d'innombrables familles; c'est-à-dire, sachez-le, bourgeois, cent maisons confisquées, cent métairies prises à leurs propriétaires, cent coupons de rente arrachés du grand-livre. Identité profonde des principes : la liberté supprimée, c'est la propriété détruite. Que les idiots égoïstes, applaudisseurs du coup d'État, méditent ceci.

Pour loi de la presse, un décret posé sur elle; un fetfa, un firman daté de l'étrier impérial; le régime de l'avertissement. On le connaît, ce régime. On le voit tous les jours à l'œuvre. Il fallait ces gens-là pour inventer cette chose-là. Jamais le despotisme ne s'est montré plus lourdement insolent et bête que dans cette espèce de censure du lendemain, qui précède et annonce la suppression, et qui donne la bastonnade à un journal avant de le tuer. Dans ce gouvernement le niais corrige l'atroce et le tempère. Tout le décret de la presse peut se résumer en une ligne : Je permets que tu parles, mais j'exige que tu te taises. Qui donc règne? Est-ce Tibère? Est-ce Schahabaham? Les trois quarts des journalistes républicains déportés ou proscrits, le reste traqué par les commissions mixtes, dispersé, errant, caché; à peine çà et là, dans quatre ou cinq journaux survivants, dans quatre ou

cinq journaux indépendants, mais guettés, sur la tête desquels pend le gourdin de Maupas, quinze ou vingt écrivains courageux, sérieux, purs, honnêtes, généreux, qui écrivent, la chaîne au cou et le boulet au pied; le talent entre deux factionnaires, l'indépendance bâillonnée, l'honnêteté gardée à vue, et Veuillot criant : Je suis libre!

VI

NOUVEAUTÉS EN FAIT DE LÉGALITÉ.

La presse a le droit d'être censurée, le droit d'être avertie, le droit d'être suspendue, le droit d'être ruinée, le droit d'être supprimée; elle a même le droit d'être jugée. Jugée! par qui? par les tribunaux. Quels tribunaux? les tribunaux correctionnels. Et cet excellent jury trié? Progrès; il est dépassé. Le jury est loin derrière nous, nous revenons aux juges du gouvernement : « La répression est plus rapide et plus efficace », comme dit maître Rouher. Et puis, c'est mieux; appelez les causes : police correctionnelle, sixième chambre; première affaire, le nommé Roumage, escroc; deuxième affaire, le nommé Lamennais, écrivain. Cela fait bon effet, et accoutume le bourgeois à dire indistinctement un écrivain et un escroc. — Certes, c'est là un avantage; mais au point de vue pratique, au point de vue de la « répression », le gouvernement est-il bien sûr de ce qu'il a fait là? est-il bien sûr que la sixième chambre vaudra mieux que cette bonne cour d'assises de Paris, par exemple, laquelle avait pour la présider des Partarieu-Lafosse si abjects, et pour la haranguer des Suin si bas et des Mongis si plats? Peut-il raisonnablement espérer que les juges correctionnels seront encore plus lâches et plus méprisables que cela? Ces juges-là, tout payés qu'ils sont, travailleront-ils mieux que ce jury escouade, qui avait le ministère public pour caporal et qui prononçait des condamnations et gesticulait des verdicts avec la précision de la charge en douze temps, si bien que le préfet de police Carlier disait avec bonhomie à un avocat célèbre, M. Desm. : — *Le jury! quelle bête d'institution! quand on ne le fait pas, jamais il ne condamne; quand on le fait, il condamne toujours.* — Pleurons cet honnête jury que Carlier faisait et que Rouher a défait.

Ce gouvernement se sent hideux. Il ne veut pas de portrait, surtout pas de miroir. Comme l'orfraie, il se réfugie dans la nuit; si on le voyait, il en mourrait. Or, il veut durer. Il n'entend pas qu'on parle de lui; il n'entend pas qu'on le raconte. Il a imposé le silence à la presse en France. On vient de voir comment. Mais faire taire la presse en France, ce n'est qu'un demi-succès. On veut la faire taire à l'étranger. On a essayé deux procès en Belgique; procès du *Bulletin français*, procès de *la Nation*. Le loyal jury belge a acquitté. C'est gênant. Que fait-on? On prend les journaux belges par la bourse. Vous avez des abonnés en France; si vous nous « discutez », vous n'entrerez pas. Voulez-vous entrer? Plaisez. On tâche de prendre les journaux anglais par la peur. Si vous nous « discutez »... — décidément,

non, on ne veut pas être *discuté!* — nous chasserons de France vos correspondants. La presse anglaise a éclaté de rire. Ce n'est pas tout. Il y a des écrivains français hors de France. Ils sont proscrits, c'est-à-dire libres. S'ils allaient parler, ceux-là? S'ils allaient écrire, ces démagogues? Ils en sont bien capables; il faut les en empêcher. Comment faire? bâillonner les gens à distance, ce n'est pas aisé. M. Bonaparte n'a pas le bras si long que ça. Essayons pourtant, on leur fera des procès là où ils seront. Soit, les jurys des pays libres comprendront que ces proscrits représentent la justice et que le gouvernement bonapartiste, c'est l'iniquité. Ces jurys feront ce qu'a fait le jury belge, ils acquitteront. On priera les gouvernements amis d'expulser ces expulsés, de bannir ces bannis. Soit, les proscrits iront ailleurs; ils trouveront toujours un coin de terre libre où ils pourront parler. Comment faire pour les atteindre? Rouher s'est cotisé avec Baroche, et à eux deux, ils ont trouvé ceci : bâcler une loi sur les crimes commis par les français à l'étranger, et y glisser les « délits de presse ». Le conseil d'État a dit oui et le corps législatif n'a pas dit non. Aujourd'hui c'est fait. Si nous parlons hors de la France, on nous jugera en France; prison (pour l'avenir, en cas), amendes et confiscations. Soit encore. Ce livre-ci sera donc jugé en France et l'auteur dûment condamné. Je m'y attends, et je me borne à prévenir les individus quelconques, se disant magistrats, qui, en robe noire ou en robe rouge, brasseront la chose, que, le cas échéant, la condamnation à un maximum quelconque bel et bien prononcée, rien n'égalera mon dédain pour le jugement, si ce n'est mon mépris pour les juges. Ceci est mon plaidoyer.

VII

LES ADHÉRENTS.

Qui se groupe autour de l'établissement?

Nous l'avons dit, le cœur se soulève d'y songer.

Ah! ces gouvernants d'aujourd'hui, nous les proscrits d'à présent, nous nous les rappelons lorsqu'ils étaient représentants du peuple, il y a un an seulement, et qu'ils allaient et venaient dans les couloirs de l'Assemblée, la tête haute, avec des façons d'indépendance et des allures et des airs de s'appartenir. Quelle superbe! et comme on était fier! comme on mettait la main sur son cœur en criant : vive la République! Et si, à la tribune, quelque « terroriste », quelque « montagnard », quelque « rouge » faisait allusion au coup d'État comploté et à l'empire projeté, comme on lui vociférait : Vous êtes un calomniateur! Comme on haussait les épaules au mot de sénat! — L'empire aujourd'hui, s'écriait l'un, ce serait la boue et le sang; vous nous calomniez, nous n'y tremperons jamais; — l'autre affirmait qu'il n'était ministre du président que pour se dévouer à la défense de la Constitution et des lois; l'autre glorifiait la tribune comme le palladium du pays; l'autre rappelait le serment de Louis Bonaparte, et disait : Doutez-vous que ce soit un honnête homme? Ceux-ci, ils sont deux, ont été jusqu'à voter et signer sa déchéance, le 2 décembre, dans la mairie du dixième arrondissement; cet autre a envoyé le 4 décembre un billet à celui qui écrit ces lignes pour le « féliciter d'avoir dicté la proclamation de la gauche qui met Louis Bonaparte *hors la loi...* » — Et les voilà sénateurs, conseillers d'État, ministres, passementés, galonnés, dorés! Infâmes! avant de broder vos manches, lavez vos mains!

M. Q.-B.[1] va trouver M. O. B.[2] et lui dit : « Comprenez-vous l'aplomb de ce Bonaparte? n'a-t-il pas osé m'offrir une place de maître des requêtes? — Vous avez refusé? — Certes. » Le lendemain, offre d'une place de conseiller d'État, vingt-cinq mille francs; le maître des requêtes indigné devient un conseiller d'État attendri. M. Q.-B. accepte.

Une classe d'hommes s'est ralliée en masse : les imbéciles. Ils composent la partie saine du corps législatif. C'est à eux que le « chef de l'État » adresse ce boniment : « La première épreuve de la Constitution, d'origine toute française, a dû vous convaincre que nous possédions les conditions

[1] Quentin-Bauchart. — [2] Odilon Barrot.

d'un gouvernement fort et libre... le contrôle est sérieux, la discussion est libre et le vote de l'impôt décisif... Il y a en France un gouvernement animé de la foi et de l'amour du bien, qui repose sur le peuple, source de tout pouvoir; sur l'armée, source de toute force; sur la religion, source de toute justice. Recevez l'assurance de mes sentiments. » Ces braves dupes, nous les connaissons aussi; nous en avons vu bon nombre sur les bancs de la majorité à l'Assemblée législative. Leurs chefs, opérateurs habiles, avaient réussi à les terrifier, moyen sûr de les conduire où l'on voulait. Ces chefs, ne pouvant plus employer utilement les anciens épouvantails, les mots *jacobin* et *sans-culotte,* décidément trop usés, avaient remis à neuf le mot *démagogue.* Ces meneurs, rompus aux pratiques et aux manœuvres, exploitaient le mot « la Montagne » avec succès; ils agitaient à propos cet effrayant et magnifique souvenir. Avec ces quelques lettres de l'alphabet, groupées en syllabes et accentuées convenablement : — démagogie, — montagnards, — partageux, — communistes, — rouges, — ils faisaient passer des lueurs devant les yeux des niais. Ils avaient trouvé le moyen de pervertir les cerveaux de leurs collègues ingénus au point d'y incruster, pour ainsi dire, des espèces de dictionnaires où chacune des expressions dont se servaient les orateurs et les écrivains de la démocratie se trouvait immédiatement traduite. — *Humanité,* lisez : *Férocité;* — *Bien-être universel,* lisez : *Bouleversement;* — *République,* lisez : *Terrorisme;* — *Socialisme,* lisez : *Pillage;* — *Fraternité,* lisez : *Maſſacre;* — *Évangile,* lisez : *Mort aux riches.* De telle sorte que, lorsqu'un orateur de la gauche disait, par exemple : *Nous voulons la suppreſſion de la guerre et l'abolition de la peine de mort,* une foule de pauvres gens, à droite, entendaient distinctement : *Nous voulons tout mettre à feu et à sang,* et, furieux, montraient le poing à l'orateur. Après tel discours où il n'avait été question que de liberté, de paix universelle, de bien-être par le travail, de concorde et de progrès, on voyait les représentants de cette catégorie que nous avons désignée en tête de ce paragraphe se lever tout pâles; ils n'étaient pas bien sûrs de n'être pas déjà guillotinés et s'en allaient chercher leurs chapeaux pour voir s'ils avaient encore leurs têtes.

Ces pauvres êtres effarés n'ont pas marchandé leur adhésion au 2 décembre. C'est pour eux qu'a été spécialement inventée la locution : « Louis-Napoléon a sauvé la société. »

Et ces éternels préfets, ces éternels maires, ces éternels capitouls, ces éternels échevins, ces éternels complimenteurs du soleil levant ou du lampion allumé, qui arrivent, le lendemain du succès, au vainqueur, au triomphateur, au maître, à sa majesté Napoléon-le-Grand, à sa majesté Louis XVIII, à sa majesté Alexandre Ier, à sa majesté Charles X, à sa majesté Louis-Philippe, au citoyen Lamartine, au citoyen Cavaignac, à mon-

seigneur le prince-président, agenouillés, souriants, épanouis, apportant dans des plats les clefs de leurs villes et sur leurs faces les clefs de leurs consciences!

Mais les imbéciles, c'est vieux, les imbéciles ont toujours fait partie de toutes les institutions et sont presque une institution eux-mêmes; et quant aux préfets et capitouls, quant à ces adorateurs de tous les lendemains, insolents de bonheur et de platitude, cela s'est vu dans tous les temps. Rendons justice au régime de décembre; il n'a pas seulement ces partisans-là, il a des adhérents et des créatures qui ne sont qu'à lui; il a produit des notabilités tout à fait neuves.

Les nations ne connaissent jamais toutes leurs richesses en fait de coquins. Il faut cette espèce de bouleversements, ce genre de déménagements pour les leur faire voir. Alors les peuples s'émerveillent de ce qui sort de la poussière. C'est splendide à contempler. Tel qui était chaussé, vêtu et famé à faire crier après soi tous les chienlits d'Europe, surgit ambassadeur. Celui-ci, qui entrevoyait Bicêtre et la Roquette, se réveille général et grand-aigle de la légion d'honneur. Tout aventurier endosse un habit officiel, s'accommode un bon oreiller bourré de billets de Banque, prend une feuille de papier blanc, et écrit dessus : Fin de mes aventures. — Vous savez bien? un tel? — Oui. Il est aux galères? — Non, il est ministre.

VIII

MENS AGITAT MOLEM.

Au centre est l'homme; l'homme que nous avons dit; l'homme punique; l'homme fatal, attaquant la civilisation pour arriver au pouvoir, cherchant, ailleurs que dans le vrai peuple, on ne sait quelle popularité féroce, exploitant les côtés encore sauvages du paysan et du soldat, tâchant de réussir par les égoïsmes grossiers, par les passions brutales, par les envies éveillées, par les appétits excités; quelque chose comme Marat prince, au but près qui, chez Marat, était grand, et, chez Louis Bonaparte, est petit; l'homme qui tue, qui déporte, qui exile, qui expulse, qui proscrit, qui spolie; cet homme au geste accablé, à l'œil vitreux, qui marche d'un air distrait au milieu des choses horribles qu'il fait comme une sorte de somnambule sinistre.

On a dit de Louis Bonaparte, soit en mauvaise part, soit en bonne part, car ces êtres étranges ont d'étranges flatteurs : «C'est un dictateur, c'est un despote, rien de plus. » C'est cela à notre avis, et c'est aussi autre chose.

Le dictateur était un magistrat. Tite-Live [1] et Cicéron [2] l'appellent *prætor maximus;* Sénèque [3] l'appelle *magister populi;* ce qu'il décrétait était tenu pour arrêt d'en haut; Tite-Live [4] dit : *pro numine observatum.* Dans ces temps de civilisation incomplète, la rigidité des lois antiques n'ayant pas tout prévu, sa fonction était de pourvoir au salut du peuple; il était le produit de ce texte : *salus populi suprema lex esto.* Il faisait porter devant lui les vingt-quatre haches, signes du droit de vie et de mort. Il était en dehors de la loi, au-dessus de la loi, mais il ne pouvait toucher à la loi. La dictature était un voile derrière lequel la loi restait entière. La loi était avant le dictateur et était après le dictateur. Elle le ressaisissait à sa sortie. Il était nommé pour un temps très court, six mois; *semestris dictatura,* dit Tite-Live [5]. Habituellement, comme si cet énorme pouvoir, même librement consenti par le peuple, finissait par peser comme un remords, le dictateur se démettait avant la fin du terme. Cincinnatus s'en alla au bout de huit jours. Il était interdit au dictateur de disposer des deniers publics sans autorisation du sénat, et de sortir de l'Italie. Il ne pouvait monter à cheval sans la permission du peuple. Il pouvait être plébéien; Marcius Rutilus et Publius Philo furent dictateurs. On créait un dictateur pour des objets fort divers, — pour établir des fêtes

[1] Lib. VII, cap. 31. — [2] De Republica, lib. I, cap. 40. — [3] Ép. 108. — [4] Lib. III, cap. 5. — [5] Lib. VI, cap. 1.

à l'occasion des jours saints, — pour enfoncer un clou sacré dans le mur du temple de Jupiter, — une fois, pour nommer le sénat. Rome république porta quatrevingt-huit dictateurs. Cette institution intermittente dura cent cinquante-trois ans, de l'an 552 de Rome à l'an 711. Elle commença par Servilius Geminus et arriva à César en passant par Sylla. A César elle expira. La dictature était faite pour être répudiée par Cincinnatus et épousée par César. César fut cinq fois dictateur en cinq ans, de 706 à 711. Cette magistrature était dangereuse; elle finit par dévorer la liberté.

M. Bonaparte est-il un dictateur? nous ne voyons pas d'inconvénient à répondre oui. *Prætor maximus,* général en chef? le drapeau le salue. *Magister populi,* maître du peuple? demandez aux canons braqués sur les places publiques. *Pro numine observatum,* tenu pour dieu? demandez à M. Troplong. Il a nommé le sénat; il a institué des jours fériés; il a pourvu au « salut de la société »; il a enfoncé un clou sacré dans le mur du Panthéon et il a accroché à ce clou son coup d'État. Seulement il fait et défait la loi à sa fantaisie, il monte à cheval sans permission, et quant aux six mois, il prend un peu plus de temps. César avait pris cinq ans, il prend le double; c'est juste. Jules César cinq, M. Louis Bonaparte dix, la proportion est gardée.

Du dictateur passons au despote. C'est l'autre qualification presque acceptée par M. Bonaparte. Parlons un peu la langue du bas-empire. Elle sied au sujet.

Le Despotès venait après le Basileus. Il était, entre autres attributs, général de l'infanterie et de la cavalerie, *magister utriusque exercitus.* Ce fut l'empereur Alexis, surnommé l'Ange, qui créa la dignité de despotès. Le despotès était moins que l'empereur et au-dessus du Sebastocrator ou Auguste et du César.

On voit que c'est aussi un peu cela. M. Bonaparte est despotès en admettant, ce qui est facile, que Magnan soit César et que Maupas soit Auguste.

Despote, dictateur, c'est admis. Tout ce grand éclat, tout ce triomphant pouvoir, n'empêchent pas qu'il ne se passe dans Paris de petits incidents comme celui-ci, que d'honnêtes badauds, témoins du fait, vous racontent tout rêveurs : deux hommes cheminent dans la rue, ils causent de leurs affaires, de leur négoce. L'un d'eux parle de je ne sais quel fripon dont il croit avoir à se plaindre. « C'est un malheureux, dit-il, c'est un escroc, c'est un gueux. » Un agent de police entend ces derniers mots : *Monsieur,* dit-il, *vous parlez du président; je vous arrête.*

Maintenant, M. Bonaparte sera-t-il ou ne sera-t-il pas empereur?

Belle question! Il est maître, il est cadi, mufti, bey, dey, soudan, grand-khan, grand-lama, grand-mogol, grand-dragon, cousin du soleil, commandeur des croyants, schah, czar, sophi et calife. Paris n'est plus Paris, c'est Bagdad, avec un Giafar qui s'appelle Persigny et une Schéhérazade qui risque d'avoir

le cou coupé tous les matins et qui s'appelle *le Constitutionnel.* M. Bonaparte peut tout ce qu'il lui plaît sur les biens, sur les familles, sur les personnes. Si les citoyens français veulent savoir la profondeur du « gouvernement » dans lequel ils sont tombés, ils n'ont qu'à s'adresser à eux-mêmes quelques questions. Voyons, juge, il t'arrache ta robe et t'envoie en prison. Après? Voyons, sénat, conseil d'État, corps législatif, il saisit une pelle et fait de vous un tas dans un coin. Après? Toi, propriétaire, il te confisque ta maison d'été et ta maison d'hiver avec cours, écuries, jardins et dépendances. Après? Toi, père, il te prend ta fille; toi, frère, il te prend ta sœur; toi, bourgeois, il te prend ta femme, d'autorité, de vive force. Après? Toi, passant, ton visage lui déplaît, il te casse la tête d'un coup de pistolet et rentre chez lui. Après?

Toutes ces choses faites, qu'en résulterait-il? Rien. Monseigneur le prince-président a fait hier sa promenade habituelle aux Champs-Élysées dans une calèche à la Daumont attelée de quatre chevaux, accompagné d'un seul aide de camp. Voilà ce que diront les journaux.

Il a effacé des murs *Liberté, Égalité, Fraternité.* Il a eu raison. Ah! français! vous n'êtes plus ni libres, le gilet de force est là; ni égaux, l'homme de guerre est tout; ni frères, la guerre civile couve sous cette lugubre paix d'état de siège.

Empereur? pourquoi pas? il a un Maury qui s'appelle Sibour; il a un Fontanes, un Faciunt asinos, si vous l'aimez mieux, qui s'appelle Fortoul; il a un Laplace qui répond au nom de Leverrier, mais qui n'a pas fait la *Mécanique Céleste.* Il trouvera aisément des Esménard et des Luce de Lancival. Son Pie VII est à Rome dans la soutane de Pie IX. Son uniforme vert, on l'a vu à Strasbourg; son aigle, on l'a vu à Boulogne; sa redingote grise, ne la portait-il pas à Ham? casaque ou redingote, c'est tout un. Madame de Staël sort de chez lui. Elle a écrit *Lélia.* Il lui sourit, en attendant qu'il l'exile. Tenez-vous à une archiduchesse? attendez un peu, il en aura une. *Tu, felix Austria, nube.* Son Murat se nomme Saint-Arnaud, son Talleyrand se nomme Morny, son duc d'Enghien s'appelle le droit.

Regardez, que lui manque-t-il? rien; peu de chose; à peine Austerlitz et Marengo.

Prenez-en votre parti, il est empereur *in petto;* un de ces matins, il le sera au soleil; il ne faut plus qu'une toute petite formalité, la chose de faire sacrer et couronner à Notre-Dame son faux serment. Après quoi ce sera beau; attendez-vous à un spectacle impérial. Attendez-vous aux caprices. Attendez-vous aux surprises, aux stupeurs, aux ébahissements, aux alliances de mots les plus inouïes, aux cacophonies les plus intrépides; attendez-vous au prince Troplong, au duc Maupas, au duc Mimerel, au marquis Lebœuf,

au baron Baroche! En ligne, courtisans; chapeau bas, sénateurs; l'écurie s'ouvre, monseigneur le cheval est consul. Qu'on fasse dorer l'avoine de son altesse Incitatus.

Tout s'avalera; l'hiatus du public sera prodigieux. Toutes les énormités passeront. Les antiques gobe-mouches disparaîtront et feront place aux gobe-baleines.

Pour nous qui parlons, dès à présent l'empire existe, et, sans attendre le proverbe du sénatus-consulte et la comédie du plébiscite, nous envoyons ce billet de faire part à l'Europe :

— La trahison du 2 décembre est accouchée de l'empire.

La mère et l'enfant se portent mal. —

IX

LA TOUTE-PUISSANCE.

Cet homme, oublions son 2 décembre, oublions son origine, voyons, qu'est-il comme capacité politique? Voulez-vous le juger depuis huit mois qu'il règne? regardez d'une part son pouvoir, d'autre part ses actes. Que peut-il? Tout. Qu'a-t-il fait? Rien. Avec cette pleine puissance, en huit mois un homme de génie eût changé la face de la France, de l'Europe peut-être. Il n'eût, certes, pas effacé le crime du point de départ, mais il l'eût couvert. A force d'améliorations matérielles, il eût réussi peut-être à masquer à la nation son abaissement moral. Même, il faut le dire, pour un dictateur de génie, la chose n'était pas malaisée. Un certain nombre de problèmes sociaux, élaborés dans ces dernières années par plusieurs esprits robustes, semblaient mûrs et pouvaient recevoir, au grand profit et au grand contentement du peuple, des solutions actuelles et relatives. Louis Bonaparte n'a pas même paru s'en douter. Il n'en a abordé, il n'en a entrevu aucun. Il n'a pas même retrouvé à l'Elysée quelques vieux restes des méditations socialistes de Ham. Il a ajouté plusieurs crimes nouveaux à son premier crime, et en cela il a été logique. Ces crimes exceptés, il n'a rien produit. Omnipotence complète, initiative nulle. Il a pris la France et n'en sait rien faire. En vérité, on est tenté de plaindre cet eunuque se débattant avec la toute-puissance.

Certes, ce dictateur s'agite, rendons-lui cette justice; il ne reste pas un moment tranquille; il sent autour de lui avec effroi la solitude et les ténèbres; ceux qui ont peur la nuit chantent, lui il se remue. Il fait rage, il touche à tout, il court après les projets; ne pouvant créer, il décrète; il cherche à donner le change sur sa nullité; c'est le mouvement perpétuel; mais, hélas! cette roue tourne à vide. Conversion des rentes? où est le profit jusqu'à ce jour? Économie de dix-huit millions. Soit; les rentiers les perdent, mais le président et le sénat, avec leurs deux dotations, les empochent; bénéfice pour la France : zéro. Crédit foncier? les capitaux n'arrivent pas. Chemins de fer? on les décrète, puis on les retire. Il en est de toutes ces choses comme des cités ouvrières. Louis Bonaparte souscrit, mais ne paye pas. Quant au budget, quant à ce budget contrôlé par les aveugles qui sont au conseil d'État et voté par les muets qui sont au corps législatif, l'abîme se fait dessous. Il n'y avait de possible et d'efficace qu'une grosse économie sur l'armée, deux cent mille soldats laissés dans leurs foyers, deux cents millions épargnés. Allez donc essayer de toucher à l'armée! le soldat, qui redeviendrait libre,

applaudirait; mais que dirait l'officier? et au fond, ce n'est pas le soldat, c'est l'officier qu'on caresse. Et puis, il faut garder Paris et Lyon, et toutes les villes, et plus tard, quand on sera empereur, il faudra bien un peu faire la guerre à l'Europe. Voyez le gouffre! Si, des questions financières, on passe aux institutions politiques, oh! là, les néo-bonapartistes s'épanouissent, là sont les créations! Quelles créations, bon Dieu! Une constitution style Ravrio, nous venons de la contempler, ornée de palmettes et de cous de cygne, apportée à l'Élysée avec de vieux fauteuils dans les voitures du garde-meuble; le sénat-conservateur recousu et redoré, le conseil d'État de 1806 retapé et rebordé de quelques galons neufs; le vieux corps législatif rajusté, recloué et repeint, avec Lainé de moins et Morny de plus! pour liberté de la presse, le bureau de l'esprit public; pour liberté individuelle, le ministère de la police. Toutes ces « institutions » — nous les avons passées en revue — ne sont autre chose que l'ancien meuble de salon de l'empire. Battez, époussetez, ôtez les toiles d'araignée, éclaboussez le tout de taches de sang français, et vous avez l'établissement de 1852. Ce bric-à-brac gouverne la France. Voilà les créations! Où est le bon sens? où est la raison? où est la vérité? Pas un côté sain de l'esprit contemporain qui ne soit heurté, pas une conquête juste de ce siècle qui ne soit jetée à terre et brisée. Toutes les extravagances devenues possibles. Ce que nous voyons depuis le 2 décembre, c'est le galop, à travers l'absurde, d'un homme médiocre échappé.

Ces hommes, le malfaiteur et ses complices, ont un pouvoir immense, incomparable, absolu, illimité, suffisant, nous le répétons, pour changer la face de l'Europe. Ils s'en servent pour jouir. S'amuser et s'enrichir, tel est leur « socialisme ». Ils ont arrêté le budget sur la grande route; les coffres sont là ouverts, ils emplissent leurs sacoches, ils ont de l'argent en veux-tu en voilà. Tous les traitements sont doublés ou triplés, nous en avons dit plus haut les chiffres. Trois ministres, Turgot, — il y a un Turgot dans cette affaire, — Persigny et Maupas, ont chacun un million de fonds secrets; le sénat a un million, le conseil d'État un demi-million, les officiers du 2 décembre ont un mois-Napoléon, c'est-à-dire des millions; les soldats du 2 décembre ont des médailles, c'est-à-dire des millions; M. Murat veut des millions et en aura; un ministre se marie, vite, un demi-million; M. Bonaparte, *quia nominor Poleo,* a douze millions, plus quatre millions, seize millions. Millions, millions! ce régime s'appelle Million. M. Bonaparte a trois cents chevaux de luxe, les fruits et les légumes des châteaux nationaux, et des parcs et jardins jadis royaux; il regorge; il disait l'autre jour : *toutes mes voitures,* comme Charles-Quint disait : toutes mes Espagnes, et comme Pierre le Grand disait : toutes mes Russies. Les noces de Gamache sont à l'Élysée; les broches tournent nuit et jour devant des feux de joie; on y

consomme — ces bulletins-là se publient, ce sont les bulletins du nouvel empire — six cent cinquante livres de viande par jour; l'Élysée aura bientôt cent quarante-neuf cuisines comme le château de Schœnbrunn; on boit, on mange, on rit, on banquette; banquet chez tous les ministres, banquet à l'École militaire, banquet à l'Hôtel de Ville, banquet aux Tuileries, fête monstre le 10 mai, fête encore plus monstre le 15 août; on nage dans toutes les abondances et dans toutes les ivresses. Et l'homme du peuple, le pauvre journalier auquel le travail manque, le prolétaire en haillons, pieds nus, auquel l'été n'apporte pas de pain et auquel l'hiver n'apporte pas de bois, dont la vieille mère agonise sur une paillasse pourrie, dont la jeune fille se prostitue au coin des rues pour vivre, dont les petits enfants grelottent de faim, de fièvre et de froid dans les bouges du faubourg Saint-Marceau, dans les greniers de Rouen, dans les caves de Lille, y songe-t-on? que devient-il? que fait-on pour lui? Crève, chien!

X

LES DEUX PROFILS DE M. BONAPARTE.

Le curieux, c'est qu'ils veulent qu'on les respecte; un général est vénérable, un ministre est sacré. La comtesse d'Andl—[1], jeune femme de Bruxelles, était à Paris en mars 1852; elle se trouvait un jour dans un salon du faubourg Saint-Honoré. M. de P.[2] entre; madame d'Andl— veut sortir et passe devant lui, et il se trouve qu'en songeant à autre chose probablement, elle hausse les épaules. M. de P. s'en aperçoit; le lendemain madame d'Andl— est avertie que désormais, sous peine d'être expulsée de France comme un représentant du peuple, elle ait à s'abstenir de toute marque d'approbation ou d'improbation quand elle voit des ministres.

Sous ce gouvernement-caporal et sous cette constitution-consigne, tout marche militairement. Le peuple français va à l'ordre pour savoir comment il doit se lever, se coucher, s'habiller, en quelle toilette il peut aller à l'audience du tribunal ou à la soirée de M. le préfet; défense de faire des vers médiocres; défense de porter barbe; le jabot et la cravate blanche sont lois de l'État. Règle, discipline, obéissance passive, les yeux baissés, silence dans les rangs, tel est le joug sous lequel se courbe en ce moment la nation de l'initiative et de la liberté, la grande France révolutionnaire. Le réformateur ne s'arrêtera que lorsque la France sera assez caserne pour que les généraux disent : A la bonne heure! et assez séminaire pour que les évêques disent : C'est assez!

Aimez-vous le soldat? on en a mis partout. Le conseil municipal de Toulouse donne sa démission; le préfet Chapuis-Montlaville remplace le maire par un colonel, le premier adjoint par un colonel, et le deuxième adjoint par un colonel[3]. Les gens de guerre prennent le haut du pavé. « Les soldats, dit Mably, croyant être à la place des citoyens qui avaient fait autrefois les consuls, les dictateurs, les censeurs et les tribuns, associèrent au gouvernement des empereurs une espèce de démocratie militaire. » Avez-vous un shako sur le crâne? faites ce qu'il vous plaira. Un jeune homme rentrant du bal passe rue Richelieu devant la porte de la Bibliothèque; le factionnaire le couche en joue, et le tue; le lendemain les journaux disent : « Le jeune homme est mort », et c'est tout. Timour-Beig accorda à ses compagnons d'armes et à leurs descendants jusqu'à la septième génération le droit

[1] La comtesse d'Andlaw.

[2] M. de Persigny.

[3] Ces trois colonels sont MM. Cailhassou, Dubarry et Polycarpe.

d'impunité pour quelque crime que ce fût, à moins que le délinquant n'eût commis le crime neuf fois. Le factionnaire de la rue Richelieu a encore huit citoyens à tuer avant d'être traduit devant un conseil de guerre. Il fait bon d'être soldat, mais il ne fait pas bon d'être citoyen. En même temps, cette malheureuse armée, on la déshonore. Le 3 décembre, on décore les commissaires qui ont arrêté ses représentants et ses généraux; il est vrai qu'elle-même a reçu deux louis par homme. O honte de tous les côtés! l'argent aux soldats et la croix aux mouchards!

Jésuitisme et caporalisme, c'est là ce régime tout entier. Tout l'expédient politique de M. Bonaparte se compose de deux hypocrisies, hypocrisie soldatesque tournée vers l'armée, hypocrisie catholique tournée vers le clergé. Quand ce n'est pas Fracasse, c'est Basile. Quelquefois c'est les deux ensemble. De cette façon il parvient à ravir d'aise en même temps Montalembert, qui ne croit pas à la France, et Saint-Arnaud, qui ne croit pas en Dieu.

Le dictateur sent-il l'encens? sent-il le tabac? cherchez. Il sent le tabac et l'encens. O France! quel gouvernement! Les éperons passent sous la soutane. Le coup d'État va à la messe, rosse les pékins, lit son bréviaire, embrasse Catin, dit son chapelet, vide les pots et fait ses pâques. Le coup d'État affirme, ce qui est douteux, que nous sommes revenus à l'époque des jacqueries; ce qui est certain, c'est qu'il nous ramène au temps des croisades. César se croise pour le pape. *Diex el volt.* L'Élysée a la foi du templier, et la soif aussi.

Jouir et bien vivre, répétons-le, et manger le budget; ne rien croire, tout exploiter; compromettre à la fois deux choses saintes, l'honneur militaire et la foi religieuse; tacher l'autel avec le sang et le drapeau avec le goupillon; rendre le soldat ridicule et le prêtre un peu féroce; mêler à cette grande escroquerie politique qu'il appelle son pouvoir l'église et la nation, les consciences catholiques et les consciences patriotes, voilà le procédé de Bonaparte-le-Petit.

Tous ses actes, depuis les plus énormes jusqu'aux plus puérils, depuis ce qui est hideux jusqu'à ce qui est risible, sont empreints de ce double jeu. Par exemple les solennités nationales l'ennuient. 24 février, 4 mai; il y a là des souvenirs gênants ou dangereux qui reviennent opiniâtrément à jour fixe. Un anniversaire est un importun. Supprimons les anniversaires. Soit. Ne gardons qu'une fête, la nôtre. A merveille. Mais avec une fête, une seule, comment satisfaire deux partis? le parti soldat, et le parti prêtre? Le parti soldat est voltairien. Où Canrobert sourira, Riancey fera la grimace. Comment faire? vous allez voir. Les grands escamoteurs ne sont pas embarrassés pour si peu. Le *Moniteur* déclare un beau matin qu'il n'y aura plus désormais qu'une fête nationale, le 15 août. Sur ce, commentaire semi-officiel; les deux masques

du dictateur se mettent à parler. — Le 15 août, dit la bouche-Ratapoil, jour de la Saint-Napoléon! — Le 15 août, dit la bouche-Tartuffe, fête de la Sainte Vierge! D'un côté le Deux-Décembre enfle ses joues, grossit sa voix, tire son grand sabre et s'écrie : sacrebleu, grognards! fêtons Napoléon-le-Grand! de l'autre il baisse les yeux, fait le signe de la croix et marmotte : mes très chers frères, adorons le sacré cœur de Marie!

Le gouvernement actuel, main baignée de sang qui trempe le doigt dans l'eau bénite.

XI

RÉCAPITULATION.

Mais on nous dit : n'allez-vous pas un peu loin? n'êtes-vous pas injuste? concédez-lui quelque chose. N'a-t-il pas, dans une certaine mesure, « fait du socialisme »? Et l'on remet sur le tapis le crédit foncier, les chemins de fer, l'abaissement de la rente, etc.

Nous avons déjà apprécié ces mesures à leur juste valeur; mais en admettant que ce soit là du « socialisme », vous seriez simples d'en attribuer le mérite à M. Bonaparte. Ce n'est pas lui qui fait du socialisme, c'est le temps.

Un homme nage contre un courant rapide; il lutte avec des efforts inouïs, il frappe le flot du poing, du front, de l'épaule et du genou. Vous dites : il remontera. Un moment après, vous le regardez, il a descendu. Il est beaucoup plus bas dans le fleuve qu'il n'était au point de départ. Sans le savoir et sans s'en douter, à chaque effort qu'il fait, il perd du terrain. Il s'imagine qu'il remonte, et il descend toujours. Il croit avancer et il recule. Crédit foncier, comme vous dites, abaissement de la rente, comme vous dites, M. Bonaparte a déjà fait plusieurs de ces décrets que vous voulez bien qualifier de socialistes, et il en fera encore. M. Changarnier eût triomphé au lieu de M. Bonaparte, qu'il en eût fait. Henri V reviendrait demain, qu'il en ferait. L'empereur d'Autriche en fait en Galicie, et l'empereur Nicolas en Lithuanie. En somme et après tout, qu'est-ce que cela prouve? que ce courant qui s'appelle Révolution est plus fort que ce nageur qui s'appelle Despotisme.

Mais ce socialisme même de M. Bonaparte, qu'est-il? Cela, du socialisme? je le nie. Haine de la bourgeoisie, soit; socialisme, non. Voyez, le ministère socialiste par excellence, le ministère de l'agriculture et du commerce, il l'abolit. Que vous donne-t-il en compensation? le ministère de la police. L'autre ministère socialiste, c'est le ministère de l'instruction publique. Il est en danger. Un de ces matins on le supprimera. Le point de départ du socialisme, c'est l'éducation, c'est l'enseignement gratuit et obligatoire, c'est la lumière. Prendre les enfants et en faire des hommes, prendre les hommes et en faire des citoyens; des citoyens intelligents, honnêtes, utiles, heureux. Le progrès intellectuel d'abord, le progrès moral d'abord, le progrès matériel ensuite. Les deux premiers progrès amènent d'eux-mêmes et irrésistiblement le dernier. Que fait M. Bonaparte? Il persécute et étouffe partout

l'enseignement. Il y a un paria dans notre France d'aujourd'hui, c'est le maître d'école.

Avez-vous jamais réfléchi à ce que c'est qu'un maître d'école, à cette magistrature où se réfugiaient les tyrans d'autrefois comme les criminels dans un temple, lieu d'asile? avez-vous jamais songé à ce que c'est que l'homme qui enseigne les enfants du pauvre? Vous entrez chez un charron, il fabrique des roues et des timons; vous dites : c'est un homme utile; vous entrez chez un tisserand, il fabrique de la toile; vous dites : c'est un homme précieux; vous entrez chez un forgeron, il fabrique des pioches, des marteaux, des socs de charrue; vous dites : c'est un homme nécessaire; ces hommes, ces bons travailleurs, vous les saluez. Vous entrez chez un maître d'école, saluez plus bas; savez-vous ce qu'il fait? il fabrique des esprits.

Il est le charron, le tisserand et le forgeron de cette œuvre dans laquelle il aide Dieu : l'avenir.

Eh bien! aujourd'hui, grâce au parti prêtre régnant, comme il ne faut pas que le maître d'école travaille à cet avenir, comme il faut que l'avenir soit fait d'ombre et d'abrutissement, et non d'intelligence et de clarté, voulez-vous savoir de quelle façon on fait fonctionner cet humble et grand magistrat, le maître d'école? Le maître d'école sert la messe, chante au lutrin, sonne vêpres, range les chaises, renouvelle les bouquets devant le sacré cœur, fourbit les chandeliers de l'autel, époussette le tabernacle, plie les chapes et les chasubles, tient en ordre et en compte le linge de la sacristie, met de l'huile dans les lampes, bat le coussin du confessionnal, balaye l'église et un peu le presbytère; le temps qui lui reste, il peut, à la condition de ne prononcer aucun de ces trois mots du démon, Patrie, République, Liberté, l'employer, si bon lui semble, à faire épeler l'A, B, C aux petits enfants.

M. Bonaparte frappe à la fois l'enseignement en haut et en bas; en bas pour plaire aux curés, en haut pour plaire aux évêques. En même temps qu'il cherche à fermer l'école de village, il mutile le Collège de France. Il renverse d'un coup de pied les chaires de Quinet et de Michelet. Un beau matin, il déclare, par décret, suspectes les lettres grecques et latines, et interdit le plus qu'il peut aux intelligences le commerce des vieux poëtes et des vieux historiens d'Athènes et de Rome, flairant dans Eschyle et dans Tacite une vague odeur de démagogie. Il met d'un trait de plume les médecins, par exemple, hors l'enseignement littéraire, ce qui fait dire au docteur Serres : *Nous voilà dispensés par décret de savoir lire et écrire.*

Impôts nouveaux, impôts somptuaires, impôts vestiaires; *nemo audeat comedere præter duo fercula cum potagio;* impôt sur les vivants, impôt sur les morts, impôt sur les successions, impôt sur les voitures; impôt sur le papier, bravo,

hurle le parti bedeau, moins de livres! impôt sur les chiens, les colliers payeront; impôt sur les sénateurs, les armoiries payeront. Voilà qui va être populaire! dit M. Bonaparte en se frottant les mains. C'est l'empereur socialiste, vocifèrent les affidés dans les faubourgs; c'est l'empereur catholique, murmurent les béats dans les sacristies. Qu'il serait heureux, s'il pouvait passer ici pour Constantin et là pour Babeuf! Les mots d'ordre se répètent, l'adhésion se déclare, l'enthousiasme gagne de proche en proche, l'école militaire dessine son chiffre avec des bayonnettes et des canons de pistolet, l'abbé Gaume et le cardinal Gousset applaudissent, on couronne de fleurs son buste à la halle, Nanterre lui dédie des rosières, l'ordre social est décidément sauvé, la propriété, la famille et la religion respirent, et la police lui dresse une statue.

De bronze?

Fi donc! c'est bon pour l'oncle.

De marbre! *tu es Pietri et super hanc pietram ædificabo effigiem meam*[1].

Ce qu'il attaque, ce qu'il poursuit, ce qu'ils poursuivent tous avec lui, ce sur quoi ils s'acharnent, ce qu'ils veulent écraser, brûler, supprimer, détruire, anéantir, est-ce ce pauvre homme obscur qu'on appelle instituteur primaire? est-ce ce carré de papier qu'on appelle un journal? est-ce ce fascicule de feuillets qu'on appelle un livre? est-ce cet engin de bois et de fer qu'on appelle une presse? non, c'est toi, pensée, c'est toi, raison de l'homme, c'est toi, dix-neuvième siècle, c'est toi, Providence, c'est toi, Dieu!

Nous qui les combattons, nous sommes « les éternels ennemis de l'ordre »; nous sommes, car ils ne trouvent pas encore que ce mot soit usé, des démagogues.

Dans la langue du duc d'Albe, croire à la sainteté de la conscience humaine, résister à l'inquisition, braver le bûcher pour sa foi, tirer l'épée pour sa patrie, défendre son culte, sa ville, son foyer, sa maison, sa famille, son Dieu, cela se nommait *la gueuserie;* dans la langue de Louis Bonaparte, lutter pour la liberté, pour la justice, pour le droit, combattre pour la cause du progrès, de la civilisation, de la France, de l'humanité, vouloir l'abolition

[1] On lit dans une correspondance bonapartiste :

« La commission nommée par les employés de la préfecture de police a estimé que le bronze n'était pas digne de reproduire l'image du Prince : c'est en marbre qu'elle sera taillée; c'est sur le marbre qu'on la superposera. L'inscription suivante sera incrustée dans le luxe et la magnificence de la pierre : « Souvenir « du serment de fidélité au prince-président, « prêté par les employés de la préfecture de « police, le 20 mai 1852, entre les mains de « M. Piétri, préfet de police. »

« Les souscriptions entre les employés, dont il a fallu modérer le zèle, seront ainsi réparties : chef de division, 10 francs; chef de bureau, 6 francs; employés à 1,800 francs d'appointements, 3 francs; à 1,500 francs d'appointements, 2 fr. 50; — enfin à 1,200 francs d'appointements, 2 francs. On calcule que cette souscription s'élèvera à plus de 6,000 francs. »

de la guerre et de la peine de mort, prendre au sérieux la fraternité des hommes, croire au serment juré, s'armer pour la constitution de son pays, défendre les lois, cela s'appelle *la démagogie.*

On est démagogue au dix-neuvième siècle comme on était gueux au seizième.

Ceci étant donné que le dictionnaire de l'Académie n'existe plus, qu'il fait nuit en plein midi, qu'un chat ne s'appelle plus un chat et que Baroche ne s'appelle plus un fripon, que la justice est une chimère, que l'histoire est un rêve, que le prince d'Orange est un gueux et le duc d'Albe un juste, que Louis Bonaparte est identique à Napoléon-le-Grand, que ceux qui ont violé la Constitution sont des sauveurs et que ceux qui l'ont défendue sont des brigands, en un mot, que l'honnêteté humaine est morte, soit! alors j'admire ce gouvernement. Il va bien. Il est modèle en son genre. Il comprime, il réprime, il opprime, il emprisonne, il exile, il mitraille, il extermine, et même il « gracie » ! il fait de l'autorité à coups de canon et de la clémence à coups de plat de sabre.

A votre aise, répètent quelques braves incorrigibles de l'ex-parti de l'ordre, indignez-vous, raillez, flétrissez, conspuez, cela nous est égal; vive la stabilité! tout cet ensemble constitue, après tout, un gouvernement solide.

Solide! nous nous sommes déjà expliqués sur cette solidité.

Solide! je l'admire, cette solidité. S'il neigeait des journaux en France seulement pendant deux jours, le matin du troisième jour on ne saurait plus où M. Louis Bonaparte a passé.

N'importe, cet homme pèse sur l'époque entière, il défigure le dix-neuvième siècle, et il y aura peut-être dans ce siècle deux ou trois années sur lesquelles, à je ne sais quelle trace ignoble, on reconnaîtra que Louis Bonaparte s'est assis là.

Cet homme, chose triste à dire, est maintenant la question de tous les hommes.

A de certaines époques dans l'histoire, le genre humain tout entier, de tous les points de la terre, fixe les yeux sur un lieu mystérieux d'où il semble que va sortir la destinée universelle. Il y a eu des heures où le monde a regardé le Vatican : Grégoire VII, Léon X, avaient là leur chaire; d'autres heures où il a contemplé le Louvre : Philippe Auguste, Louis IX, François Ier, Henri IV, étaient là; Saint-Just : Charles-Quint y songeait; Windsor : Élisabeth la Grande y régnait; Versailles : Louis XIV, entouré d'astres, y rayonnait; le Kremlin : on y entrevoyait Pierre le Grand; Postdam : Frédéric II s'y enfermait avec Voltaire... — Aujourd'hui, baisse la tête, histoire, l'univers regarde l'Élysée!

Cette espèce de porte bâtarde, gardée par deux guérites peintes en coutil, à l'extrémité du faubourg Saint-Honoré, voilà ce que contemple aujourd'hui, avec une sorte d'anxiété profonde, le regard du monde civilisé!... — Ah! qu'est-ce que c'est que cet endroit d'où il n'est pas sorti une idée qui ne fût un piège, pas une action qui ne fût un crime? Qu'est-ce que c'est que cet endroit où habitent tous les cynismes avec toutes les hypocrisies? Qu'est-ce que c'est que cet endroit où les évêques coudoient Jeanne Poisson dans l'escalier, et, comme il y a cent ans, la saluent jusqu'à terre; où Samuel Bernard rit dans un coin avec Laubardemont; où Escobar entre donnant le bras à Gusman d'Alfarache; où, rumeur affreuse, dans un fourré du jardin l'on dépêche, dit-on, à coups de bayonnette, des hommes qu'on ne veut pas juger; où l'on entend un homme dire à une femme qui intercède et qui pleure : « Je vous passe vos amours, passez-moi mes haines! » Qu'est-ce que c'est que cet endroit où l'orgie de 1852 importune et déshonore le deuil de 1815? où Césarion, les bras croisés ou les mains derrière le dos, se promène sous ces mêmes arbres, dans ces mêmes allées que hante encore le fantôme indigné de César!

Cet endroit, c'est la tache de Paris; cet endroit, c'est la souillure du siècle; cette porte, d'où sortent toutes sortes de bruits joyeux, fanfares, musiques, rires, chocs des verres, cette porte, saluée le jour par les bataillons qui passent, illuminée la nuit, toute grande ouverte avec une confiance insolente, c'est une sorte d'injure publique toujours présente. Le centre de la honte du monde est là.

Ah! à quoi songe la France? Certes, il faut réveiller cette nation; il faut lui prendre le bras, il faut la secouer, il faut lui parler; il faut parcourir les champs, aller dans les villages, entrer dans les casernes, parler au soldat qui ne sait plus ce qu'il a fait, parler au laboureur qui a une gravure de l'empereur dans sa chaumière et qui vote tout ce qu'on veut à cause de cela; il faut leur ôter le radieux fantôme qu'ils ont devant les yeux; toute cette situation n'est autre chose qu'un immense et fatal quiproquo; il faut éclaircir ce quiproquo, aller au fond, désabuser le peuple, le peuple des campagnes surtout, le remuer, l'agiter, l'émouvoir, lui montrer les maisons vides, lui montrer les fosses ouvertes, lui faire toucher du doigt l'horreur de ce régime-ci. Ce peuple est bon et honnête. Il comprendra. Oui, paysan, ils sont deux, le grand et le petit, l'illustre et l'infâme, Napoléon et Naboléon!

Résumons ce gouvernement.

Qui est à l'Élysée et aux Tuileries? le crime. Qui siège au Luxembourg? la bassesse. Qui siège au palais Bourbon? l'imbécillité. Qui siège au palais

d'Orsay? la corruption. Qui siège au palais de justice? la prévarication. Et qui est dans les prisons, dans les forts, dans les cellules, dans les casemates, dans les pontons, à Lambessa, à Cayenne, dans l'exil? la loi, l'honneur, l'intelligence, la liberté, le droit.

Proscrits, de quoi vous plaignez-vous? vous avez la bonne part.

LIVRE TROISIEME.

LE CRIME.

Mais ce gouvernement, ce gouvernement horrible, hypocrite et bête, ce gouvernement qui fait hésiter entre l'éclat de rire et le sanglot, cette constitution-gibet où pendent toutes nos libertés, ce gros suffrage universel et ce petit suffrage universel, le premier nommant le président, l'autre nommant les législateurs, le petit disant au gros : *monseigneur, recevez ces millions,* le gros disant au petit : *reçois l'aßurance de mes sentiments;* ce sénat, ce conseil d'État, d'où toutes ces choses sortent-elles? Mon Dieu! est-ce que nous en sommes déjà venus à ce point qu'il soit nécessaire de le rappeler?

D'où sort ce gouvernement? regardez! cela coule encore, cela fume encore, c'est du sang.

Les morts sont loin, les morts sont morts.

Ah! chose affreuse à penser et à dire, est-ce qu'on n'y songerait déjà plus?

Est-ce que, parce qu'on boit et mange, parce que la carrosserie va, parce que toi, terrassier, tu as du travail au bois de Boulogne, parce que toi, maçon, tu gagnes quarante sous par jour au Louvre, parce que toi, banquier, tu as bonifié sur les métalliques de Vienne ou sur les obligations Hope et compagnie, parce que les titres de noblesse sont rétablis, parce qu'on peut s'appeler monsieur le comte et madame la duchesse, parce que les processions sortent à la Fête-Dieu, parce qu'on s'amuse, parce qu'on rit, parce que les murs de Paris sont couverts d'affiches de fêtes et de spectacles, est-ce qu'on oublierait qu'il y a des cadavres là-dessous?

Est-ce que, parce qu'on a été au bal de l'École militaire, parce qu'on est rentrée les yeux éblouis, la tête fatiguée, la robe déchirée, le bouquet fané, et qu'on s'est jetée sur son lit et qu'on s'est endormie en songeant à quelque joli officier, est-ce qu'on ne se souviendrait plus qu'il y a là, sous l'herbe, dans une fosse obscure, dans un trou profond, dans l'ombre inexorable de la mort, une foule immobile, glacée et terrible, une multitude d'êtres humains déjà devenus informes, que les vers dévorent, que la désagrégation consume, qui commencent à se fondre avec la terre, qui existaient, qui travaillaient, qui pensaient, qui aimaient, et qui avaient le droit de vivre et qu'on a tués!

Ah! si l'on ne s'en souvient plus, rappelons-le à ceux qui l'oublient! Réveillez-vous, gens qui dormez! les trépassés vont défiler devant vos yeux.

EXTRAIT D'UN LIVRE INÉDIT

INTITULÉ

LE CRIME DU 2 DÉCEMBRE*.

* Par VICTOR HUGO. Ce livre sera publié prochainement. Ce sera une narration complète de l'infâme évènement de 1851. Une grande partie est déjà écrite; l'auteur recueille en ce moment des matériaux pour le reste.

Il croit à propos d'entrer dès à présent dans quelques détails au sujet de ce travail, qu'il s'est imposé comme un devoir.

L'auteur se rend cette justice qu'en écrivant cette narration, austère occupation de son exil, il a sans cesse présente à l'esprit la haute responsabilité de l'historien.

Quand elle paraîtra, cette narration soulèvera certainement de nombreuses et violentes réclamations; l'auteur s'y attend; on ne taille pas impunément dans la chair vive d'un crime contemporain, et à l'heure qu'il est tout-puissant. Quoi qu'il en soit, quelles que soient ces réclamations plus ou moins intéressées, et afin qu'on puisse en juger d'avance le mérite, l'auteur croit devoir expliquer ici de quelle façon, avec quel soin scrupuleux de la vérité cette histoire aura été écrite, ou, pour mieux dire, ce procès-verbal du crime aura été dressé.

Ce récit du 2 décembre contiendra, outre les faits généraux que personne n'ignore, un très grand nombre de faits inconnus qui y seront mis au jour pour la première fois. Plusieurs de ces faits, l'auteur les a vus, touchés, traversés; de ceux-là il peut dire : *quæque ipse vidi et quorum pars fui.* Les membres de la gauche républicaine, dont la conduite a été si intrépide, ont vu ces faits comme lui, et leur témoignage ne lui manquera pas. Pour tout le reste, l'auteur a procédé à une véritable information judiciaire; il s'est fait pour ainsi dire le juge d'instruction de l'histoire; chaque acteur du drame, chaque combattant, chaque victime, chaque témoin, est venu déposer devant lui; pour tous les faits douteux, il a confronté les dires et au besoin les personnes. En général, les historiens parlent aux faits morts; ils les touchent dans la tombe de leurs verges de juges, les font lever et les interrogent. Lui, c'est aux faits vivants qu'il a parlé.

Tous les détails du 2 décembre ont de la sorte passé sous ses yeux; il les a enregistrés tous, il les a pesés tous, aucun ne lui a échappé. L'histoire pourra compléter ce récit, mais non l'infirmer. Les magistrats manquant au devoir, il a fait leur office. Quand les témoignages directs et de vive voix lui faisaient défaut, il a envoyé sur les lieux ce qu'on pourrait appeler de réelles commissions rogatoires. Il pourrait citer tel fait pour lequel il a dressé de véritables questionnaires auxquels il a été minutieusement répondu.

Il le répète, il a soumis le 2 décembre à un long et sévère interrogatoire. Il a porté le flambeau aussi loin et aussi avant qu'il a pu. Il a, grâce à cette enquête, en sa possession près de deux cents dossiers dont ce livre sortira. Il n'est pas un fait de ce récit derrière lequel, quand l'ouvrage sera publié, l'auteur ne puisse mettre un nom. On comprendra qu'il s'en abstienne, on comprendra même qu'il substitue quelque-

fois aux noms propres et même à de certaines indications de lieux, des désignations aussi peu transparentes que possible, en présence des proscriptions pendantes. Il ne veut pas fournir une liste supplémentaire à M. Bonaparte.

Certes, pas plus dans ce récit du 2 décembre que dans le livre qu'il publie en ce moment, l'auteur n'est « impartial », comme on a l'habitude de dire quand on veut louer un historien. L'impartialité, étrange vertu que Tacite n'a pas. Malheur à qui resterait impartial devant les plaies saignantes de la liberté ! En présence du fait de décembre 1851, l'auteur sent toute la nature humaine se soulever en lui, il ne s'en cache point, et l'on doit s'en apercevoir en le lisant. Mais chez lui la passion pour la vérité égale la passion pour le droit. L'homme indigné ne ment pas. Cette histoire du 2 décembre donc, il le déclare au moment d'en citer quelques pages, aura été écrite, on vient de voir comment, dans les conditions de la réalité la plus absolue.

Nous jugeons utile d'en détacher dès à présent et d'en publier ici même un chapitre [1] qui, nous le pensons, frappera les esprits, en ce qu'il jette un jour nouveau sur le « succès » de M. Bonaparte. Grâce aux réticences des historiographes officiels du 2 décembre, on ne sait pas assez combien le coup d'État a été près de sa perte et on ignore tout à fait par quel moyen il s'est sauvé. Mettons ce fait spécial sous les yeux du lecteur.

JOURNÉE DU 4 DÉCEMBRE.

....

....

....

LE COUP D'ÉTAT AUX ABOIS.

I

« La résistance avait pris des proportions inattendues.

« Le combat était devenu menaçant; ce n'était plus un combat, c'était une bataille, et qui s'engageait de toutes parts. A l'Élysée et dans les ministères les gens pâlissaient; on avait voulu des barricades, on en avait.

« Tout le centre de Paris se couvrait de redoutes improvisées; les quartiers barricadés formaient une sorte d'immense trapèze compris entre les Halles et la rue Rambuteau d'une part et les boulevards de l'autre, et limité à l'est par la rue du Temple et à l'ouest par la rue Montmartre. Ce vaste réseau de rues, coupé en tous sens de redoutes et de retranchements, prenait d'heure en heure un aspect plus terrible et devenait une sorte de forteresse. Les combattants des barricades poussaient leurs grand'gardes jusque sur les quais. En dehors du trapèze que nous venons d'indiquer, les barri-

[1] L'auteur a voulu réserver uniquement au livre *Napoléon-le-Petit* ce chapitre, qui en fait partie intégrante. Il a donc récrit, pour l'*Histoire d'un Crime*, le récit de la Journée du 4 Décembre, avec de nouveaux faits, et à un autre point de vue.

IMPRIMERIE NATIONALE

cades montaient, nous l'avons dit, jusque dans le faubourg Saint-Martin et aux alentours du canal. Le quartier des écoles, où le comité de résistance avait envoyé le représentant de Flotte, était plus soulevé encore que la veille; la banlieue prenait feu; on battait le rappel aux Batignolles; Madier de Montjau agitait Belleville; trois barricades énormes se construisaient à la Chapelle-Saint-Denis. Dans les rues marchandes les bourgeois livraient leurs fusils, les femmes faisaient de la charpie. — Cela marche! Paris est parti! nous criait B***[1] entrant tout radieux au comité de résistance[2]. — D'instant en instant les nouvelles nous arrivaient; toutes les permanences des divers quartiers se mettaient en communication avec nous. Les membres du comité délibéraient et lançaient les ordres et les instructions de combat de tout côté. La victoire semblait certaine. Il y eut un moment d'enthousiasme et de joie où ces hommes, encore placés entre la vie et la mort, s'embrassèrent. — Maintenant, s'écriait Jules Favre, qu'un régiment tourne ou qu'une légion sorte, Louis Bonaparte est perdu! — Demain la République sera à l'Hôtel de Ville, disait Michel (de Bourges). Tout fermentait, tout bouillonnait; dans les quartiers les plus paisibles, on déchirait les affiches, on démontait les ordonnances. Rue Beaubourg, pendant qu'on construisait une barricade, les femmes aux fenêtres criaient : courage! L'agitation gagnait même le faubourg Saint-Germain. A l'hôtel de la rue de Jérusalem, centre de cette grande toile d'araignée que la police étend sur Paris, tout tremblait; l'anxiété était profonde, on entrevoyait la République victorieuse; dans les cours, dans les bureaux, dans les couloirs, entre commis et sergents de ville, on commençait à parler avec attendrissement de Caussidière.

« S'il faut en croire ce qui a transpiré de cette caverne, le préfet Maupas, si ardent la veille, et si odieusement lancé en avant, commençait à reculer et à défaillir. Il semblait prêter l'oreille avec terreur à ce bruit de marée montante que faisait l'insurrection, — la sainte et légitime insurrection du droit; — il bégayait, il balbutiait, le commandement s'évanouissait dans sa bouche. — *Ce petit jeune homme a la colique,* disait l'ancien préfet Carlier en le quittant. Dans cet effarement, Maupas se pendait à Morny. Le télégraphe électrique était en perpétuel dialogue de la préfecture de police au ministère de l'intérieur et du ministère de l'intérieur à la préfecture de police. Toutes les nouvelles les plus inquiétantes, tous les signes de panique et de désarroi

(1) Bastide.

(2) Un comité de résistance, chargé de centraliser l'action et de diriger le combat, avait été nommé le 2 décembre au soir par les membres de la gauche réunis en assemblée chez le représentant Lafon, quai Jemmapes, n° 2. Ce comité, qui dut changer vingt-sept fois d'asile en quatre jours, et qui, siégeant en quelque sorte jour et nuit, ne cessa pas un seul instant d'agir pendant les crises diverses du coup d'État, était composé des représentants Carnot, de Flotte, Jules Favre, Madier de Montjau, Michel (de Bourges), Schœlcher et Victor Hugo.

arrivaient coup sur coup du préfet au ministre. Morny, moins effrayé, et homme d'esprit du moins, recevait toutes ces secousses dans son cabinet. On a raconté qu'à la première il avait dit : Maupas est malade, et à cette demande : que faut-il faire ? avait répondu par le télégraphe : couchez-vous! — à la seconde il répondit encore : couchez-vous! — à la troisième, la patience lui échappant, il répondit : couchez-vous, j... f.....!

« Le zèle des agents lâchait prise et commençait à tourner casaque. Un homme intrépide, envoyé par le comité de résistance pour soulever le faubourg Saint-Marceau, est arrêté rue des Fossés-Saint-Victor, les poches pleines des proclamations et des décrets de la gauche. On le dirige vers la préfecture de police; il s'attendait à être fusillé. Comme l'escouade qui l'emmenait passait devant la Morgue, quai Saint-Michel, des coups de fusil éclatent dans la Cité ; le sergent de ville qui conduisait l'escouade dit aux soldats : Regagnez votre poste, je me charge du prisonnier. Les soldats éloignés, il coupe les cordes qui liaient les poignets du prisonnier et lui dit : — Allez-vous-en, je vous sauve la vie, n'oubliez pas que c'est moi qui vous ai mis en liberté! Regardez-moi bien pour me reconnaître.

« Les principaux complices militaires tenaient conseil ; on agitait la question de savoir s'il ne serait pas nécessaire que Louis Bonaparte quittât immédiatement le faubourg Saint-Honoré et se transportât soit aux Invalides, soit au palais du Luxembourg, deux points stratégiques plus faciles à défendre d'un coup de main que l'Élysée. Les uns opinaient pour les Invalides, les autres pour le Luxembourg. Une altercation éclata à ce sujet entre deux généraux.

« C'est dans ce moment-là que l'ancien roi de Westphalie, Jérôme Bonaparte, voyant le coup d'État chanceler et prenant quelque souci du lendemain, écrivit à son neveu cette lettre significative :

« Mon cher neveu,

« Le sang français a coulé, arrêtez-en l'effusion par un sérieux appel au « peuple. Vos sentiments sont mal compris. La seconde proclamation, dans « laquelle vous parlez du plébiscite, est mal reçue du peuple, qui ne le con- « sidère pas comme le rétablissement du droit de suffrage. La liberté est « sans garantie si une assemblée ne contribue pas à la constitution de la « République. L'armée a la haute main. C'est le moment de compléter la « victoire matérielle par une victoire morale, et ce qu'un gouvernement ne « peut faire quand il est battu, il doit le faire quand il est victorieux. Après « avoir détruit les vieux partis, opérez la restauration du peuple ; proclamez « que le suffrage universel, sincère, et agissant en harmonie avec la plus

« grande liberté, nommera le président et l'Assemblée constituante pour sau-
« ver et restaurer la République.

« C'est au nom de la mémoire de mon frère, et en partageant son hor-
« reur pour la guerre civile, que je vous écris; croyez-en ma vieille expé-
« rience, et songez que la France, l'Europe et la postérité seront appelées à
« juger votre conduite.

« Votre oncle affectionné,

« JÉRÔME BONAPARTE. »

« Place de la Madeleine, les deux représentants Fabvier et Crestin se rencontraient et s'abordaient. Le général Fabvier faisait remarquer à son collègue quatre pièces de canon attelées qui tournaient bride, quittaient le boulevard et prenaient au galop la direction de l'Élysée. — Est-ce que l'Élysée serait déjà sur la défensive? disait le général. — Et Crestin, lui montrant au delà de la place de la Révolution la façade du palais de l'Assemblée, répondait : — Général, demain nous serons là. — Du haut de quelques mansardes qui ont vue sur la cour des écuries de l'Élysée, on remarquait depuis le matin dans cette cour trois voitures de voyage attelées et chargées, les postillons en selle, et prêtes à partir.

« L'impulsion était donnée en effet, l'ébranlement de colère et de haine devenait universel, le coup d'État semblait perdu; une secousse de plus, et Louis Bonaparte tombait. Que la journée s'achevât comme elle avait commencé, et tout était dit. Le coup d'État touchait au désespoir. L'heure des résolutions suprêmes était venue. Qu'allait-il faire? Il fallait qu'il frappât un grand coup, un coup inattendu, un coup effroyable. Il était réduit à cette situation : périr, — ou se sauver affreusement.

« Louis Bonaparte n'avait pas quitté l'Élysée. Il se tenait dans un cabinet du rez-de-chaussée, voisin de ce splendide salon doré, où, enfant, en 1815, il avait assisté à la seconde abdication de Napoléon. Il était là, seul; l'ordre était donné de ne laisser pénétrer personne jusqu'à lui. De temps en temps la porte s'entre-bâillait, et la tête grise du général Roguet, son aide de camp, apparaissait. Il n'était permis qu'au général Roguet d'ouvrir cette porte et d'entrer. Le général apportait les nouvelles, de plus en plus inquiétantes, et terminait fréquemment par ces mots : cela ne va pas, ou : cela va mal. Quand il avait fini, Louis Bonaparte, accoudé à une table, assis, les pieds sur les chenets, devant un grand feu, tournait à demi la tête sur le dossier de son fauteuil et, de son inflexion de voix la plus flegmatique, sans émotion apparente, répondait invariablement ces quatre mots : — Qu'on exécute mes ordres! — La dernière fois que le général Roguet entra de la sorte avec de mauvaises nouvelles, il était près d'une heure, — lui-même a ra-

conté depuis ces détails, à l'honneur de l'impassibilité de son maître, — il informa le prince que les barricades dans les rues du centre tenaient bon et se multipliaient; que sur les boulevards les cris : à bas le dictateur! — (il n'osa dire : à bas Soulouque!) — et les sifflets éclataient partout au passage des troupes; que devant la galerie Jouffroy un adjudant-major avait été poursuivi par la foule, et qu'au coin du café Cardinal un capitaine d'état-major avait été précipité de son cheval. Louis Bonaparte se souleva à demi de son fauteuil, et dit avec calme au général en le regardant fixement :
— Eh bien ! qu'on dise à Saint-Arnaud d'exécuter mes ordres.

« Qu'était-ce que ces ordres?

« On va le voir.

« Ici nous nous recueillons, et le narrateur pose la plume avec une sorte d'hésitation et d'angoisse. Nous abordons l'abominable péripétie de cette lugubre journée du 4, le fait monstrueux d'où est sorti tout sanglant le succès du coup d'État. Nous allons dévoiler la plus sinistre des préméditations de Louis Bonaparte; nous allons révéler, dire, détailler, raconter ce que tous les historiographes du 2 décembre ont caché, ce que le général Magnan a soigneusement omis dans son rapport, ce qu'à Paris même, là où ces choses ont été vues, on ose à peine se chuchoter à l'oreille. Nous entrons dans l'horrible.

« Le 2 décembre est un crime couvert de nuit, un cercueil fermé et muet, des fentes duquel sortent des ruisseaux de sang.

« Nous allons entr'ouvrir ce cercueil.

II

« Dès le matin, car ici, insistons sur ce point, la préméditation est incontestable, dès le matin des affiches étranges avaient été collées à tous les coins de rue; ces affiches, nous les avons transcrites, on se les rappelle. Depuis soixante ans que le canon des révolutions tonne à de certains jours dans Paris et qu'il arrive parfois au pouvoir menacé de recourir à des ressources désespérées, on n'avait encore rien vu de pareil. Ces affiches annonçaient aux citoyens que tous les attroupements, de quelque nature qu'ils fussent, seraient dispersés par la force *sans sommation*. A Paris, ville centrale de la civilisation, on croit difficilement qu'un homme aille à l'extrémité de son crime, et l'on n'avait vu dans ces affiches qu'un procédé d'intimidation hideux, sauvage, mais presque ridicule.

« On se trompait. Ces affiches contenaient en germe le plan même de Louis Bonaparte. Elles étaient sérieuses.

« Un mot sur ce qui va être le théâtre de l'acte inouï préparé et perpétré par l'homme de décembre.

« De la Madeleine au faubourg Poissonnière le boulevard était libre; depuis le théâtre du Gymnase jusqu'au théâtre de la porte Saint-Martin il était barricadé, ainsi que la rue de Bondy, la rue Meslay, la rue de Cléry, la rue de la Lune et toutes les rues qui confinent ou débouchent aux portes Saint-Denis et Saint-Martin. Au delà de la porte Saint-Martin le boulevard redevenait libre jusqu'à la Bastille, à une barricade près, qui avait été ébauchée à la hauteur du Château-d'Eau. Entre les deux portes Saint-Denis et Saint-Martin, sept ou huit redoutes coupaient la chaussée de distance en distance. Un carré de quatre barricades enfermait la porte Saint-Denis. Celle de ces quatre barricades qui regardait la Madeleine et qui devait recevoir le premier choc des troupes était construite au point culminant du boulevard, la gauche appuyée à l'angle de la rue de la Lune et la droite à la rue Mazagran. Quatre omnibus, cinq voitures de déménagement, le bureau de l'inspecteur des fiacres renversé, les colonnes vespasiennes démolies, les bancs du boulevard, les dalles de l'escalier de la rue de la Lune, la rampe de fer du trottoir arrachée tout entière et d'un seul effort par le formidable poignet de la foule, tel était cet entassement qui suffisait à peine à barrer le boulevard, fort large en cet endroit. Point de pavés à cause du macadam. La barricade n'atteignait même pas d'un bord à l'autre du boulevard et laissait un grand espace libre du côté de la rue Mazagran. Il y avait là une maison en construction. Voyant cette lacune, un jeune homme bien mis était monté sur l'échafaudage, et seul, sans se hâter, sans quitter son cigare, en avait coupé toutes les cordes. Des fenêtres voisines on l'applaudissait en riant. Un moment après l'échafaudage tombait à grand bruit, tout d'une pièce, et cet écroulement complétait la barricade.

« Pendant que cette redoute s'achevait, une vingtaine d'hommes entraient au Gymnase par la porte des acteurs, et en sortaient quelques instants après avec des fusils et un tambour trouvés dans le magasin des costumes et qui faisaient partie de ce qu'on appelle, dans le langage des théâtres, « les accessoires ». Un d'eux prit le tambour et se mit à battre le rappel. Les autres, avec des vespasiennes jetées bas, des voitures couchées sur le flanc, des persiennes et des volets décrochés de leurs gonds et de vieux décors du théâtre, construisirent à la hauteur du poste Bonne-Nouvelle une petite barricade d'avant-poste ou plutôt une lunette qui observait les boulevards Poissonnière et Montmartre et la rue Hauteville. Les troupes avaient dès le matin évacué le corps de garde. On prit le drapeau de ce corps de garde, qu'on planta sur la barricade. C'est ce drapeau qui depuis a été déclaré par les journaux du coup d'État « drapeau rouge ».

« Une quinzaine d'hommes s'installèrent dans ce poste avancé. Ils avaient des fusils, mais point ou peu de cartouches. Derrière eux, la grande barricade qui couvrait la porte Saint-Denis était occupée par une centaine de combattants au milieu desquels on remarquait deux femmes et un vieillard à cheveux blancs, appuyé de la main gauche sur une canne et tenant de la main droite un fusil. Une des deux femmes portait un sabre en bandoulière; en aidant à arracher la rampe du trottoir, elle s'était coupé trois doigts de la main à l'angle d'un barreau de fer; elle montrait sa blessure à la foule en criant : vive la République! L'autre femme, montée au sommet de la barricade, appuyée à la hampe du drapeau, escortée de deux hommes en blouse armés de fusils et présentant les armes, lisait à haute voix l'appel aux armes des représentants de la gauche; le peuple battait des mains.

« Tout ceci se faisait entre midi et une heure. Une population immense, en deçà des barricades, couvrait les trottoirs des deux côtés du boulevard, silencieuse sur quelques points, sur d'autres criant : à bas Soulouque! à bas le traître!

« Par intervalle des convois lugubres traversaient cette multitude; c'étaient des files de civières fermées, portées à bras par des infirmiers et des soldats. En tête marchaient des hommes tenant de longs bâtons auxquels pendaient des écriteaux bleus où l'on avait écrit en grosses lettres : *Service des hôpitaux militaires.* Sur les rideaux des civières on lisait : *Blessés. Ambulances* Le temps était sombre et pluvieux.

« En ce moment-là il y avait foule à la Bourse; des afficheurs y collaient sur tous les murs des dépêches annonçant les adhésions des départements au coup d'État. Les agents de change, tout en poussant à la hausse, riaient et levaient les épaules devant ces placards. Tout à coup un spéculateur très connu, et grand applaudisseur du coup d'État depuis deux jours, survient tout pâle et haletant comme quelqu'un qui s'enfuit, et dit : on mitraille sur les boulevards.

« Voici ce qui se passait :

III

« Un peu après une heure, un quart d'heure après le dernier ordre donné par Louis Bonaparte au général Roguet, les boulevards, dans toute leur longueur depuis la Madeleine, s'étaient subitement couverts de cavalerie et d'infanterie. La division Carrelet, presque entière, composée des cinq brigades de Cotte, Bourgon, Canrobert, Dulac et Reibell, et présentant un effectif de seize mille quatre cent dix hommes, avait pris position et s'était échelonnée depuis la rue de la Paix jusqu'au faubourg Poissonnière. Chaque brigade avait

avec elle sa batterie. Rien que sur le boulevard Poissonnière on comptait onze pièces de canon. Deux qui se tournaient le dos avaient été braquées, l'une à l'entrée de la rue Montmartre, l'autre à l'entrée du faubourg Montmartre, sans qu'on pût deviner pourquoi, la rue et le faubourg n'offrant même pas l'apparence d'une barricade. Les curieux, entassés sur les trottoirs et aux fenêtres, considéraient avec stupeur cet encombrement d'affûts, de sabres et de bayonnettes.

« Les troupes riaient et causaient », dit un témoin; un autre témoin dit : « Les soldats avaient un air étrange. » La plupart, la crosse en terre, s'appuyaient sur leurs fusils et semblaient à demi chancelants de lassitude, ou d'autre chose. Un de ces vieux officiers qui ont l'habitude de regarder dans le fond des yeux des soldats, le général L*** dit en passant devant le café Frascati : « Ils sont ivres. »

« Des symptômes se manifestaient.

« A un moment où la foule criait à la troupe : vive la République! à bas Louis Bonaparte! on entendit un officier dire à demi-voix : *Ceci va tourner à la charcuterie.*

« Un bataillon d'infanterie débouche par la rue Richelieu. Devant le café Cardinal il est accueilli par un cri unanime de : vive la République! Un écrivain qui était là, rédacteur d'un journal conservateur, ajoute : *A bas Soulouque!* L'officier d'état-major qui conduisait le détachement lui assène un coup de sabre qui, esquivé par l'écrivain, coupe un des petits arbres du boulevard.

« Comme le 1er de lanciers, commandé par le colonel Rochefort, arrivait à la hauteur de la rue Taitbout, un groupe nombreux couvrait l'asphalte du boulevard. C'étaient des habitants du quartier, des négociants, des artistes, des journalistes, et parmi eux quelques femmes tenant de jeunes enfants par la main. Au passage du régiment, hommes, femmes, tous crient : vive la Constitution! vive la loi! vive la République! Le colonel Rochefort — le même qui avait présidé, le 31 octobre 1851, à l'École militaire, le banquet donné par le 1er lanciers au 7e, et qui, dans ce banquet, avait prononcé ce toast : « Au prince Napoléon, au chef de l'État; il est la personnification de « l'ordre dont nous sommes les défenseurs », — ce colonel, au cri tout légal poussé par la foule, lance son cheval au milieu du groupe, à travers les chaises du trottoir; les lanciers se ruent à sa suite, et hommes, femmes, enfants, tout est sabré. « Bon nombre d'entre eux restèrent sur place », dit un apologiste du coup d'État, lequel ajoute : « Ce fut l'affaire d'un instant[1]. »

« Ce n'était là que le début.

« Vers deux heures, on braquait deux obusiers à l'extrémité du boulevard

[1] Le capitaine Mauduit, *Révolution militaire du 2 décembre*, p. 217.

Poissonnière, à cent cinquante pas de la petite barricade-lunette du poste Bonne-Nouvelle. En mettant ces pièces en batterie, les soldats du train, peu accoutumés pourtant aux fausses manœuvres, brisèrent le timon d'un caisson. — *Vous voyez bien qu'ils sont soûls!* cria un homme du peuple.

« A deux heures et demie, car il faut suivre minute à minute et pas à pas ce drame hideux, le feu s'ouvrit devant la barricade, mollement, et comme avec distraction. Il semblait que les chefs militaires eussent l'esprit à tout autre chose qu'à un combat. En effet, on va voir à quoi ils songeaient.

« Le premier coup de canon, mal ajusté, passa par-dessus toutes les barricades. Le projectile alla tuer au Château-d'Eau un jeune garçon qui puisait de l'eau dans le bassin.

« Les boutiques s'étaient fermées, et presque toutes les fenêtres. Une croisée pourtant était restée ouverte à un étage supérieur de la maison qui fait l'angle du boulevard et de la rue du Sentier. Les curieux continuaient d'affluer principalement sur le trottoir méridional. C'était de la foule, et rien de plus, hommes, femmes, enfants et vieillards, à laquelle la barricade, peu attaquée, peu défendue, faisait l'effet de la petite guerre.

« Cette barricade était un spectacle en attendant qu'elle devînt un prétexte.

IV

« Il y avait un quart d'heure environ que la troupe tiraillait et que la barricade ripostait sans qu'il y eût un blessé de part ni d'autre, quand tout à coup, comme par une commotion électrique, un mouvement extraordinaire et terrible se fit dans l'infanterie d'abord, puis dans la cavalerie. La troupe changea subitement de front.

« Les historiographes du coup d'État ont raconté qu'un coup de feu, dirigé contre les soldats, était parti de la fenêtre restée ouverte au coin de la rue du Sentier. D'autres ont dit du faîte de la maison qui fait l'angle de la rue Notre-Dame-de-Recouvrance et de la rue Poissonnière. Selon d'autres, le coup serait un coup de pistolet et aurait été tiré du toit de la haute maison qui marque le coin de la rue Mazagran. Ce coup est contesté, mais ce qui est incontestable, c'est que pour avoir tiré ce coup de pistolet problématique, qui n'est peut-être autre chose qu'une porte fermée avec bruit, un dentiste habitant la maison voisine a été fusillé. En somme, un coup de pistolet ou de fusil venant d'une des maisons du boulevard a-t-il été entendu? est-ce vrai? est-ce faux? une foule de témoins nient.

« Si le coup de feu a été tiré, il reste à éclaircir une question : a-t-il été une cause? ou a-t-il été un signal?

« Quoi qu'il en soit, subitement, comme nous venons de le dire, la cavalerie, l'infanterie, l'artillerie, firent front à la foule massée sur les trottoirs, et, sans qu'on pût deviner pourquoi, brusquement, sans motif, « sans « sommation », comme l'avaient déclaré les infâmes affiches du matin, du Gymnase jusqu'aux Bains chinois, c'est-à-dire dans toute la longueur du boulevard le plus riche, le plus vivant et le plus joyeux de Paris, une tuerie commença.

« L'armée se mit à fusiller le peuple à bout portant.

« Ce fut un moment sinistre et inexprimable : les cris, les bras levés au ciel, la surprise, l'épouvante, la foule fuyant dans toutes les directions, une grêle de balles pleuvant et remontant depuis les pavés jusqu'aux toits, en une minute les morts jonchant la chaussée, des jeunes gens tombant le cigare à la bouche, des femmes en robes de velours tuées roides par les biscaïens, deux libraires arquebusés au seuil de leurs boutiques sans avoir su ce qu'on leur voulait, des coups de fusil tirés par les soupiraux des caves et y tuant n'importe qui, le bazar criblé d'obus et de boulets, l'hôtel Sallandrouze bombardé, la Maison d'Or mitraillée, Tortoni pris d'assaut, des centaines de cadavres sur le boulevard, un ruisseau de sang rue Richelieu.

« Qu'il soit encore ici permis au narrateur de s'interrompre.

« En présence de ces faits sans nom, moi qui écris ces lignes, je le déclare, je suis un greffier, j'enregistre le crime; j'appelle la cause. Là est toute ma fonction. Je cite Louis Bonaparte, je cite Saint-Arnaud, Maupas, Morny, Magnan, Carrelet, Canrobert, Reibell, ses complices; je cite les autres encore dont on retrouvera ailleurs les noms; je cite les bourreaux, les meurtriers, les témoins, les victimes, les canons chauds, les sabres fumants, l'ivresse des soldats, le deuil des familles, les mourants, les morts, l'horreur, le sang et les larmes à la barre du monde civilisé.

« Le narrateur seul, quel qu'il fût, on ne le croirait pas. Donnons donc la parole aux faits vivants, aux faits saignants. Écoutons les témoignages.

V

« Nous n'imprimerons pas les noms des témoins, nous avons dit pourquoi, mais on reconnaîtra l'accent sincère et poignant de la réalité.

« Un témoin dit[1] :

« ... Je n'avais pas fait trois pas sur le trottoir quand la troupe qui « défilait s'arrêta tout à coup, fit volte face la figure tournée vers le midi,

[1] Nous rétablissons les noms indiqués en marge du manuscrit ou retrouvés dans les dépositions des témoins. [Jules Gouache.]

« abattit ses armes et fit feu sur la foule éperdue par un mouvement in-
« stantané.

« Le feu continua sans interruption pendant vingt minutes, dominé de « temps en temps par quelques coups de canon.

« Au premier feu, je me jetai à terre et je me traînai comme un reptile « sur le trottoir jusqu'à la première porte entr'ouverte que je pus rencontrer.

« C'était la boutique d'un marchand de vins, située au n° 180, à côté du « bazar de l'Industrie. J'entrai le dernier. La fusillade continuait toujours.

« Il y avait dans cette boutique près de cinquante personnes, et parmi « elles cinq ou six femmes, deux ou trois enfants. Trois malheureux étaient « entrés blessés, deux moururent au bout d'un quart d'heure d'horribles « souffrances; le troisième vivait encore quand je sortis de cette boutique « à quatre heures; il ne survécut pas du reste à sa blessure, ainsi que je l'ai « appris plus tard.

« Pour donner une idée du public sur lequel la troupe avait tiré, je ne « puis rien faire de mieux que de citer quelques exemples des personnes « réunies dans cette boutique.

« Quelques femmes, dont deux venaient d'acheter dans le quartier les « provisions de leur dîner; un petit clerc d'huissier envoyé en course par « son patron; deux ou trois coulissiers de la Bourse; deux ou trois proprié- « taires; quelques ouvriers, peu ou point vêtus de blouse. Un des malheu- « reux réfugiés dans cette boutique m'a produit une vive impression : « c'était un homme d'une trentaine d'années, blond, vêtu d'un paletot gris; « il se rendait avec sa femme dîner au faubourg Montmartre dans sa famille, « quand il fut arrêté sur le boulevard par le passage de la colonne de « troupes. Dans le premier moment, et dès la première décharge, sa femme « et lui tombèrent; il se releva, fut entraîné dans la boutique du marchand « de vins, mais il n'avait plus sa femme à son bras, et son désespoir ne peut « être dépeint. Il voulait à toute force, et malgré nos représentations, se faire « ouvrir la porte et courir à la recherche de sa femme au milieu de la mi- « traille qui balayait la rue. Nous eûmes les plus grandes peines à le retenir « pendant une heure. Le lendemain j'appris que sa femme avait été tuée et « que le cadavre avait été reconnu dans la cité Bergère. Quinze jours plus « tard, j'appris que ce malheureux, ayant menacé de faire subir à M. Bona- « parte la peine du talion, avait été arrêté et transporté à Brest, en destina- « tion de Cayenne. Presque tous les citoyens réunis dans la boutique du « marchand de vins appartenaient aux opinions monarchiques, et je ne ren- « contrai parmi eux qu'un ancien compositeur de *la Réforme,* du nom de « Meunier, et l'un de ses amis, qui s'avouassent républicains. Vers quatre « heures, je sortis de cette boutique. »

« Un témoin, de ceux qui croient avoir entendu le coup de feu parti de la rue Mazagran, ajoute[1] :

« Ce coup de feu, c'est pour la troupe le signal d'une fusillade dirigée « sur toutes les maisons et leurs fenêtres, dont le roulement dure au moins « trente minutes. Il est simultané depuis la porte Saint-Denis jusqu'au café « du Grand-Balcon. Le canon vient bientôt se mêler à la mousqueterie. »

« Un témoin dit[2] :

« ... A trois heures et un quart un mouvement singulier a lieu. Les sol- « dats qui faisaient face à la porte Saint-Denis opèrent instantanément un « changement de front, s'appuyant sur les maisons depuis le Gymnase, la « maison du Pont-de-Fer, l'hôtel Saint-Phar, et aussitôt un feu roulant s'exé- « cute sur les maisons et sur les personnes qui se trouvent au côté opposé, « depuis la rue Saint-Denis jusqu'à la rue Richelieu. Quelques minutes « suffisent pour couvrir les trottoirs de cadavres; les maisons sont criblées « de balles, et cette rage conserva son paroxysme pendant trois quarts « d'heure. »

« Un témoin dit[3] :

« ... Les premiers coups de canon dirigés sur la barricade Bonne-Nouvelle « avaient servi de signal au reste de la troupe, qui avait fait feu presque en « même temps sur tout ce qui se trouvait à portée de son fusil. »

« Un témoin dit[4] :

« Les paroles ne peuvent rendre un pareil acte de barbarie. Il faut en « avoir été témoin pour oser le redire et pour attester la vérité d'un fait aussi « inqualifiable.

« Un témoin dit[5] :

« Il a été tiré des coups de fusil par milliers, c'est inappréciable[6], par la « troupe, sur tout le monde inoffensif, et cela sans nécessité aucune. On « avait voulu produire une forte impression. Voilà tout. »

« Un témoin dit :

« Lorsque l'agitation était très grande sur le boulevard, la ligne, suivie « de l'artillerie et de la cavalerie, arrivait. On a vu un coup de fusil tiré du « milieu de la troupe, et il était facile de voir qu'il avait été tiré en l'air, « par la fumée qui s'élevait perpendiculairement. Alors ce fut le signal de « tirer sans sommation et de charger à la bayonnette sur le peuple. Ceci est « significatif, et prouve que la troupe voulait avoir un semblant de motif « pour commencer le massacre qui a suivi. »

[1] [Auguste Vié, rédacteur au *Vote universel.*]

[2] [Le baron de Coppens.]

[3] [Auguste Vié.]

[4] [Coppens.]

[5] [Auguste Vié.]

[6] Le témoin veut dire *incalculable*. Nous n'avons voulu rien changer au texte.

« Un témoin raconte[1] :

« ... Le canon chargé à mitraille hache les devantures des maisons depuis « le magasin du *Prophète* jusqu'à la rue Montmartre. Du boulevard Bonne-« Nouvelle on a dû tirer aussi à boulet sur la maison Billecoq, car elle a « été atteinte à l'angle du mur du côté d'Aubusson, et le boulet, après avoir « percé le mur, a pénétré dans l'intérieur. »

« Un autre témoin, de ceux qui nient le coup de feu, dit[2] :

« On a cherché à atténuer cette fusillade et ces assassinats, en prétendant « que des fenêtres de quelques maisons on avait tiré sur les troupes. Outre « que le rapport officiel du général Magnan semble démentir ce bruit, « j'affirme que les décharges ont été instantanées de la porte Saint-Denis à la « porte Montmartre, et qu'il n'y a pas eu, avant la décharge générale, un « seul coup tiré isolément, soit des fenêtres, soit par la troupe, du faubourg « Saint-Denis au boulevard des Italiens. »

« Un autre, qui n'a pas non plus entendu le coup de feu, dit[3] :

« Les troupes défilaient devant le perron de Tortoni, où j'étais depuis « vingt minutes environ, lorsque, avant qu'aucun bruit de coup de feu soit « arrivé à nous, elles s'ébranlent; la cavalerie prend le galop, l'infanterie le « pas de course. Tout d'un coup nous voyons venir du côté du boulevard « Poissonnière une nappe de feu qui s'étend et gagne rapidement. La fu-« sillade commencée, je puis garantir qu'aucune explosion n'avait précédé, « que pas un coup de fusil n'était parti des maisons depuis le café Frascati « jusqu'à l'endroit où je me tenais. Enfin, nous voyons les canons des fusils « des soldats qui étaient devant nous s'abaisser et nous menacer. Nous nous « réfugions rue Taitbout, sous une porte cochère. Au même moment les « balles passent par-dessus nous et autour de nous. Une femme est tuée à dix « pas de moi au moment où je me cachais sous la porte cochère. Il n'y avait « là, je peux le jurer, ni barricade ni insurgés; il y avait des *chaſſeurs. et du* « *gibier* qui fuyait, voilà tout. »

« Cette image « chasseurs et gibier » est celle qui vient tout d'abord à l'esprit de ceux qui ont vu cette chose épouvantable. Nous retrouvons l'image dans les paroles d'un autre témoin[4] :

« ... On voyait les gendarmes mobiles dans le bout de ma rue, et je sais « qu'il en était de même dans le voisinage, tenant leurs fusils et se tenant « eux-mêmes dans la position *du chaſſeur qui attend le départ du gibier,* c'est-à-« dire le fusil près de l'épaule pour être plus prompt à ajuster et tirer.

« Aussi, pour prodiguer les premiers soins aux blessés tombés dans la rue « Montmartre près des portes, voyait-on de distance en distance les portes

(1) [Auguste Vié.]
(2) [Jules Gouache.]
(3) [Gaspard de Cherville.]
(4) [Auguste Vié.]

« s'ouvrir, un bras s'allonger et retirer avec précipitation le cadavre ou le « moribond que les balles lui disputaient encore. »

« Un autre témoin rencontre encore la même image[1] :

« Les soldats embusqués au coin des rues attendaient les citoyens au pas- « sage *comme des chasseurs guettant leur gibier,* et, à mesure qu'ils les voyaient en- « gagés dans la rue, ils tiraient sur eux *comme sur une cible.* De nombreux « citoyens ont été tués de cette manière, rue du Sentier, rue Rougemont et « rue et Faubourg-Poissonnière.

....

« Partez, disaient les officiers aux citoyens inoffensifs qui leur deman- « daient protection. A cette parole ceux-ci s'éloignaient bien vite et avec « confiance; mais ce n'était là qu'un mot d'ordre qui signifiait : *mort,* et, « en effet, à peine avaient-ils fait quelques pas qu'ils tombaient à la ren- « verse. »

« Au moment où le feu commençait sur les boulevards, dit un autre té- « moin[2], un libraire voisin de la maison des tapis s'empressait de fermer sa « devanture, lorsque des fuyards cherchant à entrer sont soupçonnés par la « troupe ou la gendarmerie mobile, je ne sais laquelle, d'avoir fait feu sur « elles. La troupe pénètre dans la maison du libraire. Le libraire veut faire « des observations; il est seul amené devant sa porte, et sa femme et sa fille « n'ont que le temps de se jeter entre lui et les soldats qu'il tombait mort. « La femme avait la cuisse traversée et la fille était sauvée par le busc de son « corset. La femme, m'a-t-on dit, est devenue folle depuis. »

« Un autre témoin dit[3] :

« ... Les soldats pénétrèrent dans les deux librairies qui sont entre la mai- « son du *Prophète* et celle de M. Sallandrouze. Les meurtres commis sont « avérés. On a égorgé les deux libraires sur le trottoir. Les autres personnes « le furent dans les magasins. »

« Terminons par ces trois extraits, qu'on ne peut transcrire sans fris- sonner :

« Dans le premier quart d'heure de cette horreur, dit un témoin, le feu, « un moment moins vif, laisse croire à quelques citoyens qui n'étaient que « blessés qu'ils pouvaient se relever. Parmi les hommes gisant devant le *Pro- « phète,* deux se soulevèrent. L'un prit la fuite par la rue du Sentier dont « quelques mètres seulement le séparaient. Il y parvint au milieu des balles « qui emportèrent sa casquette. Le second ne put que se mettre à genoux, « et, les mains jointes, supplier les soldats de lui faire grâce; mais il tomba « à l'instant même fusillé. Le lendemain on pouvait remarquer, à côté du

[1] [H. Coste, rédacteur de *l'Avènement du peuple.*]

[2] [Auguste Vié.]

[3] [Coppens.]

« perron du *Prophète*, une place, à peine large de quelques pieds, où plus de « cent balles avaient porté[1]. »

« Un autre dit[2] :

« A l'entrée de la rue Montmartre jusqu'à la fontaine, l'espace de « soixante pas, il y avait soixante cadavres, hommes, femmes, dames, en- « fants, jeunes filles. Tous ces malheureux étaient tombés victimes des « premiers coups de feu tirés par la troupe et par la gendarmerie, placées « en face sur l'autre côté des boulevards. Tout cela fuyait aux premières dé- « tonations, faisait encore quelques pas, puis enfin s'affaissait pour ne plus « se relever. Un jeune homme s'était réfugié dans le cadre d'une porte co- « chère et s'abritait sous la saillie du mur du côté des boulevards. *Il servait « de cible* aux soldats. Après dix minutes de coups maladroits, il fut atteint « malgré tous ses efforts pour s'amincir en s'élevant, et on le vit s'affaisser « aussi pour ne plus se relever. »

« Un autre[3] :

« ... Les glaces et les fenêtres de la maison du Pont-de-Fer furent brisées. « Un homme qui se trouvait dans la cour était devenu fou de terreur. Les « caves étaient pleines de femmes qui s'y étaient sauvées inutilement. « Les soldats faisaient feu dans les boutiques et par les soupiraux des caves. « De Tortoni au Gymnase, c'était comme cela. Cela dura plus d'une « heure. »

VI

« Bornons là ces extraits. Fermons cet appel lugubre. C'est assez pour les preuves.

« L'exécration du fait est patente. Cent autres témoignages que nous avons là sous les yeux répètent presque dans les mêmes termes les mêmes faits. Il est certain désormais, il est prouvé, il est hors de doute et de question, il est visible comme le soleil que, le jeudi 4 décembre 1851, la population inoffensive de Paris, la population non mêlée au combat, a été mitraillée sans sommation et massacrée dans un simple but d'intimidation, et qu'il n'y a pas d'autre sens à donner au mot mystérieux de M. Bonaparte :

« Qu'on exécute mes ordres. »

« Cette exécution dura jusqu'à la nuit tombante. Pendant plus d'une heure ce fut sur le boulevard comme une orgie de mousqueterie et d'artillerie. La canonnade et les feux de peloton se croisaient au hasard ; à un certain moment, les soldats s'entre-tuaient. La batterie du 6e régiment d'artillerie

(1) [Coppens.] (2) [Auguste Vié.] (3) [Coppens.]

qui faisait partie de la brigade Canrobert fut démontée; les chevaux, se cabrant au milieu des balles, brisèrent les avant-trains, les roues et les timons, et de toute la batterie, en moins d'une minute, il ne resta qu'une seule pièce qui pût rouler. Un escadron entier du 1er lanciers fut obligé de se réfugier dans un hangar rue Saint-Fiacre. On compta le lendemain, dans les flammes des lances, soixante-dix trous de balle. La furie avait pris les soldats. Au coin de la rue Rougemont, au milieu de la fumée, un général agitait les bras comme pour les retenir; un chirurgien aide-major du 27e faillit être tué par des soldats qu'il voulait modérer. Un sergent dit à un officier qui lui arrêtait le bras : Lieutenant, vous trahissez. Les soldats n'avaient plus conscience d'eux-mêmes, ils étaient comme fous du crime qu'on leur faisait commettre. Il vient un moment où l'abomination même de ce que vous faites vous fait redoubler les coups. Le sang est une sorte de vin horrible; le massacre enivre.

« Il semblait qu'une main aveugle lançât la mort du fond d'une nuée. Les soldats n'étaient plus que des projectiles.

« Deux pièces étaient braquées de la chaussée du boulevard sur une seule façade de maison, le magasin Sallandrouze, et tiraient sur la façade à outrance, à toute volée, à quelques mètres de distance, à bout portant. Cette maison, ancien hôtel bâti en pierre de taille et remarquable par son perron presque monumental, fendue par les boulets comme par des coins de fer, s'ouvrait, se lézardait, se crevassait du haut en bas; les soldats redoublaient. A chaque décharge un craquement se faisait entendre. Tout à coup un officier d'artillerie arrive au galop et crie : arrêtez! arrêtez! La maison penchait en avant; un boulet de plus, elle croulait sur les canons et sur les canonniers.

« Les canonniers étaient ivres au point que, ne sachant plus ce qu'ils faisaient, plusieurs se laissèrent tuer par le recul des canons. Les balles venaient à la fois de la porte Saint-Denis, du boulevard Poissonnière et du boulevard Montmartre; les artilleurs, qui les entendaient siffler dans tous les sens à leurs oreilles, se couchaient sur leurs chevaux; les hommes du train se réfugiaient sous les caissons et derrière les fourgons; on vit des soldats, laissant tomber leur képi, s'enfuir éperdus dans la rue Notre-Dame-de-Recouvrance; des cavaliers perdant la tête tiraient leur carabine en l'air; d'autres mettaient pied à terre et se faisaient un abri de leurs chevaux. Trois ou quatre chevaux échappés couraient çà et là effarés de terreur.

« Des jeux effroyables se mêlaient au massacre. Les tirailleurs de Vincennes s'étaient établis sur une des barricades du boulevard qu'ils avaient prise à la bayonnette, et de là ils s'exerçaient au tir sur les passants éloignés. On entendait des maisons voisines ces dialogues hideux : — Je gage que je descends celui-ci. — Je parie que non. — Je parie que si. — Et le coup

partait. Quand l'homme tombait, cela se devinait à un éclat de rire. Lorsqu'une femme passait : — Tirez à la femme! criaient les officiers; tirez aux femmes!

« C'était là un des mots d'ordre; sur le boulevard Montmartre, où l'on usait beaucoup de la bayonnette, un jeune capitaine d'état-major criait : Piquez les femmes!

« Une femme crut pouvoir traverser la rue Saint-Fiacre, un pain sous le bras; un tirailleur l'abattit.

« Rue Jean-Jacques-Rousseau on n'allait pas jusque-là; une femme cria : vive la République! elle fut seulement fouettée par les soldats. Mais revenons au boulevard.

« Un passant, huissier, fut visé au front et atteint. Il tomba sur les mains et sur les genoux en criant : grâce! Il reçut treize autres balles dans le corps. Il a survécu. Par un hasard inouï, aucune blessure n'était mortelle. La balle du front avait labouré la peau et fait le tour du crâne sans le briser.

« Un vieillard de quatrevingts ans, trouvé blotti on ne sait où, fut amené devant le perron du *Prophète* et fusillé. Il tomba. — *Il ne se fera pas de bosse à la tête,* dit un soldat. Le vieillard était tombé sur un monceau de cadavres. Deux jeunes gens d'Issy, mariés depuis un mois et ayant épousé les deux sœurs, traversaient le boulevard, venant de leurs affaires. Ils se virent couchés en joue. Ils se jetèrent à genoux, ils criaient : nous avons épousé les deux sœurs! On les tua. Un marchand de coco, nommé Robert et demeurant faubourg Poissonnière, n° 97, s'enfuyait rue Montmartre, sa fontaine sur le dos. On le tua[1]. Un enfant de treize ans, apprenti sellier, passait sur le boulevard devant le café Vachette; on l'ajuste. Il pousse des cris désespérés; il tenait à la main une bride de cheval; il l'agitait en disant : je fais une commission. On le tua. Trois balles lui trouèrent la poitrine. Tout le long du boulevard on entendait les hurlements et les soubresauts des blessés que les soldats lardaient à coups de bayonnette et laissaient là sans même les achever.

« Quelques bandits prenaient le temps de voler. Un caissier d'une association dont le siège était rue de la Banque sort de sa caisse à deux heures, va rue Bergère toucher un effet, revient avec l'argent, est tué sur le boulevard. Quand on releva son cadavre, il n'avait plus sur lui ni sa bague, ni sa montre, ni la somme d'argent qu'il rapportait.

[1] On peut nommer le témoin qui a vu ce fait. Il est proscrit. C'est le représentant du peuple Versigny. Il dit :

« Je vois encore, à la hauteur de la rue du Croissant, un malheureux limonadier ambulant, sa fontaine en fer-blanc sur le dos, chanceler, puis s'affaisser sur lui-même et tomber mort contre une devanture de boutique. Lui seul, ayant pour toute arme sa sonnette, avait eu les honneurs d'un feu de peloton. »

Le même témoin ajoute : « Les soldats balayaient à coups de fusil des rues où il n'y avait pas un pavé remué, pas un combattant. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

« Sous prétexte de coups de fusil tirés sur la troupe, on entra dans dix ou douze maisons çà et là et l'on passa à la bayonnette tous ceux qu'on y trouva. Il y a à toutes les maisons du boulevard des conduits de fonte par où les eaux sales des maisons se dégorgent au dehors dans le ruisseau. Les soldats, sans savoir pourquoi, prenaient en défiance ou en haine telle maison fermée du haut en bas, muette, morne, et qui, comme toutes les maisons du boulevard, semblait inhabitée, tant elle était silencieuse. Ils frappaient à la porte, la porte s'ouvrait, ils entraient. Un moment après on voyait sortir de la bouche des conduits de fonte un flot rouge et fumant. C'était du sang.

« Un capitaine, les yeux hors de la tête, criait aux soldats : Pas de quartier! Un chef de bataillon vociférait : Entrez dans les maisons et tuez tout!

« On entendait des sergents dire : *Tapez sur les bédouins, ferme sur les bédouins!* — « Du temps de l'oncle, raconte un témoin, les soldats appelaient les bour-« geois pékins. Actuellement nous sommes des bédouins. Lorsque les soldats « massacraient les habitants, c'était au cri de : *Hardi sur les bédouins!* »

« Au cercle de Frascati, où plusieurs habitués, entre autres un vieux général, étaient réunis, on entendait ce tonnerre de mousqueterie et de canonnade, et l'on ne pouvait croire qu'on tirât à balle. On riait et l'on disait : « C'est à poudre. Quelle mise en scène! Quel comédien que ce Bonaparte-là! » On se croyait au Cirque. Tout à coup les soldats entrent, furieux, et veulent fusiller tout le monde. On ne se doutait pas du danger qu'on courait. On riait toujours. Un témoin nous disait : *Nous croyions que cela faisait partie de la bouffonnerie.* Cependant, les soldats menaçant toujours, on finit par comprendre. — *Tuons tout!* disaient-ils. Un lieutenant qui reconnut le vieux général les en empêcha. Pourtant un sergent disait : *Lieutenant, f.....-nous la paix; ce n'est pas votre affaire, c'est la nôtre.*

« Les soldats tuaient pour tuer. Un témoin dit : « On a fusillé dans les cours « des maisons jusqu'aux chevaux, jusqu'aux chiens. »

« Dans la maison qui fait, avec Frascati, l'angle de la rue Richelieu, on voulait arquebuser tranquillement même les femmes et les enfants; ils étaient déjà en tas pour cela en face d'un peloton quand un colonel survint; il sursit au meurtre, parqua ces pauvres êtres tremblants dans le passage des Panoramas, dont il fit fermer les grilles, et les sauva. Un écrivain distingué, M. Lireux, ayant échappé aux premières balles, fut promené deux heures durant, de corps de garde en corps de garde, pour être fusillé. Il fallut des miracles pour le sauver. Le célèbre artiste Sax, qui se trouvait par occasion dans le magasin de musique de Brandus, allait y être fusillé, quand un général le reconnut. Partout ailleurs on tua au hasard.

« Le premier qui fut tué dans cette boucherie, — l'histoire garde aussi le

nom du premier massacré de la Saint-Barthélemy, — s'appelait Théodore Debaecque, et demeurait dans la maison du coin de la rue du Sentier, par laquelle le carnage commença.

VII

« La tuerie terminée, — c'est-à-dire à la nuit noire, on avait commencé en plein jour, — on n'enleva pas les cadavres; ils étaient tellement pressés que rien que devant une seule boutique, la boutique de Barbedienne, on en compta trente-trois. Chaque carré de terre découpé dans l'asphalte au pied des arbres du boulevard était un réservoir de sang. « Les morts, dit un « témoin, étaient entassés en monceaux, les uns sur les autres, vieillards, « enfants, blouses et paletots réunis dans un indescriptible pêle-mêle, têtes, « bras, jambes, confondus. »

« Un autre témoin décrit ainsi un groupe de trois individus : « Deux « étaient renversés sur le dos; un troisième, s'étant embarrassé dans leurs « jambes, était tombé sur eux. » Les cadavres isolés étaient rares, on les remarquait plus que les autres. Un jeune homme bien vêtu était assis, adossé à un mur, les jambes écartées, les bras à demi croisés, un jonc de Verdier dans la main droite, et semblait regarder; il était mort. Un peu plus loin les balles avaient cloué contre une boutique un adolescent en pantalon de velours de coton, qui tenait à la main des épreuves d'imprimerie. Le vent agitait ces feuilles sanglantes sur lesquelles le poignet du mort s'était crispé. Un pauvre vieux, à cheveux blancs, était étendu au milieu de la chaussée, avec son parapluie à côté de lui. Il touchait presque du coude un jeune homme en bottes vernies et en gants jaunes qui gisait ayant encore le lorgnon dans l'œil. A quelques pas était couchée, la tête sur le trottoir, les pieds sur le pavé, une femme du peuple qui s'enfuyait son enfant dans les bras. La mère et l'enfant étaient morts, mais la mère n'avait pas lâché l'enfant.

« Ah! vous me direz, monsieur Bonaparte, que vous n'avez pas pu faire autrement, que vous en êtes bien fâché, mais que c'est un malheur; qu'en présence de Paris prêt à se soulever il a bien fallu prendre un parti et que vous avez été acculé à cette nécessité; et que, quant au coup d'État, vous aviez des dettes, que vos ministres avaient des dettes, que vos aides de camp avaient des dettes, que vos valets de pied avaient des dettes, que vous répondiez de tout, qu'on n'est pas prince, que diable! pour ne pas manger de temps en temps quelques millions de trop; qu'il faut bien s'amuser un peu et jouir de la vie; que c'est la faute à l'Assemblée qui n'a pas su comprendre cela et qui voulait vous condamner à quelque chose comme deux maigres millions par an, et, qui plus est, vous forcer de quitter le pouvoir

au bout de vos quatre ans et d'exécuter la Constitution; qu'on ne peut pas, après tout, sortir de l'Élysée pour entrer à Clichy; que vous aviez en vain eu recours aux petits expédients prévus par l'article 405; que les scandales approchaient, que la presse démagogique jasait, que l'affaire des lingots d'or allait éclater, que vous devez du respect au nom de Napoléon, et que, ma foi, n'ayant plus d'autre choix, plutôt que d'être un des vulgaires escrocs du code, vous avez mieux aimé être un des grands assassins de l'histoire!

« Donc, au lieu de vous souiller, ce sang vous a lavé. Fort bien.

« Je continue.

VIII

« Quand ce fut fini, Paris vint voir; la foule afflua dans ces lieux terribles; on la laissa faire. C'était le but du massacreur. Louis Bonaparte n'avait pas fait cela pour le cacher.

« Le côté sud du boulevard était couvert de papiers de cartouches déchirées, le trottoir du côté nord disparaissait sous les plâtras détachés par les balles des façades des maisons, et était tout blanc comme s'il avait neigé; les flaques de sang faisaient de larges taches noirâtres dans cette neige de débris. Le pied n'évitait un cadavre que pour rencontrer des éclats de vitre, de plâtre ou de pierre; certaines maisons étaient si écrasées de mitraille et de boulets qu'elles semblaient prêtes à crouler, entre autres la maison Sallandrouze dont nous avons parlé et le magasin de deuil au coin du faubourg Montmartre. « La maison Billecoq, dit un témoin, est encore aujourd'hui « étayée par de fortes pièces en bois et la façade sera en partie reconstruite. « La maison des tapis est percée à jour en plusieurs endroits [1]. » Un autre témoin dit : « Toutes les maisons, depuis le cercle des étrangers jusqu'à la « rue Poissonnière, étaient littéralement criblées de balles, du côté droit « du boulevard surtout. Une des grandes glaces du magasin de la *Petite Jean-« nette* en avait reçu certainement plus de deux cents pour sa part. Il n'y avait « pas une fenêtre qui n'eût la sienne. On respirait une atmosphère de sal-« pêtre [2]. » Trente-sept cadavres étaient entassés dans la cité Bergère, et les passants pouvaient les compter à travers la grille. Une femme était arrêtée à l'angle de la rue Richelieu. Elle regardait. Tout à coup elle s'aperçoit qu'elle a les pieds mouillés : — Tiens, dit-elle, il a donc bien plu; j'ai les pieds dans l'eau. — Non, madame, lui dit un passant, ce n'est pas de l'eau. — Elle avait les pieds dans une mare de sang.

[1] Auguste Vié. — [2] G. de Cherville.

« Rue Grange-Batelière on voyait dans un coin trois cadavres entièrement nus.

« Pendant la tuerie, les barricades du boulevard avaient été enlevées par la brigade Bourgon. Les cadavres des défenseurs de la barricade de la porte Saint-Denis dont nous avons parlé en commençant ce récit furent entassés devant la porte de la maison Jouvin. Mais, dit un témoin, « ce n'était rien « comparé aux monceaux de morts qui couvraient le boulevard ».

« A deux pas du théâtre des Variétés, la foule s'arrêtait devant une casquette pleine de cervelle et de sang accrochée à une branche d'arbre.

« Un témoin dit : « Un peu plus loin que les Variétés, je rencontre un « cadavre, la face contre terre; je veux le relever, aidé de quelques personnes; « des soldats nous repoussent... Un peu plus loin il y avait deux corps, un « homme et une femme, puis un seul, un ouvrier... » (nous abrégeons...) « De la rue Montmartre à la rue du Sentier, *on marchait littéralement dans le « sang :* il couvrait le trottoir dans certains endroits d'une épaisseur de quelques « lignes, et, sans hyperbole, sans exagération, *il fallait des précautions* pour « ne pas y mettre les pieds. Je comptai là trente-trois cadavres. Ce spectacle « était au-dessus de mes forces; je sentais de grosses larmes sillonner mes joues. « Je demandai à traverser la chaussée pour rentrer chez moi, ce qui me fut « *accordé*[1]. »

« Un témoin dit : « L'aspect du boulevard était horrible. *Nous marchions « dans le sang, à la lettre.* Nous comptâmes dix-huit cadavres dans une lon- « gueur de vingt ou vingt-cinq pas. »

« Un témoin, marchand de la rue du Sentier, dit : « J'ai fait le trajet du « boulevard du Temple chez moi; je suis rentré avec un pouce de sang à mon « pantalon. »

« Le représentant Versigny raconte : « Nous apercevions au loin, jusque « près la porte Saint-Denis, les immenses feux des bivouacs de la troupe. « C'était, avec quelques rares lampions, la seule clarté qui permît de se « retrouver au milieu de cet affreux carnage. Le combat du jour n'était rien « à côté de ces cadavres et de ce silence. R... et moi, nous étions anéantis. « Un citoyen vint à passer; sur une de mes exclamations, il s'approcha, me « prit la main et me dit : — Vous êtes républicain, moi j'étais ce qu'on « appelait un ami de l'ordre, un réactionnaire; mais il faudrait être aban- « donné de Dieu pour ne pas exécrer cette effroyable orgie. La France est « déshonorée! Et il nous quitta en sanglotant. »

« Un témoin qui nous permet de le nommer, un légitimiste, l'honorable M. de Cherville, déclare : « ... Le soir, j'ai voulu recommencer ces tristes

[1] G. de Cherville.

« investigations. Je rencontrai, rue Le Peletier, MM. Bouillon et Gervais (de « Caen); nous fîmes quelques pas ensemble, et je glissai. Je me retins à « M. Bouillon. Je regardai à mes pieds. J'avais marché dans une large flaque « de sang. Alors M. Bouillon me raconta que le matin, étant à sa fenêtre, il « avait vu le pharmacien dont il me montrait la boutique, occupé à en « fermer la porte. Une femme tomba, le pharmacien se précipita pour la re- « lever; au même instant un soldat l'ajusta et le frappa à dix pas d'une balle « dans la tête. M. Bouillon, indigné et oubliant son propre danger, cria aux « passants qui étaient là : Vous témoignerez tous de ce qui vient de se « passer. »

« Vers onze heures du soir, quand les bivouacs furent allumés partout, M. Bonaparte permit qu'on s'amusât. Il y eut sur le boulevard comme une fête de nuit. Les soldats riaient et chantaient en jetant au feu les débris des barricades, puis, comme à Strasbourg et à Boulogne, vinrent les distributions d'argent. Écoutons ce que raconte un témoin : « J'ai vu, à la porte Saint- « Denis, un officier d'état-major remettre deux cents francs au chef d'un dé- « tachement de vingt hommes en lui disant : — Le prince m'a chargé de « vous remettre cet argent, pour être distribué à vos braves soldats. Il ne « bornera pas là les témoignages de sa satisfaction. — Chaque soldat a reçu « dix francs [1]. »

« Le soir d'Austerlitz, l'empereur disait : Soldats, je suis content de vous.

« Un autre ajoute : « Les soldats, le cigare à la bouche, narguaient les « passants et faisaient sonner l'argent qu'ils avaient dans la poche. » Un autre dit : « Les officiers cassaient les rouleaux de louis *comme des bâtons « de chocolat.* »

« Les sentinelles ne permettaient qu'aux femmes de passer; si un homme se présentait, on lui criait : au large! Des tables étaient dressées dans les bivouacs; officiers et soldats y buvaient. La flamme des brasiers se reflétait sur tous ces visages joyeux. Les bouchons et les capsules blanches du vin de Champagne surnageaient sur les ruisseaux rouges de sang. De bivouac à bivouac on s'appelait avec de grands cris et des plaisanteries obscènes. On se saluait : vivent les gendarmes! vivent les lanciers! et tous ajoutaient : vive Louis-Napoléon! On entendait le choc des verres et le bruit des bouteilles brisées. Çà et là, dans l'ombre, une bougie de cire jaune ou une lanterne à la main, des femmes rôdaient parmi les cadavres, regardant l'une après l'autre ces faces pâles et cherchant celle-ci son fils, celle-ci son père, celle-là son mari.

[1] H. Coste.

IX

« Délivrons-nous tout de suite de ces affreux détails.

« Le lendemain 5, au cimetière Montmartre, on vit une chose épouvantable.

« Un vaste espace, resté vague jusqu'à ce jour, fut « utilisé » pour l'inhumation provisoire de quelques-uns des massacrés. Ils étaient ensevelis la tête hors de terre, afin que leurs familles pussent les reconnaître. La plupart, les pieds dehors, avec un peu de terre sur la poitrine. La foule allait là, le flot des curieux vous poussait, on errait au milieu des sépultures, et par instants on sentait la terre plier sous soi; on marchait sur le ventre d'un cadavre. On se retournait, on voyait sortir de terre des bottes, des sabots ou des brodequins de femme; de l'autre côté était la tête que votre pression sur le corps faisait remuer.

« Un témoin illustre, le grand statuaire David, aujourd'hui proscrit et errant hors de France, dit : « J'ai vu au cimetière Montmartre une quarantaine de cadavres encore vêtus de leurs habits; on les avait placés à côté « l'un de l'autre; quelques pelletées de terre les cachaient jusqu'à la tête, « qu'on avait laissée découverte, afin que les parents les reconnussent. Il y « avait si peu de terre qu'on voyait les pieds encore à découvert, et le public « marchait sur ces corps, ce qui était horrible. Il y avait là de nobles têtes de « jeunes hommes tout empreintes de courage; au milieu était une pauvre « femme, la domestique d'un boulanger, qui avait été tuée en portant le pain « aux pratiques de son maître, et à côté une belle jeune fille, marchande de « fleurs sur le boulevard. Ceux qui cherchaient des personnes disparues « étaient obligés de fouler aux pieds les corps afin de pouvoir regarder de « près les têtes. J'ai entendu un homme du peuple dire avec une expression « d'horreur : On marche comme sur un tremplin. »

« La foule continua de se porter aux divers lieux où des victimes avaient été déposées, notamment cité Bergère; si bien que ce même jour, 5, comme la multitude croissait et devenait importune, et qu'il fallait éloigner les curieux, on put lire sur un grand écriteau à l'entrée de la cité Bergère ces mots en lettres majuscules : *Ici il n'y a plus de cadavres.*

« Les trois cadavres nus de la rue Grange-Batelière ne furent enlevés que le 5 au soir.

« On le voit et nous y insistons, dans le premier moment et pour le profit qu'il en voulait faire, le coup d'État ne chercha pas le moins du monde à cacher son crime; la pudeur ne lui vint que plus tard; le premier jour,

bien au contraire, il l'étala. L'atrocité ne suffisait pas, il fallait le cynisme. Massacrer n'était que le moyen, terrifier était le but.

X

« Ce but fut-il atteint?

« Oui.

« Immédiatement, dès le soir du 4 décembre, le bouillonnement public tomba. La stupeur glaça Paris. L'indignation qui élevait la voix devant le coup d'État se tut subitement devant le carnage. Ceci ne ressemblait plus à rien de l'histoire. On sentit qu'on avait affaire à quelqu'un d'inconnu.

« Crassus a écrasé les gladiateurs; Hérode a égorgé les enfants; Charles IX a exterminé les huguenots, Pierre de Russie les strélitz, Méhémet-Ali les mameluks, Mahmoud les janissaires; Danton a massacré les prisonniers. Louis Bonaparte venait d'inventer un massacre nouveau, le massacre des passants.

« Ce massacre termina la lutte. Il y a des heures où ce qui devrait exaspérer les peuples, les consterne. La population de Paris sentit qu'elle avait le pied d'un bandit sur la gorge. Elle ne se débattit plus. Ce même soir, Mathieu (de la Drôme) entra dans le lieu où siégeait le comité de résistance et nous dit : « Nous ne sommes plus à Paris, nous ne sommes plus sous la Ré-«publique; nous sommes à Naples et chez le roi Bomba. »

« A partir de ce moment, quels que fussent les efforts du comité, des représentants républicains et de leurs courageux auxiliaires, il n'y eut plus, sur quelques points seulement, par exemple à cette barricade du Petit-Carreau où tomba si héroïquement Denis Dussoubs, le frère du représentant, qu'une résistance qui ressemblait moins à un combat qu'aux dernières convulsions du désespoir. Tout était fini. Louis Bonaparte avait noyé la République dans le sang de Paris.

« Le lendemain 5, les troupes victorieuses paradaient sur les boulevards. On vit un général montrer son sabre nu au peuple et crier : *La République, la voilà!*

« Ainsi un égorgement infâme, le massacre des passants, voilà ce que contenait, comme nécessité suprême, la « mesure » du 2 décembre. Pour l'entreprendre, il fallait être un traître; pour la faire réussir, il fallait être un meurtrier.

« C'est par ce procédé que le coup d'État conquit la France et vainquit Paris. Oui, Paris! On a besoin de se le répéter à soi-même, c'est à Paris que cela s'est passé!

« Grand Dieu! les baskirs sont entrés dans Paris la lance haute en chantant

leur chant sauvage, Moscou avait été brûlé; les prussiens sont entrés dans Paris, on avait pris Berlin; les autrichiens sont entrés dans Paris, on avait bombardé Vienne; les anglais sont entrés dans Paris, le camp de Boulogne avait menacé Londres; ils sont arrivés à nos barrières, ces hommes de tous les peuples, tambours battants, clairons en tête, drapeaux déployés, sabres nus, canons roulants, mèches allumées, ivres, ennemis, vainqueurs, vengeurs, criant avec rage devant les dômes de Paris les noms de leurs capitales, Londres, Berlin, Vienne, Moscou! Eh bien! dès qu'ils ont mis le pied sur le seuil de cette ville, dès que le sabot de leurs chevaux a sonné sur le pavé de nos rues, autrichiens, anglais, prussiens, russes, tous, en pénétrant dans Paris, ont entrevu dans ces murs, dans ces édifices, dans ce peuple, quelque chose de prédestiné, de vénérable et d'auguste; tous ont senti la sainte horreur de la ville sacrée; tous ont compris qu'ils avaient là, devant eux, non la ville d'un peuple, mais la ville du genre humain; tous ont baissé l'épée levée! Oui, massacrer les parisiens, traiter Paris en place prise d'assaut, mettre à sac un quartier de Paris, violer la seconde Ville Éternelle, assassiner la civilisation dans son sanctuaire, mitrailler les vieillards, les enfants et les femmes dans cette grande enceinte, foyer du monde, ce que Wellington avait défendu à ses montagnards demi-nus, ce que Schwartzenberg avait interdit à ses croates, ce que Blücher n'avait pas permis à sa landwehr, ce que Platow n'avait pas osé faire faire par ses cosaques, toi, tu l'as fait faire par des soldats français, misérable! »

LIVRE QUATRIÈME.

LES AUTRES CRIMES.

I

QUESTIONS SINISTRES.

Quel est le total des morts?

Louis Bonaparte, sentant venir l'histoire et s'imaginant que les Charles IX peuvent atténuer les Saint-Barthélemy, a publié, comme pièce *justificative,* un état dit « officiel » des « personnes décédées ». On remarque dans cette *liste alphabétique*[1] des mentions comme celles-ci : — Adde, libraire, boulevard Poissonnière, 17, tué chez lui. — Boursier, enfant de sept ans et demi, tué rue Tiquetonne. — Belval, ébéniste, rue de la Lune, 10, tué chez lui. — Coquard, propriétaire à Vire (Calvados), tué boulevard Montmartre. — Debaecque, négociant, rue du Sentier, 45, tué chez lui. — De Couvercelle, fleuriste, rue Saint-Denis, 257, tué chez lui. — Labilte, bijoutier, boulevard Saint-Martin, 63, tué chez lui. — Monpelas, parfumeur, rue Saint-Martin, 181, tué chez lui. — Demoiselle Gressier, femme de ménage, faubourg Saint-Martin, 209, tuée boulevard Montmartre. — Femme Guilard, dame de comptoir, faubourg Saint-Denis, 77, tuée boulevard Saint-Denis. — Femme Garnier, dame de confiance, boulevard Bonne-Nouvelle, 6, tuée boulevard Saint-Denis. — Femme Ledaust, femme de ménage, passage du Caire, à la Morgue. — Françoise Noël, giletière, rue des Fossés-Montmartre, 20, morte à la Charité. — Le comte Poninski, rentier, rue de la Paix, 32, tué boulevard Montmartre. — Femme Raboisson, couturière, morte à la maison nationale de santé. — Femme Vidal, rue du Temple, 97, morte à l'Hôtel-Dieu. — Femme Seguin, brodeuse, rue Saint-Martin, 240, morte à l'hospice Beaujon. — Demoiselle Simas, demoiselle de boutique, rue du Temple, 196, morte à l'hospice Beaujon. — Thirion de Montauban, propriétaire, rue de Lancry, 10, tué sur sa porte, etc., etc.

[1] L'employé qui a dressé cette liste est, nous le savons, un statisticien savant et exact, il a dressé cet état de bonne foi, nous n'en doutons pas. Il a constaté ce qu'on lui a montré et ce qu'on lui a laissé voir, mais il n'a rien pu sur ce qu'on lui a caché. Le champ reste aux conjectures.

Abrégeons. Louis Bonaparte, dans ce document, avoue *cent quatrevingt-onze* assassinats.

Cette pièce enregistrée pour ce qu'elle vaut, quel est le vrai total? Quel est le chiffre réel des victimes? De combien de cadavres le coup d'État de décembre est-il jonché? Qui peut le dire? Qui le sait? Qui le saura jamais? Comme on l'a vu plus haut, un témoin dépose : « Je comptai là trente-trois cadavres »; un autre, sur un autre point du boulevard, dit : « Nous comptâmes dix-huit cadavres dans une longueur de vingt ou vingt-cinq pas »; un autre, placé ailleurs, dit : « Il y avait là, dans soixante pas, plus de soixante cadavres. » L'écrivain si longtemps menacé de mort nous a dit à nous-même : « J'ai vu de mes yeux plus de huit cents morts dans toute la longueur du boulevard. » Maintenant cherchez, calculez ce qu'il faut de crânes brisés et de poitrines défoncées par la mitraille pour couvrir de sang « à la lettre » un demi-quart de lieue de boulevards. Faites comme les femmes, comme les sœurs, comme les filles, comme les mères désespérées, prenez un flambeau, allez-vous-en dans cette nuit, tâtez à terre, tâtez le pavé, tâtez le mur, ramassez les cadavres, questionnez les spectres, et comptez, si vous pouvez.

Le nombre des victimes! On en est réduit aux conjectures. C'est là une question que l'histoire réserve. Cette question, nous prenons, quant à nous, l'engagement de l'examiner et de l'approfondir plus tard.

Le premier jour, Louis Bonaparte étala sa tuerie. Nous avons dit pourquoi. Cela lui était utile. Après quoi, ayant tiré de la chose tout le parti qu'il en voulait, il la cacha. On donna l'ordre aux gazettes élyséennes de se taire, à Magnan d'omettre, aux historiographes d'ignorer. On enterra les morts après minuit, sans flambeaux, sans convois, sans chants, sans prêtres, furtivement. Défense aux familles de pleurer trop haut.

Et il n'y a pas eu seulement le massacre du boulevard, il y a eu le reste, il y a eu les fusillades sommaires, les exécutions inédites.

Un des témoins que nous avons interrogés demandait à un chef de bataillon de la gendarmerie mobile, laquelle s'est distinguée dans ces égorgements : Eh bien, voyons! le chiffre? Est-ce quatre cents? — L'homme a haussé les épaules. — Est-ce six cents? — L'homme a hoché la tête. — Est-ce huit cents? — Mettez douze cents, a dit l'officier, et vous n'y serez pas encore.

A l'heure qu'il est, personne ne sait au juste ce que c'est que le 2 décembre, ce qu'il a fait, ce qu'il a osé, qui il a tué, qui il a enseveli, qui il a enterré. Dès le matin du crime, les imprimeries ont été mises sous scellé, la parole a été supprimée par Louis Bonaparte, homme de silence et de nuit. Le 2, le 3, le 4, le 5 et depuis, la vérité a été prise à la gorge et étran-

glée au moment où elle allait parler. Elle n'a pas même pu jeter un cri. Il a épaissi l'obscurité sur son guet-apens, et il a en partie réussi. Quels que soient les efforts de l'histoire, le 2 décembre plongera peut-être longtemps encore dans une sorte d'affreux crépuscule. Ce crime est composé d'audace et d'ombre; d'un côté il s'étale cyniquement au grand jour, de l'autre il se dérobe et s'en va dans la brume. Effronterie oblique et hideuse qui cache on ne sait quelles monstruosités sous son manteau.

Ce qu'on entrevoit suffit. D'un certain côté du 2 décembre tout est ténèbres, mais on voit des tombes dans ces ténèbres.

Sous ce grand attentat, on distingue confusément une foule d'attentats. La Providence le veut ainsi; elle attache aux trahisons des nécessités. Ah! tu te parjures! ah! tu violes ton serment! ah! tu enfreins le droit et la justice! Eh bien! prends une corde, car tu seras forcé d'étrangler; prends un poignard, car tu seras forcé de poignarder; prends une massue, car tu seras forcé d'écraser; prends de l'ombre et de la nuit, car tu seras forcé de te cacher. Un crime appelle l'autre; l'horreur est pleine de logique. On ne s'arrête pas, et on ne fait pas un nœud au milieu. Allez! ceci d'abord; bien. Puis cela, puis cela encore; allez toujours! La loi est comme le voile du temple; quand elle se déchire, c'est du haut en bas.

Oui, répétons-le, dans ce qu'on a appelé «l'acte du 2 décembre» on trouve du crime à toute profondeur. Le parjure à la surface, l'assassinat au fond. Meurtres partiels, tueries en masse, mitraillades en plein jour, fusillades nocturnes, une vapeur de sang sort de toutes parts du coup d'État.

Cherchez dans la fosse commune des cimetières, cherchez sous les pavés des rues, sous les talus du Champ de Mars, sous les arbres des jardins publics, cherchez dans le lit de la Seine!

Peu de révélations. C'est tout simple : Bonaparte a eu cet art monstrueux de lier à lui une foule de malheureux hommes dans la nation officielle par je ne sais quelle effroyable complicité universelle. Les papiers timbrés des magistrats, les écritoires des greffiers, les gibernes des soldats, les prières des prêtres sont ses complices. Il a jeté son crime autour de lui comme un réseau, et les préfets, les maires, les juges, les officiers et les soldats y sont pris. La complicité descend du général au caporal, et remonte du caporal au président. Le sergent de ville se sent compromis comme le ministre. Le gendarme dont le pistolet s'est appuyé sur l'oreille d'un malheureux et dont l'uniforme est éclaboussé de cervelle humaine se sent coupable comme le colonel. En haut, des hommes atroces ont donné des ordres qui ont été exécutés en bas par des hommes féroces. La férocité garde le secret à l'atrocité. De là ce silence hideux.

Entre cette férocité et cette atrocité, il y a même eu émulation et lutte; ce

qui échappait à l'une était ressaisi par l'autre. L'avenir ne voudra pas croire à ces prodiges d'acharnement. Un ouvrier passait sur le Pont-au-Change, des gendarmes mobiles l'arrêtent; on lui flaire les mains. — Il sent la poudre, dit un gendarme. On fusille l'ouvrier; quatre balles lui traversent le corps. — Jetez-le à l'eau! crie un sergent. Les gendarmes le prennent par la tête et par les pieds et le jettent par-dessus le pont. — L'homme fusillé et noyé s'en va à vau-l'eau. Cependant il n'était pas mort; la fraîcheur glaciale de la rivière le ranime; il était hors d'état de faire un mouvement; son sang coulait dans l'eau par quatre trous, mais sa blouse le soutint, il vint échouer sous l'arche d'un pont. Là des gens du port le trouvent, on le ramasse, on le porte à l'hôpital, il guérit; guéri, il sort. Le lendemain on l'arrête et on le traduit devant un conseil de guerre. La mort l'ayant refusé, Louis Bonaparte l'a repris. L'homme est aujourd'hui à Lambessa.

Ce que le Champ de Mars a vu particulièrement, les effroyables scènes nocturnes qui l'ont épouvanté et déshonoré, l'histoire ne peut les dire encore. Grâce à Louis Bonaparte, ce champ auguste de la Fédération peut s'appeler désormais Haceldama. Un des malheureux soldats que l'homme du 2 décembre a transformés en bourreaux raconte avec horreur et à voix basse que dans une seule nuit le nombre des fusillés n'a pas été de moins de huit cents.

Louis Bonaparte a creusé en hâte une fosse et y a jeté son crime. Quelques pelletées de terre, le goupillon d'un prêtre, et tout a été dit. Maintenant, le carnaval impérial danse dessus.

Est-ce là tout? Est ce que cela est fini? est-ce que Dieu permet et accepte de tels ensevelissements? Ne le croyez pas. Quelque jour, sous les pieds de Bonaparte, entre les pavés de marbre de l'Élysée ou des Tuileries, cette fosse se rouvrira brusquement, et l'on en verra sortir l'un après l'autre chaque cadavre avec sa plaie, le jeune homme frappé au cœur, le vieillard branlant sa vieille tête trouée d'une balle, la mère sabrée avec son enfant tué dans ses bras, tous debout, livides, terribles, et fixant sur leur assassin des yeux sanglants!

En attendant ce jour, et dès à présent, l'histoire commence votre procès, Louis Bonaparte. L'histoire rejette votre liste officielle des morts et vos « pièces *justificatives* ». L'histoire dit qu'elles mentent et que vous mentez.

Vous avez mis à la France un bandeau sur les yeux et un bâillon dans la bouche. Pourquoi?

Est-ce pour faire des actions loyales? Non, des crimes. Qui a peur de la clarté fait le mal.

Vous avez fusillé la nuit, au Champ de Mars, à la Préfecture, au Palais de justice, sur les places, sur les quais, partout.

Vous dites que non.

Je dis que si.

Avec vous on a le droit de supposer, le droit de soupçonner, le droit d'accuser.

Et quand vous niez, on a le droit de croire : votre négation est acquise à l'affirmation.

Votre 2 décembre est montré au doigt par la conscience publique. Personne n'y songe sans un secret frisson. Qu'avez-vous fait dans cette ombre-là ?

Vos jours sont hideux, vos nuits sont suspectes.

Ah ! homme de ténèbres que vous êtes !

Revenons à la boucherie du boulevard, au mot : « qu'on exécute mes ordres », et à la journée du 4.

Louis Bonaparte, le soir de ce jour-là, dut se comparer à Charles X qui n'avait pas voulu brûler Paris, et à Louis-Philippe qui n'avait pas voulu verser le sang du peuple, et il dut se rendre à lui-même cette justice qu'il était un grand politique. Quelques jours après, M. le général Th...[1], anciennementat taché à l'un des fils du roi Louis-Philippe, vint à l'Élysée. Du plus loin que Louis Bonaparte le vit, faisant dans sa pensée la comparaison que nous venons d'indiquer, il cria d'un air de triomphe au général : Eh bien !

M. Louis Bonaparte est bien véritablement l'homme qui disait à l'un de ses ministres d'autrefois, de qui nous le tenons : *Si j'avais été Charles X et si, dans les journées de juillet, j'avais pris Laffitte, Benjamin Constant et Lafayette, je les aurais fait fusiller comme des chiens.*

Le 4 décembre, Louis Bonaparte eût été arraché le soir même de l'Élysée, et la loi triomphait, s'il eût été un de ces hommes qui hésitent devant un massacre. Par bonheur pour lui, il n'avait pas de ces délicatesses. Quelques cadavres de plus ou de moins, qu'est-ce que cela fait ? Allons, tuez ! tuez au hasard ! sabrez, fusillez, canonnez, écrasez, broyez ! terrifiez-moi cette odieuse ville de Paris ! Le coup d'État penchait, ce grand meurtre le releva. Louis Bonaparte avait failli se perdre par sa félonie, il se sauva par sa férocité. S'il n'avait été que Faliero, c'était fait de lui ; heureusement il était César Borgia. Il se jeta à la nage avec son crime dans un fleuve de sang ; un moins coupable s'y fût noyé, il le traversa. C'est là ce qu'on appelle son succès. Aujourd'hui il est sur l'autre rive, essayant de se sécher et de s'essuyer, tout ruisselant de ce sang qu'il prend pour de la pourpre et demandant l'empire.

[1] Thierry.

II

SUITE DES CRIMES.

Et voilà ce malfaiteur!

Et l'on ne t'applaudirait pas, ô Vérité, quand aux yeux de l'Europe, aux yeux du monde, en présence du peuple, à la face de Dieu, en attestant l'honneur, le serment, la foi, la religion, la sainteté de la vie humaine, le droit, la générosité de toutes les âmes, les mères, les femmes, les sœurs, la civilisation, la liberté, la République, la France, l'avenir, devant ses valets, son sénat et son conseil d'État, devant ses généraux, ses prêtres et ses agents de police, toi qui représentes le peuple, car le peuple, c'est la réalité; toi qui représentes l'intelligence, car l'intelligence, c'est la lumière; toi qui représentes l'humanité, car l'humanité, c'est la raison; au nom du peuple enchaîné, au nom de l'intelligence proscrite, au nom de l'humanité violée, devant ce tas d'esclaves qui ne peut ou qui n'ose dire un mot, tu soufflettes ce brigand de l'ordre!

Ah! qu'un autre cherche des mots modérés. Oui, je suis net et dur, je suis sans pitié pour cet impitoyable, et je m'en fais gloire.

Poursuivons.

A ce que nous venons de raconter ajoutez tous les autres crimes sur lesquels nous aurons plus d'une occasion de revenir, et dont, si Dieu nous prête vie, nous raconterons l'histoire en détail. Ajoutez les incarcérations en masse avec des circonstances féroces, les prisons regorgeant[1], le séquestre[2] des biens des proscrits dans dix départements, notamment dans la Nièvre, dans

[1] Le *Bulletin des lois* publie le décret suivant en date du 27 mars :

« Vu la loi du 10 mai 1838, qui classe les dépenses ordinaires des prisons départementales parmi celles qui doivent être inscrites aux budgets départementaux;

« Considérant que tel n'est pas le caractère des dépenses occasionnées par les arrestations qui ont eu lieu à la suite des évènements de décembre;

« Considérant que les faits en raison desquels ces arrestations se sont multipliées se rattachaient à un *complot contre la sûreté de l'État,* dont la répression importait à la société tout entière, et que dès lors il est juste de faire acquitter par le trésor public l'excédent de dépenses qui est résulté de l'*accroissement extraordinaire* de la population des prisons, décrète :

« Il est ouvert au ministère de l'intérieur, sur les fonds de l'exercice 1851, un crédit extraordinaire de 250,000 francs, applicable au payement des dépenses résultant des arrestations opérées à la suite des évènements de décembre. »

[2] « Digne, le 5 janvier 1852 :

« Le colonel commandant l'état de siège dans le département des Basses-Alpes,

« Arrête :

« Dans le délai de dix jours, les biens des

l'Allier et dans les Basses-Alpes; ajoutez la confiscation des biens d'Orléans avec le morceau donné au clergé, Schinderhannes faisait toujours la part du curé. Ajoutez les commissions mixtes et la commission dite de clémence[1]; les conseils de guerre combinés avec les juges d'instruction et multipliant les abominations; les exils par fournées, l'expulsion d'une partie de la France hors de France; rien que pour un seul département, l'Hérault, trois mille deux cents bannis ou déportés; ajoutez cette épouvantable proscription, comparable aux plus tragiques désolations de l'histoire, qui, pour tendance, pour opinion, pour dissidence honnête avec ce gouvernement, pour une parole d'homme libre dite même avant le 2 décembre, prend, saisit, appréhende, arrache le laboureur à son champ, l'ouvrier à son métier, le propriétaire à sa maison, le médecin à ses malades, le notaire à son étude, le conseiller général à ses administrés, le juge à son tribunal, le mari à sa femme, le frère à son frère, le père à ses enfants, l'enfant à ses parents, et marque d'une croix sinistre toutes les têtes depuis les plus hautes jusqu'aux plus obscures. Personne n'échappe. Un homme en haillons, la barbe longue, entre un matin dans ma chambre à Bruxelles : « J'arrive, dit-il; j'ai fait la route à pied; voilà deux jours que je n'ai mangé. » On lui donne du pain. Il mange. Je lui dis : — D'où venez-vous? — De Limoges. — Pourquoi êtes-vous ici? — Je ne sais pas; on m'a chassé de chez nous. — Qu'est-ce que vous êtes? — Je suis sabotier.

Ajoutez l'Afrique, ajoutez la Guyane, ajoutez les atrocités de Bertrand, les atrocités de Canrobert, les atrocités d'Espinasse, les atrocités de Martimprey; les cargaisons de femmes expédiées par le général Guyon; le représentant Miot traîné de casemate en casemate; les baraques où l'on est cent cinquante, sous le soleil des tropiques, avec la promiscuité, avec l'ordure, avec la vermine, et où tous ces innocents, tous ces patriotes, tous ces honnêtes gens expirent, loin des leurs, dans la fièvre, dans la misère, dans l'horreur, dans le désespoir, se tordant les mains. Ajoutez tous ces malheu-

inculpés en fuite *seront séquestrés* et administrés par le directeur des domaines du département des Basses-Alpes, conformément aux lois civiles et militaires, etc.

« FRIRION. »

On pourrait citer dix arrêtés semblables des commandants d'état de siège. Le premier de ces malfaiteurs qui a commis ce crime de confiscation des biens et qui a donné l'exemple de ce genre d'arrêtés s'appelle Eynard. Il est général. Dès le 18 décembre il mettait sous le séquestre les biens d'un certain nombre de citoyens de Moulins, « parce que, dit-il avec cynisme, *l'instruction commencée ne laisse aucun doute* sur la part qu'ils ont prise *à l'insurrection* et aux pillages du département de l'Allier ».

[1] Le chiffre des *condamnations* intégralement maintenues (il s'agit en majeure partie de transportations) se trouvait, à la date des rapports, arrêté de la manière suivante :

Par M. Canrobert	3,876
Par M. Espinasse	3,625
Par M. Quentin-Bauchart	1,634
Total	9,135

IMPRIMERIE NATIONALE.

reux livrés aux gendarmes, liés deux à deux, emmagasinés dans les faux ponts du *Magellan*, du *Canada* ou du *Duguesclin;* jetés à Lambessa, jetés à Cayenne avec les forçats, sans savoir ce qu'on leur veut, sans pouvoir deviner ce qu'ils ont fait. Celui-ci, Alphonse Lambert, de l'Indre, arraché de son lit mourant; cet autre, Patureau Francœur, vigneron, déporté parce que, dans son village, on avait voulu en faire un président de la République; cet autre, Valette, charpentier à Châteauroux, déporté pour avoir, six mois avant le 2 décembre, un jour d'exécution capitale, refusé de dresser la guillotine.

Ajoutez la chasse aux hommes dans les villages, la battue de Viroy dans les montagnes de Lure, la battue de Pellion dans les bois de Clamecy avec quinze cents hommes; l'ordre rétabli à Crest, deux mille insurgés, trois cents tués; les colonnes mobiles partout; quiconque se lève pour la loi, sabré et arquebusé; celui-ci, Charles Sauvan, à Marseille, crie : vive la République! un grenadier du 54e fait feu sur lui, la balle entre par les reins et sort par le ventre; cet autre, Vincent, de Bourges, est adjoint de sa commune; il proteste, comme magistrat, contre le coup d'État; on le traque dans son village, il s'enfuit, on le poursuit, un cavalier lui abat deux doigts d'un coup de sabre, un autre lui fend la tête, il tombe; on le transporte au fort d'Ivry avant de le panser; c'est un vieillard de soixante-seize ans.

Ajoutez des faits comme ceux-ci : dans le Cher, le représentant Viguier est arrêté. Arrêté, pourquoi? Parce qu'il est représentant, parce qu'il est inviolable, parce que le suffrage du peuple l'a fait sacré. On jette Viguier dans les prisons. Un jour, on lui permet de sortir *une heure* pour régler des affaires qui réclamaient impérieusement sa présence. Avant de sortir, deux gendarmes, le nommé Pierre Guérêt et le nommé Dubernelle, brigadier, s'emparent de Viguier; le brigadier lui joint les deux mains l'une contre l'autre, de façon que les paumes se touchent, et lui lie étroitement les poignets avec une chaîne; le bout de la chaîne pendait, le brigadier fait passer de force et à tours redoublés le bout de chaîne entre les deux mains de Viguier, au risque de lui briser les poignets par la pression. Les mains du prisonnier bleuissent et se gonflent. — C'est la question que vous me donnez là, dit tranquillement Viguier. — Cachez vos mains, répond le gendarme en ricanant, si vous avez honte. — Misérable, reprend Viguier, celui de nous deux que cette chaîne déshonore, c'est toi. — Viguier traverse ainsi les rues de Bourges, qu'il habite depuis trente ans, entre deux gendarmes, levant les mains, montrant ses chaînes. Le représentant Viguier a soixante-dix ans.

Ajoutez les fusillades sommaires dans vingt départements : « Tout ce qui résiste », écrit le sieur Saint-Arnaud, ministre de la guerre, « doit être fusillé

au nom de la société en légitime défense[1] ». « Six jours ont suffi pour *écraser* l'insurrection », mande le général Levaillant, commandant l'état de siège du Var. « J'ai fait de bonnes prises », mande de Saint-Étienne le commandant Viroy; « j'ai fusillé sans désemparer huit individus; je traque les chefs dans les bois ». A Bordeaux, le général Bourjoly enjoint aux chefs de colonnes mobiles de « faire fusiller sur-le-champ tous les individus pris les armes à la main ». A Forcalquier, c'est mieux encore; la proclamation d'état de siège porte : « La ville de Forcalquier est en état de siège. Les citoyens *n'ayant pas pris part* aux événements de la journée et *détenteurs* d'armes sont sommés de les rendre sous peine d'être fusillés. » La colonne mobile de Pézenas arrive à Servian; un homme cherche à s'échapper d'une maison cernée, on le tue d'un coup de fusil. A Entrains, on fait quatrevingts prisonniers; un se sauve à la nage, on fait feu sur lui, une balle l'atteint, il disparaît sous l'eau; on fusille les autres. A ces choses exécrables ajoutez ces choses infâmes : à Brioude, dans la Haute-Loire, un homme et une femme jetés en prison pour avoir labouré le champ d'un proscrit; à Loriol, dans la Drôme, Astier, garde champêtre, condamné à vingt ans de travaux forcés pour avoir donné asile à des fugitifs; ajoutez, et la plume tremble à écrire ceci, la peine de mort rétablie, la guillotine politique relevée, des sentences horribles; les citoyens condamnés à la mort sur l'échafaud par les juges janissaires des conseils de guerre : à Clamecy, Millelot, Jouanin, Guillemot, Sabatier et Four; à Lyon, Courty, Romegou, Bressieux, Faurile, Julien, Roustain et Garay, adjoint du maire de Cliousclat; à Montpellier, dix-sept pour l'affaire de Bédarieux : Mercadier, Delpech, Denis, André, Barthez, Triadou, Pierre Carrière, Galzy, Calas dit le Vacher, Gardy, Jacques Pages, Michel Hercule, Mar, Vène, Frié, Malaterre, Beaumont, Pradal, les six derniers par bonheur contumaces, et à Montpellier encore quatre autres : Choumac, Vidal, Cadelard et Pagès. Quel est le crime de ces hommes? Leur crime, c'est le vôtre, si vous êtes un bon citoyen, c'est le mien à moi qui écris ces lignes, c'est l'obéissance à l'article 110 de la Constitution, c'est la résistance armée à l'attentat de Louis Bonaparte; et le conseil « ordonne que l'exécution aura lieu *dans la forme ordinaire,* sur une des places publiques de Béziers » pour les quatre derniers, et pour les dix-sept autres « sur une des places publiques de Bédarieux »; le *Moniteur* l'annonce; il est vrai que le *Moniteur* annonce en même temps que le service du dernier bal des Tuileries était fait par trois

[1] Voici, telle qu'elle est au *Moniteur,* cette dépêche odieuse :

« Toute insurrection armée a cessé à Paris par une répression vigoureuse. La même énergie aura les mêmes effets partout.

« Des bandes qui apportent le pillage, le viol et l'incendie, se mettent hors des lois. Avec elles on ne parlemente pas, on ne fait pas de sommation : on les attaque, on les disperse.

« Tout ce qui résiste doit être FUSILLÉ au nom de la société en légitime défense. »

cents maîtres d'hôtel dans la tenue rigoureuse prescrite par le cérémonial de l'ancienne maison impériale.

A moins qu'un universel cri d'horreur n'arrête à temps cet homme, toutes ces têtes tomberont.

A l'heure où nous écrivons ceci, voici ce qui vient de se passer à Belley :

Un homme de Bugez près Belley, un ouvrier nommé Charlet, avait ardemment soutenu, au 10 décembre 1848, la candidature de Louis Bonaparte. Il avait distribué des bulletins, appuyé, propagé, colporté; l'élection fut pour lui un triomphe; il espérait en Louis-Napoléon, il prenait au sérieux les écrits socialistes de l'homme de Ham et ses programmes « humanitaires » et républicains; au 10 décembre il y a eu beaucoup de ces dupes honnêtes; ce sont aujourd'hui les plus indignés. Quand Louis Bonaparte fut au pouvoir, quand on vit l'homme à l'œuvre, les illusions s'évanouirent. Charlet, homme d'intelligence, fut un de ceux dont la probité républicaine se révolta, et peu à peu, à mesure que Louis Bonaparte s'enfonçait plus avant dans la réaction, Charlet se détachait de lui; il passa ainsi de l'adhésion la plus confiante à l'opposition la plus loyale et la plus vive. C'est l'histoire de beaucoup d'autres nobles cœurs.

Au 2 décembre, Charlet n'hésita pas. En présence de tous les attentats réunis dans l'acte infâme de Louis Bonaparte, Charlet sentit la loi remuer en lui; il se dit qu'il devait être d'autant plus sévère qu'il était un de ceux dont la confiance avait été le plus trahie. Il comprit clairement qu'il n'y avait plus qu'un devoir pour le citoyen, un devoir étroit et qui se confondait avec le droit, défendre la République, défendre la Constitution, et résister par tous les moyens à l'homme que la gauche, et son crime plus encore que la gauche, venait de mettre hors la loi. Les réfugiés de Suisse passèrent la frontière en armes, traversèrent le Rhône près d'Anglefort et entrèrent dans le département de l'Ain. Charlet se joignit à eux.

A Seyssel, la petite troupe rencontra les douaniers. Les douaniers, complices volontaires ou égarés du coup d'État, voulurent s'opposer à leur passage. Un engagement eut lieu, un douanier fut tué, Charlet fut pris.

Le coup d'État traduisit Charlet devant un conseil de guerre. On l'accusait de la mort du douanier qui, après tout, n'était qu'un fait de combat. Dans tous les cas, Charlet était étranger à cette mort; le douanier était tombé percé d'une balle, et Charlet n'avait d'autre arme qu'une lime aiguisée. Charlet ne reconnut pas pour un tribunal le groupe d'hommes qui prétendait le juger. Il leur dit : — Vous n'êtes pas des juges; où est la loi? la loi est de mon côté. — Il refusa de répondre.

Interrogé sur le fait du douanier tué, il eût pu tout éclaircir d'un mot;

mais descendre à une explication, c'eût été accepter dans une certaine mesure ce tribunal. Il ne voulut pas; il garda le silence.

Ces hommes le condamnèrent à mort « selon la forme ordinaire des exécutions criminelles ».

La condamnation prononcée, on sembla l'oublier; les jours, les semaines, les mois s'écoulaient. De toutes parts, dans la prison, on disait à Charlet : Vous êtes sauvé.

Le 29 juin, au point du jour, la ville de Belley vit une chose lugubre. L'échafaud était sorti de terre pendant la nuit et se dressait au milieu de la place publique.

Les habitants s'abordaient tout pâles et s'interrogeaient : Avez-vous vu ce qui est dans la place? — Oui. — Pour qui?

C'était pour Charlet.

La sentence de mort avait été déférée à M. Bonaparte; elle avait longtemps dormi à l'Élysée; on avait d'autres affaires; mais un beau matin, après sept mois, personne ne songeant plus ni à l'engagement de Seyssel, ni au douanier tué, ni à Charlet, M. Bonaparte, ayant besoin probablement de mettre quelque chose entre la fête du 10 mai et la fête du 15 août, avait signé l'ordre d'exécution.

Le 29 juin donc, il y a quelques jours à peine, Charlet fut extrait de sa prison. On lui dit qu'il allait mourir. Il resta calme. Un homme qui est avec la justice ne craint pas la mort, car il sent qu'il y a deux choses en lui, l'une, son corps, qu'on peut tuer, l'autre, la justice, à laquelle on ne lie pas les bras et dont la tête ne tombe pas sous le couteau.

On voulut faire monter Charlet en charrette. — Non, dit-il aux gendarmes, j'irai à pied, je puis marcher, je n'ai pas peur.

La foule était grande sur son passage. Tout le monde le connaissait dans la ville et l'aimait; ses amis cherchaient son regard. Charlet, les bras attachés derrière le dos, saluait de la tête à droite et à gauche. — Adieu, Jacques! adieu, Pierre! disait-il, et il souriait. — Adieu, Charlet, répondaient-ils, et tous pleuraient. La gendarmerie et la troupe de ligne entouraient l'échafaud. Il y monta d'un pas lent et ferme. Quand on le vit debout sur l'échafaud, la foule eut un long frémissement; les femmes jetaient des cris, les hommes crispaient le poing.

Pendant qu'on le bouclait sur la bascule, il regarda le couperet et dit : — Quand je pense que j'ai été bonapartiste! Puis, levant les yeux au ciel, il cria : Vive la République!

Un moment après sa tête tombait.

Ce fut un deuil dans Belley et dans tous les villages de l'Ain. — Comment est-il mort? demandait-on. — Bravement. — Dieu soit loué!

C'est de cette façon qu'un homme vient d'être tué.

La pensée succombe et s'abîme dans l'horreur en présence d'un fait si monstrueux.

Ce crime ajouté aux autres crimes les achève et les scelle d'une sorte de sceau sinistre.

C'est plus que le complément, c'est le couronnement.

On sent que M. Bonaparte doit être content. Faire fusiller la nuit, dans l'obscurité, dans la solitude, au Champ de Mars, sous les arches des ponts, derrière un mur désert, n'importe qui, au hasard, pêle-mêle, des inconnus, des ombres, dont on ne sait pas même le chiffre, faire tuer des anonymes par des anonymes, et que tout cela s'en aille dans les ténèbres, dans le néant, dans l'oubli, en somme, c'est peu satisfaisant pour l'amour-propre; on a l'air de se cacher et vraiment on se cache en effet; c'est médiocre. Les gens à scrupules ont le droit de vous dire : Vous voyez bien que vous avez peur; vous n'oseriez faire ces choses-là en public; vous reculez devant vos propres actes. Et, dans une certaine mesure, ils semblent avoir raison. Arquebuser les gens la nuit, c'est une violation de toutes les lois divines et humaines, mais ce n'est pas assez insolent. On ne se sent pas triomphant après. Quelque chose de mieux est possible.

Le grand jour, la place publique, l'échafaud légal, l'appareil régulier de la vindicte sociale, livrer des innocents à cela, les faire périr de cette manière, ah! c'est différent; parlez-moi de ceci! Commettre un meurtre en plein midi au beau milieu de la ville, au moyen d'une machine appelée tribunal ou conseil de guerre, au moyen d'une autre machine lentement bâtie par un charpentier, ajustée, emboîtée, vissée et graissée à loisir; dire : ce sera pour telle heure; apporter deux corbeilles et dire : ceci sera pour le corps et ceci sera pour la tête; l'heure venue, amener la victime liée de cordes, assistée d'un prêtre, procéder au meurtre avec calme, charger un greffier d'en dresser procès-verbal, entourer le meurtre de gendarmes le sabre nu, de telle sorte que le peuple qui est là frissonne et ne sache plus ce qu'il voit, et doute si ces hommes en uniforme sont une brigade de gendarmerie ou une bande de brigands, et se demande, en regardant l'homme qui lâche le couperet, si c'est le bourreau et si ce n'est pas plutôt un assassin! voilà qui est hardi et ferme, voilà une parodie du fait légal bien effrontée et bien tentante et qui vaut la peine d'être exécutée; voilà un large et splendide soufflet sur la joue de la justice. A la bonne heure!

Faire cela sept mois après la lutte, froidement, inutilement, comme un oubli qu'on répare, comme un devoir qu'on accomplit, c'est effrayant, c'est complet; on a un air d'être dans son droit qui déconcerte les consciences et qui fait frémir les honnêtes gens.

Rapprochement terrible et qui contient toute la situation : Voici deux hommes, un ouvrier et un prince. Le prince commet un crime, il entre aux Tuileries; l'ouvrier fait son devoir, il monte sur l'échafaud. Et qui est-ce qui dresse l'échafaud de l'ouvrier? C'est le prince.

Oui, cet homme qui, s'il eût été vaincu en décembre, n'eût échappé à la peine de mort que par l'omnipotence du progrès et par une extension, à coup sûr trop généreuse, du principe de l'inviolabilité de la vie humaine, cet homme, ce Louis Bonaparte, ce prince qui transporte les façons de faire de Poulmann et de Soufflard dans la politique, c'est lui qui rebâtit l'échafaud! et il ne tremble pas! et il ne pâlit pas! et il ne sent pas que c'est là une échelle fatale, qu'on est maître de ne point la relever, mais qu'une fois relevée on n'est plus maître de la renverser, et que celui qui la dresse pour autrui la retrouve plus tard pour lui-même. Elle le reconnaît et lui dit : tu m'as mise là; je t'ai attendu.

Non, cet homme ne raisonne pas; il a des besoins, il a des caprices, il faut qu'il les satisfasse. Ce sont des envies de dictateur. La toute-puissance serait fade si on ne l'assaisonnait de cette façon. Allons, coupez la tête à Charlet et aux autres. M. Bonaparte est prince-président de la République française; M. Bonaparte a seize millions par an, quarante-quatre mille francs par jour, vingt-quatre cuisiniers pour son service personnel et autant d'aides de camp; il a droit de chasse aux étangs de Saclay et de Saint-Quentin, aux forêts de Laigne, d'Ourscamp et de Carlemont, aux bois de Champagne et de Barbeau; il a les Tuileries, le Louvre, l'Élysée, Rambouillet, Saint-Cloud, Versailles, Compiègne; il a sa loge impériale à tous les spectacles, fête et gala et musique tous les jours, le sourire de M. Sibour et le bras de Mme la marquise de Douglas pour entrer au bal, tout cela ne lui suffit pas; il lui faut encore cette guillotine. Il lui faut quelques-uns de ces paniers rouges parmi les paniers de vin de Champagne.

Oh! cachons nos visages de nos deux mains! Cet homme, ce hideux boucher du droit et de la justice, avait encore le tablier sur le ventre et les mains dans les entrailles fumantes de la Constitution et les pieds dans le sang de toutes les lois égorgées, quand vous, juges, quand vous, magistrats, hommes des lois, hommes du droit!... — Mais je m'arrête; je vous retrouverai plus tard, avec vos robes noires et vos robes rouges, avec vos robes couleur d'encre et vos robes couleur de sang, et je les retrouverai aussi, je les ai déjà châtiés et je les châtierai encore, ces autres, vos chefs, ces juristes souteneurs du guet-apens, ces prostitués, ce Baroche, ce Suin, ce Royer, ce Mongis, ce Rouher, ce Troplong, déserteurs des lois, tous ces noms qui n'expriment plus autre chose que la quantité de mépris possible à l'homme!

Et s'il n'a pas scié ses victimes entre deux planches comme Christiern II, s'il n'a pas enfoui les gens en vie comme Ludovic-le-Maure, s'il n'a pas bâti les murs de son palais avec des hommes vivants et des pierres comme Timour-Beig, qui naquit, dit la légende, les mains fermées et pleines de sang; s'il n'a pas ouvert le ventre aux femmes grosses comme César, duc de Valentinois; s'il n'a pas estrapadé les femmes par les seins, *testibusque viros,* comme Ferdinand de Tolède; s'il n'a pas roué vif, brûlé vif, bouilli vif, écorché vif, crucifié, empalé, écartelé, ne vous en prenez pas à lui, ce n'est pas sa faute; c'est que le siècle s'y refuse obstinément. Il a fait tout ce qui était humainement ou inhumainement possible. Le dix-neuvième siècle, siècle de douceur, siècle de décadence, comme disent les absolutistes et les papistes, étant donné, Louis Bonaparte a égalé en férocité ses contemporains Haynau, Radetzky, Filangieri, Schwartzenberg et Ferdinand de Naples, et les a dépassés même. Mérite rare, et dont il faut lui tenir compte comme d'une difficulté de plus : la scène s'est passée en France. Rendons-lui cette justice, au temps où nous sommes, Ludovic Sforce, le Valentinois, le duc d'Albe, Timour et Christiern II n'auraient rien fait de plus que Louis Bonaparte; dans leur époque, il eût fait tout ce qu'ils ont fait; dans la nôtre, au moment de construire et de dresser les gibets, les roues, les chevalets, les grues à estrapades, les tours vivantes, les croix et les bûchers, ils se seraient arrêtés comme lui, malgré eux et à leur insu, devant la résistance secrète et invincible du milieu moral, devant la force invisible du progrès accompli, devant le formidable et mystérieux refus de tout un siècle qui se lève, au nord, au midi, à l'orient, à l'occident, autour des tyrans, et qui leur dit non!

III

CE QU'EÛT ÉTÉ 1852.

Mais sans cet abominable Deux-Décembre, « nécessaire » comme disent les complices et à leur suite les dupes, que se serait-il donc passé en France? Mon Dieu! ceci :

Remontons de quelques pas en arrière et rappelons sommairement la situation telle qu'elle était avant le coup d'État.

Le parti du passé, sous le nom de parti de l'ordre, résistait à la République, en d'autres termes résistait à l'avenir.

Qu'on s'y oppose ou non, qu'on y consente ou non, la République, toute illusion laissée de côté, est l'avenir, prochain ou lointain, mais inévitable, des nations.

Comment s'établira la République? Elle peut s'établir de deux façons, par la lutte ou par le progrès. Les démocrates la veulent par le progrès; leurs adversaires, les hommes du passé, semblent la vouloir par la lutte.

Comme nous venons de le rappeler, les hommes du passé résistent; ils s'obstinent; ils donnent des coups de hache dans l'arbre, se figurant qu'ils arrêteront la sève qui monte. Ils prodiguent la force, la puérilité et la colère.

Ne jetons aucune parole amère à nos anciens adversaires tombés avec nous, le même jour que nous, et plusieurs honorablement de leur côté; bornons-nous à constater que c'est dans cette lutte que la majorité de l'Assemblée législative de France était entrée dès les premiers jours de son installation, dès le mois de mai 1849.

Cette politique de résistance est une politique funeste. Cette lutte de l'homme contre Dieu est nécessairement vaine; mais, nulle comme résultat, elle est féconde en catastrophes. Ce qui doit être sera; il faut que ce qui doit couler coule, que ce qui doit tomber tombe, que ce qui doit naître naisse, que ce qui doit croître croisse; mais faites obstacle à ces lois naturelles, le trouble survient, le désordre commence. Chose triste, c'est ce désordre qu'on avait appelé l'ordre.

Liez une veine, vous avez la maladie; entravez un fleuve, vous avez l'inondation; barrez l'avenir, vous avez les révolutions.

Obstinez-vous à conserver au milieu de vous, comme s'il était vivant, le passé qui est mort, vous produisez je ne sais quel choléra moral; la corruption se répand, elle est dans l'air, on la respire; des classes entières de la

société, les fonctionnaires, par exemple, tombent en pourriture. Gardez les cadavres dans vos maisons, la peste éclatera.

Fatalement, cette politique aveugle ceux qui la pratiquent. Ces hommes qui se qualifient hommes d'État en sont à ne pas comprendre qu'ils ont fait eux-mêmes, de leurs mains et à grand'peine et à la sueur de leur front, ces évènements terribles dont ils se lamentent, et que ces catastrophes qui croulent sur eux ont été construites par eux. Que dirait-on d'un paysan qui ferait un barrage d'un bord à l'autre d'une rivière devant sa cabane, et qui, quand la rivière, devenue torrent, déborderait, quand elle renverserait son mur, quand elle emporterait son toit, s'écrierait : méchante rivière! Les hommes d'État du passé, ces grands constructeurs de digues en travers des courants, passent leur temps à s'écrier : méchant peuple!

Ôtez Polignac et les ordonnances de juillet, c'est-à-dire le barrage, et Charles X serait mort aux Tuileries. Réformez en 1847 la loi électorale, c'est-à-dire encore ôtez le barrage, Louis-Philippe serait mort sur le trône. — Est-ce à dire que la République ne serait pas venue? Cela, non. La République, répétons-le, c'est l'avenir; elle serait venue, mais pas à pas, progrès à progrès, conquête à conquête, comme un fleuve qui coule et non comme un déluge qui envahit; elle serait venue à son heure, quand tout aurait été prêt pour la recevoir; elle serait venue, non pas certes plus viable, car dès à présent elle est indestructible, mais plus tranquille, sans réaction possible, sans princes la guettant, sans coup d'État derrière elle.

La politique de résistance au mouvement humain excelle, insistons sur ce point, à créer des cataclysmes artificiels. Ainsi elle avait réussi à faire de l'année 1852 une sorte d'éventualité redoutable, et cela toujours par le même procédé, au moyen d'un barrage. Voici un chemin de fer, le convoi va passer dans une heure; jetez une poutre en travers des rails, quand le convoi arrivera il s'y écrasera, vous aurez Fampoux; ôtez la poutre avant l'arrivée du train, le convoi passera sans même se douter qu'il y avait là une catastrophe. Cette poutre, c'est la loi du 31 mai.

Les chefs de la majorité de l'Assemblée législative l'avaient jetée en travers de 1852, et ils criaient : c'est là que la société se brisera! La gauche leur disait : ôtez la poutre! — Ôtez la poutre, laissez passer librement le suffrage universel. Ceci est toute l'histoire de la loi du 31 mai.

Ce sont là des choses qu'un enfant comprendrait et que les « hommes d'État » ne comprennent pas.

Maintenant répondons à la question que nous posions tout à l'heure : — Sans le 2 décembre, que se serait-il passé en 1852?

Supprimez la loi du 31 mai, ôtez au peuple son barrage, ôtez à Bonaparte son levier, son arme, son prétexte, laissez tranquille le suffrage uni-

versel, ôtez la poutre de dessus les rails, savez-vous ce que vous auriez eu en 1852?

Rien.

Des élections.

Des espèces de dimanches calmes où le peuple serait venu voter, hier travailleur, aujourd'hui électeur, demain travailleur, toujours souverain.

On reprend : Oui, des élections! vous en parlez bien à votre aise. Mais la « chambre rouge » qui serait sortie de ces élections?

N'avait-on pas annoncé que la Constituante de 1848 serait une « chambre rouge »? Chambres rouges, spectres rouges, croquemitaines rouges, toutes ces prédictions se valent. Ceux qui promènent au bout d'un bâton ces fantasmagories devant les populations effarouchées savent ce qu'ils font et rient derrière la loque horrible qu'ils font flotter. Sous la longue robe écarlate du fantôme auquel on avait donné ce nom, 1852, on voit passer les bottes fortes du coup d'État.

IV

LA JACQUERIE.

Cependant après le 2 décembre, une fois le crime commis, il fallait bien donner le change à l'opinion. Le coup d'État se mit à crier à la Jacquerie comme cet assassin qui criait au voleur.

Ajoutons qu'une Jacquerie avait été promise et que M. Bonaparte ne pouvait, sans quelque inconvénient, manquer à la fois à toutes ses promesses. Qu'était le spectre rouge, sinon la Jacquerie? Il fallait bien donner quelque réalité à ce spectre; on ne peut pas éclater de rire brusquement au nez des populations et leur dire : Il n'y avait rien! je vous ai toujours fait peur de vous-mêmes.

Il y a donc eu «JACQUERIE». Les promesses de l'affiche ont été tenues.

Les imaginations de l'entourage se sont donné carrière; on a exhumé les épouvantes de la Mère l'Oie, et plus d'un enfant, en lisant le journal, aurait pu reconnaître l'ogre du bonhomme Perrault déguisé en socialiste; on a supposé, on a inventé; la presse étant supprimée, c'était fort simple; mentir est facile quand on a d'avance arraché la langue au démenti.

On a crié : Alerte, bourgeois! sans nous vous étiez perdus. Nous vous avons mitraillés, mais c'était pour votre bien. Regardez, les lollards étaient à vos portes, les anabaptistes escaladaient votre mur, les hussites cognaient à vos persiennes, les maigres montaient votre escalier, les ventres-creux convoitaient votre dîner. Alerte! N'a-t-on pas un peu violé mesdames vos femmes?

On a donné la parole à un des principaux rédacteurs de *la Patrie,* nommé Froissart :

« Je n'oserois écrire ni raconter les horribles faits et inconvenables qu'ils faisoient aux dames. Mais entre les autres désordonnances et vilains faits, ils tuèrent un chevalier et le boutèrent en une broche, et le tournèrent au feu et le rôtirent devant la dame et ses enfants. Après ce que dix ou douze eurent la dame efforcée et violée, ils les en voulurent faire manger par force, et puis les tuèrent et firent mourir de malemort.

« Ces méchantes gens roboient et ardoient tout, et tuoient et efforçoient et violoient toutes dames et pucelles sans pitié et sans merci, ainsi comme des chiens enragés.

« Tout en semblable manière si faites gens se maintenoient entre Paris et Noyon, et entre Paris et Soissons et Ham en Vermandois, par toute la terre de Coucy. Là étoient les grands violeurs et malfaiteurs; et exclurent, que

entre la comté de Valois, que en l'évêché de Laon, de Soissons et de Noyon, plus de cent châteaux et de bonnes maisons de chevaliers et écuyers; et tuoient et roboient quand que ils trouvoient. Mais *Dieu* par sa grâce y mit tel remède, de quoi on le doit bien regracier. »

On remplaça seulement Dieu par monseigneur le prince-président. C'était bien le moins.

Aujourd'hui, après huit mois écoulés, on sait à quoi s'en tenir sur cette « Jacquerie »; les faits ont fini par arriver au jour. Et où? Comment? Devant les tribunaux mêmes de M. Bonaparte. Les sous-préfets dont les femmes avaient été violées n'avaient jamais été mariés; les curés qui avaient été rôtis vifs et dont les jacques avaient mangé le cœur ont écrit qu'ils se portaient bien; les gendarmes autour des cadavres desquels on avait dansé sont venus déposer devant les conseils de guerre; les caisses publiques pillées se sont retrouvées intactes entre les mains de M. Bonaparte qui les a « sauvées »; le fameux déficit de cinq mille francs de Clamecy s'est réduit à deux cents francs dépensés en bons de pain. — Une publication officielle avait dit le 8 décembre : « Le curé, le maire et le sous-préfet de Joigny et plusieurs gendarmes ont été lâchement massacrés. » Quelqu'un a répondu dans une lettre rendue publique : « Pas une goutte de sang n'a été répandue à Joigny; la vie de personne n'y a été menacée. » Qui a écrit cette lettre? Ce même maire de Joigny, *lâchement massacré*. M. Henri de Lacretelle, auquel une bande armée avait extorqué deux mille francs dans son château de Cormatin, est encore stupéfait à cette heure, non de l'extorsion, mais de l'invention. M. de Lamartine, qu'une autre bande avait voulu saccager et probablement mettre à la lanterne, et dont le château de Saint-Point avait été incendié, et qui « avait écrit pour réclamer le secours du « gouvernement », a appris la chose par les journaux.

La pièce suivante a été produite devant le conseil de guerre de la Nièvre, présidé par l'ex-colonel Martimprey :

ORDRE DU COMITÉ.

« La probité est une vertu des républicains.

« *Tout voleur ou pillard sera fusillé.*

« Tout détenteur d'armes qui, dans les douze heures, ne les aura pas déposées à la mairie ou qui ne les aura pas rendues, sera arrêté et détenu jusqu'à nouvel ordre.

« Tout citoyen ivre sera désarmé et emprisonné.

« Clamecy, 7 décembre 1851.

« Vive la République sociale!

« Le Comité révolutionnaire social. »

Ce qu'on vient de lire est la proclamation des « jacques ». Mort aux pillards! Mort aux voleurs! Tel est le cri de ces voleurs et de ces pillards.

Un de ces jacques nommé Gustave Verdun-Lagarde, de Lot-et-Garonne, est mort en exil à Bruxelles, le 1er mai 1852, léguant cent mille francs à sa ville natale pour y fonder une école d'agriculture. Ce partageux a partagé en effet.

Il n'y a donc point eu, et les honnêtes biseauteurs du coup d'État en conviennent aujourd'hui dans l'intimité avec un aimable enjouement, il n'y a point eu de « Jacquerie », c'est vrai; mais le tour est fait.

Il y a eu dans les départements ce qu'il y a eu à Paris, la résistance légale, la résistance prescrite aux citoyens par l'article 110 de la Constitution, et, au-dessus de la Constitution, par le droit naturel; il y a eu la *légitime défense,* — cette fois le mot est à sa place, — contre les « sauveurs »; la lutte à main armée du droit et de la loi contre l'infâme insurrection du pouvoir. La République, surprise par guet-apens, s'est colletée avec le coup d'État. Voilà tout.

Vingt-huit départements se sont levés : l'Ain, l'Aude, le Cher, les Bouches-du-Rhône, la Côte-d'Or, la Haute-Garonne, Lot-et-Garonne, le Loiret, la Marne, la Meurthe, le Nord, le Bas-Rhin, le Rhône, Seine-et-Marne, l'Yonne ont fait dignement leur devoir; l'Allier, les Basses-Alpes, l'Aveyron, la Drôme, le Gard, le Gers, l'Hérault, le Jura, la Nièvre, le Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, le Var et Vaucluse l'ont fait intrépidement. Ils ont succombé comme Paris.

Le coup d'État a été féroce là comme à Paris. Nous venons de jeter un coup d'œil sommaire sur ses crimes.

C'est cette résistance légale, constitutionnelle, vertueuse, cette résistance dans laquelle l'héroïsme fut du côté des citoyens et l'atrocité du côté du pouvoir, c'est là ce que le coup d'État a appelé la Jacquerie. Répétons-le, un peu de spectre rouge était utile.

Cette Jacquerie était à deux fins; elle servait de deux façons la politique de l'Élysée; elle offrait un double avantage : d'une part, faire voter oui sur le « plébiscite », faire voter sous le sabre et en face du spectre, comprimer les intelligents, effrayer les crédules, la terreur pour ceux-ci, la peur pour ceux-là, comme nous l'expliquerons tout à l'heure, tout le succès et tout le secret du vote du 20 décembre est là; d'autre part, donner prétexte aux proscriptions.

1852 ne contenait donc en soi-même aucun danger réel. La loi du 31 mai, tuée moralement, était morte avant le 2 décembre. Une Assemblée nouvelle, un président nouveau, la Constitution purement et simplement mise en pratique, des élections, rien de plus. Ôtez M. Bonaparte, voilà 1852.

Mais il fallait que M. Bonaparte s'en allât. Là était l'obstacle. De là est venue la catastrophe.

Ainsi, cet homme un beau matin a pris à la gorge la Constitution, la République, la loi, la France; il a donné à l'avenir un coup de poignard par derrière; il a foulé aux pieds le droit, le bon sens, la justice, la raison, la liberté; il a arrêté des hommes inviolables, il a séquestré des hommes innocents, il a banni des hommes illustres; il a empoigné le peuple dans la personne de ses représentants; il a mitraillé les boulevards de Paris; il a fait patauger sa cavalerie dans le sang des vieillards et des femmes; il a arquebusé sans sommation, il a fusillé sans jugement; il a empli Mazas, la Conciergerie, Sainte-Pélagie, Vincennes, les forts, les cellules, les casemates, les cachots de prisonniers, et de cadavres les cimetières; il a fait mettre à Saint-Lazare la femme qui portait du pain à son mari caché, il a envoyé aux galères pour vingt ans l'homme qui donnait asile à un proscrit; il a déchiré tous les codes et violé tous les mandats; il fait pourrir les déportés par milliers dans la cale horrible des pontons; il a envoyé à Lambessa et à Cayenne cent cinquante enfants de douze à quinze ans; lui qui était plus grotesque que Falstaff, il est devenu plus terrible que Richard III; et tout cela pourquoi? Parce qu'il y avait, il l'a dit, « contre son pouvoir un complot »; parce que l'année qui finissait s'entendait traîtreusement avec l'année qui commençait pour le renverser; parce que l'article 45 se concertait perfidement avec le calendrier pour le mettre dehors; parce que le deuxième dimanche de mai voulait le « déposer »; parce que son serment avait l'audace de tramer sa chute; parce que sa parole d'honneur conspirait contre lui!

Le lendemain du triomphe, on le raconte, il a dit : Le deuxième dimanche de mai est mort. Non! c'est la probité qui est morte, c'est l'honneur qui est mort, c'est le nom de l'empereur qui est mort!

Comme l'homme qui est dans la chapelle Saint-Jérôme doit tressaillir, et quel désespoir! Voici l'impopularité qui monte autour de la grande figure, et c'est ce fatal neveu qui a posé l'échelle! Voici les grands souvenirs qui s'effacent et les mauvais souvenirs qui reviennent. On n'ose déjà plus parler d'Iéna, de Marengo, de Wagram. De quoi parle-t-on? du duc d'Enghien, de Jaffa, du 18 brumaire. On oublie le héros, et l'on ne voit plus que le despote. La caricature commence à tourmenter le profil de César. Et puis quel personnage à côté de lui! Il y a des gens déjà qui confondent l'oncle avec le neveu, à la joie de l'Élysée et à la honte de la France! le parodiste prend des airs de chef d'emploi. Hélas! sur cette immense splendeur il ne fallait pas moins que cette immense souillure! Oui! pire que Hudson Lowe! Hudson Lowe n'était qu'un geôlier, Hudson Lowe n'était qu'un

bourreau. L'homme qui assassine véritablement Napoléon, c'est Louis Bonaparte; Hudson Lowe n'avait tué que sa vie, Louis Bonaparte tue sa gloire.

Ah! le malheureux! il prend tout, il use tout, il salit tout, il déshonore tout. Il choisit pour son guet-apens le mois, le jour d'Austerlitz. Il revient de Satory comme on revient d'Aboukir. Il fait sortir du 2 décembre je ne sais quel oiseau de nuit, et il le perche sur le drapeau de la France, et il dit : Soldats, voilà l'aigle. Il emprunte à Napoléon le chapeau et à Murat le plumet. Il a son étiquette impériale, ses chambellans, ses aides de camp, ses courtisans. Sous l'empereur c'étaient des rois, sous lui ce sont des laquais. Il a sa politique à lui; il a son treize vendémiaire à lui; il a son dix-huit brumaire à lui. Il se compare. A l'Élysée, Napoléon-le-Grand a disparu; on dit : *l'oncle Napoléon.* L'homme du destin est passé Géronte. Le complet, ce n'est pas le premier, c'est celui-ci. Il est évident que le premier n'est venu que pour faire le lit du second. Louis Bonaparte, entouré de valets et de filles, accommode pour les besoins de sa table et de son alcôve le couronnement, le sacre, la légion d'honneur, le camp de Boulogne, la colonne Vendôme, Lodi, Arcole, Saint-Jean d'Acre, Eylau, Friedland, Champaubert... — Ah! français! regardez le pourceau couvert de fange qui se vautre sur cette peau de lion!

LIVRE CINQUIÈME.

LE PARLEMENTARISME.

I

1789.

Un jour, il y a soixante-trois ans de cela, le peuple français, possédé par une famille depuis huit cents années, opprimé par les barons jusqu'à Louis XI, et depuis Louis XI par les parlements, c'est-à-dire, pour employer la sincère expression d'un grand seigneur du dix-huitième siècle, « mangé d'abord par les loups et ensuite par les poux »; parqué en provinces, en châtellenies, en bailliages et en sénéchaussées; exploité, pressuré, taxé, taillé, pelé, tondu, rasé, rogné et vilipendé à merci, mis à l'amende indéfiniment pour le bon plaisir des maîtres; gouverné, conduit, mené, surmené, traîné, torturé; battu de verges et marqué d'un fer chaud pour un jurement, envoyé aux galères pour un lapin tué sur les terres du roi, pendu pour cinq sous, fournissant ses millions à Versailles et son squelette à Montfaucon, chargé de prohibitions, d'ordonnances, de patentes, de lettres royales, d'édits bursaux et ruraux, de lois, de codes, de coutumes, écrasé de gabelles, d'aides, de censives, de mainmortes, d'accises et d'excises, de redevances, de dîmes, de péages, de corvées, de banqueroutes; bâtonné d'un bâton qu'on appelait sceptre, suant, soufflant, geignant, marchant toujours, couronné, mais aux genoux, plus bête de somme que nation, se redressa tout à coup, voulut devenir homme, et se mit en tête de demander des comptes à la monarchie, de demander des comptes à la providence, et de liquider ces huit siècles de misères. Ce fut un grand effort.

IMPRIMERIE NATIONALE.

II

MIRABEAU.

On choisit une vaste salle qu'on entoura de gradins, puis on prit des planches, et avec ces planches on construisit au milieu de la salle une espèce d'estrade. Quand l'estrade fut faite, ce qu'en ces temps-là on appelait la nation, c'est-à-dire le clergé en soutanes rouges et violettes, la noblesse empanachée de blanc et l'épée au côté, et la bourgeoisie vêtue de noir, vinrent s'asseoir sur les gradins. A peine fut-on assis, qu'on vit monter à l'estrade et s'y dresser une figure extraordinaire. — Quel est ce monstre? dirent les uns; quel est ce géant? dirent les autres. C'était un être singulier, inattendu, inconnu, brusquement sorti de l'ombre, qui faisait peur et qui fascinait; une maladie hideuse lui avait fait une sorte de tête de tigre; toutes les laideurs semblaient avoir été déposées sur ce masque par tous les vices; il était, comme la bourgeoisie, vêtu de noir, c'est-à-dire de deuil. Son œil fauve jetait sur l'Assemblée des éblouissements; il ressemblait au reproche et à la menace; tous le considéraient avec une sorte de curiosité où se mêlait l'horreur. Il éleva la main, on fit silence.

Alors on entendit sortir de cette face difforme une parole sublime. C'était la voix du monde nouveau qui parlait par la bouche du vieux monde; c'était 89 rayonnant et splendide qui se levait debout et qui interpellait, et qui accusait, et qui dénonçait à Dieu et aux hommes toutes les dates fatales de la monarchie; c'était le passé, spectacle auguste, le passé meurtri de liens, marqué à l'épaule, vieil esclave, vieux forçat, le passé infortuné, qui appelait à grands cris l'avenir, l'avenir libérateur! voilà ce que c'était que cet inconnu, voilà ce qu'il faisait sur cette estrade. A sa parole, qui par moments était un tonnerre, préjugés, fictions, abus, superstitions, erreurs, intolérance, ignorance, fiscalités infâmes, pénalités barbares, autorités caduques, magistratures vermoulues, codes décrépits, lois pourries, tout ce qui devait périr eut un tremblement, et l'écroulement de ces choses commença. Cette apparition formidable a laissé un nom dans la mémoire des hommes; on devrait l'appeler la Révolution, on l'appelle Mirabeau.

III

LA TRIBUNE.

Du jour où cet homme mit le pied sur cette estrade, cette estrade se transfigura. Ce n'était qu'un tréteau, ce fut un trépied, ce fut un autel; la tribune française fut fondée.

La tribune française! Il faudrait un livre pour dire ce que contient ce mot. La tribune française, c'est, depuis soixante ans, la bouche ouverte de l'esprit humain. De l'esprit humain disant tout, mêlant tout, combinant tout, fécondant tout, le bien, le mal, le vrai, le faux, le juste, l'injuste, le haut, le bas, l'horrible, le beau, le rêve, le fait, la passion, la raison, l'amour, la haine, la matière, l'idéal; mais en somme, car c'est là son travail sublime et éternel, faisant la nuit pour en tirer le jour, faisant le chaos pour en tirer la vie, faisant la Révolution pour en tirer la République.

Ce qui a passé sur cette tribune, ce qu'elle a vu, ce qu'elle a fait, quelles tempêtes l'ont assaillie, quels événements elle a enfantés, quels hommes l'ont ébranlée de leurs clameurs, quels hommes l'ont sacrée de leurs paroles, comment le raconter? Après Mirabeau : Vergniaud, Camille Desmoulins, Saint-Just, ce jeune homme sévère, Danton, ce tribun énorme, Robespierre, cette incarnation de l'année immense et terrible. Là on a entendu de ces interruptions farouches : — Ah çà! vous, s'écrie un orateur de la Convention, est-ce que vous allez me couper la parole aujourd'hui? — Oui, répond une voix, et le cou demain! — Et de ces apostrophes superbes : — Ministre de la justice, dit le général Foy à un garde des sceaux inique, je vous condamne en sortant de cette enceinte à regarder la statue de l'Hôpital! — Là tout a été plaidé, nous venons de le dire, les mauvaises causes comme les bonnes; les bonnes seulement ont été définitivement gagnées; là, en présence des résistances, des négations, des obstacles, ceux qui veulent l'avenir comme ceux qui veulent le passé ont perdu patience; là il est arrivé à la vérité de devenir violente et au mensonge de devenir furieux; là tous les extrêmes ont surgi. A cette tribune, la guillotine a eu son orateur, Marat, et l'inquisition, le sien, Montalembert. Terrorisme au nom du salut public, terrorisme au nom de Rome, fiel dans les deux bouches, angoisse dans l'auditoire; quand l'un parlait, on croyait voir glisser le couteau; quand l'autre parlait, on croyait entendre pétiller le bûcher. Là ont combattu les partis, tous avec acharnement, quelques-uns avec gloire. Là, le pouvoir royal a violé le droit populaire dans la personne de Manuel, devenue auguste pour

l'histoire par cette violation; là ont apparu, dédaignant le passé qu'ils servaient, deux vieillards mélancoliques, Royer-Collard, la probité hautaine, Chateaubriand, le génie amer; là, Thiers, l'adresse, a lutté contre Guizot, la force; là on s'est mêlé, on s'est abordé, on s'est combattu, on a agité l'évidence comme une épée. Là, pendant plus d'un quart de siècle, les haines, les rages, les superstitions, les égoïsmes, les impostures, hurlant, sifflant, aboyant, se dressant, se tordant, criant toujours les mêmes calomnies, montrant toujours le même poing fermé, crachant depuis le Christ les mêmes salives, ont tourbillonné comme une nuée d'orage autour de ta face sereine, ô Vérité!

IV

LES ORATEURS.

Tout cela était vivant, ardent, fécond, tumultueux, grand. Et quand tout avait été plaidé, débattu, scruté, fouillé, approfondi, dit, contredit, que sortait-il du choc? toujours l'étincelle; que sortait-il du nuage? toujours la clarté. Tout ce que pouvait faire la tempête, c'était d'agiter le rayon et de le changer en éclair. Là, à cette tribune, on a posé, analysé, éclairé et presque toujours résolu toutes les questions, questions de finances, questions de crédit, questions de travail, questions de circulation, questions de salaire, questions d'état, questions de territoire, questions de paix, questions de guerre. Là on a prononcé, pour la première fois, ce mot qui contenait toute une société nouvelle : les Droits de l'Homme. Là on a entendu sonner pendant cinquante ans l'enclume sur laquelle des forgerons surhumains forgeaient des idées pures; les idées, ces glaives du peuple, ces lances de la justice, ces armures du droit. Là, pénétrés subitement d'effluves sympathiques, comme des braises qui rougissent au vent, tous ceux qui avaient un foyer en eux-mêmes, les puissants avocats, comme Ledru-Rollin et Berryer, les grands historiens, comme Guizot, les grands poëtes, comme Lamartine, se trouvaient tout de suite et naturellement grands orateurs.

Cette tribune était un lieu de force et de vertu. Elle vit, elle inspira, car on croirait volontiers que ces émanations sortaient d'elles, tous les dévouements, toutes les abnégations, toutes les énergies, toutes les intrépidités. Quant à nous, nous honorons tous les courages, même dans les rangs qui nous sont opposés. Un jour la tribune fut enveloppée d'ombre; il sembla que l'abîme s'était fait autour d'elle; on entendait dans cette ombre comme le mugissement d'une mer, et tout à coup, dans cette nuit livide, à ce rebord de marbre où s'était cramponnée la forte main de Danton, on vit apparaître une pique portant une tête coupée. Boissy d'Anglas salua.

Ce jour-là fut un jour menaçant. Mais le peuple ne renverse pas les tribunes. Les tribunes sont à lui, et il le sait. Placez une tribune au centre du monde, et avant peu, aux quatre coins de la terre, la République se lèvera. La tribune rayonne pour le peuple, il ne l'ignore pas. Quelquefois la tribune le courrouce et le fait écumer; il la bat de son flot, il la couvre même ainsi qu'au 15 mai, puis il se retire majestueusement comme l'océan et la laisse debout comme le phare. Renverser les tribunes, quand on est le peuple, c'est une sottise; ce n'est une bonne besogne que pour les tyrans.

Le peuple se soulevait, s'irritait, s'indignait; quelque erreur généreuse l'avait saisi, quelque illusion l'égarait; il se méprenait sur un fait, sur un acte, sur une mesure, sur une loi; il entrait en colère, il sortait de ce superbe calme où se repose sa force, il accourait sur les places publiques avec des grondements sourds et des bonds formidables; c'était une émeute, une insurrection, la guerre civile, une révolution peut-être. La tribune était là. Une voix aimée s'élevait et disait au peuple : arrête, regarde, écoute, juge! *Si forte virum quem conspexère, silent;* ceci était vrai dans Rome et vrai à Paris; le peuple s'arrêtait. O tribune! piédestal des hommes forts! de là sortaient l'éloquence, la loi, l'autorité, le patriotisme, le dévouement, et les grandes pensées, freins des peuples, muselières de lions.

En soixante ans toutes les natures d'esprit, toutes les sortes d'intelligence, toutes les espèces de génie ont successivement pris la parole dans ce lieu le plus sonore du monde. Depuis la première Constituante jusqu'à la dernière, depuis la première Législative jusqu'à la dernière, à travers la Convention, les conseils et les chambres, comptez les hommes, si vous pouvez! C'est un dénombrement d'Homère. Suivez la série. Que de figures qui contrastent, depuis Danton jusqu'à Thiers! Que de figures qui se ressemblent, depuis Barrère jusqu'à Baroche, depuis Lafayette jusqu'à Cavaignac! Aux noms que nous avons déjà nommés, Mirabeau, Vergniaud, Danton, Saint-Just, Robespierre, Camille Desmoulins, Manuel, Foy, Royer-Collard, Chateaubriand, Thiers, Guizot, Ledru-Rollin, Berryer, Lamartine, ajoutez ces autres noms, divers, parfois ennemis, savants, artistes, hommes d'État, hommes de guerre, hommes de loi, démocrates, monarchistes, libéraux, socialistes, républicains, tous fameux, quelques-uns illustres, ayant chacun l'auréole qui lui est propre : Barnave, Cazalès, Maury, Mounier, Thouret, Chapelier, Pétion, Buzot, Brissot, Siéyès, Condorcet, Chénier, Carnot, Lanjuinais, Pontécoulant, Cambacérès, Talleyrand, Fontanes, Benjamin Constant, Casimir Perier, Chauvelin, Voyer d'Argenson, Laffitte, Dupont (de l'Eure), Camille Jordan, Lainé, Fitz-James, Bonald, Villèle, Martignac, Cuvier, Villemain, les deux Lameth, les deux David, le peintre en 93, le sculpteur en 48, Lamarque, Mauguin, Odilon Barrot, Arago, Garnier-Pagès, Louis Blanc, Marc Dufraisse, Lamennais, Émile de Girardin, Lamoricière, Dufaure, Crémieux, Michel (de Bourges), Jules Favre... — Que de talents, que d'aptitudes variées! que de services rendus! quelle lutte de toutes les réalités contre toutes les erreurs! que de cerveaux en travail! quelle dépense, au profit du progrès, de savoir, de philosophie, de passion, de conviction, d'expérience, de sympathie, d'éloquence! que de chaleur fécondante répandue! quelle immense traînée de lumière!

Et nous ne les nommons pas tous. Pour nous servir d'une expression

qu'on emprunte quelquefois à l'auteur de ce livre, « nous en passons et des meilleurs ». Nous n'avons même pas signalé cette vaillante légion de jeunes orateurs qui surgissait à gauche dans ces dernières années, Arnaud (de l'Ariège), Bancel, Chauffour, Pascal Duprat, Esquiros, de Flotte, Farconnet, Victor Hennequin, Madier de Montjau, Morellet, Noël Parfait, Pelletier, Sain, Versigny.

Insistons-y, à partir de Mirabeau, il y a eu dans le monde, dans la sociabilité humaine, dans la civilisation, un point culminant, un lieu central, un foyer, un sommet. Ce sommet, ce fut la tribune de France; admirable point de repère pour les générations en marche, cime éblouissante dans les temps paisibles, fanal dans l'obscurité des catastrophes. Des extrémités de l'univers intelligent, les peuples fixaient leur regard sur ce faîte où rayonnait l'esprit humain; quand quelque brusque nuit les enveloppait, ils entendaient venir de là une grande voix qui leur parlait dans l'ombre. *Admonet et magnâ testatur voce per umbras.* Voix qui tout à coup, quand l'heure était venue, chant du coq annonçant l'aube, cri de l'aigle appelant le soleil, sonnait comme un clairon de guerre ou comme une trompette de jugement, et faisait dresser debout, terribles, agitant leurs linceuls, cherchant des glaives dans leurs sépulcres, toutes ces héroïques nations mortes, la Pologne, la Hongrie, l'Italie! Alors, à cette voix de la France, le ciel splendide de l'avenir s'entr'ouvrait, les vieux despotismes aveuglés et épouvantés courbaient le front dans les ténèbres d'en bas, et l'on voyait, les pieds sur la nuée, le front dans les étoiles, l'épée flamboyante à la main, apparaître, ses grandes ailes ouvertes dans l'azur, la Liberté, l'Archange des Peuples!

V

PUISSANCE DE LA PAROLE.

Cette tribune, c'était la terreur de toutes les tyrannies et de tous les fanatismes, c'était l'espoir de tout ce qui est opprimé sous le ciel. Quiconque mettait le pied sur ce sommet sentait distinctement les pulsations du grand cœur de l'humanité; là, pourvu qu'il fût un homme de bonne volonté, son âme grandissait en lui et rayonnait au dehors; quelque chose d'universel s'emparait de lui et emplissait son esprit comme le souffle emplit la voile; tant qu'il était sur ces quatre planches, il était plus fort et meilleur; il se sentait, dans cette minute sacrée, vivre de la vie collective des nations; il lui venait des paroles bonnes pour tous les hommes; il apercevait, au delà de l'assemblée groupée à ses pieds et souvent pleine de tumulte, le peuple attentif, sérieux, l'oreille tendue et le doigt sur la bouche, et, au delà du peuple, le genre humain pensif, assis en cercle et écoutant. Telle était cette grande tribune du haut de laquelle un homme parlait au monde.

De cette tribune, sans cesse en vibration, partaient perpétuellement des sortes d'ondes sonores, d'immenses oscillations de sentiments et d'idées qui, de flot en flot et de peuple en peuple, allaient aux confins de la terre remuer ces vagues intelligentes qu'on appelle des âmes. Souvent on ne savait pourquoi telle loi, telle construction, telle institution chancelait là-bas, plus loin que les frontières, plus loin que les mers, la papauté au delà des Alpes, le trône du czar à l'extrémité de l'Europe, l'esclavage en Amérique, la peine de mort partout. C'est que la tribune de France avait tressailli. A de certaines heures un tressaillement de cette tribune, c'était un tremblement de terre. La tribune de France parlait, tout ce qui pense ici-bas entrait en recueillement; les paroles dites s'en allaient dans l'obscurité, à travers l'espace, au hasard, n'importe où, — ce n'est que du vent, ce n'est que du bruit, disaient les esprits stériles qui vivent d'ironie, — et le lendemain, ou trois mois après, ou un an plus tard, quelque chose tombait sur la surface du globe, ou quelque chose surgissait. Qui avait fait cela? Ce bruit qui s'était évanoui, ce vent qui avait passé. Ce bruit, ce vent, c'était le Verbe. Force sacrée. Du verbe de Dieu est sortie la création des êtres; du verbe de l'homme sortira la société des peuples.

VI

CE QUE C'EST QUE L'ORATEUR.

Une fois monté sur cette tribune, l'homme qui y était n'était plus un homme; c'était cet ouvrier mystérieux qu'on voit le soir, au crépuscule, marchant à grands pas dans les sillons et lançant dans l'espace, avec un geste d'empire, les germes, les semences, la moisson future, la richesse de l'été prochain, le pain, la vie.

Il va, il vient, il revient; sa main s'ouvre et se vide, et s'emplit et se vide encore; la plaine sombre s'émeut, la profonde nature s'entr'ouvre, l'abîme inconnu de la création commence son travail, les rosées en suspens descendent, le brin de folle avoine frissonne et songe que l'épi de blé lui succédera; le soleil caché derrière l'horizon aime ce que fait cet homme et sait que ses rayons ne seront pas perdus. Œuvre sainte et merveilleuse!

L'orateur, c'est le semeur. Il prend dans son cœur ses instincts, ses passions, ses croyances, ses souffrances, ses rêves, ses idées, et les jette à poignées au milieu des hommes. Tout cerveau lui est sillon. Un mot tombé de la tribune prend toujours racine quelque part et devient une chose. Vous dites : ce n'est rien, c'est un homme qui parle; et vous haussez les épaules. Esprits à courte vue! c'est un avenir qui germe; c'est un monde qui éclôt.

VII

CE QUE FAISAIT LA TRIBUNE.

Deux grands problèmes pendent sur le monde : la guerre doit disparaître et la conquête doit continuer. Ces deux nécessités de la civilisation en croissance semblaient s'exclure. Comment satisfaire à l'une sans manquer à l'autre? Qui pouvait résoudre les deux problèmes à la fois, qui les résolvait? La tribune. La tribune, c'est la paix, et la tribune, c'est la conquête. Les conquêtes par l'épée, qui en veut? Personne. Les peuples sont des patries. Les conquêtes par l'idée, qui en veut? Tout le monde. Les peuples sont l'humanité. Or, deux tribunes éclatantes dominaient les nations, la tribune anglaise, faisant les affaires, et la tribune française, créant les idées. La tribune française avait élaboré dès 89 tous les principes qui sont l'absolu politique, et elle avait commencé à élaborer depuis 1848 tous les principes qui sont l'absolu social. Une fois un principe tiré des limbes et mis au jour, elle le jetait dans le monde armé de toutes pièces et lui disait : va! Le principe conquérant entrait en campagne, rencontrait les douaniers à la frontière et passait malgré les chiens de garde; rencontrait les sentinelles aux portes des villes et passait malgré les consignes; prenait le chemin de fer, montait sur le paquebot, parcourait les continents, traversait les mers, abordait les passants sur les chemins, s'asseyait au foyer des familles, se glissait entre l'ami et l'ami, entre le frère et le frère, entre l'homme et la femme, entre le maître et l'esclave, entre le peuple et le roi; et à ceux qui lui demandaient : qui es-tu? il répondait : je suis la vérité; et à ceux qui lui demandaient : d'où viens-tu? il répondait : je viens de France. Alors, celui qui l'avait questionné lui tendait la main, et c'était mieux qu'une province, c'était une intelligence annexée. Désormais entre Paris, métropole, et cet homme isolé dans sa solitude, et cette ville perdue au fond des bois ou des steppes, et ce peuple courbé sous le joug, un courant de pensée et d'amour s'établissait. Sous l'influence de ces courants, certaines nationalités s'affaiblissaient, certaines se fortifiaient et se relevaient. Le sauvage se sentait moins sauvage, le turc moins turc, le russe moins russe, le hongrois plus hongrois, l'italien plus italien. Lentement et par degrés, l'esprit français, pour le progrès universel, s'assimilait les nations. Grâce à cette admirable langue française, composée par la Providence avec un merveilleux équilibre d'assez de consonnes pour être prononcée par les peuples du nord, et d'assez de voyelles pour être prononcée par les peuples du midi, grâce à cette langue qui est une puissance

de la civilisation et de l'humanité, peu à peu, et par son seul rayonnement, cette haute tribune centrale de Paris conquérait les peuples et les faisait France. La frontière matérielle de la France était ce qu'elle pouvait; mais il n'y avait pas de traités de 1815 pour la frontière morale. La frontière morale reculait sans cesse et allait s'élargissant de jour en jour, et avant un quart de siècle peut-être on eût dit le monde français comme on a dit le monde romain.

Voilà ce qu'était, voilà ce que faisait pour la France la tribune, prodigieuse turbine d'idées, gigantesque appareil de civilisation, élevant perpétuellement le niveau des intelligences dans l'univers entier, et dégageant, au milieu de l'humanité, une quantité énorme de lumière.

C'est là ce que M. Bonaparte a supprimé.

VIII

PARLEMENTARISME.

Oui, cette tribune, M. Louis Bonaparte l'a renversée. Cette puissance créée par nos grands enfantements révolutionnaires, il l'a brisée, broyée, écrasée, déchirée à la pointe des bayonnettes, foulée aux pieds des chevaux. Son oncle avait émis un aphorisme : Le trône, c'est une planche recouverte de velours; lui a émis le sien : La tribune, c'est une planche recouverte d'une toile sur laquelle on lit : *liberté, égalité, fraternité.* Il a jeté la planche et la toile, et la liberté, et l'égalité, et la fraternité, au feu d'un bivouac. Un éclat de rire des soldats, un peu de fumée, et tout a été dit.

Est-ce vrai? Est-ce possible? Cela s'est-il passé ainsi? Une telle chose a-t-elle pu se voir? Mon Dieu, oui; c'est même fort simple. Pour couper la tête de Cicéron et clouer ses deux mains sur les rostres, il suffit d'une brute qui ait un couperet et d'une autre brute qui ait des clous et un marteau.

La tribune était pour la France trois choses : un moyen d'initiation extérieure, un procédé de gouvernement intérieur, une gloire. Louis Bonaparte a supprimé l'initiation. La France enseignait les peuples, et les conquérait par l'amour; à quoi bon? Il a supprimé le mode de gouvernement, le sien vaut mieux. Il a soufflé sur la gloire, et l'a éteinte. De certains souffles ont cette propriété.

Du reste, attenter à la tribune, c'est un crime de famille. Le premier Bonaparte l'avait déjà commis, mais du moins ce qu'il avait apporté à la France pour remplacer cette gloire, c'était de la gloire, non de l'ignominie.

Louis Bonaparte ne s'est pas contenté de renverser la tribune. Il a voulu la ridiculiser. C'est un effort comme un autre. C'est bien le moins, quand on ne peut pas dire deux mots de suite, quand on ne harangue que le cahier à la main, quand on est bègue de parole et d'intelligence, qu'on se moque un peu de Mirabeau! Le général Ratapoil dit au général Foy : Tais-toi, bavard! Qu'est-ce que c'est que ça, la tribune? s'écrie M. Bonaparte Louis; c'est du « parlementarisme »! Que dites-vous de parlementarisme? Parlementarisme me plaît. Parlementarisme est une perle. Voilà le dictionnaire enrichi. Cet académicien de coups d'État fait des mots. Au fait, on n'est pas un barbare pour ne pas semer de temps en temps un barbarisme. Lui aussi est un semeur; cela germe dans la cervelle des niais. L'oncle avait « les idéologues »; le neveu a « les parlementaristes ». Parlementarisme, messieurs, parlementarisme, mesdames. Cela répond à tout. Vous hasardez cette timide observation : — Il est

peut-être fâcheux qu'on ait ruiné tant de familles, déporté tant d'hommes, proscrit tant de citoyens, empli tant de civières, creusé tant de fosses, versé tant de sang... — Ah çà! réplique une grosse voix qui a l'accent hollandais, vous regrettez donc « le parlementarisme » ? Tirez-vous de là. Parlementarisme est une trouvaille. Je donne ma voix à M. Louis Bonaparte pour le premier fauteuil vacant à l'Institut. Comment donc! mais il faut encourager la néologie! Cet homme sort du charnier, cet homme sort de la morgue, cet homme a les mains fumantes comme un boucher, il se gratte l'oreille, sourit, et invente des vocables comme Julie d'Angennes. Il marie l'esprit de l'hôtel de Rambouillet à l'odeur de Montfaucon. C'est rare. Nous voterons pour lui tous les deux, n'est-ce pas, monsieur de Montalembert?

IX

LA TRIBUNE DÉTRUITE.

Donc « le parlementarisme », c'est-à-dire la garantie des citoyens, la liberté de discussion, la liberté de la presse, la liberté individuelle, le contrôle de l'impôt, la clarté dans les recettes et dans les dépenses, la serrure de sûreté du coffre-fort public, le droit de savoir ce qu'on fait de votre argent, la solidité du crédit, la liberté de conscience, la liberté des cultes, le point d'appui de la propriété, le recours contre les confiscations et les spoliations, la sécurité de chacun, le contrepoids à l'arbitraire, la dignité de la nation, l'éclat de la France, les fortes mœurs des peuples libres, l'initiative publique, le mouvement, la vie, tout cela n'est plus. Effacé, anéanti, disparu, évanoui ! Et cette « délivrance » n'a coûté à la France que quelque chose comme vingt-cinq millions partagés entre douze ou quinze sauveurs et quarante mille francs d'eau-de-vie par brigade! Vraiment, ce n'est pas cher; ces messieurs du coup d'État ont fait la chose au rabais.

Aujourd'hui c'est fait, c'est parfait, c'est complet. L'herbe pousse au palais Bourbon. Une forêt vierge commence à croître entre le pont de la Concorde et la place Bourgogne. On distingue dans la broussaille la guérite d'un factionnaire. Le corps législatif épanche son urne dans les roseaux et coule au pied de cette guérite avec un doux murmure.

Aujourd'hui c'est terminé. Le grand œuvre est accompli. Et les résultats de la chose! Savez-vous bien que messieurs tels et tels ont gagné des maisons de ville et des maisons des champs rien que sur le chemin de fer de ceinture? Faites des affaires, gobergez-vous, prenez du ventre; il n'est plus question d'être un grand peuple, d'être un puissant peuple, d'être une nation libre, d'être un foyer lumineux; la France n'y voit plus clair. Voilà un succès. La France vote Louis-Napoléon, porte Louis-Napoléon, engraisse Louis-Napoléon, contemple Louis-Napoléon, admire Louis-Napoléon, et en demeure stupide. Le but de la civilisation est atteint.

Aujourd'hui plus de tapage, plus de vacarme, plus de parlage, de parlement et de parlementarisme. Le corps législatif, le sénat, le conseil d'État sont des bouches cousues. On n'a plus à craindre de lire un beau discours le matin en s'éveillant. C'en est fait de ce qui pensait, de ce qui méditait, de ce qui créait, de ce qui parlait, de ce qui brillait, de ce qui rayonnait dans ce grand peuple. Soyez fiers, français! Levez la tête, français! Vous n'êtes plus rien, et cet homme est tout. Il tient dans sa main votre intelligence comme un

enfant tient un oiseau. Le jour où il lui plaira, il donnera le coup de pouce au génie de la France. Ce sera encore un vacarme de moins. En attendant, répétons-le en chœur : plus de parlementarisme, plus de tribune. Au lieu de toutes ces grandes voix qui dialoguaient pour l'enseignement du monde, qui étaient l'une l'idée, l'autre le fait, l'autre le droit, l'autre la justice, l'autre la gloire, l'autre la foi, l'autre l'espérance, l'autre la science, l'autre le génie, qui instruisaient, qui charmaient, qui rassuraient, qui consolaient, qui encourageaient, qui fécondaient, au lieu de toutes ces voix sublimes, qu'est-ce qu'on entend dans cette nuit noire qui couvre la France? Le bruit d'un éperon qui sonne et d'un sabre qui traîne sur le pavé.

Alleluia! dit M. Sibour. Hosanna! répond M. Parisis.

LIVRE SIXIÈME.

L'ABSOLUTION.

PREMIÈRE FORME DE L'ABSOLUTION : LES 7,500,000 VOIX.

I

L'ABSOLUTION.

On nous dit : Vous n'y songez pas! tous ces faits que vous appelez crimes sont désormais des « faits accomplis », et par conséquent respectables; tout cela est accepté, tout cela est adopté, tout cela est légitimé, tout cela est couvert, tout cela est absous.

— Accepté! adopté! légitimé! couvert! absous! par quoi?

— Par un vote.

— Quel vote?

— Les sept millions cinq cent mille voix!

— En effet. Il y a eu plébiscite, et vote, et 7,500,000 oui. Parlons-en.

IMPRIMERIE NATIONALE.

II

LA DILIGENCE.

Un brigand arrête une diligence au coin d'un bois.

Il est à la tête d'une bande déterminée.

Les voyageurs sont plus nombreux, mais ils sont séparés, désunis, parqués dans des compartiments, à moitié endormis, surpris au milieu de la nuit, saisis à l'improviste et sans armes.

Le brigand leur ordonne de descendre, de ne pas jeter un cri, de ne pas souffler mot et de se coucher la face contre terre.

Quelques-uns résistent, il leur brûle la cervelle.

Les autres obéissent et se couchent sur le pavé, muets, immobiles, terrifiés, pêle-mêle avec les morts et pareils aux morts.

Le brigand, pendant que ses complices leur tiennent le pied sur les reins et le pistolet sur la tempe, fouille leurs poches, force leurs malles et leur prend tout ce qu'ils ont de précieux.

Les poches vidées, les malles pillées, le coup d'État fini, il leur dit :

« — Maintenant, afin de me mettre en règle avec la justice, j'ai écrit sur un papier que vous reconnaissez que tout ce que je vous ai pris m'appartenait et que vous me le concédez de votre plein gré. J'entends que ceci soit votre avis. On va vous mettre à chacun une plume dans la main, et, sans dire un mot, sans faire un geste, sans quitter l'attitude où vous êtes… »

Le ventre contre terre, la face dans la boue…

« … Vous étendrez le bras droit et vous signerez tous ce papier. Si quelqu'un bouge ou parle, voici la gueule de mon pistolet. Du reste, vous êtes libres. »

Les voyageurs étendent le bras et signent.

Cela fait, le brigand relève la tête et dit :

— J'ai sept millions cinq cent mille voix.

III

EXAMEN DU VOTE.

M. Louis Bonaparte est président de cette diligence.

Rappelons quelques principes.

Pour qu'un scrutin politique soit valable, il faut trois conditions absolues : premièrement, que le vote soit libre; deuxièmement, que le vote soit éclairé; troisièmement, que le chiffre soit sincère. Si l'une de ces trois conditions manque, le scrutin est nul. Qu'est-il, si les trois à la fois font défaut?

Appliquons ces règles.

Premièrement. *Que le vote soit libre.*

Quelle a été la liberté du vote du 20 décembre, nous venons de le dire; nous avons exprimé cette liberté par une image frappante d'évidence. Nous pourrions nous dispenser d'y rien ajouter. Que chacun de ceux qui ont voté se recueille et se demande sous quelle violence morale et matérielle il a déposé son bulletin dans la boîte. Nous pourrions citer telle commune de l'Yonne où, sur cinq cents chefs de famille, quatre cent trente ont été arrêtés; le reste a voté oui; telle commune du Loiret [1] où, sur six cent trente-neuf chefs de famille, quatre cent quatrevingt-dix-sept ont été arrêtés ou expulsés; les cent quarante-deux échappés ont voté oui; et ce que nous disons du Loiret et de l'Yonne, il faudrait le dire de tous les départements. Depuis le 2 décembre, chaque ville a sa nuée d'espions; chaque bourg, chaque village, chaque hameau a son dénonciateur. Voter non, c'était la prison, c'était l'exil, c'était Lambessa. Dans les villages de tel département on apportait à la porte des mairies, nous disait un témoin oculaire, « des charges d'âne de bulletins oui ». Les maires, flanqués des gardes champêtres, les remettaient aux paysans. Il fallait voter. A Savigny, près Saint-Maur, le matin du vote, des gendarmes enthousiastes déclaraient que celui qui voterait non ne coucherait pas dans son lit. La gendarmerie a écroué à la maison d'arrêt de Valenciennes M. Parent fils, suppléant du juge de paix du canton de Bouchain, pour avoir engagé des habitants d'Avesne-le-Sec à voter non. Le neveu du représentant Aubry (du Nord) ayant vu distribuer par les agents du préfet des bulletins oui, dans la grande place de Lille, descendit sur cette place le lendemain et y distribua des bulletins non; il fut arrêté et mis à la citadelle.

(1) Bonny.

9.

Pour ce qui est du vote de l'armée, une partie, complice, a voté dans sa propre cause. Le reste a suivi.

Quant à la liberté même de ce vote des soldats, écoutons l'armée parler elle-même. Voici ce qu'écrit un soldat du 6e de ligne commandé par le colonel Degardarens de Boisse :

« Pour la troupe, le vote fut un appel. Les sous-officiers, les caporaux, les tambours et les soldats, placés par rang de contrôle, étaient appelés par le fourrier, en présence du colonel, du lieutenant-colonel, du chef de bataillon et des officiers de la compagnie, et, au fur et à mesure que chaque homme appelé répondait : *Présent,* son nom était inscrit par le sergent-major. Le colonel disait, en se frottant les mains : — Ma foi, messieurs, cela va comme sur des roulettes, — quand un caporal de la compagnie à laquelle j'appartiens s'approche de la table où était le sergent-major et le prie de lui céder la plume, afin qu'il puisse inscrire lui-même son nom sur le registre Non qui devait rester en blanc.

« — Comment! s'écrie le colonel, vous qui êtes porté pour fourrier et qui allez être nommé à la première vacance, vous désobéissez formellement à votre colonel, et cela en présence de votre compagnie! Encore si ce refus que vous faites en ce moment n'était qu'un acte d'insubordination. Mais vous ne savez donc pas, malheureux, que par votre vote vous réclamez la destruction de l'armée, l'incendie de la maison de votre père, l'anéantissement de la société tout entière! Vous tendez la main à la crapule! Comment! X..., vous que je voulais pousser, vous venez aujourd'hui m'avouer tout cela? »

« Le pauvre diable, on le pense bien, se laissa inscrire comme tous les autres. »

Multipliez ce colonel par six cent mille, vous avez la pression des fonctionnaires de tout ordre, militaires, politiques, civils, administratifs, ecclésiastiques, judiciaires, douaniers, municipaux, scolaires, commerciaux, consulaires, par toute la France, sur le soldat, le bourgeois et le paysan. Ajoutez, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, la fausse jacquerie communiste et le réel terrorisme bonapartiste, le gouvernement pesant par la fantasmagorie sur les faibles et par la dictature sur les récalcitrants, et agitant deux épouvantes à la fois. Il faudrait un volume spécial pour raconter, exposer et approfondir les innombrables détails de cette immense extorsion de signatures qu'on appelle le vote du 20 décembre.

Le vote du 20 décembre a terrassé l'honneur, l'initiative, l'intelligence et la vie morale de la nation. La France a été à ce vote comme le troupeau va à l'abattoir.

Passons.

Deuxièmement. *Que le vote soit éclairé.*

Voici qui est élémentaire : là où il n'y a pas de liberté de la presse, il n'y a pas de vote. La liberté de la presse est la condition *sine quâ non* du suffrage universel. Nullité radicale de tout scrutin fait en l'absence de la liberté de la presse. La liberté de la presse entraîne comme corollaires nécessaires la liberté de réunion, la liberté d'affichage, la liberté de colportage, toutes les libertés qu'engendre le droit, préexistant à tout, de s'éclairer avant de voter. Voter, c'est gouverner; voter, c'est juger. Se figure-t-on un pilote aveugle au gouvernail? Se figure-t-on le juge les oreilles bouchées et les yeux crevés? Liberté donc, liberté de s'éclairer par tous les moyens, par l'enquête, par la presse, par la parole, par la discussion. Ceci est la garantie expresse et la condition d'être du suffrage universel. Pour qu'une chose soit faite valablement, il faut qu'elle soit faite sciemment. Où il n'y a pas de flambeau, il n'y a pas d'acte.

Ce sont là des axiomes. Hors de ces axiomes, tout est nul de soi.

Maintenant, voyons : M. Bonaparte, dans son scrutin du 20 décembre, a-t-il obéi à ces axiomes? A-t-il rempli ces conditions de presse libre, de réunions libres, de tribune libre, d'affichage libre, de colportage libre, d'enquête libre? Un immense éclat de rire répond, même à l'Élysée.

Ainsi vous êtes forcé vous-même d'en convenir; c'est comme cela qu'on a usé du « suffrage universel » !

Quoi! je ne sais rien de ce qui s'est passé! On a tué, égorgé, mitraillé, assassiné, et je l'ignore! On a séquestré, torturé, expulsé, exilé, déporté, et je l'entrevois à peine! Mon maire et mon curé me disent : Ces gens-là qu'on emmène liés de cordes, ce sont des repris de justice! Je suis un paysan, je cultive un coin de terre au fond d'une province, vous supprimez le journal, vous étouffez les révélations, vous empêchez la vérité de m'arriver, et vous me faites voter! Quoi! dans la nuit la plus profonde! Quoi! à tâtons! Quoi! vous sortez brusquement de l'ombre un sabre à la main, et vous me dites : vote! et vous appelez cela un scrutin!

Certes! un scrutin « libre et spontané », disent les feuilles du coup d'État.

Toutes les roueries ont travaillé à ce vote. Un maire de village, espèce d'Escobar sauvageon poussé en plein champ, disait à ses paysans : *Si vous votez oui, c'est pour la République; si vous votez non, c'est contre la République.* Les paysans ont voté oui.

Et puis éclairons une autre face de cette turpitude qu'on nomme « le plébiscite du 20 décembre ». Comment la question a-t-elle été posée? y a-t-il eu choix possible? a-t-on, et c'était bien le moins que dût faire un homme de coup d'État dans un si étrange scrutin que celui où il remettait tout en question, a-t-on ouvert à chaque parti la porte par où son principe pouvait entrer? a-t-il été permis aux légitimistes de se tourner vers leur

prince exilé et vers l'antique honneur des fleurs de lys? a-t-il été permis aux orléanistes de se tourner vers cette famille proscrite qu'honorent les vaillants services de deux soldats, MM. de Joinville et d'Aumale, et qu'illustre cette grande âme, Mme la duchesse d'Orléans? a-t-on offert au peuple, — qui n'est pas un parti, lui, qui est le peuple, c'est-à-dire le souverain, — lui a-t-on offert cette République vraie devant laquelle s'évanouit toute monarchie comme la nuit devant le jour, cette République qui est l'avenir évident et irrésistible du monde civilisé; la République sans dictature; la République de concorde, de science et de liberté; la République du suffrage universel, de la paix universelle et du bien-être universel; la République initiatrice des peuples et libératrice des nationalités; cette République qui, après tout et quoi qu'on fasse, « aura », comme l'a dit ailleurs [1] l'auteur de ce livre, « la France demain et après-demain l'Europe »? A-t-on offert cela? Non. Voici comment M. Bonaparte a présenté la chose : il y a eu à ce scrutin deux candidats : premier candidat, M. Bonaparte; deuxième candidat, l'abîme. La France a eu le choix. Admirez l'adresse de l'homme, et un peu son humilité. M. Bonaparte s'est donné pour vis-à-vis dans cette affaire, qui? M. de Chambord? Non. M. de Joinville? Non. La République? Encore moins. M. Bonaparte, comme ces jolies créoles qui font ressortir leur beauté au moyen de quelque effroyable hottentote, s'est donné pour concurrent dans cette élection un fantôme, une vision, un socialisme de Nuremberg avec des dents et des griffes et une braise dans les yeux, l'ogre du Petit Poucet, le vampire de la Porte-Saint-Martin, l'hydre de Théramène, le grand serpent de mer du *Constitutionnel* que les actionnaires ont eu la bonne grâce de lui prêter, le dragon de l'Apocalypse, la Tarasque, la Drée, le Gra-ouilli, un épouvantail. Aidé d'un Ruggieri quelconque, M. Bonaparte a fait sur ce monstre en carton un effet de feu de Bengale rouge, et a dit au votant effaré : Il n'y a de possible que ceci ou moi; choisis! Il a dit : Choisis entre la belle et la bête; la bête, c'est le communisme; la belle, c'est ma dictature. Choisis! — Pas de milieu! La société par terre, ta maison brûlée, ta grange pillée, ta vache volée, ton champ confisqué, ta femme violée, tes enfants massacrés, ton vin bu par autrui, toi-même mangé tout vif par cette grande gueule béante que tu vois là, ou moi empereur! Moi, neveu du grand homme. Choisis. Moi, ou Croquemitaine.

Le bourgeois, effrayé et par conséquent enfant, le paysan, ignorant et par conséquent enfant, ont préféré M. Bonaparte à Croquemitaine. C'est là son triomphe.

(1) *Littérature et Philosophie mêlées* (1837).

Disons pourtant que, sur dix millions de votants, il paraît que deux millions cinq cent mille auraient encore mieux aimé Croquemitaine.

Après tout, M. Bonaparte n'a eu que sept millions cinq cent mille voix.

Donc, et de cette façon, librement, comme on voit, sciemment, comme on voit, ce que M. Bonaparte a la bonté d'appeler le suffrage universel a voté. Voté quoi ?

La dictature, l'autocratie, la servitude, la République despotat, la France pachalik, les chaînes sur toutes les mains, le scellé sur toutes les bouches, le silence, l'abaissement, la peur, l'espion âme de tout ! On a donné à un homme, — à vous ! — l'omnipotence et l'omniscience ! On a fait de cet homme le constituant suprême, le législateur unique, l'alpha du droit, l'oméga du pouvoir ! On a décrété qu'il est Minos, qu'il est Numa, qu'il est Solon, qu'il est Lycurgue ! On a incarné en lui le peuple, la nation, l'État, la loi ! et pour dix ans ! Quoi ! voter, moi citoyen, non seulement mon dessaisissement, ma déchéance et mon abdication, mais l'abdication pour dix années des générations nouvelles du suffrage universel sur lesquelles je n'ai aucun droit, sur lesquelles, vous usurpateur, vous me forcez d'usurper, ce qui, du reste, soit dit en passant, suffirait pour frapper de nullité ce scrutin monstrueux si toutes les nullités n'y étaient pas déjà amoncelées, entassées et amalgamées ! Quoi ! c'est cela que vous me faites faire ! Vous me faites voter que tout est fini, qu'il n'y a plus rien, que le peuple est un nègre ! Quoi ! vous me dites : Attendu que tu es souverain, tu vas te donner un maître ; attendu que tu es la France, tu vas devenir Haïti ! Quelle abominable dérision !

Voilà ce vote du 20 décembre, cette sanction, comme dit M. de Morny, cette absolution, comme dit M. Bonaparte.

Vraiment, dans peu de temps d'ici, dans un an, dans un mois, dans une semaine peut-être, quand tout ce que nous voyons en ce moment se sera évanoui, on aura quelque honte d'avoir fait, ne fût-ce qu'une minute, à cet infâme semblant de vote qu'on appelle le scrutin des sept millions cinq cent mille voix, l'honneur de le discuter. C'est là pourtant la base unique, l'unique point d'appui, l'unique rempart de ce pouvoir prodigieux de M. Bonaparte. Ce vote est l'excuse des lâches ; ce vote est le bouclier des consciences déshonorées. Généraux, magistrats, évêques, toutes les forfaitures, toutes les prévarications, toutes les complicités, réfugient derrière ce vote leur ignominie. La France a parlé, disent-ils ; *vox populi, vox Dei,* le suffrage universel a voté ; tout est couvert par un scrutin. — Ça un vote ! ça un scrutin ! on crache dessus, et l'on passe.

Troisièmement. *Que le chiffre soit sincère.*

J'admire ce chiffre : 7,500,000. Il a dû faire bon effet, à travers le

brouillard du 1er janvier, en lettres d'or de trois pieds de haut, sur le portail de Notre-Dame.

J'admire ce chiffre. Savez-vous pourquoi? Parce que je le trouve humble. 7,500,000! Pourquoi 7,500,000? C'est peu. Personne ne refusait à M. Bonaparte la bonne mesure. Après ce qu'il avait fait le 2 décembre, il avait droit à mieux que cela. Vraiment, qui l'eût chicané? Qui l'empêchait de mettre huit millions, dix millions, un chiffre rond? Quant à moi, j'ai été trompé dans mes espérances. Je comptais sur l'unanimité. Coup d'État, vous êtes modeste.

Quoi! on a fait tout ce que nous venons de rappeler ou de raconter, on a prêté un serment et l'on s'est parjuré; on était le gardien d'une Constitution et on l'a détruite; on était le serviteur d'une République et on l'a trahie; on était l'agent d'une Assemblée souveraine et on l'a violemment brisée; on a fait de la consigne militaire un poignard pour tuer l'honneur militaire, on s'est servi du drapeau de la France pour essuyer de la boue et de la honte; on a mis les poucettes aux généraux d'Afrique, on a fait voyager les représentants du peuple dans les voitures cellulaires, on a empli Mazas, Vincennes, le mont Valérien et Sainte-Pélagie d'hommes inviolables; on a arquebusé à bout portant sur la barricade du droit le législateur revêtu de cette écharpe, signe sacré et vénérable de la loi; on a donné à tel colonel que nous pourrions nommer cent mille francs pour fouler aux pieds le devoir, et à chaque soldat dix francs par jour; on a dépensé en quatre journées quarante mille francs d'eau-de-vie par brigade; on a couvert de l'or de la Banque le tapis franc de l'Élysée, et on a dit aux amis : prenez! on a tué M. Adde chez lui, M. Belval chez lui, M. Debaecque chez lui, M. Labilte chez lui, M. de Couvercelle chez lui, M. Monpelas chez lui, M. Thirion de Montauban chez lui; on a massacré sur les boulevards et ailleurs, fusillé on ne sait où on ne sait qui, commis force meurtres dont on a la modestie de n'avouer que cent quatrevingt-onze; quoi! on a changé les fossés des arbres du boulevard en cuvettes pleines de sang, on a répandu le sang de l'enfant avec le sang de la mère, et mêlé à tout cela le vin de Champagne des gendarmes, on a fait toutes ces choses, on s'est donné toutes ces peines, et quand on demande à la nation : êtes-vous contente? on n'obtient que sept millions cinq cent mille oui! — Vraiment, ce n'est pas payé.

Dévouez-vous donc à « sauver une société »! O ingratitude des peuples!

En vérité, deux millions cinq cent mille bouches ont répondu non! Qui est-ce qui disait donc que les sauvages de la mer du Sud appelaient les français les *oui-oui?*

Parlons sérieusement. Car l'ironie pèse dans ces matières tragiques.

Gens du coup d'État, personne ne croit à vos sept millions cinq cent mille voix.

Tenez, un accès de franchise, avouez-le, vous êtes tous un peu grecs, vous trichez. Dans votre bilan du 2 décembre, vous comptez trop de votes, — et pas assez de cadavres.

7,500,000! Qu'est-ce que c'est que ce chiffre-là? D'où vient-il? D'où sort-il? Que voulez-vous que nous en fassions?

Sept millions, huit millions, dix millions, qu'importe! nous vous accordons tout et nous vous contestons tout.

Les sept millions, vous les avez, plus les cinq cent mille; la somme plus l'appoint, vous le dites, prince, vous l'affirmez, vous le jurez, mais qui le prouve?

Qui a compté? Baroche. Qui a scruté? Rouher. Qui a contrôlé? Piétri. Qui a additionné? Maupas. Qui a vérifié? Troplong. Qui a proclamé? vous.

C'est-à-dire que la bassesse a compté, la platitude a scruté, la rouerie a contrôlé, le faux a additionné, la vénalité a vérifié, le mensonge a proclamé.

Bien.

Sur ce, M. Bonaparte monte au Capitole, ordonne à M. Sibour de remercier Jupiter, fait endosser une livrée bleu et or au sénat, bleu et argent au corps législatif, vert et or à son cocher, met la main sur son cœur, déclare qu'il est le produit du « suffrage universel », et que sa « légitimité » est sortie de l'urne du scrutin. Cette urne est un gobelet.

IV

QUI A VRAIMENT VOTÉ POUR M. BONAPARTE.

Nous le déclarons donc, nous le déclarons purement et simplement, le 20 décembre 1851, dix-huit jours après le 2, M. Bonaparte a fourré la main dans la conscience de chacun, et a volé à chacun son vote. D'autres font le mouchoir, lui fait l'empire. Tous les jours, pour des espiègleries de ce genre, un sergent de ville prend un homme au collet, et le mène au poste.

Entendons-nous pourtant.

Est-ce à dire que nous prétendions que personne n'a réellement voté pour M. Bonaparte ? Que personne n'a volontairement dit oui ? Que personne n'a librement et sciemment accepté cet homme ?

Loin de là.

M. Bonaparte a eu pour lui la tourbe des fonctionnaires, les douze cent mille parasites du budget, et leurs tenants et aboutissants, les corrompus, les compromis, les habiles; et à leur suite, les crétins, masse notable.

Il a eu pour lui MM. les cardinaux, MM. les évêques, MM. les chanoines, MM. les curés, MM. les vicaires, MM. les archidiacres, diacres et sous-diacres, MM. les prébendiers, MM. les marguilliers, MM. les sacristains, MM. les bedeaux, MM. les suisses de paroisse, et les hommes « religieux », comme on dit. Oui, nous ne faisons nulle difficulté d'en convenir, M. Bonaparte a eu pour lui tous ces évêques qui se signent en Veuillot et en Montalembert, et tous ces hommes religieux, race précieuse, ancienne, mais fort accrue et recrutée depuis les terreurs propriétaires de 1848, lesquels prient en ces termes : O mon Dieu ! faites hausser les actions de Lyon ! Doux seigneur Jésus, faites-moi gagner vingt-cinq pour cent sur mon Naples-certificats-Rothschild ! Saints apôtres, vendez mes vins ! Bienheureux martyrs, doublez mes loyers ! Sainte Marie, mère de Dieu, vierge immaculée, étoile de la mer, jardin fermé, *hortus conclusus*, daignez jeter un œil favorable sur mon petit commerce situé au coin de la rue Tirechappe et de la rue Quincampoix ! tour d'ivoire, faites que la boutique d'en face aille mal !

Ont voté réellement et incontestablement pour M. Bonaparte : première catégorie, le fonctionnaire; deuxième catégorie, le niais; troisième catégorie, le voltairien-propriétaire-industriel-religieux.

Disons-le, l'intelligence humaine, et l'intellect bourgeois en particulier, ont de singulières énigmes. Nous le savons et nous n'avons nul désir de le

cacher; depuis le boutiquier jusqu'au banquier, depuis le petit marchand jusqu'à l'agent de change, bon nombre d'hommes de commerce et d'industrie en France, c'est-à-dire bon nombre de ces hommes qui savent ce que c'est qu'une confiance bien placée, qu'un dépôt fidèlement gardé, qu'une clef mise en mains sûres, ont voté, après le 2 décembre, pour M. Bonaparte. Le vote consommé, vous auriez accosté un de ces hommes de négoce, le premier venu, au hasard, et voici le dialogue que vous auriez pu échanger avec lui :

— Vous avez nommé Louis Bonaparte président de la République ?

— Oui.

— Le prendriez-vous pour garçon de caisse ?

— Non, certes !

V

CONCESSION.

Et c'est là le scrutin, — répétons-le, insistons-y, ne nous lassons pas; *je crie cent fois les mêmes choses,* dit Isaïe, *pour qu'on les entende une fois;* — c'est là le scrutin, c'est là le plébiscite, c'est là le vote, c'est là le décret souverain du « suffrage universel », à l'ombre duquel s'abritent, dont se font un titre d'autorité et un diplôme de gouvernement ces hommes qui tiennent la France aujourd'hui, qui commandent, qui dominent, qui administrent, qui jugent, qui règnent, les mains dans l'or jusqu'aux coudes, les pieds dans le sang jusqu'aux genoux!

Maintenant, et pour en finir, faisons une concession à M. Bonaparte. Plus de chicanes. Son scrutin du 20 décembre a été libre, il a été éclairé; tous les journaux ont imprimé ce qui leur a plu; qui a dit le contraire? des calomniateurs; on a ouvert les réunions électorales, les murs ont disparu sous les affiches; les passants de Paris ont balayé du pied, sur les boulevards et dans les rues, une neige de bulletins blancs, bleus, jaunes, rouges; a parlé qui a voulu, a écrit qui a voulu; le chiffre est sincère; ce n'est pas Baroche qui a compté, c'est Barême; Louis Blanc, Guinard, Félix Pyat, Raspail, Caussidière, Thoré, Ledru-Rollin, Étienne Arago, Albert, Barbès, Blanqui et Gent ont été scrutateurs; ce sont eux-mêmes qui ont proclamé les sept millions cinq cent mille voix. Soit. Nous accordons tout cela. Après? Qu'est-ce que le coup d'État en conclut?

Ce qu'il en conclut? il se frotte les mains, il n'en demande pas davantage, cela lui suffit, il conclut que c'est bien, que tout est clos, que tout est fini, qu'on n'a plus rien à lui dire, qu'il est « absous ».

Halte-là!

Le vote libre, le chiffre sincère, ce n'est que le côté matériel de la question; il reste le côté moral. Il y a donc un côté moral? Mais oui, prince, et c'est là précisément le vrai côté, le grand côté de cette question du 2 décembre. Examinons-le.

VI

LE CÔTÉ MORAL DE LA QUESTION.

Il faut d'abord, monsieur Bonaparte, que vous sachiez un peu ce que c'est que la conscience humaine.

Il y a deux choses dans ce monde, apprenez cette nouveauté, qu'on appelle le bien et le mal. Il faut qu'on vous le révèle, mentir n'est pas bien, trahir est mal, assassiner est pire. Cela a beau être utile, cela est défendu. Par qui? me direz-vous. Nous vous l'expliquerons plus loin; mais poursuivons. L'homme, sachez encore cette particularité, est un être pensant, libre dans ce monde, responsable dans l'autre. Chose étrange et qui vous surprendra, il n'est pas fait uniquement pour jouir, pour satisfaire toutes ses fantaisies, pour se mouvoir au hasard de ses appétits, pour écraser ce qui est là devant lui quand il marche, brin d'herbe ou parole jurée, pour dévorer ce qui se présente quand il a faim. La vie n'est pas sa proie. Par exemple, pour passer de zéro par an à douze cent mille francs il n'est pas permis de faire un serment qu'on n'a pas l'intention de tenir, et, pour passer de douze cent mille francs à douze millions, il n'est pas permis, quoiqu'il vous semble, n'est-ce pas, que cela en vaille la peine, il n'est pas permis de briser la constitution et les lois de son pays, de se ruer par guet-apens sur une assemblée souveraine, de mitrailler Paris, de déporter dix mille personnes et d'en proscrire quarante mille. Je continue de vous faire pénétrer dans ce mystère singulier. Certes, il est agréable de faire mettre des bas de soie blancs à ses laquais, mais pour arriver à ce grand résultat, il n'est pas permis de supprimer la gloire et la pensée d'un peuple, de renverser la tribune centrale du monde civilisé, d'entraver le progrès du genre humain et de verser des flots de sang. Cela est défendu. Par qui? me répéterez-vous, vous qui ne voyez devant vous personne qui vous défende rien. Patience. Vous le saurez tout à l'heure.

Quoi! — ici vous vous révoltez, et je le comprends, — lorsqu'on a d'un côté son intérêt, son ambition, sa fortune, son plaisir, un beau palais à conserver faubourg Saint-Honoré, et de l'autre côté les jérémiades et les criailleries des femmes auxquelles on prend leurs maris, des mères auxquelles on prend leurs fils, des familles auxquelles on arrache leur père, des enfants auxquels on ôte leur pain, du peuple auquel on confisque sa liberté, de la société à laquelle on retire son point d'appui, les lois; quoi! lorsque ces criailleries sont d'un côté et l'intérêt de l'autre, il ne serait pas permis de dédaigner ces vacarmes, de laisser « vociférer » tous ces gens-là, de marcher sur l'obstacle, et d'aller tout

naturellement là où l'on voit sa fortune, son plaisir et le beau palais du faubourg Saint-Honoré! Voilà qui est fort! Quoi! il faudrait se préoccuper de ce que, il y a trois ou quatre ans, on ne sait plus quand, on ne sait plus où, un jour de décembre, qu'il faisait très froid, qu'il pleuvait, qu'on avait besoin de quitter une chambre d'auberge pour se loger mieux, on a prononcé, on ne sait plus à propos de quoi, dans une salle mal éclairée, devant huit ou neuf cents imbéciles qui vous ont cru, ces huit lettres : Je le jure! Quoi! quand on médite « un grand acte » il faudrait passer son temps à s'interroger sur ce qui pourra résulter du parti qu'on prend! se faire un souci de ce que celui-ci sera mangé de vermine dans les casemates, de ce que celui-là pourrira dans les pontons, de ce que cet autre crèvera à Cayenne, de ce que cet autre aura été tué à coups de bayonnette, de ce que cet autre aura été écrasé à coups de pavés, de ce que cet autre aura été assez bête pour se faire fusiller, de ce que ceux-ci seront ruinés, de ce que ceux-là seront exilés, et de ce que tous ces hommes qu'on ruine, qu'on exile, qu'on fusille, qu'on massacre, qui pourrissent dans les cales et qui crèvent en Afrique, seront d'honnêtes gens qui auront fait leur devoir! c'est à ces choses-là qu'on s'arrêtera! Comment! on a des besoins, on n'a pas d'argent, on est prince, le hasard vous met le pouvoir dans les mains, on en use, on autorise des loteries, on fait exposer des lingots d'or dans le passage Jouffroy, la poche de tout le monde s'ouvre, on en tire ce qu'on peut, on en donne à ses amis, à des compagnons dévoués auxquels on doit de la reconnaissance, et comme il arrive un moment où l'indiscrétion publique se mêle de la chose, où cette infâme liberté de la presse veut percer le mystère et où la justice s'imagine que cela la regarde, il faudrait quitter l'Élysée, sortir du pouvoir, et aller stupidement s'asseoir entre deux gendarmes sur le banc de la sixième chambre! Allons donc! est-ce qu'il n'est pas plus simple de s'asseoir sur le trône de l'empereur? est-ce qu'il n'est pas plus simple de briser la liberté de la presse? est-ce qu'il n'est pas plus simple de briser la justice? est-ce qu'il n'est pas plus court de mettre les juges sous ses pieds? ils ne demandent pas mieux, d'ailleurs! ils sont tout prêts! Et cela ne serait pas permis! Et cela serait défendu!

Oui, monseigneur, cela est défendu.

Qui est-ce qui s'oppose? Qui est-ce qui ne permet pas? Qui est-ce qui défend?

Monsieur Bonaparte, on est le maître, on a huit millions de voix pour ses crimes et douze millions de francs pour ses menus plaisirs, on a un sénat et M. Sibour dedans, on a des armées, des canons, des forteresses, des Troplongs à plat ventre, des Baroches à quatre pattes, on est despote, on est tout-puissant; quelqu'un qui est perdu dans l'obscurité, un passant, un inconnu se dresse devant vous et vous dit : Tu ne feras pas cela.

Ce quelqu'un, cette bouche qui parle dans l'ombre, qu'on ne voit pas, mais qu'on entend, ce passant, cet inconnu, cet insolent, c'est la conscience humaine.

Voilà ce que c'est que la conscience humaine. C'est quelqu'un, je le répète, qu'on ne voit pas, et qui est plus fort qu'une armée, plus nombreux que sept millions cinq cent mille voix, plus haut qu'un sénat, plus religieux qu'un archevêque, plus savant en droit que M. Troplong, plus prompt à devancer n'importe quelle justice que M. Baroche, et qui tutoie Votre Majesté.

VII

EXPLICATION A M. BONAPARTE.

Approfondissons un peu toutes ces nouveautés.

Apprenez donc encore ceci, monsieur Bonaparte : ce qui distingue l'homme de la brute, c'est la notion du bien et du mal, de ce bien et de ce mal dont je vous parlais tout à l'heure.

Là est l'abîme.

L'animal est un être complet. Ce qui fait la grandeur de l'homme, c'est d'être incomplet; c'est de se sentir par une foule de points hors du fini; c'est de percevoir quelque chose au delà de soi, quelque chose en deçà. Ce quelque chose qui est au delà et en deçà de l'homme, c'est le mystère; c'est — pour employer ces faibles expressions humaines qui sont toujours successives et qui n'expriment jamais qu'un côté des choses — le monde moral. Ce monde moral, l'homme y baigne autant, plus encore que dans le monde matériel. Il vit dans ce qu'il sent plus que dans ce qu'il voit. La création a beau l'obséder, le besoin a beau l'assaillir, la jouissance a beau le tenter, la bête qui est en lui a beau le tourmenter, une sorte d'aspiration perpétuelle à une région autre le jette irrésistiblement hors de la création, hors du besoin, hors de la jouissance, hors de la bête. Il entrevoit toujours, partout, à chaque instant, à toute minute, le monde supérieur, et il remplit son âme de cette vision, et il en règle ses actions. Il ne se sent pas achevé dans cette vie d'en bas. Il porte en lui, pour ainsi dire, un exemplaire mystérieux du monde antérieur et ultérieur, du monde parfait, auquel il compare sans cesse et comme malgré lui le monde imparfait, et lui-même, et ses infirmités, et ses appétits, et ses passions et ses actions. Quand il reconnaît qu'il s'approche de ce modèle idéal, il est joyeux; quand il reconnaît qu'il s'en éloigne, il est triste. Il comprend profondément qu'il n'y a rien d'inutile et d'amissible dans ce monde, rien qui ne vienne de quelque chose et qui ne conduise à quelque chose. Le juste, l'injuste, le bien, le mal, les bonnes œuvres, les actions mauvaises, tombent dans le gouffre, mais ne se perdent pas, s'en vont dans l'infini à la charge ou au bénéfice de ceux qui les accomplissent. Après la mort on les retrouve, et le total se fait. Se perdre, s'évanouir, s'anéantir, cesser d'être, n'est pas plus possible pour l'atome moral que pour l'atome matériel. De là, en l'homme, ce grand et double sentiment de sa liberté et de sa responsabilité. Il lui est donné d'être bon ou d'être méchant. Ce sera un compte à régler. Il peut être coupable; et, chose frappante et sur laquelle

j'insiste, c'est là sa grandeur. Rien de pareil pour la brute. Pour elle, rien que l'instinct, boire à la soif, manger à la faim, procréer à la saison, dormir quand le soleil se couche, s'éveiller quand il se lève, faire le contraire si c'est une bête de nuit. L'animal n'a qu'une espèce de moi obscur que n'éclaire aucune lueur morale. Toute sa loi, je le répète, c'est l'instinct. L'instinct, sorte de rail où la nature fatale entraîne la brute. Pas de liberté, donc pas de responsabilité; pas d'autre vie par conséquent. La brute ne fait ni bien ni mal; elle ignore. Le tigre est innocent.

Si vous étiez par hasard innocent comme le tigre?

A de certains moments on est tenté de croire que, n'ayant pas plus d'avertissement intérieur que lui, vous n'avez pas plus de responsabilité.

Vraiment, il y a des heures où je vous plains. Qui sait? vous n'êtes peut-être qu'une malheureuse force aveugle.

Monsieur Louis Bonaparte, la notion du bien et du mal, vous ne l'avez pas. Vous êtes le seul homme peut-être dans l'humanité tout entière qui n'ait pas cette notion. Cela vous donne barre sur le genre humain. Oui, vous êtes redoutable. C'est là ce qui fait votre génie, dit-on; je conviens que, dans tous les cas, c'est là ce qui fait en ce moment votre puissance.

Mais savez-vous ce qui sort de ce genre de puissance? le fait, oui; le droit, non.

Le crime essaye de tromper l'histoire sur son vrai nom; il vient et dit : je suis le succès. — Tu es le crime!

Vous êtes couronné et masqué. A bas le masque! A bas la couronne!

Ah! vous perdez votre peine, vous perdez vos appels au peuple, vos plébiscites, vos scrutins, vos bulletins, vos additions, vos commissions exécutives proclamant le total, vos banderoles rouges ou vertes avec ce chiffre en papier doré : 7,500,000! Vous ne tirerez rien de cette mise en scène. Il y a des choses sur lesquelles on ne donne pas le change au sentiment universel. Pris en masse, le genre humain est un honnête homme.

Même autour de vous, on vous juge. Il n'est personne dans votre domesticité, dans la galonnée comme dans la brodée, valet d'écurie ou valet de sénat, qui ne dise tout bas ce que je dis tout haut. Ce que je proclame, on le chuchote, voilà toute la différence. Vous êtes omnipotent, on s'incline, rien de plus. On vous salue, la rougeur au front.

On se sent vil, mais on vous sait infâme.

Tenez, puisque vous êtes en train de donner la chasse à ce que vous appelez « les révoltés de décembre », puisque c'est là-dessus que vous lâchez vos meutes, puisque vous avez institué un Maupas et créé un ministère de la police spécialement pour cela, je vous dénonce cette rebelle, cette réfractaire, cette insurgée, la conscience de chacun.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Vous donnez de l'argent, mais c'est la main qui le reçoit, ce n'est pas la conscience. La conscience! pendant que vous y êtes, inscrivez-la sur vos listes d'exil. C'est là une opposante obstinée, opiniâtre, tenace, inflexible, et qui met le trouble partout. Chassez-moi cela de France. Vous serez tranquille après.

Voulez-vous savoir comment elle vous traite, même chez vos amis? Voulez-vous savoir en quels termes un honorable chevalier de Saint-Louis de quatre-vingts ans, grand adversaire « des démagogues » et votre partisan, votait pour vous le 2 décembre? — « C'est un misérable, disait-il, mais *un misérable néceßaire.* »

Non! il n'y a pas de misérables nécessaires! Non! le crime n'est jamais utile! Non! le crime n'est jamais bon! La société sauvée par trahison! blasphème! Il faut laisser dire ces choses-là aux archevêques. Rien de bon n'a pour base le mal. Le Dieu juste n'impose pas à l'humanité la nécessité des misérables. Il n'y a de nécessaire en ce monde que la justice et la vérité. Si ce vieillard eût regardé moins la vie et plus la tombe, il eût vu cela. Cette parole est surprenante de la part d'un vieillard, car il y a une lumière de Dieu qui éclaire les âmes proches du tombeau et qui leur montre le vrai.

Jamais le droit et le crime ne se rencontrent. Le jour où ils s'accoupleraient, les mots de la langue humaine changeraient de sens, toute certitude s'évanouirait, l'ombre sociale se ferait. Quand par hasard, — cela s'est vu parfois dans l'histoire, — il arrive que, pour un moment, le crime a force de loi, quelque chose tremble dans les fondements mêmes de l'humanité. *Jusque datum sceleri!* s'écrie Lucain, et ce vers traverse l'histoire comme un cri d'horreur.

Donc, et de l'aveu de vos votants, vous êtes un misérable. J'ôte nécessaire. Prenez votre parti de cette situation.

Eh bien, soit, direz-vous. Mais c'est là le cas précisément; on se fait « absoudre » par le suffrage universel.

Impossible.

Comment! impossible?

Oui, impossible. Je vais vous faire toucher du doigt la chose.

VIII

AXIOMES.

Vous êtes capitaine d'artillerie à Berne, monsieur Louis Bonaparte. Vous avez nécessairement une teinture d'algèbre et de géométrie. Voici des axiomes dont vous avez probablement quelque idée :

— 2 et 2 font 4.

— Entre deux points donnés, la ligne droite est le chemin le plus court.

— La partie est moins grande que le tout.

Maintenant faites déclarer par sept millions cinq cent mille voix que 2 et 2 font 5, que la ligne droite est le chemin le plus long, que le tout est moins grand que la partie; faites-le déclarer par huit millions, par dix millions, par cent millions de voix, vous n'aurez point avancé d'un pas.

Eh bien, ceci va vous surprendre, il y a des axiomes en probité, en honnêteté, en justice, comme il y a des axiomes en géométrie, et la vérité morale n'est pas plus à la merci d'un vote que la vérité algébrique.

La notion du bien et du mal est insoluble au suffrage universel. Il n'est pas donné à un scrutin de faire que le faux soit le vrai et que l'injuste soit le juste. On ne met pas la conscience humaine aux voix.

Comprenez-vous maintenant?

Voyez cette lampe, cette petite lumière obscure oubliée dans un coin, perdue dans l'ombre. Regardez-la, admirez-la. Elle est à peine visible; elle brûle solitairement. Faites souffler dessus sept millions cinq cent mille bouches à la fois, vous ne l'éteindrez pas. Vous ne ferez pas même broncher la flamme. Faites souffler l'ouragan. La flamme continuera de monter droite et pure vers le ciel.

Cette lampe, c'est la conscience.

Cette flamme, c'est elle qui éclaire dans la nuit de l'exil le papier sur lequel j'écris en ce moment.

IX

EN QUOI M. BONAPARTE S'EST TROMPÉ.

Ainsi donc, quels que soient vos chiffres, controuvés ou non, extorqués ou non, vrais ou faux, peu importe : ceux qui vivent l'œil fixé sur la justice disent et continueront de dire que le crime est le crime, que le parjure est le parjure, que la trahison est la trahison, que le meurtre est le meurtre, que le sang est le sang, que la boue est la boue, qu'un scélérat est un scélérat, et que tel qui croit copier en petit Napoléon copie en grand Lacenaire; ils disent cela et ils le répéteront, malgré vos chiffres, attendu que sept millions cinq cent mille voix ne pèsent rien contre la conscience de l'honnête homme; attendu que dix millions, que cent millions de voix, que l'unanimité même du genre humain scrutinant en masse ne compte pas devant cet atome, devant cette parcelle de Dieu, l'âme du juste; attendu que le suffrage universel, qui a toute souveraineté sur les questions politiques, n'a pas de juridiction sur les questions morales.

J'écarte pour le moment, comme je le disais tout à l'heure, vos procédés de scrutin, les bandeaux sur les yeux, les bâillons dans les bouches, les canons sur les places publiques, les sabres tirés, les mouchards pullulant, le silence et la terreur conduisant le vote à l'urne comme le malfaiteur au poste; j'écarte cela; je suppose, je vous le répète, le suffrage universel vrai, libre, pur, réel, le suffrage universel souverain de lui-même, comme il doit être, les journaux dans toutes les mains, les hommes et les faits questionnés et approfondis, les affiches couvrant les murailles, la parole partout, la lumière partout! Eh bien, à ce suffrage universel-là, soumettez-lui la paix et la guerre, l'effectif de l'armée, le crédit, le budget, l'assistance publique, la peine de mort, l'inamovibilité des juges, l'indissolubilité du mariage, le divorce, l'état civil et politique de la femme, la gratuité de l'enseignement, la constitution de la commune, les droits du travail, le salaire du clergé, le libre échange, les chemins de fer, la circulation, la colonisation, la fiscalité, tous les problèmes dont la solution n'entraîne pas son abdication, car le suffrage universel peut tout, hormis abdiquer; soumettez-les-lui, il les résoudra, sans doute avec l'erreur possible, mais avec toute la somme de certitude que contient la souveraineté humaine; il les résoudra magistralement. Maintenant essayez de lui faire trancher la question de savoir si Jean ou Pierre a bien ou mal fait de voler une pomme dans une métairie. Là il s'arrête. Là il avorte. Pourquoi? Est-ce que cette question est plus basse? Non, c'est

qu'elle est plus haute. Tout ce qui constitue l'organisation propre des sociétés, que vous les considériez comme territoire, comme commune, comme état ou comme patrie, toute matière politique, financière, sociale, dépend du suffrage universel et lui obéit; le plus petit atome de la moindre question morale le brave.

Le navire est à la merci de l'océan, l'étoile non.

On a dit de M. Leverrier et de vous, monsieur Bonaparte, que vous étiez les deux seuls hommes qui crussiez à votre étoile. Vous croyez à votre étoile en effet; vous la cherchez au-dessus de votre tête. Eh bien, cette étoile que vous çherchez en dehors de vous, les autres hommes l'ont en eux-mêmes. Elle rayonne sous la voûte de leur crâne, elle les éclaire et les guide, elle leur fait voir les vrais contours de la vie, elle leur montre dans l'obscurité de la destinée humaine le bien et le mal, le juste et l'injuste, le réel et le faux, l'ignominie et l'honneur, la droiture et la félonie, la vertu et le crime. Cette étoile, sans laquelle l'âme humaine n'est que nuit, c'est la vérité morale.

Cette lumière vous manquant, vous vous êtes trompé. Votre scrutin du 20 décembre n'est pour le penseur qu'une sorte de naïveté monstrueuse. Vous avez appliqué ce que vous appelez le « suffrage universel » à une question qui ne comportait pas le suffrage universel. Vous n'êtes pas un homme politique, vous êtes un malfaiteur. Ce qu'il y a à faire de vous ne regarde pas le suffrage universel.

Oui, naïveté. J'y insiste. Le bandit des Abruzzes, les mains à peine lavées et ayant encore du sang dans les ongles, va demander l'absolution au prêtre; vous, vous avez demandé l'absolution au vote; seulement vous avez oublié de vous confesser. Et en disant au vote : absous-moi, vous lui avez mis sur la tempe le canon de votre pistolet.

Ah! malheureux désespéré! Vous « absoudre », comme vous dites, cela est en dehors du pouvoir populaire, cela est en dehors du pouvoir humain.

Écoutez :

Néron, qui avait inventé la société du Dix-Décembre, et qui, comme vous, l'employait à applaudir ses comédies et même, comme vous encore, ses tragédies, Néron, après avoir troué à coups de couteau le ventre de sa mère, aurait pu, lui aussi, convoquer son suffrage universel à lui, Néron, lequel ressemblait encore au vôtre en ce qu'il n'était pas non plus gêné par la licence de la presse; Néron, pontife et empereur, entouré des juges et des prêtres prosternés devant lui, aurait pu, posant une de ses mains sanglantes sur le cadavre chaud de l'impératrice et levant l'autre vers le ciel, prendre tout l'olympe à témoin qu'il n'avait pas versé ce sang, et adjurer son suffrage universel de déclarer à la face des dieux et des hommes que lui, Néron,

n'avait pas tué cette femme; son suffrage universel, fonctionnant à peu près comme le vôtre, dans la même lumière et dans la même liberté, aurait pu affirmer par sept millions cinq cent mille voix que le divin césar Néron, pontife et empereur, n'avait fait aucun mal à cette femme qui était morte; sachez cela, monsieur, Néron n'aurait pas été « absous »; il eût suffi qu'une voix, une seule voix sur la terre, la plus humble et la plus obscure, s'élevât au milieu de cette nuit profonde de l'empire romain et criât dans les ténèbres: Néron est un parricide! pour que l'écho, l'éternel écho de la conscience humaine, répétât à jamais, de peuple en peuple et de siècle en siècle: Néron a tué sa mère!

Eh bien! cette voix qui proteste dans l'ombre, c'est la mienne. Je crie aujourd'hui, et, n'en doutez pas, la conscience universelle de l'humanité redit avec moi : Louis Bonaparte a assassiné la France! Louis Bonaparte a tué sa mère!

LIVRE SEPTIÈME.

L'ABSOLUTION.

DEUXIÈME FORME DE L'ABSOLUTION : LE SERMENT.

I

À SERMENT, SERMENT ET DEMI.

Qu'est-ce que c'est que Louis Bonaparte? c'est le parjure vivant, c'est la restriction mentale incarnée, c'est la félonie en chair et en os, c'est le faux serment coiffé d'un chapeau de général et se faisant appeler monseigneur.

Eh bien! qu'est-ce qu'il demande à la France, cet homme guet-apens? Un serment.

Un serment!

Certes, après la journée du 20 décembre 1848 et la journée du 2 décembre 1851, après l'Assemblée dissoute à main armée, après les représentants inviolables arrêtés et traqués, après la République confisquée, après le coup d'État, on devait s'attendre de la part de ce malfaiteur à un éclat de rire cynique et honnête à l'endroit du serment, et que ce Sbrigani dirait à la France : Tiens! c'est vrai! j'avais donné ma parole d'honneur. C'est très drôle. Ne parlons plus de ces bêtises-là.

Non pas, il veut un serment.

Ainsi, maires, gendarmes, juges, espions, préfets, généraux, sergents de ville, gardes champêtres, commissaires de police, magistrats, fonctionnaires, sénateurs, conseillers d'État, législateurs, commis, troupeau, c'est dit, il le veut, cette idée lui a passé par la tête, il l'entend ainsi, c'est son plaisir; venez, hâtez-vous, défilez, vous dans un greffe, vous dans un prétoire, vous sous l'œil de votre brigadier, vous chez le ministre; vous, sénateurs, aux Tuileries, dans le salon des maréchaux; vous, mouchards, à la préfecture de police; vous, premiers présidents et procureurs généraux, dans son antichambre; accourez en carrosse, à pied, à cheval, en robe, en écharpe, en costume, en uniforme, drapés, dorés, pailletés, brodés, emplumés, l'épée au côté, la toque au front, le rabat au cou, la ceinture au ventre; arrivez,

les uns devant le buste de plâtre, les autres devant l'homme même; c'est bien, vous voilà, vous y êtes tous, personne ne manque, regardez-le bien en face, recueillez-vous, fouillez dans votre conscience, dans votre loyauté, dans votre pudeur, dans votre religion; ôtez votre gant, levez la main, et prêtez serment à son parjure, et jurez fidélité à sa trahison.

Est-ce fait? Oui. Ah! quelle farce infâme!

Donc Louis Bonaparte prend le serment au sérieux. Vrai, il croit à ma parole, à la tienne, à la vôtre, à la nôtre, à la leur; il croit à la parole de tout le monde, excepté à la sienne. Il exige qu'autour de lui on jure et il ordonne qu'on soit loyal. Il plaît à Messaline de s'entourer de pucelles. A merveille!

Il veut qu'on ait de l'honneur : vous l'aurez pour entendu, Saint-Arnaud, et vous vous le tiendrez pour dit, Maupas.

Allons au fond des choses pourtant; il y a serment et serment. Le serment que librement, solennellement, à la face de Dieu et des hommes, après avoir reçu un mandat de confiance de six millions de citoyens, on prête, en pleine Assemblée nationale, à la Constitution de son pays, à la loi, au droit, à la nation, au peuple, à la France, ce n'est rien, cela n'engage pas, on peut s'en jouer et en rire et le déchirer un beau matin du talon de sa botte; mais le serment qu'on prête sous le canon, sous le sabre, sous l'œil de la police, pour garder l'emploi qui vous fait vivre, pour conserver le grade qui est votre propriété, le serment que pour sauver son pain et le pain de ses enfants on prête à un fourbe, à un rebelle, au violateur des lois, au meurtrier de la République, à un relaps de toutes les justices, à l'homme qui lui-même a brisé son serment, oh! ce serment-là est sacré! ne plaisantons pas.

Le serment qu'on prête au deux décembre, neveu du dix-huit brumaire, est sacro-saint!

Ce que j'en admire, c'est l'ineptie. Recevoir comme argent comptant et espèces sonnantes tous ces *juro* de la plèbe officielle; ne pas même songer qu'on a défait tous les scrupules et qu'il ne saurait y avoir là une seule parole de bon aloi! On est prince et on est traître. Donner l'exemple au sommet de l'État et s'imaginer qu'il ne sera pas suivi! Semer le plomb et se figurer qu'on récoltera l'or! Ne pas même s'apercevoir que toutes les consciences se modèlent en pareil cas sur la conscience d'en haut, et que le faux serment du prince fait tous les serments fausse monnaie!

II

DIFFERENCE DES PRIX.

Et puis, à qui demande-t-on des serments? A ce préfet? il a trahi l'État. A ce général? il a trahi le drapeau. A ce magistrat? il a trahi la loi. A tous ces fonctionnaires? ils ont trahi la République. Chose curieuse et qui fait rêver le philosophe, que ce tas de traîtres d'où sort ce tas de serments!

Donc, insistons sur cette beauté du 2 décembre : M. Bonaparte Louis croit aux serments des gens! il croit aux serments qu'on lui prête à lui! Quand M. Rouher ôte son gant et dit : je le jure; quand M. Suin ôte son gant et dit : je le jure; quand M. Troplong met la main sur sa poitrine à l'endroit où est le troisième bouton des sénateurs et le cœur des autres hommes, et dit : je le jure, M. Bonaparte se sent les larmes aux yeux, additionne, ému, toutes ces loyautés et contemple ces êtres avec attendrissement. Il se confie! il croit! O abîme de candeur! En vérité, l'innocence des coquins cause parfois des éblouissements à l'honnête homme.

Une chose toutefois étonne l'observateur bienveillant et le fâche un peu, c'est la façon capricieuse et disproportionnée dont les serments sont payés, c'est l'inégalité des prix que M. Bonaparte met à cette marchandise. Par exemple M. Vidocq, s'il était encore chef du service de sûreté, aurait six mille francs de gages par an, M. Baroche en a quatrevingt mille. Il suit de là que le serment de M. Vidocq ne lui rapporterait par jour que seize francs soixante-six centimes, tandis que le serment de M. Baroche rapporte par jour à M. Baroche deux cent vingt-deux francs vingt-deux centimes. Ceci est évidemment injuste. Pourquoi cette différence? Un serment est un serment; un serment se compose d'un gant ôté et de huit lettres. Qu'est-ce que le serment de M. Baroche a de plus que le serment de M. Vidocq?

Vous me direz que cela tient à la diversité des fonctions; que M. Baroche préside le conseil d'État et que M. Vidocq ne serait que chef du service de sûreté. Je réponds que ce sont là des hasards; que M. Baroche excellerait probablement à diriger le service de sûreté et que M. Vidocq pourrait fort bien être président du conseil d'État. Ce n'est pas là une raison.

Y a-t-il donc des qualités diverses de serment? Est-ce comme pour les messes? Y a-t-il, là aussi, les messes à quarante sous et les messes à dix sous, lesquelles, comme disait ce curé, ne sont que « de la gnognotte »? A-t-on du serment pour son argent? Y a-t-il, dans cette denrée du serment, du superfin, de l'extra-fin, du fin et du demi-fin? Les uns sont-ils mieux condi-

tionnés que les autres? Sont-ils plus solides, moins mêlés d'étoupe et de coton, meilleur teint? Y a-t-il les serments tout neufs et qui n'ont pas servi, les serments usés aux genoux, les serments rapiécés, les serments éculés? Y a-t-il du choix enfin? qu'on nous le dise. La chose en vaut la peine. C'est nous qui payons. Cette observation faite dans l'intérêt des contribuables, je demande pardon à M. Vidocq de m'être servi de son nom. Je reconnais que je n'en avais pas le droit. Au fait, M. Vidocq eût peut-être refusé le serment.

III

SERMENT DES LETTRÉS ET DES SAVANTS.

Détail précieux : M. Bonaparte voulait qu'Arago jurât. Sachez cela, l'astronomie doit prêter serment. Dans un État bien réglé, comme la France ou la Chine, tout est fonction, même la science. Le mandarin de l'institut relève du mandarin de la police. La grande lunette à pied parallactique doit hommage-lige à M. Bonaparte. Un astronome est une espèce de sergent de ville du ciel. L'observatoire est une guérite comme une autre. Il faut surveiller le bon Dieu qui est là-haut et qui semble parfois ne pas se soumettre complètement à la Constitution du 14 janvier. Le ciel est plein d'allusions désagréables et a besoin d'être bien tenu. La découverte d'une nouvelle tache au soleil constitue évidemment un cas de censure. La prédiction d'une haute marée peut être séditieuse. L'annonce d'une éclipse de lune peut être une trahison. Nous sommes un peu lune à l'Élysée. L'astronomie libre est presque aussi dangereuse que la presse libre. Sait-on ce qui se passe dans ces tête-à-tête nocturnes entre Arago et Jupiter? Si c'était M. Leverrier, bien! mais un membre du gouvernement provisoire! Prenez garde, monsieur de Maupas! il faut que le bureau des longitudes jure de ne pas conspirer avec les astres, et surtout avec ces folles faiseuses de coups d'État célestes qu'on appelle les comètes.

Et puis, nous l'avons dit déjà, on est fataliste quand on est Bonaparte. Le grand Napoléon avait une étoile, le petit doit bien avoir une nébuleuse; les astronomes sont certainement un peu astrologues. Prêtez serment, messieurs.

Il va sans dire qu'Arago a refusé.

Une des vertus du serment à Louis Bonaparte, c'est que, selon qu'on le refuse ou qu'on l'accorde, ce serment vous ôte ou vous rend les talents, les mérites, les aptitudes. Vous êtes professeur de grec et de latin, prêtez serment, sinon on vous chasse de votre chaire, vous ne savez plus le latin ni le grec. Vous êtes professeur de rhétorique, prêtez serment, autrement, tremblez! le récit de Théramène et le songe d'Athalie vous sont interdits; vous errerez alentour le reste de vos jours sans pouvoir y rentrer jamais. Vous êtes professeur de philosophie, prêtez serment à M. Bonaparte, sinon vous devenez incapable de comprendre les mystères de la conscience humaine et de les expliquer aux jeunes gens. Vous êtes professeur de médecine, prêtez serment, sans quoi, vous ne savez plus tâter le pouls à un fiévreux. — Mais si

les bons professeurs s'en vont, il n'y aura plus de bons élèves? En médecine particulièrement, ceci est grave. Que deviendront les malades? Qui, les malades? il s'agit bien des malades! L'important est que la médecine prête serment à M. Bonaparte. D'ailleurs, ou les sept millions cinq cent mille voix n'ont aucun sens, ou il est évident qu'il vaut mieux avoir la cuisse coupée par un âne assermenté que par Dupuytren réfractaire.

Ah! on veut en rire, mais tout ceci serre le cœur. Êtes-vous un jeune et rare et généreux esprit comme Deschanel, une ferme et droite intelligence comme Despois, une raison sérieuse et énergique comme Jacques, un éminent écrivain, un historien populaire comme Michelet, prêtez serment ou mourez de faim.

Ils refusent. Le silence et l'ombre où ils rentrent stoïquement savent le reste.

IV

CURIOSITÉS DE LA CHOSE.

Toute morale est niée par un tel serment, toute honte bue, toute pudeur affrontée. Aucune raison pour qu'on ne voie pas des choses inouïes; on les voit. Dans telle ville, à Évreux[1], par exemple, les juges qui ont prêté le serment jugent les juges qui l'ont refusé; l'ignominie assise sur le tribunal fait asseoir l'honneur sur la sellette; la conscience vendue « blâme » la conscience honnête; la fille publique fouette la vierge.

Avec ce serment-là on marche de surprise en surprise. Nicolet n'est qu'un maroufle près de M. Bonaparte. Quand M. Bonaparte a eu fait le tour de ses valets, de ses complices et de ses victimes, et empoché le serment de chacun, il s'est écrié : Tiens! j'ai oublié quelque chose! alors il s'est tourné avec bonhomie vers les vaillants chefs de l'armée d'Afrique et leur a « tenu à peu près ce langage » : — A propos, vous savez, je vous ai fait arrêter la nuit dans vos lits par mes gens; mes mouchards sont entrés chez vous

[1] Le président du tribunal de commerce à Évreux refuse le serment. Laissons parler le *Moniteur :*

« M. Verney, ancien président du tribunal de commerce d'Évreux, était cité à comparaître jeudi dernier devant MM. les juges correctionnels d'Évreux, en raison des faits qui ont dû se passer, le 29 avril dernier, dans l'enceinte de l'audience consulaire.

« M. Verney est prévenu du délit d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement. »

Les juges de première instance renvoient M. Verney et le *blâment* par jugement. Appel *a minima* du « procureur de la République ». Arrêt de la cour d'appel de Rouen :

« La cour,

« Attendu que les poursuites ont pour unique objet la répression du délit d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement;

« Attendu que ce délit résulterait, d'après la prévention, du dernier paragraphe de la lettre écrite par Verney au procureur de la République à Évreux, le 26 avril dernier, et qui est ainsi conçu :

« Mais il serait trop grave de revendiquer « plus longtemps ce que nous croyons être le « droit. La magistrature elle-même nous saura « gré de ne pas exposer la robe du juge à « succomber sous la force que nous annonce « votre dépêche. »

« Attendu que, *quelque blâmable qu'ait été la conduite de Verney dans cette affaire,* la cour ne peut voir dans les termes de cette partie de sa lettre le délit d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement, puisque l'ordre en vertu duquel la force devait être employée pour empêcher de siéger les juges qui avaient refusé de prêter serment n'émanait pas du gouvernement;

« Qu'il n'y a pas lieu dès lors de lui faire l'application de la loi pénale;

« Par ces motifs,

« Confirme le jugement dont est appel, sans dépens. »

La cour d'appel de Rouen a pour premier président M. Franck-Carré, ancien procureur général près la cour des pairs dans le procès de Boulogne, le même qui adressait à M. Louis Bonaparte ces paroles : « Vous avez fait pratiquer l'embauchage et distribuer l'argent pour acheter la trahison. »

l'épée haute; je les ai même décorés depuis pour ce fait d'armes; je vous ai fait menacer du bâillon, si vous jetiez un cri; je vous ai fait prendre au collet par mes argousins; je vous ai fait mettre à Mazas dans la cellule des voleurs et à Ham dans ma cellule à moi; vous avez encore aux poignets les marques de la corde dont je vous ai liés; bonjour, messieurs, Dieu vous ait en sa sainte garde, jurez-moi fidélité. — Changarnier l'a regardé fixement et lui a répondu : Non, traître! Bedeau lui a répondu : Non, faussaire! Lamoricière lui a répondu : Non, parjure! Le Flô lui a répondu : Non, bandit! Charras lui a donné un soufflet.

A l'heure qu'il est, la face de M. Bonaparte est rouge, non de la honte, mais du soufflet.

Autre variété du serment : dans les casemates, dans les bastilles, dans les pontons, dans les présides d'Afrique, il y a des prisonniers par milliers. Qui sont ces prisonniers? Nous l'avons dit, des républicains, des patriotes, des soldats de la loi, des innocents, des martyrs. Ce qu'ils souffrent, des voix généreuses l'ont déjà dénoncé, on l'entrevoit; nous-même, dans le livre spécial sur le 2 décembre, nous achèverons de déchirer ce voile. Eh bien, veut-on savoir ce qui arrive?

Quelquefois, à bout de souffrances, épuisés de forces, ployant sous tant de misères, sans chaussures, sans pain, sans vêtements, sans chemise, brûlés de fièvre, rongés de vermine, pauvres ouvriers arrachés à leurs ateliers, pauvres paysans arrachés à leur charrue, pleurant une femme, une mère, des enfants, une famille veuve ou orpheline sans pain de son côté et peut-être sans asile, accablés, malades, mourants, désespérés, quelques-uns de ces malheureux faiblissent et consentent à « demander grâce ». Alors on leur apporte à signer une lettre toute faite et adressée à « monseigneur le prince-président ». Cette lettre, nous la publions telle que le sieur Quentin-Bauchart l'avoue :

« Je, soussigné, déclare sur l'honneur accepter *avec reconnaissance* la grâce qui m'est faite par le prince Louis-Napoléon, et m'engage à ne plus faire partie des sociétés secrètes, à respecter les lois, et à être *fidèle* au gouvernement que le pays s'est donné par le vote des 20 et 21 décembre 1851. »

Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de ce fait grave. Ceci n'est pas de la clémence octroyée, c'est de la clémence implorée. Cette formule : demandez-nous votre grâce, signifie : accordez-nous notre grâce. L'assassin, penché sur l'assassiné et le couteau levé, lui crie : Je t'ai arrêté, saisi, terrassé, dépouillé, volé, percé de coups, te voilà sous mes pieds, ton sang coule par vingt plaies; dis-moi que tu TE REPENS, et je n'achèverai pas de te tuer. Ce *repentir* des innocents, exigé par le criminel, n'est autre chose que la forme que prend au dehors son remords intérieur. Il s'imagine être de cette façon

rassuré contre son propre crime. A quelques expédients qu'il ait recours pour s'étourdir, quoiqu'il fasse sonner perpétuellement à ses oreilles les sept millions cinq cent mille grelots de son « plébiscite », l'homme du coup d'État songe par instants; il entrevoit vaguement un lendemain et se débat contre l'avenir inévitable. Il lui faut purge légale, décharge, mainlevée, quittance. Il la demande aux vaincus et au besoin il les met à la torture pour l'obtenir. Au fond de la conscience de chaque prisonnier, de chaque déporté, de chaque proscrit, Louis Bonaparte sent qu'il y a un tribunal et que ce tribunal instruit son procès; il tremble, le bourreau a une secrète peur de la victime, et, sous figure d'une grâce accordée par lui à cette victime, il fait signer par ce juge son acquittement.

Il espère ainsi donner le change à la France qui, elle aussi, est une conscience vivante et un tribunal attentif, et que, le jour de la sentence venu, le voyant absous par ses victimes, elle lui fera grâce. Il se trompe. Qu'il perce le mur d'un autre côté, ce n'est pas par là qu'il échappera.

V

LE 5 AVRIL 1852.

Le 5 avril 1852, voici ce qu'on a vu aux Tuileries : vers huit heures du soir l'antichambre s'est remplie d'hommes en robes rouges, graves, majestueux, parlant bas, tenant à la main des toques de velours noir à galons d'or, la plupart en cheveux blancs. C'étaient les présidents et conseillers de la cour de cassation, les premiers présidents des cours d'appel et les procureurs généraux, toute la haute magistrature de France. Ces hommes restèrent dans cette antichambre. Un aide de camp les introduisit et les laissa là. Un quart d'heure passa, puis une demi-heure, puis une heure; ils allaient et venaient de long en large, causant entre eux, tirant leurs montres, attendant un coup de sonnette. Au bout d'une heure ils s'aperçurent qu'ils n'avaient pas même de fauteuils pour s'asseoir. L'un d'eux, M. Troplong, alla dans une autre antichambre où étaient les valets et se plaignit. On lui apporta une chaise. Enfin une porte à deux battants s'ouvrit; ils entrèrent pêle-mêle dans un salon. Là un homme en frac noir se tenait debout adossé à une cheminée. Que venaient faire ces hommes en robes rouges chez cet homme en habit noir? Ils venaient lui prêter serment. C'était M. Bonaparte. Il leur fit un signe de tête, eux se courbèrent jusqu'à terre, comme il convient. En avant de M. Bonaparte, à quelques pas, se tenait son chancelier, M. Abbatucci, ancien député libéral, ministre de la justice du coup d'État. On commença. M. Abbatucci fit un discours et M. Bonaparte un speech. Le prince prononça, en regardant le tapis, quelques mots traînants et dédaigneux; il parla de sa « légitimité »; après quoi les magistrats jurèrent. Chacun leva la main à son tour. Pendant qu'ils juraient, M. Bonaparte, le dos à demi tourné, causait avec des aides de camp groupés derrière lui. Quand ce fut fini, il tourna le dos tout à fait, et eux s'en allèrent, branlant la tête, honteux et humiliés, non d'avoir fait une bassesse, mais de n'avoir pas eu de chaises dans l'antichambre.

Comme ils sortaient, ce dialogue fut entendu : — Voilà, disait l'un d'eux, un serment qu'il a fallu prêter. — Et qu'il faudra tenir, reprit un second. — Comme le maître de la maison, ajouta un troisième.

Tout ceci est de l'abjection, passons. Parmi ces premiers présidents qui juraient fidélité à Louis Bonaparte, il y avait un certain nombre d'anciens pairs de France qui, comme pairs, avaient condamné Louis Bonaparte à la prison perpétuelle. Mais pourquoi regarder si loin en arrière? Passons en-

core; voici qui est mieux. Parmi ces magistrats, il y avait sept hommes ainsi nommés : Hardouin, Moreau, Pataille, Cauchy, Delapalme, Grandet, Quénaut. Ces sept hommes composaient avant le 2 décembre la Haute Cour de justice; le premier, Hardouin, président; les deux derniers, suppléants; les quatre autres, juges. Ces hommes avaient reçu et accepté de la Constitution de 1848 un mandat conçu en ces termes :

« Art. 68. Toute mesure par laquelle le président de la République dissout l'Assemblée nationale, la proroge ou met obstacle à l'exercice de son mandat, est un crime de haute trahison.

« Les juges de la Haute Cour se réunissent immédiatement à peine de forfaiture; ils convoquent les jurés dans le lieu qu'ils désignent pour procéder au jugement du président et de ses complices; ils nomment eux-mêmes les magistrats chargés de remplir les fonctions du ministère public. »

Le 2 décembre, en présence de l'attentat flagrant, ils avaient commencé le procès et nommé un procureur général, M. Renouard, qui avait accepté, pour suivre contre Louis Bonaparte sur le fait du crime de haute trahison. Joignons ce nom, Renouard, aux sept autres. Le 5 avril ils étaient tous les huit dans l'antichambre de Louis Bonaparte. Ce qu'ils y firent, on vient de le voir.

Il est impossible ici de ne pas s'arrêter.

Il y a des idées tristes sur lesquelles il faut avoir la force d'insister; il y a des cloaques d'ignominie qu'il faut avoir le courage de sonder.

Voyez cet homme : il est né par hasard, par malheur, dans un taudis, dans un bouge, dans un antre, on ne sait où, on ne sait de qui. Il est sorti de la poussière pour tomber dans la boue. Il n'a eu de père et de mère que juste ce qu'il en faut pour naître. Après quoi tout s'est retiré de lui. Il a rampé comme il a pu. Il a grandi pieds nus, tête nue, en haillons, sans savoir pourquoi faire il vivait. Il ne sait pas lire. Il ne sait pas qu'il y a des lois au-dessus de sa tête; à peine sait-il qu'il y a un ciel. Il n'a pas de foyer, pas de toit, pas de famille, pas de croyance, pas de livre. C'est une âme aveugle. Son intelligence ne s'est jamais ouverte, car l'intelligence ne s'ouvre qu'à la lumière comme les fleurs ne s'ouvrent qu'au jour, et il est dans la nuit. Cependant il faut qu'il mange. La société en a fait une bête brute, la faim en a fait une bête fauve. Il attend les passants au coin d'un bois et leur arrache leur bourse. On le prend et on l'envoie au bagne. C'est bien.

Maintenant voyez cet autre homme : ce n'est plus la casaque rouge, c'est la robe rouge. Celui-ci croit en Dieu, lit Nicole, est janséniste et dévot, va à confesse, rend le pain bénit. Il est bien né, comme on dit; rien ne lui manque, rien ne lui a jamais manqué; sa famille a tout prodigué à son

IMPRIMERIE NATIONALE.

enfance, les soins, les leçons, les conseils, les lettres grecques et latines, les maîtres. C'est un personnage grave et scrupuleux. Aussi en a-t-on fait un magistrat. Voyant cet homme passer ses jours dans la méditation de tous les grands textes, sacrés et profanes, dans l'étude du droit, dans la pratique de la religion, dans la contemplation du juste et de l'injuste, la société a remis à sa garde ce qu'elle a de plus auguste et de plus vénérable, le livre de la loi. Elle l'a fait juge et punisseur de la trahison. Elle lui a dit : — Un jour peut venir, une heure peut sonner où le chef de la force matérielle foulera aux pieds la loi et le droit; alors, toi, homme de la justice, tu te lèveras, et tu frapperas de ta verge l'homme du pouvoir. — Pour cela, et dans l'attente de ce jour périlleux et suprême, elle le comble de biens, et l'habille de pourpre et d'hermine. Ce jour vient en effet, cette heure unique, sévère, solennelle, cette grande heure du devoir; l'homme à la robe rouge commence à bégayer les paroles de la loi; tout à coup il s'aperçoit que ce n'est pas la justice qui prévaut, que c'est la trahison qui l'emporte; et alors, lui, cet homme qui a passé sa vie à se pénétrer de la pure et sainte lumière du droit, cet homme qui n'est rien s'il n'est pas le contempteur du succès injuste, cet homme lettré, cet homme scrupuleux, cet homme religieux, ce juge auquel on a confié la garde de la loi et en quelque sorte de la conscience universelle, il se tourne vers le parjure triomphant, et de la même bouche, de la même voix dont, si le traître eût été vaincu, il eût dit : criminel, je vous condamne aux galères, il dit : monseigneur, je vous jure fidélité!

Prenez une balance, mettez dans un plateau ce juge et dans l'autre ce forçat, et dites-moi de quel côté cela penche.

VI

SERMENT PARTOUT.

Telles sont les choses qui ont été vues en France à l'occasion du serment à M. Bonaparte. On a juré ici, là, partout, à Paris, en province, au levant, au couchant, au septentrion, au midi. Ç'a été en France, pendant tout un grand mois, un tableau de bras tendus et de mains levées; chœur final : *Jurons,* etc. Les ministres ont juré entre les mains du président; les préfets entre les mains du ministre; la cohue entre les mains des préfets. Qu'est-ce que M. Bonaparte fait de tous ces serments-là? en fait-il la collection? où les met-il? On a remarqué que le serment n'a guère été refusé que par des fonctionnaires non rétribués, les conseillers généraux, par exemple. En réalité, c'est au budget qu'on a prêté serment. On a entendu le 29 mars tel sénateur réclamer à haute voix contre l'oubli de son nom qui était en quelque sorte une pudeur du hasard. M. Sibour[1], archevêque de Paris, a juré; M. Franck-Carré[2], procureur général près la cour des pairs dans l'affaire de Boulogne, a juré; M. Dupin[3], président de l'Assemblée nationale le 2 décembre, a juré... — O mon Dieu! c'est à se tordre les mains de honte! C'est pourtant une chose sainte, le serment!

L'homme qui fait un serment n'est plus un homme, c'est un autel; Dieu y descend. L'homme, cette infirmité, cette ombre, cet atome, ce grain de sable, cette goutte d'eau, cette larme tombée des yeux du destin; l'homme si petit, si débile, si incertain, si ignorant, si inquiet; l'homme qui va dans le trouble et dans le doute, sachant d'hier peu de chose et de demain rien, voyant sa route juste assez pour poser le pied devant lui, le reste ténèbres; tremblant s'il regarde en avant, triste s'il regarde en arrière; l'homme enveloppé dans ces immensités et dans ces obscurités, le temps, l'espace, l'être, et perdu en elles; ayant un gouffre en lui, son âme, et un gouffre hors de lui, le ciel; l'homme qui à de certaines heures se courbe avec une sorte d'horreur sacrée sous toutes les forces de la nature, sous le bruit de la mer, sous le frémissement des arbres, sous l'ombre des montagnes, sous le rayonnement des étoiles; l'homme qui ne peut lever la tête le jour sans être aveuglé par la clarté, la nuit sans être écrasé par l'infini; l'homme qui ne connaît rien, qui ne voit rien, qui n'entend rien; qui peut être emporté demain, aujourd'hui, tout de suite, par le flot qui passe, par le vent

(1) Comme sénateur. - (2) Comme premier président de la cour d'appel de Rouen.
(3) Comme membre de son conseil municipal.

qui souffle, par le caillou qui tombe, par l'heure qui sonne; l'homme, à un jour donné, cet être frissonnant, chancelant, misérable, hochet du hasard, jouet de la minute qui s'écoule, se redresse tout à coup devant l'énigme qu'on nomme vie humaine, sent qu'il y a en lui quelque chose de plus grand que l'abîme, l'honneur; de plus fort que la fatalité, la vertu; de plus profond que l'inconnu, la foi; et, seul, faible et nu, il dit à tout ce formidable mystère qui le tient et qui l'enveloppe : fais de moi ce que tu voudras, mais moi je ferai ceci et je ne ferai pas cela; et fier, serein, tranquille, créant avec un mot un point fixe dans cette sombre instabilité qui emplit l'horizon, comme le matelot jette une ancre dans l'océan, il jette dans l'avenir son serment.

O serment! confiance admirable du juste en lui-même! Sublime permission d'affirmer donnée par Dieu à l'homme! C'est fini. Il n'y en a plus. Encore une splendeur de l'âme qui s'évanouit!

LIVRE HUITIÈME.

LE PROGRÈS INCLUS DANS LE COUP D'ÉTAT.

I

LA QUANTITÉ DE BIEN QUE CONTIENT LE MAL.

Parmi nous, démocrates, l'événement du 2 décembre a frappé de stupeur beaucoup d'esprits sincères. Il a déconcerté ceux-ci, découragé ceux-là, consterné plusieurs. J'en ai vu qui s'écriaient : *Finis Poloniæ!* Quant à moi, puisque à de certains moments il faut dire *Je,* et parler devant l'histoire comme un témoin, je le proclame, j'ai vu cet événement sans trouble. Je dis plus, il y a des moments où, en présence du Deux-Décembre, je me déclare satisfait.

Quand je parviens à m'abstraire du présent, quand il m'arrive de pouvoir détourner mes yeux un instant de tous ces crimes, de tout ce sang versé, de toutes ces victimes, de tous ces proscrits, de ces pontons où l'on râle, de ces affreux bagnes de Lambessa et de Cayenne où l'on meurt vite, de cet exil où l'on meurt lentement, de ce vote, de ce serment, de cette immense tache de honte faite à la France et qui va s'élargissant tous les jours; quand, oubliant pour quelques minutes ces douloureuses pensées, obsession habituelle de mon esprit, je parviens à me renfermer dans la froideur sévère de l'homme politique, et à ne plus considérer le fait, mais les conséquences du fait; alors, parmi beaucoup de résultats désastreux sans doute, des progrès réels, considérables, énormes, m'apparaissent, et dans ce moment-là, si je suis toujours de ceux que le Deux-Décembre indigne, je ne suis plus de ceux qu'il afflige.

L'œil fixé sur de certains côtés de l'avenir, j'en viens à me dire : l'acte est infâme, mais le fait est bon.

On a essayé d'expliquer l'inexplicable victoire du coup d'État de cent façons : — l'équilibre s'est fait entre les diverses résistances possibles et elles se sont neutralisées les unes par les autres; — le peuple a eu peur de la bourgeoisie; la bourgeoisie a eu peur du peuple; — les faubourgs ont hésité devant la restauration de la majorité, craignant, à tort du reste, que leur victoire ne ramenât au pouvoir cette droite si profondément impopu-

laire; les boutiquiers ont reculé devant la République rouge; — le peuple n'a pas compris; les classes moyennes ont tergiversé; — les uns ont dit : qui allons-nous faire entrer dans le palais législatif? les autres ont dit : qui allons-nous voir à l'hôtel de ville? — enfin la rude répression de juin 1848, l'insurrection écrasée à coups de canon, les carrières, les casemates, les transportations, souvenir vivant et terrible; — et puis : — Si l'on avait pu battre le rappel! — Si une seule légion était sortie! — Si M. Sibour avait été M. Affre et s'était jeté au-devant des balles des prétoriens! — Si la Haute Cour ne s'était pas laissé chasser par un caporal! — Si les juges avaient fait comme les représentants, et si l'on avait vu les robes rouges dans les barricades comme on y a vu les écharpes! — Si une seule arrestation avait manqué! — Si un régiment avait hésité! — Si le massacre du boulevard n'avait pas eu lieu ou avait mal tourné pour Louis Bonaparte! etc., etc. — Tout cela est vrai, et pourtant c'est ce qui a été qui devait être. Redisons-le, sous cette victoire monstrueuse et à son ombre, un immense et définitif progrès s'accomplit. Le 2 décembre a réussi, parce qu'à plus d'un point de vue, je le répète, il était bon, peut-être, qu'il réussît. Toutes les explications sont justes, et toutes les explications sont vaines. La main invisible est mêlée à tout cela. Louis Bonaparte a commis le crime; la providence a fait l'événement.

Il était nécessaire en effet que l'*ordre* arrivât au bout de sa logique. Il était nécessaire qu'on sût bien, et qu'on sût à jamais, que, dans la bouche des hommes du passé, ce mot, Ordre, signifie : faux serment, parjure, pillage des deniers publics, guerre civile, conseils de guerre, confiscation, séquestration, déportation, transportation, proscription, fusillades, police, censure, déshonneur de l'armée, négation du peuple, abaissement de la France, sénat muet, tribune à terre, presse supprimée, guillotine politique, égorgement de la liberté, étranglement du droit, viol des lois, souveraineté du sabre, massacre, trahison, guet-apens. Le spectacle qu'on a sous les yeux est un spectacle utile. Ce qu'on voit en France depuis le 2 décembre, c'est l'orgie de l'ordre.

Oui, la Providence est dans cet événement. Songez encore à ceci : depuis cinquante ans la République et l'empire emplissaient les imaginations, l'une de son reflet de terreur, l'autre de son reflet de gloire. De la République on ne voyait que 1793, c'est-à-dire les formidables nécessités révolutionnaires, la fournaise; de l'empire on ne voyait qu'Austerlitz. De là un préjugé contre la République et un prestige pour l'empire. Or, quel est l'avenir de la France? est-ce l'empire? Non, c'est la République.

Il fallait renverser cette situation, supprimer le prestige pour ce qui ne peut revivre et supprimer le préjugé contre ce qui doit être; la Providence

l'a fait. Elle a détruit ces deux mirages. Février est venu et a ôté à la République la terreur; Louis Bonaparte est venu et a ôté à l'empire le prestige. Désormais 1848, la fraternité, se superpose à 1793, la terreur; Napoléon-le-Petit se superpose à Napoléon-le-Grand. Les deux grandes choses, dont l'une effrayait et dont l'autre éblouissait, reculent d'un plan. On n'aperçoit plus 93 qu'à travers sa justification, et Napoléon qu'à travers sa caricature; la folle peur de guillotine se dissipe, la vaine popularité impériale s'évanouit. Grâce à 1848, la République n'épouvante plus; grâce à Louis Bonaparte, l'empire ne fascine plus. L'avenir est devenu possible. Ce sont là les secrets de Dieu.

Et puis, le mot république ne suffit pas; c'est la chose république qu'il faut. Eh bien! nous aurons la chose avec le mot. Développons ceci.

II

LES QUATRE INSTITUTIONS QUI S'OPPOSAIENT À L'AVENIR.

En attendant les simplifications merveilleuses, mais ultérieures, qu'amènera un jour l'union de l'Europe et de la fédération démocratique du continent, quelle sera en France la forme de l'édifice social dont le penseur entrevoit dès à présent, à travers les ténèbres des dictatures, les vagues et lumineux linéaments?

Cette forme, la voici :

La commune souveraine, régie par un maire élu; le suffrage universel partout, subordonné, seulement en ce qui touche les actes généraux, à l'unité nationale; voilà pour l'administration. Les syndicats et les prud'hommes réglant les différends privés des associations et des industries; le juré, magistrat du fait, éclairant le juge, magistrat du droit; le juge élu; voilà pour la justice. Le prêtre hors de tout, excepté de l'église, vivant l'œil fixé sur son livre et sur le ciel, étranger au budget, ignoré de l'État, connu seulement de ses croyants, n'ayant plus l'autorité, mais ayant la liberté; voilà pour la religion. La guerre bornée à la défense du territoire; la nation garde nationale, divisée en trois bans, et pouvant se lever comme un seul homme, voilà pour la puissance. La loi toujours, le droit toujours, le vote toujours; le sabre nulle part.

Or, à cet avenir, à cette magnifique réalisation de l'idéal démocratique, quels étaient les obstacles?

Il y avait quatre obstacles matériels, les voici :

L'armée permanente,

L'administration centralisée,

Le clergé fonctionnaire,

La magistrature inamovible.

III

LENTEUR DU PROGRÈS NORMAL.

Ce que sont, ce qu'étaient ces quatre obstacles, même sous la République de Février, même sous la Constitution de 1848, le mal qu'ils produisaient, le bien qu'ils empêchaient, quel passé ils éternisaient, quel excellent ordre social ils ajournaient, le publiciste l'entrevoyait, le philosophe le savait, la nation l'ignorait.

Ces quatre institutions énormes, antiques, solides, arc-boutées les unes sur les autres, mêlées à leur base et à leur sommet, croisant comme une futaie de grands vieux arbres leurs racines sous nos pieds et leurs branches sur nos têtes, étouffaient et écrasaient partout les germes épars de la France nouvelle. Là où il y aurait eu la vie, le mouvement, l'association, la liberté locale, la spontanéité communale, il y avait le despotisme administratif; là où il y aurait eu la vigilance intelligente, au besoin armée, du patriote et du citoyen, il y avait l'obéissance passive du soldat; là où la vive foi chrétienne eût voulu jaillir, il y avait le prêtre catholique; là où il y aurait eu la justice, il y avait le juge. Et l'avenir était là, sous les pieds des générations souffrantes, qui ne pouvait sortir de terre et qui attendait.

Savait-on cela dans le peuple? S'en doutait-on? Le devinait-on?

Non.

Loin de là. Aux yeux du plus grand nombre, et des classes moyennes en particulier, ces quatre obstacles étaient quatre supports. Magistrature, armée, administration, clergé, c'étaient les quatre vertus de l'ordre, les quatre forces sociales, les quatre colonnes saintes de l'antique formation française.

Attaquez cela, si vous l'osez!

Je n'hésite pas à le dire : dans l'état d'aveuglement des meilleurs esprits, avec la marche méthodique du progrès normal, avec nos assemblées, dont on ne me soupçonnera pas d'être le détracteur, mais qui, lorsqu'elles sont à la fois honnêtes et timides, ce qui arrive souvent, ne se laissent volontiers gouverner que par leur moyenne, c'est-à-dire par la médiocrité; avec les commissions d'initiative, les lenteurs et les scrutins, si le 2 décembre n'était pas venu apporter sa démonstration foudroyante, si la Providence ne s'en était pas mêlée, la France restait condamnée indéfiniment à la magistrature inamovible, à la centralisation administrative, à l'armée permanente et au clergé fonctionnaire.

Certes, la puissance de la tribune et la puissance de la presse combinées,

ces deux grandes forces de la civilisation, ce n'est pas moi qui cherche à les contester et à les amoindrir; mais voyez pourtant : combien eût-il fallu d'efforts de tout genre, en tout sens et sous toutes les formes, par la tribune et par le journal, par le livre et par la parole, pour en venir à ébranler seulement l'universel préjugé favorable à ces quatre institutions fatales? Combien pour arriver à les renverser? pour faire luire l'évidence à tous les yeux, pour vaincre les résistances intéressées, passionnées ou inintelligentes, pour éclairer à fond l'opinion publique, les consciences, les pouvoirs officiels, pour faire pénétrer cette quadruple réforme d'abord dans les idées, puis dans les lois? Comptez les discours, les écrits, les articles de journaux, les projets de loi, les contre-projets, les amendements, les sous-amendements, les rapports, les contre-rapports, les faits, les incidents, les polémiques, les discussions, les affirmations, les démentis, les orages, les pas en avant, les pas en arrière, les jours, les semaines, les mois, les années, le quart de siècle, le demi-siècle!

IV

CE QU'EÛT FAIT UNE ASSEMBLÉE.

Je suppose sur les bancs d'une assemblée le plus intrépide des penseurs, un éclatant esprit, un de ces hommes qui, lorsqu'ils se dressent debout sur la tribune, la sentent sous eux trépied, y grandissent brusquement, y deviennent colosses, dépassent de toute la tête les apparences massives qui masquent les réalités, et voient distinctement l'avenir par-dessus la haute et sombre muraille du présent. Cet homme, cet orateur, ce voyant veut avertir son pays; ce prophète veut éclairer les hommes d'Etat; il sait où sont les écueils; il sait que la société croulera précisément par ces quatre faux points d'appui, la centralisation administrative, l'armée permanente, le juge inamovible, le prêtre salarié; il le sait, il veut que tous le sachent, il monte à la tribune, il dit :

— Je vous dénonce quatre grands périls publics. Votre ordre politique porte en lui-même ce qui le tuera. Il faut transformer de fond en comble l'administration, l'armée, le clergé et la magistrature; supprimer ici, retrancher là, refaire tout, ou périr par ces quatre institutions que vous prenez pour des éléments de durée et qui sont des éléments de dissolution.

On murmure. Il s'écrie :

— Votre administration centralisée, savez-vous ce qu'elle peut devenir aux mains d'un pouvoir exécutif parjure? Une immense trahison exécutée à la fois sur toute la surface de la France par tous les fonctionnaires sans exception.

Les murmures éclatent de nouveau et avec plus de violence; on crie : à l'ordre! L'orateur continue : — Savez-vous ce que peut devenir à un jour donné votre armée permanente? Un instrument de crime. L'obéissance passive, c'est la bayonnette éternellement posée sur le cœur de la loi. Oui, ici même, dans cette France qui est l'initiatrice du monde, dans cette terre de la tribune et de la presse, dans cette patrie de la pensée humaine, oui, telle heure peut sonner où le sabre régnera, où vous, législateurs inviolables, vous serez saisis au collet par des caporaux, où nos glorieux régiments se transformeront, pour le profit d'un homme et la honte d'un peuple, en hordes dorées et en bandes prétoriennes, où l'épée de la France sera quelque chose qui frappe par derrière comme le poignard d'un sbire, où le sang de la première ville du monde assassinée éclaboussera l'épaulette d'or de vos généraux!

La rumeur devient tumulte; on crie : à l'ordre! de toutes parts. — On interpelle l'orateur : — Vous venez d'insulter l'administration, maintenant vous outragez l'armée! — Le président rappelle l'orateur à l'ordre.

L'orateur reprend :

— Et s'il arrivait un jour qu'un homme ayant dans sa main les cinq cent mille fonctionnaires qui constituent l'administration et les quatre cent mille soldats qui composent l'armée, s'il arrivait que cet homme déchirât la Constitution, violât toutes les lois, enfreignît tous les serments, brisât tous les droits, commît tous les crimes, savez-vous ce que ferait votre magistrature inamovible, tutrice du droit, gardienne des lois? savez-vous ce qu'elle ferait? Elle se tairait!

Les clameurs empêchent l'orateur d'achever sa phrase. Le tumulte devient tempête. — Cet homme ne respecte rien! Après l'administration et l'armée, il traîne dans la boue la magistrature! La censure! la censure! — L'orateur est censuré avec inscription au procès-verbal. Le président lui déclare que, s'il continue, l'Assemblée sera consultée et la parole lui sera retirée.

L'orateur poursuit :

— Et votre clergé salarié! et vos évêques fonctionnaires! Le jour où un prétendant quelconque aura employé à tous ces attentats l'administration, la magistrature et l'armée, le jour où toutes ces institutions dégoutteront du sang versé par le traître et pour le traître, placés entre l'homme qui aura commis les crimes et le Dieu qui ordonne de jeter l'anathème au criminel, savez-vous ce qu'ils feront, vos évêques? Ils se prosterneront, non devant le Dieu, mais devant l'homme!

Se figure-t-on la furie des huées, la mêlée d'imprécations qui accueilleraient de telles paroles? Se figure-t-on les cris, les apostrophes, les menaces, l'Assemblée entière se levant en masse, la tribune escaladée et à peine protégée par les huissiers? — L'orateur a successivement profané toutes les arches saintes, et il a fini par toucher au saint des saints, au clergé! Et puis que suppose-t-il là? Quel amas d'hypothèses impossibles et infâmes! Entend-on d'ici gronder le Baroche et tonner le Dupin? L'orateur serait rappelé à l'ordre, censuré, mis à l'amende, exclu de la chambre pour trois jours comme Pierre Leroux et Émile de Girardin; qui sait même peut-être? expulsé comme Manuel.

Et le lendemain le bourgeois indigné dirait : c'est bien fait! — Et de toutes parts les journaux de l'ordre montreraient le poing au CALOMNIATEUR. Et dans son propre parti, sur son propre banc à l'Assemblée, ses meilleurs amis l'abandonneraient et diraient : c'est sa faute; il a été trop loin; il a supposé des chimères et des absurdités!

Et après ce généreux et héroïque effort, il se trouverait que les quatre institutions attaquées seraient choses plus vénérables et plus impeccables que jamais, et que la question, au lieu d'avancer, aurait reculé.

V

CE QU'A FAIT LA PROVIDENCE.

Mais la Providence, elle, s'y prend autrement. Elle met splendidement la chose sous vos yeux et vous dit : voyez.

Un homme vient un beau matin, — et quel homme! le premier venu, le dernier venu, sans passé, sans avenir, sans génie, sans gloire, sans prestige; est-ce un aventurier? est-ce un prince? cet homme a tout bonnement les mains pleines d'argent, de billets de banque, d'actions de chemins de fer, de places, de décorations, de sinécures; cet homme se baisse vers les fonctionnaires et leur dit : Fonctionnaires, trahissez.

Les fonctionnaires trahissent.

Tous? Sans exception?

Oui, tous.

Il s'adresse aux généraux et leur dit : Généraux, massacrez.

Les généraux massacrent.

Il se tourne vers les juges inamovibles, et leur dit : — Magistrature, je brise la Constitution, je me parjure, je dissous l'Assemblée souveraine, j'arrête les représentants inviolables, je pille les caisses publiques, je séquestre, je confisque, je vole, j'escroque, je spolie, je bannis qui me déplaît, je déporte à ma fantaisie, je mitraille sans sommation, je fusille sans jugement, je commets tout ce qu'on est convenu d'appeler crime, je viole tout ce qu'on est convenu d'appeler droit; regardez les lois, elles sont sous mes pieds.

— Nous ferons semblant de ne pas voir, disent les magistrats.

— Vous êtes des insolents, réplique l'homme providentiel. Détourner les yeux, c'est m'outrager. J'entends que vous m'aidiez. Juges, vous allez venir aujourd'hui me féliciter, moi qui suis la force et le crime, et demain, ceux qui m'ont résisté, ceux qui sont l'honneur, le droit, la loi, vous les jugerez — et vous les condamnerez.

Les juges inamovibles baisent sa botte et se mettent à instruire l'*affaire des troubles.*

Par-dessus le marché, ils lui prêtent serment.

Alors il aperçoit dans un coin le clergé doté, doré, crossé, chapé, mitré, et il lui dit : — Ah! tu es là, toi, archevêque! Viens ici. Tu vas me bénir tout cela.

Et l'archevêque entonne son Magnificat.

VI

CE QU'ONT FAIT LES MINISTRES, L'ARMÉE, LA MAGISTRATURE ET LE CLERGÉ.

Ah! quelle chose frappante et quel enseignement! *Erudimini,* dirait Bossuet.

Les ministres se sont figuré qu'ils dissolvaient l'Assemblée; ils ont dissous l'administration.

Les soldats ont tiré sur l'armée et l'ont tuée.

Les juges ont cru juger et condamner des innocents; ils ont jugé et condamné à mort la magistrature inamovible.

Les prêtres ont cru chanter un hosanna sur Louis Bonaparte; ils ont chanté un De profundis sur le clergé.

VII

FORMES DU GOUVERNEMENT DE DIEU.

Quand Dieu veut détruire une chose, il en charge la chose elle-même.

Toutes les institutions mauvaises de ce monde finissent par le suicide.

Lorsqu'elles ont assez longtemps pesé sur les hommes, la Providence, comme le sultan à ses visirs, leur envoie le cordon par un muet; elles s'exécutent.

Louis Bonaparte est le muet de la Providence.

CONCLUSION.

PREMIÈRE PARTIE.

PETITESSE DU MAÎTRE, ABJECTION DE LA SITUATION.

I

Soyez tranquilles, l'histoire le tient.

Du reste, si ceci flatte l'amour-propre de M. Bonaparte d'être saisi par l'histoire, s'il a par hasard, et vraiment on le croirait, sur sa valeur comme scélérat politique, une illusion dans l'esprit, qu'il se l'ôte.

Qu'il n'aille pas s'imaginer, parce qu'il a entassé horreurs sur horreurs, qu'il se hissera jamais à la hauteur des grands bandits historiques. Nous avons eu tort peut-être, dans quelques pages de ce livre, çà et là, de le rapprocher de ces hommes. Non, quoiqu'il ait commis des crimes énormes, il restera mesquin. Il ne sera jamais que l'étrangleur nocturne de la liberté; il ne sera jamais que l'homme qui a soûlé les soldats, non avec de la gloire, comme le premier Napoléon, mais avec du vin; il ne sera jamais que le tyran pygmée d'un grand peuple. L'acabit de l'individu se refuse de fond en comble à la grandeur, même dans l'infamie. Dictateur, il est bouffon; qu'il se fasse empereur, il sera grotesque. Ceci l'achèvera. Faire hausser les épaules au genre humain, ce sera sa destinée. Sera-t-il moins rudement corrigé pour cela? Point. Le dédain n'ôte rien à la colère; il sera hideux, et il restera ridicule. Voilà tout. L'histoire rit et foudroie.

Les plus indignés même ne le tireront point de là. Les grands penseurs se plaisent à châtier les grands despotes, et quelquefois même les grandissent un peu pour les rendre dignes de leur furie; mais que voulez-vous que l'historien fasse de ce personnage?

L'historien ne pourra que le mener à la postérité par l'oreille.

L'homme une fois déshabillé du succès, le piédestal ôté, la poussière tombée, le clinquant et l'oripeau et le grand sabre détachés, le pauvre petit squelette mis à nu et grelottant, peut-on s'imaginer rien de plus chétif et de plus piteux?

IMPRIMERIE NATIONALE.

L'histoire a ses tigres. Les historiens, gardiens immortels d'animaux féroces, montrent aux nations cette ménagerie impériale. Tacite à lui seul, ce grand belluaire, a pris et enfermé huit ou dix de ces tigres dans les cages de fer de son style. Regardez-les, ils sont épouvantables et superbes; leurs taches font partie de leur beauté. Celui-ci, c'est Nemrod, le chasseur d'hommes; celui-ci, c'est Busiris, le tyran d'Égypte; celui-ci, c'est Phalaris, qui faisait cuire des hommes vivants dans un taureau d'airain, afin de faire mugir le taureau; celui-ci, c'est Assuérus qui arracha la peau de la tête aux sept Macchabées et les fit rôtir vifs; celui-ci, c'est Néron, le brûleur de Rome, qui enduisait les chrétiens de cire et de bitume et les allumait comme des flambeaux; celui-ci, c'est Tibère, l'homme de Caprée; celui-ci, c'est Domitien; celui-ci, c'est Caracalla; celui-ci, c'est Héliogabale; cet autre, c'est Commode, qui a ce mérite de plus dans l'horreur qu'il était le fils de Marc-Aurèle; ceux-ci sont des czars; ceux-ci sont des sultans; ceux-ci sont des papes; remarquez parmi eux le tigre Borgia; voici Philippe dit le Bon, comme les furies étaient dites Euménides; voici Richard III, sinistre et difforme; voici, avec sa large face et son gros ventre, Henri VIII, qui sur cinq femmes qu'il eut en tua trois dont il éventra une; voici Christiern II, le Néron du nord; voici Philippe II, le Démon du midi. Ils sont effrayants; écoutez-les rugir, considérez-les l'un après l'autre; l'historien vous les amène, l'historien les traîne, furieux et terribles, au bord de la cage, vous ouvre les gueules, vous fait voir les dents, vous montre les griffes; vous pouvez dire de chacun d'eux : c'est un tigre royal. En effet, ils ont été pris sur tous les trônes. L'histoire les promène à travers les siècles. Elle empêche qu'ils ne meurent; elle en a soin. Ce sont ses tigres.

Elle ne mêle pas avec eux les chacals.

Elle met et garde à part les bêtes immondes. M. Bonaparte sera, avec Claude, avec Ferdinand VII d'Espagne, avec Ferdinand II de Naples, dans la cage des hyènes.

C'est un peu un brigand et beaucoup un coquin. On sent toujours en lui le pauvre prince d'industrie qui vivait d'expédients en Angleterre; sa prospérité actuelle, son triomphe et son empire et son gonflement n'y font rien; ce manteau de pourpre traîne sur des bottes éculées. Napoléon-le-Petit : rien de plus, rien de moins. Le titre de ce livre est bon.

La bassesse de ses vices nuit à la grandeur de ses crimes. Que voulez-vous? Pierre le Cruel massacrait, mais ne volait pas; Henri VIII assassinait, mais n'escroquait pas; Timour écrasait les enfants aux pieds des chevaux, à peu près comme M. Bonaparte a exterminé les femmes et les vieillards sur le boulevard, mais il ne mentait pas. Écoutez l'historien arabe : «Timour-Beig, sahebkeran (maître du monde et du siècle, maître des conjonctions

planétaires), naquit à Kesch en 1336; il égorgea cent mille captifs; comme il assiégeait Sivas, les habitants, pour le fléchir, lui envoyèrent mille petits enfants portant chacun un koran sur leur tête et criant : Allah! Allah! Il fit enlever les livres sacrés avec respect et écraser les enfants sous les pieds des chevaux; il employa soixante-dix mille têtes humaines, avec du ciment, de la pierre et de la brique, à bâtir des tours à Hérat, à Sebzvar, à Tékrit, à Alep, à Bagdad; il détestait le mensonge; quand il avait donné sa parole, on pouvait s'y fier.»

M. Bonaparte n'est point de cette stature. Il n'a pas cette dignité que les grands despotes d'orient et d'occident mêlent à la férocité. L'ampleur césarienne lui manque. Pour faire bonne contenance et avoir mine convenable parmi tous ces bourreaux illustres qui ont torturé l'humanité depuis quatre mille ans, il ne faut pas faire hésiter l'esprit entre un général de division et un batteur de grosse caisse des Champs-Élysées; il ne faut pas avoir été policeman à Londres; il ne faut pas avoir essuyé, les yeux baissés, en pleine cour des pairs, les mépris hautains de M. Magnan; il ne faut pas être appelé pick-pocket par les journaux anglais; il ne faut pas être menacé de Clichy; il ne faut pas, en un mot, qu'il y ait du faquin dans l'homme.

Monsieur Louis-Napoléon, vous êtes ambitieux, vous visez haut, mais il faut bien vous dire la vérité. Eh bien, que voulez-vous que nous y fassions? Vous avez eu beau, en renversant la tribune de France, réaliser à votre manière le vœu de Caligula : je voudrais que le genre humain n'eût qu'une tête pour le pouvoir décapiter d'un coup; vous avez eu beau bannir par milliers les républicains, comme Philippe III expulsait les maures et comme Torquemada chassait les juifs; vous avez beau avoir des casemates comme Pierre le Cruel, des pontons comme Hariadan, des dragonnades comme le père Letellier, et des oubliettes comme Ezzelin III; vous avez beau vous être parjuré comme Ludovic Sforce; vous avez beau avoir massacré et assassiné en masse comme Charles IX; vous avez beau avoir fait tout cela; vous avez beau faire venir tous ces noms à l'esprit quand on songe à votre nom vous n'êtes qu'un drôle. N'est pas un monstre qui veut.

II

De toute agglomération d'hommes, de toute cité, de toute nation, il se dégage fatalement une force collective.

Mettez cette force collective au service de la liberté, faites-la régir par le suffrage universel, la cité devient commune, la nation devient république.

Cette force collective n'est pas, de sa nature, intelligente. Étant à tous, elle n'est à personne; elle flotte pour ainsi dire en dehors du peuple.

Jusqu'au jour où, selon la vraie formule sociale qui est : — *le moins de gouvernement possible,* — cette force pourra être réduite à ne plus être qu'une police de la rue et du chemin, pavant les routes, allumant les réverbères et surveillant les malfaiteurs, jusqu'à ce jour-là, cette force collective, étant à la merci de beaucoup de hasards et d'ambitions, a besoin d'être gardée et défendue par des institutions jalouses, clairvoyantes, bien armées.

Elle peut être asservie par la tradition; elle peut être surprise par la ruse.

Un homme peut se jeter dessus, la saisir, la brider, la dompter et la faire marcher sur les citoyens.

Le tyran est cet homme qui, sorti de la tradition comme Nicolas de Russie, ou de la ruse comme Louis Bonaparte, s'empare à son profit et dispose à son gré de la force collective d'un peuple.

Cet homme-là, s'il est de naissance ce qu'est Nicolas, c'est l'ennemi social; s'il a fait ce qu'a fait Louis Bonaparte, c'est le voleur public.

Le premier n'a rien à démêler avec la justice régulière et légale, avec les articles des codes. Il a derrière lui, l'épiant et le guettant, la haine au cœur et la vengeance à la main, dans son palais Orloff et dans son peuple Mouravieff; il peut être assassiné par quelqu'un de son armée ou empoisonné par quelqu'un de sa famille; il court la chance des conspirations de casernes, des révoltes de régiments, des sociétés militaires secrètes, des complots domestiques, des maladies brusques et obscures, des coups terribles, des grandes catastrophes. Le second doit tout simplement aller à Poissy.

Le premier a ce qu'il faut pour mourir dans la pourpre et pour finir pompeusement et royalement comme finissent les monarchies et les tragédies. Le second doit vivre; vivre entre quatre murs derrière des grilles qui le laissent voir au peuple, balayant des cours, faisant des brosses de crin ou des chaussons de lisière, vidant des baquets, avec un bonnet vert sur la tête, et des sabots aux pieds, et de la paille dans ses sabots.

Ah! meneurs de vieux partis, hommes de l'absolutisme, en France vous

avez voté en masse dans les 7,500,000, hors de France vous avez applaudi; et vous avez pris ce Cartouche pour le héros de l'ordre. Il est assez féroce pour cela, j'en conviens; mais regardez la taille. Ne soyez pas ingrats pour vos vrais colosses. Vous avez destitué trop vite vos Haynau et vos Radetzky. Méditez surtout ce rapprochement qui s'offre si naturellement à l'esprit. Qu'est-ce que c'est que ce Mandrin de Lilliput près de Nicolas, czar et césar, empereur et pape, pouvoir mi-parti bible et knout, qui damne et condamne, commande l'exercice à huit cent mille soldats et à deux cent mille prêtres, tient dans sa main droite les clefs du paradis et dans sa main gauche les clefs de la Sibérie, et possède comme sa chose soixante millions d'hommes, les âmes comme s'il était Dieu, les corps comme s'il était la tombe!

III

S'il n'y avait pas avant peu un dénouement brusque, imposant et éclatant, si la situation actuelle de la nation française se prolongeait et durait, le grand dommage, l'effrayant dommage, ce serait le dommage moral.

Les boulevards de Paris, les rues de Paris, les places publiques de Paris, les champs et les villes de vingt départements en France ont été jonchés au 2 décembre de citoyens tués et gisants; on a vu devant les seuils des pères et des maris égorgés, des enfants sabrés, des femmes échevelées dans le sang et éventrées par la mitraille; on a vu dans les maisons des suppliants massacrés, les uns fusillés en tas dans leur cave, les autres dépêchés à coups de bayonnette sous leurs lits, les autres renversés par une balle sur la dalle de leur foyer; toutes sortes de mains sanglantes sont encore empreintes à l'heure qu'il est, ici sur un mur, là sur une porte, là dans une alcôve; après la victoire de Louis Bonaparte, Paris a piétiné trois jours dans une boue rougeâtre; une casquette pleine de cervelle humaine a été accrochée à un arbre du boulevard des Italiens; moi qui écris ces lignes, j'ai vu, entre autres victimes, j'ai vu dans la nuit du 4, près la barricade Mauconseil, un vieillard en cheveux blancs étendu sur le pavé, la poitrine traversée d'un biscaïen et la clavicule cassée; le ruisseau de la rue qui coulait sous lui entraînait son sang; j'ai vu, j'ai touché de mes mains, j'ai aidé à déshabiller un pauvre enfant de sept ans, tué, m'a-t-on dit, rue Tiquetonne; il était pâle, sa tête allait et venait d'une épaule à l'autre pendant qu'on lui ôtait ses vêtements, ses yeux à demi fermés étaient fixes, et en se penchant près de sa bouche entr'ouverte il semblait qu'on l'entendît encore murmurer faiblement : ma mère!

Eh bien! il y a quelque chose qui est plus poignant que cet enfant tué, plus lamentable que ce vieillard mitraillé, plus horrible que cette loque tachée de cervelle humaine, plus effrayant que ces pavés rougis de carnage, plus irréparable que ces hommes et ces femmes, que ces pères et ces mères égorgés et assassinés, c'est l'honneur d'un grand peuple qui s'évanouit.

Certes, ces pyramides de morts qu'on voyait dans les cimetières après que les fourgons qui venaient du Champ de Mars s'y étaient déchargés, ces immenses fosses ouvertes qu'on emplissait le matin avec des corps humains en se hâtant à cause des clartés grandissantes du crépuscule, c'était affreux; mais ce qui est plus affreux encore, c'est de songer qu'à l'heure où nous sommes les peuples doutent, et que pour eux la France, cette grande splendeur morale, a disparu!

Ce qui est plus navrant que les crânes fendus par le sabre, que les poitrines défoncées par les boulets, plus désastreux que les maisons violées, que le meurtre emplissant les rues, que le sang versé à ruisseaux, c'est de penser que maintenant on se dit parmi tous les peuples de la terre : Vous savez bien, cette nation des nations, ce peuple du 14 juillet, ce peuple du 10 août, ce peuple de 1830, ce peuple de 1848, cette race de géants qui écrasait les bastilles, cette race d'hommes dont le visage éclairait, cette patrie du genre humain qui produisait les héros et les penseurs, ces autres héros, qui faisait toutes les révolutions et enfantait tous les enfantements, cette France dont le nom voulait dire liberté, cette espèce d'âme du monde qui rayonnait en Europe, cette lumière, eh bien! quelqu'un a marché dessus, et l'a éteinte. Il n'y a plus de France. C'est fini. Regardez, ténèbres partout. Le monde est à tâtons.

Ah! c'était si grand! Où sont ces temps, ces beaux temps mêlés d'orages, mais splendides, où tout était vie, où tout était liberté, où tout était gloire! ces temps où le peuple français, réveillé avant tous et debout dans l'ombre, le front blanchi par l'aube de l'avenir déjà levée pour lui, disait aux autres peuples, encore assoupis et accablés et remuant à peine leurs chaînes dans leur sommeil : Soyez tranquilles, je fais la besogne de tous, je bêche la terre pour tous, je suis l'ouvrier de Dieu.

Quelle douleur profonde! regardez cette torpeur où il y avait cette puissance! regardez cette honte où il y avait cet orgueil! regardez ce superbe peuple qui levait la tête, et qui la baisse!

Hélas! Louis Bonaparte a fait plus que tuer les personnes, il a amoindri les âmes; il a rapetissé le cœur du citoyen. Il faut être de la race des indomptables et des invincibles pour persévérer à cette heure dans l'âpre voie du renoncement et du devoir. Je ne sais quelle gangrène de prospérité matérielle menace de faire tomber l'honnêteté publique en pourriture. Oh! quel bonheur d'être banni, d'être tombé, d'être ruiné, n'est-ce pas, braves ouvriers? n'est-ce pas, dignes paysans, chassés de France, et qui n'avez pas d'asile, et qui n'avez pas de souliers? Quel bonheur de manger du pain noir, de coucher sur un matelas jeté à terre, d'avoir les coudes percés, d'être hors de tout cela, et à ceux qui vous disent : vous êtes français! de répondre : je suis proscrit!

Quelle misère que cette joie des intérêts et des cupidités s'assouvissant dans l'auge du 2 décembre! Ma foi! vivons, faisons des affaires, tripotons dans les actions de zinc ou de chemin de fer, gagnons de l'argent; c'est ignoble, mais c'est excellent; un scrupule de moins, un louis de plus; vendons toute notre âme à ce taux! On court, on se rue, on fait antichambre, on boit toute honte, et si l'on ne peut avoir une concession de chemins en France ou

de terrains en Afrique, on demande une place. Une foule de dévouements intrépides assiègent l'Élysée et se groupent autour de l'homme. Junot, près du premier Bonaparte, bravait les éclaboussures d'obus; ceux-ci, près du second, bravent les éclaboussures de boue. Partager son ignominie, qu'est-ce que cela leur fait, pourvu qu'ils partagent sa fortune! C'est à qui fera ce trafic de soi-même le plus cyniquement, et parmi ces êtres il y a des jeunes gens qui ont l'œil pur et limpide et toute l'apparence de l'âge généreux, et il y a des vieillards qui n'ont qu'une peur, c'est que la place sollicitée ne leur arrive pas à temps et qu'ils ne parviennent pas à se déshonorer avant de mourir. L'un se donnerait pour une préfecture, l'autre pour une recette, l'autre pour un consulat, l'autre veut un bureau de tabac, l'autre veut une ambassade. Tous veulent de l'argent, ceux-ci moins, ceux-ci plus, car c'est au traitement qu'on songe, non à la fonction. Chacun tend la main. Tous s'offrent. Un de ces jours on établira un essayeur de consciences à la monnaie.

Quoi! c'est là qu'on en est! Quoi! ceux mêmes qui ont soutenu le coup d'État, ceux mêmes qui avaient peur du croquemitaine rouge et des balivernes de jacquerie en 1852; ceux mêmes qui ont trouvé ce crime bon, parce que, selon eux, il a tiré du péril leur rente, leur bordereau, leur caisse, leur portefeuille, ceux-là mêmes ne comprennent pas que l'intérêt matériel surnageant seul ne serait après tout qu'une triste épave au milieu d'un immense naufrage moral, et que c'est une situation effrayante et monstrueuse qu'on dise : tout est sauvé, fors l'honneur.

Les mots indépendance, affranchissement, progrès, orgueil populaire, fierté nationale, grandeur française, on ne peut plus les prononcer en France. Chut! ces mots-là font trop de bruit; marchons sur la pointe du pied et parlons bas. Nous sommes dans la chambre d'un malade.

— Qu'est-ce que c'est que cet homme? — C'est le chef, c'est le maître. Tout le monde lui obéit. — Ah! tout le monde le respecte alors? — Non, tout le monde le méprise. — O situation!

Et l'honneur militaire, où est-il? Ne parlons plus, si vous le voulez, de ce que l'armée a fait en décembre, mais de ce qu'elle subit en ce moment, de ce qui est à sa tête, de ce qui est sur sa tête. Y songez-vous? y songe-t-elle? O armée de la République! armée qui as eu pour capitaines des généraux payés quatre francs par jour, armée qui as eu pour chefs Carnot, l'austérité, Marceau, le désintéressement, Hoche, l'honneur, Kléber, le dévouement, Joubert, la probité, Desaix, la vertu, Bonaparte, le génie! ô armée française, pauvre malheureuse armée héroïque fourvoyée à la suite de ces hommes-ci! Qu'en feront-ils? où la mèneront-ils? de quelle façon l'occuperont-ils? quelles parodies sommes-nous destinés à voir et à entendre? Hélas! qu'est-ce que c'est que ces hommes qui commandent à nos régi-

ments et qui gouvernent? — Le maître, on le connaît. Celui-ci, qui a été ministre [1], allait être « saisi » le 3 décembre, c'est pour cela qu'il a *fait* le 2. Cet autre [2] est « l'emprunteur » des vingt-cinq millions à la Banque. Cet autre [3] est l'homme des lingots d'or. A cet autre, avant qu'il fût ministre, « un ami » disait [4] : — *Ah çà! vous nous flouez avec vos actions de l'affaire en question; ça me fatigue. S'il y a des escroqueries, que j'en sois au moins!* Cet autre [5], qui a des épaulettes, vient d'être convaincu de quasi-stellionat. Cet autre [6], qui a aussi des épaulettes, a reçu le matin du 2 décembre cent mille francs « pour les éventualités ». Il n'était que colonel; s'il eût été général, il eût eu davantage. Celui-ci [7], qui est général, étant garde du corps de Louis XVIII et de faction derrière le fauteuil du roi pendant la messe, a coupé un gland d'or du trône et l'a mis dans sa poche; on l'a chassé des gardes pour cela. Certes, à ces hommes aussi on pourrait élever une colonne *ex ære capto,* avec l'argent pris. Cet autre [8], qui est général de division, a « détourné » cinquante-deux mille francs, à la connaissance du colonel Charras, dans la construction des villages Saint-André et Saint-Hippolyte, près Mascara. Celui-ci [9], qui est général en chef, était surnommé à Gand, où on le connaît, *le général Cinq-cents-francs.* Celui-ci [10], qui est ministre de la guerre, n'a dû qu'à la clémence du général Rullière de ne point passer devant un conseil de guerre. Tels sont les hommes. C'est égal, en avant! battez, tambours; sonnez, clairons; flottez, drapeaux! Soldats! du haut de ces pyramides, les quarante voleurs vous contemplent!

Avançons dans ce douloureux sujet, et voyons-en toutes les faces.

Rien que le spectacle d'une fortune comme celle de M. Bonaparte placé au sommet de l'État suffirait pour démoraliser un peuple.

Il y a toujours, et par la faute des institutions sociales qui devraient, avant tout, éclairer et civiliser, il y a toujours dans une population nombreuse comme la population de la France une classe qui ignore, qui souffre, qui convoite, qui lutte, placée entre l'instinct bestial qui pousse à prendre et la loi morale qui invite à travailler. Dans la condition douloureuse et accablée où elle est encore, cette classe, pour se maintenir dans la droiture et dans le bien, a besoin de toutes les pures et saintes clartés qui se dégagent de l'évangile; elle a besoin que l'esprit de Jésus d'une part, et d'autre part l'esprit de la Révolution française, lui adressent les mêmes mâles paroles, et lui montrent sans cesse, comme les seules lumières dignes des yeux de l'homme, les hautes et mystérieuses lois de la destinée humaine, l'abnégation, le dévouement, le sacrifice, le travail qui mène au

[1] [Morny.] — [2] [Casabianca.] — [3] [Carlier.] — [4] [Saint-Géniès à Morny.] — [5] [Vieyra.] — [6] [Espinasse.] — [7] [Saint-Arnaud.] — [8] [Renault.] — [9] [Magnan.] — [10] [Saint-Arnaud.]

bien-être matériel, la probité qui mène au bien-être intérieur; même avec ce perpétuel enseignement, à la fois divin et humain, cette classe si digne de sympathie et de fraternité succombe souvent. La souffrance et la tentation sont plus fortes que la vertu. Maintenant comprenez-vous les infâmes conseils que le succès de M. Bonaparte lui donne? Un homme pauvre, déguenillé, sans ressources, sans travail, est là dans l'ombre au coin d'une rue, assis sur une borne; il médite et en même temps repousse une mauvaise action; par moments il chancelle, par moments il se redresse; il a faim et il a envie de voler; pour voler, il faut faire une fausse clef, il faut escalader un mur; puis, la fausse clef faite et le mur escaladé, il sera devant le coffre-fort; si quelqu'un se réveille, si on lui résiste, il faudra tuer; ses cheveux se hérissent, ses yeux deviennent hagards, sa conscience, voix de Dieu, se révolte en lui et lui crie : arrête! c'est mal! ce sont des crimes! En ce moment, le chef de l'État passe; l'homme voit M. Bonaparte en habit de général, avec le cordon rouge, et des laquais en livrée galonnée d'or, galopant vers son palais dans une voiture à quatre chevaux; le malheureux, incertain devant son crime, regarde avidement cette vision splendide, et la sérénité de M. Bonaparte, et ses épaulettes d'or, et le cordon rouge, et la livrée, et le palais, et la voiture à quatre chevaux, lui disent : Réussis!

Il s'attache à cette apparition, il la suit, il court à l'Élysée; une foule dorée s'y précipite à la suite du prince. Toutes sortes de voitures passent sous cette porte, et il y entrevoit des hommes heureux et rayonnants. Celui-ci, c'est un ambassadeur; l'ambassadeur le regarde et lui dit : Réussis. Celui-ci, c'est un évêque; l'évêque le regarde et lui dit : Réussis. Celui-ci, c'est un juge; le juge le regarde et lui sourit, et lui dit : Réussis.

Ainsi, échapper aux gendarmes, voilà désormais toute la loi morale. Voler, piller, poignarder, assassiner, ce n'est mal que si on a la bêtise de se laisser prendre. Tout homme qui médite un crime a une constitution à violer, un serment à enfreindre, un obstacle à détruire; en un mot, prenez bien vos mesures. Soyez habiles. Réussissez. Il n'y a d'actions coupables que les coups manqués.

Vous mettez la main dans la poche d'un passant, le soir, à la nuit tombante, dans un lieu désert; il vous saisit; vous lâchez prise; il vous arrête et vous mène au poste. Vous êtes coupable. Aux galères! Vous ne lâchez pas prise, vous avez un couteau sur vous, vous l'enfoncez dans la gorge de l'homme; il tombe, le voilà mort; maintenant prenez-lui sa bourse et allez-vous-en. Bravo! c'est une chose bien faite. Vous avez fermé la bouche à la victime, au seul témoin qui pouvait parler. On n'a rien à vous dire.

Si vous n'aviez fait que voler l'homme, vous auriez tort; tuez-le, vous avez raison.

Réussissez, tout est là.

Ah! ceci est redoutable.

Le jour où la conscience humaine se déconcerterait, le jour où le succès aurait raison devant elle, tout serait dit. La dernière lueur morale remonterait au ciel. Il ferait nuit dans l'intérieur de l'homme. Vous n'auriez plus qu'à vous dévorer entre vous, bêtes féroces!

A la dégradation morale se joint la dégradation politique. M. Bonaparte traite les gens de France en pays conquis. Il efface les inscriptions républicaines; il coupe les arbres de la liberté et en fait des fagots. Il y avait, place Bourgogne, une statue de la République, il y met la pioche; il y avait sur les monnaies une figure de la République couronnée d'épis, M. Bonaparte la remplace par le profil de M. Bonaparte. Il fait couronner et haranguer son buste dans les marchés comme le bailli Gessler faisait saluer son bonnet. Ces manants des faubourgs avaient l'habitude de chanter en chœur, le soir, en revenant du travail; ils chantaient les grands chants républicains, la Marseillaise, le Chant du départ; injonction de se taire, le faubourien ne chantera plus, il y a amnistie seulement pour les obscénités et les chansons d'ivrogne. Le triomphe est tel qu'on ne se gêne plus. Hier on se cachait encore, on fusillait la nuit; c'était de l'horreur, mais c'était aussi de la pudeur; c'était un reste de respect pour le peuple; on semblait supposer qu'il était encore assez vivant pour se révolter s'il voyait de telles choses. Aujourd'hui on se montre, on ne craint plus rien, on guillotine en plein jour. Qui guillotine-t-on? Qui? Les hommes de la loi! et la justice est là. Qui? Les hommes du peuple, et le peuple est là! Ce n'est pas tout. Il y a un homme en Europe qui fait horreur à l'Europe; cet homme a mis à sac la Lombardie, il a dressé les potences de la Hongrie, il a fait fouetter des femmes sur les places publiques; il appelait cela « les cravacher », et à ses yeux, c'était clémence. Après une de ces exécutions, le mari de l'une de ses femmes se tua. On se rappelle encore la lettre terrible où la femme, Mme Maderspach, raconte le fait et dit : *Mon cœur est devenu de pierre.* L'an dernier cet homme eut l'idée de visiter l'Angleterre en touriste, et, étant à Londres, il lui prit la fantaisie d'entrer dans une brasserie, la brasserie Barclay et Perkins. Là il fut reconnu; une voix murmura : C'est Haynau! — C'est Haynau! répétèrent les ouvriers. — Ce fut un cri effrayant; la foule se rua sur le misérable, lui arracha à poignée ses infâmes cheveux blancs, lui cracha au visage et le jeta dehors. Eh bien, ce vieux bandit à épaulettes, ce Haynau, cet homme qui porte encore sur sa joue l'immense soufflet du peuple anglais, on annonce que « monseigneur le prince-président l'invite à visiter la France ». C'est juste; Londres lui a fait une avanie, Paris lui doit une ovation. C'est une réparation. Soit. Nous

assisterons à cela. Haynau a recueilli des malédictions et des huées à la brasserie Perkins; il ira chercher des fleurs à la brasserie Saint-Antoine. Le faubourg Saint-Antoine recevra l'ordre d'être sage. Le faubourg Saint-Antoine, muet, immobile, impassible, verra passer, triomphants et causant comme deux amis, dans ses vieilles rues révolutionnaires, l'un en uniforme français, l'autre en uniforme autrichien, Louis Bonaparte, le tueur du boulevard, donnant le bras à Haynau, le fouetteur de femmes... — Va, continue, affront sur affront, défigure cette France tombée à la renverse sur le pavé! rends-la méconnaissable! écrase la face du peuple à coups de talon!

Oh! inspirez-moi, cherchez-moi, donnez-moi, inventez-moi un moyen, quel qu'il soit, au poignard près dont je ne veux pas, — un Brutus à cet homme! fi donc! il ne mérite pas même Louvel! — trouvez-moi un moyen quelconque de jeter bas cet homme et de délivrer ma patrie! de jeter bas cet homme! cet homme de ruse, cet homme de force, cet homme de mensonge, cet homme de succès, cet homme de malheur! Un moyen, le premier venu, plume, épée, pavé, émeute, par le peuple, par le soldat; oui, quel qu'il soit, pourvu qu'il soit loyal et au grand jour, je le prends, nous le prenons tous, nous proscrits, s'il peut rétablir la liberté, délivrer la République, relever notre pays de la honte, et faire rentrer dans sa poussière, dans son oubli, dans son cloaque, ce ruffian impérial, ce prince vide-gousset, ce bohémien des rois, ce traître, ce maître, cet écuyer de Franconi! ce gouvernant radieux, inébranlable, satisfait, couronné de son crime heureux, qui va et vient et se promène paisiblement à travers Paris frémissant, et qui a tout pour lui, tout, la bourse, la boutique, la magistrature, toutes les influences, toutes les cautions, toutes les invocations, depuis le Nom de Dieu du soldat jusqu'au Te Deum du prêtre!

Vraiment, quand on a fixé trop longtemps son regard sur de certains côtés de ce spectacle, il y a des heures où une sorte de vertige prendrait les plus fermes esprits.

Mais au moins se rend-il justice, ce Bonaparte? A-t-il une lueur, une idée, un soupçon, une perception quelconque de son infamie? Réellement, on est réduit à en douter.

Oui, quelquefois, aux paroles superbes qui lui échappent, à le voir adresser d'incroyables appels à la postérité, à cette postérité qui frémira d'horreur et de colère devant lui, à l'entendre parler avec aplomb de sa « légitimité » et de sa « mission », on serait presque tenté de croire qu'il en est venu à se prendre lui-même en haute considération et que la tête lui a tourné au point qu'il ne s'aperçoit plus de ce qu'il est ni de ce qu'il fait.

Il croit à l'adhésion des prolétaires, il croit à la bonne volonté des rois, il croit à la fête des aigles, il croit aux harangues du conseil d'État, il croit aux bénédictions des évêques, il croit au serment qu'il s'est fait jurer, il croit aux sept millions cinq cent mille voix!

Il parle à cette heure, se sentant en humeur d'Auguste, d'*amnistier* les proscrits. L'usurpation amnistiant le droit! la trahison amnistiant l'honneur! la lâcheté amnistiant le courage! le crime amnistiant la vertu! Il est à ce point abruti par son succès qu'il trouve cela tout simple.

Bizarre effet d'enivrement! illusion d'optique! il voit dorée, splendide et rayonnante cette chose du 14 janvier, cette Constitution souillée de boue, tachée de sang, ornée de chaînes, traînée au milieu des huées de l'Europe par la police, le sénat, le corps législatif et le conseil d'État ferrés à neuf! Il prend pour un char de triomphe et veut faire passer sous l'arc de l'Étoile cette claie sur laquelle, debout, hideux et le fouet à la main, il promène le cadavre sanglant de la République!

DEUXIÈME PARTIE.

DEUIL ET FOI.

I

La Providence amène à maturité, par le seul fait de la vie universelle, les hommes, les choses, les évènements. Il suffit, pour qu'un ancien monde s'évanouisse, que la civilisation, montant majestueusement vers son solstice, rayonne sur les vieilles institutions, sur les vieux préjugés, sur les vieilles lois, sur les vieilles mœurs. Ce rayonnement brûle le passé et le dévore. La civilisation éclaire, ceci est le fait visible, et en même temps elle consume, ceci est le fait mystérieux. A son influence, lentement, et sans secousse, ce qui doit décliner décline, ce qui doit vieillir vieillit; les rides viennent aux choses condamnées, aux castes, aux codes, aux institutions, aux religions. Ce travail de décrépitude se fait en quelque sorte de lui-même. Décrépitude féconde, sous laquelle germe la vie nouvelle. Peu à peu la ruine se prépare; de profondes lézardes qu'on ne voit pas se ramifient dans l'ombre et mettent en poudre au dedans cette formation séculaire qui fait encore masse au dehors; et voilà qu'un beau jour, tout à coup, cet antique ensemble de faits vermoulus dont se composent les sociétés caduques devient difforme; l'édifice se disjoint, se décloue, surplombe. Alors tout ne tient plus à rien. Qu'il survienne un de ces géants propres aux révolutions, que ce géant lève la main, et tout est dit. Il y a telle heure dans l'histoire où un coup de coude de Danton ferait crouler l'Europe.

1848 fut une de ces heures. La vieille Europe féodale, monarchique et papale, replâtrée si fatalement pour la France en 1815, chancela. Mais Danton manquait.

L'écroulement n'eut pas lieu.

On a beaucoup dit, dans la phraséologie banale qui s'emploie en pareil cas, que 1848 avait ouvert un gouffre. Point. Le cadavre du passé était sur l'Europe; il y est encore à l'heure qu'il est. 1848 ouvrit une fosse pour y jeter ce cadavre. C'est cette fosse qu'on a prise pour un gouffre.

En 1848, tout ce qui tenait au passé, tout ce qui vivait du cadavre, vit de près cette fosse. Non seulement les rois sur leurs trônes, les cardinaux sous leurs barrettes, les juges à l'ombre de leur guillotine, les capitaines sur

leurs chevaux de guerre, s'émurent; mais quiconque avait un intérêt quelconque dans ce qui allait disparaître; quiconque cultivait à son profit une fiction sociale et avait à bail et à loyer un abus; quiconque était gardien d'un mensonge, portier d'un préjugé ou fermier d'une superstition; quiconque exploitait, usurait, pressurait, mentait; quiconque vendait à faux poids, depuis ceux qui altèrent une balance jusqu'à ceux qui falsifient la bible, depuis le mauvais marchand jusqu'au mauvais prêtre, depuis ceux qui manipulent les chiffres jusqu'à ceux qui monnoient les miracles; tous, depuis tel banquier juif qui se sentit un peu catholique jusqu'à tel évêque qui en devint un peu juif, tous les hommes du passé penchèrent leur tête les uns vers les autres et tremblèrent.

Cette fosse qui était béante, et où avaient failli tomber toutes les fictions, leur trésor, qui pèsent sur l'homme depuis tant de siècles, ils résolurent de la combler. Ils résolurent de la murer, d'y entasser la pierre et la roche, et de dresser sur cet entassement un gibet, et d'accrocher à ce gibet, morte et sanglante, cette grande coupable, la Vérité.

Ils résolurent d'en finir une fois pour toutes avec l'esprit d'affranchissement et d'émancipation, et de refouler et de comprimer à jamais la force ascensionnelle de l'humanité.

L'entreprise était rude. Ce que c'était que cette entreprise, nous l'avons indiqué déjà, plus d'une fois, dans ce livre et ailleurs.

Défaire le travail de vingt générations; tuer dans le dix-neuvième siècle, en le saisissant à la gorge, trois siècles, le seizième, le dix-septième et le dix-huitième, c'est-à-dire Luther, Descartes et Voltaire, l'examen religieux, l'examen philosophique, l'examen universel; écraser dans toute l'Europe cette immense végétation de la libre pensée, grand chêne ici, brin d'herbe là; marier le knout et l'aspersoir; mettre plus d'Espagne dans le midi et plus de Russie dans le nord; ressusciter tout ce qu'on pourrait de l'inquisition et étouffer tout ce qu'on pourrait de l'intelligence; abêtir la jeunesse, en d'autres termes, abrutir l'avenir; faire assister le monde à l'autodafé des idées; renverser les tribunes, supprimer le journal, l'affiche, le livre, la parole, le cri, le murmure, le souffle; faire le silence; poursuivre la pensée dans la casse d'imprimerie, dans le composteur, dans la lettre de plomb, dans le cliché, dans la lithographie, dans l'image, sur le théâtre, sur le tréteau, dans la bouche du comédien, dans le cahier du maître d'école, dans la balle du colporteur; donner à chacun pour foi, pour loi, pour but et pour dieu l'intérêt matériel; dire au peuple : mangez et ne pensez plus; ôter l'homme du cerveau et le mettre dans le ventre; éteindre l'initiative individuelle, la vie locale, l'élan national, tous les instincts profonds qui poussent l'homme vers le droit; anéantir ce moi des nations qu'on nomme Patrie; détruire la

nationalité chez les peuples partagés et démembrés, les constitutions dans les États constitutionnels, la République en France, la liberté partout; mettre partout le pied sur l'effort humain.

En un mot, fermer cet abîme qui s'appelle le progrès.

Tel fut le plan vaste, énorme, européen, que personne ne conçut, car pas un de ces hommes du vieux monde n'en eût eu le génie, mais que tous suivirent. Quant au plan en lui-même, quant à cette immense idée de compression universelle, d'où venait-elle? qui pourrait le dire? On la vit dans l'air. Elle apparut du côté du passé. Elle éclaira certaines âmes, elle montra certaines routes. Ce fut comme une lueur sortie de la tombe de Machiavel.

A de certains moments de l'histoire humaine, aux choses qui se trament, aux choses qui se font, il semble que tous les vieux démons de l'humanité, Louis XI, Philippe II, Catherine de Médicis, le duc d'Albe, Torquemada, sont quelque part là, dans un coin, assis autour d'une table et tenant conseil.

On regarde, on cherche, et au lieu des colosses on voit des avortons. Où l'on supposait le duc d'Albe, on trouve Schwartzenberg; où l'on supposait Torquemada, on trouve Veuillot. L'antique despotisme européen continue sa marche avec ces petits hommes et va toujours; il ressemble au czar Pierre en voyage. — *On relaye avec ce qu'on trouve,* écrivait-il; *quand nous n'eûmes plus de chevaux tartares, nous prîmes des ânes.*

Pour atteindre à ce but, la compression de tout et de tous, il fallait s'engager dans une voie obscure, tortueuse, âpre, difficile; on s'y engagea. Quelques-uns de ceux qui y entrèrent savaient ce qu'ils faisaient.

Les partis vivent de mots; ces hommes, ces meneurs que 1848 effraya et rallia, avaient, nous l'avons dit plus haut, trouvé leurs mots : religion, famille, propriété. Ils exploitaient, avec cette vulgaire adresse qui suffit lorsqu'on parle à la peur, certains côtés obscurs de ce qu'on appelait le socialisme. Il s'agissait de « sauver la religion, la propriété et la famille ». Suivez le drapeau! disaient-ils. La tourbe des intérêts effarouchés s'y rua.

On se coalisa, on fit front, on fit bloc. On eut de la foule autour de soi. Cette foule était composée d'éléments divers. Le propriétaire y entra, parce que ses loyers avaient baissé; le paysan, parce qu'il avait payé les 45 centimes; tel qui ne croyait pas en Dieu crut nécessaire de sauver la religion parce qu'il avait été forcé de vendre ses chevaux. On dégagea de cette foule la force qu'elle contenait et l'on s'en servit. On fit de la compression avec tout, avec la loi, avec l'arbitraire, avec les assemblées, avec la tribune, avec le jury, avec la magistrature, avec la police, en Lombardie avec le sabre, à Naples avec le bagne, en Hongrie avec le gibet. Pour remuseler les intelligences, pour remettre à la chaîne les esprits, esclaves échappés,

pour empêcher le passé de disparaître, pour empêcher l'avenir de naître, pour rester les rois, les riches, les puissants, les privilégiés, les heureux, tout devint bon, tout devint juste, tout fut légitime. On fabriqua pour les besoins de la lutte et on répandit dans le monde une morale de guet-apens contre la liberté, que mirent en action Ferdinand à Palerme, Antonelli à Rome, Schwartzenberg à Milan et à Pesth, et plus tard à Paris les hommes de décembre, ces loups d'État.

Il y avait un peuple parmi les peuples qui était une sorte d'aîné dans cette famille d'opprimés, qui était comme un prophète dans la tribu humaine. Ce peuple avait l'initiative de tout le mouvement humain. Il allait, il disait : venez, et on le suivait. Comme complément à la fraternité des hommes qui est dans l'évangile, il enseignait la fraternité des nations. Il parlait par la voix de ses écrivains, de ses poëtes, de ses philosophes, de ses orateurs comme par une seule bouche, et ses paroles s'en allaient aux extrémités du monde se poser comme des langues de feu sur le front de tous les peuples. Il présidait la cène des intelligences. Il multipliait le pain de vie à ceux qui erraient dans le désert. Un jour une tempête l'avait enveloppé; il marcha sur l'abîme et dit aux peuples effrayés : pourquoi craignez-vous? Le flot des révolutions soulevé par lui s'apaisa sous ses pieds, et, loin de l'engloutir, le glorifia. Les nations malades, souffrantes, infirmes, se pressaient autour de lui; celle-ci boitait, la chaîne de l'inquisition rivée à son pied pendant trois siècles l'avait estropiée; il lui disait : marche! et elle marchait; cette autre était aveugle, le vieux papisme romain lui avait rempli les prunelles de brume et de nuit; il lui disait : vois, elle ouvrait les yeux et voyait. Jetez vos béquilles, c'est-à-dire vos préjugés, disait-il; jetez vos bandeaux, c'est-à-dire vos superstitions, tenez-vous droits, levez la tête, regardez le ciel, regardez le soleil, contemplez Dieu. L'avenir est à vous. O peuples! vous avez une lèpre, l'ignorance; vous avez une peste, le fanatisme; il n'est pas un de vous qui n'ait et qui ne porte une de ces affreuses maladies qu'on appelle un despote; allez, marchez, brisez les liens du mal, je vous délivre, je vous guéris! C'était par toute la terre une clameur reconnaissante des peuples que cette parole faisait sains et forts. Un jour il s'approcha de la Pologne morte, il leva le doigt et lui cria : lève-toi! la Pologne morte se leva.

Ce peuple, les hommes du passé, dont il annonçait la chute, le redoutaient et le haïssaient. A force de ruse et de patience tortueuse et d'audace, ils finirent par le saisir et vinrent à bout de le garrotter.

Depuis plus de trois années, le monde assiste à un immense supplice, à un effrayant spectacle. Depuis plus de trois ans, les hommes du passé, les scribes, les pharisiens, les publicains, les princes des prêtres, crucifient, en présence du genre humain, le Christ des peuples, le peuple français. Les

IMPRIMERIE NATIONALE.

uns ont fourni la croix, les autres les clous, les autres le marteau. Falloux lui a mis au front la couronne d'épines. Montalembert lui a appuyé sur la bouche l'éponge de vinaigre et de fiel. Louis Bonaparte est le misérable soldat qui lui a donné le coup de lance au flanc et lui a fait jeter le cri suprême : *Eli! Eli! Lamma Sabactani!*

Maintenant c'est fini. Le peuple français est mort. La grande tombe va s'ouvrir.

Pour trois jours.

II

Ayons foi.

Non, ne nous laissons pas abattre. Désespérer, c'est déserter.

Regardons l'avenir.

L'avenir, — on ne sait pas quelles tempêtes nous séparent du port, mais le port lointain et radieux, on l'aperçoit, — l'avenir, répétons-le, c'est la République pour tous; ajoutons : l'avenir, c'est la paix avec tous.

Ne tombons pas dans le travers vulgaire qui est de maudire et de déshonorer le siècle où l'on vit. Érasme a appelé le seizième siècle « l'excrément des temps », *fex temporum;* Bossuet a qualifié ainsi le dix-septième siècle : « temps mauvais et petit »; Rousseau a flétri le dix-huitième siècle en ces termes : « cette grande pourriture où nous vivons ». La postérité a donné tort à ces esprits illustres. Elle a dit à Érasme : le seizième siècle est grand; elle a dit à Bossuet : le dix-septième siècle est grand; elle a dit à Rousseau : le dix-huitième siècle est grand.

L'infamie de ces siècles eût été réelle, d'ailleurs, que ces hommes forts auraient eu tort de se plaindre. Le penseur doit accepter avec simplicité et calme le milieu où la Providence le place. La splendeur de l'intelligence humaine, la hauteur du génie n'éclate pas moins par le contraste que par l'harmonie avec les temps. L'homme stoïque et profond n'est pas diminué par l'abjection extérieure. Virgile, Pétrarque, Racine sont grands dans leur pourpre; Job est plus grand sur son fumier.

Mais nous pouvons le dire, nous hommes du dix-neuvième siècle, le dix-neuvième siècle n'est pas le fumier. Quelles que soient les hontes de l'instant présent, quels que soient les coups dont le va-et-vient des événements nous frappe, quelle que soit l'apparente désertion ou la léthargie momentanée des esprits, aucun de nous, démocrates, ne reniera cette magnifique époque où nous sommes, âge viril de l'humanité.

Proclamons-le hautement, proclamons-le dans la chute et dans la défaite, ce siècle est le plus grand des siècles; et savez-vous pourquoi? parce qu'il est le plus doux. Ce siècle, immédiatement issu de la Révolution française et son premier-né, affranchit l'esclave en Amérique, relève le paria en Asie, éteint le suttee dans l'Inde et écrase en Europe les derniers tisons du bûcher, civilise la Turquie, fait pénétrer de l'évangile jusque dans le koran, dignifie la femme, subordonne le droit du plus fort au droit du plus juste, supprime les pirates, amoindrit les pénalités, assainit les bagnes, jette le fer rouge à l'égout, condamne la peine de mort, ôte le boulet du pied des for-

çats, abolit les supplices, dégrade et flétrit la guerre, émousse les ducs d'Albe et les Charles IX, arrache les griffes aux tyrans.

Ce siècle proclame la souveraineté du citoyen et l'inviolabilité de la vie; il couronne le peuple et sacre l'homme.

Dans l'art il a tous les génies : écrivains, orateurs, poëtes, historiens, publicistes, philosophes, peintres, statuaires, musiciens; la majesté, la grâce, la puissance, la force, l'éclat, la profondeur, la couleur, la forme, le style; il se retrempe à la fois dans le réel et dans l'idéal, et porte à la main les deux foudres, le vrai et le beau. Dans la science il accomplit tous les miracles; il fait du coton un salpêtre, de la vapeur un cheval, de la pile de Volta un ouvrier, du fluide électrique un messager, du soleil un peintre; il s'arrose avec l'eau souterraine en attendant qu'il se chauffe avec le feu central; il ouvre sur les deux infinis ces deux fenêtres, le télescope sur l'infiniment grand, le microscope sur l'infiniment petit, et il trouve dans le premier abîme des astres et dans le second abîme des insectes qui lui prouvent Dieu. Il supprime la durée, il supprime la distance, il supprime la souffrance; il écrit une lettre de Paris à Londres, et il a la réponse en dix minutes; il coupe une cuisse à un homme, l'homme chante et sourit.

Il n'a plus qu'à réaliser — et il y touche — un progrès qui n'est rien à côté des autres miracles qu'il a déjà faits, il n'a qu'à trouver le moyen de diriger dans une masse d'air une bulle d'air plus léger; il a déjà la bulle d'air, il la tient emprisonnée; il n'a plus qu'à trouver la force impulsive, qu'à faire le vide devant le ballon, par exemple, qu'à brûler l'air devant l'aérostat comme fait la fusée devant elle; il n'a plus qu'à résoudre d'une façon quelconque ce problème, et il le résoudra, et savez-vous ce qui arrive alors? à l'instant même les frontières s'évanouissent, les barrières s'effacent, tout ce qui est muraille de la Chine autour de la pensée, autour du commerce, autour de l'industrie, autour des nationalités, autour du progrès, s'écroule; en dépit des censures, en dépit des index, il pleut des livres et des journaux partout; Voltaire, Diderot, Rousseau, tombent en grêle sur Rome, sur Naples, sur Vienne, sur Pétersbourg; le verbe humain est manne et le serf le ramasse dans le sillon; les fanatismes meurent, l'oppression est impossible; l'homme se traînait à terre, il échappe; la civilisation se fait nuée d'oiseaux et s'envole, et tourbillonne, et s'abat joyeuse sur tous les points du globe à la fois; tenez, la voilà, elle passe, braquez vos canons, vieux despotismes, elle vous dédaigne; vous n'êtes que le boulet, elle est l'éclair; plus de haines, plus d'intérêts s'entre-dévorant, plus de guerres; une sorte de vie nouvelle, faite de concorde et de lumière, emporte et apaise le monde; la fraternité des peuples traverse les espaces et communie dans l'éternel azur, les hommes se mêlent dans les cieux.

En attendant ce dernier progrès, voyez le point où ce siècle avait amené la civilisation :

Autrefois il y avait un monde où l'on marchait à pas lents, le dos courbé, le front baissé; où le comte de Gouvon se faisait servir à table par Jean-Jacques; où le chevalier de Rohan donnait des coups de bâton à Voltaire; où l'on tournait Daniel de Foë au pilori; où une ville comme Dijon était séparée d'une ville comme Paris par un testament à faire, des voleurs à tous les coins de bois et dix jours de coche; où un livre était une espèce d'infamie et d'ordure que le bourreau brûlait sur les marches du palais de justice; où superstition et férocité se donnaient la main; où le pape disait à l'empereur : *Jungamus dexteras, gladium gladio copulemus*; où l'on rencontrait à chaque pas des croix auxquelles pendaient des amulettes, et des gibets auxquels pendaient des hommes; où il y avait des hérétiques, des juifs, des lépreux; où les maisons avaient des créneaux et des meurtrières; où l'on fermait les rues avec une chaîne, les fleuves avec une chaîne, les camps même avec une chaîne, comme à la bataille de Tolosa, les villes avec des murailles, les royaumes avec des prohibitions et des pénalités; où, excepté l'autorité et la force qui adhéraient étroitement, tout était parqué, réparti, coupé, divisé, tronçonné, haï et haïssant, épars et mort; les hommes poussière, le pouvoir bloc. Aujourd'hui il y a un monde où tout est vivant, uni, combiné, accouplé, confondu; un monde où règnent la pensée, le commerce et l'industrie; où la politique, de plus en plus fixée, tend à se confondre avec la science; un monde où les derniers échafauds et les derniers canons se hâtent de couper leurs dernières têtes et de vomir leurs derniers obus; un monde où le jour croît à chaque minute; un monde où la distance a disparu, où Constantinople est plus près de Paris que n'était Lyon il y a cent ans, où l'Amérique et l'Europe palpitent du même battement de cœur; un monde tout circulation et tout amour, dont la France est le cerveau, dont les chemins de fer sont les artères et dont les fils électriques sont les fibres. Est-ce que vous ne voyez pas qu'exposer seulement une telle situation, c'est tout expliquer, tout démontrer et tout résoudre? Est-ce que vous ne sentez pas que le vieux monde avait fatalement une vieille âme, la tyrannie, et que dans le monde nouveau va descendre nécessairement, irrésistiblement, divinement, une jeune âme, la liberté?

C'est là l'œuvre qu'avait faite parmi les hommes et que continuait splendidement le dix-neuvième siècle, ce siècle de stérilité, ce siècle de décroissance, ce siècle de décadence, ce siècle d'abaissement, comme disent les pédants, les rhéteurs, les imbéciles, et toute cette immonde engeance de cagots, de fripons et de fourbes qui bave béatement du fiel sur la gloire, qui déclare que Pascal est un fou, Voltaire un fat, et Rous-

seau une brute, et dont le triomphe serait de mettre un bonnet d'âne au genre humain.

Vous parlez de bas-empire? Est-ce sérieusement? Est-ce que le bas-empire avait derrière lui Jean Huss, Luther, Cervantes, Shakespeare, Pascal, Molière, Voltaire, Montesquieu, Rousseau et Mirabeau? Est-ce que le bas-empire avait derrière lui la prise de la Bastille, la fédération, Danton, Robespierre, la Convention? Est-ce que le bas-empire avait l'Amérique? Est-ce que le bas-empire avait le suffrage universel? Est-ce que le bas-empire avait ces deux idées, patrie et humanité : patrie, l'idée qui grandit le cœur; humanité, l'idée qui élargit l'horizon? Savez-vous que sous le bas-empire Constantinople tombait en ruine et avait fini par n'avoir plus que trente mille habitants? Paris en est-il là? Parce que vous avez vu réussir un coup de main prétorien, vous vous déclarez bas-empire! C'est vite dit, et lâchement pensé. Mais réfléchissez donc, si vous pouvez. Est-ce que le bas-empire avait la boussole, la pile, l'imprimerie, le journal, la locomotive, le télégraphe électrique? Autant d'ailes qui emportent l'homme, et que le bas-empire n'avait pas! Où le bas-empire rampait, le dix-neuvième siècle plane. Y songez-vous? Quoi! nous reverrions l'impératrice Zoé, Romain Argyre, Nicéphore Logothète, Michel Calafate! Allons donc! Est-ce que vous vous imaginez que la Providence se répète platement? Est-ce que vous croyez que Dieu rabâche?

Ayons foi! affirmons! l'ironie de soi-même est le commencement de la bassesse. C'est en affirmant qu'on devient bon, c'est en affirmant qu'on devient grand. Oui, l'affranchissement des intelligences, et par suite l'affranchissement des peuples, c'était là la tâche sublime que le dix-neuvième siècle accomplissait en collaboration avec la France, car le double travail providentiel du temps et des hommes, de la maturation et de l'action, se confondait dans l'œuvre commune, et la grande époque avait pour foyer la grande nation.

O patrie! c'est à cette heure où te voilà sanglante, inanimée, la tête pendante, les yeux fermés, la bouche ouverte et ne parlant plus, les marques du fouet sur les épaules, les clous de la semelle des bourreaux imprimés sur tout le corps, nue et souillée, et pareille à une chose morte, objet de haine, objet de risée, hélas! c'est à cette heure, patrie, que le cœur du proscrit déborde d'amour et de respect pour toi!

Te voilà sans mouvement. Les hommes de despotisme et d'oppression rient et savourent l'illusion orgueilleuse de ne plus te craindre. Rapides joies. Les peuples qui sont dans les ténèbres oublient le passé et ne voient que le présent et te méprisent. Pardonne-leur; ils ne savent ce qu'ils font. Te mépriser! Grand Dieu, mépriser la France! Et qui sont-ils! Quelle

langue parlent-ils? Quels livres ont-ils dans les mains? Quels noms savent-ils par cœur? Quelle est l'affiche collée sur le mur de leurs théâtres? Quelle forme ont leurs arts, leurs lois, leurs mœurs, leurs vêtements, leurs plaisirs, leurs modes? Quelle est la grande date pour eux comme pour nous? 89! S'ils ôtent la France de leur âme, que leur reste-t-il? O peuple! fût-elle tombée et tombée à jamais, est-ce qu'on méprise la Grèce? est-ce qu'on méprise l'Italie? est-ce qu'on méprise la France? Regardez ces mamelles, c'est votre nourrice. Regardez ce ventre, c'est votre mère.

Si elle dort, si elle est en léthargie, silence et chapeau bas. Si elle est morte, à genoux!

Les exilés sont épars; la destinée a des souffles qui dispersent les hommes comme une poignée de cendres. Les uns sont en Belgique, en Piémont, en Suisse, où ils n'ont pas la liberté; les autres sont à Londres, où ils n'ont pas de toit. Celui-ci, paysan, a été arraché à son clos natal; celui-ci, soldat, n'a plus que le tronçon de son épée qu'on a brisée dans sa main; celui-ci, ouvrier, ignore la langue du pays, il est sans vêtements et sans souliers, il ne sait pas s'il mangera demain; celui-ci a quitté une femme et des enfants, groupe bien-aimé, but de son labeur, joie de sa vie; celui-ci a une vieille mère en cheveux blancs qui le pleure; celui-là a un vieux père qui mourra sans l'avoir revu; cet autre aimait, il a laissé derrière lui quelque être adoré qui l'oubliera; ils lèvent la tête, ils se tendent la main les uns aux autres, ils sourient; il n'est pas de peuple qui ne se range sur leur passage avec respect et qui ne contemple avec un attendrissement profond, comme un des plus beaux spectacles que le sort puisse donner aux hommes, toutes ces consciences sereines, tous ces cœurs brisés.

Ils souffrent, il se taisent; en eux le citoyen a immolé l'homme; ils regardent fixement l'adversité, ils ne crient même pas sous la verge impitoyable du malheur : *Civis romanus sum!* Mais le soir, quand on rêve, — quand tout dans la ville étrangère se revêt de tristesse, car ce qui semble froid le jour devient funèbre au crépuscule, — mais la nuit, quand on ne dort pas, les âmes les plus stoïques s'ouvrent au deuil et à l'accablement. Où sont les petits enfants? qui leur donnera du pain? qui leur donnera le baiser de leur père? où est la femme? où est la mère? où est le frère? où sont-ils tous? Et ces chansons qu'on entendait le soir dans sa langue natale, où sont-elles? où est le bois, l'arbre, le sentier, le toit plein de nids, le clocher entouré de tombes? où est la rue, où est le faubourg, le réverbère allumé devant votre porte, les amis, l'atelier, le métier, le travail accoutumé? Et les meubles vendus à la criée, l'encan envahissant le sanctuaire domestique! Oh! que d'adieux éternels! Détruit, mort, jeté aux quatre vents, cet être moral qu'on appelle le foyer de famille et qui ne se compose pas

seulement des causeries, des tendresses et des embrassements, qui se compose aussi des heures, des habitudes, de la visite des amis, du rire de celui-ci, du serrement de main de celui-là, de la vue qu'on voyait de telle fenêtre, de la place où était tel meuble, du fauteuil où l'aïeul s'était assis, du tapis où les premiers nés ont joué! Envolés, tous ces objets auxquels s'était empreinte votre vie! évanouie, la forme visible des souvenirs! Il y a dans la douleur des côtés intimes et obscurs où les plus fiers courages fléchissent. L'orateur de Rome tendit sa tête sans pâlir au couteau du centurion Lenas, mais il pleura en songeant à sa maison démolie par Clodius.

Les proscrits se taisent, ou, s'ils se plaignent, ce n'est qu'entre eux. Comme ils se connaissent, et qu'ils sont doublement frères, ayant la même patrie et ayant la même proscription, ils se racontent leurs misères. Celui qui a de l'argent le partage avec ceux qui n'en ont pas, celui qui a de la fermeté en donne à ceux qui en manquent. On échange les souvenirs, les aspirations, les espérances. On se tourne, les bras tendus dans l'ombre, vers ce qu'on a laissé derrière soi. Oh! qu'ils soient heureux là-bas, ceux qui ne pensent plus à nous! Chacun souffre et par moments s'irrite. On grave dans toutes les mémoires les noms de tous les bourreaux. Chacun a quelque chose qu'il maudit, Mazas, le ponton, la casemate, le dénonciateur qui a trahi, l'espion qui a guetté, le gendarme qui a arrêté, Lambessa où l'on a un ami, Cayenne où l'on a un frère; mais il y a une chose qu'ils bénissent tous, c'est toi, France!

Oh! une plainte, un mot contre toi, France! non, non! on n'a jamais plus de patrie dans le cœur que lorsqu'on est saisi par l'exil.

Ils feront leur devoir entier avec un front tranquille et une persévérance inébranlable. Ne pas te revoir, c'est là leur tristesse; ne pas t'oublier, c'est là leur joie.

Ah! quel deuil! et après huit mois on a beau se dire que cela est, on a beau regarder autour de soi et voir la flèche de Saint-Michel au lieu du Panthéon, et voir Sainte-Gudule au lieu de Notre-Dame, on n'y croit pas!

Ainsi cela est vrai, on ne peut le nier, il faut en convenir, il faut le reconnaître, dût-on expirer d'humiliation et de désespoir, ce qui est là, à terre, c'est le dix-neuvième siècle, c'est la France!

Quoi! c'est ce Bonaparte qui a fait cette ruine!

Quoi! c'est au centre du plus grand peuple de la terre, quoi! c'est au milieu du plus grand siècle de l'histoire que ce personnage s'est dressé debout et a triomphé! Se faire de la France une proie, grand Dieu! ce que le lion n'eût pas osé, le singe l'a fait! ce que l'aigle eût redouté de saisir dans ses serres, le perroquet l'a pris dans sa patte! Quoi! Louis XI y eût échoué! quoi! Richelieu s'y fût brisé! quoi! Napoléon n'y eût pas suffi!

En un jour, du soir au matin, l'absurde a été le possible. Tout ce qui était axiome est devenu chimère. Tout ce qui était mensonge est devenu fait vivant. Quoi! le plus éclatant concours d'hommes! quoi! le plus magnifique mouvement d'idées! quoi! le plus formidable enchaînement d'événements! quoi! ce qu'aucun Titan n'eût contenu, ce qu'aucun Hercule n'eût détourné, le fleuve humain en marche, la vague française en avant, la civilisation, le progrès, l'intelligence, la révolution, la liberté, il a arrêté cela un beau matin, purement et simplement, tout net, ce masque, ce nain, ce Tibère avorton, ce néant!

Dieu marchait, et allait devant lui. Louis Bonaparte, panache en tête, s'est mis en travers et a dit à Dieu : Tu n'iras pas plus loin!

Dieu s'est arrêté.

Et vous vous figurez que cela est! et vous vous imaginez que ce plébiscite existe, que cette Constitution de je ne sais plus quel jour de janvier existe, que ce sénat existe, que ce conseil d'État et ce corps législatif existent! Vous vous imaginez qu'il y a un laquais qui s'appelle Rouher, un valet qui s'appelle Troplong, un eunuque qui s'appelle Baroche, et un sultan, un pacha, un maître qui se nomme Louis Bonaparte! Vous ne voyez donc pas que c'est tout cela qui est chimère! vous ne voyez donc pas que le Deux-Décembre n'est qu'une immense illusion, une pause, un temps d'arrêt, une sorte de toile de manœuvre derrière laquelle Dieu, ce machiniste merveilleux, prépare et construit le dernier acte, l'acte suprême et triomphal de la Révolution française! Vous regardez stupidement la toile, les choses peintes sur ce canevas grossier, le nez de celui-ci, les épaulettes de celui-là, le grand sabre de cet autre, ces marchands d'eau de Cologne galonnés que vous appelez des généraux, ces poussahs que vous appelez des magistrats, ces bonshommes que vous appelez des sénateurs, ce mélange de caricatures et de spectres, et vous prenez cela pour des réalités! Et vous n'entendez pas au delà, dans l'ombre, ce bruit sourd! vous n'entendez pas quelqu'un qui va et vient! vous ne voyez pas trembler cette toile au souffle de ce qui est derrière!

NOTES

DE CETTE ÉDITION

RELIQUAT

DE

NAPOLÉON-LE-PETIT.

Napoléon-le-Petit tire son origine de l'*Histoire d'un Crime.* Des motifs que nous exposons plus loin nécessitaient l'ajournement de cette dernière publication. Victor Hugo voulait répondre au coup d'Etat par un acte. Il écrivit sans tarder *Napoléon-le-Petit;* il avait déjà recueilli, à cette époque, presque tous les documents et toutes les dépositions sur le deux décembre; il pouvait se livrer à une véritable improvisation.

Il semble donc que les notes et les fragments dussent être assez rares; mais il était si profondément pénétré de son sujet qu'il s'abandonnait tout entier à son inspiration, les pages succédaient aux pages; certains développements lui parurent ralentir l'allure de son œuvre et il indiqua, en tête de son manuscrit, deux suppressions importantes : la fin du chapitre sur la tribune et tout un développement sur la paix universelle. Il sacrifia aussi, bien qu'il l'ait mentionné comme fin possible d'un chapitre, un important fragment : *Spoliation des d'Orléans.*

En écrivant son livre, Victor Hugo avait une préoccupation constante, il songeait à envisager les conséquences prochaines ou lointaines du coup d'Etat, à en tirer un enseignement, à traiter la question politique et sociale, en étudiant le mécanisme du suffrage universel, en analysant l'âme du paysan et l'âme de l'ouvrier des villes; d'après un plan reproduit dans l'historique et contenant cette indication : « Un mot sur le suffrage universel et les paysans », on voit que cette étude devait prendre place dans le volume.

En même temps, Victor Hugo jetait un large coup d'œil sur le lendemain, évoquant la France divisée alors en deux nations : la nation officielle, difforme, vermoulue, domestiquée, et la nation vraie, la nation jeune, initiatrice, missionnaire émancipée; il montrait la monarchie, forme politique des âges antérieurs, cédant sous l'effort des dynasties rivales, le suffrage universel brisant ses liens et enseignant la République, et, à une époque plus ou moins éloignée, le progrès rayonnant dans la paix universelle et s'affirmant par la libération des peuples opprimés et la fédération des peuples libres.

Tous ces fragments d'une belle et entraînante éloquence ont ici leur place. Si Victor Hugo ne les a pas utilisés, c'est qu'il a craint, en évoquant la vision de la société future, d'altérer le caractère, le ton et l'allure du livre. Il avait voulu faire le procès de Bonaparte, de l'Homme; l'attaque était directe et personnelle; il risquait, en traitant les questions politiques et sociales, d'être plutôt historien et philosophe que juge. Il a donc écarté toutes les digressions qui affaiblissaient

la vigueur de son acte d'accusation, indiquant brièvement les idées dont il a été le défenseur convaincu, l'apôtre obstiné, et affirmant sa foi dans un avenir de paix et de fraternité.

PRÉFACES.

Il est des temps dont il faut prendre l'empreinte; il y a dans la vie des nations des minutes horribles qu'il importe de saisir au moment où elles passent et de fixer dans leurs plus microscopiques détails. Ceci est la fonction sévère des écrivains contemporains, fonction qu'ils doivent remplir, en dehors même de toute lutte et de toute politique, dans le seul intérêt de la justice et de la vertu, dans le seul but d'éclairer à jamais, par ces exemples monstrueux, la conscience des hommes. Il est bon que le genre humain sache jusqu'où peut aller, à de certains jours, la honte humaine. Quelques-uns de ces spécimens de crime et de deuil, pris sur le vif, aux époques les plus diverses, ont été conservés par les sombres poëtes de la Bible, par Tacite, par Pétrone, par Juvénal, par Dante. Ces incorruptibles témoins de l'histoire, ces magistrats de l'intelligence, en frappant de leur verge les tyrans contemporains et en les exposant nus et hideux aux yeux des peuples, accomplissaient un double devoir et rendaient un double service : ils châtiaient le présent et avertissaient l'avenir.

Nous venons de dire quel est, à notre sens, le devoir de l'écrivain. Il doit faire de toutes les époques mauvaises auxquelles il assiste des époques exemplaires. Ce devoir, quand par hasard il se complique d'une fonction publique, devient plus étroit encore. Ainsi, s'il se trouve qu'un écrivain, dans nos grandes transformations sociales et révolutionnaires, a reçu de la confiance de ses concitoyens le haut mandat du représentant, il doit, selon nous, considérer ce mandat comme une obligation de plus, et, en quelque sorte, comme un ordre de combat perpétuel. Tant que durent l'usurpation et la tyrannie, il doit être là et leur faire front. Il doit continuer dans ses écrits la tribune renversée; il doit se sentir accru et doublé dans la lutte par tous les citoyens qui sont en lui et qu'il représente. Écrivain et représentant, il doit, dans ses livres, quels qu'ils soient, mêler au cri de sa conscience le cri du peuple.

On comprend, d'après ce qui précède, que le livre qu'on a devant les yeux a été écrit sous les plus impérieuses inspirations du devoir.

En écrivant ce livre, je me dégage de toute amertume personnelle. L'historien n'est pas un homme privé. J'écarte de mon souvenir mes deux fils emprisonnés à la requête de M. Bonaparte par les tribunaux à ses ordres, l'un six mois, pour avoir outragé la guillotine (ce genre de délit était inventé avant le délit actuel d'outrage à M. Bonaparte), l'autre cinq mois, pour avoir défendu les réfugiés politiques; j'écarte ma propre proscription. Je n'ai devant les yeux que le grief public.

Préface pour expliquer comment ce livre a été fait et l'authenticité des renseignements et témoignages recueillis sur le vif.

Avant le coup d'État.

L'Assemblée.

La majorité.
La minorité.

Conduite de L. B. avec l'Assemblée.

Duperie de l'Assemblée et aveuglement.

Quand celui qui écrit ces lignes, — le 17 juillet 1851, il n'y a pas encore un an de cela, — s'écriait à la tribune : Nous avons pour gouvernement une immense intrigue, l'avenir dira peut-être : un complot — la majorité rugissait d'indignation et de colère et l'on criait à l'orateur : Vous êtes un infâme calomniateur!

(Voir *le Moniteur.* Publier ce discours entier dans les notes.)

Ce qu'était la majorité.

Il y a une chose qu'on n'a pas encore dite et qu'il faut constater devant l'histoire, c'est que, dans cette Assemblée, ce qu'on appelait la majorité n'était pas la majorité, la majorité vraie et compacte n'ayant qu'un principe, qu'une idée et qu'un drapeau. L'Assemblée, en effet, se décomposait ainsi :

Républicains démocrates — progressistes — de toutes nuances....	250	
Légitimistes........	100	
Orléanistes........	140	
Catholiques........	80	400
Bonapartistes........	80	
	650	

Où est la majorité ici? C'est-à-dire où est, autour du même principe, de la même idée, du même drapeau, le groupe le plus nombreux?

Évidemment c'est le groupe républicain.

En effet, en entrant à l'Assemblée, deux cent cinquante démocrates se voient entourés et assiégés par quatre minorités. Les préfets avaient nommé ceux-ci, les banquiers avaient nommé ceux-là, les curés avaient élu les autres; mais, en somme, malgré tous les efforts et en dépit de toutes les intrigues, les quatre partis qui devaient se disputer plus tard le cadavre de la République n'avaient abouti dans la Chambre qu'à quatre minorités. Que firent ces minorités? Elles s'allièrent. Sûres d'être battues isolément, ensemble elles étaient sûres de vaincre. Chacune mit sa petite bannière en poche, et l'on se fit je ne sais quelle apparence de but commun avec ce mot sur

le drapeau : Ordre, et cette pensée dans le cœur : Compression. — Ce sont ces quatre minorités groupées en majorité, ayant pour toute concorde un lien de haine, qui ont crié plus tard et à tout propos à la coalition!

(Tactique de ces minorités. Leurs actes.)

Le parti orléaniste avait pour chef un homme triomphalement traîné à la postérité, M. Thiers, orateur éminent.

Le parti légitimiste avait pour chef M. Berryer (le caractériser). (Indiquer... La Rochejaquelein, légitimiste-démocrate, gentilhomme-citoyen). Tout cela se décomposait et se désagrégeait, signe de mort prochaine. Vers la fin, il y avait sur le parti légitimiste une excroissance maladive, le parti fusionniste. (Le caractériser. Assez bien. Illusions.) Le parti fusionniste avait pour chef dans l'Assemblée un homme médiocre, M. Molé, et pour chef hors de l'Assemblée un homme supérieur, M. Guizot.

Le parti catholique avait pour chef M. de Montalembert.

Falloux — Riancey — Veuillot, le Marat de ce terrorisme à la fois blanc et noir.

Enfin le parti bonapartiste, qui était le néant, avait pour chef personne. Chose étrange et qui fait réfléchir sur la puissance des nuls, c'est le néant qui a dévoré le reste.

(Peut-être ne pas caractériser durement les hommes, les nommer seulement.)

Page 14. [Mais cela ne sera pas; on se réveillera[1].]

1851.

Vous vous étonnez de ce calme profond du peuple. Vous en rendez-vous compte?

Vous marchez dessus, vous le foulez aux pieds. Il ne bouge pas. Vous le croyez mort.

Non.

Mais il est las.

Un peuple est long à digérer une révolution.

Un peuple qui a dévoré une monarchie, est un boa qui a dévoré un tigre.

La chose faite, il dort.

Mais prenez garde, il se réveillera.

Page 47. [Maintenant M. Bonaparte sera-t-il ou ne sera-t-il pas empereur?]

1852. — Avril.

Louis Bonaparte se fera-t-il empereur? Oui. Tout de suite? Non. Il est à peine assis, il n'est encore sûr de rien. Il voit de l'ombre sous ses pieds. Passer de ce fauteuil à ce trône! Il y a peut-être un trou entre les deux. Il hésite, il tâtonne. Homme d'audace et de peur.

---

[1] En tête de chaque fragment ou note ayant trait à un passage publié, nous reproduisons, entre crochets, les premières lignes de ce passage, avec l'indication de la page.

Page 69. [...et qu'au coin du café Cardinal, un capitaine d'état-major avait été précipité de son cheval.]

4 décembre.

(Bouillonnement de l'indignation publique qui monte.)

Un officier d'état-major (chercher le nom) paraît sur le boulevard. On le hue. Le bon sens de la foule voyait juste; toute épaulette était complice. L'officier tourne bride et se jette rue Richelieu. On le poursuit. Il pique des deux. Son cheval effaré vient donner tête baissée contre une voiture de plâtre et s'abat. Le cavalier tombe à la renverse, sa tête frappe le pavé et son front rebondit contre le trottoir. — Une clameur s'élève : tuons-le!

— A cheval, oui. A terre, non! crie un homme qui le couvre de son corps. C'était un de ceux qui le poursuivaient le plus ardemment.

Cet homme arrête la foule. La colère tombe. On ne voit plus qu'un blessé.

Quelques huées pourtant persistaient. L'homme qui avait sauvé l'officier le prend dans ses bras et l'emporte. Plusieurs l'aident. La porte du n° 112 s'entr'ouvre et le blessé y passe. On la referme précipitamment, car la colère reprenait et les cris de mort recommençaient. On porte l'officier dans une écurie au fond de laquelle il y avait une fenêtre habituellement ouverte et donnant sur une cour voisine et par où l'on espérait le faire échapper. Cette fenêtre était malheureusement barricadée par les gens de la maison voisine qui avaient peur.

On monte l'officier au troisième étage dans une chambre où on le couche sur un lit. Il était évanoui. On lave son visage ensanglanté. On va chercher un médecin. Pendant ce temps-là, la foule qui était devant la maison s'était dispersée.

L'officier revient à lui. Le médecin constate qu'il n'a pas d'autre blessure que la double contusion résultant de sa chute, en avant et en arrière de la tête, sans gravité du reste, et qu'il peut remonter à cheval quand il voudra.

L'officier presse les mains de ceux qui l'entourent :

— Vous m'avez sauvé, leur dit-il, qui êtes-vous?

— Des républicains.

— Et moi, répond-il, je suis légitimiste.

Une heure après il repart. On lui offre de changer de chemise.

Non, dit-il en regardant avec complaisance sa chemise ensanglantée, cela fera mieux à l'Élysée.

Dix jours après, l'officier a eu la croix.

L'homme qui l'avait sauvé a été traduit comme assassin devant le conseil de guerre et condamné, par contumace heureusement, à mort.

L'officier, appelé à déposer, a déclaré qu'il ne se souvenait de rien.

Page 71. [Par intervalle des convois lugubres traversaient cette multitude...]

Pendant les journées du 3 et du 4, on faisait parcourir Paris par des brancards, des civières et des prolonges militaires portant ces diverses inscriptions : *Ambulances, train des équipages militaires, secours aux blessés,* afin de terrifier la population. Mais

IMPRIMERIE NATIONALE.

c'était pure mise en scène. — Le combat des trois jours s'est fait en silence. En général, le tambour ni la trompette (excepté dans la nuit du 4). Ailleurs leur tactique était de faire croire qu'il n'y avait rien afin de paralyser. Ils forçaient de rouvrir les boutiques fermées.

Page 127. [Le bruit d'un éperon qui sonne et d'un sabre qui traîne sur le pavé.]

Et l'on s'imagine que désormais, indéfiniment, les idées, les consciences, la générosité des âmes, les instincts de liberté, l'Europe de Luther, la France de Voltaire, le progrès, la civilisation, l'esprit humain, vont se laisser mener à coups de crosse! quel rêve d'idiot!

Les feuillets 148 et 149 du manuscrit contiennent le fragment suivant, fin inédite du livre : LE PARLEMENTARISME.

Eh bien, non! la tribune n'est pas détruite! on brise le vase, on répand la liqueur, voilà tout. On chasse les hommes, on ne tue pas l'idée. On brûle quatre planches, on ne brûle pas la tribune.

A l'heure qu'il est, la tribune n'est plus au palais Bourbon, elle est partout. Elle est en France, hors de France, sur tous les pavés, sous tous les arbres des chemins, sous tous les toits, dans tous les foyers, dans tous les cœurs! elle est dans le regard, dans le geste, dans le souffle, dans le soupir! elle est dans le mot qu'on dit et dans le mot qu'on sous-entend, dans les larmes qu'on cache, dans le rire qu'on étouffe, dans le numéro du journal qui passe par hasard la frontière, dans ce volume que vous tenez dans vos mains. Elle est chez le pauvre, chez le riche, dans le salon où l'on s'indigne, dans la mansarde où l'on souffre, dans l'atelier où l'on cause à voix basse des proscrits; elle est sur ce mur où la main d'un enfant a charbonné Vive la République! elle est dans le titre de ce livre : *Napoléon-le-Petit;* elle est dans l'air qui vous apporte un chant, un cri, un refrain! *Allons, enfants de la patrie!* Écoutez! écoute, ô peuple, c'est la tribune, c'est la tribune de France, jetée à terre, dispersée aux quatre vents, proscrite, exilée, qui flotte autour de toi et qui prend toutes les voix éparses dans l'immensité pour te parler à l'oreille.

C'est la tribune de France qui n'est plus la splendeur de Paris, mais qui est toujours l'âme du monde! l'éclipse n'est pas la mort. Quelque jour elle reprendra sa forme visible, cette chaire des nations, et reparaîtra! Un jour, un matin, tout à coup, bientôt peut-être, à l'heure la plus inattendue, une clarté subite emplira Paris, la France, l'Europe. On fermera les yeux d'éblouissement, puis on les rouvrira, — la tribune sera debout! debout dans Paris, dans sa métropole, à son centre, sous le radieux fronton de la loi, devant cette place de la Révolution qui est en même temps la place de la Concorde. Ces trois mots resplendiront de nouveau, ces trois mots, ces trois lumières qui sont le *Mane Thecel Pharès* des tyrans : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. Alors l'auditoire immense, tous les peuples, et ce qui est plus que tous les peuples, tous les hommes, se pressera de nouveau au pied de l'estrade auguste. On verra sur cette estrade une figure lumineuse, le Génie de la France, qui s'appelle aussi le Progrès, et qui, calme, souriant, étranger aux vengeances et aux représailles,

ne regardant pas même cette chose hideuse qui restera du despote, un cadavre ou une mémoire, étendra le bras, et comme ce frère Luis de Léon qui, sortant des cachots de l'Inquisition, continuait après dix ans sa leçon à l'endroit précis où l'alguazil du saint office l'avait interrompue, reprendra la parole en ces termes : je disais donc...

Page 137. [Gens du coup d'État, personne ne croit à vos sept millions cinq cent mille voix.]

Le plébiscite du 20 décembre est une pièce à machines avec pluie de feu et apothéose pour tableau final. Le coup d'État, qui avait commencé par la tragédie, a fini par le mélodrame.

Page 141. [...et de l'autre côté les jérémiades et les criailleries des femmes auxquelles on prend leurs maris, des mères...]

Familles des exilés et des transportés. — Misères affreuses. — Enfants sans pain. — Quelques-uns chassés de leurs maisons. — Plus d'appui, etc. — Les lettres qu'elles écrivent. Détails navrants.

Hélas! combien j'en ai vu de ces lettres douloureuses et redoutables! Combien j'ai vu de ces femmes, de ces sœurs, de ces mères désespérées, les yeux tournés vers les pontons, vers l'Afrique, vers la terre de l'exil, se tordre les mains, lever les bras au ciel, et appeler à grands cris le jour où ce misérable homme sera puni! le jour où le peuple, enfin réveillé, armé de pavés et de piques à défaut de fusils, haletant de victoire, chantant et hurlant de joie, formidable, sanglant, joyeux, implacable, traînera par les pieds à la voirie ce Vitellius maigre!

Quant à nous démocrates, quant à nous proscrits, ce jour-là, nous ne le souhaitons pas; je dis plus, nous ne le voulons pas. Ce serait encore là une scène du bas-empire, et nous supplions la Providence de l'épargner à la grande France civilisée du dix-neuvième siècle. Et puis il ne faut pas que cet homme ait une de ces fins tragiques auxquelles se mêle toujours je ne sais quelle lâche pitié; il ne faut pas que l'horreur du châtiment atténue l'horreur du crime; il ne faut pas que Louis Bonaparte laisse dans l'histoire la traînée d'un cadavre. D'ailleurs cette façon de finir ne prouve rien. Si Vitellius a été traîné par les pieds aux Gémonies, Coligny a été traîné par les pieds à Montfaucon.

Nous appelons sur cet homme, non la vengeance du peuple, mais la justice de la nation. Cette justice, nous la voulons régulière, solennelle, impassible, tranquille; nous la voulons austère et non violente; le châtiment, nous le voulons effrayant, et non effroyable. Nous voulons, spectacle grand et terrible, que la loi terrassée, dépouillée, garrottée, poignardée, mise au tombeau par cet homme, sorte gravement du sépulcre, remette sa robe, remonte à son tribunal, et le juge.

Nous disons la loi, certes, et qu'on ne confonde point, nous ne disons pas la magistrature. A coup sûr, à l'heure où Louis Bonaparte aura disparu, et nous avons ailleurs expliqué pourquoi, cette magistrature d'à présent disparaîtra. On ne fera pas

14.

de mal aux individus dits magistrats; ils se perdront dans l'ombre; ils deviendront ce qu'ils voudront; le peuple ne poursuit pas des individus; que nous importe que Baroche, Partarrieu-Lafosse et Troplong deviennent décrotteurs sur le Pont-Neuf et qu'après avoir sali leurs consciences, ils nettoient nos souliers! Nous le répétons, quand Louis Bonaparte tombera, la magistrature inamovible tombera; les hommes, poussière, se disperseront. L'institution, ordure, sera balayée. Mais si, pour faire une supposition absurde et impossible, cette magistrature alerte se retrouvait debout, s'ils restaient sur leurs sièges, ces magistrats qui viennent de jurer dans son antichambre obéissance, adoration et fidélité à M. Bonaparte, sans nul doute, ils le réclameraient pour le juger, mais nous ne le leur livrerions certes pas; ils seraient trop cruels!

Ils nous prouveraient, à nous les proscrits, que nous sommes mous et cléments; ils nous rendraient malgré nous le service de nous redresser pour cet homme quelque guillotine; ils s'efforceraient de racheter leur bassesse par leur férocité; après avoir léché le tyran, ils se mettraient à lécher le peuple. Nous savons cela. Ce sont de vieilles histoires, et Tacite, et Suétone, et Salluste en sont pleins. Non, non, rien de pareil. D'ailleurs, nous ne voulons pas d'un coup de guillotine pour M. Bonaparte. Il y a d'honnêtes gens qui sont morts ainsi. Malesherbes a été guillotiné.

Nous ne voulons pas d'un coup de hache; nous ne voulons pas davantage d'un coup de pistolet ni d'un coup de poignard.

Non, ce qu'il faut, je le répète, ce que nous voulons, c'est pour lui et pour ses complices, pour tous ses complices, un jugement grave, lent, réfléchi, solennel, entouré de toutes les garanties qu'il a refusées à ses victimes, audiences publiques, libres plaidoiries, témoins confrontés, et, comme l'homme est bas, que la peine soit basse. Après tout, ne l'oublions pas, quoi qu'il ait fait pour être un monstre, il n'a réussi qu'à être un drôle. Ce qui domine en lui, c'est l'escroc; sans même nous occuper de ses mains fourrées dans la loterie des lingots d'or, il a escroqué le pouvoir, escroqué le serment, escroqué le vote, escroqué l'armée, escroqué la liberté, escroqué l'opinion, escroqué l'empire. Tenons-lui compte de cela qu'il n'est qu'un faussaire et jugeons-le en conséquence. Faisons paisiblement et sans colère un redoutable exemple. Que le suffrage universel nomme les juges, que les sept millions cinq cent mille voix filoutées par le plébiscite désignent le jury, choisissent pour dégrader Napoléon-le-Petit l'édifice où a été couronné Napoléon-le-Grand, Notre-Dame, que le haut jury de France siège là, dans cette maison de Dieu devenue la maison de justice, sous l'œil de l'Europe, en présence de l'histoire et de la postérité. Proportionnons tout, les juges à la nation, les débats au crime, le châtiment à l'homme. Que le tribunal soit grand comme la France, et que la peine soit vile comme Louis Bonaparte.

Nous l'avons déjà dit ailleurs, et il nous semble qu'en cela nous ne devançons pas l'arrêt, que nous le sentons simplement dans notre conscience tel que le prononcera alors, tel que le prononce dès à présent la conscience nationale, Poissy, voilà le Sainte-Hélène de celui-ci.

Et vous dites que j'injurie et que j'outrage?

Injurier qui? Le crime! Outrager qui? L'assassinat!

Je serai net et dur. Qu'on n'espère de moi aucune atténuation, aucune précaution, aucune clémence de style. J'appellerai les choses par leurs noms et les hommes

par leurs crimes. Lord Cécil a qualifié ainsi les geôliers de Marie Stuart : *ces brigands;* Davenant a appelé *monstres* les bourreaux de Charles Ier; Cléry a dit, en parlant des juges de Louis XVI : *ces tigres.* La postérité a jugé que Cléry, Davenant et lord Cécil devaient parler ainsi, elle a déclaré ces colères saines et elle a loué ces serviteurs des rois pour ces honnêtes marques de leur fidélité; et moi qui ne suis qu'un penseur libre et un français proscrit, est-ce qu'il est possible que j'hésite, grand Dieu! quand il s'agit de dénoncer à l'histoire, de souffleter par leurs actes, et de traîner sur la claie de leurs trahisons ceux qui sont tes geôliers, ô Patrie, et ceux qui sont tes bourreaux, ô Liberté!

Page 159. [Ce n'est pas par là qu'il échappera.]

Désormais Louis Bonaparte, parjure, traître, faussaire, ingrat, hypocrite, incarcérateur, transporteur, proscripteur, perdu de dettes et d'orgies, libertin, bourreau, spoliateur, voleur, meurtrier et médiocre, a pris place parmi ces hommes dont le genre humain a honte et qui sont la douleur du philosophe. L'histoire est condamnée à ne jamais laisser refroidir le fer rouge. Tacite et Juvénal ont à jamais la parole sur lui. Tacite peindra son gouvernement et Juvénal son alcôve.

SPOLIATION DES D'ORLÉANS.

Les républicains proscrits ont quelque chose de commun avec les dynasties proscrites, c'est l'exil. Hors de là, rien. Le présent semble les rapprocher, mais l'avenir les sépare profondément. Les hommes qui souffrent à cette heure pour la République appartiennent à jamais à la République. Dans cette situation si nette et si franche, ils peuvent, quand l'occasion s'en présente, dire simplement ce qu'ils pensent des dynasties tombées à côté d'eux, les blâmer pour ce qui est blâmable, les louer pour ce qui est louable, justement et librement, car que sont-ils, sinon des hommes de justice et de liberté!

La famille d'Orléans semble, dans l'œuvre immense de la régénération politique et sociale universelle, avoir une fonction analogue et parallèle à celle que remplit la famille Bonaparte. La révolution a marqué ces deux familles de son signe; elle a engendré l'une et transformé l'autre. Depuis plus d'un demi-siècle, ces deux familles, l'une venant de saint Louis, l'autre venant du dix-huit brumaire, travaillent, chacune selon la loi qui lui est propre, quelquefois sciemment, à leur insu le plus souvent, à décomposer l'antique idée attachée au mot *prince* et à dissoudre la royauté dans la nation; œuvre évidemment providentielle. Par moments, de cette action sourde et continue de dissoudre la royauté, elles passent à l'action directe et terrible; elles frappent la vieille monarchie à la tête et lui font jaillir le sang; Philippe-Égalité guillotine Louis XVI, Napoléon fusille le duc d'Enghien. Parfois, car telle est l'infirmité misérable des hommes, outils de Dieu, instruments aveugles dans la main de celui qui voit, ces familles, la famille Bonaparte en particulier, ne savent plus où elles en sont et, de parent à parent, se prennent au collet dans les ténèbres;

l'un défait ce que l'autre a fait. En 1849, un Bonaparte, Louis-Napoléon, fait rentrer dans Rome la papauté qu'un Bonaparte, Canino, en a chassée.

Aujourd'hui, après avoir réduit la royauté de droit divin à un tel état de néant que, dès à présent, on peut entrevoir dans l'avenir un cardinal de Bourbon destiné à servir de pendant historique au cardinal d'York, après avoir, chacune pour sa part et dans la mesure de son action spéciale, fait le travail de nivellement révolutionnaire qui doit précéder la reconstruction sociale, les deux maisons, les d'Orléans et les Bonaparte, la famille princière séculaire et la famille princière parvenue, se rencontrent face à face sur ce terrain où il n'y a plus qu'elles, — et le peuple —, et il semble qu'il soit dans les desseins de la Providence de les détruire l'une par l'autre.

(Dire cette lutte. Loyauté d'un côté, grandeur d'âme, clémence. Infamie de l'autre.)

Victor Hugo avait eu le projet d'étudier le fonctionnement du suffrage universel ainsi qu'en témoignent les notes sommaires reproduites ici et le passage entièrement rédigé sur le caractère des paysans :

SUFFRAGE UNIVERSEL.

LES QUESTIONS.

Suffrage universel.

Le défendre — le maintenir, l'expliquer, le justifier — parcourir les objections — la ruine.

Nation — peuple. — Deux mots qu'il faut identifier de plus en plus.

Nuance pourtant. Nation éveille l'idée extérieure. Peuple n'éveille que l'idée intérieure. Le populaire est domestique, le national regarde l'étranger.

En y réfléchissant, on s'aperçoit que le mot peuple éveille l'idée de travail. Jusqu'au jour désirable et inévitable où nous travaillerons chacun du travail qui lui convient, où il n'y aura plus d'oisifs en haut et de fainéants en bas, on pourra définir le peuple la nation travaillante.

Le peuple se décompose en deux grands éléments qui constituent sa masse, les travailleurs des villes et les travailleurs des campagnes, l'ouvrier et le paysan.

Nous ne tenons pas compte du soldat qui pourtant a joué un rôle si grave dans les derniers temps, du soldat qui pourrait être et qui a été si glorieux, et qui vient d'être si funeste. Après tout, le soldat, espèce d'oisif travaillant, ouvrier de la guerre, inutile pendant la paix, est un élément facile à décomposer et qui se transformera.

Il faut sonder résolûment les plaies de la situation du peuple. Disons tout. A l'heure qu'il est, le péril de la France, de la République, de la démocratie, de la civilisation, le péril du suffrage universel, c'est le paysan. Pourquoi? On va le comprendre.

Le paysan (peindre ce qu'il fait).

Il ne sait qu'un nom, Napoléon, et il n'a qu'une idée, posséder. Le nom est grand, l'idée est bonne. Mais sous ce nom, le seul qu'il sache et qu'il jette toujours fatalement dans l'urne, sous ce nom de Napoléon, il n'y a plus de Napoléon. Le

paysan l'ignore. Il croit mettre un homme dans l'urne, il y met une ombre. Au lieu du vrai Napoléon qu'il rêve, on a le faux. — De là tous les abîmes.

Mais cette idée, posséder, si vous lui ôtez son contrepoids moral, la religion, et si vous ne mettez pas à sa place cet autre contrepoids moral, le droit, cette idée, posséder, se dénature, se corrompt et se transforme en cette autre idée qui est son vice : prendre. — De là les jacqueries.

Ne sait pas le nom de Voltaire et est voltairien.

Curé — détruit la religion.

Maire — compromet l'autorité.

Maître d'école — bâillonné.

Le paysan, bonapartiste ou jacque (tout en protestant contre la *jacquerie;* faire remarquer les oui unanimes des départements dits rouges insurgés).

Les villes font les révolutions; les campagnes font les réactions. Selon le vent qui souffle, le paysan a peur ou il a appétit. S'il a peur, bonapartiste. S'il a appétit, jacque. — Il voit toujours tout d'un côté.

Les campagnes soulevées, sauf la déplorable et héroïque exception de la guerre vendéenne, ne peuvent produire que des jacqueries ou des chouanneries.

LES PAYSANS.

C'est une âme simple, dites-vous. Dans les temps compliqués, méfiez-vous des âmes simples. Une âme simple est une cloche dont la corde pend à la discrétion du premier passant venu. Selon que ce sera l'esprit de foi et de prière qui la saisira ou l'esprit de jacquerie, cette cloche sonnera indifféremment l'angelus ou le tocsin.

L'ouvrier des villes n'est pas une âme simple. Il travaille, il chôme, il souffre, il songe, il parle, il cause, il se replie en lui-même, il se répand au dehors; il lit : chose suprême! Il achète le journal pour un sou, il trouve un livre dépareillé, il l'ouvre. Il se retranche de son nécessaire pour ce superflu qui est le vrai nécessaire. J'ai vu rue Pigalle un savetier qui s'était fait une petite bibliothèque sur la planche de son échoppe. L'ouvrier pense et vit. Les idées générales, c'est-à-dire les idées généreuses — c'est le même mot — germent en lui. Il a la tête haute et son regard voit loin. Il a un horizon. Il souffre souvent, et se lamente peu. Il a, chose admirable, de la pitié de reste. Il ne voit pas dans ce monde que ses haillons. Il sait que la douleur peut pendre en affreuses guenilles dans le cœur des riches, il plaint les riches. Toutes les misères l'émeuvent, un peuple esclave aussi bien qu'un petit enfant affamé. Je dis toutes les misères, et je n'en excepte aucune. Prononcez devant lui le nom de Marie-Antoinette, et vous le laissez pensif. Le 24 février 1848, en pleine foule, en pleine place de la Bastille, moi qui écris ceci, j'ai dit au peuple armé, menaçant, héroïque, ivre de sa république proclamée depuis deux heures, les douleurs de madame la duchesse d'Orléans, veuve, en deuil, précipitée, frappée dans son mari, frappée dans ses enfants qu'on croyait perdus, et j'ai vu des larmes dans les yeux des chiffonniers de la rue Sainte-Marguerite qui étaient là. — O bon peuple de Paris! ô grand peuple! qui connaîtra ton âme l'aimera.

C'est parce que l'ouvrier des villes est ainsi qu'il fait les révolutions, c'est parce

qu'il est ainsi qu'il les modère. Ce qui aboutirait à la jacquerie dans les campagnes aboutit à la République dans les villes. Il a quelque chose en lui qui donne sur-le-champ aux révolutions la forme de la civilisation. Irritez-le, il renverse un trône; calmez-le, il relève une société. Et avec quoi l'irritez-vous? et avec quoi le calmez-vous? ceci est admirable, avec la même chose, avec la parole, avec le verbe; avec la parole qui veut dire Humanité, avec le verbe qui veut dire Dieu!

Vous êtes en pleine révolution; vous rencontrez une bande de paysans battant la campagne, la fourche, la faulx, la torche au poing. Savez-vous ce qui est là en marche? C'est la convoitise, l'appétit, l'instinct. Essayez de les arrêter et de les haranguer. Ah! bien oui, vous perdez vos peines. Ils ne vous comprennent pas, ils ne vous entendent même pas. Vous parlez français, ils parlent patois. Les idées que vous avez dans l'esprit n'entrent pas dans leur intelligence, et les mots que vous avez dans la bouche n'entrent pas dans leur oreille. Ils ont la langue primitive et l'idée simple. Vous vous heurtez à deux surdités.

Mais ce sont des ouvriers que vous rencontrez. L'ouvrier, c'est l'enfant du faubourg, c'est l'homme de la ville. Eux aussi ils sont en rumeur, eux aussi ils sont en colère, eux aussi ils sont en marche. Ils ont des piques, des sabres, des fusils. Vous êtes seul, n'importe. Barrez-leur le passage, parlez leur, les voilà qui s'arrêtent. Ce qui était vrai de Rome est vrai de la France; *si forte virum quem conspexère,* dit Horace, *silent.* Ils font silence, ils vous écoutent. Maintenant allez, ne leur parlez pas de leur misère, de leurs souffrances, de leurs haillons, vous les offensez. Est-ce qu'ils pensent à eux? Cherchez la grande fibre qui est au fond de ces cœurs, la fibre humaine; dites-leur qu'ils ne sont pas des hommes, qu'ils sont un peuple, et qu'ils ne sont pas seulement un peuple, mais qu'ils sont le peuple des peuples, qu'ils sont la France. Dites-leur, à ces va-nu-pieds, dites-leur, à ces déguenillés, qu'ils ont d'immenses devoirs vis-à-vis de l'humanité tout entière, que l'Italie souffre, que la Pologne souffre, que la Hongrie souffre, et que le moindre d'entre eux, parenté douloureuse et magnifique, est frère de la Hongrie, frère de la Pologne, frère de l'Italie! qu'il y a une grande chaîne sur toute l'Europe, que chaque peuple peut se borner à briser son anneau, mais que la France doit briser toute la chaîne.

Ajoutez que, pour briser cette chaîne, il ne suffit pas de vouloir, il faut pouvoir, et que pour pouvoir il faut être citoyens; que le suffrage universel, c'est la liberté, et que la liberté c'est la force; que, premièrement, il faut être des hommes libres, et que la conquête du droit passe avant tout, même avant la satisfaction des besoins. Dites-leur cela, dites-le-leur au hasard, ardemment, avec les mots que la situation vous donnera, sans talent d'orateur, mais avec foi, avec la voix vibrante d'un homme convaincu, et ils éclateront en applaudissements, et vous ferez d'eux ce que vous voudrez. Ils étaient venus chercher du pain, ils s'en iront emportant un droit. Ils étaient venus farouches, ils s'en iront fiers. Ils étaient venus tristes, ils s'en iront joyeux. Ils étaient arrivés comme des instincts, ils s'en retourneront comme des âmes. Et le ventre! criera-t-on. Mon Dieu! la question du ventre reviendra toujours, soyez tranquilles. On oublie le ventre quand le cœur est plein.

On appelle cela duperie. Ah Dieu! duperie! quelle triste chose que l'égoïsme ait de l'esprit et trouve des mots! Depuis trois siècles, la France est la dupe immense

de son génie, de sa chevalerie, de son désintéressement, de son intelligence, de son héroïsme, de ses poëtes, de ses artistes, de ses savants, de ses philosophes, de la civilisation, de l'humanité, de l'évangile! Depuis trois siècles la France fait les affaires des autres et oublie les siennes! Depuis trois siècles la France dépense au profit du monde entier ses idées, son labeur, ses douleurs, ses penseurs, ses héros, ses martyrs! depuis soixante ans la souffrance est immense, et l'œuvre aussi! Duperie. C'est vrai. Mangeons chaud et buvons frais, assieds-toi là, Jeanneton, la vie est courte, jouissons, foin de l'univers! voilà la sagesse. Quelle duperie de se faire crucifier sur le Golgotha comme Jésus-Christ pour la fraternité des hommes! Quelle duperie de se faire crucifier sur le Golgotha des révolutions, comme la France, pour la liberté des peuples! O mon Dieu qui avez été dupe, ô ma patrie qui êtes dupe, je me prosterne au pied de vos calvaires et je baise le sang qui coule de vos plaies!

FRANCE OFFICIELLE morte.
LA FRANCE VRAIE.

Insistons, cela est utile, sur ce côté profond de la question politique et sociale, si rudement secouée dans son ensemble, si vivement tranchée sur plusieurs points par le coup d'État.

Avant le 2 décembre, il y avait en France deux nations, la nation officielle et la nation. L'une se composait de douze cent mille individus, l'autre comptait trente-quatre millions d'hommes. L'une pesait sur l'autre.

Les douze cent mille opprimaient les trente-quatre millions. C'était le plus petit qui était le plus fort. Les trente-quatre millions étaient isolés, divisés, désarmés, épars, sans lien, sans entente, sans pivot commun, gouttes d'eau, grains de poussière, l'un à son usine, l'autre à son atelier, l'autre à son métier, l'autre à son comptoir, l'autre à sa charrue, tous à leur labeur. Ils étaient les individus. Les douze cent mille faisaient bloc. Ils étaient les personnages. Ils avaient l'épée, la hache, le bénitier, la chaire, l'autel, le prétoire, le tribunal, le missel, la loi. Avec cela ils régnaient.

En d'autres termes, il y avait une sorte de nation artificielle qui avait eu l'art de prendre pour servante la nation réelle; une espèce de tribu qui, en dépit de 1789, tendait à se perpétuer dans les mêmes familles par l'inamovibilité, par l'hérédité, par la vénalité, par la fiscalité; un pays légal, comme on disait sous la monarchie, exploitait le pays.

Vous figurez-vous cette combinaison sociale : ceux qui montent la garde, ceux qui disent la messe, ceux qui jugent, ceux qui cachettent de grandes enveloppes avec un timbre officiel, se constituent caste, se dégagent peu à peu et de plus en plus de cette vile multitude qui est le peuple français, et se font payer leur garde, leurs messes, leurs sentences et leurs enveloppes par ceux qui labourent, qui tissent, qui naviguent, qui bêchent, qui piochent, qui creusent, qui forgent, qui bâtissent, qui écrivent et qui pensent. Ceux-ci sont les gouverneurs, ceux-là sont les travailleurs.

La population était parquée dans deux compartiments. — Ceci ressemble à l'Inde, direz-vous. Non, c'était la France.

Et ce bel ensemble avait un nom, ce bel ensemble s'appelait l'ordre.

Le suffrage universel était venu un peu déranger cet ordre. Aussi l'avait-on bien vite escamoté.

Il faut le dire, et ne pas hésiter devant les paroles sévères, cette nation officielle qui vivait d'appointements, de traitements, de salaires publics, d'abus, de sinécures, de parts de gâteau, d'entailles au budget, qui ne savait ni travailler ni penser, qui avait pour unique talent de s'entr'aider, d'administrateur à soldat, de soldat à prêtre, de prêtre à juge, depuis un demi-siècle, cette nation officielle qui passait pour la nation même et qui pour l'Europe s'appelait la France, calomniait la France aux yeux du monde. Elle était sans foi, sans cœur, basse, souple, vénale, servile. Vingt pouvoirs, depuis cinquante ans, s'étaient servis d'elle et avaient fait d'elle ce qu'ils avaient voulu. Elle avait été lâche devant tous et derrière tous. Debout, elle leur avait prodigué toutes les génuflexions, tombés, toutes les cruautés. Elle avait trahi le directoire et passé au premier consul, elle avait trahi l'empereur et passé aux cosaques, elle avait donné le coup de pied suprême à Charles X, elle avait retrouvé le même coup de pied pour Louis-Philippe, elle avait mis en accusation à l'unanimité M. Guizot, elle avait crié : Vive la République, comme elle avait crié : Vive le Roi ! Elle avait vendu la République comme elle avait vendu la royauté. Que voulez-vous ? Il faut bien vivre ! C'est infâme, mais c'est nécessaire. Aussi pourquoi ces gens-là se laissent-ils jeter par terre ? pourquoi le directoire se laisse-t-il mettre dans le sac du 18 brumaire ? pourquoi Napoléon s'entête-t-il dans les conférences de Châtillon ? pourquoi Charles X manque-t-il son coup d'État ? pourquoi Louis-Philippe hésite-t-il à massacrer et à mitrailler ? que diable ! on ment, on trahit, on tue, on égorge, on fusille, on massacre, mais on se maintient ! on garde le trône, le sceptre, le budget, le grand livre, les Tuileries ! Restez forts, nous resterons plats.

C'est ainsi que raisonnait cette nation officielle. C'est ainsi qu'elle faisait. Et l'Europe disait : quoi ! c'est là la France !

Ceci a trompé. On a crié à la décadence. Sous cette France misérable on n'a pas vu la grande France. (la définir)

A de certains moments, des écrivains, des penseurs, des philosophes, des poëtes, jetaient une clameur, faisaient un tableau, traçaient un portrait, présentaient un miroir. C'était ressemblant, et c'était hideux. C'était la société prise à vif, peinte à nu, avec toutes ses plaies, celles d'en haut comme celles d'en bas, avec la misère de tous résultant de l'exploitation de quelques-uns. Savez-vous ce que disait la nation officielle, le ministre, le préfet, le mouchard, le censeur, tous les hommes mangeant le peuple et le budget ? la nation officielle s'écriait : comme cette littérature contemporaine est immorale !

Et la nation officielle ajoutait avec grâce, en pirouettant sur ses talons : — C'est la décadence ! Nous sommes en décadence. Nous sommes le bas-empire. Nous sommes des grecs. Vous êtes des grecs. — Ah ! les misérables !

Eh bien ! aujourd'hui, à l'heure où nous parlons, — le deux décembre en soit loué ! — cette nation officielle est morte.

Son cadavre est encore debout. Il s'appelle toujours centralisation, magistrature, armée, clergé ; il s'appelle de plus conseil d'État, corps législatif, sénat. Il est là, il

a l'air de vivre, mais un de ces matins, une révolution sortant brusquement de l'ombre touchera du doigt le fantôme et il croulera en poussière. Oui, la nation officielle est morte, morte sur son coup d'État du deux décembre, comme cet alchimiste qui expira sur la mixture vénéneuse qu'il avait faite, empoisonné par son chef-d'œuvre. Il n'eut que le temps de dire : — C'est fini. J'ai réussi. — Il était mort.

La révolution dont le souffle dissipera cette matière inerte et désagrégée qui a encore aujourd'hui la forme extérieure d'une administration, d'une armée, d'un clergé et d'une magistrature, cette révolution sera une restauration : la restauration du peuple.

Et ce jour-là, le jour où la vieille France officielle disparaîtra, le jour où ce cadavre s'en ira en cendre, le jour où ce spectre s'évanouira, on trouvera dessous, toute forte et toute jeune, la vraie nation, la vraie société, la vraie France. On verra surgir, rayonnant, des décombres de la dernière dictature, le peuple de la liberté. Les idées immortelles et nécessaires, les principes sociaux sortiront vivants de leurs hideux linceuls séculaires : la religion, du clergé; la justice, de la magistrature. L'ancien juge et l'ancien prêtre tomberont comme des écorces, et donneront passage, l'un à la conscience humaine, l'autre à la loi divine. Le monde s'étonnera alors, il admirera, il dira, mais d'un autre accent : Quoi! c'est là la France! Qui donc parlait de décadence et de bas-empire! C'est le puissant et pacifique peuple du suffrage universel, enseignant la République aux nations. Jamais la France n'a été plus magnifique. Elle est missionnaire, initiatrice et fraternelle. Elle est le progrès vivant. Elle n'est pas moins féconde par la parole que par l'action. Elle prodigue les explications et les exemples. Elle a des révolutions au-dessus desquelles on aperçoit des penseurs comme des lumières sur des sommets. L'humanité épelle la civilisation dans les livres de ses écrivains. Il semble que, comme l'orient autrefois, l'occident ait aujourd'hui son peuple de Dieu. Que s'est-il donc passé et d'où vient que ce peuple qui nous semblait si rapetissé, nous apparaisse si subitement grandi!

Il ne se sera rien passé qu'un fait très simple. Il y avait deux Frances, la fausse et la vraie, la France difforme du passé, la France officielle, la France fonctionnaire, et la rayonnante France de l'avenir.

La monarchie est finie en France, par une raison toute simple; c'est qu'elle est finie en Europe.

La monarchie est la forme politique des âges antérieurs; bonne alors, mauvaise aujourd'hui. C'est le vêtement trop étroit de l'enfant qui a grandi. Il faut que la croissance des peuples s'arrête, ou que la monarchie cède et se brise. Entourez un arbre d'un anneau de fer; dans un temps donné, ou l'arbre périra, ou l'anneau se rompra. Or, les peuples ont la vie plus dure que les arbres. Ils brisent les cercles de fer. En ce moment l'anneau est rompu en France, et il tend à se rompre partout en Europe. C'est ce fait naturel, normal, irrésistible, c'est ce fait de croissance, c'est ce fait de sève qui ruisselle et qui monte, que veut empêcher le parti qui s'intitule parti de l'ordre et auquel nous restituons son vrai nom : parti du passé.

La maison de Bourbon a été illustre. Elle s'est évanouie en France comme la

maison d'Autriche en Espagne, autrement, mais par la même loi providentielle. La monarchie est morte entre ses mains. Aujourd'hui cette maison n'est plus représentée en Europe que par un jeune homme, innocent du passé et fatigué de l'avenir, digne de sympathie, car il est malheureux, et digne de respect, car il est innocent, qui aurait pu être l'élève de M. de Chateaubriand et qui n'est que l'élève de M. de Lévis. De ce côté de l'avenir, la lumière s'en va.

La maison d'Orléans, ayant pour chef un homme considérable, Louis-Philippe, mêlée à notre histoire révolutionnaire, accessible au siècle, ouverte au progrès, a pu faire quelque temps illusion aux hommes de la liberté. Mais quoique appuyée sur ces quatre princes dont M. de Metternich a dit : ce sont des jeunes hommes comme on en voit peu et des princes comme on n'en voit pas, quoique sanctifiée par les vertus vénérables de la reine Marie-Amélie, quoique illustrée par la grande âme de Madame la duchesse d'Orléans, la maison d'Orléans, trop révolution pour la monarchie et trop monarchie pour la révolution, ne sera jamais qu'une transition. Une nation se meut toujours, en avant ou en arrière. Si la France recule, elle tombera de la branche cadette à la branche aînée; si elle avance, elle ira de la famille de Philippe-Égalité à la République.

Page 178. [...avec Ferdinand II de Naples, dans la cage des hyènes.]

O Ferdinand de Naples qui avez tant de fois biffé votre signature au bas de vos serments, ô Nicolas de Russie qui avez tué la Pologne à coups de couteau, que pensez-vous de cet homme? En êtes-vous content? Le trouvez-vous assez faussaire pour être prince et assez assassin pour être empereur?

Page 190. [Peu à peu la ruine se prépare...]

Cela est vieux, dites-vous; précisément! c'est parce que cela est vieux que cela se meurt.

Combien de temps croyez-vous que cette vieillerie puisse durer encore?

Ah! Europe monarchique, refaite à coups d'épée tous les quarts de siècle, Europe de Charlemagne, Europe de Philippe Auguste, Europe de Charles-Quint, Europe de Richelieu, Europe de Louis XIV, Europe de Frédéric II, Europe de Napoléon, guerres sans fin, guerres de religion, guerres de conquêtes, guerres de succession, guerres de princes, guerres de papes, ici l'inquisition, là les francs-juges, le Rhin rouge du sang des anabaptistes, le Danube rouge du sang des juifs, le Tage rouge du sang des maures, la Seine rouge du sang des huguenots, Leyde où les seigneurs écrasent les paysans, Sempach où les paysans écrasent les seigneurs, mille ans de bûchers, de gibets, d'échafauds et de batailles, de sang versé, aujourd'hui oppression et menaces de toutes parts, la Suisse sous les pieds du Sonderbund ressuscité, les duchés sous les pieds du Danemark, les provinces rhénanes sous les pieds de la Prusse, l'Irlande sous les pieds de la Grande-Bretagne, la Sicile sous les pieds du roi de Naples, la Hongrie et l'Italie sous les pieds de l'Autriche, la Russie sur la tête de

tous; toutes les fictions qui se heurtent, tous les mensonges qui se regardent en face, l'Angleterre, république sous le mot monarchie, coudoyant la France, monarchie sous le mot république! partout des germes de haine, des alliances contre nature, des traités en ruines; est-ce que vous ne voyez pas que cette vieille construction européenne, dont on soigne l'équilibre, n'est qu'un ensemble effrayant de porte-à-faux? est-ce que vous ne voyez pas que tout cela est désordre, incohérence, trouble, lutte, confusion, chaos, et qu'il est temps que cette masure, l'Europe des rois, s'écroule et fasse place à ce majestueux édifice visible déjà dans l'azur de la future paix universelle et pleine du splendide rayonnement de l'avenir, l'Europe des peuples!

L'original de ce fragment inédit est dans le manuscrit (*Conclusion*), feuillets 225, 226, 227 et 228.

Page 195. [L'avenir, c'est la paix avec tous.]

La paix avec tous, la paix universelle, déjà, plus d'une fois, ce fait immense, qui sera la loi des générations futures, a été examiné, débattu, approfondi, raillé, répudié, nié. Puisqu'on ne se lasse pas de contester, il ne faut pas se lasser d'affirmer. Résumons donc en quelques mots et disons définitivement comment nous comprenons la solution de ce grand problème.

Ceux qui avaient intérêt à embrouiller cette question se sont plu à ne la poser jamais que dans ses termes les plus généraux : l'instinct de la guerre est-il inhérent à l'homme? n'y a-t-il pas dans l'homme quelque chose d'inné qui, dans des circonstances données, le poussera toujours à lutter contre son semblable? etc., etc. — Ils répondaient oui, on répliquait non; dispute philosophique qui n'ayant pas de limite ni de contour avait ce grand avantage à leurs yeux de ne pouvoir jamais finir. Circonscrivons le problème et simplifions-le. Faisons-le descendre des hauteurs d'une question humaine aux proportions d'une question historique et politique. Ne parlons plus paix universelle, si vous le voulez, parlons paix continentale. Cela nous suffit pour ce siècle. Souvent creuser une question, c'est la résoudre.

Nous accordez-vous, oui ou non, qu'il y a eu un temps où un château faisait la guerre à un château, où une seigneurie faisait la guerre à une seigneurie, où une commune faisait la guerre à une commune, où, en France, par exemple, la vicomté de Thouars faisait la guerre à la baronnie de Niort? Nous accordez-vous qu'une époque est venue où cette guerre a cessé? Pourquoi? Parce que, pour continuer l'exemple, le vicomte de Thouars et le baron de Niort se sont absorbés dans un personnage supérieur, le duc de Bretagne, parce que ces petites unités, le château, la seigneurie, la commune, se sont absorbées et confondues dans une unité plus grande, la province? Nous accordez-vous cela? — Sans doute, car il faudrait nier l'histoire. — Maintenant, nous accordez-vous qu'il y a eu, — c'est l'époque qui vient ensuite, — un temps où la province faisait la guerre à la province, où l'Aquitaine envahissait le Poitou, où la Bourgogne se ruait sur la Picardie? — Sans doute. — Nous accordez-vous qu'à l'époque où nous sommes cette guerre a disparu? Pourquoi? parce que la comté, la duché, la province, unité inférieure,

a fini par s'absorber dans une unité supérieure, le royaume; parce que la Normandie et la Picardie, parce que la Bourgogne et l'Aquitaine sont devenues la France. Eh bien! qu'est-ce que cela? c'est une loi. Une loi historique et politique. La loi de la civilisation même : l'absorption et par conséquent la pacification des unités inférieures par les unités supérieures, la transition de l'état sauvage à l'état policé, de l'état de barbarie à l'état d'harmonie. On se bat de famille à famille, puis on s'allie et l'on devient une tribu; on se bat de tribu à tribu, puis on s'allie et l'on devient une commune; on se bat de commune à commune, puis on s'allie et l'on devient une province; on se bat de province à province, puis on s'allie et l'on devient une nation; on se bat de nation à nation, puis on s'allie et l'on devient une fédération continentale. La loi de l'histoire le veut.

Celui qui écrit ces lignes a déjà indiqué ailleurs toutes ces évidences, mais on ne saurait trop les répéter, et il insiste ici : le jour approche, et nous le verrons, où l'accomplissement de la grande loi que nous venons d'indiquer, commencée parmi nous depuis tant de siècles, s'achèvera sur notre vieux continent; le jour approche où ces grandes unités qu'on appelle nations et royaumes s'absorberont dans cette unité suprême, le continent, où, de même que la Picardie, la Normandie, la Bretagne, l'Anjou et l'Aquitaine sont devenus la France, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre deviendront l'Europe; aujourd'hui vivant en guerre, demain vivant en paix, avec un parlement continental pour arbitre; aujourd'hui royaumes divisés, demain États-Unis. Ceci, qu'on le sache, est l'avenir inévitable et prochain. A l'heure qu'il est, l'Europe s'appelle Guerre et l'Amérique s'appelle Union; le moment arrive, et ce sera là l'œuvre grandiose de notre siècle, où l'Europe s'appellera Union comme l'Amérique.

Et alors, premier bénéfice : les armées permanentes de moins, quatre milliards de plus par an : quatre mille millions tous les ans laissés ou restitués à l'industrie, à l'agriculture, au commerce, au travail profitable des peuples fraternels; deuxième bénéfice : la suppression des octrois et des douanes, la circulation décuplée, la richesse centuplée, le bien-être remplaçant le malaise, le socialisme en grand sans terrorisme et par la paix, aucune spoliation pour ni contre qui que ce soit, accroissement d'aisance pour tous, les problèmes sociaux se résolvant pour ainsi dire d'eux-mêmes et comme par enchantement. Et que faut-il pour amener ce résultat merveilleux, le bonheur de deux cents millions d'hommes? non pas quelques têtes, mais quelques couronnes de moins en Europe. Que faut-il faire? deux pas : la libération des peuples opprimés et la fédération des peuples libres. Aucun bouleversement intérieur pour des états qui comme l'Angleterre, la Belgique, le Piémont, le Portugal et la Suisse, sont déjà, sous des noms divers, des républiques. Et l'on doute que l'humanité fasse ces deux pas! Ah! elle les fera, et souhaitons-le ardemment! souhaitons cette dernière guerre que j'ai appelée quelque part *la guerre des patries contre les royaumes* [1], et d'où sortiront les États-Unis d'Europe, d'où sortira le parlement continental, la fédération des nations, la fusion des races, la civilisation suprême, la Paix! Ne l'oublions pas, on ne clora la révolution universelle que par la république universelle.

[1] *Littérature et Philosophie mêlées* (1830).

Cette dernière guerre, il faut s'y préparer avec calme et recueillement. Ce sera la guerre sainte. Elle ne finira que le jour où le parlement d'Europe s'ouvrira.

Le jour venu de cette lutte sacrée, la France se lèvera. La France tirera son épée et jettera le fourreau. Elle écrira sur son drapeau : *Fraternité des peuples.* Elle marchera, tendant la main aux nations et présentant le glaive aux tyrannies.

Quant à l'armée, comment la République victorieuse lui fera expier le crime du 2 décembre, comment la République se vengera d'elle, on peut le lui dire dès à présent. Non, la République, aujourd'hui proscrite, demain triomphante, ne dressera pas d'échafauds; non, elle ne versera pas de sang en place publique; non, elle ne fera pas tomber de têtes. Le moment de l'expiation venu, les hommes en qui s'incarne à cette heure l'idée républicaine diront à l'armée : Soldats, vous avez trahi la République, vous avez vendu la liberté, vous êtes éclaboussés de la tête aux pieds du sang de la patrie et de la fange de Louis Bonaparte, soldats! vous vous êtes couverts de honte, allez vous couvrir de gloire! Ah! vous avez asservi la France! ah! vous avez été les geôliers de la liberté! eh bien, soyez ses soldats! soyez ses vengeurs! eh bien, délivrez l'Europe! partout où il y a un peuple qui souffre, une nationalité qu'on opprime, une cité qu'on étouffe, un droit de l'homme qu'on viole, partout où il y a une nation à terre, gisante, garrottée, appelant la France, au nord, au midi, au levant, au couchant, en Lombardie, à Venise, à Rome, à Naples, à Palerme, aux bords du Rhin, en Hongrie, en Pologne, partout, allez, partez, courez, roulez vos canons, levez votre drapeau, versez votre sang, laissez vos os! prodiguez-vous! sacrifiez-vous! rachetez cet immense crime par un immense dévouement! Faites-vous tuer! Faites votre possible pour ne pas revenir! Que les trois quarts d'entre vous restent sur les champs de bataille, nous ferons passer le dernier quart sous un arc de triomphe! Redevenez des héros! soldats! vous avez dans un jour misérable mis aux fers le plus grand de tous les peuples, le peuple chef de l'humanité! il faut effacer de vos fronts cette souillure, faites-vous pardonner! A l'heure qu'il est, l'Europe est couverte de chaînes, allez! et ne reparaissez devant la France qu'avec toutes ces chaînes brisées dans vos mains!

LE MANUSCRIT

DE

NAPOLÉON-LE-PETIT.

Le manuscrit de *Napoléon-le-Petit* comprend 239 feuillets écrits d'un seul côté; on pourrait noter les diversités d'origine d'après le modèle, la couleur et la consistance du papier. En général le papier est bleu et mince, de format presque carré, 21 centimètres de largeur sur 27 centimètres de longueur; des feuillets sur papier pelure ont été çà et là détachés du manuscrit de l'*Histoire d'un Crime;* parfois on rencontre quelques feuillets de modèles différents collés sur le papier bleu ou des notes sur papier jaune.

Tout le chapitre EXTRAIT D'UN LIVRE INTITULÉ : *LE CRIME DU 2 DÉCEMBRE* avait été paginé séparément par Victor Hugo, sur feuillets doubles, de 1 à 11, soit vingt-deux pages qui, dans la pagination définitive, vont du feuillet 75 au feuillet 99.

Des blancs ont été souvent ménagés pour recevoir tel ou tel détail qui doit être recherché ou bien une citation de discours, ou enfin un chiffre qui n'a pu être inscrit qu'après vérification. Ce souci de l'exactitude a conduit Victor Hugo à ajouter parfois sur les épreuves des paragraphes entiers.

L'écriture est fine, cursive; les lignes sont pressées les unes contre les autres quand Victor Hugo s'abandonne à sa fièvre d'inspiration; sur les feuillets ajoutés ou collés sur le manuscrit l'écriture est plus grosse, les lignes sont plus espacées.

Deux titres : l'un que nous reproduisons en fac-similé, l'autre qui porte :

Napoléon-le-Petit.

et cette note à l'encre rouge :

(Ce manuscrit contient deux choses retirées du livre et par conséquent inédites, la première, c'est la fin du chapitre sur la tribune, à partir de *Hosanna, répond M. Parisis.* – La deuxième, c'est tout le morceau sur la dernière guerre et la paix universelle, dont la copie est ci-jointe.)

On a lu au Reliquat, p. 210-211 et p. 221-223, ces fragments inédits.
Pas de titres de chapitres au manuscrit.
Le premier chapitre est daté en tête : 7 mai.

Feuillet 12. — MANDAT DES REPRÉSENTANTS. En regard de ces mots : *de crier justice,* ce passage inédit entouré d'un trait à l'encre :

(La justice devient quelquefois une furie sans cesser d'être la justice : *Aliquando Themis fit Nemesis.*)

Feuillet 14. — MISE EN DEMEURE. Avant de commencer le chapitre, cette date : 24 juin 1852, et, au coin, une note biffée : *Appel à la conscience humaine.* Tout le commencement du chapitre (feuillets 14 et 15) est écrit sur deux demi-pages blanches collées sur les feuillets bleus.

Feuillet 20. — ON SE RÉVEILLERA. Sur papier pelure blanc, daté : 1852, Bruxelles, 10 janvier. — Page détachée sans doute du manuscrit de l'*Histoire d'un Crime.* Nombreuses ratures.

Feuillet 27. — PORTRAIT. Daté en tête : 30 mai. Les six premières lignes de ce feuillet et les huit premières du suivant sont biffées : c'était le «portrait» de Louis Bonaparte ; un ajouté collé en marge du feuillet 27 donne ce portrait très développé.

Même chapitre. — Tout un paragraphe commençant par : *M Louis Bonaparte se laisse volontiers entrevoir socialiste,* n'existe pas dans le manuscrit. Il a été ajouté sur les épreuves, avec tous les détails concernant le second décret d'expulsion (voir p. 22). Sans doute ce dernier renseignement sera parvenu à Victor Hugo pendant la correction.

Feuillet 34. — POUR FAIRE SUITE AUX PANÉGYRIQUES. L'alinéa commençant par ces mots, *l'argent, c'est là l'autre force de M. Bonaparte,* continuait ainsi :

Il croit que tout s'achète : la probité, l'honneur, la fidélité au drapeau, la loyauté, le dévouement, le succès, la gloire, l'empire, et il mêle cet emploi de l'argent au nom de Napoléon.

Livre II. — LE GOUVERNEMENT. Chapitre IV, LES FINANCES. Les deux premiers paragraphes ont été ajoutés sur les épreuves.

Feuillet 45. — Sur papier blanc, et très raturé ; ce feuillet contient, sans division, la fin du chapitre V, LA LIBERTÉ DE LA PRESSE, et le commencement du chapitre VI, NOUVEAUTÉS EN FAIT DE LÉGALITÉ ; avant d'en écrire les premières lignes, Victor Hugo a collé en marge un fragment de journal, au-dessus duquel on lit ce passage inédit :

Jusqu'où va l'arbitraire imbécile de ces préfets dictateurs de clocher, on le voit, les faits sont là, et on ne peut le croire :

L'*Émancipateur* de Cambrai vient d'être «averti» pour s'être permis d'écrire dans un article intitulé QUESTIONS SUR LES BOISSONS que : *Pour mériter et conserver l'affection et le respect du pauvre, il faut se montrer juste envers lui.*

Feuillet 48. — Au chapitre : LES ADHÉRENTS, en regard de cette phrase : «Ceux-ci, ils sont deux, ont été jusqu'à voter et signer sa déchéance», on lit les deux noms : Stourm, Quentin-Bauchart.

Feuillet 51. — En tête de ce feuillet, commençant le chapitre : *MENS AGITAT MOLEM,* ces lignes biffées :

Récapitulons.

Qu'est-il sorti de ce crime ?

Qu'est-il sorti de tous ces crimes ?

Qu'est-il sorti de ce parjure, de ces massacres, de ces déportations, de ces proscriptions, de ces spoliations, de ce vote, et de ce serment?

Un gouvernement? non, c'est plus qu'un gouvernement. C'est une espèce de création; c'est tout un monde inconnu.

En regard la date : 25 juin.

Feuillets 58, 59, 60. — LA TOUTE-PUISSANCE. Aux trois premières pages de ce chapitre, des fragments de papier collés sur les feuillets bleus et identiques à ceux employés pour les notes prises en vue de l'*Histoire d'un Crime.* Ces fragments ont été écrits en mai 1852 puisqu'on y lit cette phrase (feuillet 58) :

Voulez-vous le juger depuis cinq mois qu'il règne? [Écrit en mai.]

Pourtant, tout le reste du chapitre doit dater de juillet; vers cette époque, Victor Hugo, en collant ces notes sur son manuscrit, a biffé le nombre : *cinq,* et écrit au-dessus : *sept.* On lit en effet dans l'édition originale :

Voulez-vous le juger depuis sept mois qu'il règne? [Rectifié en juillet.]

Feuillet 67. — Vers la fin du chapitre : RÉCAPITULATION, à propos de l'ignorance du paysan, Victor Hugo avait placé un point d'interrogation devant la phrase suivante :

L'ouvrier des villes, ton frère, sait cela, sache-le de ton côté, et le quiproquo cesse, et la France est délivrée, et la République et la civilisation sont sauvées.

Ce passage, non employé dans le volume, a été développé dans : *le Suffrage universel* (Reliquat, p. 214-217).

Feuillet 70. — Le livre III, LE CRIME, daté : 1er juillet, commençait ainsi :

Les morts sont loin, les morts sont morts.

Victor Hugo a ajouté au-dessus douze lignes formant les deux premiers alinéas :

Mais ce gouvernement, ce gouvernement horrible, hypocrite... (Voir page 63.)

Le chapitre suivant : LE COUP D'ÉTAT AUX ABOIS, est daté : 6 juin.

Feuillet 77. — La lettre de Jérôme Bonaparte à son neveu n'est pas dans le manuscrit; un blanc est ménagé pour y introduire la copie. Victor Hugo attendait sans doute la communication de cette pièce importante.

Feuillet 82. — Le seul écrit au recto et au verso, détaché probablement du manuscrit de l'*Histoire d'un Crime.* — Papier blanc.

Feuillet 92. — Sur papier blanc. En haut cette mention : *intercalation.* L'auteur, par cette intercalation, a coupé le récit des faits; le feuillet va de ces mots : *Ah! vous me direz, monsieur Bonaparte,* jusqu'à : *Je continue* (pages 83, 84).

Feuillet 98. — A la fin du livre III est collé en marge le plan, en quelques lignes, du dernier paragraphe.

Feuillet 113. — Livre IV, SUITE DES CRIMES. En regard du paragraphe nommant Patureau Francœur, est collée une coupure du journal où Victor Hugo a puisé quelques renseignements. — Dans ce chapitre, plusieurs passages ont été ajoutés sur les épreuves ou sur la copie destinée à l'impression, à partir de l'alinéa commençant par : *Ajoutez la chasse aux hommes* (page 98) jusqu'à celui inclus finissant par : *le cérémonial de l'ancienne maison impériale* (page 100).

Puis, après avoir écrit ces développements, Victor Hugo a sans doute appris l'exécution de Charlet, car nous trouvons aux feuillets 114, 115, 116, 117 et 118 une grande intercalation paginée, sur feuillets doubles, A, B, C, à l'encre rouge et envoyée directement à l'imprimerie; au haut du feuillet A, cette note, aussi à l'encre rouge :

Note pour l'imprimeur.

Cette intercalation doit être placée livre IV, dans le chapitre II intitulé *Les autres crimes*[1], entre le paragraphe qui finit par : *l'ancienne étiquette de la maison impériale*[2], et le paragraphe qui commence par : *Oh! cachons nos visages dans nos mains.*

Une phrase, dans ces cinq feuillets, nous donne à peu près la date où ils ont été écrits : *Le 29 juin, il y a quelques jours à peine.* L'intercalation date donc du commencement de juillet.

Pour l'incident concernant le représentant Viguier (voir page 98), il ne figure ni dans le manuscrit ni dans l'édition originale in-12; on le lit pour la première fois dans l'édition in-32, publiée la même année, à un mois de distance.

Feuillet 124. — LA JACQUERIE. Un passage resté inédit et non biffé :

Qu'y a-t-il donc eu?

Car enfin, ceci est vrai également, sur plusieurs points de territoire, on a tiré des coups de fusil, on s'est battu, le sang a coulé, on s'est entre-tué.

Dans le même chapitre, les feuillets 125, 126, 127 sont sur papier pelure blanc.

Livre V, LE PARLEMENTARISME. — Les feuillets 133, 134, 135, 136, 137 et 138 forment une intercalation paginée, sur feuillets doubles, A, B, C, et contiennent tout un grand développement sur la tribune, à partir de ces mots : *La tribune française! Il faudrait un livre pour dire ce que contient ce mot* (LA TRIBUNE, livre V, page 115) et finissant avant le dernier paragraphe du chapitre : *les Orateurs* (page 119). Dans ce dernier paragraphe même, feuillet 139, après la citation latine : *Admonet et magna testatur,* ce passage resté inédit :

Voix qui rassurait les effrayés, voix qui consolait les déshérités, voix qui endormait les souffrants.

Les feuillets 148 et 149 sont entièrement inédits, ce sont ceux qui sont mentionnés sur le titre du manuscrit, c'est une fin nouvelle du chapitre : *la Tribune détruite.* (Voir Reliquat, p. 210, 211.)

La première division du livre VI n'existe pas dans le manuscrit.

[1] Ce titre ayant été donné au livre même, le chapitre II a pris comme titre : SUITE DES CRIMES. — [2] Modifié ainsi : *le cérémonial de l'ancienne maison impériale.*

Feuillet 155. — Examen du vote. Un extrait de journal contenant la déposition du soldat du 6e de ligne (voir page 132) est collé dans le manuscrit.

Feuillet 156. — Le bas du feuillet a été coupé et ce morceau contenant 16 lignes a été collé au milieu du feuillet 158. On le voit, Victor Hugo n'aimait pas à se recopier.

Feuillet 164. — Le Côté moral de la question. Daté en tête : 29 mai.

Feuillet 176, livre VII, l'Absolution (deuxième forme). — En marge, un bout de papier collé contient une variante du développement sur le serment (voir page 152) :

Mais le serment que, pour sauver le pain de ses enfants et ne pas mourir de faim, on prête à Monseigneur le citoyen Charles-Louis, prince-président de la République Empire français ou française, un peu Bonaparte, un peu Napoléon, un peu traître, un peu rebelle, un peu parjure, le serment qu'on prête au 2 décembre, neveu du 18 brumaire, oh! ce serment-là est sacré!

Feuillet 180. — Des extraits de journaux collés sur le manuscrit et relatifs au procès du juge Verney ont fourni les notes du chapitre : Curiosités de la chose.

Feuillet 181. — La lettre de Quentin-Bauchart (voir page 158) manque au manuscrit; le blanc est ménagé pour l'insérer. Une grande partie du feuillet est collée et écrite au dos d'une brochure intitulée :

Opinion d'un voleur artistique et littéraire sur la contrefaçon.

Feuillet 188. — Le livre VIII, le Progrès inclus dans le coup d'État, avait d'abord pour titre : Pourquoi je suis satisfait. — Au coin du feuillet le mot : *Fin.*

Feuillet 193. — A la fin du chapitre : Lenteur du progrès normal, et en tête du chapitre suivant, quelques lignes biffées :

Une démonstration! qui l'eût faite? et de qui fût-elle venue, et comment l'eût-on reçue?
Une prédiction! qui l'eût risquée, et comment l'eût-on accueillie?
Qu'on se rende compte en effet de la façon dont les choses se passent habituellement.

Et Victor Hugo commençait le chapitre : Ce qu'eût fait une assemblée.

La première partie de la Conclusion avait comme variante : le Personnage ou Petitesse du personnage.

Feuillet 205, Conclusion, IIe division. — Après les mots : *Elle a besoin d'être gardée par des institutions jalouses, clairvoyantes, bien armées,* nous trouvons douze lignes entourées à l'encre rouge et à l'encre noire, avec cette indication en marge : *Allongé — ailleurs.*

« Toutes ces institutions, institutions au point de vue politique, aux deux points de vue naturel et social (qui se confondent) sont des droits.

La première de ces institutions, le premier de ces droits, c'est la liberté de la presse.

On a dit que la liberté de la presse était la bouche du peuple. Elle est plus que

la bouche, elle est l'oreille, elle est l'œil. Elle est la fonction même, la fonction tout entière du cerveau de la nation, qui pense et qui veille. »

Feuillet 208, IIIe division, 3e alinéa. — Ce petit développement entouré d'un trait et inédit :

C'est la vertu civique qui s'en va, c'est la foi au juste et au bien qui diminue, c'est la loyauté universelle qui hésite et se courbe devant un succès abominable. *C'est l'honneur d'un grand peuple qui s'évanouit.* (Voir page 182.)

Feuillet 210, même division. — Passage inédit :

O triste revue, et qu'il faut passer sans cesse! on a beau faire, on a beau s'enfuir devant eux et fermer les yeux pour ne pas les voir, ils reparaissent partout, on les retrouve toujours. Regardons-les donc en face une dernière fois. Le maître, on le connaît... (Voir page 185.)

Feuillet 219. — Commençant la deuxième partie de la CONCLUSION. Daté : 20 mai.

Feuillet 225. — Très important développement inédit sur la paix universelle, comprenant la moitié du feuillet 225, les feuillets 226, 227 et 228. La plus grande partie est écrite sur des morceaux de papier jaune ou blanc collés sur le papier bleu du manuscrit. (Voir Reliquat, pages 221, 222 et 223.)

Feuillet 239. — Le dernier du manuscrit, est daté : 12 juillet 1852, 11 heures du soir.

NOTES DE L'EDITEUR.

I

HISTORIQUE DE *NAPOLÉON-LE-PETIT.*

Le 2 décembre 1851, Louis Bonaparte violait son serment de fidélité à la République et à la Constitution. Il chassait l'Assemblée, faisait emprisonner un grand nombre de représentants et pourchasser ceux qui étaient restés libres, lançait l'armée contre une population sans armes, semait partout la terreur et assurait, dans la journée sanglante du 4 décembre, le succès de sa criminelle tentative.

Tout essai de résistance devenait désormais inutile ; les représentants qui avaient pu échapper aux recherches de la police n'avaient plus qu'une résolution à prendre : gagner la frontière.

Plusieurs d'entre eux étaient déjà partis sous divers déguisements, munis de faux passeports. Victor Hugo était resté un des derniers à Paris, et n'avait pas songé à se procurer des papiers pour quitter la France. En revanche, on y songea pour lui. Il avait eu l'occasion autrefois de rendre service à un ouvrier typographe, nommé Lanvin, ainsi qu'en témoigne cet extrait d'une lettre adressée à Victor Hugo en 1842 :

> Si l'oubli ou l'indifférence énervent nos facultés, un intérêt aussi précieux que celui que vous daignez me témoigner est bien fait pour ranimer une âme, quelque abattue qu'elle soit. Aussi tous les efforts de la mienne vont tendre désormais à mériter la protection que vous m'accordez. Elle vous est acquise, cette âme que vous régénérez. Daignez donc l'accepter, Monsieur, et croire que rien ne peut égaler ma reconnaissance que le profond dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être
>
> Votre très humble serviteur,
>
> LANVIN.

La femme de ce brave homme gardait encore neuf ans plus tard le souvenir de ce bienfait. Ce fut elle qui, la première, eut l'idée d'obtenir pour Victor Hugo un passeport au nom de son mari ; elle savait à quelles difficultés elle se heurterait ; il fallait d'abord désigner la destination et justifier les motifs du voyage ; elle arrêta son plan : Lanvin connaissait M. Luthereau, imprimeur à Bruxelles ; il dirait qu'il allait travailler dans cette imprimerie et, pour plus de sécurité, il écrirait d'avance à M. Luthereau pour l'avertir qu'il venait en Belgique sur sa demande.

Lanvin approuva le plan et commença ses démarches. Il avait son livret d'ouvrier. Le signalement concordait tant bien que mal, plus mal que bien, avec celui de Victor Hugo ; c'était un coup à risquer.

Il se mit donc en mesure de remplir toutes les formalités : il se rendit, muni de son livret, avec deux témoins patentés, chez le commissaire de police.

Le commissaire rédigea un papier autorisant l'ouvrier à retirer son passeport à la préfecture. Par inadvertance ou par fantaisie, il avait apporté une variante dans le signalement : à la place de *nez ordinaire,* il avait écrit *nez très gros*. Ce pouvait être une désignation fâcheuse. Ce n'était pas tout ; lorsqu'il avait demandé à Lanvin sa profession, celui-ci lui avait répondu : compositeur. Un des témoins, non prévenu, s'était écrié tout naïvement : « Tiens ! je vous croyais employé à la sténographie de l'Assemblée nationale. »

C'était exact. Lanvin avait dû renoncer à son état de typographe à cause d'un affaiblissement de la vue et était alors employé comme porteur du compte rendu de la chambre au journal *l'Assemblée nationale*.

Mais aussitôt le commissaire manifesta sa surprise : « Pourquoi ce changement de profession ? pourquoi cette fausse indication ? Êtes-vous bien Lanvin ? Un instant : avant de vous remettre le papier pour la préfecture, apportez-moi un certificat du gérant du journal constatant votre identité et les fonctions que vous remplissez. »

La formalité était aisée à remplir, mais aussitôt après, des agents de police s'étaient présentés chez Lanvin, l'avaient interrogé, lui avaient demandé pourquoi il voulait un passeport pour Bruxelles.

— Pour gagner un peu plus à l'étranger, répondit-il.

— Mais quand partirez-vous ?

— Quand j'aurai fait quelques rentrées d'argent.

Enfin, après des courses et des démarches, Lanvin put retirer son passeport et le remit à Victor Hugo.

Le 11 décembre, à 8 heures du soir, Victor Hugo partait pour Bruxelles sous le nom de Lanvin, et le 12, à 7 heures du matin, il disait dans une lettre à sa femme : « Écris-moi à cette adresse : *M. Lanvin, Bruxelles, poste restante.* »

Une note écrite par Victor Hugo nous apprend que Lanvin a été récompensé de son dévouement :

J'avais, en quittant Paris, une inquiétude au sujet du brave Lanvin qui m'avait prêté son passeport ; je reçus à Bruxelles cette lettre qui me tranquillisa :

« Paris, 25 décembre.

« Rassure-toi, toi seul as couru des dangers, Lanvin n'en a couru aucun. Au contraire, il est récompensé, et c'est juste. Il a bien fait de te prêter son passeport. Je peux lui donner une place, et je la lui donne. Et à cette place est attachée, pour l'avenir, une petite pension de retraite. Ce brave Lanvin devra cela à sa bonne action, et à toi. Tu vois que les proscrits ont le bras long. Je t'embrasse et je te suis dévoué.

« Ton cousin,

« Adolphe TRÉBUCHET. »

Victor Hugo erra à travers la ville, à la recherche d'un gîte, découvrit l'hôtel de la Porte-Verte, loua la chambre 9, à côté de celle d'un autre représentant proscrit, Versigny, et se contenta d'un lit et de deux chaises.

Il se rappelait que Charles Rogier lui avait fait une visite il y avait vingt ans rue Jean-Goujon ; quelle excellente occasion pour la lui rendre et connaître un peu les dispositions du gouvernement belge à l'égard des proscrits ! M. Rogier était alors ministre de l'intérieur.

L'accueil fut cordial ; Victor Hugo voulut cependant reconnaître un peu le terrain.

Il avait en effet de grands projets. N'allait-il pas se heurter à la timidité d'un petit état redoutant toujours le voisinage d'un grand ? Très résolument il annonça à son interlocuteur qu'il venait à Bruxelles, mais sans condition, que son intention était de faire l'histoire de ce qui venait de se passer et de ce qu'il avait vu ; qu'il ne se déciderait à cette publication qu'autant qu'elle n'aggraverait pas le sort de ses fils, détenus en ce moment à la Conciergerie pour délits de presse, en compagnie de Paul Meurice et de Vacquerie.

Rogier dressa l'oreille. Cette publication lui paraissait devoir créer de graves embarras à la Belgique. Victor Hugo promit alors que, s'il donnait suite à son projet, il irait à Londres.

La conversation se termina très familièrement et sur un ton plaisant, le ministre offrit des chemises à Victor Hugo qui était arrivé sans linge et sans vêtements[1].

[1] *Correspondance.*

Les proscrits étaient nombreux à Bruxelles. Ils envahissaient journellement la petite chambre de la Porte-Verte; c'étaient Versigny, Labrousse, Hetzel, Charras, Madier de Montjau, etc.; tous enflammés de colère contre Louis Bonaparte et racontant avec une violente indignation les faits dont ils avaient été les acteurs ou les témoins; ils savaient que Victor Hugo voulait écrire cette histoire et ils voyaient en lui l'homme qui pouvait traduire avec le plus d'éclat leurs rancunes et leur révolte.

Au numéro 73 du boulevard de Waterloo habitait, dans un somptueux hôtel, Alexandre Dumas, exilé volontaire, qui devait prendre comme secrétaire Noël Parfait, un des 83 représentants du peuple, expulsé le 9 janvier. Dumas était toujours en route, ce qui était très avantageux, car il devenait ainsi un facteur très sûr et très commode pour porter à Mme Victor Hugo les lettres de son mari.

Quoique entouré de nombreux compagnons, Victor Hugo se sentait dépaysé, un peu déconcerté par cette incertitude de l'avenir; il avait laissé bien des affaires en souffrance, et la présence de sa femme lui paraissait nécessaire pour s'entendre avec elle sur une foule de choses essentielles et impossibles à écrire. Aussi Mme Victor Hugo vint-elle passer quelques jours à Bruxelles, le 17 décembre.

Cette visite avait été une diversion. Ce qui lui manquait, c'étaient ses enfants, et surtout «sa petite Adèle» qu'il aimait tendrement.

Adèle lui écrivait souvent et Victor Hugo lui répondait le 19 décembre 1851:

> Ma bien-aimée petite Adèle, tu m'as écrit une charmante lettre. Merci de la fleur. Elle sentait encore bon. Il m'a semblé, chère enfant, que tu m'envoyais ton âme. Ta mère retourne près de toi, près de vous tous. Elle est bien heureuse. Moi, je vais vivre seul, proscrit dans le nord, dans le brouillard, dans le travail sans relâche. Je me donnerai des forces en pensant à vous.
>
> C'est pour vous que je vais travailler, c'est pour toi, ma fille chérie. Les temps rudes que tu m'entendais prédire quelquefois sont arrivés. Tu t'en ressentiras peut-être toi-même un peu, quoique j'aie tout fait pour toucher le moins possible à votre bien-être. Soyons tous forts, soyons tous unis. C'est là le vrai bonheur, que tant de catastrophes extérieures n'ôtent pas aux cœurs vrais et profonds.
>
> Courage, chère enfant bien-aimée, quelque chose me dit qu'avant peu nous nous reverrons tous. Je t'embrasse sur les deux joues. Écris-moi...

La famille n'était pas riche à cette époque. Cette séparation compliquait encore la vie. Victor Hugo, voulant garder son indépendance, vivait très modestement, mais il comptait sur le livre qu'il avait commencé pour réparer les brèches que la proscription faisait à son budget.

Depuis le 12 décembre, il était à sa table, écrivant sans relâche son *Histoire du Deux-Décembre,* qui devait s'appeler plus tard l'*Histoire d'un Crime.* Il recueillait tous les renseignements, classait des notes prises pendant les journées du coup d'État, les rédigeait; il recevait les amis; mais il ne pouvait se défendre d'une certaine mélancolie; l'année finissait sur une grande épreuve, écrivait-il à Mme Victor Hugo :

> Nos deux fils en prison, moi en exil. Cela est dur, mais bon. Un peu de gelée améliore la moisson.

Cependant d'anciens représentants et d'anciens ministres étaient venus le voir dans son «bouge» de la Porte-Verte, le 31 décembre. C'était une faible consolation dans sa solitude :

> Demain, jour de l'an, je ne serai pas là pour vous embrasser tous, mes chers bien-aimés[1].

La proscription, très triste et très maussade, lui réservait parfois des surprises.

[1] *Correspondance.*

Dans les premiers jours de janvier 1852, se présenta un homme « portant d'étroits favoris noirs coupés très courts, les cheveux à peine visibles sous un large chapeau de feutre rond, vêtu d'une soutane qui le cachait de la tête aux pieds... Victor Hugo regardait, surpris, cette figure d'ecclésiastique dont il avait comme un vague souvenir, lorsque l'inconnu prit la parole : Citoyen Victor Hugo, dit-il, vous m'avez longtemps été suspect, je ne pouvais me défendre contre vous d'un sentiment de défiance en songeant que vous aviez soutenu Louis-Philippe et proclamé, le 24 février, la régence de la duchesse d'Orléans. Le pair de France m'obscurcissait en vous le démocrate. Je me demandais si vous étiez sincèrement républicain. Ce doute a duré trois ans. Il a cessé en trois jours. Je vous ai vu les 2, 3 et 4 décembre, cela m'a suffi. Je suis Victor Schœlcher, voulez-vous me donner la main[1] ? »

Victor Hugo pouvait d'autant plus sourire à cette boutade que Schœlcher pendant ces journées du coup d'État n'avait cessé à Paris de rendre hommage au courage de son collègue.

Les proscrits, depuis un mois, avaient pu organiser leur nouvelle existence et ne songeaient plus maintenant qu'aux moyens de faire une guerre acharnée au coup d'État. Louis Blanc, qui était à Londres, se proposait de fonder, avec Pierre Leroux, un journal hebdomadaire sous le patronage d'un comité composé de trois français, de trois allemands et de trois italiens, et proposait à Victor Hugo d'être l'un des trois français. Victor Hugo hésitait. Son fils François-Victor lui enleva toute incertitude en insistant énergiquement pour l'isolement, beaucoup plus grand, et beaucoup plus fier; il lui écrivait de sa prison :

> Ne te mêle à aucun système. Aucun nom, aucun homme ne peut t'ajouter. Tu te diminuerais aux dépens d'autrui. Je te dis cela pour certaine proposition.

Victor Hugo partagea cet avis.

Sa petite chambre d'auberge lui paraissant trop étroite, il alla s'installer, le 5 janvier, 16, place de l'Hôtel-de-Ville, dans une halle immense avec trois fenêtres sur la place. Il s'était procuré quelques meubles. Il écrivait toute la matinée, une partie de la journée, et le soir; on savait qu'il n'aimait pas à être dérangé. Aussi l'ami qui entrait ne lui adressait pas la parole, restait dans un coin, et attendait. La page terminée, Victor Hugo tournait la tête et la conversation s'engageait; tout visiteur devenait pour lui un collaborateur et lui apportait le récit des faits dont il avait été le témoin.

Le 8 janvier 1852 Victor Hugo écrivait à sa femme :

> Les journaux belges appellent Bonaparte *Napoléon-le Petit*. Ainsi j'aurai baptisé les deux phases de la réaction, *les Burgraves* et *Napoléon-le-Petit*[1]. C'est déjà quelque chose, — en attendant mieux[2].

Victor Hugo annonçait le 11 janvier à sa femme qu'il était banni, il l'avait appris par Labrousse qui lui dit : « Vous êtes banni, avec 68 représentants du peuple, comme chefs socialistes... J'ai vu le décret. » Mais Mme Victor Hugo connaissait déjà la nouvelle, car elle écrivait à son mari aussitôt :

> C'est Béranger qui m'a apporté le *Moniteur*.
> C'est par lui que j'ai su que tu étais *expulsé*. Je lui ai demandé s'il avait passé par de pareils temps, l'empire compris, il m'a dit que rien ne ressemblait à ceci. A cette nouvelle qui m'apprenait ton expulsion, je n'ai été ni abattue, ni attristée. Je suis partie apprendre

[1] *Les Hommes de l'exil*, par Charles Hugo.

[1] On nommait *Burgraves* les monarchistes de l'Assemblée dont M. Molé était le chef. Quant au mot *Napoléon-le-Petit*, Victor Hugo l'avait prononcé, pour la première fois, dans son mémorable discours du 11 juillet 1851, bien avant de le prendre pour titre du livre auquel, en janvier 1852, il ne songeait pas encore.

[2] *Correspondance*.

ta proscription à nos enfants[1]. Si un individu m'eût abordée pendant la route, cet individu aurait vu mon visage illuminé de fierté. Nos enfants sentent ainsi que moi...

L'effet de cette liste de proscription a été de consterner et de terrifier, bien plus que d'exaspérer. Quand je demande : que dit-on ? le plus souvent il m'est répondu : on n'ose rien dire. Il y a bien quelques salons frondeurs, mais ordre leur est donné de se fermer. On prétend qu'il a été enjoint à M. de Broglie de fermer le sien. Les proscrits qui sont à Paris n'ont pu partir encore.

Noël Parfait est venu hier chez moi. Il s'était présenté la veille au ministère de l'intérieur pour se mettre en règle. Il lui a été dit qu'il ne pouvait quitter Paris sans une lettre de départ.

Il suppose qu'il se fait un travail afin d'assigner à chacun d'eux une résidence particulière. Ces pauvres gens attendent le bon plaisir du gouvernement. Girardin attendait avant-hier cet ordre du gouvernement...

Mme Victor Hugo parle ensuite du bruit qui court sur l'ajournement de la réception de Montalembert, l'Académie française ayant adressé une demande au gouvernement pour que la proscription de trois académiciens fût levée et désirant insérer dans les discours quelques phrases flatteuses pour le pouvoir au cas où celui-ci accueillerait favorablement cette demande. Les trois académiciens étaient Victor Hugo, Thiers et de Rémusat. Mme Victor Hugo termine ainsi :

Ma volonté bien arrêtée est d'aller te trouver aussitôt la prison de Toto[2] terminée. Ma joie sera, mon cher bien-aimé, de partager ton exil.

Le lendemain du jour où Victor Hugo annonçait à sa femme son bannissement, il écrivait sur un petit bout de papier la note suivante :

12 janvier 1852. Bruxelles.

Me voici banni.

Je suis hors de France pour le temps qu'il plaira à Dieu, mais je me sens inaccessible dans la plénitude du droit et dans la sérénité de ma conscience. Le peuple se réveillera un jour, et ce jour-là, chacun se retrouvera à sa place, moi dans ma maison, M. Louis Bonaparte au pilori.

En attendant ce jour, qu'il aurait cru sans doute plus rapproché, il devait songer à assurer l'indépendance et l'avenir des siens. Il tenait par-dessus tout à leur conserver le bien-être comme il l'écrivait à sa fille Adèle; il s'occupait donc de nouer des affaires de librairie, et il en informait sa femme :

La contrefaçon se meurt ici ; elle est cernée et bloquée par les traités internationaux, il y a donc toute une industrie belge qui réclame et qui va périr, 25,000 ouvriers imprimeurs sans pain, force plaintes, etc. — Le gouvernement belge serait frappé de cette idée qu'en profitant de notre présence (Dumas, Thiers et moi) à Bruxelles, on pourrait nous acheter des droits de propriété, légitimer ainsi la contrefaçon, faire tomber les traités par ce seul fait, et rendre *vendables* une foule de livres qui sans cela pourriront en magasin. En outre, rendre la vie à la librairie belge, etc. On pourrait en venir jusqu'à m'acheter non-seulement *les Misères*[1], mais la propriété même de mes œuvres. On parlerait par cent mille francs. Ceci étant, il faut un peu voir venir.

Victor Hugo a confiance dans ses projets de librairie, il ne songe plus seulement à une librairie littéraire à Bruxelles, mais à une librairie politique à Londres. D'accord avec Hetzel, le 17 janvier il écrit à sa femme :

Probablement j'arriverai à construire une citadelle d'écrivains et de libraires d'où nous bombarderons le Bonaparte...

Pour réussir à mener la chose à bonne fin, il faut vivre ici stoïque et pauvre, et leur dire à tous : je n'ai pas besoin d'argent; je peux attendre, vous voyez... Je travaille toute la journée et je vis avec 1,200 francs par an[2].

Mais cela ne suffisait pas. La Belgique avait peur. L'Angleterre avait peur.

[1] Charles et François-Victor, alors à la Conciergerie.
[2] François-Victor.

[1] Premier titre des *Misérables*.
[2] *Correspondance*.

Et cependant Victor Hugo ne se décourageait pas, témoin ces deux notes :

1852. 22 janvier. Bruxelles.

J'aime la proscription, j'aime l'exil, j'aime mon galetas de la grande place, j'aime la pauvreté, j'aime l'adversité, j'aime tout ce que je souffre pour la liberté, pour la patrie et pour le droit; j'ai la conscience joyeuse; mais c'est toujours une chose douloureuse de marcher sur la terre étrangère.

Hier un chien qui m'aime ici était sauté sur mes genoux; il y était mal à l'aise, pourtant il voulait y rester. Je disais : le cœur est content, mais les pattes sont malheureuses. Telle est ma situation en exil.

Bruxelles, mars 1852.

Vie pauvre, exil, mais liberté. Mal logé, mal couché, mal nourri. Qu'importe que le corps soit à l'étroit pourvu que l'esprit soit au large!

Il travaillait.

Charles Hugo sortait de prison le 28 janvier. Victor Hugo devait songer à le loger. A la fin du mois, il quittait le n° 16 de la grande place et allait au n° 27 changeant pour la troisième fois de domicile. Il occupait au premier étage une chambre très haute de plafond, meublée d'un divan de crin qui se transformait en lit, de six chaises, d'une table ronde pour le travail et les repas, d'un vieux miroir surmontant une cheminée; il avait une haute fenêtre dans laquelle s'encadrait le magnifique hôtel de ville.

Le logis du poëte proscrit était bien pauvre, mais quel luxe que cette fenêtre! Sa chambre avait une exposition superbe sur l'art, la civilisation et l'histoire[1].

Victor Hugo organisait ainsi sa journée :

Je me lève, écrivait-il à sa femme le 14 février, à huit heures du matin; puis je me mets au travail. Je travaille jusqu'à midi : déjeuner. Je reçois jusqu'à trois heures. A trois heures, je travaille. A cinq heures, dîner. Je digère (flânerie ou visite quelconque) jusqu'à dix heures. A dix heures, je rentre, et je travaille jusqu'à minuit[1].

[1] *Les Hommes de l'exil*, par Charles Hugo.

Le dîner avait lieu à table d'hôte avec Alexandre Dumas, Noël Parfait, Bancel, etc.

On se communiquait les nouvelles reçues de Paris et d'ailleurs régulièrement mauvaises, les journaux étant sans cesse sous le coup des avertissements, des poursuites, des suspensions, des suppressions. Les prisonniers de la Conciergerie, toujours vaillants, cherchaient une formule qui leur permît de ne pas rester les témoins muets de l'arbitraire. Paul Meurice écrit de la prison, le 21 février, à Victor Hugo :

...Ici, toujours le même marasme et la même irritation sourde. La France s'ennuyait peut-être sous Louis-Philippe, mais aujourd'hui à coup sûr elle s'embête dans toute l'acception du terme. La bourgeoisie est encore sous le coup du décret de confiscation des biens des Orléans. Le peuple n'a pas du tout goûté « le socialisme à l'américaine » du président. Tout le monde est sûr que cela finira, mais comment cela finira-t-il? voilà la question.

Vous avez lu l'ukase sur la presse. C'est la censure la plus cruelle, la censure exercée sur soi même, par soi-même, avec la confiscation pour perspective si l'on a la moindre pitié de sa conscience et la moindre faiblesse pour sa liberté. Un journal est-il possible dans de telles conditions? Nous avons dit non à Bernard qui est venu nous voir hier avec l'intention de faire reparaître *l'Évènement*. Il assure qu'il trouverait le cautionnement. La seule affaire vraisemblable serait celle-ci : une feuille de l'ancien petit format de *l'Évènement à deux sols le numéro*, qui donnerait tous les jours un feuilleton, ne ferait jamais d'article de discussion et se bornerait, dans le haut, à une pure et simple chronique, réimpression du *Moniteur*, procès-verbaux officiels des chambres, faits du dehors et du dedans. Ce serait comme une muette protestation quotidienne. Mais cela même est-il faisable, vous absent et vos fils allant vous rejoindre? Auguste voudrait pourtant avoir votre avis là-dessus?

Et votre livre, où en est-il? Voilà où est

[1] *Correspondance*.

notre pensée. Vous travaillez pour nous tous. Et combien attendent impatiemment avec nous cette bouffée d'air libre et pur! Ce sera la revanche de la France!

Dans le courant d'avril, Victor Hugo se livrait à toutes sortes de projets; c'était tout d'abord de vendre son livre l'*Histoire du Deux-Décembre* en Angleterre, de quitter la Belgique dans la première quinzaine de mai, d'aller à Londres et de là à Jersey; il jetait en même temps les bases d'un journal, *le Moniteur universel des peuples,* rédigé par Kossuth, Mazzini, d'autres encore et lui; il élargissait sa première idée de fondation de librairie, puisque maintenant il en voulait une à Londres, une autre à Bruxelles, une troisième à New-York. Mais il ne se dissimulait pas que ces projets le chassaient irrévocablement de la Belgique.

Mme Victor Hugo, qui devait venir rejoindre son mari avec son fils François-Victor sorti de prison et sa fille Adèle et s'installer auprès de lui, dut, en présence de ce nouveau plan, renoncer à cette idée. Mais elle se rendit seule au commencement de juin à Bruxelles pour arrêter les dernières résolutions.

Victor Hugo, d'après la note publiée en tête de l'*Histoire d'un Crime,* avait terminé le 5 mai 1852 son *Histoire du Deux-Décembre;* il aurait donc pu la faire paraître, incomplète, il est vrai, à l'époque où Mme Victor Hugo venait passer quelques jours avec lui; mais il y avait plusieurs obstacles : le premier et le plus considérable, c'est que personne n'osait acheter le manuscrit; qu'il y avait de gros risques à courir : risques de procès; et de gros frais à engager, cette histoire, contrairement aux prévisions de l'auteur, formant deux volumes. Passe encore pour un petit volume, mais deux gros volumes à publier, c'était une tentative hardie. Victor Hugo pensait en outre et surtout que cette œuvre devait être revisée, que les évènements le forceraient peut-être à ajouter des chapitres; et puis chaque jour il recevait de nouveaux renseignements qui nécessitaient des remaniements; pour toutes ces considérations il se voyait forcé d'ajourner cette publication. Il n'en souffla pas mot à Mme Victor Hugo. Mais il avait son projet. Pendant six mois il s'était documenté, il avait reçu de nombreuses dépositions, il avait le manuscrit de deux volumes, il avait vécu et revécu cette histoire; il avait exalté sa colère au contact de ses compagnons d'exil; il pouvait écrire cette fois, d'un jet rapide, un acte d'accusation contre Louis Bonaparte, s'affranchir un peu des faits et des documents pour répondre au coup d'État par un geste d'indignation et un cri de flétrissure, et se livrer à une improvisation vibrante, enflammée, toute frémissante des passions qui l'environnaient. Il dressa aussitôt le plan du livre qu'il devait appeler *Napoléon-le-Petit :* il utilisa une demi-page blanche d'une feuille de documents parlementaires belges, et jeta les notes suivantes à la suite les unes des autres :

NAP.-LE-PETIT.

PAR V. H.

Réveil de la conscience humaine.

———

Le serment de L. B.

———

Moi.

———

Coup d'œil sur l'homme. Ici le faquin.

———

Nous n'exagérons rien. Dire en quelques mots le crime du 2. Massacre du boulevard.

———

Tous les crimes ont suivi celui-là (énumérer). Il a balbutié des excuses, la jacquerie (examiner), conspiration de l'Assemblée, etc. — *peau du lion.*

———

Absous.

Mais, dit-on, ce crime et tous ceux qui l'ont suivi (énumérer) ont été couverts par le plébiscite, par les 7,500,000 oui — examinons. Ici examen du vote.

———

Un mot sur le suffrage universel et les paysans.

Le serment à L. B.

Maintenant quel gouvernement est-il résulté de tous ces crimes? — dire ce gouvernement.

Parfois quand je parviens à oublier un moment le sang versé, les familles en larmes — je me déclare satisfait — pourquoi.

Nation officielle morte. — Grandeur de la nation vraie — finir par *les poussahs.*

Neva.

Ah! j'y reviendrai plus d'une fois sur cette nomenclature affreuse; cet écriteau de crimes, j'en recommencerai souvent la lecture!

On peut rapprocher de ce projet un autre plus précis et plus détaillé :

Bonaparte.	Livre Ier.	Le serment de L. B.
	Livre II.	Appel à la conscience humaine.
	Livre III.	Louis B. — Biographie. Caractère.
Le 2 décembre.	Livre IV.	Le massacre du 4 X^{bre}. — Cadavres. — Encore l'homme.
	Livre V.	Le Parlementarisme.
Livre III. L'établissement bonapartiste.	Livre VI.	Les 7,500,000 voix.
	Livre VII.	Le Serment.
	Livre VIII.	Le gouvernement sorti de ces choses.
Livre IV. Conclusion.	Livre IX.	Pourquoi je suis satisfait.
	Livre X.	La nation officielle.
	Livre XI.	Conclusion.

Et au bas de ce plan Victor Hugo écrit :

Et c'est par cet homme que la France est gouvernée!

Je le saisis au collet.

Et cette autre note en travers :

Gouvernement qui ne s'explique que par un endurcissement du cœur ou un ramollissement du cerveau. Nous penchons parfois pour la dernière hypothèse.

Voici, sur le titre même, un projet de table plus développé :

NAPOLÉON-LE-PETIT.

Livre premier. — L'Homme.

I. Le serment du 20 décembre.
II. Mandat des représentants.
III. Mise en demeure.
IV. Sa biographie.
V. Son caractère.
VI. Son genre de talent.

Livre II. — Le Gouvernement.

I. La Constitution.
II. Le sénat.
III. Le conseil d'État et le corps législatif.
IV. Le budget.
V. La liberté de la presse.
VI. Les ralliés.
VII. Le maître.
VIII. Coup d'œil général.
IX. Réponse à quelques apologistes.

Livre III. — Le Crime.

I. Extrait du livre inédit intitulé : *Le Crime du 2 décembre*, par Victor Hugo.
II. Quel est le total des morts.
III. La Jacquerie.

Livre IV. — L'Absolution.

I. Les 7,500,000 voix.
II. Le serment.

On remarquera que dans ce dernier projet il y avait seulement quatre livres au lieu des huit et de la conclusion que comporte le volume définitif. Victor Hugo avait établi les quatre grandes divisions : *l'Homme*, *le Gouvernement*, *le Crime*, *l'Absolution*, mais dans le projet final il ajoute : *les Autres crimes*, emprunte le chapitre *le Parlementarisme* à un de ses plans antérieurs; puis il divise *l'Absolution* en deux livres, et il termine par le livre inti-

tulé : *Le Progrès inclus dans le coup d'État* et par la *Conclusion* en deux parties, résumant les idées générales, réservant, peut-être pour un autre volume, les développements que nous avons reproduits dans le Reliquat.

En même temps qu'il établissait le plan de son œuvre, il notait les phrases qui lui venaient à l'esprit ; en voici plusieurs :

Un jour l'avenir aura peine à croire que Louis Bonaparte ait existé. Dans ce livre, destiné à dire un peu ce que c'était que cet homme, on s'est proposé un double but, exposer
le crime
son moyen de succès, la ruse, et son procédé de gouvernement, la force. Ce procédé de gouvernement peut se résumer en trois mots : faire voter, faire jurer et faire taire. Le sabre sur le vote, le sabre sur le serment, le sabre sur le silence.

L'idéal du silence est *atteint* par la Constitution du 14 janvier.

Je prends à partie Bonaparte.

Et je me lève devant lui comme le remords en attendant que tous se lèvent comme le châtiment.

Après le coup d'État, le bourgeois se croyait sauvé, et se sentait humilié. On trouve dans les boîtes du scrutin du 20 décembre, parmi les innombrables oui, ce bulletin qui peint d'un mot toute la situation : — *Hélas, oui.*

---

n'est pas coupable
Non, la France n'est pas responsable de ce vote infâme. Ce vote, loin d'absoudre Bonaparte, est un crime de plus à sa charge (développer).

L. B.

Tombera-t-il ? — Oui. — Quand ? — Je l'ignore. — Mais sûrement? — Sûrement. Un homme n'est pas pris au collet par une aussi formidable logique sans être perdu.

Le 14 juin, Victor Hugo avait déjà tracé des plans, réuni de nombreuses notes, écrit même des chapitres et des fragments, sans ordre, mais c'est à cette date qu'il commença réellement le volume dans une atmosphère de fièvre ; il était là, à sa table, couvrant d'une écriture rapide les feuillets de papier sans s'interrompre ; si par hasard quelqu'un entrait, il ne détournait pas la tête ; le général Lamoricière ne manquait pas de venir tous les matins entre neuf et dix heures ; d'un signe de main, il invitait Victor Hugo à ne pas s'occuper de lui, il s'installait sur le divan, fumait sa pipe ou celle de Charles quand il avait oublié la sienne, et ne bougeait plus ; il attendait que Victor Hugo tournât la tête ; alors il sacrait et jurait, il s'emportait contre Louis Bonaparte, et il suppliait Victor Hugo de lui lire quelques pages de *Napoléon-le-Petit.* Quel soulagement ! Comme il savourait ces pages vengeresses ! Il partait plus content, mais nullement apaisé, et il revenait le lendemain, toujours avec les mêmes jurements, les mêmes appétits de vengeance et l'ardent désir d'entendre de nouvelles pages de flétrissure. Victor Hugo lisait aux proscrits, à Charras, à de Flotte, à Hetzel, à Émile Deschanel, à Madier de Montjau, à Dussoubs, le chapitre qu'il venait de terminer. Son inspiration s'échauffait encore aux protestations enflammées des vaincus. Il écrivait dans ce milieu de persécutés et de victimes, sous le souffle de ces passions bouillonnantes, mettant son lyrisme au service du droit méconnu.

En seize jours il avait écrit la plus grande partie du volume. Le 1er juillet, Victor Hugo annonce à sa femme qu'on met, à Londres, sous presse, *Napoléon-le-Petit.*

Personne n'a osé acheter le manuscrit; on l'imprime, c'est là toute la hardiesse anglaise.

J'ai fait ce livre depuis que tu nous as quittés. Je publierai l'Histoire du Deux Décembre plus tard. Étant forcé de l'ajourner, je n'ai pas voulu que Bonaparte profitât de l'ajournement. J'espère que vous serez tous contents de *Napoléon-le-Petit.* C'est une de mes meilleures choses. J'ai improvisé ce volume

en un mois. J'ai travaillé presque nuit et jour...[1].

Le 3 juillet, Mme Victor Hugo répondait :

Je suis très contente que la publication de ton livre soit décidée. J'en suis contente d'abord parce qu'il est attendu de tous, et puis parce que tu nous permets enfin de t'aller trouver. Tu me diras quand je serai près de toi le pourquoi du changement de titre et pourquoi cette transformation. Au surplus, cela me semble devoir être d'un effet aussi bon si ce n'est meilleur.

Le 13 juillet, Victor Hugo écrivait à Mme Victor Hugo :

J'ai fini hier *Napoléon-le-Petit.* J'ai commencé à l'écrire le 14 juin. Je pense qu'il paraîtra du 20 au 25 Le volume aura 440 pages C'est plus gros que je ne croyais. C'est le tableau complet de l'homme et de la situation avec un petit coup d'œil sur le lendemain.

Le 25 juillet, il avertissait sa femme que le livre paraîtrait mercredi ou jeudi au plus tard, et la priait de se rendre aussitôt à Jersey, lui annonçant que son expulsion de Bruxelles étant inévitable, il irait la retrouver avec Charles. Et il écrivait à sa fille Adèle, le même jour :

Ma Dédé, un petit mot pour toi et un gros baiser. Je vais te revoir, tu sais? je vais passer la mer de mon côté, toi du tien, et nous nous retrouverons dans un lieu calme, libre et charmant. Là, nous attendrons la fin de la méchante pièce qui se joue en ce moment, et nous bénirons Dieu qui, nous ôtant la patrie, nous laisse la famille. Charles viendra avec moi et Victor aussi, j'espère. Tu vois bien que l'heureux groupe d'autrefois se reformera. Nous aurons Paris de moins, mais la mer de plus. Au lieu de la tempête des idées, nous aurons la tempête du vent et de l'eau, ceci est grand aussi. Chère enfant bien-aimée, je t'embrasse, et tout le cœur de ton père est à toi.

Le gouvernement belge fit la loi Faider qui décrétait des peines contre la pensée libre et interdisait toute attaque contre les princes. Le 29 juillet, les proscrits donnaient à Victor Hugo un dîner d'adieu. Le 31, le poète adressait à Hetzel cette lettre :

Mon cher monsieur,

Je vous prie de vouloir bien verser, en mon nom, moitié dans la caisse de secours des réfugiés de Bruxelles, moitié dans la caisse de secours des réfugiés de Londres, les premiers 500 francs que rapportera, à mon bénéfice, aux termes de nos conventions, la vente de *Napoléon-le-Petit.*

Le 1er août, il s'embarquait à Anvers pour Londres; aux paroles d'adieu qui lui avaient été adressées, il répondit :

J'ai été exilé de France pour avoir combattu le guet-apens de décembre et m'être colleté avec la trahison; je suis exilé de Belgique pour avoir fait *Napoléon-le-Petit.* Eh bien! je suis banni deux fois, voilà tout[1].

Le lundi 2 août, Victor Hugo annonçait à sa femme qu'il était à Londres, que le livre paraîtrait seulement jeudi pour des raisons de prudence.

Napoléon-le-Petit était publié en effet le 5 août, le jour même où Victor Hugo débarquait à Jersey, et il adressait à M. Tarride la lettre suivante :

Jersey, 8 août 1852.

Je pense, mon cher monsieur Tarride, que *Napoléon-le-Petit* doit avoir paru en ce moment, et j'espère, sans encombre. J'attends sur ce dernier point de vos nouvelles avec impatience. J'ai vu M. Jeffs en passant à Londres. Il consent à donner son nom pour la couverture, mais ne veut pas écrire la lettre; il n'y a pas eu moyen de lui faire comprendre que cela était sans inconvénient aucun pour lui. Vous avez dû recevoir une lettre de moi, de Londres, à ce sujet. Vous pouvez, du reste, user de son nom.

J'ai trouvé à Jersey d'immenses sympathies; toute l'île m'a reçu sur le quai au débarquement, et j'ai été profondément touché des manifestations des proscrits et des habitants.

(1) *Correspondance.*

(1) *Actes et paroles :* En quittant la Belgique.

Les proscrits m'assurent qu'on vendrait dans l'île seulement 1,000 ou 1,500 *Napoléon-le-Petit.* Vous pouvez dans tous les cas tâter le terrain, en en envoyant deux cents ou deux cent cinquante, qui seraient, je crois, enlevés tout de suite. Le passage en France, par les bateaux pêcheurs, serait, dit-on, très facile. Ils vont et viennent constamment, et on ne les visite pas.

La première édition in-12 avait été rapidement enlevée. Victor Hugo se préoccupait de la réimpression ; il écrivait à Hetzel le 15 août :

Où en est la réimpression de *Napoléon-le-Petit?*... J'ai déjà envoyé à M. Tarride quelques corrections pour la réimpression de *Napoléon-le-Petit*... Y a-t-il un transit pour les livres par l'Angleterre? Dans ce cas il faudrait les envoyer par là. S'il n'y pas de transit, il faudrait prendre la voie de Rotterdam pour Guernesey. M. Philippe Fallé, libraire de Jersey, qui demande 250 *Nap.-le-Petit,* indique la voie et le procédé dans sa lettre à M. Tarride...

Ici on attend le livre avec impatience. S'il y en avait eu mille à l'apparition de l'ouvrage, ils eussent été vendus dans l'île seulement.

Demain nous nous installons à Marine-Terrace.

Le livre, en effet, était attendu avec impatience. Dès qu'il fut entre les mains des exilés, ce fut une explosion d'enthousiasme. Madier de Montjau se fit, le 18 août, l'interprète de la proscription dans la lettre suivante :

Je persiste à croire plus que jamais que *Napoléon-le-Petit* nous sera un puissant auxiliaire. Je n'avais pas attendu l'envoi des deux volumes que M. Luttrot (Luthereau) a bien voulu m'apporter le lendemain de votre part, pour me procurer un exemplaire de l'*abominable pamphlet* (vous savez que chez les amis de M. Bonaparte cela ne s'appelle pas autrement). S'ils proportionnent l'injure au mal que le livre doit leur faire, je les trouve encore modérés dans leur dénomination. J'ai tout lu rapidement. J'ai relu ensuite les passages qui m'avaient le plus frappé, et je me félicite de pouvoir vous dire que l'opinion que je m'étais formée sur les passages que vous avez bien voulu me communiquer a été fortifiée par l'examen attentif de l'ensemble. Laissons lever ces ferments, et nous aurons un jour une grande et utile explosion.

Noël Parfait annonçait à Victor Hugo qu'il avait fait passer en France des exemplaires de *Napoléon-le-Petit,* en feuilles et sur papier mince, par le moyen de la poste ; mais que ce moyen avait été éventé et les lettres décachetées. Il envoyait en même temps l'extrait d'une lettre, en date du 5 septembre, qu'Alexandre Dumas lui avait adressée de Turin après son passage à Lyon :

Après le souper, on s'est réuni dans une chambre, et là j'ai lu les principaux passages de *Napoléon-le-Petit.* Tout le monde a été ravi, transporté! A la suite de cette lecture, de telles instances ont été faites que mon dernier volume est resté dans la seconde capitale de l'empire. En arrivant ici, je me suis informé si je pouvais en avoir d'autres. On en avait envoyé un certain nombre, mais tout a été enlevé dans un seul jour. Il n'en reste pas un exemplaire à Turin. Quel succès et quel effet prodigieux!

Le 7 septembre, Victor Hugo se plaint à Hetzel des lenteurs de l'imprimeur :

Le certain, c'est qu'un temps précieux a été perdu, c'est qu'ici on aurait vendu 2,000 exemplaires et que ceux qu'on manque à vendre ne se retrouvent pas.

Charras écrit à Victor Hugo le 10 novembre :

Vous savez que votre livre fait toujours fureur en France. On se l'arrache. On en fait des copies. On divise le petit livre en dix ou douze volumes pour satisfaire plus de personnes à la fois. On l'autographie par fragments. On a été jusqu'à en réimprimer des fragments en placards à la brosse. Hier encore j'ai reçu une lettre d'une de mes parentes qui habite le Puy-de-Dôme. Elle me dit que, dans la ville où elle demeure, il est enfin arrivé *deux* exemplaires de *N.-le-P.* depuis six jours et que déjà plus de deux cents personnes l'ont lu. On le lit la nuit tout entière aussi bien que le jour tout entier. Ma parente l'a entendu lire de une heure du matin à quatre

IMPRIMERIE NATIONALE.

ou cinq heures. C'était chez elle, portes closes, domestiques couchés, la famille réunie, c'est-à-dire onze personnes : « Il fallait faire la lecture à cette heure-là ou attendre peut-être huit ou dix jours pour connaître l'œuvre de notre grand poète, de notre grand orateur. Nous ne voulûmes pas attendre; et bien nous en prit, car nous fûmes transportés, enthousiasmés. » C'est ma parente qui parle.

Le 11 novembre 1852, Hetzel répond à Victor Hugo :

1° Une nouvelle édition de 10,500 exemplaires est prête, l'autre est donc vendue.

2° Je fais tirer tout de suite, pour n'être pas arrêté par la loi nouvelle et pour éviter les ignobles lenteurs de l'édition petit texte, une édition à 5,000, format des mémoires de Dumas et pareille à la première édition. C'est une provision que je fais pour le cas où, la loi passant, il n'y aurait plus possibilité de fabriquer. J'ai organisé en France deux services pour la contrebande. Et j'irai partout où il faudra, si la Belgique nous est fermée, pour pousser cette affaire ou toute autre.

Le 17 novembre, Alexandre Dumas disait :

Nous faisions passer en France des *Napoléon-le-Petit* par milliers : un de nos amis vient d'en emporter deux douzaines dans le buste du président lui-même.

Si *Napoléon-le-Petit* parvenait, à force de ruses, de détours et de dévouements, à pénétrer en France, il était furieusement pourchassé à l'étranger, ainsi qu'en témoigne cet extrait de journal :

Les journaux suisses publient la lettre suivante, adressée par M. Druey, ministre de la justice, à la direction de justice et de police de Berne :

« Berne, le 10 décembre 1852.

« Le ministre de France a remis, le 3 de ce mois, au président de la Confédération, une note en date du 29 novembre écoulé, portant : « que bon nombre de pamphlets de « *Victor Hugo* pénètrent en France par la « Suisse. Que cette propagande est, dit-on, « organisée à Genève et à Morat, où il existe, « à ce qu'on prétend, des imprimeries clandestines qui multiplient en toute sécurité « les œuvres de cet anarchiste ». Le ministre de France exprime ensuite l'attente que l'autorité fédérale mettra un terme à ces actes.

« ...Vu la gravité de la plainte du ministre de France, et comme il importe beaucoup à la Suisse de ne pas fournir de griefs fondés à une puissance amie, mon département vous prie d'ordonner immédiatement les recherches propres à découvrir les faits ci-après :

« 1° S'il existe réellement sur votre territoire des *imprimeries clandestines* qui multiplient les œuvres de Victor Hugo (telles que *Napoléon-le-Petit*), ainsi que celles d'Eugène Sue...

« 2° Si les œuvres dont il s'agit ont été publiées *publiquement* dans votre canton ... »

M. Druey concluait à la *répression* sévère de ces actes de clandestinité.

Décidément, l'anarchiste Victor Hugo était dangereux !

Le 6 janvier 1853, Hetzel recevait de Victor Hugo ce mot, daté de Marine-Terrace :

On m'annonce ici que *Napoléon-le-Petit* a dû disparaître des affiches et devantures à Bruxelles. L'opinion est que cela ne s'en vendra que mieux. Je sais aussi que c'est votre avis.

On peut dire, en effet, que plus les obstacles à la vente se multipliaient, plus la vente augmentait. Par la poste, par des voyageurs, par des bateaux de pêcheurs, des exemplaires arrivaient dans toute la France.

Cependant le gouvernement exerçait une surveillance active, faisait fouiller les voyageurs à la frontière et décacheter les lettres qui lui paraissaient suspectes. Neuf mois après la publication du livre, en avril 1853, la persécution était aussi violente qu'aux premiers jours. Témoin cette note de Victor Hugo que nous avons retrouvée :

On peut juger par un fait à quel point, quels que soient les efforts du despotisme, la pensée est incompressible. Depuis neuf mois qu'il a paru, le *Napoléon-le-Petit* de Victor Hugo est le point de mire de toute la police bonapartiste en France, de toute la

pression bonapartiste hors de France. Les douaniers sont aux aguets, et les diplomates aussi. Nous ne parlons que pour mémoire de tout ce qui se fait en France pour empêcher le livre de se répandre, amendes, prisons, Cayenne, pénalités judiciaires et administratives, etc., etc. M. Bonaparte s'en prend même aux républiques : en Europe, c'est un ambassadeur, M. de Salignac-Fénelon, qui dénonce *Napoléon-le-Petit* à la diète suisse; en Amérique, c'est un ministre de France, M. Levasseur, républicain de la veille, ancien carbonaro, qui menace le gouvernement mexicain s'il permet la vente du livre-cauchemar. *Napoléon-le-Petit* est traqué partout, en Hollande, en Allemagne, en Italie, en Espagne, au nord comme au midi. Eh bien! à quoi ont abouti ces immenses efforts? Sans parler de l'édition originale, vendue, on le sait, à des nombres immenses, *Napoléon-le-Petit* a été contrefait, et reproduit, et traduit partout. Il y a une traduction en allemand, par l'ancien représentant Savoye; une traduction en anglais, *Napoleon the little,* vendue, dit-on, à plus de 70,000 exemplaires; une traduction en italien, une traduction en espagnol; deux éditions dans l'Amérique du Nord, l'une en français, l'autre en allemand; deux traductions dans l'Amérique du Sud, *Napoleon el pequeño, Napoleon el chiquito;* ajoutez à cela les innombrables journaux dans toutes les langues qui ont reproduit *Napoléon-le-Petit,* les uns par fragments, les autres en entier, depuis Londres jusqu'à Calcutta, depuis Lima jusqu'à Québec; et l'on peut calculer qu'à l'heure qu'il est, sans préjudice de l'avenir, le livre de Victor Hugo est déjà, en dépit de M. Bonaparte, répandu sous toutes les formes à plus d'un million d'exemplaires. Comprimez donc la pensée!

C'eût été bien en vain; déjà à cette époque *Napoléon-le-Petit* était répandu à plus d'un million d'exemplaires, « sans préjudice de l'avenir », disait Victor Hugo. Il avait raison. En effet, la génération qui était née sous l'empire lisait le livre avec avidité; il y avait déjà plus de dix ans qu'il était publié, et toute la jeunesse, au moment des élections de 1863, premier réveil de l'opinion, le connaissait et en récitait des passages. Le livre nous parvenait sur papier pelure, et passait de main en main; il avait toute la saveur du fruit défendu.

Les fils des victimes du coup d'État avaient été élevés dans la haine de l'empire avec *Napoléon-le-Petit* et *les Châtiments;* et c'est avec ces armes que les ennemis du régime impérial poursuivaient la revanche du droit, de la justice et de la liberté.

II

REVUE DE LA CRITIQUE.

On a lu dans quelles circonstances et dans quelles conditions a paru *Napoléon-le-Petit.* Puisqu'il était difficile de trouver un éditeur à l'étranger, on ne devait guère espérer qu'il se rencontrât, en 1852, un journal même pour annoncer la publication du livre.

En France, les journaux de l'opposition, condamnés au silence, devaient se borner à enregistrer les actes officiels sans les commenter, ainsi que *le Siècle* le constatait lui-même, à plus forte raison n'auraient-ils pas osé, sous peine de suppression, parler d'un livre de Victor Hugo contre Louis Bonaparte.

A l'étranger, les journaux étaient astreints à la plus absolue réserve, sous peine d'encourir les foudres de leur gouvernement ou de provoquer leur interdiction sur le territoire français. Là même où la liberté s'était réfugiée, la critique n'avait pas le droit de parler d'un livre sur la politique française.

Pour juger de l'influence toute-puissante que le gouvernement de Louis Bonaparte exerçait à l'étranger, nous repro-

duisons cette note de l'*Indépendance belge* en date du 26 août 1852 :

Un journal de l'opposition a raconté dernièrement que M. Novent, professeur à l'Athénée de Gand, avait lu dans sa classe la plus grande partie du livre de M. V. Hugo, *Napoléon-le-Petit,* qu'il en avait fait le plus pompeux éloge; qu'il avait engagé tous ses élèves à en faire l'acquisition, etc.

Nous nous sommes empressés, aussitôt cette révélation, d'annoncer qu'une enquête venait d'être ouverte par l'autorité compétente, et nous exprimions l'avis que, dans le cas où l'enquête produirait réellement des charges contre le professeur, le gouvernement ne manquerait pas de sévir.

L'enquête a eu lieu; elle a prouvé que si, d'une part, il y avait un fait exact dans l'assertion de la feuille cléricale, de l'autre elle y avait ajouté des détails complètement erronés. Voici la vérité, M. Novent est dans l'habitude de faire, pendant sa dernière classe de l'année scolaire, une lecture amusante à ses élèves. Par une irréflexion que nous ne nous expliquons pas et que nous ne prétendons pas excuser, il a fait choix, cette année, de certains passages du livre de M. V. Hugo.

Certes nous reconnaissons que ce n'est pas à un pareil ouvrage que M. Novent eût dû donner la préférence, mais il est faux qu'il en ait lu la plus grande partie, ainsi que l'a prétendu la feuille cléricale, qui, la première, a révélé le fait. Il est faux qu'il ait engagé ses élèves à en faire l'acquisition, etc.

Le gouvernement n'a pas moins trouvé, avec raison, que la conduite de M. Novent était hautement blâmable, et, comme nous ne le mettions pas en doute, il a pris les mesures que cette conduite rendait nécessaires.

On lit en effet dans le *Moniteur* de ce jour :

« Par arrêté ministériel du 25 août 1852, le sieur Novent, professeur de troisième latine à l'Athénée royal de Gand, est suspendu de ses fonctions. »

On remarquera que le ministère belge de cette époque était un ministère libéral.

Nous avons, à défaut de l'opinion de la presse française, l'impression de Michelet.

Vers l'automne de 1852, Paul Meurice, enfin sorti de la Conciergerie et alors en voyage, écrit à Mme Victor Hugo. Voici le récit de son entrevue avec Michelet :

A Nantes j'ai trouvé mon frère qui avait lu à Paris *Napoléon-le-Petit.* J'ai reçu une lettre de Dumesnil, le gendre de Michelet, qui avait lu *Napoléon-le-Petit* dans le département de la Seine-Inférieure. Enfin j'ai vu Michelet qui avait lu *Napoléon-le-Petit* à Nantes. Si la police ouvre cette lettre, qu'elle grogne. Michelet est dans l'enthousiasme. Après le livre de Proudhon, après les visites de Mme Sand à l'Élysée, après le silence des réfugiés de Londres, il a été profondément consolé, touché et ravi de cette sublime revendication du droit, de ce grand cri de la conscience humaine. Ç'a été son premier jour de soleil depuis décembre. Je me sers de ses expressions. Il nous a dit en tenant le livre : Tenez, voilà comme je l'ai lu. Et il le baisait à chaque page. Je lui ai laissé un des petits paquets de Robert [1], et je lui ai dit que c'était le Maître qui le lui envoyait. Il en fera bon usage là-bas.

Si la critique fut muette en 1852, elle fut aussi réservée, mais pour d'autres raisons, lorsque le volume fut réédité en France chez Hetzel, le 2 décembre 1870; on était en pleine guerre avec l'Allemagne : Paris était complètement investi depuis le 19 septembre; les journaux étaient remplis par le récit des événements.

Nous ne pouvons guère citer qu'un article de M. Biéville dans *le Siècle.*

Le Siècle (18 décembre 1870).
E.-D. de Biéville.

Dès le début de l'ouvrage, le lecteur se sent, bon gré mal gré, constitué, dans son for intérieur, juge du crime de Décembre.

Ce début est grandiose. C'est le tableau de la mémorable séance de l'Assemblée constituante, où le général Cavaignac descendit loyalement du pouvoir, comme il y était monté, et où le Président de l'Assemblée appela à la Présidence de la République le citoyen Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, à qui le gouvernement avait généreusement rouvert la

[1] Sans doute un paquet de l'édition petit texte de *Napoléon-le-Petit.*

France et rendu ses droits civiques, malgré la défiance que ses antécédents pouvaient inspirer. — Dès le lendemain, il conspirait contre la République, qu'il avait juré de maintenir. Il commença la corruption de l'armée par les revues et les ripailles de Satory. Trois ans après il fit le coup d'État. Le livre de M. Hugo en trace l'horrible, mais fidèle peinture en couleurs ineffaçables.

... Plus le temps a marché, plus la vérité de ces peintures est devenue frappante. Lisez *Napoléon-le-Petit;* et l'ineptie, l'incurie, le gâchis de la campagne du Rhin ne vous étonneront plus; la capitulation de Sedan et celle de Metz vous seront expliquées. Vous comprendrez tout.

... Quelques esprits timides, tout en comprenant l'indignation de l'auteur, avaient trouvé qu'il avait poussé trop loin l'expression de son mépris et de son dégoût. Eh bien! l'événement a prouvé qu'il était resté au-dessous de la vérité.

...O vous qui voulez connaître dans quelles abominables mains notre malheureuse patrie était tombée, étudiez ce sanglant et magnifique ouvrage, admirable préface des *Châtiments.*

La maison Michel Lévy publia en 1875 l'édition in-octavo de *Napoléon-le-Petit* en même temps que celle des *Châtiments.* Il avait fallu sous l'empire adopter le petit in-32 plus facile à cacher; et pendant le siège de Paris on avait tiré en grande hâte un édition in-16.

Lorsque parut cette édition en grand format, les journaux publièrent des articles. Voici quelques extraits :

Le Rappel.

Émile Blémont.

Ce n'est pas seulement, on le pense bien, une satisfaction de poète et de bibliophile que nous avons éprouvée en relisant cette prose vengeresse et ces vers sacrés dans leur nouvelle et imposante édition. Toutes nos émotions patriotiques se sont réveillées, puis nous avons senti une sorte de rayonnement et comme une sérénité plus profonde se faire en notre conscience quand nous avons feuilleté ces deux magnifiques volumes, dont l'ampleur même et la beauté matérielle symbolisent le triomphe de la vérité et de la justice.

Parlant de la Conclusion de Victor Hugo, Émile Blémont ajoute :

Malgré la défaite, malgré l'écrasement et le désespoir des nations, il sent «le progrès inclus dans le coup d'État» et formule en quelques lignes d'une prose magistrale l'idéal démocratique, dont il indique la prochaine réalisation. Qui dit poète, dit prophète. Il y a le souffle d'une Bible nouvelle dans la Conclusion de *Napoléon-le-Petit.*

La République française.

Nous venons de relire dans la belle édition en grand format de bibliothèque que la maison Michel Lévy a livrée ces jours derniers au public ces deux livres si connus, si répandus, si populaires, *Napoléon-le-Petit* et *les Châtiments.* On nous pardonnera de ne point taire les sentiments que cette lecture a réveillés en nous. Comment d'ailleurs pourrions-nous garder le silence? Ces chefs-d'œuvre ne laisseront jamais indifférents les Français de tous les âges et de tous les temps qui se laisseront aller aux souvenirs qu'ils évoquent, aux graves et salutaires impressions qu'ils laissent dans les âmes honnêtes.

... Il faut s'incliner, relire, penser, et, l'âme ouverte à la foi, marcher vers le droit et la lumière avec courage et patience, avec fierté et douceur.

III

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

Napoléon-le-Petit, par Victor Hugo. — Londres, Jeffs, libraire-éditeur; Bruxelles, A. Martens, faubourg de Cologne (imprimerie A. Labroue et C[ie]), 1852, in-12. — Édition originale.

Napoléon-le-Petit. — Édition in-32, publiée chez les mêmes éditeurs (Londres et Bruxelles), environ un mois après l'édition originale. Prix : 2 fr. 50.

Napoléon-le-Petit. — En France (Bruxelles), 1853, petit in-12.

Napoléon-le-Petit. — Paris, J. Hetzel et Cie, éditeurs, rue Jacob, n° 18 (imprimerie J. Claye), s. d. (1870), in-18. Première édition française, publiée à 2 francs.

Napoléon-le-Petit. — Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, n° 3, et boulevard des Italiens, n° 15, à la Librairie nouvelle, 1875 (imprimerie J. Claye). Première édition in-8°, publiée à 6 francs.

Napoléon-le-Petit. — Édition collective, Paris, Eugène Hugues, rue du Hasard, n° 8, 1879 (imprimerie J. Claye), grand in-8°, 20 gravures hors texte. A paru en 30 livraisons à 10 centimes et, l'ouvrage complet, à 3 francs.

Napoléon-le-Petit. — Édition définitive, Histoire, I, Paris, J. Hetzel et Cie, rue Jacob, n° 18; A. Quantin, rue Saint-Benoît, n° 7 (imprimerie Quantin), 1882, in-8°. Publiée à 7 fr. 50.

Napoléon-le-Petit. — Petite édition définitive, Hetzel et Quantin (s. d.), in-16. Publiée à 2 francs.

Napoléon-le-Petit. — Édition nationale, Histoire, I, Paris, Émile Testard, éditeur, rue de Condé, n° 18 (typographie Chamerot et Renouard), cinq compositions hors texte, 1893, in-4°, 30 francs le volume.

Napoléon-le-Petit. — Édition à 25 centimes le volume, Jules Rouff et Cie, cloître Saint-Honoré, 4 volumes in-32.

Napoléon-le-Petit. — Édition de l'Imprimerie nationale, Paris, Paul Ollendorff, chaussée d'Antin, n° 50, 1907, grand in-8°. Publiée à 10 francs.

IV

NOTICE ICONOGRAPHIQUE.

1879. Edition Hugues. Vingt compositions hors texte :

Frontispice (Émile Bayard). — *L'Homme* (Daniel Vierge). — *Serment de Louis Bonaparte* (Émile Bayard). — *La Débâcle* (H. Scott). — *La Traversée de Boulogne* (Émile Bayard). — *Émargement* (Edmond Morin). — *Le Maître* (Émile Bayard). — *Fracasse et Basile* (Edmond Morin). — *Les Écuries de l'Élysée* (H. Scott). — *Barricade de la porte Saint-Denis* (Daniel Vierge). — *Pendant le massacre* (Daniel Vierge). — *Inhumation provisoire* (Edmond Morin). — *Viguier, les chaînes aux mains* (Bellenger). — *Exécution de Charlet* (A. Brun). — *La Tribune française* (Chifflart). — *La Diligence* (Émile Bayard). — *La Lampe dans l'ouragan* (Emile Bayard). — *Dans les casemates* (Lix). — *La Statue de Napoléon-le-Petit* (Émile Bayard). — *L'Avenir* (J.-P. Laurens), et plusieurs gravures dans le texte.

1886. Édition Hébert. Deux compositions de François Flameng gravées par A. Mongin et R. de Los Rios :

Le Serment de Louis Bonaparte. — *Le Massacre du boulevard.*

1893. Édition nationale Testard. Cinq compositions hors texte :

Frontispice (Métivet). — *Louis Bonaparte et le général Roguet* (A. Dumarescq). — *Le Parlementarisme* (M. Dupray). — *Que chacun de ceux qui ont voté se recueille...* (Eugène Buland). — *Réussis!* (Métivet). Gravées par C. Faivre et Émile Buland.

ILLUSTRATION DES ŒUVRES

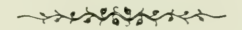
REPRODUCTIONS ET DOCUMENTS

NAPOLÉON

LE PETIT,

PAR

VICTOR HUGO.



LONDRES,

JEFFS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

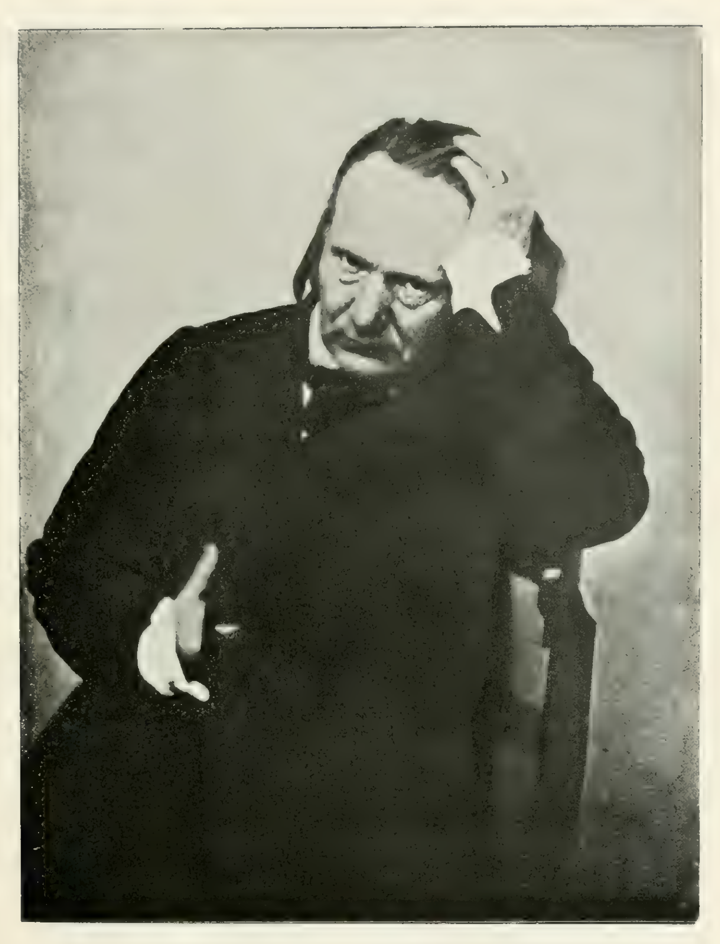
BRUXELLES. — A. MERTENS, FAUBOURG DE COLOGNE.

—

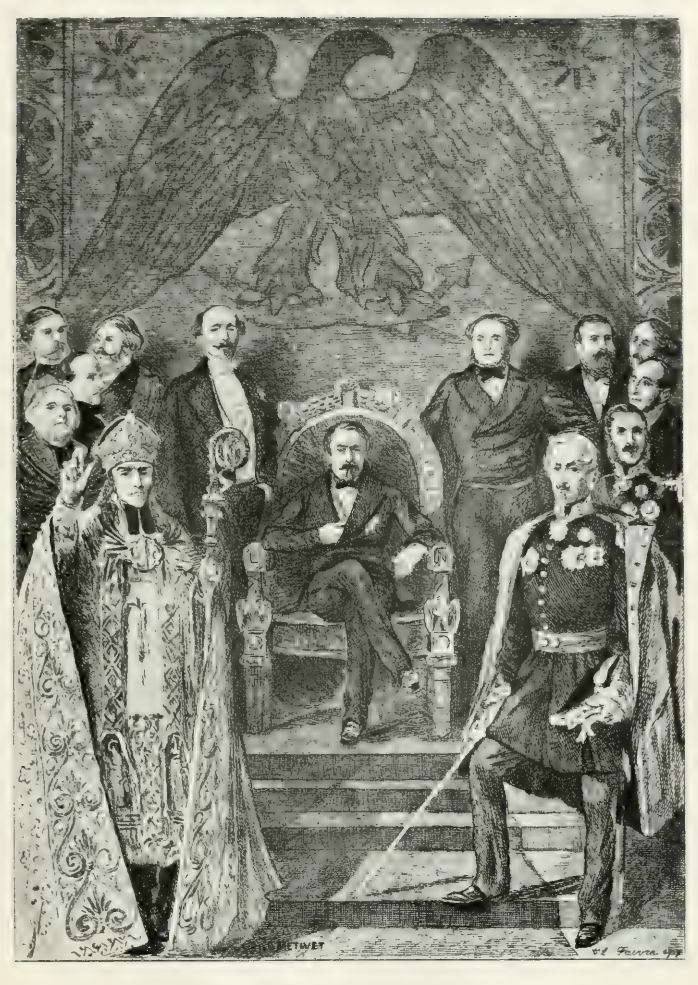
1852.

Couverture de l'Edition originale.

IMPRIMERIE NATIONALE

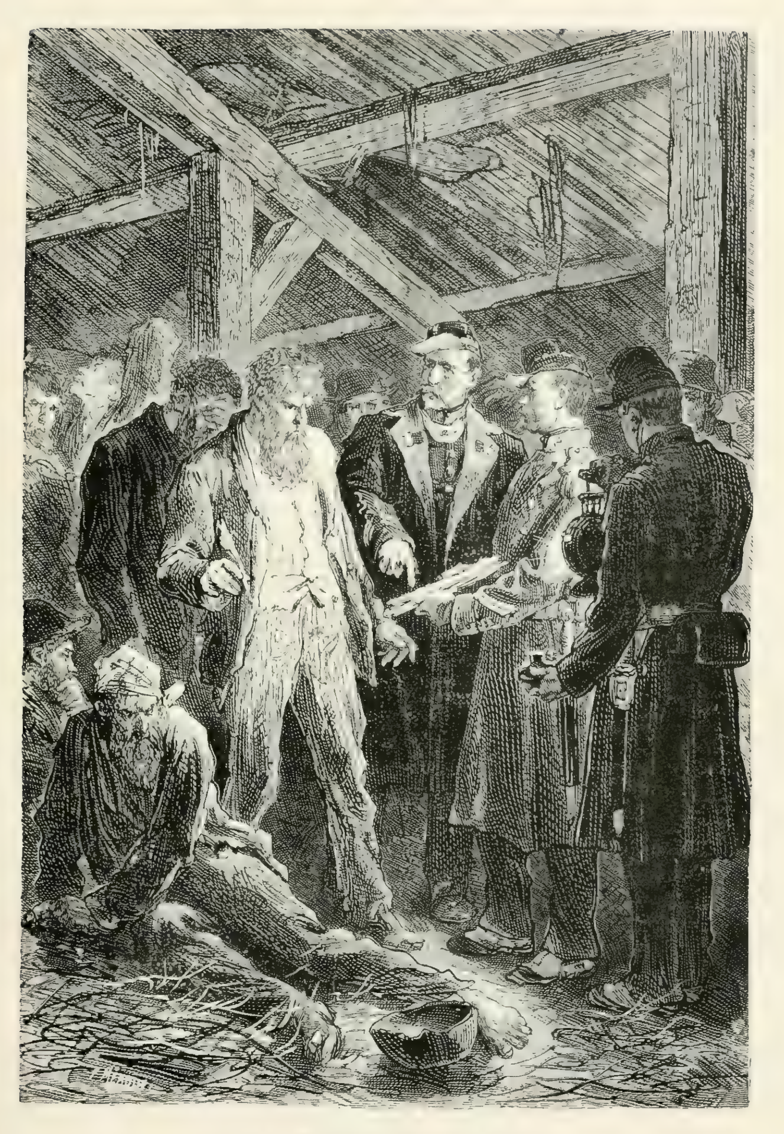


Victor Hugo à Jersey,
d'après une photographie faite par Charles Hugo.



Frontispice de l'Edition nationale.

Composition de Métivet.



Dans les Casemates. Composition de Lix.
Édition Hugues.

— Vous ne voyez pas que le 2 décembre n'est qu'une immense illusion, une pause, un temps d'arrêt, [redacted], une sorte de toile de manœuvre derrière laquelle Dieu, ce machiniste merveilleux, prépare et construit le dernier acte, l'acte suprême et triomphal de la révolution française! Vous regardez stupidement la toile, les choses peintes sur ce canevas grossier, le nez de celui-ci, les épaulettes de celui-là, le grand sabre de cet autre, ces marchands d'eau de Cologne galonnés que vous appelez [redacted] des généraux, ces poussahs que vous appelez des magistrats [redacted], ces bonshommes que vous appelez des sénateurs, ce mélange de caricatures et de spectres, et vous prenez cela pour des réalités! Et vous n'entendez pas au delà, dans l'ombre, ce bruit sourd! vous n'entendez pas quelqu'un qui va et vient! vous ne voyez pas trembler cette toile au souffle de ce qui est derrière!

12 juillet 1852. 11 h. du soir.

Fac-similé de la dernière page du Manuscrit. (Voir page 201.)

[illegible] triomphante, [illegible], elle ne [illegible]
par [illegible], elle ne [illegible] [illegible].
de l'expédition [illegible], les hommes en qui s'incarne à cette heure [illegible]
républicaine disons à l'armée : Soldats, vous avez trahi la république, vous
avez vendu la liberté, [illegible]
[illegible], vous êtes éclaboussés de la boue [illegible]
du sang de la patrie [illegible] la forge de Louis Bonaparte, Soldats !
Vous vous êtes couverts de honte, allez vous laver ! allez
vous couvrir de gloire ! Ah ! vous avez opprimé la France !
[illegible] vengeurs !
Eh bien, délivrez l'Europe ! [illegible] partout où il y a
un peuple qui souffre, [illegible] une nationalité qu'on opprime,
une [illegible] qu'on étouffe, un droit de l'homme qu'on viole,
partout où il y a une nation à [illegible], au Nord, au Midi, au
levant, au couchant, en Lombardie, à Venise, à Rome,
[illegible] à Naples, à [illegible], en Hongrie, en Pologne, partout,
allez, passez, courez, roulez vos canons, levez votre drapeau, versez
votre sang, laissez vos os ! prodiguez-vous ! sacrifiez-vous !
lâchez [illegible] immense [illegible] par un immense dévouement !
[illegible] faites-vous tuer ! faites votre [illegible] pour ce pays
[illegible] ! [illegible] ! que les trois quarts d'entre
vous restent sur les champs de bataille, mais faites passer
le dernier quart sous un arc de triomphe ! redevenez des héros !
Soldats ! vous avez dans un jour misérable [illegible]
fait le plus grand de tous les peuples, le peuple [illegible] de l'humanité !
il faut effacer [illegible] [illegible] à l'heure
qu'il est, l'Europe est couverte de chaînes, allez ! [illegible]
[illegible] devant la France qui avait tenu ces chaînes
brisées dans vos mains !

Dernier fragment du Reliquat. (Voir page 223.)

TABLE.

NAPOLÉON-LE-PETIT.

LIVRE PREMIER.

L'HOMME.

LIVRE DEUXIÈME.

LE GOUVERNEMENT.

LIVRE TROISIÈME.

LE CRIME.

IMPRIMERIE NATIONALE.

LIVRE QUATRIÈME.

LES AUTRES CRIMES.

LIVRE CINQUIÈME.

LE PARLEMENTARISME.

LIVRE SIXIÈME.

L'ABSOLUTION (PREMIÈRE FORME. LES 7,500,000 VOIX).

LIVRE SEPTIÈME.

L'ABSOLUTION (DEUXIÈME FORME. LE SERMENT).

LIVRE HUITIÈME.

LE PROGRÈS INCLUS DANS LE COUP D'ÉTAT.

CONCLUSION.

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

NOTES DE CETTE ÉDITION.

HISTOIRE D'UN CRIME

PREMIÈRE JOURNÉE — LE GUET-APENS

DEUXIÈME JOURNÉE — LA LUTTE

Victor Hugo

Histoire d'un crime

— Déposition d'un témoin —

Première Journée — le Guet-Apens

Première journée — le Guet-apens

Deuxième journée — la lutte.

Troisième journée — la Victoire.

Conclusion.

Ce livre est plus qu'actuel, il est urgent.
je le publie.
V.H

Fac-similé du titre écrit par Victor Hugo
en tête du manuscrit original de l'*Histoire d'un Crime.*

Ce livre est plus qu'actuel; il est urgent.
Je le publie.

V. H.

Paris, 1er octobre 1877.

NOTES DE L'ÉDITION ORIGINALE.

TOME I (1877).

Ce livre a été écrit il y a vingt-six ans, à Bruxelles, dans les premiers mois de l'exil. Il a été commencé le 14 décembre 1851, le lendemain de l'arrivée de l'auteur en Belgique, et terminé le 5 mai 1852, comme si le hasard voulait faire contresigner l'anniversaire de la mort du premier Bonaparte par la condamnation du second. C'est le hasard aussi qui, par un enchevêtrement de travaux, de soucis et de deuils, a retardé jusqu'à cette étrange année 1877 la publication de cette histoire. En faisant coïncider avec les choses d'aujourd'hui ce récit des choses d'autrefois, le hasard a-t-il eu une intention? Nous espérons que non.

Comme on vient de le dire, le récit du coup d'État a été écrit par une main chaude encore de la lutte contre le coup d'État. Le proscrit s'est immédiatement fait historien. Il emportait dans sa mémoire indignée ce crime, et il a voulu n'en rien laisser perdre. De là ce livre.

Le manuscrit de 1851 a été fort peu retouché. Il est resté ce qu'il était, abondant en détails et vivant, on pourrait dire saignant, de réalité.

L'auteur s'est fait juge d'instruction; ses compagnons de combat et d'exil sont tous venus déposer devant lui. Il a ajouté son témoignage au leur. Maintenant l'histoire est saisie. Elle jugera.

Si Dieu y consent, la publication de ce livre sera prochainement terminée. La suite et la fin paraîtront le 2 décembre. Date convenable.

TOME II (1878).

L'*Histoire d'un Crime* est complète en ces deux volumes. La « Déposition d'un témoin » est là tout entière.

Sous le titre de

CAHIER COMPLÉMENTAIRE

il sera publié ultérieurement un volume contenant les notes, documents et pièces justificatives.

HISTOIRE D'UN CRIME

PREMIERE JOURNÉE.

LE GUET-APENS.

I

SÉCURITÉ.

Le 1er décembre 1851, Charras haussa les épaules et déchargea ses pistolets. Au fait, croire à un coup d'État possible, cela devenait humiliant. L'hypothèse d'une violence illégale de la part de M. Louis Bonaparte s'évanouissait devant un sérieux examen. La grosse affaire du moment était évidemment l'élection Devinck; il était clair que le gouvernement ne songeait qu'à cela. Quant à un attentat contre la République et contre le peuple, est-ce que quelqu'un pouvait avoir une telle préméditation? Où était l'homme capable d'un tel rêve? Pour une tragédie il faut un acteur, et ici, certes, l'acteur manquait. Violer le droit, supprimer l'Assemblée, abolir la Constitution, étrangler la République, terrasser la nation, salir le drapeau, déshonorer l'armée, prostituer le clergé et la magistrature, réussir, triompher, gouverner, administrer, exiler, bannir, déporter, ruiner, assassiner, régner, avec des complicités telles que la loi finit par ressembler au lit d'une fille publique, quoi! toutes ces énormités seraient faites! et par qui? par un colosse? non! par un nain. On en venait à rire. On ne disait plus : quel crime! mais : quelle farce! Car, enfin, on réfléchissait. Les forfaits veulent de la stature. De certains crimes sont trop hauts pour de certaines mains. Pour faire un 18 brumaire, il faut avoir dans son passé Arcole et dans son avenir Austerlitz. Être un grand bandit n'est pas donné au premier venu. On se disait : — Qu'est-ce que c'est que ce fils d'Hortense? Il a derrière lui Strasbourg au lieu d'Arcole, et Boulogne au lieu d'Austerlitz; c'est un français né hollandais et naturalisé suisse; c'est un Bonaparte mâtiné de Verhuell; il n'est célèbre que par la naïveté de sa pose impériale; et qui arracherait une plume à son aigle risquerait d'avoir dans la main une plume d'oie. Ce Bonaparte-là n'a pas cours

dans l'armée ; c'est une effigie contrefaite, moins or que plomb ; et, certes, les soldats français ne nous rendront pas en rébellions, en atrocités, en massacres, en attentats, en trahisons, la monnaie de ce faux Napoléon. S'il essayait une coquinerie, il avorterait. Pas un régiment ne bougerait. Mais d'ailleurs pourquoi essayerait-il ? Sans doute, il a des côtés louches ; mais pourquoi le supposer absolument scélérat ? De si extrêmes attentats le dépassent ; il en est matériellement incapable ; pourquoi l'en supposer capable moralement ? Ne s'est-il pas lié sur l'honneur ? N'a-t-il pas dit : Personne en Europe ne doute de ma parole ? Ne craignons rien. — Sur quoi l'on pouvait répliquer : Les crimes sont faits grandement ou petitement ; dans le premier cas, on est César ; dans le second cas, on est Mandrin. César passe le Rubicon, Mandrin enjambe l'égout. — Mais les hommes sages intervenaient : Ne nous donnons pas le tort des conjectures offensantes. Cet homme a été exilé et malheureux ; l'exil éclaire, le malheur corrige.

Louis Bonaparte de son côté protestait énergiquement. Les faits à sa décharge abondaient. Pourquoi ne serait-il pas de bonne foi ? Il avait pris de remarquables engagements. Vers la fin d'octobre 1848, étant candidat à la présidence, il était allé voir rue de la Tour d'Auvergne, n° 37, quelqu'un à qui il avait dit : — Je viens m'expliquer avec vous. On me calomnie. Est-ce que je vous fais l'effet d'un insensé ? On suppose que je voudrais recommencer Napoléon ? Il y a deux hommes qu'une grande ambition peut se proposer pour modèles : Napoléon et Washington. L'un est un homme de génie, l'autre est un homme de vertu. Il est absurde de se dire : je serai un homme de génie ; il est honnête de se dire : je serai un homme de vertu. Qu'est-ce qui dépend de nous ? Qu'est-ce que nous pouvons par notre volonté ? Être un génie ? Non. Être une probité ? Oui. Avoir du génie n'est pas un but possible ; avoir de la probité en est un. Et que pourrais-je recommencer de Napoléon ? une seule chose. Un crime. La belle ambition ! Pourquoi me supposer fou ? La République étant donnée, je ne suis pas un grand homme, je ne copierai pas Napoléon ; mais je suis un honnête homme, j'imiterai Washington. Mon nom, le nom de Bonaparte, sera sur deux pages de l'Histoire de France : dans la première, il y aura le crime et la gloire, dans la seconde, il y aura la probité et l'honneur. Et la seconde vaudra peut-être la première. Pourquoi ? parce que si Napoléon est plus grand, Washington est meilleur. Entre le héros coupable et le bon citoyen, je choisis le bon citoyen. Telle est mon ambition. —

De 1848 à 1851 trois années s'étaient écoulées. On avait longtemps soupçonné Louis Bonaparte ; mais le soupçon prolongé déconcerte l'intelligence et s'use par sa durée inutile. Louis Bonaparte avait eu des ministres doubles, comme Magne et Rouher ; mais il avait eu aussi des ministres simples, comme

Léon Faucher et Odilon Barrot; ces derniers affirmaient qu'il était probe et sincère. On l'avait vu se frapper la poitrine devant la porte de Ham; sa sœur de lait, madame Hortense Cornu, écrivait à Mieroslawsky : *Je suis bonne républicaine et je réponds de lui;* son ami de Ham, Peauger, homme loyal, disait : *Louis Bonaparte est incapable d'une trahison.* Louis Bonaparte n'avait-il pas fait le livre du *Paupérisme?* Dans les cercles intimes de l'Élysée, le comte Potocki était républicain, et le comte d'Orsay était libéral; Louis Bonaparte disait à Potocki : *Je suis un homme de démocratie,* et à d'Orsay : *Je suis un homme de liberté.* Le marquis du Hallays était contre le coup d'État, et la marquise du Hallays était pour. Louis Bonaparte disait au marquis : Ne craignez rien (il est vrai qu'il disait à la marquise : Soyez tranquille). L'Assemblée, après avoir montré çà et là quelques velléités d'inquiétude, s'était remise et calmée. On avait le général Neumayer « qui était sûr », et qui, de Lyon où il était, marcherait sur Paris. Changarnier s'écriait : *Représentants du peuple, délibérez en paix.* Lui-même, Louis Bonaparte, avait prononcé ces paroles fameuses : *Je verrais un ennemi de mon pays dans quiconque voudrait changer par la force ce qui est établi par la loi.* Et d'ailleurs, la force, c'était l'armée; l'armée avait des chefs, des chefs aimés et victorieux : Lamoricière, Changarnier, Cavaignac, Le Flô, Bedeau, Charras; se figurait-on l'armée d'Afrique arrêtant les généraux d'Afrique? Le vendredi 28 novembre 1851, Louis Bonaparte avait dit à Michel (de Bourges) : — *Je voudrais le mal que je ne le pourrais pas. Hier jeudi, j'ai invité à ma table cinq des colonels de la garnison de Paris; je me suis passé la fantaisie de les interroger chacun à part; tous les cinq m'ont déclaré que jamais l'armée ne se prêterait à un coup de force et n'attenterait à l'inviolabilité de l'Assemblée. Vous pouvez dire ceci à vos amis. — Et il souriait,* disait Michel (de Bourges) rassuré, *et moi aussi j'ai souri.* A la suite de cela, Michel (de Bourges) disait à la tribune : *C'est mon homme.* Dans ce même mois de novembre, sur la plainte en calomnie du président de la République, un journal satirique était condamné à l'amende et à la prison pour une caricature représentant un tir, et Louis Bonaparte ayant la Constitution pour cible. Le ministre de l'intérieur, de Thorigny, ayant déclaré, dans le conseil, devant le président, que jamais un dépositaire du pouvoir ne devait violer la loi, qu'autrement il serait... — *Un malhonnête homme,* avait dit le président. Toutes ces paroles et tous ces faits avaient la notoriété publique. L'impossibilité matérielle et morale du coup d'État frappait tous les yeux. Attenter à l'Assemblée nationale! arrêter les représentants! quelle folie! On vient de le voir, Charras, qui s'était longtemps tenu sur ses gardes, renonçait à toute précaution. La sécurité était complète et unanime. Nous étions bien, dans l'Assemblée, quelques-uns qui gardaient un certain doute et qui hochaient parfois la tête; mais nous passions pour imbéciles.

II

PARIS DORT; COUP DE SONNETTE.

Le 2 décembre 1851, le représentant Versigny, de la Haute-Saône, qui demeurait à Paris, rue Léonie, n° 4, dormait. Il dormait profondément; il avait travaillé une partie de la nuit. Versigny était un jeune homme de trente-deux ans, à la figure douce et blonde, très vaillant esprit, et tourné vers les études sociales et économiques. Il avait passé les premières heures de la nuit dans l'étude d'un livre de Bastiat qu'il annotait, puis, laissant le livre ouvert sur sa table, il s'était endormi. Tout à coup, il fut éveillé en sursaut par un brusque coup de sonnette. Il se dressa sur son séant. C'était le petit jour. Il était environ sept heures du matin.

Ne devinant pas quel pouvait être le motif d'une visite si matinale, et supposant que c'était quelqu'un qui se trompait de porte, il se recoucha, et il allait se rendormir, quand un second coup de sonnette, plus significatif encore que le premier, le réveilla décidément. Il se leva en chemise, et alla ouvrir.

Michel (de Bourges) et Théodore Bac entrèrent. Michel (de Bourges) était le voisin de Versigny. Il demeurait rue de Milan, n° 16.

Théodore Bac et Michel étaient pâles et semblaient vivement agités.

— Versigny, dit Michel, habillez-vous tout de suite. On vient d'arrêter Baune.

— Bah! s'écria Versigny, est-ce que c'est l'affaire Mauguin qui recommence?

— C'est mieux que cela, reprit Michel. La femme et la fille de Baune sont venues chez moi il y a une demi-heure. Elles m'ont fait éveiller. Baune a été arrêté dans son lit à six heures du matin.

— Qu'est-ce que cela signifie? demanda Versigny.

On sonna de nouveau.

— Voici qui va probablement nous le dire, répondit Michel (de Bourges).

Versigny alla ouvrir. C'était le représentant Pierre Lefranc. Il apportait en effet le mot de l'énigme.

— Savez-vous ce qui se passe? dit-il.

— Oui, répondit Michel, Baune est en prison.

— C'est la République qui est prisonnière, dit Pierre Lefranc. Avez-vous lu les affiches?

— Non.

Pierre Lefranc leur expliqua que les murs se couvraient en ce moment d'affiches, que les curieux se pressaient pour les lire, qu'il s'était approché de l'une d'elles au coin de sa rue, et que le coup était fait.

— Le coup! s'écria Michel, dites le crime.

Pierre Lefranc ajouta qu'il y avait trois affiches, un décret et deux proclamations, toutes trois sur papier blanc, et collées les unes contre les autres.

Le décret était en très gros caractères.

L'ancien constituant Laissac, logé, comme Michel (de Bourges), dans le voisinage (4, cité Gaillard), survint. Il apportait les mêmes nouvelles et annonçait d'autres arrestations faites dans la nuit.

Il n'y avait pas une minute à perdre.

On alla prévenir Yvan, le secrétaire de l'Assemblée nommé par la gauche, qui demeurait rue Boursault.

Il fallait se réunir, il fallait avertir et convoquer sur-le-champ les représentants républicains restés libres. Versigny dit : Je vais chercher Victor Hugo.

Il était huit heures du matin, j'étais éveillé, je travaillais dans mon lit. Mon domestique entra, et me dit avec un certain air effrayé :

— Il y a là un représentant du peuple qui veut parler à monsieur.

— Qui?

— Monsieur Versigny.

— Faites entrer.

Versigny entra et me dit la chose. Je sautai à bas du lit.

Il me fit part du rendez-vous chez l'ancien constituant Laissac.

— Allez vite prévenir d'autres représentants, lui dis-je.

Il me quitta.

III

CE QUI S'ÉTAIT PASSÉ DANS LA NUIT.

Avant les fatales journées de juin 1848, l'Esplanade des Invalides était divisée en huit vastes boulingrins, entourés de garde-fous en bois, enfermés entre deux massifs d'arbres, séparés par une rue perpendiculaire au portail des Invalides. Cette rue était coupée par trois rues parallèles à la Seine. Il y avait là de larges gazons où les enfants venaient jouer. Le milieu des huit boulingrins était marqué par un piédestal qui avait porté sous l'empire le lion de bronze de Saint-Marc pris à Venise; sous la restauration, une figure de Louis XVIII en marbre blanc, et sous Louis-Philippe un buste en plâtre de Lafayette. Le palais de l'Assemblée constituante ayant été presque atteint par une colonne d'insurgés le 22 juin 1848, et les casernes manquant aux environs, le général Cavaignac fit construire, à trois cents pas du palais législatif, dans les boulingrins des Invalides, plusieurs rangées de longues baraques, sous lesquelles le gazon disparut. Ces baraques, où l'on pouvait loger trois ou quatre mille hommes, reçurent des troupes destinées spécialement à défendre l'Assemblée nationale.

Au 1er décembre 1851, les deux régiments casernés dans les baraques de l'Esplanade étaient le 6e et le 42e de ligne; le 6e, commandé par le colonel Degardarens de Boisse, fameux avant le Deux-Décembre; le 42e, par le colonel Espinasse, fameux depuis.

La garde nocturne ordinaire du palais de l'Assemblée était composée d'un bataillon d'infanterie et de trente soldats d'artillerie avec un capitaine. Le ministère de la guerre envoyait en outre quelques cavaliers destinés à faire le service d'ordonnances. Deux obusiers et six pièces de canon, avec leurs caissons, étaient rangés dans une petite cour carrée située à droite de la cour d'honneur, et qu'on appelait la cour des canons. Le chef du bataillon commandait cette petite garnison sous les ordres du commandant militaire du palais placé lui-même sous la direction immédiate des questeurs. A la nuit tombée, on verrouillait les grilles et les portes, on posait les sentinelles, on donnait les consignes, et le palais était fermé comme une citadelle. Le mot d'ordre était le même que celui de la place de Paris.

Les consignes spéciales rédigées par les questeurs interdisaient l'entrée d'aucune force armée autre que la troupe de service.

Dans la nuit du 1er au 2 décembre, le palais législatif était gardé par un bataillon du 42e.

La séance du 1er décembre, fort paisible et consacrée à l'examen de la loi municipale, avait fini tard, et s'était terminée par un scrutin à la tribune. Au moment où M. Baze, l'un des questeurs, montait à la tribune pour déposer son vote, un représentant appartenant à ce qu'on appelait « les bancs élyséens », s'approcha de lui et lui dit tout bas : *C'est cette nuit qu'on vous enlève.* On recevait tous les jours de ces avertissements, et on avait fini, nous l'avons expliqué plus haut, par n'y plus prendre garde. Cependant, immédiatement après la séance, les questeurs firent appeler le commissaire spécial de police de l'Assemblée. Le président Dupin était présent. Le commissaire interrogé déclara que les rapports de ses agents étaient « au calme plat », ce fut son expression, et qu'il n'y avait, certes, rien à craindre pour cette nuit. Et comme les questeurs insistaient : « Bah! » dit le président Dupin, et il s'en alla.

Dans la même journée du 1er décembre, vers trois heures du soir, comme le beau-père du général Le Flô traversait le boulevard devant Tortoni, quelqu'un avait passé rapidement près de lui et lui avait jeté dans l'oreille ce mot significatif : *onze heures — minuit*. On s'en émut peu à la questure et quelques-uns en rirent, c'était l'habitude prise. Cependant le général Le Flô ne voulut pas se coucher avant que l'heure indiquée fût passée et resta dans les bureaux de la questure jusque vers une heure du matin.

Le service sténographique de l'Assemblée était fait à l'extérieur par quatre commissionnaires attachés au *Moniteur,* et chargés de porter à l'Imprimerie la copie des sténographes et de rapporter les épreuves au palais de l'Assemblée où M. Hippolyte Prévost les corrigeait. M. Hippolyte Prévost, chef du service sténographique, et logé en cette qualité au palais législatif, était en même temps rédacteur du feuilleton musical du *Moniteur*. Le 1er décembre il était allé voir à l'Opéra-Comique la première représentation d'une pièce nouvelle, il ne rentra qu'après minuit. Le quatrième commissionnaire du *Moniteur* l'attendait avec l'épreuve du dernier feuillet de la séance. M. Prévost corrigea l'épreuve, et le commissionnaire s'en alla. Il était en ce moment-là un peu plus d'une heure, la tranquillité était profonde; excepté la garde, tout dormait dans le palais.

Ce fut vers ce moment de la nuit qu'un incident singulier se produisit. Le capitaine adjudant-major du bataillon de garde à l'Assemblée vint trouver le chef de bataillon, et lui dit : — Le colonel me fait demander. — Et il ajouta, selon le règlement militaire : — Me permettez-vous d'y aller? — Le commandant s'étonna. — Allez! dit-il avec quelque humeur, mais le colonel a tort de déranger un officier de service. — Un des soldats de garde entendit, sans comprendre le sens de ces paroles, le commandant se promenant de long en large répéter à plusieurs reprises : Que diable peut-il lui vouloir?

Une demi-heure après, l'adjudant-major revint. — Eh bien, demanda le commandant, que vous voulait le colonel? — Rien, répondit l'adjudant, il avait à me donner des ordres de service pour demain. — Une partie de la nuit s'écoula. Vers quatre heures du matin, l'adjudant-major revint près du chef de bataillon : — Mon commandant, dit-il, le colonel me fait demander. — Encore! s'écria le commandant, ceci devient étrange; allez-y pourtant.

L'adjudant-major avait, entre autres fonctions, celle de donner les consignes, et par conséquent de les lever.

Dès que l'adjudant-major fut sorti, le chef de bataillon, inquiet, pensa qu'il était de son devoir d'avertir le commandant militaire du palais. Il monta à l'appartement du commandant qui s'appelait le lieutenant-colonel Niol; le colonel Niol était couché; les gens de service avaient regagné leurs chambres dans les combles; le chef de bataillon, tâtonnant dans les corridors, nouveau dans le palais, connaissant peu les êtres, sonna à une porte qui lui sembla celle du commandant militaire. On ne vint pas; la porte ne s'ouvrit point; le chef de bataillon redescendit sans avoir pu parler à personne.

De son côté, l'adjudant-major rentra au palais, mais le chef de bataillon ne le revit pas. L'adjudant resta près de la grille de la place de Bourgogne, enveloppé dans son manteau, et se promenant dans la cour comme quelqu'un qui attend.

A l'instant où cinq heures sonnaient à la grande horloge du dôme, les troupes qui dormaient dans le camp baraqué des Invalides furent réveillées brusquement. L'ordre fut donné à voix basse dans les chambrées de prendre les armes en silence. Peu après, deux régiments, le sac au dos, se dirigeaient vers le palais de l'Assemblée. C'était le 6ᵉ et le 42ᵉ.

A ce même coup de cinq heures, sur tous les points de Paris à la fois, l'infanterie sortait partout et sans bruit de toutes les casernes, les colonels en tête. Les aides de camp et les officiers d'ordonnance de Louis Bonaparte, disséminés dans tous les casernements, présidaient à la prise d'armes. On ne mit la cavalerie en mouvement que trois quarts d'heure après l'infanterie, de peur que le pas des chevaux sur le pavé ne réveillât trop tôt Paris endormi.

M. de Persigny, qui avait apporté de l'Élysée au camp des Invalides l'ordre de prise d'armes, marchait en tête du 42ᵉ, à côté du colonel Espinasse. On a raconté dans l'armée, car aujourd'hui, blasé qu'on est sur ces faits douloureux pour l'honneur, on les y raconte avec une sorte de sombre indifférence, on a raconté qu'au moment de sortir avec son régiment, un des colonels, on pourrait le nommer, avait hésité, et que l'homme de l'Élysée,

tirant alors de sa poche un paquet cacheté, lui avait dit : — Colonel, j'en conviens, nous entrons dans un grand hasard. Voici sous ce pli, que je suis chargé de vous remettre, cent mille francs en billets de banque *pour les éventualités.* — Le pli fut accepté, et le régiment partit.

Le soir du 2 décembre, ce colonel disait à une femme : — J'ai gagné ce matin cent mille francs et mes épaulettes de général. — La femme le chassa.

Xavier Durieu, qui nous a raconté la chose, a eu plus tard la curiosité de voir cette femme. Elle lui a confirmé le fait. Certes! elle avait chassé ce misérable : un soldat, traître à son drapeau, oser venir chez elle! Elle! recevoir un tel homme! Non! elle n'en était pas là! — Et, disait Xavier Durieu, elle a ajouté : *Moi, je ne suis qu'une fille publique!*

Un autre mystère s'accomplissait à la préfecture de police.

Les habitants attardés de la Cité qui rentraient chez eux à une heure avancée de la nuit, remarquaient un grand nombre de fiacres arrêtés sur divers points, par groupes épars, aux alentours de la rue de Jérusalem.

Dès la veille, à onze heures du soir, on avait consigné dans l'intérieur de la préfecture, sous prétexte de l'arrivée des réfugiés de Gênes et de Londres à Paris, les brigades de sûreté et les huit cents sergents de ville. A trois heures du matin, un ordre de convocation avait été envoyé à domicile aux quarante-huit commissaires de police de Paris et de la banlieue et aux officiers de paix. Une heure après, tous arrivaient. On les fit entrer dans des chambres séparées et on les isola les uns des autres le plus possible.

A cinq heures, des coups de sonnette partirent du cabinet du préfet; le préfet Maupas appela les commissaires de police l'un après l'autre dans son cabinet, leur révéla le projet, et leur distribua à chacun sa part du crime. Aucun ne refusa; quelques-uns remercièrent.

Il s'agissait de saisir chez eux soixante-dix-huit démocrates influents dans leurs quartiers et redoutés par l'Élysée comme chefs possibles de barricades. Il fallait, attentat plus audacieux encore, arrêter dans leur maison seize représentants du peuple. On choisit pour cette dernière tâche, parmi les commissaires de police, ceux de ces magistrats qui parurent les plus aptes à devenir des bandits. On partagea à ceux-ci les représentants. Chacun eut le sien. Le sieur Courteille eut Charras, le sieur Desgranges eut Nadaud, le sieur Hubaut aîné eut M. Thiers et le sieur Hubaut jeune le général Bedeau. On donna le général Changarnier à Leras et le général Cavaignac à Colin. Le sieur Dourlens eut le représentant Valentin, le sieur Benoist le représentant Miot, le sieur Allard le représentant Cholat. Le sieur Barlet eut M. Roger (du Nord); le général Lamoricière échut au commissaire Blanchet. Le commissaire Gronfier eut le représentant Greppo, et le commissaire Boudrot le représentant Lagrange. On distribua aussi

les questeurs : M. Baze au sieur Primorin, et le général Le Flô au sieur Bertoglio.

Des mandats d'amener avec les noms des représentants avaient été dressés dans le cabinet même du préfet. On n'avait laissé en blanc que les noms des commissaires. On les remplit au moment du départ.

Outre la force armée qui devait les assister, on régla que chaque commissaire serait accompagné de deux escouades, l'une de sergents de ville, l'autre d'agents en bourgeois. Ainsi que le préfet Maupas l'avait dit à M. Bonaparte, le capitaine de la garde républicaine Baudinet fut adjoint au commissaire Leras pour l'arrestation du général Changarnier.

Vers cinq heures et demie, on fit approcher les fiacres préparés qui attendaient, et tous partirent, chacun avec ses instructions.

Pendant ce temps-là, dans un autre coin de Paris, Vieille rue du Temple, dans cet antique hôtel Soubise dont on a fait l'Imprimerie royale, aujourd'hui Imprimerie nationale, une autre partie de l'attentat se construisait.

Vers une heure du matin, un passant qui gagnait la Vieille rue du Temple par la rue des Vieilles-Haudriettes remarqua, à l'angle de ces deux rues, plusieurs longues et hautes fenêtres vivement éclairées. C'étaient les fenêtres des ateliers de l'Imprimerie nationale. Il tourna à droite et entra dans la Vieille rue du Temple; un moment après, il passa devant la demi-lune rentrante où s'ouvre le portail de l'Imprimerie; la grande porte était fermée; deux factionnaires gardaient la porte bâtarde latérale. Par cette petite porte qui était entre-baîllée, le passant regarda dans la cour de l'imprimerie et la vit pleine de soldats. Les soldats ne parlaient pas, on n'entendait aucun bruit, mais on voyait reluire les bayonnettes. Surpris, le passant s'approcha. Un des factionnaires le repoussa rudement et lui cria : Au large!

Comme les sergents de ville à la préfecture de police, les ouvriers avaient été retenus à l'Imprimerie nationale pour un travail de nuit; en même temps que M. Hippolyte Prévost rentrait au palais législatif, le directeur de l'Imprimerie nationale rentrait à l'Imprimerie, revenant, lui aussi, de l'Opéra-Comique, où il était allé voir la pièce nouvelle, qui était de son frère, M. de Saint-Georges. A peine rentré, le directeur, auquel il était venu un ordre de l'Élysée dans la journée, prit une paire de pistolets de poche et descendit dans le vestibule qui communique par un perron de quelques marches avec la cour de l'Imprimerie. Peu après, la porte de la rue s'ouvrit, un fiacre entra, un homme qui portait un grand portefeuille en descendit. Le directeur alla au-devant de cet homme et lui dit : — C'est vous, monsieur de Béville? — Oui, dit l'homme.

On remisa le fiacre, on installa à l'écurie les chevaux, et l'on enferma le cocher dans une salle basse; on lui donna à boire et on lui mit une bourse

dans la main. Les bouteilles de vin et les louis d'or, c'est le fond de ce genre de politique. Le cocher but et s'endormit. On verrouilla la porte de la salle basse.

La grande porte de la cour de l'Imprimerie était à peine fermée qu'elle se rouvrit, donna passage à des hommes armés qui entrèrent en silence, puis se referma. C'était une compagnie de gendarmerie mobile, la 4[e] du 1[er] bataillon, commandée par un capitaine appelé La Roche d'Oisy. Comme on pourra le remarquer par la suite, pour toutes les expéditions délicates les hommes du coup d'État eurent soin d'employer la gendarmerie mobile et la garde républicaine, c'est-à-dire deux corps presque entièrement composés d'anciens gardes municipaux ayant au cœur la rancune de Février.

Le capitaine La Roche d'Oisy apportait une lettre du ministre de la guerre qui le mettait, lui et sa troupe, à la disposition du directeur de l'Imprimerie nationale. On chargea les armes sans dire une parole, on posa des factionnaires dans les ateliers, dans les corridors, aux portes, aux fenêtres, partout, deux à la porte de la rue. Le capitaine demanda quelle consigne il devait donner aux soldats. — *Rien de plus simple,* dit l'homme qui était venu dans le fiacre; *quiconque essaiera de sortir ou d'ouvrir une croisée, fusillé.*

Cet homme, qui était en effet M. de Béville, officier d'ordonnance de M. Bonaparte, se retira avec le directeur dans le grand cabinet du premier étage, pièce solitaire qui donne sur le jardin; là il communiqua au directeur ce qu'il apportait, le décret de dissolution de l'Assemblée, l'appel à l'armée, l'appel au peuple, le décret de convocation des électeurs; plus la proclamation du préfet Maupas et sa lettre aux commissaires de police. Les quatre premières pièces étaient entièrement écrites de la main du président. On y remarquait çà et là quelques ratures.

Les ouvriers attendaient. On plaça chacun d'eux entre deux gendarmes, avec défense de prononcer une parole, puis on distribua dans l'atelier les pièces à imprimer, coupées en très petits morceaux de façon que pas un ouvrier ne pût lire une phrase entière. Le directeur déclara qu'il leur donnait une heure pour imprimer le tout. Les divers tronçons furent rapportés ensuite au colonel Béville qui les rapprocha et corrigea les épreuves. Le tirage se fit avec les mêmes précautions, chaque presse entre deux soldats. Quelque diligence qu'on y mît, ce travail dura deux heures, les gendarmes surveillant les ouvriers, Béville surveillant Saint-Georges.

Quand ce fut fini, il se fit une chose suspecte et qui ressemble fort à une trahison de la trahison. A traître traître et demi. Ce genre de crime est sujet à cet accident. Béville et Saint-Georges, les deux affidés entre les mains desquels était le secret du coup d'État, c'est-à-dire la tête du président, ce secret

qui ne devait à aucun prix transpirer avant l'heure sous peine de voir tout avorter, eurent l'idée de le confier tout de suite à deux cents hommes «pour se rendre compte de l'effet», comme l'ex-colonel Béville l'a dit plus tard, un peu naïvement. Ils lurent les mystérieux documents tout frais imprimés aux gendarmes mobiles rangés dans la cour. Ces anciens gardes municipaux applaudirent. S'ils eussent hué, on se demande ce qu'auraient fait les deux essayeurs du coup d'État. Peut-être M. Bonaparte se fût-il réveillé de son rêve à Vincennes.

On mit en liberté le cocher, on attela le fiacre, et à quatre heures du matin l'officier d'ordonnance et le directeur de l'Imprimerie nationale, désormais deux criminels, arrivèrent à la préfecture de police avec les ballots de décrets. Là les flétrissures commencèrent pour eux, le préfet Maupas leur prit la main.

Des bandes d'afficheurs, embauchés pour cette occasion, partirent dans toutes les directions, emportant les décrets et les proclamations.

C'était précisément l'heure où le palais de l'Assemblée nationale était investi. Il y a, rue de l'Université, une porte du palais qui est l'ancienne entrée du palais Bourbon et à laquelle aboutit l'avenue qui mène à l'hôtel du président de l'Assemblée; cette porte, appelée porte de la présidence, était, selon l'usage, gardée par un factionnaire. Depuis un certain temps l'adjudant-major, mandé deux fois dans la nuit par le colonel Espinasse, se tenait immobile en silence près de cette sentinelle. Cinq minutes après avoir quitté les baraques des Invalides, le 42e de ligne, suivi à quelque distance du 6e qui avait pris par la rue de Bourgogne, débouchait rue de l'Université. Le régiment, dit un témoin oculaire, marcha comme on marche dans la chambre d'un malade. Il arriva à pas de loup devant la porte de la présidence. Cette embuscade venait surprendre la loi.

Le factionnaire, voyant venir la troupe, se mit en arrêt; à l'instant où il allait crier qui vive, l'adjudant-major lui saisit le bras, et, en sa qualité d'officier chargé de lever les consignes, lui ordonna de livrer passage au 42e; en même temps il commanda au portier ébahi d'ouvrir. La porte tourna sur ses gonds; les soldats se répandirent dans l'avenue; Persigny entra et dit : C'est fait.

L'Assemblée nationale était envahie.

Au bruit des pas, le commandant Meunier accourut. — Commandant, lui cria le colonel Espinasse, je viens relever votre bataillon. Le commandant pâlit; il murmura à voix basse : je vois ce que c'est, et son œil resta un moment fixé à terre. Puis tout à coup il porta rapidement la main à ses épaules et arracha ses épaulettes; il tira son épée, la cassa sur son genou, jeta les deux tronçons sur le pavé, et, tout tremblant de désespoir, il cria

d'une voix terrible à son colonel : — Colonel, vous déshonorez le numéro du régiment!

— C'est bon! c'est bon! dit Espinasse.

On laissa ouverte cette porte de la présidence, mais toutes les autres entrées restèrent fermées. On releva tous les postes, on changea toutes les sentinelles, le bataillon de garde fut renvoyé au camp des Invalides, les soldats firent les faisceaux dans l'avenue et dans la cour d'honneur; le 42ᵉ, toujours en silence, occupa les portes du dehors, les portes du dedans, les cours, les salles, les galeries, les corridors, les couloirs; tout le monde dormait toujours dans le palais.

Bientôt arrivèrent deux de ces petits coupés appelés quarante-sous et deux fiacres, escortés de deux détachements de garde républicaine et de chasseurs de Vincennes et de plusieurs escouades d'hommes de police. Les commissaires Bertoglio et Primorin descendirent des deux coupés.

Comme ces voitures arrivaient, on vit paraître à la grille de la place de Bourgogne un personnage chauve, jeune encore. Ce personnage avait toute la tournure d'un homme du monde qui sort de l'Opéra, et il en venait en effet, après avoir passé par une caverne, il est vrai; il arrivait de l'Élysée. C'était M. de Morny. Il regarda un instant les soldats faire les faisceaux, puis poussa jusqu'à la porte de la présidence. Là il échangea avec M. de Persigny quelques paroles. Un quart d'heure plus tard, accompagné de deux cent cinquante chasseurs de Vincennes, il s'emparait du ministère de l'intérieur, surprenait dans son lit M. de Thorigny effaré, et lui remettait à bout portant une lettre de remerciement de M. Bonaparte. Quelques jours auparavant le candide M. de Thorigny, dont nous avons déjà cité les paroles ingénues, disait dans un groupe près duquel passait M. de Morny : — Comme ces montagnards calomnient le président! pour violer son serment, pour faire un coup d'État, *il faudrait qu'il fût un misérable.* — Réveillé brusquement au milieu de la nuit, et relevé de sa faction de ministre comme les sentinelles de l'Assemblée, le bonhomme, tout ahuri et se frottant les yeux, balbutia : *Eh, mais! le président est donc un...?* — *Oui,* dit Morny avec un éclat de rire.

Celui qui écrit ces lignes a connu Morny. Morny et Waleswski avaient dans la quasi-famille régnante la position, l'un de bâtard royal, l'autre de bâtard impérial. Qu'était-ce que Morny? Disons-le. Un important gai, un intrigant, mais point austère, ami de Romieu et souteneur de Guizot, ayant les manières du monde et les mœurs de la roulette, content de lui, spirituel, combinant une certaine libéralité d'idées avec l'acceptation des crimes utiles, trouvant moyen de faire un gracieux sourire avec de vilaines dents, menant la vie de plaisir, dissipé, mais concentré, laid, de

bonne humeur, féroce, bien mis, intrépide, laissant volontiers sous les verrous un frère prisonnier, et prêt à risquer sa tête pour un frère empereur, ayant la même mère que Louis Bonaparte, et, comme Louis Bonaparte, un père quelconque, pouvant s'appeler Beauharnais, pouvant s'appeler Flahaut, et s'appelant Morny, poussant la littérature jusqu'au vaudeville et la politique jusqu'à la tragédie, viveur tueur, ayant toute la frivolité conciliable avec l'assassinat, pouvant être esquissé par Marivaux, à la condition d'être ressaisi par Tacite, aucune conscience, une élégance irréprochable, infâme et aimable, au besoin parfaitement duc; tel était ce malfaiteur.

Il n'était pas encore six heures du matin. Les troupes commençaient à se masser place de la Concorde, où Leroy-Saint-Arnaud, à cheval, les passait en revue.

Les commissaires de police Bertoglio et Primorin firent mettre en bataille deux compagnies sous la voûte du grand escalier de la questure, mais ne montèrent pas par là. Ils s'étaient fait accompagner d'agents de police qui connaissaient les recoins les plus secrets du palais Bourbon. Ils prirent par les couloirs.

Le général Le Flô était logé dans le pavillon habité par M. de Feuchères du temps de M. le duc de Bourbon. Le général Le Flô avait chez lui cette nuit-là sa sœur et son beau-frère, qui étaient venus lui faire visite à Paris et qui couchaient dans une chambre dont la porte donnait sur un des corridors du palais. Le commissaire Bertoglio heurta à cette porte, se la fit ouvrir, et se rua brusquement lui et ses agents dans cette chambre où une femme était couchée. Le beau-frère du général se jeta à bas du lit, et cria au questeur qui dormait dans une pièce voisine : Adolphe, on force les portes, le palais est plein de soldats, lève-toi! Le général ouvrit les yeux, il vit le commissaire Bertoglio debout devant son lit.

Il se dressa sur son séant.

— Général, dit le commissaire, je viens remplir un devoir.

— Je comprends, dit le général Le Flô, vous êtes un traître.

Le commissaire, balbutiant les mots de «complot contre la sûreté de l'État», déploya un mandat d'amener. Le général, sans prononcer une parole, frappa cet infâme papier d'un revers de main.

Puis il s'habilla, et revêtit son grand uniforme de Constantine et de Médéa, s'imaginant dans sa loyale illusion militaire qu'il y avait encore pour les soldats qu'il allait trouver sur son passage des généraux d'Afrique. Il n'y avait plus que des généraux de guet-apens. Sa femme l'embrassait; son fils, enfant de sept ans, en chemise et pleurant, disait au commissaire de police : Grâce, monsieur Bonaparte!

Le général, en serrant sa femme dans ses bras, lui murmura à l'oreille :
— Il y a des pièces dans la cour, tâche de faire tirer un coup de canon!

Le commissaire et les agents l'emmenèrent. Il dédaignait ces hommes de police et ne leur parlait pas; mais quand il fut dans la cour, quand il vit des soldats, quand il reconnut le colonel Espinasse, son cœur militaire et breton se souleva.

— Colonel Espinasse, dit-il, vous êtes un infâme, et j'espère vivre assez pour arracher de votre habit vos boutons d'uniforme!

L'ex-colonel Espinasse baissa la tête et bégaya : Je ne vous connais pas.

Un chef de bataillon agita son épée en criant : Nous en avons assez des généraux avocats! Quelques soldats croisèrent la bayonnette contre le prisonnier désarmé; trois sergents de ville le poussèrent dans un fiacre, et un sous-lieutenant s'approchant de la voiture, regardant en face cet homme qui, s'il était citoyen, était son représentant, et s'il était soldat, était son général, lui jeta cette hideuse parole : Canaille!

De son côté le commissaire Primorin avait fait un détour pour surprendre plus sûrement l'autre questeur, M. Baze.

L'appartement de M. Baze avait une porte sur un couloir communiquant à la salle de l'Assemblée. C'est à cette porte que le sieur Primorin frappa. — Qui est là? demanda une servante qui s'habillait. — Commissaire de police, répondit Primorin. La servante, croyant que c'était le commissaire de police de l'Assemblée, ouvrit.

En ce moment, M. Baze, qui avait entendu du bruit et qui venait de s'éveiller, passait une robe de chambre et criait : N'ouvrez pas.

Il achevait à peine qu'un homme en bourgeois et trois sergents de ville en uniforme faisaient irruption dans sa chambre. L'homme, entr'ouvrant son habit et montrant sa ceinture tricolore, dit à M. Baze : — Reconnaissez-vous ceci? — Vous êtes un misérable, répondit le questeur.

Les agents mirent la main sur M. Baze. — Vous ne m'emmènerez pas! dit-il; vous commissaire de police, vous qui êtes magistrat et qui savez ce que vous faites, vous attentez à la représentation nationale, vous violez la loi, vous êtes un criminel! — Une lutte s'engagea, corps à corps, de quatre contre un, Madame Baze et ses deux petites filles jetant des cris, la servante repoussée par les sergents de ville à coups de poing. — Vous êtes des brigands! criait M. Baze. Ils l'emportèrent en l'air sur les bras, se débattant, nu, sa robe de chambre en lambeaux, le corps couvert de contusions, le poignet déchiré et saignant.

L'escalier, le rez-de-chaussée, la cour, étaient pleins de soldats, la bayonnette au fusil et l'arme au pied. Le questeur s'adressa à eux : — On arrête vos représentants! Vous n'avez pas reçu vos armes pour briser les lois! Un sergent avait une croix toute neuve : — Est-ce pour cela qu'on vous a donné la croix? — Le sergent répondit : — Nous ne connaissons qu'un maître.

— Je remarque votre numéro, reprit M. Baze, vous êtes un régiment déshonoré. Les soldats écoutaient dans une attitude morne et semblaient encore endormis. Le commissaire Primorin leur disait : — Ne répondez pas! cela ne vous regarde pas! On porta le questeur à travers les cours au corps de garde de la Porte Noire.

C'est le nom qu'on donne à la petite porte pratiquée sous la voûte en face de la caisse de l'Assemblée et qui s'ouvre vis-à-vis la rue de Lille sur la rue de Bourgogne.

On mit plusieurs factionnaires à la porte du corps de garde et en haut du petit perron qui y conduit, et on laissa là M. Baze sous la garde de trois sergents de ville. Quelques soldats sans armes, en veste, allaient et venaient. Le questeur les interpellait au nom de l'honneur militaire. — Ne répondez pas, disaient les sergents de ville aux soldats.

Les deux petites filles de M. Baze l'avaient suivi des yeux avec épouvante; quand elles l'eurent perdu de vue, la plus petite éclata en sanglots. — Ma sœur, dit l'aînée qui avait sept ans, faisons notre prière. Et les deux enfants, joignant les mains, se mirent à genoux.

Le commissaire Primorin se rua avec sa nuée d'agents dans le cabinet du questeur. Il fit main basse sur tout. Les premiers papiers qu'il aperçut au milieu de la table et qu'il saisit furent ces fameux décrets préparés pour le cas où l'Assemblée aurait voté la proposition des questeurs. Tous les tiroirs furent ouverts et fouillés. Ce bouleversement des papiers de M. Baze, que le commissaire de police appelait « visite domiciliaire », dura plus d'une heure.

On avait apporté à M. Baze ses vêtements, il s'était habillé. Quand la « visite domiciliaire » fut finie, on le fit sortir du corps de garde. Il y avait un fiacre dans la cour, M. Baze y monta, et les trois sergents de ville avec lui. Le fiacre, pour gagner la porte de la présidence, passa par la cour d'honneur, puis par la cour des canons; le jour paraissait. M. Baze regarda dans cette cour pour voir si les canons y étaient encore. Il vit les caissons rangés en ordre, les timons relevés; les places des six canons et des deux obusiers étaient vides.

Dans l'avenue de la présidence, le fiacre s'arrêta un instant. Deux haies de soldats, le bras droit appuyé sur le coude de la bayonnette, bordaient les trottoirs de l'avenue. Au pied d'un arbre étaient groupés trois hommes, le colonel Espinasse que M. Baze connaissait et reconnut, une façon de lieutenant-colonel qui avait au cou un ruban orange et noir, et un chef d'escadron de lanciers, tous le sabre à la main et se concertant. Les vitres du fiacre étaient levées; M. Baze voulut les baisser pour interpeller ces hommes; les sergents de ville lui saisirent les bras. Survint le commissaire Primorin; il allait remonter dans le petit coupé à deux places qui l'avait amené. — Mon-

sieur Baze, dit-il avec cette courtoisie de chiourme que les agents du coup d'État mêlaient volontiers à leur crime, vous êtes mal avec ces trois hommes dans ce fiacre, vous êtes gêné, montez avec moi. — Laissez-moi, dit le prisonnier, avec ces trois hommes je suis gêné, avec vous je serais souillé.

Une escorte d'infanterie se rangea des deux côtés du fiacre. Le colonel Espinasse cria au cocher : — Allez par le quai d'Orsay et au pas jusqu'à ce que vous rencontriez l'escorte de cavalerie; quand les cavaliers prendront la conduite, les fantassins reviendront. — On partit.

Comme le fiacre tournait le quai d'Orsay, un piquet du 7e lanciers arrivait à toute bride : c'était l'escorte. Les cavaliers entourèrent le fiacre et l'on prit le galop.

Nul incident dans le trajet. Çà et là, au trot des chevaux, des fenêtres s'ouvraient, des têtes passaient, et le prisonnier, qui avait enfin réussi à baisser une vitre, entendait des voix effarées dire : — Qu'est-ce que c'est que ça?

Le fiacre s'arrêta. — Où sommes-nous? demanda M. Baze. — A Mazas, dit un sergent de ville.

Le questeur fut conduit au greffe. Au moment où il entrait, il en vit sortir Baune et Nadaud qu'on emmenait. Une table était au milieu, où vint s'asseoir le commissaire Primorin qui avait suivi le fiacre dans son coupé. Pendant que le commissaire écrivait, M. Baze remarqua sur la table un papier, qui était évidemment une note d'écrou, où étaient écrits dans l'ordre suivant les noms qu'on va lire : Lamoricière, Charras, Cavaignac, Changarnier, Le Flô, Thiers, Bedeau, Roger (du Nord). — C'était probablement l'ordre dans lequel ces représentants étaient arrivés à la prison.

Quand le sieur Primorin eut terminé ce qu'il écrivait : — Maintenant, dit M. Baze, vous allez recevoir ma protestation et la joindre à votre procès-verbal. — Ce n'est pas un procès-verbal, objecta le commissaire, c'est un simple ordre d'envoi. — J'entends écrire ma protestation sur-le-champ, répliqua M. Baze. — Vous aurez le temps dans votre cellule, dit avec un sourire un homme qui se tenait debout près de la table. M. Baze se retourna : — Qui êtes-vous? — Je suis le directeur de la prison, dit l'homme. — En ce cas, reprit M. Baze, je vous plains, car vous connaissez le crime que vous commettez. L'homme pâlit et balbutia quelques mots inintelligibles. Le commissaire se levait; M. Baze prit vivement son fauteuil, s'assit à la table, et dit au sieur Primorin : — Vous êtes officier public, je vous requiers de joindre ma protestation au procès-verbal. — Eh bien! soit, dit le commissaire. M. Baze écrivit la protestation que voici :

« Je soussigné, Jean-Didier Baze, représentant du peuple et questeur de l'Assemblée nationale, enlevé violemment de mon domicile au palais

de l'Assemblée nationale et conduit dans cette prison par une force armée à laquelle il m'a été impossible de résister, déclare protester au nom de l'Assemblée nationale et en mon nom contre l'attentat à la représentation nationale commis sur mes collègues et sur moi.

« Fait à Mazas, le 2 décembre 1851, à huit heures du matin.

« BAZE. »

Pendant que ceci se passait à Mazas, les soldats riaient et buvaient dans la cour de l'Assemblée. Ils faisaient du café dans des marmites. Ils avaient allumé dans la cour des feux énormes; les flammes, poussées par le vent, touchaient par moments les murs de la salle. Un employé supérieur de la questure, officier de la garde nationale, M. Ramon de la Croisette, se risqua à leur dire : Vous allez mettre le feu au palais. Un soldat lui donna un coup de poing.

Quatre des pièces prises à la cour des canons furent mises en batterie contre l'Assemblée, deux sur la place de Bourgogne tournées vers la grille, deux sur le pont de la Concorde tournées vers le grand perron.

En marge de cette instructive histoire, mettons un fait : ce 42e de ligne était le même régiment qui avait arrêté Louis Bonaparte à Boulogne. En 1840, ce régiment prêta main-forte à la loi contre le conspirateur; en 1851, il prêta main-forte au conspirateur contre la loi. Beautés de l'obéissance passive.

IV

AUTRES ACTES NOCTURNES.

Dans cette même nuit, sur tous les points de Paris s'accomplissaient des faits de brigandage; des inconnus, conduisant des troupes armées, et armés eux-mêmes de haches, de maillets, de pinces, de leviers de fer, de casse-têtes, d'épées cachées sous leurs habits, de pistolets dont on distinguait les crosses sous les plis de leurs vêtements, arrivaient en silence autour d'une maison, investissaient la rue, cernaient les abords, crochetaient l'entrée, garrottaient le portier, envahissaient l'escalier, et se ruaient, à travers les portes enfoncées, sur un homme endormi; et quand l'homme réveillé en sursaut demandait à ces bandits : Qui êtes-vous? le chef répondait : Commissaire de police. Ceci arriva chez Lamoricière, qui fut colleté par Blanchet, lequel le menaça du bâillon; chez Greppo, qui fut brutalisé et terrassé par Gronfier, assisté de six hommes portant une lanterne sourde et un merlin; chez Cavaignac, qui fut empoigné par Colin, lequel, brigand mielleux, se scandalisa de l'entendre « jurer et sacrer »; chez M. Thiers, qui fut saisi par Hubaut aîné, lequel prétendit l'avoir vu « trembler et pleurer », mensonge mêlé au crime; chez Valentin, qui fut assailli dans son lit par Dourlens, pris par les pieds et par les épaules, et mis dans un fourgon de police à cadenas; chez Miot, destiné aux tortures des casemates africaines; chez Roger (du Nord) qui, vaillamment et spirituellement ironique, offrit du vin de Xérès aux bandits. Charras et Changarnier furent pris au dépourvu. Ils demeuraient, rue Saint-Honoré, presque en face l'un de l'autre, Changarnier au n° 3, Charras au n° 14. Depuis le 9 septembre, Changarnier avait congédié les quinze hommes armés jusqu'aux dents par lesquels il se faisait garder la nuit, et le 1er décembre, Charras, nous l'avons dit, avait déchargé ses pistolets. Ces pistolets vides étaient sur sa table quand on vint le surprendre. Le commissaire de police se jeta dessus. — *Imbécile,* lui dit Charras, *s'ils avaient été chargés, tu serais mort.* Ces pistolets, nous notons ce détail, avaient été donnés à Charras lors de la prise de Mascara, par le général Renault, lequel, au moment où le coup d'État arrêtait Charras, était à cheval dans la rue pour le service du coup d'État. Si les pistolets fussent restés chargés, et si le général Renault eût eu la mission d'arrêter Charras, il eût été curieux que les pistolets de Renault tuassent Renault. Charras, certes, n'eût pas hésité. Nous avons déjà indiqué les noms de ces coquins de police, les répéter n'est pas inutile. Ce fut le nommé Courteille qui arrêta Charras;

le nommé Leras arrêta Changarnier; le nommé Desgranges arrêta Nadaud. Ces hommes, ainsi saisis dans leurs maisons, étaient des représentants du peuple, ils étaient inviolables, de sorte qu'à ce crime, la violation de la personne, s'ajoutait cette forfaiture, le viol de la Constitution.

Aucune effronterie ne manqua à cet attentat. Les agents de police étaient gais. Quelques-uns de ces drôles raillaient. A Mazas, les argousins ricanaient autour de Thiers. Nadaud les réprimanda rudement. Le sieur Hubaut jeune réveilla le général Bedeau. — Général, vous êtes prisonnier. — Je suis inviolable. — Hors le cas de flagrant délit. — Alors, dit Bedeau, flagrant délit de sommeil. — On le prit au collet et on le traîna dans un fiacre.

En se rencontrant à Mazas, Nadaud serra la main de Greppo, et Lagrange serra la main de Lamoricière. Cela faisait rire les hommes de police. Un nommé Thirion, colonel, la croix de commandeur au cou, assistait à l'écrou des généraux et des représentants. — Regardez-moi donc en face, vous! lui dit Charras. Thirion s'en alla.

Ainsi, sans compter d'autres arrestations qui eurent lieu plus tard, furent emprisonnés, dans la nuit du 2 décembre, seize représentants et soixante-dix-huit citoyens. Les deux agents du crime en rendirent compte à Louis Bonaparte. *Coffrés,* écrivit Morny. *Bouclés*, écrivit Maupas. L'un dans l'argot des salons, l'autre dans l'argot des bagnes; nuances de langage.

V

OBSCURITÉ DU CRIME.

Versigny venait de me quitter.

Pendant que je m'habillais en hâte, survint un homme en qui j'avais toute confiance. C'était un pauvre brave ouvrier ébéniste sans ouvrage, nommé Girard, à qui j'avais donné asile dans une chambre de ma maison, sculpteur sur bois et point illettré. Il venait de la rue. Il était tremblant.

— Eh bien, lui demandai-je, que dit le peuple?

Girard me répondit :

— Cela est trouble. La chose est faite de telle sorte qu'on ne la comprend pas. Les ouvriers lisent les affiches, ne soufflent mot, et vont à leur travail. Il y en a un sur cent qui parle. C'est pour dire : Bon! Voici comment cela se présente à eux : La loi du 31 mai est abolie. — C'est bon. — Le suffrage universel est rétabli. — C'est bien. — La majorité réactionnaire est chassée. — A merveille. — Thiers est arrêté. — Parfait. — Changarnier est empoigné. — Bravo! — Autour de chaque affiche il y a des claqueurs. Ratapoil explique son coup d'Etat à Jacques Bonhomme. Jacques Bonhomme se laisse prendre. Bref, c'est ma conviction, le peuple adhère.

— Soit! dis-je.

— Mais, me demanda Girard, que ferez-vous, monsieur Victor Hugo?

Je tirai mon écharpe d'une armoire et je la lui montrai.

Il comprit.

Nous nous serrâmes la main.

Comme il s'en allait, Carini entra.

Le colonel Carini est un homme intrépide. Il a commandé la cavalerie sous Mieroslawsky dans l'insurrection de Sicile. Il a raconté dans quelques pages émues et enthousiastes cette généreuse insurrection. Carini est un de ces italiens qui aiment la France comme nous français nous aimons l'Italie. Tout homme de cœur en ce siècle a deux patries, la Rome d'autrefois et le Paris d'aujourd'hui.

— Dieu merci, me dit Carini, vous êtes encore libre.

Et il ajouta :

— Le coup est fait d'une manière formidable. L'Assemblée est investie. J'en viens. La place de la Révolution, les quais, les Tuileries, les boulevards sont encombrés de troupes. Les soldats ont le sac au dos. Les batteries sont attelées. Si l'on se bat, ce sera terrible.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Je lui répondis : — On se battra.

Et j'ajoutai en riant : — Vous avez prouvé que les colonels écrivent comme des poëtes, maintenant, c'est aux poëtes à se battre comme des colonels.

J'entrai dans la chambre de ma femme ; elle ne savait rien et lisait paisiblement le journal dans son lit.

J'avais pris sur moi cinq cents francs en or. Je posai sur le lit de ma femme une boîte qui contenait neuf cents francs, tout l'argent qui me restait, et je lui contai ce qui se passait.

Elle pâlit et me dit : — Que vas-tu faire?

— Mon devoir.

Elle m'embrassa, et ne me dit que ce seul mot :

— Fais.

Mon déjeuner était servi. Je mangeai une côtelette en deux bouchées. Comme je finissais, ma fille entra. A la façon dont je l'embrassai, elle s'émut et me demanda : — Qu'y a-t-il donc?

— Ta mère te l'expliquera, lui dis-je.

Et je partis.

La rue de la Tour-d'Auvergne était paisible et déserte comme à l'ordinaire. Pourtant il y avait près de ma porte quatre ouvriers qui causaient. Ils me saluèrent.

Je leur criai :

— Vous savez ce qui se passe?

— Oui, dirent-ils.

— Eh bien! c'est une trahison. Louis Bonaparte égorge la République. Le peuple est attaqué, il faut que le peuple se défende.

— Il se défendra.

— Vous me le promettez.

Ils s'écrièrent : — Oui!

L'un d'eux ajouta : — Nous vous le jurons.

Ils ont tenu parole. Des barricades ont été faites dans ma rue (rue de la Tour-d'Auvergne), rue des Martyrs, cité Rodier, rue Coquenard, et à Notre-Dame de Lorette.

VI

LES AFFICHES.

En quittant ces hommes vaillants, je pus lire, à l'angle de la rue de la Tour-d'Auvergne et de la rue des Martyrs, les trois infâmes affiches placardées pendant la nuit sur les murs de Paris.

Les voici :

PROCLAMATION

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

APPEL AU PEUPLE.

« Français!

« La situation actuelle ne peut durer plus longtemps. Chaque jour qui s'écoule aggrave les dangers du pays. L'Assemblée qui devait être le plus ferme appui de l'ordre est devenue un foyer de complots. Le patriotisme de trois cents de ses membres n'a pu arrêter ses fatales tendances. Au lieu de faire des lois dans l'intérêt général, elle forge des armes pour la guerre civile; elle attente aux pouvoirs que je tiens directement du Peuple; elle encourage toutes les mauvaises passions; elle compromet le repos de la France; je l'ai dissoute, et je rends le Peuple entier juge entre elle et moi.

« La Constitution, vous le savez, avait été faite dans le but d'affaiblir d'avance le pouvoir que vous alliez me confier. Six millions de suffrages furent une éclatante protestation contre elle, et cependant je l'ai fidèlement observée. Les provocations, les calomnies, les outrages m'ont trouvé impassible. Mais aujourd'hui que le pacte fondamental n'est plus respecté de ceux-là mêmes qui l'invoquent sans cesse, et que les hommes qui ont perdu deux monarchies veulent me lier les mains, afin de renverser la République, mon devoir est de déjouer leurs perfides projets, de maintenir la République et de sauver le pays en invoquant le jugement solennel du seul souverain que je reconnaisse en France : le Peuple.

« Je fais donc appel loyal à la nation tout entière, et je vous dis : Si vous voulez continuer cet état de malaise qui nous dégrade et compromet notre avenir, choisissez un autre à ma place, car je ne veux plus d'un pouvoir qui est impuissant à faire le bien, me rend responsable d'actes que je ne puis empêcher et m'enchaîne au gouvernail quand je vois le vaisseau courir vers l'abîme.

« Si, au contraire, vous avez encore confiance en moi, donnez-moi les moyens d'accomplir la grande mission que je tiens de vous.

« Cette mission consiste à fermer l'ère des révolutions en satisfaisant les besoins légitimes du peuple et en le protégeant contre les passions subversives. Elle consiste surtout à créer des institutions qui survivent aux hommes et qui soient enfin des fondations sur lesquelles on puisse asseoir quelque chose de durable.

« Persuadé que l'instabilité du pouvoir, que la prépondérance d'une seule Assemblée sont des causes permanentes de trouble et de discorde, je soumets à vos suffrages les bases fondamentales suivantes d'une Constitution que les Assemblées développeront plus tard :

« 1° Un chef responsable, nommé pour dix ans;

« 2° Des ministres dépendant du pouvoir exécutif seul;

« 3° Un conseil d'État formé des hommes les plus distingués, préparant les lois et en soutenant la discussion devant le Corps législatif;

« 4° Un Corps législatif discutant et votant les lois, nommé par le suffrage universel, sans scrutin de liste qui fausse l'élection;

« 5° Une seconde Assemblée formée de toutes les illustrations du pays, pouvoir pondérateur, gardien du pacte fondamental et des libertés publiques.

« Ce système, créé par le premier consul au commencement du siècle, a déjà donné à la France le repos et la prospérité; il les lui garantirait encore.

« Telle est ma conviction profonde. Si vous la partagez, déclarez-le par vos suffrages. Si, au contraire, vous préférez un gouvernement sans force, monarchique ou républicain, emprunté à je ne sais quel passé ou à quel avenir chimérique, répondez négativement.

« Ainsi donc, pour la première fois depuis 1804, vous voterez en connaissance de cause, en sachant bien pour qui et pour quoi.

« Si je n'obtiens pas la majorité de vos suffrages, alors je provoquerai la réunion d'une nouvelle Assemblée, et je lui remettrai le mandat que j'ai reçu de vous.

« Mais si vous croyez que la cause dont mon nom est le symbole, c'est-à-dire la France régénérée par la Révolution de 89 et organisée par l'Empereur, est toujours la vôtre, proclamez-le en consacrant les pouvoirs que je vous demande.

« Alors la France et l'Europe seront préservées de l'anarchie, les obstacles s'aplaniront, les rivalités auront disparu, car tous respecteront, dans l'arrêt du Peuple, le décret de la Providence.

« Fait au palais de l'Élysée, le 2 décembre 1851.

« LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. »

———

PROCLAMATION

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A L'ARMÉE.

« Soldats!

« Soyez fiers de votre mission; vous sauverez la patrie, car je compte sur vous, non pour violer les lois, mais pour faire respecter la première loi du pays : la souveraineté nationale, dont je suis le légitime représentant.

« Depuis longtemps vous souffriez comme moi des obstacles qui s'opposaient et au bien que je voulais faire et aux démonstrations de vos sympathies en ma faveur. Ces obstacles sont brisés.

« L'Assemblée a essayé d'attenter à l'autorité que je tiens de la nation entière, elle a cessé d'exister.

« Je fais un loyal appel au Peuple et à l'armée et je leur dis : Ou donnez-moi les moyens d'assurer votre prospérité, ou choisissez un autre à ma place.

« En 1830 comme en 1848, on vous a traités en vaincus. Après avoir flétri votre désintéressement héroïque, on a dédaigné de consulter vos sympathies et vos vœux, et cependant vous êtes l'élite de la nation. Aujourd'hui, en ce moment solennel, je veux que l'armée fasse entendre sa voix.

« Votez donc librement comme citoyens; mais comme soldats, n'oubliez pas que l'obéissance passive aux ordres du chef du gouvernement est le devoir rigoureux de l'armée, depuis le général jusqu'au soldat.

« C'est à moi, responsable de mes actions devant le peuple et devant la postérité, de prendre les mesures qui me semblent indispensables pour le bien public.

« Quant à vous, restez inébranlables dans les règles de la discipline et de l'honneur. Aidez, par votre attitude imposante, le pays à manifester sa volonté dans le calme et la réflexion.

« Soyez prêts à réprimer toute tentative contre le libre exercice de la souveraineté du peuple.

« Soldats, je ne vous parle pas des souvenirs que mon nom rappelle. Ils sont gravés dans vos cœurs. Nous sommes unis par des liens indissolubles. Votre histoire est la mienne. Il y a entre nous, dans le passé, communauté de gloire et de malheur.

« Il y aura dans l'avenir communauté de sentiments et de résolutions pour le repos et la grandeur de la France.

« Fait au palais de l'Élysée, le 2 décembre 1851.

« *Signé :* L.-N. BONAPARTE. »

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le président de la République décrète :

ARTICLE PREMIER.

L'Assemblée nationale est dissoute.

ART. 2.

Le suffrage universel est rétabli. La loi du 31 mai est abrogée.

ART. 3.

Le peuple français est convoqué dans ses comices, à partir du 14 décembre jusqu'au 21 décembre suivant.

ART. 4.

L'état de siège est décrété dans l'étendue de la première division militaire.

ART. 5.

Le conseil d'État est dissous.

ART. 6.

Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de l'Élysée, le 2 décembre 1851.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Le ministre de l'intérieur,

DE MORNY.

VII

RUE BLANCHE, NUMÉRO 70.

La cité Gaillard est assez difficile à découvrir. C'est une ruelle déserte de ce quartier neuf qui sépare la rue des Martyrs de la rue Blanche. Je la trouvai pourtant. Comme j'arrivais au numéro 4, Yvan sortit de la porte cochère, et me dit : Je suis là pour vous prévenir. La police a l'éveil sur cette maison. Michel vous attend rue Blanche, numéro 70, à quelques pas d'ici.

Je connaissais le numéro 70 de la rue Blanche. C'est là que demeurait Manin, le mémorable président de la République vénitienne. Du reste, ce n'était pas chez lui qu'on se réunissait.

La portière du numéro 70 me fit monter au premier étage. La porte s'ouvrit, et une femme d'une quarantaine d'années, belle, avec des cheveux gris, madame la baronne Coppens, que je reconnus pour l'avoir vue dans le monde et chez moi, m'introduisit dans un salon.

Il y avait là Michel (de Bourges) et Alexandre Rey, ancien constituant, écrivain éloquent, vaillant homme. Alexandre Rey rédigeait alors *le National*.

On se serra la main.

Michel me dit :

— Hugo, que voulez-vous faire?

Je lui répondis :

— Tout.

— C'est aussi mon avis, dit-il.

Plusieurs représentants arrivèrent, entre autres Pierre Lefranc, Labrousse, Théodore Bac, Noël Parfait, Arnaud (de l'Ariège), Démosthènes Ollivier, ancien constituant, Charamaule. L'indignation était profonde et inexprimable, mais on ne disait pas de paroles inutiles.

Tous avaient cette virile colère d'où sortent les grandes résolutions.

On causa. On exposa la situation. Chacun apportait ses nouvelles.

Théodore Bac venait de chez Léon Faucher qui demeurait rue Blanche. C'était lui qui avait réveillé Léon Faucher et lui avait annoncé la nouvelle. Le premier mot de Léon Faucher avait été : — C'est un acte infâme.

Charamaule montra dès les premiers moments un courage qui, dans les quatre journées de la lutte, ne s'est pas démenti un seul instant. Charamaule est un homme de haute taille, à la figure énergique et à la parole convaincue; il votait avec la gauche, mais siégeait parmi la droite. A l'As-

semblée il était voisin de Montalembert et de Riancey. Il avait quelquefois avec eux de vives querelles que nous voyions de loin et qui nous égayaient.

Charamaule arriva à la réunion du numéro 70 vêtu d'une sorte de caban militaire en drap bleu, et armé, comme nous le vîmes plus tard.

La situation était grave : seize représentants arrêtés, tous les généraux de l'Assemblée, et celui qui était plus qu'un général, Charras. Tous les journaux supprimés, toutes les imprimeries occupées militairement. Du côté de Bonaparte une armée de quatrevingt mille hommes, qui pouvait être doublée en quelques heures; de notre côté, rien. Le peuple trompé, et d'ailleurs désarmé. Le télégraphe à leurs ordres. Toutes les murailles couvertes de leurs affiches, et pour nous pas une casse d'imprimerie, pas un carré de papier. Aucun moyen d'élever la protestation, aucun moyen de commencer le combat. Le coup d'État était cuirassé, la République était nue; le coup d'État avait un porte-voix, la République avait un bâillon.

Que faire?

La razzia contre la République, contre la Constitution, contre l'Assemblée, contre le droit, contre la loi, contre le progrès, contre la civilisation, était commandée par des généraux d'Afrique. Ces braves venaient de prouver qu'ils étaient des lâches. Ils avaient bien pris leurs précautions. La peur seule peut donner tant d'habileté. On avait arrêté tous les hommes de guerre de l'Assemblée et tous les hommes d'action de la gauche, Baune, Charles Lagrange, Miot, Valentin, Nadaud, Cholat. Ajoutons que tous les chefs possibles de barricades étaient en prison. Les fabricateurs du guet-apens avaient soigneusement oublié Jules Favre, Michel (de Bourges) et moi, nous jugeant moins hommes d'action que de tribune, voulant laisser à la gauche des hommes capables de résister, mais incapables de vaincre, espérant nous déshonorer si nous ne combattions pas et nous fusiller si nous combattions.

Aucun du reste n'hésita. La délibération s'ouvrit. D'autres représentants arrivaient de minute en minute. Edgar Quinet, Doutre, Pelletier, Cassal, Bruckner, Baudin, Chauffour. Le salon était plein, les uns assis, la plupart debout, en désordre, mais sans tumulte.

Je parlai le premier.

Je déclarai qu'il fallait entamer la lutte sur-le-champ. Coup pour coup.

Qu'à mon avis les cent cinquante représentants de la gauche devaient se revêtir de leurs écharpes, descendre processionnellement par les rues et les boulevards jusqu'à la Madeleine en criant vive la République! vive la Constitution! se présenter au front des troupes, seuls, calmes et désarmés, et sommer la force d'obéir au droit. Si les troupes cédaient, se rendre à l'Assemblée et en finir avec Louis Bonaparte. Si les soldats mitraillaient les législateurs, se disperser dans Paris, crier aux armes et courir aux barricades. Commencer

la résistance constitutionnellement, et, si cela échouait, la continuer révolutionnairement. Qu'il fallait se hâter.

Un forfait, disais-je, veut être saisi flagrant. C'est une grande faute de laisser accepter un attentat par les heures qui s'écoulent. Chaque minute qui passe est complice et donne sa signature au crime. Redoutez cette affreuse chose qu'on appelle le fait accompli. Aux armes!

Plusieurs appuyèrent vivement cet avis, entre autres Edgar Quinet, Pelletier et Doutre.

Michel (de Bourges) fit de graves objections. Mon instinct était de commencer tout de suite. Son avis était de voir venir.

Selon lui, il y avait péril à précipiter le dénoûment. Le coup d'État était organisé, et le peuple ne l'était pas. On était pris au dépourvu. Il ne fallait pas se faire d'illusion, les masses ne bougeaient pas encore. Calme profond dans les faubourgs. De la surprise, oui; de la colère, non. Le peuple de Paris, si intelligent pourtant, ne comprenait pas.

Michel ajoutait : — Nous ne sommes pas en 1830. Charles X, en chassant les 221, s'était exposé à ce soufflet, la réélection des 221. Nous ne sommes point dans cette situation. Les 221 étaient populaires, l'Assemblée actuelle ne l'est pas. Une chambre injurieusement dissoute, que le peuple soutient, est toujours sûre de vaincre. Aussi le peuple s'est-il levé en 1830. Aujourd'hui il est stagnant. Il est dupe en attendant qu'il soit victime. Et Michel (de Bourges) concluait : — Il fallait laisser au peuple le temps de comprendre, de s'irriter et de se lever. Quant à nous, représentants, nous serions téméraires de brusquer la situation. Marcher tout de suite droit aux troupes, c'était se faire mitrailler en pure perte, et priver d'avance la généreuse insurrection pour le droit de ses chefs naturels, les représentants du peuple. C'était décapiter l'armée populaire. La temporisation était bonne, au contraire. Il fallait bien se garder de trop d'entraînement, il était nécessaire de se réserver; se livrer, c'était perdre la bataille avant de l'avoir commencée. Ainsi, par exemple, il ne fallait pas se rendre à la réunion indiquée par la droite pour midi, tous ceux qui iraient seraient pris. Rester libres, rester debout, rester calmes et, pour agir, attendre que le peuple vînt. Quatre jours de cette agitation sans combat fatigueraient l'armée. Michel était d'avis de commencer pourtant, mais simplement par l'affichage de l'article 68 de la Constitution. Seulement, où trouver un imprimeur?

Michel (de Bourges) parlait avec l'expérience du procédé révolutionnaire qui me manquait. Il avait depuis longues années une certaine pratique des masses. Son avis était sage. Il faut ajouter que tous les renseignements qui nous arrivaient lui venaient en aide et semblaient conclure contre moi. Paris était morne. L'armée du coup d'État l'envahissait paisiblement. On ne

déchirait même pas les affiches. Presque tous les représentants présents, et les plus intrépides, partagèrent l'avis de Michel : attendre et voir venir. La nuit prochaine, disait-on, le bouillonnement commencera, et l'on concluait comme Michel (de Bourges) : il faut donner au peuple le temps de comprendre. Commencer trop tôt, ce serait risquer d'être seuls. Ce n'est pas dans ce premier moment que nous entraînerions le peuple. Laissons l'indignation lui monter peu à peu au cœur. Prématurée, notre manifestation avorterait. C'était là le sentiment de tous. Moi-même, en les écoutant, je me sentais ébranlé. Ils avaient peut-être raison. Ce serait une faute de donner en vain le signal du combat. A quoi bon l'éclair que ne suit pas le coup de foudre?

Élever la voix, pousser un cri, trouver un imprimeur, c'était là la première question. Mais y avait-il encore une presse libre?

Le vieux et brave ancien chef de la sixième légion, le colonel Forestier, entra. Il nous prit à part Michel (de Bourges) et moi.

— Écoutez, nous dit-il, je viens à vous, j'ai été destitué, je ne commande plus ma légion, mais nommez-moi au nom de la gauche colonel de la sixième. Signez-moi un ordre, j'y vais sur-le-champ et je fais battre le rappel. Dans une heure la légion sera sur pied.

— Colonel, lui répondis-je, je ferai mieux que vous signer un ordre. Je vais vous accompagner.

Et je me tournai vers Charamaule qui avait une voiture en bas.

— Venez avec nous, lui dis-je.

Forestier était sûr de deux chefs de bataillon de la sixième. Nous convînmes de nous transporter chez eux sur-le-champ, et que Michel et les autres représentants iraient nous attendre chez Bonvalet, boulevard du Temple, près le café Turc. Là on aviserait.

Nous partîmes.

Nous traversâmes Paris où se manifestait déjà un certain fourmillement menaçant. Les boulevards étaient couverts d'une foule inquiète. On allait et venait, les passants s'abordaient sans se connaître, grand signe d'anxiété publique, et des groupes parlaient à voix haute au coin des rues. On fermait les boutiques.

— Allons donc! s'écria Charamaule.

Depuis le matin il errait dans la ville, et il avait observé avec tristesse l'apathie des masses.

Nous trouvâmes chez eux les deux chefs de bataillon sur lesquels comptait le colonel Forestier. C'étaient deux riches négociants en toiles qui nous reçurent avec quelque embarras. Les commis des magasins s'étaient groupés aux vitres et nous regardaient passer. C'était de la simple curiosité.

Cependant l'un des deux chefs de bataillon contremanda un voyage qu'il devait faire dans la journée même et nous promit son concours. — Mais, ajouta-t-il, ne vous faites pas illusion; on prévoit qu'on sera écharpé. Peu d'hommes marcheront.

Le colonel Forestier nous dit : — Watrin, le colonel actuel de la 6e, ne se soucie pas des coups. Il me remettra peut-être le commandement à l'amiable. Je vais aller le trouver seul pour moins l'effaroucher, et je vous rejoindrai chez Bonvalet.

A la hauteur de la Porte Saint-Martin, nous quittâmes notre voiture, et nous suivîmes le boulevard à pied, Charamaule et moi, afin de voir les groupes de plus près et de mieux juger la physionomie de la foule.

Les derniers nivellements de la voie publique ont fait du boulevard de la Porte Saint-Martin un ravin profond dominé par deux escarpements. Au haut de ces escarpements sont les trottoirs garnis de rampes. Les voitures cheminent dans le ravin et les passants sur les trottoirs.

Au moment où nous arrivions sur le boulevard, une longue colonne d'infanterie débouchait dans ce ravin, tambours en tête. Les ondulations épaisses des bayonnettes remplissaient le carré Saint-Martin et se perdaient dans les profondeurs du boulevard Bonne-Nouvelle.

Une foule énorme et compacte couvrait les deux trottoirs du boulevard Saint-Martin. Il y avait une multitude d'ouvriers en blouse accoudés sur les rampes.

Au moment où la tête de la colonne s'engagea dans le défilé devant le théâtre de la Porte Saint-Martin, un immense cri de : Vive la République! sortit de toutes les bouches comme s'il était crié par un seul homme. Les soldats continuèrent d'avancer en silence, mais on eût dit que leur pas se ralentissait, et plusieurs d'entre eux regardaient la foule d'un air indécis. Que signifiait ce cri de *Vive la République?* Était-ce une acclamation? était-ce une huée?

Il me sembla dans ce moment-là que la République relevait le front et que le coup d'État baissait la tête.

Cependant Charamaule me dit : — Vous êtes reconnu.

En effet, à la hauteur du Château-d'Eau, la foule m'entoura. Quelques jeunes gens crièrent : Vive Victor Hugo! Un d'eux me demanda : — Citoyen Victor Hugo, que faut-il faire?

Je répondis : — Déchirez les affiches factieuses du coup d'État, et criez : Vive la Constitution!

— Et si l'on tire sur nous? me dit un jeune ouvrier.

— Vous courrez aux armes.

— Bravo! cria la foule.

J'ajoutai : — Louis Bonaparte est un rebelle. Il se couvre aujourd'hui de tous les crimes. Nous, représentants du peuple, nous le mettons hors la loi; mais, sans même qu'il soit besoin de notre déclaration, il est hors la loi par le fait seul de sa trahison. Citoyens! vous avez deux mains; prenez dans l'une votre droit, dans l'autre votre fusil, et courez sus à Bonaparte!

— Bravo! bravo! répéta le peuple.

Un bourgeois qui fermait sa boutique me dit : — Parlez moins haut. Si l'on vous entendait parler comme cela, on vous fusillerait.

— Eh bien! repris-je, vous promèneriez mon cadavre, et ce serait une bonne chose que ma mort si la justice de Dieu en sortait!

Tous crièrent : Vive Victor Hugo! Criez : *Vive la Constitution!* leur dis-je.

Un cri formidable de *Vive la Constitution! Vive la République!* sortit de toutes les poitrines.

L'enthousiasme, l'indignation, la colère, mêlaient leurs éclairs dans tous les regards. Je pensai alors et je pense encore que c'était là peut-être une minute suprême. Je fus tenté d'enlever toute cette foule et de commencer le combat.

Charamaule me retint. Il me dit tout bas :

— Vous causerez une mitraillade inutile. Tout le monde est désarmé. L'infanterie est à deux pas de nous, et voici l'artillerie qui arrive.

Je tournai la tête. En effet, plusieurs pièces de canon attelées débouchaient au grand trot par la rue de Bondy derrière le Château-d'Eau.

Le conseil de m'abstenir, donné par Charamaule, me frappait. De la part d'un tel homme, et si intrépide, il n'était certes pas suspect. En outre, je me sentais lié par la délibération qui venait d'être prise dans la réunion de la rue Blanche.

Je reculai devant la responsabilité que j'aurais encourue. Saisir un tel moment, ce pouvait être la victoire, ce pouvait aussi être un massacre. Ai-je eu raison? ai-je eu tort?

La foule grossissait autour de nous et il devenait difficile d'avancer. Nous voulions cependant gagner le rendez-vous Bonvalet.

Tout à coup quelqu'un me poussa le bras. C'était Léopold Duras, du *National*.

— N'allez pas plus loin, me dit-il tout bas. Le restaurant Bonvalet est investi. Michel (de Bourges) a essayé de haranguer le peuple, mais la troupe est venue. Il n'a réussi à sortir de là qu'avec peine. On a arrêté plusieurs représentants qui venaient l'y rejoindre. Rebroussez chemin. On retourne à l'ancien rendez-vous, rue Blanche. Je vous cherche pour vous le dire.

Un cabriolet passait; Charamaule fit signe au cocher, nous nous jetâmes dedans, suivis de la foule qui criait : Vive la République ! Vive Victor Hugo !

Il paraît qu'en ce moment-là même une escouade de sergents de ville arrivait sur le boulevard pour m'arrêter. Le cocher alla ventre à terre. Un quart d'heure après, nous étions rue Blanche.

VIII

VIOLATION DE LA SALLE.

A sept heures du matin, le pont de la Concorde était encore libre; la grande grille du palais de l'Assemblée était fermée; à travers les barreaux, on voyait les marches du perron, de ce perron où la République avait été proclamée le 4 mai 1848, couvertes de soldats, et on distinguait les faisceaux formés sur la plate-forme derrière ces hautes colonnes qui, du temps de la Constituante, après le 15 mai et le 23 juin, masquaient de petits obusiers de montagne chargés et braqués.

Un portier à collet rouge, portant la livrée de l'Assemblée, se tenait à la petite porte de la grille. De moment en moment des représentants arrivaient. Le portier disait : — Ces messieurs sont représentants? — et ouvrait. Quelquefois il leur demandait leurs noms.

On entrait sans obstacle chez M. Dupin. A la grande galerie, à la salle à manger, au salon d'honneur de la présidence, on trouvait des valets en livrée qui ouvraient silencieusement les portes comme à l'ordinaire.

Avant le jour, immédiatement après l'arrestation des questeurs, MM. Baze et Le Flô, M. de Panat, seul questeur resté libre, ménagé ou dédaigné comme légitimiste, était venu éveiller M. Dupin, et l'avait invité à convoquer immédiatement les représentants à domicile. M. Dupin avait fait cette réponse inouïe : — Je n'y vois pas d'urgence.

Presque en même temps que M. de Panat, était accouru le représentant Jérôme Bonaparte. Il avait sommé M. Dupin de se mettre à la tête de l'Assemblée. M. Dupin avait répondu : Je ne puis, je suis gardé. Jérôme Bonaparte éclata de rire. On n'avait en effet pas même daigné mettre un factionnaire à la porte de M. Dupin. On le savait gardé par sa bassesse.

Ce fut plus tard, vers midi seulement, qu'on eut pitié de lui. On sentit que c'était trop de mépris, et on lui accorda deux sentinelles.

A sept heures et demie, quinze ou vingt représentants, et entre autres MM. Eugène Sue, Joret, de Rességuier et de Talhouët, étaient réunis dans le salon de M. Dupin. Ils avaient, eux aussi, fait de vains efforts sur le président. Dans l'embrasure d'une fenêtre un membre spirituel de la majorité, M. Desmousseaux de Givré, un peu sourd et très furieux, se querellait presque avec un représentant de la droite comme lui, qu'il supposait, à tort, favorable au coup d'État.

M. Dupin, séparé du groupe des représentants, seul, vêtu de noir, les

mains derrière le dos, la tête basse, se promenait de long en large devant la cheminée où un grand feu était allumé. On parlait tout haut chez lui de lui devant lui, il semblait ne pas entendre.

Deux membres de la gauche survinrent, Benoît (du Rhône) et Crestin. Crestin entra dans le salon, alla droit à M. Dupin, et lui dit : — Monsieur le président, vous savez ce qui se passe? Comment se fait-il que l'Assemblée ne soit pas encore convoquée?

M. Dupin s'arrêta et répondit avec ce geste du dos qui lui était familier :

— Il n'y a rien à faire.

Puis il se remit à se promener.

— C'est assez, dit M. de Rességuier.

— C'est trop, dit Eugène Sue.

Tous les représentants sortirent.

Cependant le pont de la Concorde se couvrait de troupes. Le général Vast-Vimeux, maigre, vieux, petit, ses cheveux blancs plats collés sur les tempes, en grand uniforme, son chapeau bordé sur la tête, chargé de deux grosses épaulettes, étalant son écharpe, non de représentant, mais de général, laquelle écharpe, trop longue, traînait à terre, parcourait à pied le pont, et jetait aux soldats des cris inarticulés d'enthousiasme pour l'empire et le coup d'État. On voyait de ces figures-là en 1814. Seulement, au lieu de porter une grosse cocarde tricolore, elles portaient une grosse cocarde blanche. Au fond, même phénomène. Des vieux criant : Vive le passé! Presque au même moment, M. de Larochejaquelein traversait la place de la Concorde entouré d'une centaine d'hommes en blouse qui le suivaient en silence et avec un air de curiosité. Plusieurs régiments de cavalerie étaient échelonnés dans la grande avenue des Champs-Élysées.

A huit heures, des forces formidables investissaient le palais législatif. Tous les abords en étaient gardés, toutes les portes en étaient fermées. Cependant quelques représentants parvenaient encore à s'introduire dans l'intérieur du palais, non, comme on l'a raconté à tort, par le passage de l'hôtel du président du côté de l'esplanade des Invalides, mais par la petite porte de la rue de Bourgogne, dite Porte Noire. Cette porte, par je ne sais quel oubli ou par je ne sais quelle combinaison, resta ouverte le 2 décembre jusque vers midi. La rue de Bourgogne était cependant pleine de troupes. Des pelotons épars çà et là, rue de l'Université, laissaient circuler les passants, qui étaient rares.

Les représentants qui s'introduisaient par la porte de la rue de Bourgogne pénétraient jusque dans la salle des Conférences où ils rencontraient leurs collègues sortis de chez M. Dupin.

Il y eut bientôt dans cette salle un groupe assez nombreux d'hommes de

toutes les fractions de l'Assemblée, parmi lesquels MM. Eugène Sue, Richardet, Favolle, Joret, Marc Dufraisse, Benoît (du Rhône), Canet, Gambon, d'Adelswœrd, Crépu, Repellin, Teilhard-Latérisse, Rantion, le général Laidet, Paulin Durieu, Chanay, Brillier, Collas (de la Gironde), Monet, Garnon, Favreau et Albert de Rességuier.

Chaque survenant consultait M. de Panat.

— Où sont les vice-présidents?

— En prison.

— Et les deux autres questeurs?

— Aussi. — Et je vous prie de croire, messieurs, ajoutait M. de Panat, que je ne suis pour rien dans l'affront qu'on m'a fait en ne m'arrêtant pas.

L'indignation était au comble; toutes les nuances se confondaient dans le même sentiment de dédain et de colère, et M. de Rességuier n'était pas moins énergique qu'Eugène Sue. Pour la première fois l'Assemblée semblait n'avoir qu'un cœur et qu'une voix. Chacun disait enfin de l'homme de l'Élysée ce qu'il en pensait, et l'on s'aperçut alors que depuis longtemps Louis Bonaparte avait, sans qu'on s'en rendît compte, créé dans l'Assemblée une parfaite unanimité, l'unanimité du mépris.

M. Collas (de la Gironde) gesticulait et narrait. Il venait du ministère de l'intérieur, il avait vu M. de Morny, il lui avait parlé, il était, lui M. Collas, outré du crime de M. Bonaparte. — Depuis, ce crime l'a fait conseiller d'État.

M. de Panat allait et venait dans les groupes, annonçant aux représentants qu'il avait convoqué l'Assemblée pour une heure. Mais il était impossible d'attendre jusque-là. Le temps pressait. Au palais Bourbon comme rue Blanche, c'était le sentiment général, chaque heure qui s'écoulait accomplissait le coup d'État, chacun sentait comme un remords le poids de son silence ou de son inaction; le cercle de fer se resserrait, le flot des soldats montait sans cesse et envahissait silencieusement le palais; à chaque instant on trouvait, à une porte, libre le moment d'auparavant, une sentinelle de plus. Cependant le groupe des représentants réunis dans la salle des Conférences était encore respecté. Il fallait agir, parler, siéger, lutter, et ne pas perdre une minute.

Gambon dit : Essayons encore de Dupin; il est notre homme officiel; nous avons besoin de lui. On alla le chercher. On ne le trouva pas. Il n'était plus là; il avait disparu, il était absent, caché, tapi, blotti, enfoui, évanoui, enterré. Où? Personne ne le savait. La lâcheté a des trous inconnus.

Tout à coup un homme entra dans la salle, un homme étranger à l'Assemblée, en uniforme, avec l'épaulette d'officier supérieur et l'épée au côté. C'était un chef de bataillon du 42ᵉ qui venait sommer les représentants de

sortir de chez eux. Tous, les royalistes comme les républicains, se ruèrent sur lui, c'est l'expression d'un témoin oculaire indigné. Le général Laidet lui adressa de ces paroles qui ne tombent pas dans l'oreille, mais sur la joue.

— Je fais mon métier, j'exécute ma consigne, balbutiait l'officier.

— Vous êtes un imbécile si vous croyez que vous faites votre métier, lui cria Laidet, et vous êtes un misérable si vous savez que vous faites un crime! Entendez-vous ce que je vous dis? fâchez-vous, si vous l'osez.

L'officier refusa de s'irriter et reprit : — Ainsi, messieurs, vous ne voulez pas vous retirer?

— Non.

— Je vais chercher la force.

— Soit.

Il sortit, et en réalité alla chercher des ordres au ministère de l'intérieur.

Les représentants attendirent dans cette espèce de trouble indescriptible qu'on pourrait appeler la suffocation du droit devant la violence.

Bientôt un d'eux, qui était sorti, rentra précipitamment et les avertit que deux compagnies de gendarmerie mobile arrivaient le fusil au poing.

Marc Dufraisse s'écria :

— Que l'attentat soit complet! que le coup d'État vienne nous trouver sur nos sièges! Allons à la salle des séances! Il ajouta : Puisque nous y sommes, donnons-nous le spectacle réel et vivant d'un 18 brumaire.

Ils se rendirent tous à la salle des séances. Le passage était libre. La salle Casimir-Perier n'était pas encore occupée par la troupe.

Ils étaient soixante environ. Plusieurs avaient ceint leurs écharpes. Ils entrèrent avec une sorte de recueillement dans la salle.

Là, M. de Rességuier, dans une bonne intention d'ailleurs, et afin de former un groupe plus compact, insista pour que tous s'installassent au côté droit.

— Non, dit Marc Dufraisse, chacun à son banc.

Ils se dispersèrent dans la salle, chacun à sa place ordinaire.

M. Monet, qui siégeait sur un des bancs inférieurs du centre gauche, tenait dans ses mains un exemplaire de la Constitution.

Quelques minutes s'écoulèrent. Personne ne parlait. C'était ce silence de l'attente qui précède les actes décisifs et les crises finales, et pendant lequel chacun semble écouter respectueusement les dernières instructions de sa conscience.

Tout à coup des soldats de gendarmerie mobile, précédés d'un capitaine le sabre nu, parurent sur le seuil. La salle des séances était violée. Les représentants se levèrent de tous les bancs à la fois, criant : Vive la République! puis ils se rassirent.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le représentant Monet resta seul debout, et d'une voix haute et indignée, qui retentissait comme un clairon dans la salle vide, ordonna aux soldats de s'arrêter.

Les soldats s'arrêtèrent, regardant les représentants d'un air ahuri.

Les soldats n'encombraient encore que le couloir de gauche, et ils n'avaient pas dépassé la tribune.

Alors le représentant Monet lut les articles 36, 37 et 68 de la Constitution.

Les articles 36 et 37 consacraient l'inviolabilité des représentants. L'article 68 destituait le président dans le cas de trahison.

Ce moment fut solennel. Les soldats écoutaient silencieusement.

Les articles lus, le représentant d'Adelswœrd, qui siégeait au premier banc inférieur de la gauche et qui était le plus près des soldats, se tourna vers eux et leur dit :

— Soldats, vous le voyez, le président de la République est un traître et veut faire de vous des traîtres. Vous violez l'enceinte sacrée de la représentation nationale. Au nom de la Constitution, au nom des lois, nous vous ordonnons de sortir.

Pendant qu'Adelswœrd parlait, le chef de bataillon commandant la gendarmerie mobile était entré.

— Messieurs, dit-il, j'ai ordre de vous inviter à vous retirer, et si vous ne vous retirez pas, de vous expulser.

— L'ordre de nous expulser! s'écria Adelswœrd; et tous les représentants ajoutèrent : L'ordre de qui? Voyons l'ordre! Qui a signé l'ordre?

Le commandant tira un papier et le déplia. A peine l'eut-il déplié qu'il fit un mouvement pour le remettre dans sa poche; mais le général Laidet s'était jeté sur lui et lui avait saisi le bras. Plusieurs représentants se penchèrent, et on lut l'ordre d'expulsion de l'Assemblée, signé Fortoul, *ministre de la marine.*

Marc Dufraisse se tourna vers les gendarmes mobiles et leur cria :

— Soldats! votre seule présence ici est une forfaiture. Sortez!

Les soldats semblaient indécis. Mais tout à coup une seconde colonne déboucha par la porte de droite, et, sur un geste du commandant, le capitaine cria :

— En avant! F.....-les tous dehors!

Alors commença on ne sait quelle lutte corps à corps entre les gendarmes et les législateurs. Les soldats, le fusil au poing, entrèrent dans les bancs du sénat. Repellin, Chanay, Rantion furent violemment arrachés de leurs sièges. Deux gendarmes se ruèrent sur Marc Dufraisse, deux sur Gambon. Ils se débattirent longtemps au premier banc de droite, à la place même où avaient coutume de siéger MM. Odilon Barrot et Abbatucci. Paulin

Durieu résista à la violence par la force; il fallut trois hommes pour le détacher de son banc. Monet fut renversé sur la banquette des commissaires. Ils saisirent d'Adelswœrd à la gorge, et le jetèrent hors de sa stalle. Richardet, infirme, fut culbuté et brutalisé. Quelques-uns furent touchés par la pointe des bayonnettes; presque tous eurent leurs vêtements déchirés.

Le commandant criait aux soldats : Faites le râteau!

Ce fut ainsi que soixante représentants du peuple furent pris au collet par le coup d'État et chassés de leurs sièges. La voie de fait compléta la trahison. L'acte matériel fut digne de l'acte moral.

Les trois derniers qui sortirent furent Fayolle, Teilhard-Latérisse et Paulin Durieu.

On leur laissa passer la grande porte du palais, et ils se trouvèrent place de Bourgogne.

La place de Bourgogne était occupée par le 42e de ligne sous les ordres du colonel Degardarens.

Entre le palais et la statue de la République qui occupait le centre de la place, une pièce de canon était braquée sur l'Assemblée, en face de la grande porte.

A côté de la pièce, des chasseurs de Vincennes chargeaient leurs armes et déchiraient des cartouches.

Le colonel Degardarens était à cheval près d'un groupe de soldats qui attira l'attention des représentants Teilhard-Latérisse, Fayolle et Paulin Durieu.

Au milieu de ce groupe se débattaient énergiquement trois hommes arrêtés criant : Vive la Constitution! Vive la République!

Fayolle, Paulin Durieu et Teilhard-Latérisse s'approchèrent et reconnurent dans les trois prisonniers trois membres de la majorité, les représen tants Toupet des Vignes, Radoult de Lafosse et Arbey.

Le représentant Arbey réclamait vivement. Comme il élevait la voix, le colonel Degardarens lui coupa la parole en ces termes qui méritent d'être conservés :

— Taisez-vous! un mot de plus, je vous fais crosser!

Les trois représentants de la gauche, indignés, sommèrent le colonel de relâcher leurs collègues.

— Colonel, dit Fayolle, vous violez trois fois la loi.

— Je vais la violer six fois, répondit le colonel; et il fit arrêter Fayolle, Paulin Durieu et Teilhard-Latérisse.

Les soldats reçurent l'ordre de les conduire au poste du palais en construction pour le ministère des affaires étrangères.

Chemin faisant, les six prisonniers, marchant entre deux files de bayon-

nettes, rencontrèrent trois autres de leurs collègues, les représentants Eugène Sue, Chanay et Benoît (du Rhône).

Eugène Sue barra le passage à l'officier qui commandait le détachement et lui dit :

— Nous vous sommons de mettre nos collègues en liberté.

— Je ne puis, répondit l'officier.

— En ce cas, complétez vos crimes, dit Eugène Sue. Nous vous sommons de nous arrêter, nous aussi.

L'officier les arrêta.

On les mena au poste du ministère projeté des affaires étrangères et de là plus tard à la caserne du quai d'Orsay. Ce ne fut qu'à la nuit que deux compagnies de ligne vinrent les chercher pour les transférer à ce dernier gîte.

Tout en les faisant placer entre les soldats, l'officier commandant les salua jusqu'à terre et leur dit avec politesse : — Messieurs, les armes de mes hommes sont chargées.

L'évacuation de la salle s'était faite, comme nous l'avons dit, tumultueusement, les soldats poussant les représentants devant eux par toutes les issues.

Les uns, et dans le nombre ceux dont nous venons de parler, sortirent par la rue de Bourgogne; les autres furent entraînés par la salle des Pas-Perdus vers la grille qui fait face au pont de la Concorde[1].

La salle des Pas-Perdus a pour antichambre une espèce de salle-carrefour sur laquelle s'ouvrent l'escalier des tribunes hautes, et plusieurs portes, entre autres la grande porte vitrée de la galerie qui aboutit aux appartements du président de l'Assemblée.

Parvenus à cette salle-carrefour qui est contiguë à la petite rotonde où est la porte latérale de sortie du palais, les soldats laissèrent libres les représentants.

Il se forma là en quelques instants un groupe dans lequel les représentants Canet et Favreau prirent la parole. Un cri s'éleva : Allons chercher Dupin, traînons-le ici, s'il le faut!

On ouvrit la porte vitrée et l'on se précipita dans la galerie. Cette fois, M. Dupin était chez lui. M. Dupin, ayant appris que les gendarmes avaient fait évacuer la salle, était sorti de sa cachette. L'Assemblée étant terrassée, Dupin se dressait debout. La loi étant prisonnière, cet homme se sentait délivré.

Le groupe de représentants conduit par MM. Canet et Favreau le trouva dans son cabinet.

[1] Cette grille, fermée le 2 décembre, ne s'est rouverte que le 12 mars pour M. Louis Bonaparte venant visiter les travaux de la salle du Corps législatif.

Là s'engagea un dialogue. Les représentants sommèrent le président de se mettre à leur tête et de rentrer dans la salle, lui l'homme de l'Assemblée, avec eux les hommes de la Nation.

M. Dupin refusa net, tint bon, fut très ferme, se cramponna héroïquement à son néant.

— Que voulez-vous que je fasse? disait-il, mêlant à ses protestations effarées force axiomes de droit et citations latines, instinct des oiseaux jaseurs qui débitent tout leur répertoire quand ils ont peur. Que voulez-vous que je fasse? Qui suis-je? Que puis-je? je ne suis rien. Personne n'est plus rien. *Ubi nihil, nihil.* La force est là. Où il y a la force, le peuple perd ses droits. *Novus nascitur ordo.* Prenez-en votre parti. Je suis bien obligé de me résigner, moi. *Dura lex, sed lex.* Loi selon la nécessité, entendons-nous bien, et non loi selon le droit. Mais qu'y faire? Qu'on me laisse tranquille. Je ne peux rien, je fais ce que je peux. Ce n'est pas la bonne volonté qui me manque. Si j'avais quatre hommes et un caporal, je les ferais tuer.

— Cet homme ne connaît que la force, dirent les représentants; eh bien, usons de la force.

On lui fit violence, on lui passa une écharpe comme une corde autour du cou, et, comme on l'avait dit, on le traîna vers la salle, se débattant, réclamant sa « liberté », se lamentant, se rebiffant, — je dirais ruant, si le mot n'était pas noble.

Quelques minutes après l'évacuation, cette salle des Pas-Perdus, qui venait de voir passer les représentants empoignés par les gendarmes, vit passer M. Dupin empoigné par les représentants.

On n'alla pas loin. Les soldats barraient la grande porte verte à deux battants. Le colonel Espinasse accourut, le commandant de la gendarmerie accourut. On voyait passer de la poche du commandant les pommeaux d'une paire de pistolets.

Le colonel était pâle, le commandant était pâle, M. Dupin était blême. Des deux côtés on avait peur. M. Dupin avait peur du colonel; le colonel, certes, n'avait pas peur de M. Dupin, mais derrière cette risible et misérable figure il voyait se dresser quelque chose de terrible, son crime, et il tremblait. Il y a dans Homère une scène où Némésis apparaît derrière Thersite.

M. Dupin resta quelques moments interdit, abruti et muet.

Le représentant Gambon lui cria :

— Parlez donc, monsieur Dupin, la gauche ne vous interrompt pas.

Alors, la parole des représentants dans les reins, la bayonnette des soldats devant la poitrine, le malheureux parla. Ce qui sortit de sa bouche en ce

moment, ce que le président de l'Assemblée souveraine de France balbutia devant les gendarmes à cette minute suprême, on ne saurait le recueillir.

Ceux qui ont entendu ces derniers hoquets de la lâcheté agonisante se sont hâtés d'en purifier leurs oreilles. Il paraît pourtant qu'il bégaya quelque chose comme ceci : — Vous êtes la force, vous avez des bayonnettes, j'invoque le droit, et je m'en vais. J'ai l'honneur de vous saluer.

Il s'en alla.

On le laissa s'en aller. Au moment de sortir, il se retourna, et laissa encore tomber quelques mots. Nous ne les ramasserons pas. L'histoire n'a pas de hotte.

IX

UNE FIN PIRE QU'UNE MORT.

Nous voudrions laisser là, pour n'en plus reparler jamais, cet homme qui avait porté trois ans ce titre auguste : Président de l'Assemblée nationale de France, et qui n'avait su être que le domestique de la majorité. Il trouva moyen à sa dernière heure de descendre encore plus bas qu'on ne l'aurait cru possible, même à lui. Sa carrière à l'Assemblée avait été d'un valet, sa fin fut d'un laquais.

L'attitude inouïe que M. Dupin eut devant les gendarmes, en grimaçant son semblant de protestation, autorisa même des soupçons. Gambon s'écria :
— Il résiste comme un complice. Il savait tout.

Nous croyons ces soupçons injustes. M. Dupin ne savait rien. Qui donc, parmi les machinateurs du coup d'État, eût pris la peine de s'assurer son adhésion? Corrompre M. Dupin! était-ce possible? Et puis, à quoi bon? Le payer? Pourquoi? c'est de l'argent perdu quand la peur suffit. Il y a des connivences toutes faites d'avance. La couardise est la vieille complaisante de la félonie. Le sang de la loi versé est vite essuyé. Derrière l'assassin qui tient le poignard arrive le trembleur qui tient l'éponge.

Dupin s'enfuit dans son cabinet. On l'y suivit.

— Mon Dieu, s'écria-t-il, on ne comprend donc pas que je veux rester en paix!

On le torturait en effet depuis le matin pour extraire de lui une impossible parcelle de courage.

— Vous me maltraitez plus que les gendarmes, disait-il.

Les représentants s'installèrent dans son cabinet, s'assirent à sa table pendant qu'il gémissait et bougonnait sur un fauteuil, et rédigèrent un procès-verbal de ce qui venait de se passer, voulant laisser dans les archives trace officielle de l'attentat.

Le procès-verbal terminé, le représentant Canet en donna lecture au président et lui présenta une plume.

— Que voulez-vous que je fasse de ça? dit-il.

— Vous êtes le président, répondit Canet. C'est notre dernière séance. Votre devoir est d'en signer le procès-verbal.

Cet homme refusa.

X

LA PORTE NOIRE.

M. Dupin est une honte incomparable.

Plus tard il accepta le paiement. Il paraît qu'il fut quelque chose comme procureur général à la cour de cassation.

M. Dupin rend à Louis Bonaparte le service d'être à sa place le dernier des hommes.

Continuons cette sombre histoire.

Les représentants de la droite, dans le premier effarement du coup d'État, coururent en grand nombre chez M. Daru, qui était vice-président de l'Assemblée et en même temps un des présidents de la réunion des Pyramides. Cette réunion avait toujours appuyé la politique de l'Élysée, mais sans croire à des préméditations de coup d'État. M. Daru demeurait rue de Lille, n° 75.

Vers dix heures du matin, une centaine environ de ces représentants étaient rassemblés chez M. Daru. Ils résolurent de tenter de pénétrer dans le lieu des séances de l'Assemblée. La rue de Lille débouche dans la rue de Bourgogne, presque en face de la petite porte qui donne entrée dans le palais, et qu'on nomme la Porte Noire.

Ils se dirigèrent vers cette porte, M. Daru en tête. Ils se tenaient sous le bras et marchaient trois par trois. Quelques-uns avaient revêtu leurs écharpes. Ils les ôtèrent plus tard.

La Porte Noire, entr'ouverte comme à l'ordinaire, n'était gardée que par deux factionnaires.

Quelques-uns des plus indignés, M. de Kerdrel entre autres, se précipitèrent vers cette porte et cherchèrent à la franchir. Mais elle fut violemment refermée, et il y eut là, entre les représentants et les sergents de ville qui accoururent, une sorte de lutte où un représentant eut le poignet foulé.

En même temps, un bataillon rangé en ligne sur la place de Bourgogne s'ébranla et arriva au pas de course sur le groupe des représentants.

M. Daru, très noble et très ferme, fit signe au commandant d'arrêter; le bataillon fit halte, et M. Daru, au nom de la Constitution et en sa qualité de vice-président de l'Assemblée, somma les soldats de mettre bas les armes et de livrer passage aux représentants du peuple souverain.

Le commandant du bataillon répliqua par l'injonction de vider la rue im-

médiatement, déclarant qu'il n'y avait plus d'Assemblée; que, quant à lui, il ne savait pas ce que c'était que des représentants du peuple, et que, si les personnes qu'il avait devant lui ne se retiraient pas de gré, il les expulserait de force.

— Nous ne céderons qu'à la violence, dit M. Daru.

— Vous êtes en forfaiture, ajouta M. de Kerdrel.

L'officier donna ordre de charger.

Les compagnies s'avancèrent en rangs serrés.

Il y eut un moment de confusion. Presque un choc. Les représentants refoulés violemment refluèrent dans la rue de Lille. Quelques-uns tombèrent. Plusieurs membres de la droite furent roulés dans la boue par les soldats. L'un d'eux, M. Étienne, reçut dans l'épaule un coup de crosse. Ajoutons sans transition que, huit jours après, M. Étienne était membre de cette chose qu'on a appelée la Commission Consultative. Il trouvait bon le coup d'État, y compris le coup de crosse.

On revint chez M. Daru; chemin faisant, le groupe dispersé se rallia et se recruta même de quelques survenants.

— Messieurs, dit M. Daru, le président nous fait défaut, la salle nous est fermée. Je suis vice-président, ma maison est le palais de l'Assemblée.

Il fit ouvrir un grand salon, et les représentants de la droite s'y installèrent. On y délibéra d'abord assez tumultueusement. Cependant M. Daru fit observer que les moments étaient précieux, et le silence se rétablit.

La première mesure à prendre était évidemment la déchéance du président de la République, en vertu de l'article 68 de la Constitution. Quelques représentants, de ceux que j'avais servi à baptiser et qu'on appelait *burgraves*, s'assirent autour d'une table et préparèrent la rédaction de l'acte de déchéance.

Comme ils allaient en donner lecture, un représentant qui arrivait du dehors se présenta à la porte du salon et déclara à l'assemblée que la rue de Lille s'emplissait de troupes et qu'on allait cerner l'hôtel.

Il n'y avait pas une minute à perdre.

M. Benoist d'Azy dit : — Messieurs, allons à la mairie du xe arrondissement, nous pourrons délibérer là sous la protection de la 10e légion dont notre collègue, le général Lauriston, est colonel.

L'hôtel de M. Daru avait une issue sur les derrières par une petite porte qui était au fond du jardin. Beaucoup de représentants sortirent par là.

M. Daru se disposait à les suivre. Il ne restait plus que lui dans le salon avec M. Odilon Barrot et deux ou trois autres quand la porte s'ouvrit. Un capitaine entra et dit à M. Daru :

— Monsieur le comte, vous êtes mon prisonnier.

— Où dois-je vous suivre? demanda M. Daru.

— J'ai ordre de vous garder à vue dans votre maison.

L'hôtel, en effet, était occupé militairement; et c'est ainsi que M. Daru fut empêché d'assister à la séance de la mairie du xe arrondissement.

L'officier laissa sortir M. Odilon Barrot.

XI

LA HAUTE COUR.

Pendant que ceci se passait sur la rive gauche, vers midi, on remarquait dans la grande salle des Pas-Perdus du palais de justice un homme qui allait et venait. Cet homme, soigneusement boutonné dans son paletot, semblait accompagné à distance de plusieurs souteneurs possibles; de certaines aventures de police ont des auxiliaires dont la figure à double sens inquiète les passants, si bien qu'on se demande : Sont-ce des magistrats? sont-ce des voleurs? L'homme au paletot boutonné errait de porte en porte, de couloir en couloir, échangeant des signes d'intelligence avec les espèces d'estafiers qui le suivaient, puis revenait dans la grand'salle, arrêtait au passage les avocats, les avoués, les huissiers, les commis-greffiers, les garçons de salle, et répétait à tous à voix basse, de façon à ne pas être entendu des passants, la même question; à cette question les uns répondaient : oui; non, disaient les autres. Et l'homme se remettait à rôder dans le palais de justice avec la mine d'un limier en quête.

C'était le commissaire de police de l'Arsenal.

Que cherchait-il?

La Haute Cour.

Que faisait la Haute Cour?

Elle se cachait.

Pourquoi faire? Pour juger?

Oui et non.

Le commissaire de police de l'Arsenal avait reçu le matin du préfet Maupas l'ordre de chercher partout où elle serait la Haute Cour de justice, si par aventure elle croyait devoir se réunir. Confondant la Haute Cour avec le conseil d'État, le commissaire de police était allé d'abord au quai d'Orsay. N'y ayant rien trouvé, pas même le conseil d'Etat, il était revenu à vide et s'était dirigé à tout hasard vers le palais de justice, pensant que puisqu'il avait à chercher la justice, il la trouverait peut-être là.

Ne la trouvant pas, il s'en alla.

La Haute Cour s'était pourtant réunie.

Où et comment? on va le voir :

A l'époque dont nous écrivons en ce moment l'histoire, avant les reconstructions actuelles des vieux édifices de Paris, quand on abordait le palais de justice par la cour de Harlay, un escalier peu majestueux vous condui-

sait, en tournant, dans un long corridor, nommé galerie Mercière. Vers le milieu de ce corridor, on rencontrait deux portes, l'une à droite qui menait à la cour d'appel, l'autre à gauche qui menait à la cour de cassation. La porte de gauche ouvrait à deux battants sur une ancienne galerie, dite de Saint-Louis, récemment restaurée, et qui sert aujourd'hui de salle des Pas-Perdus aux avocats de la cour de cassation. Une statue de saint Louis en bois faisait face à la porte d'entrée. Une entrée, pratiquée dans un pan coupé à droite de cette statue, débouchait sur un couloir tournant terminé par une sorte de cul-de-sac que fermaient en apparence deux doubles portes. Sur la porte de droite on lisait : *Cabinet de M. le premier président;* sur la porte de gauche : *Chambre du conseil.* Entre les deux portes on avait ménagé, pour servir de passage aux avocats qui allaient à la salle de la chambre civile, qui est l'ancienne grand'chambre du parlement, une sorte de boyau étroit et obscur dans lequel, selon l'expression de l'un d'eux, *on aurait pu commettre tous les crimes impunément.*

Si on laissait de côté le cabinet du premier président et si l'on ouvrait la porte sur laquelle était écrit *Chambre du conseil,* on traversait une grande pièce, meublée d'une vaste table en fer à cheval qu'entouraient des chaises vertes. Au fond de cette chambre, qui servait en 1793 de salle de délibération aux jurés du tribunal révolutionnaire, une porte coupée dans la boiserie donnait entrée dans un petit couloir où l'on trouvait deux portes, à droite la porte du cabinet du président de la chambre criminelle, à gauche la porte de la buvette. — *A mort, et allons dîner!* — ces choses se touchent depuis des siècles. Une troisième porte fermait l'extrémité de ce couloir. Cette porte était, pour ainsi dire, la dernière du palais de justice, la plus lointaine, la plus inconnue, la plus perdue; elle s'ouvrait sur ce qu'on appelle la bibliothèque de la cour de cassation, spacieuse salle en forme d'équerre, éclairée de deux fenêtres donnant sur le grand préau intérieur de la Conciergerie, meublée de quelques chaises de cuir, d'une grande table à tapis vert, et de livres de droit couvrant les murs du plancher jusqu'au plafond.

Cette salle, on le voit, est la plus retirée et la plus cachée qu'il y ait dans le palais.

Ce fut là, dans cette salle, qu'arrivèrent successivement le 2 décembre, vers onze heures du matin, plusieurs hommes vêtus de noir, sans robes, sans insignes, effarés, désorientés, hochant la tête et se parlant bas. Ces hommes tremblants, c'était la Haute Cour de justice.

La Haute Cour de justice se composait, aux termes de la Constitution, de sept magistrats : un président, quatre juges et deux suppléants choisis par la cour de cassation parmi ses propres membres et renouvelés tous les ans.

En décembre 1851 ces sept juges suprêmes s'appelaient Hardouin, Pataille,

Moreau, Delapalme, Cauchy, Grandet et Quénaut; les deux derniers, suppléants.

Ces hommes, à peu près obscurs, avaient des antécédents quelconques. M. Cauchy, il y a quelques années président de chambre à la cour royale de Paris, homme doux et facilement effrayé, était le frère du mathématicien membre de l'Institut, à qui l'on doit le calcul des ondes sonores, et de l'ancien greffier archiviste de la chambre des pairs. M. Delapalme avait été avocat général, fort mêlé aux procès de presse sous la restauration; M. Pataille avait été député du centre sous la monarchie de juillet; M. Moreau (de la Seine) était remarquable en cela qu'on l'avait surnommé *de la Seine* pour le distinguer de M. Moreau (de la Meurthe), lequel de son côté était remarquable en ceci qu'on l'avait surnommé *de la Meurthe* pour le distinguer de M. Moreau (de la Seine). Le premier suppléant, M. Grandet, avait été président de chambre à Paris. J'ai lu de lui cet éloge : « On ne lui connaît ni caractère ni opinion quelconque. » Le second suppléant, M. Quénaut, libéral, député, fonctionnaire, avocat général, conservateur, docte, obéissant, était parvenu, se faisant de tout un échelon, à la chambre criminelle de la cour de cassation, où il se signalait parmi les sévères. 1848 avait choqué sa notion du droit; il avait donné sa démission après le 24 février; il ne l'a pas donnée après le 2 décembre.

M. Hardouin, qui présidait la Haute Cour, était un ancien président d'assises, homme religieux, janséniste rigide, noté parmi ses collègues comme « magistrat scrupuleux », vivant dans Port-Royal, lecteur assidu de Nicolle, de la race des vieux parlementaires du Marais qui allaient au palais de justice montés sur une mule; la mule était maintenant passée de mode, et qui fût allé chez le président Hardouin n'eût pas plus trouvé l'entêtement dans son écurie que dans sa conscience.

Le matin du 2 décembre, à neuf heures, deux hommes montaient l'escalier de M. Hardouin, rue de Condé, n° 10, et se rencontraient à sa porte. L'un était M. Pataille; l'autre, un des membres les plus considérables du barreau de la cour de cassation, l'ancien constituant Martin (de Strasbourg). M. Pataille venait se mettre à la disposition de M. Hardouin.

La première pensée de Martin (de Strasbourg), en lisant les affiches du coup d'État, avait été pour la Haute Cour. M. Hardouin fit passer M. Pataille dans une pièce voisine de son cabinet et reçut Martin (de Strasbourg) comme un homme auquel on ne désire pas parler devant témoins. Mis en demeure par Martin (de Strasbourg) de convoquer la Haute Cour, il pria qu'on le laissât « faire »; déclara que la Haute Cour « ferait son devoir »; mais qu'il fallait avant tout qu'il « conférât avec ses collègues », et termina par ce mot : — *Ce sera fait aujourd'hui ou demain.* — Aujourd'hui ou demain!

s'écria Martin (de Strasbourg); monsieur le président, le salut de la République, le salut du pays dépend peut-être de ce que la Haute Cour fera ou ne fera pas. Votre responsabilité est considérable, songez-y. Quand on est la Haute Cour de justice, on ne fait pas son devoir aujourd'hui ou demain, on le fait tout de suite, sur l'heure, sans perdre une minute, sans hésiter un instant.

Martin (de Strasbourg) avait raison, la justice c'est toujours aujourd'hui.

Martin (de Strasbourg) ajouta : — S'il vous faut un homme pour les actes énergiques, je m'offre. — M. Hardouin déclina l'offre, affirma qu'il ne perdrait pas un moment, et pria Martin (de Strasbourg) de le laisser « conférer » avec son collègue M. Pataille.

Il convoqua en effet la Haute Cour pour onze heures, et il fut convenu qu'on se réunirait dans la salle de la bibliothèque.

Les juges furent exacts. A onze heures et quart ils étaient tous réunis. M. Pataille arriva le dernier.

Ils prirent séance au bout de la grande table verte. Ils étaient seuls dans la bibliothèque.

Nulle solennité. Le président Hardouin ouvrit ainsi la délibération : — Messieurs, il n'y a point à exposer la situation, tout le monde sait de quoi il s'agit.

L'article 68 de la Constitution était impérieux. Il avait fallu que la Haute Cour se réunît, *sous peine de forfaiture.* On gagna du temps, on se constitua, on nomma greffier de la Haute Cour M. Bernard, greffier en chef de la cour de cassation, on l'envoya chercher, et en l'attendant on pria le bibliothécaire, M. Denevers, de tenir la plume. On convint d'une heure et d'un lieu où l'on se réunirait le soir. On s'entretint de la démarche du constituant Martin (de Strasbourg), dont on se fâcha presque comme d'un coup de coude donné par la politique à la justice. On parla un peu du socialisme, de la montagne et de la république rouge, et un peu aussi de l'arrêt qu'on avait à prononcer. On causa, on conta, on blâma, on conjectura, on traîna. Qu'attendait-on ?

Nous avons raconté ce que le commissaire de police faisait de son côté.

Et, à ce propos, quand on songeait, parmi les complices du coup d'État, que le peuple pouvait, pour sommer la Haute Cour de faire son devoir, envahir le palais de justice, et que jamais il n'irait la chercher où elle était, on trouvait cette salle bien choisie; mais quand on songeait que la police viendrait sans doute aussi pour chasser la Haute Cour et qu'elle ne parviendrait peut-être pas à la trouver, chacun déplorait à part soi le choix de la salle. On avait voulu cacher la Haute Cour, on y avait trop réussi. Il était doulou-

reux de penser que peut-être, quand la police et la force armée arriveraient, les choses seraient trop avancées et la Haute Cour trop compromise.

On avait constitué un greffe, maintenant il fallait constituer un parquet. Deuxième pas, plus grave que le premier.

Les juges temporisaient, espérant que la chance finirait par se décider d'un côté ou de l'autre, soit pour l'Assemblée, soit pour le président, soit contre le coup d'État, soit pour, et qu'il y aurait un vaincu, et que la Haute Cour pourrait alors en toute sécurité mettre la main sur le collet de quelqu'un.

Ils débattirent longuement la question de savoir s'ils décréteraient immédiatement le président d'accusation ou s'ils rendraient un simple arrêt d'information. Ce dernier parti fut adopté.

Ils rédigèrent donc un arrêt. Non l'arrêt honnête et brutal qui a été placardé par les soins des représentants de la gauche et publié, et où se trouvent ces mots de mauvais goût, *crime* et *haute trahison;* cet arrêt, arme de guerre, n'a jamais existé autrement que comme projectile. La sagesse, quand on est juge, consiste quelquefois à rendre un arrêt qui n'en est pas un, un de ces arrêts qui n'engagent pas, où l'on met tout au conditionnel, où l'on n'incrimine personne et où l'on ne qualifie rien. Ce sont des espèces d'interlocutoires qui permettent d'attendre et de voir venir; lorsqu'on est des hommes sérieux, il ne faut pas, dans les conjonctures délicates, mêler inconsidérément aux évènements possibles cette brusquerie qu'on appelle la justice. La Haute Cour s'en rendit compte; elle rédigea un arrêt prudent; cet arrêt n'est pas connu; il est publié ici pour la première fois. Le voici. C'est un chef-d'œuvre du genre oblique.

EXTRAIT

DU REGISTRE DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE.

« La Haute Cour de justice,

« Vu l'article 68 de la Constitution;

« Attendu que des placards imprimés, commençant par ces mots : *Le président de la République...* et portant, à la fin, la signature *Louis-Napoléon Bonaparte* et *de Morny, ministre de l'intérieur,* lesdits placards portant, entre autres mesures, dissolution de l'Assemblée nationale, ont été affichés aujourd'hui même, sur les murs de Paris, que ce fait de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République serait de nature à réaliser le cas prévu par l'article 68 de la Constitution et rend indispensable aux termes dudit article la réunion de la Haute Cour;

« Déclare que la Haute Cour de justice est constituée, nomme...[1] pour

[1] On laissa cette ligne en blanc. Elle ne fut remplie que plus tard par le nom de M. Renouard, conseiller à la cour de cassation.

remplir près d'elle les fonctions du ministère public; pour remplir les fonctions de greffier M. Bernard, greffier en chef de la cour de cassation, et, pour procéder ultérieurement dans les termes dudit article 68 de la Constitution, s'ajourne à demain trois décembre, heure de midi.

« Fait et délibéré en la chambre du conseil, où siégeaient MM. Hardouin, président; Pataille, Moreau, Delapalme et Cauchy, juges, le 2 décembre 1851. »

Les deux suppléants, MM. Grandet et Quénaut, offrirent de signer l'arrêt, mais le président jugea plus régulier de ne prendre que les signatures des titulaires, les suppléants étant sans qualité quand la cour se trouve au complet.

Cependant il était une heure, la nouvelle commençait à se répandre au palais qu'un décret de déchéance avait été rendu contre Louis Bonaparte par une portion de l'Assemblée; un des juges, sorti pendant la délibération, rapporta ce bruit à ses collègues. Ceci coïncida avec un accès d'énergie. Le président fit observer qu'il serait à propos de nommer un procureur général.

Ici, difficulté. Qui nommer? Dans tous les procès précédents, on avait toujours choisi pour procureur général près la Haute Cour le procureur général près la cour d'appel de Paris. Pourquoi innover? on s'en tint audit procureur général de la cour d'appel. Ce procureur général était pour l'instant M. de Royer, qui avait été garde des sceaux de M. Bonaparte. Difficulté nouvelle et longue discussion.

M. de Royer accepterait-il? M. Hardouin se chargea d'aller lui porter l'offre. Il n'y avait que la galerie Mercière à traverser.

M. de Royer était dans son cabinet. L'offre le gêna fort. Il resta interdit du choc. Accepter, c'était sérieux; refuser, c'était grave.

La forfaiture était là. Le 2 décembre, à une heure après midi, même pour un procureur général, le coup d'État était encore un crime. M. de Royer, ne sachant pas si la haute trahison réussirait, se hasardait à la qualifier dans l'intimité et baissait les yeux avec une noble pudeur devant cette violation des lois à laquelle, trois mois plus tard, beaucoup de robes de pourpre, y compris la sienne, ont prêté serment. Mais son indignation n'allait pas jusqu'à l'accusation. L'accusation parle tout haut; M. de Royer n'en était encore qu'au murmure. Il était perplexe.

M. Hardouin comprit cette situation de conscience. Insister eût été excessif. Il se retira.

Il rentra dans la salle où ses collègues l'attendaient.

Cependant le commissaire de police de l'Arsenal était revenu.

Il avait fini par réussir à «déterrer» — ce fut son mot — la Haute Cour. Il pénétra jusqu'à la chambre du conseil de la chambre civile; il n'avait encore dans ce moment-là d'autre escorte que les quelques agents du matin.

Un garçon passait, le commissaire lui demanda la Haute Cour. — La Haute Cour? dit le garçon, qu'est-ce que c'est que ça? — A tout hasard le garçon avertit le bibliothécaire, qui vint. Quelques paroles s'échangèrent entre M. Denevers et le commissaire :

— Que demandez-vous?

— La Haute Cour.

— Qui êtes-vous?

— Je demande la Haute Cour.

— Elle est en séance.

— Où siège-t-elle?

— Ici.

Et le bibliothécaire indiqua la porte.

— C'est bien, dit le commissaire.

Il n'ajouta pas un mot et rentra dans la galerie Mercière.

Nous venons de dire qu'il n'était accompagné en ce moment-là que de quelques agents.

La Haute Cour était en séance en effet. Le président rendait compte aux juges de sa visite au procureur général. Tout à coup on entend un tumulte de pas dans le couloir qui mène de la chambre du conseil à la salle où l'on délibérait. La porte s'ouvre brusquement. Des bayonnettes apparaissent, et au milieu des bayonnettes un homme en paletot boutonné avec une ceinture tricolore sur son paletot.

Les magistrats regardent, stupéfaits.

— Messieurs, dit l'homme, dispersez-vous sur-le-champ.

Le président Hardouin se lève.

— Que veut dire ceci? qui êtes-vous? savez-vous à qui vous parlez?

— Je le sais. Vous êtes la Haute Cour, et je suis le commissaire de police.

— Eh bien?

— Allez-vous-en.

Il y avait là trente-cinq gardes municipaux commandés par un lieutenant et tambour en tête.

— Mais... dit le président.

Le commissaire l'interrompit par ces paroles qui sont textuelles :

— Monsieur le président, je n'entamerai point de lutte oratoire avec vous. J'ai des ordres et je vous les transmets. Obéissez.

— A qui?

— Au préfet de police.

Le président fit cette question étrange qui impliquait l'acceptation d'un ordre :

— Avez-vous un mandat?

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le commissaire répondit :

— Oui.

Et il tendit au président un papier.

Les juges étaient pâles.

Le président déplia le papier; M. Cauchy avançait la tête par-dessus l'épaule de M. Hardouin. Le président lut :

« Ordre de disperser la Haute Cour, et, en cas de refus, d'arrêter MM. Bérenger, Rocher, de Boissieux, Pataille et Hello. »

Et se tournant vers les juges, le président ajouta :

« Signé MAUPAS. »

Puis, s'adressant au commissaire, il reprit :

— Il y a erreur. Ces noms-là ne sont pas les nôtres. MM. Bérenger, Rocher et de Boissieux ont fait leur temps et ne sont plus juges de la Haute Cour; quant à M. Hello, il est mort.

La Haute Cour en effet était temporaire et renouvelable; le coup d'État brisait la Constitution, mais ne la connaissait pas. Le mandat signé *Maupas* était applicable à la précédente Haute Cour. Le coup d'État s'était fourvoyé sur une vieille liste. Étourderie d'assassins.

— Monsieur le commissaire de police, continua le président, vous le voyez, ces noms-là ne sont pas les nôtres.

— Cela m'est égal, répliqua le commissaire. Que ce mandat s'applique ou ne s'applique pas à vous, dispersez-vous, ou je vous arrête tous.

Et il ajouta :

— Sur-le-champ.

Les juges se turent; un d'eux prit sur la table une feuille volante qui était l'arrêt rendu par eux et mit ce papier dans sa poche, et ils s'en allèrent.

Le commissaire leur montra la porte où étaient les bayonnettes, et dit :

— Par là.

Ils sortirent par le couloir entre deux haies de soldats. Le peloton de garde républicaine les escorta jusque dans la galerie Saint-Louis.

Là on les laissa libres, la tête basse.

Il était environ trois heures.

Pendant que ces choses s'accomplissaient dans la bibliothèque, tout à côté, dans l'ancienne grand'chambre du parlement, la cour de cassation siégeait et jugeait comme à son ordinaire, sans rien sentir de ce qui se passait près d'elle. Il faut croire que la police n'a pas d'odeur.

Finissons-en tout de suite de cette Haute Cour.

Le soir, à sept heures et demie, les sept juges se réunirent chez l'un d'eux, celui qui avait emporté l'arrêt, dressèrent procès-verbal, rédigèrent une pro-

testation, et, comprenant le besoin de remplir la ligne laissée en blanc dans leur arrêt, nommèrent sur la proposition de M. Quénaut, procureur général M. Renouard, leur collègue à la cour de cassation. M. Renouard, immédiatement averti, accepta.

Ils se réunirent une dernière fois le lendemain 3, à onze heures du matin, une heure avant l'heure indiquée dans l'arrêt qu'on a lu plus haut, encore dans la bibliothèque de la cour de cassation, M. Renouard présent. Acte lui fut donné de son acceptation et de ce qu'il déclarait requérir l'information. L'arrêt rendu fut porté par M. Quénaut au grand greffe et transcrit immédiatement sur le registre des délibérations intérieures de la cour de cassation, la Haute Cour n'ayant point de registre spécial et ayant, dès l'origine, décidé qu'elle se servirait du registre de la cour de cassation. A la suite de l'arrêt, on transcrivit deux pièces désignées ainsi sur le registre : 1° Procès-verbal constatant l'intervention de la police pendant le délibéré de l'arrêt précédent; 2° Donné acte de l'acceptation de M. Renouard pour les fonctions de procureur général. En outre, sept copies de ces diverses pièces, faites de la main des juges eux-mêmes et signées d'eux tous, furent mises en lieu sûr, ainsi qu'un calepin sur lequel avaient été transcrites, dit-on, cinq autres décisions secrètes relatives au coup d'État.

Cette page du registre de la cour de cassation existe-t-elle encore à l'heure qu'il est? Est-il vrai, comme on l'a affirmé, que le préfet Maupas se soit fait apporter le registre et ait déchiré la feuille où était l'arrêt? Nous n'avons pu éclaircir ce point; le registre maintenant n'est communiqué à personne, et les employés du grand greffe sont muets.

Tels sont les faits. Résumons-les.

Si cette cour appelée haute eût été de tempérament à concevoir une telle idée que celle de faire son devoir, une fois réunie, se constituer était l'affaire de quelques minutes; elle eût procédé résolûment et rapidement, elle eût nommé procureur général quelque homme énergique tenant à la cour de cassation, du parquet, comme Freslon, ou du barreau, comme Martin (de Strasbourg). En vertu de l'article 68 et sans attendre les actes de l'Assemblée, elle eût rendu un arrêt qualifiant le crime, lancé contre le président et ses complices un décret de prise de corps, et ordonné le dépôt de la personne de Louis Bonaparte dans une maison de force. De son côté le procureur général eût lancé un mandat d'arrêt. Tout cela pouvait être terminé à onze heures et demie, et à ce moment aucune tentative n'avait encore été faite pour disperser la Haute Cour. Ces premiers actes accomplis, la Haute Cour pouvait, en sortant par une porte condamnée qui communique avec la salle des Pas-Perdus, descendre dans la rue et y proclamer, à la face du peuple, son arrêt. Elle n'eût, à cette heure, rencontré aucun obstacle.

Enfin, et dans tous les cas, elle devait siéger en costume, dans un prétoire, avec tout l'appareil de la magistrature; l'agent de police et les soldats se présentant, enjoindre aux soldats, qui eussent obéi peut-être, d'arrêter l'agent; les soldats désobéissant, se laisser traîner solennellement en prison, afin que le peuple vît sous ses yeux, là, dans la rue, le pied fangeux du coup d'État posé sur la robe de la Justice.

Au lieu de cela, qu'a fait la Haute Cour?

On vient de le voir.

— Allez-vous-en.

— Nous nous en allons.

On se figure autrement le dialogue de Mathieu Molé avec Vidocq.

XII

MAIRIE DU X[e] ARRONDISSEMENT.

Les représentants, sortis de chez M. Daru, se rejoignirent et se rallièrent dans la rue. Là on délibéra sommairement, de groupe à groupe. On était nombreux. On pouvait en moins d'une heure, par des avertissements à domicile, rien que sur la rive gauche, vu l'urgence, réunir plus de trois cents membres. Mais où se réunirait-on? chez Lemardelay? la rue Richelieu était gardée; à la salle Martel? c'était bien loin. On comptait sur la 10[e] légion qui avait pour colonel le général Lauriston; on s'en tint à la mairie du x[e] arrondissement. D'ailleurs le trajet était assez court et l'on n'avait pas besoin de passer les ponts.

On se forma en colonne et l'on se mit en marche.

M. Daru, nous l'avons dit, demeurait rue de Lille, dans le voisinage de l'Assemblée. Tout le tronçon de la rue de Lille compris entre sa maison et le palais Bourbon était occupé par l'infanterie. Le dernier peloton barrait sa porte; mais il ne la barrait qu'à droite, et non à gauche. Les représentants sortant de chez M. Daru se dirigèrent du côté de la rue des Saints-Pères et laissèrent les soldats derrière eux. La troupe en ce moment-là n'avait pas d'autre instruction que de les empêcher de se réunir au palais de l'Assemblée; ils purent paisiblement se ranger en colonne dans la rue et partir. S'ils eussent pris à droite au lieu de prendre à gauche, on leur eût fait obstacle. Mais il n'y avait point d'ordre pour cela; ils passèrent à travers une lacune de la consigne.

Ceci donna, une heure après, un accès de colère à Saint-Arnaud.

Chemin faisant, de nouveaux représentants survenaient, et la colonne grossissait. Les membres de la droite étant la plupart logés dans le faubourg Saint-Germain, la colonne se composait presque entièrement d'hommes de la majorité.

Au coin du palais d'Orsay, ils rencontrèrent un groupe de membres de la gauche qui s'étaient ralliés après la sortie du palais de l'Assemblée, et qui délibéraient. C'étaient les représentants Esquiros, Marc Dufraisse, Victor Hennequin, Colfavru et Chamiot.

Ceux qui marchaient en tête de la colonne se détachèrent, vinrent au groupe et dirent : — Venez avec nous.

— Où allez-vous? demanda Marc Dufraisse.

— A la mairie du x[e] arrondissement.

— Qu'y faire?

— Y décréter la déchéance de Louis Bonaparte.

— Et ensuite?

— Ensuite nous nous rendrons en corps au palais de l'Assemblée, nous nous ferons jour à travers les résistances, et du haut du perron nous lirons le décret de déchéance aux soldats.

— C'est bien, nous en sommes, dit Marc Dufraisse.

Les cinq membres de la gauche se mirent en marche à quelque distance de la colonne. Plusieurs de leurs amis qui s'y étaient mêlés vinrent les retrouver; et, nous constatons ici un fait sans lui donner plus d'importance qu'il n'en a, les deux fractions de l'Assemblée représentées dans cette réunion improvisée marchèrent vers la mairie désignée sans se confondre, chacune des deux côtés de la rue. Le hasard fit que les hommes de la majorité tinrent la droite de la rue et les hommes de la minorité la gauche.

Personne n'avait d'écharpe. Aucun signe extérieur ne les faisait reconnaître. Les passants les regardaient avec surprise et ne semblaient pas comprendre ce que c'était que cette procession d'hommes silencieux dans les rues solitaires du faubourg Saint-Germain. Une partie de Paris ne connaissait pas encore le coup d'État.

Stratégiquement, comme point de défense, la mairie du xe arrondissement était mal choisie. Située dans une rue étroite, dans ce court tronçon de la rue de Grenelle-Saint-Germain qui est entre la rue des Saints-Pères et la rue du Sépulcre, voisine du carrefour de la Croix-Rouge auquel les troupes peuvent arriver de tant de points différents, la mairie du xe arrondissement, resserrée, dominée et bloquée de toutes parts, était une chétive citadelle pour la représentation nationale attaquée. Il est vrai qu'on n'avait pas plus le choix de la citadelle qu'on n'eut plus tard le choix du général.

L'arrivée à la mairie put sembler de bon augure. La grande porte cochère, qui donne sur une cour carrée, était fermée; elle s'ouvrit. Le poste de garde nationale, composé d'une vingtaine d'hommes, prit les armes et rendit les honneurs militaires à l'Assemblée. Les représentants entrèrent; un adjoint les reçut avec respect au seuil de la mairie.

— Le palais de l'Assemblée est fermé par les troupes, dirent les représentants, nous venons délibérer ici. — L'adjoint les conduisit au premier étage et leur fit ouvrir la grande salle municipale. Les gardes nationaux criaient : Vive l'Assemblée nationale!

Les représentants entrés, on fit fermer la porte. La foule commençait à s'amasser dans la rue et criait : Vive l'Assemblée! Un certain nombre de personnes étrangères à l'Assemblée pénétrèrent dans la mairie en même temps que les représentants. On craignit l'encombrement, et l'on mit deux

factionnaires à une petite porte latérale qu'on laissa ouverte avec ordre de ne laisser passer que les membres de l'Assemblée qui pourraient survenir. M. Hovyn de Tranchère se tint à cette porte et se chargea de les reconnaître.

A leur arrivée à la mairie, les représentants étaient un peu moins de trois cents. Ils dépassèrent ce nombre plus tard. Il était environ onze heures du matin. Tous ne montèrent pas immédiatement dans la salle où l'on devait délibérer. Plusieurs, ceux de la gauche en particulier, restèrent dans la cour mêlés aux gardes nationaux et aux citoyens.

On parlait de ce qu'on allait faire.

Il y eut un premier incident.

Le doyen d'âge de la réunion était M. de Kératry.

Était-ce lui qui allait présider?

Les représentants réunis dans la grande salle le désignaient.

Les représentants demeurés dans la cour hésitaient.

Marc Dufraisse aborda MM. Jules de Lasteyrie et Léon de Maleville qui étaient restés parmi les représentants de la gauche, et leur dit : — A quoi pensent-ils là-haut? faire présider Kératry! le nom de Kératry effarouchera le peuple absolument comme le mien effaroucherait la bourgeoisie!

Un membre de la droite, M. de Kéranflech, survint et crut appuyer l'objection en ajoutant : — Et puis, réfléchissez à l'âge de Kératry. C'est une folie. Mettre un homme de quatrevingts ans aux prises avec cette heure redoutable!

Mais Esquiros se récria :

— Mauvaise raison celle-là. Quatrevingts ans, c'est une force.

— Oui, bien portés, dit Colfavru. Kératry les porte mal.

— Rien de plus grand, reprit Esquiros, que les grands octogénaires.

— Il est beau, ajouta Chamiot, d'être présidés par Nestor.

— Non par Géronte! dit Victor Hennequin.

Ce mot mit fin au débat. Kératry fut écarté. MM. Léon de Maleville et Jules de Lasteyrie, deux hommes honorés de tous les partis, se chargèrent de faire entendre raison aux membres de la droite; il fut décidé que le bureau présiderait. Cinq membres du bureau étaient présents : deux vice-présidents, MM. Benoist d'Azy et Vitet, et trois secrétaires, MM. Grimault, Chapot et Moulin. Des deux autres vice-présidents, l'un, le général Bedeau, était à Mazas, l'autre, M. Daru, était gardé à vue chez lui. Des trois autres secrétaires, deux, MM. Peupin et Lacaze, hommes de l'Élysée, avaient fait défaut; l'autre, M. Yvan, membre de la gauche, était à la réunion de la gauche, rue Blanche, qui avait lieu presque au même moment.

Cependant un huissier parut sur le perron de la mairie et cria comme aux plus paisibles jours de l'Assemblée : — Messieurs les représentants, en séance.

Cet huissier, qui appartenait à l'Assemblée et qui l'avait suivie, partagea son sort toute cette journée, y compris la séquestration au quai d'Orsay.

A l'appel de l'huissier, tous les représentants qui étaient dans la cour, et parmi lesquels était un des vice-présidents, M. Vitet, montèrent dans la salle, et la séance s'ouvrit.

Cette séance a été la dernière que l'Assemblée ait tenue dans des conditions régulières. La gauche qui, comme on l'a vu, avait intrépidement ressaisi de son côté le pouvoir législatif en y ajoutant ce que les circonstances commandaient, le devoir révolutionnaire, la gauche tint, sans bureau, sans huissier et sans secrétaires-rédacteurs, des séances auxquelles manque le calque fidèle et froid de la sténographie, mais qui vivent dans nos souvenirs et que l'histoire recueillera.

Deux sténographes de l'Assemblée, MM. Grosselet et Lagache, assistaient à la séance de la mairie du xe arrondissement. Ils ont pu la recueillir. La censure du coup d'État victorieux a tronqué leur compte rendu et a fait publier par ses historiographes cette version mutilée comme étant la version exacte. Un mensonge de plus, cela ne compte pas. Ce récit sténographique appartient au dossier du 2 décembre; il est une des pièces capitales du procès que l'avenir instruira. On lira dans les notes de ce livre ce document complet. Les passages guillemetés sont ceux que la censure de M. Bonaparte a supprimés. Cette suppression en fait comprendre la signification et l'importance.

La sténographie reproduit tout, excepté la vie. Le sténographe est une oreille, il entend et ne voit pas. Il est donc nécessaire de combler ici les lacunes inévitables du compte rendu sténographique.

Pour se faire une idée complète de cette séance du xe arrondissement, il faut se figurer la grande salle de la mairie, espèce de carré long, éclairée à droite par quatre ou cinq fenêtres donnant sur la cour, à gauche, le long du mur, meublée de plusieurs rangées de bancs apportés en hâte, où s'entassaient les trois cents représentants réunis par le hasard. Personne n'était assis, ceux de devant se tenaient debout, ceux de derrière étaient montés sur les bancs. Il y avait çà et là quelques petites tables. Au milieu on allait et venait. Au fond, à l'extrémité opposée à la porte, on voyait une table longue, garnie de bancs, qui occupait toute la largeur du mur, et derrière laquelle siégeait le bureau. *Siéger* est le mot convenu. Le bureau ne siégeait pas, il était debout comme le reste de l'Assemblée. Les secrétaires, MM. Chapot, Moulin et Grimault, écrivaient debout. A de certains moments, les deux vice-présidents montaient sur les bancs pour être mieux vus de tous les points de la salle. La table était couverte d'un vieux tapis de drap vert, taché d'encre; on y avait apporté trois ou quatre écritoires, une main de

papier y était éparse. C'est là qu'on écrivait les décrets à mesure qu'ils étaient rendus. On multipliait les copies; quelques représentants s'étaient improvisés secrétaires et aidaient les secrétaires officiels.

Cette grande salle donnait de plain-pied sur le palier. Elle était, comme nous l'avons dit, au premier étage; on y arrivait par un escalier assez étroit.

Rappelons que presque tous les membres présents là étaient des membres de la droite.

Le premier moment fut un tumulte tragique. Berryer y fit bonne figure. De Berryer, comme de tous les improvisateurs sans style, il ne restera qu'un nom, et un nom très discuté, Berryer ayant été plutôt un avocat plaidant qu'un orateur convaincu. Ce jour-là, Berryer fut bref, logique et sérieux. On commença par ce cri : — Que faire? — Une déclaration, dit M. de Falloux. — Une protestation, dit M. de Flavigny. — Un décret, dit Berryer.

En effet, une déclaration, c'était du vent; une protestation, c'était du bruit; un décret, c'était un acte. On cria : — Quel décret? — La déchéance, dit Berryer. — La déchéance, c'était la limite extrême de l'énergie de la droite. Au delà de la déchéance il y avait la mise hors la loi; la déchéance était faisable par la droite; la mise hors la loi n'était possible qu'à la gauche. Ce fut en effet la gauche qui mit Louis Bonaparte hors la loi. Elle le fit dès sa première réunion rue Blanche. On le verra plus loin. A la déchéance la légalité finissait; à la mise hors la loi la révolution commençait. Les recommencements de révolution sont la suite logique des coups d'État. La déchéance votée, un homme qui plus tard a été un traître, Quentin-Bauchart, cria : — Signons-la tous. Tous la signèrent. Odilon Barrot entra, et la signa. Antony Thouret entra, et la signa. Tout à coup M. Piscatory annonça que le maire refusait de laisser pénétrer dans la salle les représentants qui arrivaient. — Ordonnons-le-lui par décret, dit Berryer. Et le décret fut voté. Grâce à ce décret, MM. Favreau et Monet entrèrent; ils venaient du palais législatif; ils racontèrent la lâcheté de Dupin. M. Dahirel, un des meneurs de la droite, était lui-même indigné et disait : — Nous avons reçu des coups de bayonnette. Des voix s'élevèrent : — Requérons la 10e légion. Qu'on batte le rappel. Lauriston hésite. Ordonnons-lui de défendre l'Assemblée. — Ordonnons-le-lui par décret, dit Berryer. Ce décret fut rendu, ce qui n'empêcha pas Lauriston de refuser. Un autre décret, proposé encore par Berryer, déclara en forfaiture quiconque avait attenté à l'inviolabilité parlementaire, et ordonna la mise en liberté immédiate des représentants criminellement prisonniers. Tout cela était voté d'emblée, sans discussion, dans une sorte d'immense pêle-mêle unanime, et à travers un orage de dialogues furieux. De temps en temps Berryer faisait

faire silence. Puis les clameurs irritées recommençaient. — Le coup d'État n'osera pas venir jusqu'ici! Nous sommes ici les maîtres. Nous sommes chez nous. Nous attaquer ici, c'est impossible. Ces misérables n'oseront pas! — Si la rumeur eût été moins violente, les représentants eussent pu, à travers les fenêtres ouvertes, entendre, tout à côté d'eux, un bruit de soldats chargeant leurs fusils.

C'était un bataillon de chasseurs de Vincennes qui venait d'entrer silencieusement dans le jardin de la mairie, et qui, en attendant des ordres, chargeait ses armes.

Peu à peu la séance, d'abord confuse et troublée, avait pris un aspect régulier. La clameur était devenue un bourdonnement. La voix de l'huissier criant : Silence, messieurs! avait fini par dominer le brouhaha. A tout moment de nouveaux représentants survenaient et s'empressaient d'aller signer sur le bureau le décret de déchéance. Comme il y avait foule autour du bureau pour signer, on fit circuler dans la grande salle et dans les deux autres pièces contiguës une douzaine de feuilles volantes sur lesquelles les représentants apposaient leur signature.

Le premier qui signa le décret de déchéance fut M. Dufaure, le dernier fut M. Betting de Lancastel. Des deux présidents, l'un, M. Benoist d'Azy, parlait à l'Assemblée, l'autre, M. Vitet, pâle, mais calme et ferme, distribuait les instructions et les ordres. M. Benoist d'Azy avait une contenance convenable; mais une certaine hésitation de la parole révélait un trouble intérieur. Les divisions, même dans la droite, n'avaient pas disparu à ce moment critique. On entendait un membre légitimiste dire à demi-voix en parlant d'un des vice-présidents : *Ce grand Vitet a l'air d'un sépulcre blanchi.* Vitet était orléaniste.

Étant donné l'aventurier auquel on avait affaire, ce Louis Bonaparte capable de tout, l'heure et l'homme étant crépusculaires, quelques personnages légitimistes de l'espèce candide avaient une peur sérieuse, mais comique. Le marquis de ***, mouche du coche de la droite, allait, venait, pérorait, criait, déclamait, réclamait, proclamait, et tremblait. Un autre, M. A.-N., suant, rouge, essoufflé, se démenait éperdument : — Où est le poste? Combien d'hommes? Qui est-ce qui commande? L'officier! Envoyez-moi l'officier! Vive la République! Gardes nationaux, tenez bon! — Vive la République! Toute la droite poussait ce cri. — Vous voulez donc la faire mourir! leur disait Esquiros. Quelques-uns étaient mornes; Bourbousson gardait un silence d'homme d'État vaincu. Un autre, le vicomte de ***, parent du duc d'Escars, était si épouvanté qu'à chaque instant il s'en allait dans un angle de la cour. Il y avait là, dans la foule qui emplissait cette cour, un gamin de Paris, enfant d'Athènes, qui a été depuis un poëte

brave et charmant, Albert Glatigny. Albert Glatigny cria à ce vicomte ému : — Ah çà! est-ce que vous croyez qu'on éteint les coups d'État comme Gulliver éteignait les incendies!

O rire, que tu es sombre, mêlé aux tragédies!

Les orléanistes étaient plus tranquilles et avaient meilleure attitude. Cela tenait à ce qu'ils couraient eux plus de vrais dangers.

Pascal Duprat fit rétablir en tête des décrets les mots *République française* qu'on avait oubliés.

De temps en temps des hommes qui ne parlaient plus la langue du moment prononçaient ce mot étrange : Dupin. C'étaient alors des huées et des éclats de rire. — Ne prononcez plus le nom de ce lâche, cria Antony Thouret.

Les motions se croisaient; c'était une rumeur continue coupée de profonds et solennels silences. Les paroles d'alarme circulaient de groupe en groupe. — Nous sommes dans un cul-de-sac. Nous serons pris ici comme dans une souricière. — Puis à chaque motion des voix s'élevaient : — C'est cela! c'est juste! c'est entendu! On se donnait à voix basse rendez-vous rue de la Chaussée-d'Antin, no 19, pour le cas où l'on serait expulsé de la mairie. M. Bixio emportait le décret de déchéance pour le faire imprimer. Esquiros, Marc Dufraisse, Pascal Duprat, Rigal, Lherbette, Chamiot, Latrade, Colfavru, Antony Thouret jetaient çà et là d'énergiques conseils. M. Dufaure, résolu et indigné, protestait avec autorité. M. Odilon Barrot, immobile dans un coin, gardait le silence de la naïveté stupéfaite.

MM. Passy et de Tocqueville racontaient au milieu des groupes qu'ils avaient, étant ministres, l'inquiétude permanente du coup d'État, et qu'ils voyaient clairement cette idée fixe dans le cerveau de Louis Bonaparte. M. de Tocqueville ajoutait : — Je me disais chaque soir : je m'endors ministre, si j'allais me réveiller prisonnier!

Quelques-uns de ces hommes qui s'appelaient *hommes d'ordre* grommelaient, tout en signant le décret de déchéance : Gare la république rouge! — et semblaient craindre également de succomber et de réussir. M. de Vatimesnil serrait la main des hommes de la gauche, et les remerciait de leur présence : — Vous nous faites populaires, disait-il. — Et Antony Thouret lui répondait : — Je ne connais aujourd'hui ni droite ni gauche, je ne vois que l'Assemblée.

Le plus jeune des deux sténographes communiquait les feuillets écrits aux représentants qui avaient parlé, les engageait à les revoir tout de suite, et leur disait : — Nous n'aurons pas le temps de relire. Quelques représentants, descendus dans la rue, montraient au peuple des copies du décret de déchéance signées par les membres du bureau. Un homme du peuple prit

une de ces copies et cria : — Citoyens! l'encre est encore toute fraîche. Vive la République!

L'adjoint se tenait à la porte de la salle, l'escalier était encombré de gardes nationaux et d'assistants étrangers à l'Assemblée. Plusieurs avaient pénétré jusque dans l'enceinte et parmi eux l'ancien constituant Beslay, homme d'un rare courage. On voulut d'abord les faire sortir, mais ils résistèrent en s'écriant : — Ce sont nos affaires, vous êtes l'Assemblée, mais nous sommes le peuple. — Ils ont raison, dit M. Berryer.

M. de Falloux, accompagné de M. de Kéranflech, aborda le constituant Beslay et s'accouda à côté de lui sur le poêle en lui disant : — Bonjour, collègue; puis il lui rappela qu'ils avaient tous les deux fait partie de la commission des ateliers nationaux et qu'ils avaient visité ensemble les ouvriers au parc Monceaux; on se sentait tomber, on devenait tendre aux républicains. La République s'appelle Demain.

Chacun parlait d'où il était, celui-ci montait sur son banc, celui-là sur une chaise, quelques-uns sur des tables. Toutes les contradictions éclataient à la fois. Dans un coin, d'anciens meneurs de l'ordre s'effrayaient du triomphe possible des « rouges ». Dans un autre, les hommes de la droite entouraient les hommes de la gauche et leur demandaient : — Est-ce que les faubourgs ne se lèveront pas?

Le narrateur n'a qu'un devoir, raconter. Il dit tout, le mal comme le bien. Quoi qu'il en soit pourtant, et en dépit de tous ces détails que nous n'avons pas dû taire, à part les restrictions que nous avons indiquées, l'attitude des hommes de la droite, qui composaient la grande majorité de cette réunion, fut à beaucoup d'égards honorable et digne. Quelques-uns même, nous venons de l'indiquer, se piquèrent de résolution et d'énergie presque comme s'ils avaient voulu rivaliser avec les membres de la gauche.

Disons-le ici, car on reverra plus d'une fois dans la suite de ce récit ces regards de quelques membres de la droite tournés vers le peuple, et il ne faut pas qu'on s'y méprenne, ces hommes monarchiques qui parlaient d'insurrection populaire et qui invoquaient les faubourgs étaient une minorité dans la majorité, une minorité imperceptible. Antony Thouret proposa à ceux qui étaient là les chefs, de parcourir en corps les quartiers populaires, le décret de déchéance à la main. Mis au pied du mur, ils refusèrent. Ils déclarèrent ne vouloir se défendre que par la force organisée, point par le peuple. Chose bizarre à dire, mais qu'il faut constater, avec leurs habitudes de myopie politique, la résistance populaire armée, même au nom de la loi, leur semblait sédition. Tout ce qu'ils pouvaient supporter d'apparence révolutionnaire, c'était une légion de garde nationale tambours en tête; ils reculaient devant la barricade; le droit en blouse n'était plus le droit, la vérité

armée d'une pique n'était plus la vérité, la loi dépavant une rue leur faisait l'effet d'une euménide. Au fond, du reste, et en les prenant pour ce qu'ils étaient et pour ce qu'ils signifiaient comme hommes politiques, ces membres de la droite avaient raison. Qu'eussent-ils fait du peuple? Et qu'eût fait le peuple d'eux? Comment s'y fussent-ils pris pour mettre le feu aux masses? Se figure-t-on Falloux tribun soufflant sur le faubourg Antoine?

Hélas! au milieu de ces obscurités accumulées, dans ces fatales complications de circonstances dont le coup d'État profitait si odieusement et si perfidement, dans cet immense malentendu qui était toute la situation, allumer l'étincelle révolutionnaire au cœur du peuple, Danton lui-même n'y eût pas suffi!

Le coup d'État entra dans cette réunion impudemment, son bonnet de forçat sur la tête. Il eut une assurance infâme; là, du reste, comme partout. Il y avait dans cette mairie trois cents représentants du peuple, Louis Bonaparte envoya pour les chasser un sergent. L'Assemblée ayant résisté au sergent, il envoya un officier, le commandant par intérim du 6e bataillon des chasseurs de Vincennes. Cet officier, jeune, blond, goguenard, moitié riant, moitié menaçant, montrait du doigt l'escalier plein de bayonnettes et narguait l'Assemblée. — Quel est ce petit blondin? dit un membre de la droite. Un garde national qui était là dit : — Jetez-le donc par la fenêtre! — Donnez-lui un coup de pied au cul! cria un homme du peuple, trouvant ainsi devant le Deux-Décembre, comme Cambronne devant Waterloo, le mot extrême et vrai.

Cette Assemblée, si graves que fussent ses torts envers les principes de la Révolution, et ces torts, la démocratie seule avait le droit de les lui reprocher, cette Assemblée, dis-je, c'était l'Assemblée nationale, c'est-à-dire la République incarnée, le suffrage universel vivant, la majesté de la nation debout et visible; Louis Bonaparte assassina cette Assemblée, et de plus l'insulta. Souffleter est pire que poignarder.

Les jardins des environs, occupés par la troupe, étaient pleins de bouteilles brisées. On avait fait boire les soldats. Ils obéissaient purement et simplement aux épaulettes, et, suivant l'expression d'un témoin oculaire, semblaient « hébétés ». Les représentants les interpellaient et leur disaient : Mais c'est un crime! ils répondaient : Nous ne savons pas.

On entendit un soldat dire à un autre : — Qu'as-tu fait de tes dix francs de ce matin?

Les sergents poussaient les officiers. A l'exception du commandant, qui probablement gagnait la croix, les officiers étaient respectueux, les sergents brutaux.

Un lieutenant ayant semblé fléchir, un sergent lui cria : — Vous ne commandez pas seul ici. Allons, marchez donc!

M. de Vatimesnil demanda à un soldat : — Est-ce que vous oserez nous arrêter, nous représentants du peuple? — Parbleu! dit le soldat.

Plusieurs soldats entendant des représentants dire qu'ils n'avaient pas mangé depuis le matin, leur offrirent de leur pain de munition. Quelques représentants acceptèrent. M. de Tocqueville, qui était malade et qu'on voyait tout pâle adossé dans l'encoignure d'une fenêtre, reçut d'un soldat un morceau de ce pain, qu'il partagea avec M. Chambolle.

Deux commissaires de police se présentèrent «en tenue», en habits noirs, avec leurs ceintures-écharpes et leurs chapeaux à ganses noires. L'un était vieux, l'autre était jeune. Le premier s'appelait Lemoine-Tacherat, et non Bacherel, comme on l'a imprimé par erreur; le second Barlet. Il faut noter ces deux noms. On remarqua l'audace inouïe de ce Barlet. Rien ne lui manqua, la parole cynique, le geste provocateur, l'accent sardonique. Ce fut avec un inexprimable air d'insolence que Barlet, en sommant la réunion de se disperser, ajouta : *A tort ou à raison*. On murmurait sur les bancs de l'Assemblée : — Quel est ce polisson? L'autre, comparé à celui-ci, semblait modéré et passif. Émile Péan cria : — Le vieux fait son métier, le jeune fait son avancement.

Avant que ce Tacherat et ce Barlet entrassent, avant qu'on entendît les crosses des fusils sonner sur les dalles de l'escalier, cette Assemblée avait songé à la résistance. A quelle résistance? nous venons de le dire. La majorité ne pouvait admettre qu'une résistance régulière, militaire, en uniforme et en épaulettes. Décréter cette résistance était simple, l'organiser était difficile. Les généraux sur lesquels la majorité avait coutume de compter étant arrêtés, il n'y avait plus là pour elle que deux généraux possibles, Oudinot et Lauriston. Le général marquis de Lauriston, ancien pair de France, à la fois colonel de la 10e légion et représentant du peuple, distinguait entre son devoir de représentant et son devoir de colonel. Sommé par quelques-uns de ses amis de la droite de faire battre le rappel et de convoquer la 10e légion, il répondait : — Comme représentant du peuple, je dois mettre le pouvoir exécutif en accusation, mais comme colonel, je dois lui obéir. — Il paraît qu'il s'enferma obstinément dans ce raisonnement singulier et qu'il fut impossible de le tirer dehors.

— Qu'il est bête! disait Piscatory.

— Qu'il a d'esprit! disait Falloux.

Le premier officier de garde nationale qui se présenta en uniforme parut être reconnu par deux membres de la droite, qui dirent : — C'est M. de Périgord! Ils se trompaient; c'était M. Guilbot, chef du 3e bataillon de la 10e légion. Il déclara qu'il était prêt à marcher, au premier ordre de son colonel le général Lauriston. Le général Lauriston descendit dans la

cour et remonta un moment après en disant : — On méconnaît mon autorité. Je viens de donner ma démission. Du reste, le nom de Lauriston n'était point familier aux soldats. Oudinot était plus connu de l'armée. Mais comment?

Au moment où le nom d'Oudinot fut prononcé, il y eut, dans cette réunion presque exclusivement composée de la droite, un frémissement. En effet, à cette minute critique, à ce nom fatal d'Oudinot, les réflexions se pressaient dans tous les esprits.

Qu'était-ce que le coup d'État?

C'était « l'expédition de Rome à l'intérieur » qui se faisait. Et contre qui? contre ceux qui avaient fait l'expédition de Rome à l'extérieur. L'Assemblée nationale de France, dissoute par la violence, ne trouvait plus pour se défendre à cette heure suprême qu'un seul général, et lequel? précisément celui qui, au nom de l'Assemblée nationale de France, avait dissous par la violence l'Assemblée nationale de Rome. Quelle force pouvait avoir pour sauver une république Oudinot, égorgeur d'une république? N'était-il pas tout simple que ses propres soldats lui répondissent : — Qu'est-ce que vous nous voulez? Ce que nous avons fait à Rome, nous le faisons à Paris. — Quelle histoire que cette histoire de la trahison! La Législative française avait écrit le chapitre premier avec le sang de la Constituante romaine; la Providence écrivait le chapitre second avec le sang de la Législative française, Louis Bonaparte tenant la plume.

En 1849, Louis Bonaparte avait assassiné la souveraineté du peuple dans la personne de ses représentants romains; en 1851, il l'assassinait dans la personne de ses représentants français. C'était logique, et, quoique ce fût infâme, c'était juste. L'Assemblée législative française portait à la fois le poids des deux crimes, complice du premier, victime du second. Tous ces hommes de la majorité le sentaient, et se courbaient. Ou plutôt, c'était le même crime, le crime du 2 juillet 1849, toujours debout, toujours vivant, qui n'avait fait que changer de nom, qui s'appelait maintenant le 2 décembre, et qui, engendré par cette Assemblée, la poignardait. Presque tous les crimes sont parricides. A un jour donné, ils se retournent contre ceux qui les ont faits, et ils les tuent.

En ce moment si plein de méditations, M. de Falloux dut chercher des yeux M. de Montalembert. M. de Montalembert était à l'Élysée.

Quand Tamisier se leva et prononça ce mot terrible : l'*affaire de Rome!* M. de Dampierre, éperdu, lui cria :

— Taisez-vous! vous nous tuez!

Ce n'était pas Tamisier qui les tuait, c'était Oudinot.

M. de Dampierre ne s'apercevait pas qu'il criait : taisez-vous! à l'histoire.

Et puis, sans même compter ce souvenir funeste qui eût écrasé en un pareil moment l'homme le mieux doué des grandes qualités militaires, le général Oudinot, excellent officier d'ailleurs et digne fils de son vaillant père, n'avait aucun des dons imposants qui, à l'heure critique des révolutions, émeuvent le soldat et entraînent le peuple. En cet instant-là, pour retourner une armée de cent mille hommes, pour faire rentrer les boulets dans la gueule des canons, pour retrouver sous le vin versé aux prétoriens l'âme vraie du soldat français à demi noyée et presque morte, pour arracher le drapeau au coup d'État et le remettre à la loi, pour entourer l'Assemblée de foudres et d'éclairs, il eût fallu un de ces hommes qui ne sont plus; il eût fallu la main ferme, la parole calme, le regard froid et profond de Desaix, ce Phocion français; il eût fallu les vastes épaules, la haute stature, la voix tonnante, l'éloquence injurieuse, insolente, cynique, gaie et sublime de Kléber, ce Mirabeau militaire. Desaix, la figure de l'homme juste, ou Kléber, la face de lion! Le général Oudinot, petit, gauche, embarrassé, le regard indécis et terne, les pommettes rouges, le front étroit, les cheveux grisonnants et plats, le son de voix poli, le sourire humble, sans parole, sans geste, sans puissance, brave devant l'ennemi, timide devant le premier venu, ayant, certes, l'air d'un soldat, mais ayant aussi l'air d'un prêtre, faisait hésiter l'esprit entre l'épée et le cierge; il avait dans les yeux une espèce d'Ainsi soit-il!

Il avait les meilleures intentions du monde; mais que faire? Seul, sans prestige, sans gloire vraie, sans autorité personnelle, et traînant Rome après lui! il sentait tout cela lui-même et il en était comme paralysé. Lorsqu'on l'eut nommé, il monta sur une chaise et remercia l'Assemblée avec un cœur ferme, sans doute, mais avec une parole hésitante. Quand le petit officier blond osa le regarder en face et l'affronter, lui, tenant l'épée du peuple, lui général de l'Assemblée souveraine, il ne sut que balbutier des choses malheureuses comme celles-ci : — Je viens vous déclarer que nous ne pouvons *obéir que contraints, forcés, à* l'ORDRE qui nous interdirait de rester réunis. — Il parlait d'obéir, lui qui devait commander. On lui avait passé son écharpe et il en semblait gêné. Il penchait alternativement la tête sur l'une et l'autre épaule, il tenait son chapeau et sa canne à la main, il avait l'air bienveillant. Un membre légitimiste murmurait tout bas à son voisin : — On dirait un bailli haranguant une noce. — Et le voisin, légitimiste aussi, répondait : — Il me rappelle monsieur le duc d'Angoulême.

Quelle différence avec Tamisier! Tamisier, pur, sérieux, convaincu, simple capitaine d'artillerie, avait l'air du général. Tamisier, grave et douce figure, forte intelligence, cœur intrépide, espèce de philosophe soldat, plus connu eût pu rendre des services décisifs. On ne sait ce qui fût advenu si

la Providence eût donné à Oudinot l'âme de Tamisier ou à Tamisier les épaulettes d'Oudinot.

Dans cette sanglante aventure de décembre, il nous manqua un habit de général bien porté. Il y a un livre à faire sur le rôle de la passementerie dans la destinée des nations.

Tamisier, nommé chef d'état-major quelques instants avant l'invasion de la salle, se mit aux ordres de l'Assemblée. Il était debout sur une table. Il parlait avec une voix vibrante et cordiale. Les plus décontenancés se rassuraient devant cette attitude modeste, probe, dévouée. Tout à coup il se redressa et, regardant en face toute cette majorité royaliste, il s'écria : — Oui, j'accepte le mandat que vous m'offrez! j'accepte le mandat de défendre la République! rien que la République, entendez-vous bien?

Un cri unanime lui répondit : Vive la République!

— Tiens, dit Beslay, la voix vous revient comme au 4 mai! — Vive la République! rien que la République! répétaient les hommes de la droite, Oudinot plus fort que les autres. Tous les bras se tendirent vers Tamisier, toutes les mains serrèrent la sienne. O danger! irrésistible convertisseur! à l'heure suprême l'athée invoque Dieu et le royaliste la République. On se cramponne à ce qu'on a nié.

Les narrateurs officiels du coup d'État ont raconté que, dès les commencements de la séance, deux représentants avaient été envoyés par l'Assemblée au ministère de l'intérieur pour « négocier ». Ce qui est certain, c'est que ces deux représentants n'avaient aucun mandat. Ils se présentèrent, non de la part de l'Assemblée, mais en leur nom propre. Ils s'offrirent comme intermédiaires pour terminer pacifiquement la catastrophe commencée. Ils sommèrent, avec une probité un peu ingénue, Morny de se constituer prisonnier et de rentrer sous la loi, lui déclarant qu'en cas de refus l'Assemblée ferait son devoir et appellerait le peuple à la défense de la Constitution et de la République. Morny leur répondit par un sourire assaisonné de ces simples paroles : — Si vous faites un appel aux armes et si je trouve des représentants sur les barricades, je les fais tous fusiller jusqu'au dernier.

La réunion du xe arrondissement céda à la force. Le président Vitet exigea qu'on mît la main sur lui. L'agent qui le saisit était pâle et frissonnait. Dans de certains cas, mettre la main sur un homme, c'est la mettre sur le droit, et ceux qui l'osent ont le tremblement de la loi touchée.

La sortie de la mairie fut longue et embarrassée. Il s'écoula une demi-heure environ tandis que les soldats faisaient la haie et que les commissaires de police, tout en ne semblant occupés que du soin de refouler les passants dans la rue, envoyaient chercher des ordres au ministère de l'intérieur.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Pendant ce temps-là, quelques représentants, assis autour d'une table de la grande salle, écrivirent à leurs familles, à leurs femmes, à leurs amis. On s'arrachait les dernières feuilles de papier; les plumes manquaient; M. de Luynes écrivit à sa femme un billet au crayon. Il n'y avait pas de pains à cacheter, on était forcé d'envoyer les lettres ouvertes; quelques soldats s'offrirent pour les mettre à la poste. Le fils de M. Chambolle, qui avait accompagné son père jusque-là, se chargea de porter les lettres adressées à mesdames de Luynes, de Lasteyrie et Duvergier de Hauranne.

Le général F., le même qui avait refusé un bataillon au président de la Constituante Marrast, ce qui de colonel l'avait fait général, le général F., au milieu de la cour de la mairie, la face enluminée, à demi ivre, sortant, disait-on, de déjeuner à l'Élysée, présidait à l'attentat. Un membre, dont nous regrettons de ne pas savoir le nom, trempa sa botte dans le ruisseau et l'essuya le long du galon d'or du pantalon d'uniforme du général F. Le représentant Lherbette vint au général F. et lui dit : — Général, vous êtes un lâche. Puis, se retournant vers ses collègues, il cria : — Entendez-vous, je dis à ce général qu'il est un lâche. Le général F. ne bougea pas. Il garda la boue sur son uniforme et l'épithète sur sa joue.

La réunion n'appela pas le peuple aux armes. Nous venons d'expliquer qu'elle n'était pas de force à le faire. Pourtant, au dernier moment, un membre de la gauche, Latrade, fit un nouvel effort. Il prit à part M. Berryer et lui dit : — L'acte de résistance est consommé; maintenant ne nous laissons pas arrêter. Dispersons-nous dans les rues en criant : Aux armes! — M. Berryer en conféra quelques secondes avec le vice-président Benoist d'Azy, qui refusa.

L'adjoint reconduisit les membres de l'Assemblée jusqu'à la porte de la mairie, chapeau bas; au moment où ils parurent dans la cour, prêts à sortir, entre deux haies de soldats, les gardes nationaux du poste présentèrent les armes en criant : Vive l'Assemblée! vivent les représentants du peuple! On fit désarmer immédiatement les gardes nationaux, et presque de force, par les chasseurs de Vincennes.

Il y avait un marchand de vin en face de la mairie. Lorsque la grande porte de la mairie s'ouvrit à deux battants et que l'Assemblée parut dans la rue, menée par le général F. à cheval, et ayant en tête le vice-président Vitet empoigné à la cravate par un agent de police, quelques hommes en blouses blanches, groupés aux fenêtres de ce marchand de vin, battirent des mains et crièrent : — C'est bien fait! à bas les vingt-cinq francs!

On se mit en route.

Les chasseurs de Vincennes, qui marchaient en double haie des deux côtés des prisonniers, leur jetaient des regards de haine. Le général Oudinot

disait à demi-voix : — Cette petite infanterie est terrible, au siège de Rome ils mordaient à l'assaut comme des furieux; ces gamins sont des diables. — Les officiers évitaient les regards des représentants. En sortant de la mairie, M. de Coislin passa près d'un officier et s'écria : — Quelle honte pour l'uniforme! — L'officier répondit par des paroles de colère et provoqua M. de Coislin. Quelques instants après, pendant la marche, il s'approcha de M. de Coislin et lui dit : — Tenez, monsieur, j'ai réfléchi, c'est moi qui ai tort.

On cheminait lentement. A quelques pas de la mairie le cortège rencontra M. Chégaray. Les représentants lui crièrent : Venez! Il répondit en faisant des mains et des épaules un geste expressif : — Oh! ma foi! puisqu'on ne m'a pas pris!... — et fit mine de passer outre. Il eut honte pourtant, et vint. On trouve son nom dans l'appel fait à la caserne.

Un peu plus loin, c'était M. de Lespérut qui passait. On lui crie : — Lespérut! Lespérut! — Je suis des vôtres, dit-il. Les soldats le repoussaient. Il saisit les crosses des fusils et entra de force dans la colonne.

Dans une des rues qu'on traversa, une fenêtre s'ouvrit. Tout à coup une femme y parut, avec un enfant. L'enfant, reconnaissant son père parmi les prisonniers, lui tendait les bras et l'appelait; la mère, derrière l'enfant, pleurait.

On avait d'abord eu l'idée de mener l'Assemblée en masse et directement à Mazas; mais le ministère de l'intérieur donna contre-ordre. On craignit ce long trajet à pied, en plein jour, dans des rues populeuses et facilement émues; on avait sous la main la caserne d'Orsay. On la choisit pour geôle provisoire.

Un des commandants montrait insolemment de l'épée aux passants les représentants arrêtés, et disait à voix haute : — Ceux-ci sont les blancs, nous avons l'ordre de les épargner. Maintenant c'est le tour de messieurs les représentants rouges. Gare à eux!

Partout où passait le cortège, des trottoirs, des portes, des fenêtres, la population criait : Vive l'Assemblée nationale! Quand on apercevait les quelques représentants de la gauche mêlés à la colonne, on criait : Vive la République! vive la Constitution! vive la loi! Les boutiques n'étaient pas fermées, et les passants allaient et venaient. Quelques-uns disaient : — Attendons à ce soir, ceci n'est pas la fin.

Un officier d'état major à cheval, en grande tenue, rencontra le cortège, aperçut M. de Vatimesnil et vint le saluer. Rue de Beaune, au moment où l'on passait devant la maison de la *Démocratie pacifique,* un groupe cria : A bas le traître de l'Élysée!

Sur le quai d'Orsay, les cris redoublèrent. Il y avait foule. Des deux côtés du quai, un double rang de soldats de la ligne, se touchant coude à coude,

contenait les spectateurs. Dans l'espace laissé libre au milieu, les membres de l'Assemblée s'avançaient lentement ayant à droite et à gauche deux haies de soldats, l'une immobile qui menaçait le peuple, l'autre en marche qui menaçait les représentants.

Les réflexions sérieuses abondent en présence de tous les détails du grand crime que ce livre est destiné à raconter. Tout homme honnête qui se met en face du coup d'État de Louis Bonaparte, n'entend au dedans de sa conscience qu'une rumeur de pensées indignées. Quiconque nous lira jusqu'au bout ne nous supposera assurément pas l'idée d'atténuer ce fait monstrueux. Cependant, comme la profonde logique des faits doit toujours être soulignée par l'historien, il est nécessaire de rappeler ici et de répéter, fût-ce à satiété, que, à part les membres de la gauche présents en petit nombre et que nous avons nommés, les trois cents représentants qui défilaient de la sorte sous les yeux de la foule constituaient la vieille majorité royaliste et réactionnaire de l'Assemblée. S'il était possible d'oublier que, quelles que fussent leurs erreurs, quelles que fussent leurs fautes, et nous y insistons, quelles qu'eussent été leurs illusions, ces personnages ainsi traités étaient des représentants de la première des nations civilisées, des législateurs souverains, des sénateurs du peuple, des mandataires inviolables et sacrés du grand droit démocratique, et que, de même que chaque homme porte en soi quelque chose de l'esprit de Dieu, chacun de ces élus du suffrage universel portait quelque chose de l'âme de la France; s'il était possible d'oublier cela un moment, ce serait, certes, un spectacle plus risible peut-être que triste et à coup sûr plus philosophique que lamentable, de voir, dans cette matinée de décembre, après tant de lois de compression, après tant de mesures d'exception, après tant de votes de censure et d'état de siège, après tant de refus d'amnistie, après tant d'affronts à l'équité, à la justice, à la conscience humaine, à la bonne foi publique, au droit, après tant de complaisances pour la police, après tant de sourires à l'arbitraire, le parti de l'ordre tout entier appréhendé en masse et mené au poste par les sergents de ville!

Un jour, ou pour mieux dire une nuit, le moment étant venu de sauver la société, le coup d'État empoigne brusquement les démagogues, et il se trouve qu'il tient au collet, qui? les royalistes.

On arriva à la caserne, autrefois caserne des gardes du corps, et sur le fronton de laquelle on voit un écusson sculpté où se distingue encore la trace des trois fleurs de lys effacées en 1830. On fit halte. La porte s'ouvrit.

— Tiens, dit M. de Broglie, c'est ici.

On pouvait lire en ce moment-là, sur le mur de la caserne, et à côté de la porte, une grande affiche portant en grosses lettres : RÉVISION DE LA CONSTITUTION.

C'était l'affiche d'une brochure publiée deux ou trois jours avant le coup d'État, sans nom d'auteur, demandant l'empire, et attribuée au président de la République.

Les représentants entrèrent et la porte se referma sur eux. Les cris cessèrent; la foule, qui a parfois ses rêveries, resta quelque temps sur ce quai, muette, immobile, regardant tour à tour la porte fermée de la caserne et à deux cents pas de là, à demi entrevu dans les brumes crépusculaires de décembre, le fronton silencieux du palais de l'Assemblée.

Les deux commissaires de police allèrent rendre compte à M. de Morny de leur «succès». M. de Morny dit : *Voilà la lutte commencée. C'est bon. Ce sont là les derniers représentants qu'on fera prisonniers.*

XIII

LOUIS BONAPARTE DE PROFIL.

Les esprits de tous ces hommes, insistons-y, étaient très diversement émus.

La fraction légitimiste extrême, qui représente la blancheur du drapeau, n'était pas, il faut le dire, fort exaspérée du coup d'État. Sur beaucoup de visages on pouvait lire le mot de M. de Falloux : *Je suis si satisfait que j'ai bien de la peine à ne sembler que résigné.* Les purs baissaient les yeux; cela sied à la pureté; les hardis levaient le front. On avait une indignation impartiale qui permettait d'admirer un peu. Comme ces généraux ont été habilement mis dedans! la patrie assassinée, c'est horrible; mais on s'extasiait sur l'escamotage mêlé au parricide. Un des principaux disait avec un soupir d'envie et de regret : *Nous n'avons pas d'homme de ce talent-là!* Un autre murmurait : *C'est de l'ordre.* Et il ajoutait : *Hélas!* Un autre s'écriait : *C'est un crime affreux, bien fait.* Quelques-uns flottaient, attirés d'un côté par la légalité qui était dans l'Assemblée et de l'autre par l'abomination qui était en Bonaparte, honnêtes âmes en équilibre entre le devoir et l'infamie. Il y eut un M. Thomine-Desmasures qui vint jusqu'à la porte de la grande salle de la mairie, s'arrêta, regarda dedans, regarda dehors, et n'entra pas. Il serait injuste de ne pas constater que d'autres, parmi les purs royalistes, et entre tous M. de Vatimesnil, avaient l'accent sincère et la probe fureur de la justice.

Quoi qu'il en soit, le parti légitimiste, considéré dans son ensemble, n'avait pas l'horreur du coup d'État. Il ne craignait rien. Au fait, les royalistes craindre Louis Bonaparte? Pourquoi?

On ne craint pas l'indifférence. Louis Bonaparte était un indifférent. Il ne connaissait qu'une chose, son but. Broyer la route pour y arriver, c'était tout simple; laisser le reste tranquille. Toute sa politique était là. Écraser les républicains, dédaigner les royalistes.

Louis Bonaparte n'avait aucune passion. Celui qui écrit ces lignes, causant un jour de Louis Bonaparte avec l'ancien roi de Westphalie, disait : — En lui, le hollandais calme le corse. — Si corse il y a, répondit Jérôme.

Louis Bonaparte n'a jamais été qu'un homme qui guette le hasard; espion tâchant de duper Dieu. Il avait la rêverie livide du joueur, qui triche. La tricherie admet l'audace et exclut la colère. Dans sa prison de Ham, il ne lisait qu'un livre, *le Prince.* Il n'avait pas de famille, pouvant hésiter entre Bonaparte et Verhuell; il n'avait pas de patrie, pouvant hésiter entre la France et la Hollande.

Ce Napoléon avait pris Sainte-Hélène en bonne part. Il admirait l'Angleterre. Des ressentiments! à quoi bon? Il n'y avait pour lui sur la terre que des intérêts. Il pardonnait parce qu'il exploitait, il oubliait tout parce qu'il calculait tout. Que lui importait son oncle? il ne le servait pas, il s'en servait. Il mettait sa chétive pensée dans Austerlitz. Il empaillait l'aigle.

La rancune est une dépense improductive. Louis Bonaparte n'avait que la quantité de mémoire utile. Hudson Lowe ne l'empêchait pas de sourire aux anglais; le marquis de Montchenu ne l'empêchait pas de sourire aux royalistes.

C'était un homme politique sérieux, de bonne compagnie, enfermé dans sa préméditation, point emporté, ne faisant rien au delà de ce qui est indiqué, sans brusquerie, sans gros mots, discret, correct, savant, causant avec douceur d'un carnage nécessaire, massacreur parce qu'il le faut bien.

Tout cela, nous le répétons, sans passion et sans colère.

Louis Bonaparte était un de ces hommes qui ont subi le refroidissement profond de Machiavel.

C'est en étant cet homme-là qu'il a réussi à submerger le nom de Napoléon en superposant Décembre à Brumaire.

XIV

CASERNE D'ORSAY.

Il était trois heures et demie.

Les représentants prisonniers entrèrent dans la cour de la caserne, parallélogramme assez vaste, enfermé et dominé par de hautes murailles. Ces murailles sont percées de trois rangées de fenêtres et ont cet aspect morne des casernes, des séminaires et des prisons.

On pénètre dans cette cour par un porche voûté qui occupe toute l'épaisseur du corps de logis de façade. Cette voûte, sous laquelle est pratiqué le corps de garde, se clôt du côté du quai par une grande porte pleine à deux battants, et du côté de la cour par une grille en fer. On ferma sur les représentants la porte et la grille. On les «mit en liberté» dans la cour verrouillée et gardée.

— Laissez-les vaguant, dit un officier.

L'air était froid, le ciel était gris. Quelques soldats, en veste et en bonnet de police, occupés aux corvées, allaient et venaient autour des prisonniers.

M. Grimault d'abord, ensuite M. Antony Thouret, firent l'appel. On se groupa en cercle autour d'eux. Lherbette dit en riant : — Ceci va bien avec la caserne. Nous avons l'air de sergents-majors qui viennent au rapport. — On appela les sept cent cinquante noms des représentants. A chaque nom on répondait *absent* ou *présent*, et le secrétaire notait au crayon les présents. Quand vint le nom de Morny, quelqu'un cria : A Clichy! au nom de Persigny, le même cria : A Poissy! L'improvisateur de ces deux rimes, du reste pauvres, s'est rallié depuis au 2 décembre, à Morny et à Persigny; il a mis sur sa lâcheté une broderie de sénateur.

L'appel constata la présence des deux cent vingt représentants dont voici les noms :

Le duc de Luynes, d'Andigné de la Chasse, Antony Thouret, Arène, Audren de Kerdrel (Ille-et-Vilaine), Audren de Kerdrel (Morbihan), de Balzac, Barchou de Penhoën, Barillon, O. Barrot, Barthélemy-Saint-Hilaire, Quentin-Bauchart, G. de Beaumont, Béchard, Béhaghel, de Belvèze, Benoist d'Azy, de Bernardi, Berryer, de Berset, Besse, Betting de Lancastel, Blavoyer, Bocher, Boissié, de Botmiliau, Bouvatier, le duc de Broglie, de la Broise, de Bryas, Buffet, Caillel du Tertre, Callet, Camus de la Guibourgère, Canet, de Castillon, de Cazalis, amiral Cécille, Chambolle, Chamiot,

Champanhet, Chaper, Chapot, de Charencey, Chassaigne, Chauvin, Chazant, de Chazelles, Chégaray, comte de Coislin, Colfavru, Collas de la Motte, Coquerel, de Corcelle, Cordier, Corne, Créton, Daguilhon-Pujol, Dahirel, vicomte Dambray, marquis de Dampierre, de Brotonne, de Fontaine, de Fontenay, vicomte de Sèze, Desmars, de la Devansaye, Didier, Dieuleveult, Druet-Desvaux, A. Dubois, Dufaure, Dufougerais, Dufour, Dufournel, Marc Dufraisse, P. Duprat, Duvergier de Hauranne, Étienne, vicomte de Falloux, de Faultrier, Faure (Rhône), Favreau, Ferre, des Ferrès, vicomte de Flavigny, de Foblant, Fréchon, Gain, Gasselin, Germonière, de Gicqueau, de Goulard, de Gouyon, de Grandville, de Grasset, Grelier-Dufougeroux, Grévy, Grillon, Grimault, Gros, Guillier de la Tousche, Harscouët de Saint-Georges, marquis d'Havrincourt, Hennecart, Hennequin, d'Hespel, Houël, Hovyn de Tranchère, Huot, Joret, Jouannet, de Kéranflech, de Kératry, de Kéridec, de Kermarec, de Kersauson de Pennendreff, Léo de Laborde, Laboulie, Lacave, Oscar Lafayette, Lafosse, Lagarde, Lagrené, Laimé, Lainé, comte Lanjuinais, Larabit, de Larcy, J. de Lasteyrie, Latrade, Laureau, Laurenceau, général marquis de Lauriston, de Laussat, Lefebvre de Grosriez, Legrand, Legros-Devot, Lemaire, Émile Leroux, Lespérut, de l'Espinoy, Lherbette, de Linsaval, de Luppé, Maréchal, Martin de Villers, Maze-Saunay, Mèze, Arnaud de Melun, Anatole de Melun, Mérentié, Michaud, Mispoulet, Monet, duc de Montebello, de Montigny, Moulin, Murat, Sistrière, Alfred Nettement, d'Olivier, le général Oudinot duc de Reggio, Paillet, Duparc, Passy, Émile Péan, Pécoul, Casimir-Perier, Pidoux, Pigeon, de Pioger, Piscatory, Proa, Prudhomme, Querhoënt, Randoing, Raudot, Raulin, de Ravinel, de Rémusat, Renaud, Rezal, comte de Rességuier, Henri de Riancey, Rigal, de la Rochette, Rodat, de Roquefeuil, des Rotours de Chaulieu, Rouget-Lafosse, Rouillé, Roux-Carbonnel, Sainte-Beuve, de Saint-Germain, général comte de Saint-Priest, Salmon (Meuse), marquis Sauvaire-Barthélemy, de Séré, comte de Sesmaisons, Simonot, de Staplande, de Surville, marquis de Talhouët, Talon, Tamisier, Thuriot de la Rosière, de Tinguy, comte de Tocqueville, de la Tourette, comte de Tréveneuc, Mortimer-Ternaux, de Vatimesnil, baron de Vendeuvre, Vernhette (Hérault), Vernhette (Aveyron), Vésin, Vitet, comte de Vogüé.

Après cette liste de noms, on lit ce qui suit dans le récit sténographique :

«L'appel terminé, le général Oudinot prie les représentants qui sont dispersés dans la cour de se réunir autour de lui et leur fait la communication suivante :

«— Le capitaine adjudant-major, qui est resté ici pour commander la caserne, vient de recevoir l'ordre de faire préparer des chambres dans

lesquelles nous aurons à nous retirer, nous considérant comme en captivité. (*Très bien!*) Voulez-vous que je fasse venir l'adjudant-major? (*Non! non! c'est inutile.*) Je vais lui dire qu'il ait à exécuter ses ordres. (*Oui! c'est cela!*) »

Les représentants restèrent parqués et « vaguant » dans cette cour deux longues heures. On se promenait bras dessus bras dessous. On marchait vite pour se réchauffer. Les hommes de la droite disaient aux hommes de la gauche : — Ah! si vous aviez voté la proposition des questeurs! Ils disaient aussi : — Eh bien! *la sentinelle invisible!* [1] Et ils riaient. Et Marc Dufraisse répondait : — *Mandataires du peuple! délibérez en paix!* Et c'était le tour de la gauche de rire. Du reste nulle amertume. La cordialité d'un malheur commun.

On questionnait sur Louis Bonaparte ses anciens ministres. On demandait à l'amiral Cécille : — Mais enfin qu'est-ce que c'est? — L'amiral répondait par cette définition : — C'est peu de chose. M. Vésin ajoutait : — Il veut que l'histoire l'appelle « Sire ». — Pauvre sire alors! disait M. Camus de la Guibourgère. M. Odilon Barrot s'écriait : — Quelle fatalité qu'on ait été condamné à se servir de cet homme!

Cela dit, ces hauteurs atteintes, la philosophie politique était épuisée, et l'on se taisait.

A droite, à côté de la porte, il y avait une cantine exhaussée de quelques marches au-dessus du pavé de la cour. — Élevons cette cantine à la dignité de buvette, dit l'ancien ambassadeur en Chine, M. de Lagrené. On entrait là, les uns s'approchaient du poêle, les autres demandaient un bouillon. MM. Favreau, Piscatory, Larabit et Vatimesnil s'y étaient réfugiés dans un coin. Dans le coin opposé, des soldats ivres dialoguaient avec des servantes de caserne. M. de Kératry, plié sous ses quatrevingts ans, était assis près du poêle sur une vieille chaise vermoulue; la chaise chancelait, le vieillard grelottait.

Vers quatre heures un bataillon de chasseurs de Vincennes arriva dans la cour avec ses gamelles et se mit à manger en chantant et avec de grands éclats de gaîté. M. de Broglie les regardait et disait à M. Piscatory : — Chose étrange de voir les marmites des janissaires, disparues de Constantinople, reparaître à Paris!

Presque au même moment un officier d'état-major vint prévenir les représentants, de la part du colonel Feray, que *les appartements qu'on leur destinait étaient prêts,* et les invita à le suivre. On les introduisit dans le bâtiment de l'est, qui est l'aile de la caserne la plus éloignée du palais du conseil d'État; on les fit monter au troisième étage. Ils s'attendaient à des chambres et à

[1] Michel (de Bourges) avait ainsi qualifié Louis Bonaparte, comme gardien de la République contre les partis monarchiques.

des lits. Ils trouvèrent de longues salles, de vastes galetas à murs sordides et à plafonds bas, meublés de tables et de bancs de bois. C'étaient là « les appartements ». Ces galetas qui se suivaient donnaient tous sur le même corridor, boyau étroit qui occupait toute la longueur du corps de logis. Dans une de ces salles on voyait, jetés dans un coin, des tambours, une grosse caisse et des instruments de musique militaire. Les représentants se distribuèrent dans ces salles pêle-mêle. M. de Tocqueville, malade, jeta son manteau sur le carreau dans l'embrasure d'une fenêtre et s'y coucha. Il resta ainsi étendu à terre plusieurs heures.

Ces salles étaient chauffées, fort mal, par des poêles en fonte en forme de ruche. Un représentant, voulant y tisonner, en renversa un et faillit mettre le feu au plancher.

La dernière de ces salles avait vue sur le quai. Antony Thouret en ouvrit une fenêtre et s'y accouda. Quelques représentants y vinrent. Les soldats qui bivouaquaient en bas sur le trottoir les aperçurent et se mirent à crier : — Ah! les voilà, ces gueux de vingt-cinq francs qui ont voulu rogner notre solde! — La police avait en effet la veille semé cette calomnie dans les casernes qu'une proposition avait été déposée sur la tribune pour diminuer la solde des troupes; on avait été jusqu'à nommer l'auteur de la proposition. Antony Thouret essaya de détromper les soldats. Un officier lui cria : — C'est un des vôtres qui a fait la proposition, c'est Lamennais.

Vers une heure et demie on introduisit dans les salles MM. Valette, Bixio et Victor Lefranc qui venaient rejoindre leurs collègues et se constituer prisonniers.

La nuit arrivait. On avait faim. Beaucoup n'avaient pas mangé depuis le matin. M. Hovyn de Tranchère, homme de bonne grâce et de dévouement, qui s'était fait portier à la mairie, se fit fourrier à la caserne. Il recueillit cinq francs par représentant, et l'on envoya commander un dîner pour deux cent vingt au café d'Orsay qui fait le coin du quai et de la rue du Bac. On dîna mal et gaîment. Du mouton de gargotte, du mauvais vin et du fromage. Le pain manquait. On mangea comme on put, l'un debout, l'autre sur une chaise, l'un à une table, l'autre à cheval sur un banc, son assiette devant soi, *comme à un souper de bal,* disait en riant un élégant de la droite, Thuriot de la Rosière, fils du régicide Thuriot. M. de Rémusat se prenait la tête dans les mains. Émile Péan lui disait : — Nous en reviendrons. — Et Gustave de Beaumont s'écriait, s'adressant aux républicains : — Et vos amis de la gauche! sauveront-ils l'honneur? Y aura-t-il une insurrection au moins? — On se passait les couverts et les assiettes, avec force attentions de la droite pour la gauche. — C'est le cas de faire une fusion, disait un jeune légitimiste. Troupiers et cantiniers servaient. Deux ou trois

chandelles de suif brûlaient et fumaient sur chaque table. Il y avait peu de verres. Droite et gauche buvaient au même. — Égalité, Fraternité, disait le marquis Sauvaire-Barthélemy, de la droite. Et Victor Hennequin lui répondait : — Mais pas Liberté.

Le colonel Feray, gendre du maréchal Bugeaud, commandait la caserne; il fit offrir son salon à M. de Broglie et à M. Odilon Barrot, qui l'acceptèrent. On ouvrit les portes de la caserne à M. de Kératry, à cause de son grand âge, à M. Dufaure, à cause de sa femme qui était en couches, et à M. Étienne, à cause de la blessure qu'il avait reçue le matin rue de Bourgogne. En même temps on réunit aux deux cent vingt MM. Eugène Sue, Benoît (du Rhône), Favolle, Chanay, Toupet des Vignes, Radoult de Lafosse, Arbey et Teilhard-Latérisse qui avaient été retenus jusque-là dans le palais neuf des affaires étrangères.

Vers huit heures du soir, le repas terminé, on relâcha un peu la consigne, et l'entre-deux de la porte et de la grille de la caserne commença à s'encombrer de sacs de nuit et d'objets de toilette envoyés par les familles.

On appelait les représentants par leurs noms. Chacun descendait à son tour, et remontait avec son caban, son burnous ou sa chancelière, le tout allègrement. Quelques femmes parvinrent jusqu'à leurs maris. M. Chambolle put serrer à travers la grille la main de son fils.

Tout à coup une voix s'éleva : — Ah! nous passerons la nuit ici! — On apportait des matelas, on les jeta sur les tables, à terre, où l'on put.

Cinquante ou soixante représentants y trouvèrent place, la plupart restèrent sur leurs bancs. Marc Dufraisse s'arrangea pour passer la nuit sur un tabouret, accoudé sur une table. Heureux qui avait une chaise!

Du reste la cordialité et la gaîté ne se démentirent pas. — Place aux burgraves! dit en souriant un vénérable vieillard de la droite. Un jeune représentant républicain se leva et lui offrit son matelas. On s'accablait réciproquement de paletots, de pardessus et de couvertures.

— *Réconciliation,* disait Chamiot en offrant la moitié de son matelas au duc de Luynes. Le duc de Luynes, qui avait deux millions de rente, souriait et répondait à Chamiot : — *Vous êtes saint Martin et je suis le pauvre.*

M. Paillet, le célèbre avocat, qui était du tiers état, disait : — J'ai passé la nuit sur une paillasse bonapartiste, enveloppé dans un burnous montagnard, les pieds dans une peau de mouton démocratique et sociale, et la tête dans un bonnet de coton légitimiste.

Les représentants, prisonniers dans la caserne, pouvaient s'y mouvoir assez librement. On les laissait descendre dans la cour. M. Cordier (du Calvados) remonta en disant : — Je viens de parler aux soldats. Ils ne sa-

vaient pas encore que les généraux ont été arrêtés. Ils ont paru étonnés et mécontents. — On s'attachait à cela comme à des espérances.

Le représentant Michel Renaud, des Basses-Pyrénées, retrouva parmi les chasseurs de Vincennes qui occupaient la cour plusieurs de ses compatriotes du pays basque. Quelques-uns avaient voté pour lui, et le lui rappelèrent. Ils ajoutaient : — Ah! nous voterions encore la liste rouge. — Un d'eux, tout jeune homme, le prit à part et lui dit : — Monsieur, avez-vous besoin d'argent? J'ai là une pièce de quarante sous.

Vers dix heures du soir, vacarme dans la cour. Les portes et les grilles tournent à grand bruit sur leurs gonds. Quelque chose entrait qui roulait comme un tonnerre. On se pencha aux fenêtres et l'on aperçut arrêté au bas de l'escalier une espèce de gros coffre oblong, peint en noir, en jaune, en rouge et en vert, porté sur quatre roues, attelé de chevaux de poste, et entouré d'hommes à longues redingotes et à figures farouches, tenant des torches. Dans l'ombre, et l'imagination aidant, ce chariot paraissait tout noir. On y voyait une porte, mais pas d'autre ouverture. Cela ressemblait à un grand cercueil roulant. — Qu'est-ce que c'est que ça? C'est un corbillard? — Non, c'est une voiture cellulaire. — Et ces gens-là, ce sont des croque-morts? — Non, ce sont des guichetiers. — Et pour qui ça vient-il?

— Pour vous, messieurs! cria une voix.

C'était la voix d'un officier; et ce qui venait d'entrer, c'était en effet une voiture cellulaire.

En même temps on entendit crier : — Le premier escadron à cheval! — Et cinq minutes après, les lanciers qui devaient accompagner les voitures se rangèrent en ordre de bataille dans la cour.

Alors il y eut dans la caserne une rumeur de ruche en colère. Les représentants montaient et descendaient les escaliers et allaient voir de près la voiture cellulaire. Quelques-uns la touchaient, et n'en croyaient pas leurs yeux. M. Piscatory se croisait avec M. Chambolle et lui criait : — Je pars là dedans! M. Berryer rencontrait Eugène Sue, et ils échangeaient ce dialogue : — Où allez-vous? — Au mont Valérien. Et vous? — Je ne sais pas.

A dix heures et demie l'appel commença pour le départ. Des estafiers s'installèrent à une table entre deux chandelles dans une salle basse, au pied de l'escalier, et l'on appela les représentants deux par deux. Les représentants convinrent de ne pas se nommer et de répondre à chaque nom qu'on appellerait : — Il n'y est pas. Mais ceux des « burgraves » qui avaient accepté le coin du feu du colonel Feray, jugèrent cette petite résistance indigne d'eux et répondirent à l'appel de leurs noms. Ceci entraîna le reste. Tout le monde répondit. Il y eut parmi les légitimistes quelques scènes tragi-comiques. Eux, les seuls qui ne fussent pas menacés, ils tenaient absolument

à se croire en danger. Ils ne voulaient pas laisser partir un de leurs orateurs; ils l'embrassaient et le retenaient presque avec larmes en criant : — Ne partez pas! Savez-vous où l'on vous mène! Songez aux fossés de Vincennes!

Les représentants, appelés deux par deux, comme nous venons de le dire, défilaient dans la salle basse devant les estafiers, puis on les faisait monter dans la boîte à voleurs. Les chargements se faisaient en apparence au hasard et pêle-mêle; plus tard, pourtant, à la différence des traitements infligés aux représentants dans les diverses prisons, on a pu voir que ce pêle-mêle avait été peut-être un peu arrangé. Quand la première voiture fut pleine, on en fit entrer une seconde avec le même appareil. Les estafiers, un crayon et un carnet à la main, prenaient note de ce que contenait chaque voiture. Ces hommes connaissaient les représentants. Quand Marc Dufraisse, appelé à son tour, entra dans la salle basse, il était accompagné de Benoît (du Rhône). — Ah! voici M. Marc Dufraisse, dit l'estafier qui tenait le crayon. — A la demande de son nom, Benoît répondit Benoît. — *Du Rhône,* ajouta l'agent, et il reprit : car il y a encore Benoist d'Azy et Benoît-Champy.

Le chargement de chaque voiture durait environ une demi-heure. Les survenues successives avaient porté le nombre des représentants prisonniers à deux cent trente-deux. Leur embarquement, ou, pour employer l'expression de M. de Vatimesnil, leur encaquement, commencé peu après dix heures du soir, ne fut terminé que vers sept heures du matin. Quand les voitures cellulaires manquèrent, on amena des omnibus. Ces voitures furent partagées en trois convois, tous trois escortés par les lanciers. Le premier convoi partit vers une heure du matin et fut conduit au Mont Valérien; le second, vers cinq heures, à Mazas; le troisième, vers six heures à demie, à Vincennes.

La chose traînant en longueur, ceux qui n'étaient pas appelés profitaient des matelas et tâchaient de dormir. De là, de temps en temps, des silences dans les salles hautes. Au milieu d'un de ces silences, M. Bixio se dressa sur son séant et haussant la voix : — *Messieurs, que pensez-vous de l'obéissance passive?* — Un éclat de rire général lui répondit. Ce fut encore au milieu d'un de ces silences qu'une voix s'écria :

— *Romieu sera sénateur.*

Émile Péan demanda :

— *Que deviendra le spectre rouge?*

— *Il se fera prêtre,* répondit Antony Thouret, *et deviendra le spectre noir.*

D'autres paroles que les historiographes du 2 décembre ont répandues n'ont pas été prononcées. Ainsi Marc Dufraisse n'a jamais tenu ce propos,

dont les hommes de Louis Bonaparte ont voulu couvrir leurs crimes : — *Si le président ne fait pas fusiller tous ceux d'entre nous qui résisteront, il ne connaît pas son affaire.*

Pour le coup d'État, c'est commode; mais pour l'histoire, c'est faux.

L'intérieur des voitures cellulaires était éclairé pendant qu'on y montait. On ne « boucla » pas les soupiraux de chaque cage. De cette façon Marc Dufraisse put apercevoir par le vasistas M. de Rémusat dans la cellule qui faisait face à la sienne. M. de Rémusat était monté accouplé à M. Duvergier de Hauranne.

— Ma foi, monsieur Marc Dufraisse, cria Duvergier de Hauranne quand ils se coudoyèrent dans le couloir de la voiture, ma foi, si quelqu'un m'avait prophétisé : Vous irez à Mazas en voiture cellulaire, j'aurais dit : C'est invraisemblable; mais si l'on avait ajouté : Vous irez avec Marc Dufraisse, j'aurais dit : C'est impossible!

Lorsqu'une voiture était remplie, cinq ou six agents y montaient et se tenaient debout dans le couloir. On refermait la porte, on relevait le marchepied, et l'on partait.

Quand les voitures cellulaires furent pleines, il restait encore des représentants. On fit, nous l'avons dit, avancer des omnibus. On y poussa les représentants pêle-mêle, rudement, sans déférence pour l'âge ni pour le nom. Le colonel Feray, à cheval, présidait et dirigeait. Au moment d'escalader le marchepied de l'avant-dernière voiture, le duc de Montebello lui cria : — *C'est aujourd'hui l'anniversaire de la bataille d'Austerlitz, et le gendre du maréchal Bugeaud fait monter dans la voiture des forçats le fils du maréchal Lannes.*

Lorsqu'on fut au dernier omnibus, il n'y avait que dix-sept places et il restait dix-huit représentants. Les plus lestes montèrent les premiers. Antony Thouret, qui faisait à lui seul équilibre à toute la droite, car il avait autant d'esprit que Thiers et autant de ventre que Murat, Antony Thouret, gros et lent, arriva le dernier. Quand il parut au seuil de l'omnibus dans toute son énormité, il y eut un cri d'effroi : — Où allait-il se placer?

Antony Thouret avise vers le fond de l'omnibus Berryer, va droit à lui, s'assied sur ses genoux, et lui dit avec calme : — Vous avez voulu de la compression, monsieur Berryer. En voilà.

XV

MAZAS.

Les voitures cellulaires, convoyées jusqu'à Mazas par les lanciers, trouvaient à Mazas un autre escadron de lanciers pour les recevoir. Les représentants descendaient de voiture un à un. L'officier commandant les lanciers se tenait à côté de la portière et les regardait passer avec une curiosité hébétée.

Mazas, qui a remplacé la Force, aujourd'hui démolie, est une immense bâtisse rougeâtre, élevée, tout à côté de l'embarcadère du chemin de fer de Lyon, sur les terrains vagues du faubourg Saint-Antoine. De loin on la croit en briques, de près on reconnaît qu'elle est construite en cailloux noyés dans le ciment. Six grands corps de logis à trois étages, se touchant tous au point de départ et rayonnant autour d'une rotonde qui est le centre commun, séparés par des cours qui vont s'élargissant à mesure que les corps de logis s'écartent, percés de mille petites lucarnes qui sont les jours des cellules, entourés d'une haute muraille, et présentant à vol d'oiseau la figure d'un éventail, voilà Mazas. De la rotonde qui fait le centre s'élance une sorte de minaret qui est la cheminée d'appel. Ce rez-de-chaussée est une salle ronde qui sert de greffe. Au premier étage est l'autel, où un seul prêtre dit la messe pour tous, et l'observatoire, d'où un seul surveillant veille sur toutes les portes de toutes les galeries à la fois. Chaque corps de logis s'appelle division. Les cours sont coupées par de hauts murs en une multitude de petits promenoirs oblongs.

Chaque représentant, à mesure qu'il descendait de voiture, était conduit dans le rond-point où est le greffe. Là on prenait son nom, et on lui donnait en échange de son nom un numéro. Qu'on soit un voleur ou un législateur, cela se pratique ainsi dans cette prison ; le coup d'État passait le niveau. Une fois le représentant écroué et numéroté, on le faisait « filer ». On lui disait : Montez, ou : Allez, et on l'annonçait au bout du corridor auquel on le destinait en criant : — Tel numéro! *Recevez*. — Le gardien du corridor désigné répondait : — *Envoyez!* — Le prisonnier montait seul, allait devant lui, et en arrivant il trouvait le gardien debout près d'une porte ouverte. Le gardien disait : — C'est là, monsieur. Le prisonnier entrait, le gardien refermait la porte, et l'on passait à un autre.

Le coup d'État eut pour les représentants prisonniers des procédés très divers; ceux qu'on ménageait, les hommes de la droite, on les mit à Vincennes; ceux qu'on haïssait, les hommes de la gauche, on les mit à Mazas.

Ceux de Vincennes eurent les appartements de M. de Montpensier, rouverts exprès pour eux, un dîner excellent et en commun, des bougies, du feu, et les sourires et les génuflexions du gouverneur, qui était le général Courtigis. Ceux de Mazas, voici comme on les traita :

Une voiture cellulaire les déposa à la prison. Ils passèrent d'une boîte dans l'autre. A Mazas, un greffier les enregistra, les mesura, les toisa et les écroua comme des forçats. Le greffe franchi, on conduisit chacun d'eux par une galerie-balcon suspendue dans l'obscurité sous une longue voûte humide jusqu'à une porte étroite qui s'ouvrit brusquement. Arrivé là, un guichetier poussait le représentant par les épaules, et la porte se refermait.

Le représentant ainsi cloîtré se trouvait dans une petite chambre, longue, étroite, obscure. C'est là ce que la langue pleine de précautions que parlent aujourd'hui les lois, appelle une « cellule ». Le plein midi de décembre n'y produisait qu'un demi-jour crépusculaire. A une extrémité une porte à guichet, à l'autre, tout près du plafond, à une hauteur de dix ou douze pieds, une lucarne à vitre cannelée. Cette vitre brouillait l'œil, empêchait de voir le bleu ou le gris du temps et de distinguer le nuage ou le rayon, et donnait je ne sais quoi d'indécis au jour blafard de l'hiver. C'était moins qu'un jour faible, c'était un jour trouble. Les inventeurs de cette vitre cannelée ont réussi à faire loucher le ciel.

Au bout de quelques instants, le prisonnier commençait à apercevoir confusément les objets, et voici ce qu'il trouvait : des murs blanchis à la chaux et verdis çà et là par des émanations diverses, dans un coin un trou rond garni de barreaux de fer et exhalant une odeur infecte, dans un autre coin une tablette tournant sur une charnière comme le strapontin des citadines, et pouvant servir de table, pas de lit, une chaise de paille. Sous les pieds un carreau en briques. La première impression, c'était l'ombre; la seconde, c'était le froid.

Le prisonnier se voyait donc là, seul, transi, dans cette quasi-obscurité, ayant la faculté d'aller et de venir dans huit pieds carrés comme un loup en cage, ou de rester assis sur une chaise comme un idiot à Bicêtre.

Dans cette situation, un ancien républicain de la veille, devenu membre de la majorité et même dans l'occasion quelque peu bonapartiste, M. Émile Leroux, jeté d'ailleurs à Mazas par mégarde et pris sans doute pour quelque autre Leroux, se mit à pleurer de rage. Trois, quatre, cinq heures se passèrent ainsi. Cependant on n'avait pas mangé depuis le matin; quelques-uns même, dans l'émotion du coup d'État, n'avaient pas déjeuné. La faim venait. Allait-on être oublié là? Non. Une cloche de la prison sonnait, le guichet de la porte s'ouvrait, un bras tendait au prisonnier une écuelle d'étain et un morceau de pain.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le prisonnier saisissait avidement le pain et l'écuelle.

Le pain était noir et gluant, l'écuelle contenait une espèce d'eau épaisse, chaude et rousse. Rien de comparable à l'odeur de cette « soupe ». Quant au pain, il ne sentait que le moisi.

Quelle que fût la faim, dans le premier moment, la plupart des prisonniers jetèrent le pain sur le pavé et vidèrent l'écuelle dans le trou à barreaux de fer.

Cependant l'estomac criait, les heures passaient, on ramassait le pain et l'on finissait par manger. Un prisonnier même alla jusqu'à ramasser l'écuelle et jusqu'à essayer d'en essuyer le fond avec son pain qu'il mangea ensuite. Plus tard ce prisonnier, un représentant mis en liberté dans l'exil, me racontait cette nourriture et me disait : *Ventre affamé n'a pas de nez.*

Du reste solitude absolue, silence profond. Pourtant au bout de quelques heures, M. Émile Leroux — c'est lui qui a dit le fait à M. Versigny — entendit de l'autre côté de son mur à sa droite une sorte de frappement singulier, espacé, intermittent, avec des intervalles inégaux. Il prêta l'oreille; presque au même instant, de l'autre côté du mur à gauche, un frappement du même genre répondit. M. Émile Leroux ravi — quelle joie d'entendre un bruit quelconque! — songea à ses collègues prisonniers comme lui, et se mit à crier d'une voix éclatante : — Ah! ah! vous êtes donc là aussi, vous autres! Il n'avait pas achevé sa phrase que la porte de sa cellule s'ouvrit avec un grincement de gonds et de verrous; un homme — c'était le geôlier — apparut furieux, et lui dit :

— Taisez-vous!

Le représentant du peuple, un peu stupéfait, voulut quelque explication.

— Taisez-vous, reprit le guichetier, ou je vous f... au cachot!

Ce guichetier parlait au prisonnier comme le coup d'État parlait à la nation.

M. Émile Leroux, avec ses habitudes entêtées de « parlementarisme », essaya pourtant d'insister.

— Comment! dit-il, je ne puis répondre aux signaux que me font deux de mes collègues!

— Deux de vos collègues! reprit le geôlier, ce sont deux voleurs. Et il referma la porte en éclatant de rire.

C'étaient en effet deux voleurs entre lesquels était, non crucifié, mais verrouillé, M. Émile Leroux.

La prison Mazas est si ingénieusement bâtie que la moindre parole s'y entend d'une cellule à l'autre. Point d'isolement, par conséquent, en dépit de la cellule. De là ce rigoureux silence imposé par la logique parfaite et atroce du règlement. Que font les voleurs? Ils ont imaginé un système de

frappement télégraphique, et le règlement perd ses peines. M. Émile Leroux avait tout simplement troublé un dialogue commencé.

— Laissez-nous donc jaspiner bigorne [1], lui cria le voleur son voisin, qui, pour cette exclamation, fut mis au cachot.

C'était là la vie des représentants à Mazas. Du reste, étant au secret, pas un livre, pas une feuille de papier, pas une plume, pas même la promenade d'une heure dans le préau.

Les voleurs aussi, on vient de le voir, vont à Mazas. Mais à ceux qui savent un métier, on permet de travailler; à ceux qui savent lire, on passe des livres; à ceux qui savent écrire, on accorde une écritoire et du papier; à tous on laisse l'heure de promenade exigée par l'hygiène et autorisée par le règlement.

Aux représentants, rien. L'isolement, la claustration, le mutisme, l'obscurité, le froid, «la quantité d'ennui qui rend fou», comme a dit Linguet parlant de la Bastille.

Être assis, jambes et bras croisés, sur une chaise toute la journée! telle était la situation.

Mais le lit? On pouvait se coucher?

Non.

Il n'y avait pas de lit.

A huit heures du soir, le guichetier entrait dans la cellule, atteignait et déplaçait quelque chose qui était roulé sur une planche près du plafond. Ce quelque chose était un hamac.

Le hamac fixé, accroché et tendu, le guichetier souhaitait au prisonnier le bonsoir.

Il y avait sur le hamac une couverture de laine, quelquefois un matelas de deux pouces d'épaisseur. Le prisonnier, enveloppé dans cette couverture, essayait de dormir et ne parvenait qu'à grelotter.

Mais, le lendemain, il pouvait du moins rester couché toute la journée sur son hamac?

Point.

A sept heures du matin, le guichetier rentrait, souhaitait le bonjour au représentant, le faisait lever, et roulait le hamac dans sa niche près du plafond.

Mais, en ce cas, il fallait ressaisir le hamac d'autorité, le dérouler, le raccrocher et s'y recoucher.

Fort bien. Le cachot.

Cela était ainsi. Le hamac pour la nuit, la chaise pour le jour.

(1) Parler argot.

Soyons juste pourtant. Quelques-uns obtinrent des lits, entre autres MM. Thiers et Roger (du Nord). M. Grévy n'en eut pas.

Mazas est une prison-progrès; il est certain que Mazas est préférable aux plombs de Venise et au cachot sous-fluvial du Châtelet. C'est la philanthropie doctrinaire qui a construit Mazas. Pourtant, on le voit, Mazas laisse à désirer. Disons-le, à un certain point de vue, l'encellulement momentané des faiseurs de lois à Mazas ne nous déplaît pas. Il y a eu peut-être un peu de Providence dans le coup d'État. La Providence, en mettant les législateurs à Mazas, a fait un acte de bonne éducation. Mangez votre cuisine! il n'est pas mauvais que ceux qui font les prisons en tâtent.

XVI

L'INCIDENT DU BOULEVARD SAINT-MARTIN.

Quand nous arrivâmes, Charamaule et moi, au n° 70 de la rue Blanche, qui est montueuse et déserte, un homme, vêtu d'une espèce d'uniforme de sous-officier de marine, se promenait de long en large devant la porte. La portière, qui nous reconnut, nous le fit remarquer. — Bah! dit Charamaule, se promener de la sorte et s'habiller de cette façon! ce n'est certes pas un mouchard.

— Mon cher collègue, lui dis-je, Bedeau a constaté que la police est bête.

Nous montâmes. Le salon et une petite antichambre qui le précédait étaient pleins de représentants auxquels étaient mêlées beaucoup de personnes étrangères à l'Assemblée. Quelques anciens membres de la Constituante étaient là, entre autres Bastide, et plusieurs journalistes démocrates. *Le National* était représenté par Alexandre Rey et Léopold Duras, *la Révolution* par Xavier Durieu, Vasbenter et Watripon, *l'Avènement du Peuple* par H. Coste, presque tous les autres rédacteurs de *l'Avènement* étant en prison. Soixante membres de la gauche environ étaient là, et entre autres Edgar Quinet, Schœlcher, Madier de Montjau, Carnot, Noël Parfait, Pierre Lefranc, Bancel, de Flotte, Bruckner, Chaix, Cassal, Esquiros, Durand-Savoyat, Yvan, Carlos Forel, Etchegoyen, Labrousse, Barthélemy (Eure-et-Loir), Huguenin, Aubry (du Nord), Malardier, Victor Chauffour, Belin, Renaud, Bac, Versigny, Sain, Joigneaux, Brives, Guilgot, Pelletier, Doutre, Gindrier, Arnaud (de l'Ariège), Raymond (de l'Isère), Brillier, Maigne, Sartin, Raynaud, Léon Vidal, Lafon, Lamarque, Bourzat, le général Rey.

Tous étaient debout. On causait confusément. Léopold Duras venait de raconter l'investissement du café Bonvalet. Jules Favre et Baudin, assis à une petite table entre les deux croisées, écrivaient. Baudin avait un exemplaire de la Constitution ouvert devant lui, et copiait l'article 68.

Quand nous entrâmes, il se fit un silence, et l'on nous demanda : — Eh bien, qu'y a-t-il de nouveau ?

Charamaule raconta ce qui venait de se passer au boulevard du Temple, et le conseil qu'il avait cru devoir me donner. On l'approuva.

On s'interrogeait de tous les côtés : — Qu'y a-t-il à faire? Je pris la parole.

— Allons au fait et au but, dis-je. Louis Bonaparte gagne du terrain et

nous en perdons, ou pour mieux dire, il a encore tout, et nous n'avons encore rien. Nous avons dû nous séparer, Charamaule et moi, du colonel Forestier. Je doute qu'il réussisse. Louis Bonaparte fait tout ce qu'il peut pour nous annuler. Il faut sortir de l'ombre. Il faut qu'on nous sente là. Il faut souffler sur ce commencement d'incendie dont nous avons vu l'étincelle au boulevard du Temple. Il faut faire une proclamation, et que cela soit imprimé n'importe par qui, et que cela soit placardé n'importe comment, mais il le faut! et tout de suite. Quelque chose de bref, de rapide et d'énergique. Pas de phrases. Dix lignes, un appel aux armes! Nous sommes la loi, et il y a des jours où la loi doit jeter un cri de guerre. La loi mettant hors d'elle le traître, c'est une chose grande et terrible. Faisons-la.

On m'interrompit : — Oui, c'est cela, une proclamation!

— Dictez! dictez!

— Dictez, me dit Baudin, j'écris.

Je dictai :

« Au Peuple.

« Louis-Napoléon Bonaparte est un traître.

« Il a violé la Constitution.

« Il s'est parjuré.

« Il est hors la loi. »

On me cria de toutes parts :

— C'est cela! La mise hors la loi! Continuez.

Je me remis à dicter; Baudin écrivait :

« Les représentants républicains rappellent au peuple et à l'armée l'article 68... »

On m'interrompit : — Citez-le en entier.

— Non, dis je, ce serait trop long. Il faut quelque chose qu'on puisse placarder sur une carte, coller avec un pain à cacheter et lire en une minute. Je citerai l'article 110; il est court et contient l'appel aux armes.

Je repris :

« Les représentants républicains rappellent au peuple et à l'armée l'article 68, et l'article 110 ainsi conçu : — « L'Assemblée constituante confie « la présente Constitution et les droits qu'elle consacre à la garde et au « patriotisme de tous les Français. »

« Le peuple, désormais et à jamais en possession du suffrage universel, et qui n'a besoin d'aucun prince pour le lui rendre, saura châtier le rebelle.

« Que le peuple fasse son devoir. Les représentants républicains marchent à sa tête.

« Vive la République ! Aux armes ! »

On applaudit.

— Signons tous, dit Pelletier.

— Occupons-nous de trouver sur-le-champ une imprimerie, dit Schœlcher, et que la proclamation soit affichée tout de suite.

— Avant la nuit, les jours sont courts, ajouta Joigneaux.

— Tout de suite, tout de suite, plusieurs copies ! cria-t-on.

Baudin, silencieux et rapide, avait déjà fait une deuxième copie de la proclamation.

Un jeune homme, rédacteur d'un journal républicain des départements, sortit de la foule, et déclara que si on lui remettait immédiatement une copie, la proclamation serait avant deux heures placardée à tous les coins de mur de Paris.

Je lui demandai :

— Comment vous nommez-vous ?

Il me répondit :

— Millière.

Millière ; c'est de cette façon que ce nom fit son apparition dans les jours sombres de notre histoire. Je vois encore ce jeune homme pâle, cet œil à la fois perçant et voilé, ce profil doux et sinistre. L'assassinat et le Panthéon l'attendaient ; trop obscur pour entrer dans le temple, assez méritant pour mourir sur le seuil.

Baudin lui montra la copie qu'il venait de faire.

Millière s'approcha :

— Vous ne me connaissez pas, dit-il, je m'appelle Millière, mais moi je vous connais, vous êtes Baudin.

Baudin lui tendit la main.

J'ai assisté au serrement de mains de ces deux spectres.

Xavier Durieu, qui était rédacteur de *la Révolution,* fit la même offre que Millière.

Une douzaine de représentants prirent des plumes et s'assirent, les uns autour de la table, les autres avec une feuille de papier sur leurs genoux, et l'on me dit : — Dictez-nous la proclamation.

J'avais dicté à Baudin : « Louis-Napoléon Bonaparte est un traître. » Jules Favre demanda qu'on effaçât le mot *Napoléon,* nom de gloire fatalement puissant sur le peuple et sur l'armée, et qu'on mît : « Louis Bonaparte est un traître. » — Vous avez raison, lui dis-je.

Une discussion suivit. Quelqnes-uns voulaient qu'on rayât le mot *prince*. Mais l'Assemblée était impatiente. — Vite! vite! cria-t-on. — Nous sommes en décembre, les jours sont courts, répétait Joigneaux.

Douze copies se firent à la fois en quelques minutes. Schœlcher, Rey, Xavier Durieu, Millière en prirent chacun une et partirent à la recherche d'une imprimerie.

Comme ils venaient de sortir, un homme que je ne connaissais pas, mais auquel plusieurs représentants firent accueil, entra et dit : — Citoyens, cette maison est signalée. Des troupes sont en marche pour vous cerner. Vous n'avez pas un instant à perdre.

Plusieurs voix s'élevèrent.

— Eh bien! qu'on nous arrête!

— Qu'est-ce que cela nous fait?

— Qu'ils consomment leur crime!

— Mes collègues, m'écriai-je, ne nous laissons pas arrêter. Après la lutte, comme il plaira à Dieu; mais avant le combat, non! C'est de nous que le peuple attend l'impulsion. Nous pris, tout est fini. Notre devoir est d'engager la bataille, notre droit est de croiser le fer avec le coup d'État. Il faut qu'il ne puisse pas nous saisir, qu'il nous cherche et qu'il ne nous trouve pas. Il faut tromper le bras qu'il étend vers nous, nous dérober à Bonaparte, le harceler, le lasser, l'étonner, l'épuiser, disparaître et reparaître sans cesse, changer d'asile et toujours combattre, être toujours devant lui et jamais sous sa main. Ne quittons pas le terrain. Nous n'avons pas le nombre, ayons l'audace.

On approuva. — C'est juste, dirent-ils, mais où irons-nous?

Labrousse dit :

— Notre ancien collègue à la Constituante, Beslay, offre sa maison.

— Où demeure-t-il?

— Rue de la Cerisaie, 33, au Marais.

— Eh bien, repris-je, séparons-nous, nous nous retrouverons dans deux heures chez Beslay, rue de la Cerisaie, n° 33.

Tous partirent; mais les uns après les autres et dans des directions différentes. Je priai Charamaule d'aller m'attendre chez moi, et je sortis à pied avec Noël Parfait et Lafon.

Nous gagnâmes le quartier encore inhabité que côtoie le mur de ronde. Comme nous arrivions à l'angle de la rue Pigalle, nous vîmes à cent pas de nous, dans les ruelles désertes qui la coupent, les soldats qui se glissaient le long des maisons et se dirigeaient vers la rue Blanche.

A trois heures, les membres de la gauche se retrouvèrent rue de la Cerisaie. Mais l'éveil avait été donné, les habitants de ces rues solitaires se mettaient

aux fenêtres pour voir passer les représentants; le lieu de la réunion, situé et resserré au fond d'une arrière-cour, était mal choisi en cas d'investissement; tous ces inconvénients furent immédiatement reconnus, et la réunion ne dura que peu d'instants. Elle fut présidée par Joly. Xavier Durieu et Jules Gouache, rédacteurs de *la Révolution,* y assistaient, ainsi que plusieurs proscrits italiens, entre autres le colonel Carini et Montanelli, ancien ministre du grand-duc de Toscane; j'aimais Montanelli, âme douce et intrépide.

Madier de Montjau apporta des nouvelles de la banlieue. Le colonel Forestier, sans perdre et sans ôter l'espoir, raconta les obstacles qu'il avait rencontrés dans ses efforts pour réunir la 6e légion. Il me pressa de lui signer, ainsi que Michel (de Bourges), sa nomination de colonel; mais Michel (de Bourges) était absent, et d'ailleurs ni Michel (de Bourges) ni moi n'avions encore en ce moment-là de mandat de la gauche. Pourtant, mais sous ces réserves, je lui signai sa nomination. Les embarras se multipliaient. La proclamation n'était pas encore imprimée et la nuit arrivait. Schœlcher exposa les difficultés; toutes les imprimeries fermées et gardées, l'avis affiché que quiconque imprimerait un appel aux armes serait immédiatement fusillé, les ouvriers terrifiés, pas d'argent. On présenta un chapeau, et chacun y jeta ce qu'il avait d'argent sur lui. On réunit ainsi quelques centaines de francs.

Xavier Durieu, dont l'ardent courage ne s'est pas démenti un seul instant, affirma de nouveau qu'il se chargeait de l'impression et promit qu'à huit heures du soir on aurait quarante mille exemplaires de la proclamation. Les instants pressaient. On se sépara en s'assignant pour lieu de rendez-vous le local de l'association des ébénistes, rue de Charonne, et pour heure huit heures du soir, afin de laisser à la situation le temps de se dessiner. Comme nous sortions et que nous traversions la rue Beautreillis, je vis Pierre Leroux venir à moi. Il n'avait pas pris part à nos réunions. Il me dit : — Je crois cette lutte inutile. Quoique mon point de vue soit différent du vôtre, je suis votre ami. Prenez garde. Il est temps encore de s'arrêter. Vous entrez dans les catacombes. Les catacombes, c'est la mort.

— C'est la vie aussi, lui dis-je.

C'est égal, je pensais avec joie que mes deux fils étaient en prison, et que ce sombre devoir du combat dans la rue ne s'imposait qu'à moi seul.

Cinq heures nous restaient jusqu'à l'instant du rendez-vous. Je voulus revenir chez moi et embrasser encore une fois ma femme et ma fille, avant de me précipiter dans cet inconnu qui était là, béant et ténébreux, et où plusieurs d'entre nous allaient entrer pour n'en pas sortir.

Arnaud (de l'Ariège) me donnait le bras; les deux proscrits italiens, Carini et Montanelli, m'accompagnaient.

Montanelli me prenait les mains et me disait : — Le droit vaincra. Vous vaincrez. Oh ! que cette fois la France ne soit pas égoïste, comme en 1848, et qu'elle délivre l'Italie. Je lui répondais : — Elle délivrera l'Europe!

C'étaient nos illusions dans ce moment-là, ce qui n'empêche pas que ce ne soient encore aujourd'hui nos espérances. La foi est ainsi faite; les ténèbres lui prouvent la lumière.

Il y a une place de fiacres devant le portail de Saint-Paul. Nous y allâmes. La rue Saint-Antoine fourmillait dans cette rumeur inexprimable qui précède ces étranges batailles de l'idée contre le fait qu'on appelle révolutions. Je croyais entrevoir dans ce grand quartier populaire une lueur, qui s'éteignit, hélas, bientôt! La place de fiacres devant Saint-Paul était déserte. Les cochers avaient pressenti les barricades possibles et s'étaient enfuis.

Une lieue nous séparait, Arnaud et moi, de nos maisons. Impossible de la faire à pied au milieu de Paris, et reconnus à chaque pas. Deux passants qui survinrent nous tirèrent d'embarras. L'un d'eux disait à l'autre : — Les omnibus des boulevards roulent encore.

Nous profitâmes de l'avis et nous allâmes chercher l'omnibus de la Bastille. Nous y montâmes tous les quatre.

J'avais dans le cœur, à tort ou à raison, je le répète, le regret amer de l'occasion échappée le matin. Je me disais que dans les journées décisives ces minutes-là viennent et ne reviennent pas. Il y a deux théories en révolution, enlever le peuple ou le laisser arriver. La première était la mienne; j'avais obéi, par discipline, à la seconde. Je me le reprochais. Je me disais : Le peuple s'est offert et nous ne l'avons pas pris. C'est à nous maintenant, non de nous offrir, mais de faire plus, de nous donner.

Cependant l'omnibus s'était mis en marche. Il était plein. J'avais pris place au fond à gauche; Arnaud (de l'Ariège) s'était assis à côté de moi, Carini en face, Montanelli près d'Arnaud. On verra tout à l'heure que ces détails ne sont pas inutiles. Nous ne nous parlions pas, Arnaud et moi. Nous échangions en silence des serrements de main, ce qui est une manière d'échanger des pensées.

A mesure que l'omnibus avançait vers le centre de Paris, la foule était plus pressée sur le boulevard. Quand l'omnibus s'engagea dans le ravin de la Porte-Saint-Martin, un régiment de grosse cavalerie arrivait en sens inverse. Au bout de quelques secondes, ce régiment passa à côté de nous. C'étaient des cuirassiers. Ils défilaient au grand trot et le sabre nu. Le peuple, du haut des trottoirs, se penchait pour les voir passer. Pas un cri. Le peuple morne d'un côté, de l'autre les soldats triomphants, tout cela me remuait.

Subitement le régiment fit halte. Je ne sais quel embarras, dans cet étroit ravin du boulevard où nous étions resserrés, obstruait momentanément sa

marche. En s'arrêtant il arrêta l'omnibus. Les soldats étaient là. Nous avions sous les yeux, devant nous, à deux pas, leurs chevaux pressant les chevaux de notre voiture, ces français devenus des mameloucks, ces citoyens combattants de la grande République transformés en souteneurs du bas-empire. De la place où j'étais je les touchais presque. Je n'y pus tenir.

Je baissai la vitre de l'omnibus, je passai la tête dehors, et, regardant fixement cette ligne épaisse de soldats qui me faisait front, je criai : — A bas Louis Bonaparte! Ceux qui servent les traîtres sont des traîtres!

Les plus proches tournèrent la face de mon côté et me regardèrent d'un air ivre; les autres ne bougèrent pas et restèrent au port d'armes, la visière du casque sur les yeux, les yeux fixés sur les oreilles de leurs chevaux.

Il y a dans les grandes choses l'immobilité des statues et dans les choses basses l'immobilité des mannequins.

L'obéissance passive dans le crime fait du soldat un mannequin.

Au cri que j'avais poussé, Arnaud s'était retourné brusquement; il avait, lui aussi, abaissé sa vitre, et il était sorti à mi-corps de l'omnibus, le bras tendu vers les soldats, et il criait : — A bas les traîtres!

A le voir ainsi, avec son geste intrépide, sa belle tête pâle et calme, son regard ardent, sa barbe et ses longs cheveux châtains, on croyait voir la rayonnante et foudroyante figure d'un Christ irrité.

L'exemple fut contagieux et électrique.

— A bas les traîtres! crièrent Carini et Montanelli.

— A bas le dictateur! A bas les traîtres! répéta un généreux jeune homme que nous ne connaissions pas et qui était assis à côté de Carini.

A l'exception de ce jeune homme, l'omnibus tout entier semblait pris de terreur.

— Taisez-vous! criaient ces pauvres gens épouvantés; vous allez nous faire tous massacrer! — Un plus effrayé encore baissa la vitre et se mit à vociférer aux soldats : — Vive le prince Napoléon! Vive l'empereur!

Nous étions cinq et nous couvrions ce cri de notre protestation obstinée : — A bas Louis Bonaparte! A bas les traîtres!

Les soldats écoutaient dans un silence sombre. Un brigadier, l'air menaçant, se tourna vers nous et agita son sabre. La foule regardait avec stupeur.

Que se passait-il en moi dans ce moment-là? Je ne saurais le dire. J'étais dans un tourbillon. J'avais cédé à la fois à un calcul, trouvant l'occasion bonne, et à une fureur, trouvant la rencontre insolente. Une femme nous criait du trottoir : — Vous allez vous faire écharper. Je me figurais vaguement qu'un choc quelconque allait se faire, et que, soit de la foule, soit de l'armée, l'étincelle jaillirait. J'espérais un coup de sabre des soldats, ou un

cri de colère du peuple. En somme j'avais plutôt obéi à un instinct qu'à une idée.

Mais rien ne vint, ni le coup de sabre, ni le cri de colère. La troupe ne remua pas, et le peuple garda le silence. Était-ce trop tard? Était-ce trop tôt?

L'homme ténébreux de l'Élysée n'avait pas prévu le cas de l'insulte à son nom, jetée aux soldats en face, à bout portant. Les soldats n'avaient pas d'ordres. Ils en eurent le soir même. On s'en aperçut le lendemain.

Un moment après, le régiment s'ébranla au galop, et l'omnibus repartit. Tant que les cuirassiers défilèrent près de nous, Arnaud (de l'Ariège), toujours hors de la voiture, continuait à leur crier dans l'oreille, car, comme je viens de le dire, leurs chevaux nous touchaient : — A bas le dictateur! à bas les traîtres!

Rue Laffitte nous descendîmes. Carini, Montanelli et Arnaud me quittèrent, et je montai seul vers la rue de la Tour-d'Auvergne. La nuit venait. Comme je tournais l'angle de la rue, un homme passa près de moi. A la lueur d'un réverbère, je reconnus un ouvrier d'une tannerie voisine, et il me dit bas et vite : — Ne rentrez pas chez vous. La police cerne votre maison.

Je redescendis vers le boulevard par les rues projetées et non encore bâties qui dessinent un Y sous mes fenêtres, derrière ma maison. Ne pouvant embrasser ma femme et ma fille, je songeai à ce que je pourrais faire des instants qui me restaient. Un souvenir me vint à l'esprit.

XVII

CONTRE-COUP DU 24 JUIN SUR LE 2 DÉCEMBRE.

Le dimanche 26 juin 1848, le combat des quatre jours, ce colossal combat, si formidable et si héroïque des deux côtés, durait encore, mais l'insurrection était vaincue presque partout et circonscrite dans le faubourg Saint-Antoine; quatre hommes, qui avaient défendu parmi les plus intrépides les barricades de la rue du Pont-aux-Choux, de la rue Saint-Claude et de la rue Saint-Louis au Marais, s'échappèrent après les barricades prises et trouvèrent asile dans une maison de la rue Saint-Anastase, au nº 12. On les cacha dans un grenier. Les gardes nationaux et les gardes mobiles les cherchaient pour les fusiller. J'en fus informé. J'étais un des soixante représentants envoyés par l'Assemblée constituante au milieu de la bataille avec mission de précéder partout les colonnes d'attaque, de porter, fût-ce au péril de leur vie, des paroles de paix aux barricades, d'empêcher l'effusion du sang et d'arrêter la guerre civile. J'allai rue Saint-Anastase, et je sauvai les quatre hommes.

Parmi ces hommes, il y avait un pauvre ouvrier de la rue de Charonne dont la femme était en couches en ce moment-là même, et qui pleurait. On comprenait en entendant ses sanglots et en voyant ses haillons comment il avait dû franchir d'un seul bond ces trois pas, misère, désespoir, révolte. Leur chef était un homme jeune, pâle, blond, aux pommettes saillantes, au front intelligent, au regard sérieux et résolu. Lorsque je le mis en liberté et que je lui dis mon nom, lui aussi pleura. Il me dit : — Quand je pense qu'il y a une heure je savais que vous étiez en face de nous et que j'eusse voulu que le canon de mon fusil eût des yeux pour vous voir et vous tuer! — Il ajouta : — Dans les temps où nous vivons, on ne sait pas, si jamais vous avez besoin de moi pour quoi que ce soit, venez. — Il se nommait Auguste, et était marchand de vin, rue de la Roquette.

Depuis cette époque, je ne l'avais plus revu qu'une seule fois, le 26 août 1850, le jour où je portais le coin du drap mortuaire de Balzac. Le convoi alla au Père-Lachaise. La boutique d'Auguste était sur le chemin. Il y avait foule dans toutes les rues que le convoi traversait. Auguste était sur le seuil de sa porte avec sa jeune femme et deux ou trois ouvriers. Quand je passai, il me salua.

Ce fut son souvenir qui me revint comme je redescendais par des rues désertes derrière ma maison; en présence du 2 décembre, je songeai à lui.

Je pensai qu'il pourrait me renseigner sur le faubourg Saint-Antoine et nous aider dans le soulèvement. Ce jeune homme m'avait fait tout à la fois l'effet d'un soldat et d'un chef, je me rappelai les paroles qu'il m'avait dites et je jugeai utile de le voir. Je commençai par aller trouver, rue Saint-Anastase, la personne courageuse, une femme, qui avait caché Auguste et ses trois compagnons, auxquels depuis elle avait plusieurs fois porté des secours. Je la priai de m'accompagner. Elle y consentit.

Chemin faisant, j'avais dîné avec une tablette de chocolat que Charamaule m'avait donnée.

L'aspect des boulevards en descendant des Italiens vers le Marais m'avait frappé. Les boutiques étaient ouvertes partout comme à l'ordinaire. Il y avait peu de déploiement militaire. Dans les quartiers riches, une agitation profonde et des attroupements; mais à mesure qu'on avançait vers les quartiers populaires, la solitude se faisait. Devant le café Turc, un régiment était en bataille. Une troupe de jeunes gens en blouse passa devant le régiment en chantant la *Marseillaise*. Je lui répondis en criant : Aux armes! Le régiment ne bougea pas. La lumière éclairait sur un mur voisin les affiches de spectacles; les théâtres étaient ouverts; je regardai les affiches en passant. On jouait *Hernani* au théâtre Italien, avec un nouveau ténor nommé Guasco.

La place de la Bastille était traversée comme d'habitude par des allants et venants les plus paisibles du monde. A peine voyait-on quelques ouvriers groupés auprès de la colonne de Juillet et s'entretenant tout bas. On regardait aux vitres d'un cabaret deux hommes qui se querellaient pour et contre le coup d'État; celui qui était pour avait une blouse, celui qui était contre avait un habit. A quelques pas de là un escamoteur avait posé entre quatre chandelles sa table en X et faisait des tours de gobelets au milieu d'une foule qui ne pensait évidemment qu'à cet escamoteur-là. En tournant les yeux vers les solitudes obscures du quai Mazas, on entrevoyait dans l'ombre plusieurs batteries attelées. Quelques torches allumées çà et là faisaient saillir la silhouette noire des canons.

J'eus quelque peine à retrouver, rue de la Roquette, la porte d'Auguste. Presque toutes les boutiques étaient fermées, ce qui faisait la rue très sombre. Enfin, à travers une devanture en vitres, j'aperçus une lumière qui éclairait un comptoir d'étain. Au delà du comptoir, à travers une cloison également vitrée et garnie de rideaux blancs, on distinguait vaguement une autre lumière et deux ou trois ombres d'hommes attablés. C'était là.

J'entrai. La porte en s'ouvrant ébranla une sonnette. Au bruit, la porte de la cloison vitrée qui séparait la boutique de l'arrière-boutique s'ouvrit, et Auguste parut.

Il me reconnut sur-le-champ et vint à moi.

— Ah! monsieur! me dit-il, c'est vous!

— Vous savez ce qui se passe? lui demandai-je.

— Oui, monsieur.

Ce « oui, monsieur », prononcé avec calme et même avec un certain embarras, me dit tout. Où j'attendais un cri indigné, j'avais cette réponse paisible. Il me semblait que c'était au faubourg Saint-Antoine lui-même que je parlais. Je compris que c'en était fait de ce côté et que nous n'avions rien à en attendre. Le peuple, cet admirable peuple, s'abandonnait. Je fis pourtant un effort.

— Louis Bonaparte trahit la République, dis-je, sans m'apercevoir que j'élevais la voix.

Il me toucha le bras, et, me montrant du doigt les ombres qui se dessinaient sur la cloison vitrée de l'arrière-boutique : — Prenez garde, monsieur, parlez moins haut.

— Comment! m'écriai-je, vous en êtes là, vous n'osez pas parler, vous n'osez pas prononcer tout haut le nom de ce Bonaparte, vous marmottez à peine quelques mots à voix basse, ici, dans cette rue, dans ce faubourg Saint-Antoine où de toutes les portes, de toutes les fenêtres, de tous les pavés, de toutes les pierres, on devrait entendre sortir le cri : Aux armes!

Auguste m'exposa ce que j'entrevoyais déjà trop clairement et ce que Girard m'avait fait pressentir le matin, la situation morale du faubourg; — que le peuple était « ahuri », qu'il leur semblait à tous que le suffrage universel était restitué; — que la loi du 31 mai à bas, c'était une bonne chose.

Ici je l'interrompis :

— Mais cette loi du 31 mai, c'est Louis Bonaparte qui l'a voulue, c'est Rouher qui l'a faite, c'est Baroche qui l'a proposée, ce sont les bonapartistes qui l'ont votée. Vous êtes éblouis du voleur qui vous a pris votre bourse et qui vous la rend!

— Pas moi, dit Auguste, mais les autres.

Et il continua : — Que pour tout dire, la Constitution, on n'y tenait pas beaucoup — qu'on aimait la République, mais que la République était « conservée » — que dans tout cela on ne voyait qu'une chose bien clairement, les canons prêts à mitrailler — qu'on se souvenait de juin 1848 — qu'il y avait des pauvres gens qui avaient bien souffert — que Cavaignac avait fait bien du mal — que les femmes se cramponnaient aux blouses des hommes pour les empêcher d'aller aux barricades — qu'après ça pourtant, en voyant des hommes comme nous à la tête, on se battrait peut-être, mais que ce qui gênait, c'est qu'on ne savait pas bien pourquoi. Il termina en disant : — Le haut du faubourg ne va pas, le bas vaut mieux. Par ici on se battra. La rue de la Roquette est bonne, la rue de Charonne est bonne,

mais, du côté du Père-Lachaise, ils disent : Qu'est-ce que ça me rapportera? Ils ne connaissent que les quarante sous de leur journée. Ils ne marcheront pas; ne comptez pas sur les marbriers. — Il ajouta avec un sourire : — Ici nous ne disons pas froid comme marbre, nous disons froid comme marbrier; — et il reprit : — Quant à moi, si je suis en vie, c'est à vous que je le dois. Disposez de moi, je me ferai tuer, je ferai ce que vous voudrez.

Pendant qu'il parlait, je voyais derrière lui s'entr'ouvrir le rideau blanc de la cloison vitrée. Sa jeune femme, inquiète, regardait.

— Eh! mon Dieu, lui dis-je, ce qu'il nous faut, ce n'est pas la vie d'un seul, c'est l'effort de tous.

Il se taisait, je poursuivis :

— Ainsi, écoutez-moi, vous Auguste, vous qui êtes brave et intelligent, ainsi les faubourgs de Paris, héroïques même quand ils se trompent, les faubourgs de Paris, pour un malentendu, pour une question de salaire mal comprise, pour une définition mal faite du socialisme, se sont levés en juin 1848 contre l'Assemblée issue d'eux-mêmes, contre le suffrage universel, contre leur propre vote, et ils ne se lèveront pas en décembre 1851 pour le droit, pour la loi, pour le peuple, pour la liberté, pour la République! Vous dites que c'est trouble et que vous ne comprenez pas; mais, bien au contraire, c'est en juin que tout était obscur, et c'est aujourd'hui que tout est clair!

Pendant que je disais ces derniers mots, la porte de l'arrière-boutique s'était ouverte doucement et quelqu'un était entré. C'était un jeune homme blond comme Auguste, vêtu d'un paletot et coiffé d'une casquette. Je fis un mouvement. Auguste se retourna et me dit : — Vous pouvez vous fier.

Ce jeune homme ôta sa casquette, s'approcha très près de moi en ayant soin de tourner le dos à la cloison vitrée, et me dit à demi-voix : — Je vous connais bien. J'étais sur le boulevard du Temple aujourd'hui. Nous vous avons demandé ce qu'il fallait faire; vous avez dit qu'il fallait prendre les armes. Eh bien, voilà!

Il enfonça ses deux mains dans les poches de son paletot et en tira deux pistolets.

Presque au même moment la sonnette de la porte de la rue tinta. Il remit vivement ses pistolets dans son paletot. Un homme en blouse entra, un ouvrier d'une cinquantaine d'années. Cet homme, sans regarder personne, sans rien dire, jeta sur le comptoir une pièce de monnaie; Auguste prit un petit verre et le remplit d'eau-de-vie; l'homme but d'un trait, posa son verre sur le comptoir et s'en alla.

Quand la porte fut refermée : — Vous voyez, me dit Auguste, ça boit, ça mange, ça dort, et ça ne pense à rien. Les voilà tous!

L'autre l'interrompit impétueusement : — Un homme n'est pas le peuple!

Et se tournant vers moi :

— Citoyen Victor Hugo, on marchera. Si tous ne marchent pas, il y en aura qui marcheront. A vrai dire, ce n'est peut-être pas ici qu'il faut commencer, c'est de l'autre côté de l'eau.

Et s'arrêtant brusquement :

— Après ça, vous n'êtes pas obligé de savoir mon nom.

Il tira de sa poche un petit portefeuille, en arracha un morceau de papier, y écrivit son nom au crayon et me le remit. Je regrette d'avoir oublié ce nom. C'était un ouvrier mécanicien. Afin de ne pas le compromettre, j'ai brûlé ce papier, avec beaucoup d'autres, le samedi matin quand je fus au moment d'être pris.

— Monsieur, dit Auguste, c'est vrai; il ne faudrait pas mal juger le faubourg. Comme dit mon ami, il ne partira peut-être pas le premier, mais si on se lève, il se lèvera.

Je m'écriai : — Et qui voulez-vous qui soit debout, si le faubourg Saint-Antoine est à terre? qui sera vivant si le peuple est mort!

L'ouvrier mécanicien alla à la porte de la rue, s'assura qu'elle était bien fermée, puis revint, et dit :

— Il y a beaucoup d'hommes de bonne volonté. Ce sont les chefs qui manquent. Écoutez, citoyen Victor Hugo, je puis vous dire cela à vous... — et il ajouta en baissant la voix : — J'espère un mouvement pour cette nuit.

— Où?

— Au faubourg Saint-Marceau.

— A quelle heure?

— A une heure.

— Comment le savez-vous?

— Parce que j'en serai.

Il reprit : — Maintenant, citoyen Victor Hugo, s'il y a un mouvement cette nuit dans le faubourg Saint-Marceau, voulez-vous le diriger? Y consentez-vous?

— Oui.

— Avez-vous votre écharpe?

Je la tirai à demi de ma poche. Son œil rayonna de joie.

— C'est bien, dit-il, le citoyen a ses pistolets, le représentant a son écharpe. Tout le monde est armé.

Je le questionnai : — Êtes-vous sûr de votre mouvement pour cette nuit?

— Il me répondit : — Nous l'avons préparé, et nous y comptons.

— En ce cas-là, dis-je, sitôt la première barricade faite, je veux être derrière, venez me chercher.

— Où?

— Partout où je serai.

Il me déclara que si le mouvement devait avoir lieu dans la nuit, il le saurait à dix heures et demie du soir au plus tard et que j'en serais averti avant onze heures. Nous convînmes que, dans quelque lieu que je me trouvasse jusqu'à cette heure, j'en enverrais l'indication chez Auguste, qui se chargerait de la lui faire parvenir.

La jeune femme continuait de regarder. Le colloque se prolongeait et pouvait sembler étrange aux gens de l'arrière-boutique. — Je m'en vais, dis-je à Auguste.

J'avais entr'ouvert la porte, il me prit la main, la pressa comme eût fait une femme, et me dit avec un accent profond : — Vous vous en allez, reviendrez-vous?

— Je ne sais pas.

— C'est juste, reprit-il, personne ne sait ce qui va arriver. Eh bien! vous allez peut-être être poursuivi et cherché comme je l'ai été. Ce sera peut-être votre tour d'être fusillé, et ce sera mon tour de vous sauver. Vous savez, on peut avoir besoin des petits. Monsieur Victor Hugo, s'il vous fallait un asile, cette maison-ci est à vous. Venez-y. Vous y trouverez un lit où vous pourrez dormir et un homme qui se fera tuer pour vous.

Je le remerciai par un serrement de main, et je partis. Huit heures sonnaient. Je me hâtai vers la rue de Charonne.

XVIII

LES REPRÉSENTANTS TRAQUÉS.

A l'angle de la rue du Faubourg-Saint-Antoine, devant la boutique de l'épicier Pépin, à l'endroit même où se dressait à la hauteur de deux étages la gigantesque barricade de juin 1848, les décrets du matin étaient affichés, quelques hommes les examinaient quoiqu'il fît nuit noire et qu'on ne pût les lire, et une vieille femme disait : — Les vingt-cinq francs sont à bas. Tant mieux!

Quelques pas plus loin, j'entendis prononcer mon nom. Je me retournai. C'étaient Jules Favre, Bourzat, Lafon, Madier de Montjau et Michel (de Bourges) qui passaient. Je pris congé de la personne vaillante et dévouée qui avait bien voulu m'accompagner. Un fiacre passait, je l'y fis monter, et je rejoignis les cinq représentants. Ils venaient de la rue de Charonne. Ils avaient trouvé le local de l'association des ébénistes fermé. — Il n'y avait personne, me dit Madier de Montjau. Ces braves gens commencent à avoir un petit capital, ils ne veulent pas le compromettre, ils ont peur de nous, ils disent : Les coups d'État ne nous regardent pas, laissons faire! — Cela ne m'étonne pas, lui répondis-je; dans le moment où nous sommes, une association est un bourgeois.

— Où irons-nous? demanda Jules Favre.

Lafon demeurait à deux pas de là, quai Jemmapes, n° 2. Il nous offrit son appartement, nous l'acceptâmes, et nous prîmes les mesures nécessaires pour faire prévenir les membres de la gauche que nous étions là.

Quelques instants après, nous étions installés chez Lafon, au quatrième étage d'une ancienne et haute maison. Cette maison a vu la prise de la Bastille.

On entrait dans cette maison par une porte bâtarde s'ouvrant sur le quai Jemmapes et donnant sur une cour étroite plus basse que le quai de quelques marches. Bourzat resta à cette porte pour nous avertir en cas d'évènement et pour indiquer la maison aux représentants qui surviendraient.

En peu d'instants nous fûmes nombreux, et nous nous retrouvâmes à peu près tous ceux du matin, avec quelques-uns de plus. Lafon nous livra son salon dont les fenêtres donnaient sur des arrière-cours. Nous nous constituâmes une espèce de bureau et nous prîmes place, Jules Favre, Carnot, Michel et moi, à une grande table éclairée de deux bougies et placée devant la cheminée. Les représentants et les assistants siégeaient à l'entour sur des chaises et des fauteuils. Un groupe debout obstruait la porte.

Michel (de Bourges), en entrant, s'écria : — Nous sommes venus chercher le peuple au faubourg Saint-Antoine. Nous y voici. Il faut y rester!

On applaudit ces paroles.

On exposa la situation, la torpeur des faubourgs, personne à l'association des ébénistes, les portes fermées presque partout. Je racontai ce que j'avais vu et entendu rue de la Roquette, les appréciations du marchand de vin Auguste sur l'indifférence du peuple, les espérances de l'ouvrier mécanicien, la possibilité d'un mouvement dans la nuit au faubourg Saint-Marceau. On convint qu'au premier avis qui me serait donné, j'irais.

Du reste, on ne savait rien encore de ce qui s'était passé dans la journée. On annonça que M. Hovyn, lieutenant-colonel de la 5e légion de la garde nationale, avait envoyé des ordres de convocation aux officiers de la légion.

Survinrent quelques écrivains démocrates, parmi lesquels Alexandre Rey et Xavier Durieu, avec Kesler, Fillias et Amable Lemaitre, de *la Révolution*; un de ces écrivains était Millière.

Millière avait une large déchirure saignante au-dessus du sourcil; le matin même, en nous quittant, comme il emportait une des copies de la proclamation que j'avais dictée, un homme s'était jeté sur lui pour la lui arracher, la police était évidemment déjà avertie de la proclamation et la guettait; Millière avait lutté corps à corps avec l'agent de police et l'avait terrassé, non sans emporter cette balafre. Du reste, la proclamation n'était pas encore imprimée. Il était près de neuf heures du soir et rien ne venait. Xavier Durieu affirma qu'une heure ne se passerait pas sans qu'on eût les quarante mille exemplaires promis. On espérait en couvrir dans la nuit les murs de Paris. Chacun des assistants devait se faire afficheur.

Il y avait parmi nous, ce qui était inévitable dans la confusion orageuse de ces premiers moments, beaucoup d'hommes que nous ne connaissions pas. Un de ces hommes avait apporté dix ou douze copies de l'appel aux armes. Il me pria de les signer de ma main afin de pouvoir, disait-il, montrer ma signature au peuple... — Ou à la police, me dit tout bas Baudin en souriant. Nous n'en étions pas à prendre de ces précautions-là. Je donnai à cet homme toutes les signatures qu'il voulut.

Jules Favre prit la parole. Il importait de constituer l'action de la gauche, d'imprimer au mouvement qui se préparait l'unité d'impulsion, de lui créer un centre, de donner à l'insurrection un pivot, à la gauche une direction, au peuple un point d'appui. Il proposa la formation immédiate d'un comité représentant la gauche entière dans toutes ses nuances, et chargé d'organiser et de diriger l'insurrection.

Tous les représentants acclamèrent cet éloquent et courageux homme. On proposa sept membres. On nomma sur-le-champ Carnot, de Flotte,

Jules Favre, Madier de Montjau, Michel (de Bourges) et moi; et ainsi fut, par acclamation, composé ce comité d'insurrection que, sur ma demande, on appela comité de résistance; car l'insurgé, c'était Louis Bonaparte. Nous, nous étions la République. On désirait faire entrer dans le comité un représentant ouvrier. On désigna Faure (du Rhône). Mais Faure, nous ne l'apprîmes que plus tard, avait été arrêté le matin. Le comité se trouva donc de fait composé de six membres.

Le comité s'organisa séance tenante. Un comité de permanence fut formé dans son sein avec fonction de décréter d'urgence, au nom de toute la gauche, de centraliser les nouvelles, les renseignements, les directions, les instructions, les ressources, les ordres. Ce comité de permanence fut composé de quatre membres, qui étaient Carnot, Michel (de Bourges), Jules Favre et moi. De Flotte et Madier de Montjau furent spécialement délégués, de Flotte pour la rive gauche et le quartier des écoles, Madier pour les boulevards et la banlieue.

Ces opérations préliminaires terminées, Lafon prit à part Michel (de Bourges) et moi et nous dit que l'ancien constituant Proudhon était venu demander l'un de nous deux, qu'il était resté en bas environ un quart d'heure et s'en était allé, en annonçant qu'il nous attendrait place de la Bastille.

Proudhon, qui faisait à cette époque à Sainte-Pélagie ses trois ans de prison pour offense à Louis Bonaparte, avait de temps à autre des permissions de sortie. Le hasard avait fait qu'une de ces permissions était tombée le 2 décembre.

Chose qu'on ne peut s'empêcher de souligner, le 2 décembre, Proudhon était régulièrement détenu en vertu d'une condamnation, et, au moment même où l'on faisait entrer illégalement en prison les représentants inviolables, on en laissait sortir Proudhon qu'on pouvait y garder légalement. Proudhon avait profité de cette mise en liberté pour venir nous trouver.

Je connaissais Proudhon pour l'avoir vu à la Conciergerie où étaient enfermés mes deux fils, et Auguste Vacquerie, et Paul Meurice, mes deux illustres amis, et ces vaillants écrivains, Louis Jourdan, Erdan, Suchet; je ne pouvais m'empêcher de songer que, certes, ce jour-là on n'eût laissé sortir aucun de ces hommes-là.

Cependant Xavier Durieu me parla à l'oreille. — Je quitte Proudhon, me dit-il, il voudrait vous voir. Il vous attend en bas, tout près, à l'entrée de la place, vous le trouverez accoudé au parapet sur le canal.

— J'y vais, lui dis-je.

Je descendis.

Je trouvai en effet, à l'endroit indiqué, Proudhon pensif, les deux coudes appuyés sur le parapet. Il avait ce chapeau à larges bords avec lequel je l'avais

souvent vu se promener à grands pas, seul, dans la cour de la Conciergerie.

J'allai à lui.

— Vous voulez me parler? lui dis-je.

— Oui.

Et il me serra la main.

Le coin où nous étions était solitaire. Nous avions à gauche la place de la Bastille profonde et obscure; on n'y voyait rien et l'on y sentait une foule; des régiments y étaient en bataille; ils ne bivouaquaient pas, ils étaient prêts à marcher; on entendait la rumeur sourde des haleines; la place était pleine de ce fourmillement d'étincelles pâles que font les bayonnettes dans la nuit. Au-dessus de ce gouffre de ténèbres se dressait droite et noire la colonne de Juillet.

Proudhon reprit :

— Voici. Je viens vous avertir, en ami. Vous vous faites des illusions. Le peuple est mis dedans. Il ne bougera pas. Bonaparte l'emportera. Cette bêtise, la restitution du suffrage universel, attrape les niais. Bonaparte passe pour socialiste. Il a dit : *Je serai l'empereur de la canaille.* C'est une insolence, mais les insolences ont chance de réussir quand elles ont à leur service ceci.

Et Proudhon me montrait du doigt la sinistre lueur des bayonnettes. Il continua :

— Bonaparte a un but. La République a fait le peuple, il veut refaire la populace. Il réussira, et vous échouerez. Il a pour lui la force, les canons, l'erreur du peuple et les sottises de l'Assemblée. Les quelques hommes de la gauche dont vous êtes ne viendront pas à bout du coup d'État. Vous êtes honnêtes, et il a sur vous cet avantage, qu'il est un coquin. Vous avez des scrupules, et il a sur vous cet avantage, qu'il n'en a pas. Cessez de résister, croyez-moi. La situation est sans ressource. Il faut attendre; mais, en ce moment, la lutte serait folle. Qu'espérez-vous?

— Rien, lui dis-je.

— Et que ferez-vous?

— Tout.

Au son de ma voix, il comprit que l'insistance était inutile.

— Adieu, me dit-il.

Nous nous quittâmes. Il s'enfonça dans l'ombre, je ne l'ai plus revu.

Je remontai chez Lafon.

Cependant les exemplaires de l'appel aux armes n'arrivaient pas. Les représentants inquiets descendaient et remontaient. Quelques-uns allaient attendre et s'informer sur le quai Jemmapes. Il y avait dans la salle un bruit de conversations confuses. Les membres du comité, Madier de Montjau,

Jules Favre et Carnot, se retirèrent et me firent dire par Charamaule qu'ils allaient rue des Moulins, n° 10, chez l'ancien constituant Landrin, dans la circonscription de la 5e légion, pour y délibérer plus à l'aise, en me priant d'aller les rejoindre. Mais je crus devoir rester. Je m'étais mis à la disposition d'un mouvement éventuel du faubourg Saint-Marceau. J'en attendais l'avis par Auguste, il m'importait de ne pas trop m'éloigner; en outre il était possible que, si je partais, les représentants de la gauche, ne voyant plus aucun membre du comité au milieu d'eux, se dispersassent sans prendre de résolution, et j'y voyais plus d'un inconvénient.

Le temps s'écoulait, pas de proclamations. Nous sûmes le lendemain que les ballots avaient été saisis par la police. Cournet, un ancien officier de marine républicain qui était présent, prit la parole. Ce qu'était Cournet, quelle nature énergique et déterminée, on le verra plus tard. Il nous représenta que depuis près de deux heures nous étions là, que la police finirait certainement par en être avertie, que les membres de la gauche avaient pour devoir impérieux de se conserver à tout prix à la tête du peuple, que la nécessité même de leur situation leur imposait la précaution de changer fréquemment d'asile, et il termina en nous offrant de venir délibérer chez lui, dans ses ateliers, rue Popincourt, n° 82, au fond d'un cul-de-sac, et toujours à proximité du faubourg Saint-Antoine.

On accepta, j'envoyai prévenir Auguste du déplacement et je lui fis porter l'adresse de Cournet. Lafon resta quai Jemmapes avec mission de nous envoyer les proclamations dès qu'elles lui arriveraient, et nous partîmes sur-le-champ.

Charamaule se chargea d'envoyer rue des Moulins afin de prévenir les autres membres du comité que nous les attendions rue Popincourt, n° 82.

Nous marchions, comme le matin, par petits groupes séparés. Le quai Jemmapes borde la rive gauche du canal Saint-Martin; nous le remontâmes. Nous n'y rencontrions que quelques ouvriers isolés qui tournaient la tête quand nous étions passés et s'arrêtaient derrière nous d'un air étonné. La nuit était noire. Il tombait quelques gouttes de pluie.

Un peu après la rue du Chemin-Vert, nous prîmes à droite et nous gagnâmes la rue Popincourt. Tout y était désert, éteint, fermé et silencieux comme dans le faubourg Saint-Antoine. Cette rue est longue, nous marchâmes longtemps, nous dépassâmes la caserne. Cournet n'était plus avec nous, il était resté en arrière pour avertir quelques-uns de ses amis et, nous dit-on, pour prendre des mesures de défense en cas d'attaque de sa maison. Nous cherchions le numéro 82. L'obscurité était telle que nous ne pouvions distinguer les chiffres des maisons. Enfin, au bout de la rue, à droite, nous vîmes une lueur; c'était une boutique d'épicier, la seule qui fût ouverte

dans toute la rue. L'un de nous entra et pria l'épicier, qui était assis dans son comptoir, de nous indiquer la maison de M. Cournet. — En face, dit l'épicier en montrant du doigt une vieille porte cochère basse qu'on distinguait de l'autre côté de la rue, presque vis-à-vis sa boutique.

Nous frappâmes à cette porte. Elle s'ouvrit. Baudin entra le premier, cogna à la vitre de la loge du portier et demanda : — M. Cournet? — Une voix de vieille femme répondit : C'est ici.

La portière était couchée. Tout dormait dans la maison. Nous entrâmes.

Une fois entrés, et la porte cochère refermée derrière nous, nous nous trouvâmes dans une petite cour carrée, formant le centre d'une espèce de masure à deux étages; un silence de cloître, pas une lumière aux fenêtres; on distinguait près d'un hangar l'entrée basse d'un escalier étroit, obscur et tortueux. — Nous nous sommes trompés, dit Charamaule, il est impossible que ce soit ici.

Cependant la portière, entendant tous ces pas d'hommes sous la porte cochère, s'était éveillée tout à fait, avait allumé sa veilleuse, et nous l'apercevions dans sa loge, le visage collé à la vitre, regardant avec effarement ces soixante fantômes noirs, immobiles et debout dans sa cour.

Esquiros lui adressa la parole : — Est-ce bien sûr ici M. Cournet? dit-il.

— M. Cornet? répondit la bonne femme, sans doute.

Tout s'expliqua. Nous avions demandé Cournet, l'épicier avait entendu Cornet, la portière avait entendu Cornet. Le hasard faisait qu'un M. Cornet demeurait précisément là.

On verra plus tard quel extraordinaire service le hasard nous avait rendu.

Nous sortîmes au grand soulagement de la pauvre portière, et nous nous remîmes en quête. Xavier Durieu parvint à s'orienter et nous tira d'embarras.

Quelques instants après nous tournions à gauche et nous pénétrions dans un cul-de-sac assez long, faiblement éclairé par un vieux réverbère à l'huile de l'ancien éclairage de Paris, puis à gauche encore, et nous entrions par un passage étroit dans une grande cour encombrée d'appentis et de matériaux. Cette fois nous étions chez Cournet.

XIX

UN PIED DANS LE SÉPULCRE.

Cournet nous attendait. Il nous reçut au rez-de-chaussée dans une salle basse, où il y avait du feu, une table et quelques chaises ; mais la salle était si petite que le quart de nous la remplissait à n'y pouvoir bouger et que les autres restaient dans la cour. — Il est impossible de délibérer ici, dit Bancel. — J'ai une plus grande salle au premier, répondit Cournet, mais c'est un bâtiment en construction qui n'est pas encore meublé et où il n'y a pas de feu. — Qu'importe ! lui dit-on. Montons au premier.

Nous montâmes au premier par un escalier de bois roide et étroit, et nous prîmes possession de deux salles très basses de plafond, mais dont l'une était assez vaste. Les murs étaient blanchis à la chaux, et il n'y avait pour tous meubles que quelques tabourets de paille.

On me cria : Présidez !

Je m'assis sur un des tabourets, dans l'angle de la première salle, ayant la cheminée à ma droite, et à ma gauche la porte qui s'ouvrait sur l'escalier. Baudin me dit : — J'ai un crayon et du papier. Je vais vous servir de secrétaire. — Il prit un tabouret à côté de moi.

Les représentants et les assistants, parmi lesquels il y avait plusieurs blouses, se tenaient debout formant devant Baudin et moi une espèce d'équerre adossée aux deux murs de la salle qui nous faisaient face. Cette foule se prolongeait jusque dans l'escalier. Une chandelle allumée était posée sur la cheminée.

Une sorte d'âme commune agitait cette réunion. Les visages étaient pâles, mais on voyait dans tous les yeux la même grande résolution. Dans toutes ces ombres brillait la même flamme. Plusieurs demandèrent la parole à la fois. Je les priai de donner leurs noms à Baudin, qui les inscrivait et me passait ensuite la liste.

Le premier qui parla fut un ouvrier. Il commença par s'excuser de se mêler aux représentants, lui étranger à l'Assemblée. Les représentants l'interrompirent. — Non ! non ! dirent-ils, peuple et représentants ne font qu'un. Parlez ! — Il déclara que, s'il prenait la parole, c'était pour laver de toute suspicion l'honneur de ses frères, les ouvriers de Paris, qu'il avait entendu quelques représentants douter d'eux, qu'il affirmait que c'était injuste, que les ouvriers comprenaient tout le crime de M. Bonaparte et tout le devoir du peuple, qu'ils ne seraient pas sourds à l'appel des repré-

sentants républicains, et qu'on le verrait bien. Il dit tout cela simplement, avec une sorte d'embarras fier et de rudesse honnête. Il tint parole. Je le trouvai le lendemain combattant dans la barricade Rambuteau.

Mathieu (de la Drôme) entra comme l'ouvrier finissait. — J'apporte des nouvelles, cria-t-il. Il se fit un profond silence.

Comme je l'ai dit déjà, depuis le matin nous savions vaguement que la droite avait dû s'assembler, et qu'un certain nombre de nos amis avaient probablement fait partie de la réunion, et c'était tout. Mathieu (de la Drôme) nous apportait les faits de la journée, les détails des arrestations à domicile exécutées sans obstacle, la réunion Daru brutalisée rue de Bourgogne, les représentants chassés de la salle de l'Assemblée, la platitude du président Dupin, l'évanouissement de la Haute Cour, la nullité du conseil d'État, la triste séance de la mairie du x[e] arrondissement, l'avortement Oudinot, l'acte de déchéance du président, les deux cent vingt empoignés et menés au quai d'Orsay. Il termina virilement. Le devoir de la gauche croissait d'heure en heure. Le lendemain serait probablement décisif. Il adjura la réunion d'aviser.

Un ouvrier ajouta un fait. Il s'était trouvé le matin rue de Grenelle, sur le passage des membres de l'Assemblée arrêtés; il était là au moment où l'un des commandants des chasseurs de Vincennes avait prononcé cette parole : — Maintenant c'est le tour de messieurs les représentants rouges. Gare à eux!

Un des rédacteurs de *la Révolution,* Hennett de Kesler, qui fut plus tard un proscrit intrépide, compléta les renseignements de Mathieu (de la Drôme). Il raconta la démarche faite par deux membres de l'Assemblée près du soi-disant ministre de l'intérieur Morny et la réponse dudit Morny : « Si je trouve des représentants derrière les barricades, je les fais tous fusiller jusqu'au dernier »; et cet autre mot du même drôle à propos des membres emmenés quai d'Orsay : *Ce sont là les derniers représentants qu'on fera prisonniers.* Il nous informa qu'une affiche s'imprimait en ce moment-là même à l'Imprimerie nationale, déclarant que « quiconque serait saisi dans un conciliabule serait immédiatement fusillé ». L'affiche parut en effet le lendemain matin.

Baudin se leva. — Le coup d'État redouble de rage, s'écria-t-il. Citoyens, redoublons d'énergie!

Tout à coup un homme en blouse entra. Il était essoufflé. Il accourait. Il nous annonça qu'il venait de voir, et il insista — de voir de ses yeux — dans la rue Popincourt un bataillon qui marchait en silence et se dirigeait vers l'impasse du n° 82, que nous étions investis et que nous allions être attaqués. Il nous conjura de nous disperser sur-le-champ.

— Citoyens représentants, s'écria Cournet, j'ai des vedettes dans l'impasse qui se replieront et viendront nous avertir si le bataillon s'y engage. La porte est étroite et sera barricadée en un clin d'œil. Nous sommes ici avec vous cinquante hommes armés et résolus, et nous serons deux cents au premier coup de fusil. Nous avons des munitions. Vous pouvez délibérer tranquilles.

Et en achevant il éleva le bras droit et l'on vit sortir de sa manche un large poignard qu'il y tenait caché, et il fit de l'autre main sonner dans ses poches les pommeaux d'une paire de pistolets. — Eh bien! dis-je, continuons.

Trois des plus jeunes et des plus éloquents orateurs de la gauche, Bancel, Arnaud (de l'Ariège) et Victor Chauffour, opinèrent successivement. Tous trois étaient importunés de cette idée que, notre appel aux armes n'ayant pas pu encore être affiché, les divers épisodes du boulevard du Temple et du café Bonvalet n'ayant pas amené de résultats, aucun de nos actes, grâce à la pression de Bonaparte, n'ayant encore réussi à se produire, tandis que le fait de la mairie du xe arrondissement commençait à se répandre dans Paris, il semblait que la droite eût fait acte de résistance avant la gauche. La généreuse émulation du salut public les aiguillonnait. C'était une joie pour eux de savoir qu'un bataillon prêt à attaquer était là, à quelques pas, et que peut-être dans peu de minutes leur sang allait couler.

Du reste les avis se multipliaient, et avec les avis les incertitudes. Quelques illusions se produisaient encore. Un ouvrier adossé tout près de moi à la cheminée venait de dire à demi-voix à un de ses camarades qu'il ne fallait pas compter sur le peuple et que si l'on se battait « on ferait une folie ».

Les incidents et les faits de la journée avaient modifié à quelques égards mon opinion sur la marche à suivre en ces graves conjonctures. Le silence de la foule au moment où Arnaud (de l'Ariège) et moi avions apostrophé les troupes, détruisait l'impression que m'avait laissée quelques heures auparavant l'enthousiasme du peuple au boulevard du Temple. Les hésitations d'Auguste m'avaient frappé, l'association des ébénistes semblait se dérober, la torpeur du faubourg Saint-Antoine était visible, l'inertie du faubourg Saint-Marceau ne l'était pas moins, je devais recevoir l'avis de l'ouvrier mécanicien avant onze heures, et il était plus de onze heures; les espérances s'éteignaient successivement. Du reste raison de plus, selon moi, pour tonner et réveiller Paris par un spectacle extraordinaire, par un acte hardi de vie et de puissance collective de la part des représentants de la gauche, par l'audace d'un immense dévouement à la République expirante.

On verra plus tard quel concours de circonstances toutes fortuites a em-

pêché cette pensée de se réaliser comme je la comprenais. Les représentants ont fait tout leur devoir, la Providence n'a peut-être pas fait tout le sien. — Quoi qu'il en soit, en supposant que nous ne fussions pas emportés tout de suite par quelque combat nocturne et immédiat, et qu'à l'heure où je parlais nous eussions encore un lendemain, je sentais le besoin de fixer tous les yeux sur le parti à adopter pour la journée qui allait suivre. — Je pris la parole.

Je commençai par déchirer complètement le voile de la situation. Je fis le tableau en quatre mots : la Constitution jetée au ruisseau, l'Assemblée menée à coups de crosse en prison, le conseil d'État dissipé, la Haute Cour chassée par un argousin, un commencement évident de victoire pour Louis Bonaparte, Paris pris sous l'armée comme sous un filet, la stupeur partout, toute autorité terrassée, tout pacte mis à néant; il ne restait plus debout que deux choses, le coup d'État et nous.

Nous! et qui sommes-nous? Ce que nous sommes, dis-je, nous sommes la vérité et la justice! nous sommes le pouvoir suprême et souverain, le peuple incarné, le droit!

Je poursuivis :

Louis Bonaparte, à chaque minute qui s'écoule, fait un pas de plus dans son crime. Pour lui, rien d'inviolable, rien de sacré; ce matin il a violé le palais des représentants de la nation, quelques heures plus tard il a mis la main sur leurs personnes, demain, tout à l'heure peut-être, il versera leur sang. Eh bien! il avance sur nous, avançons sur lui. Le péril grandit, grandissons avec le péril.

Un mouvement d'adhésion se fit dans l'assemblée, je poursuivis :

Je le répète et j'insiste.

Ne faisons grâce à ce malheureux Bonaparte d'aucune des énormités que contient son attentat. Puisqu'il a tiré le vin — je veux dire le sang — il faut qu'il le boive. Nous ne sommes pas des individus, nous sommes la nation. Chacun de nous marche vêtu de la souveraineté du peuple. Il ne peut frapper nos personnes sans la déchirer. Forçons sa mitraille à trouer nos écharpes avec nos poitrines. Cet homme est dans une voie où la logique le tient et le mène au parricide. Ce qu'il tue en ce moment, c'est la patrie! Eh bien! la balle du pouvoir exécutif à travers l'écharpe du pouvoir législatif, c'est là le parricide visible! C'est là ce qu'il faut qu'on voie!

— Nous sommes tout prêts! crièrent-ils. Votre avis sur les mesures à prendre?

— Pas de demi-mesures, répondis-je, un grand acte! Demain — si nous sortons d'ici cette nuit — trouvons-nous tous au faubourg Saint-Antoine...

On m'interrompit : — Pourquoi le faubourg Saint-Antoine?

— Oui, repris-je, le faubourg Saint-Antoine! Je ne puis croire que le cœur du peuple ait cessé de battre là. Trouvons-nous tous demain au faubourg Saint-Antoine. Il y a vis-à-vis le marché Lenoir une salle qui a servi à un club en 1848...

On me cria : La salle Roysin.

— C'est cela, dis-je, la salle Roysin. Nous sommes cent vingt représentants républicains restés libres. Installons-nous dans cette salle. Installons-nous-y dans la plénitude et dans la majesté du pouvoir législatif. Nous sommes désormais l'Assemblée, toute l'Assemblée! Siégeons là, délibérons là, en écharpes, au milieu du peuple. Mettons le faubourg Saint-Antoine en demeure, réfugions-y la représentation nationale, réfugions-y la souveraineté populaire, donnons le peuple à garder au peuple, adjurons-le de se défendre. Au besoin, ordonnons-le-lui!

Une voix m'interrompit : — On ne donne pas d'ordre au peuple!

— Si! m'écriai-je, quand il s'agit du salut public, du salut universel, quand il s'agit de l'avenir de toutes les nationalités européennes, quand il s'agit de défendre la République, la liberté, la civilisation, la Révolution, nous avons le droit, nous représentants de la nation tout entière, de donner, au nom du peuple français, des ordres au peuple parisien! Réunissons-nous donc demain à cette salle Roysin. A quelle heure? Pas de trop grand matin. En plein jour. Il faut que les boutiques soient ouvertes, qu'on aille et qu'on vienne, que la population circule, qu'il y ait du monde dans les rues, qu'on nous voie, qu'on sache que c'est nous, que la grandeur de notre exemple aille frapper tous les yeux et remuer tous les cœurs. Soyons là tous de neuf à dix heures du matin. S'il y a quelque obstacle pour la salle Roysin, nous prendrons la première église venue, un manège, un hangar, une enceinte fermée où nous puissions délibérer; au besoin, comme l'a dit Michel (de Bourges), nous siégerons dans un carrefour entre quatre barricades. Mais provisoirement j'indique la salle Roysin. Ne l'oubliez pas, dans une telle crise il ne faut pas de vide devant la nation. Cela l'effraie. Il faut qu'il y ait quelque part un gouvernement, et qu'on le sache. La rébellion à l'Élysée, le gouvernement au faubourg Saint-Antoine; la gauche gouvernement, le faubourg Saint-Antoine citadelle; voilà les idées dont il faut frapper dès demain l'esprit de Paris. A la salle Roysin donc! De là, au milieu de l'intrépide foule ouvrière de ce grand quartier de Paris, crénelés dans le faubourg comme dans une forteresse, tout à la fois législateurs et généraux, multipliant et inventant les moyens de défense et d'attaque, lançant des proclamations et remuant des pavés, employant les femmes à écrire nos affiches pendant que les hommes se battront, nous décréterons Louis Bonaparte, nous décréterons ses complices, nous frapperons

de forfaiture les chefs militaires, nous mettrons hors la loi en masse tout ce crime et tous ces criminels, nous appellerons les citoyens aux armes, nous rappellerons l'armée au devoir, nous nous dresserons debout en face de Louis Bonaparte, terribles comme la République vivante, nous le combattrons d'une main avec la force de la loi, de l'autre avec la force du peuple, nous foudroierons ce révolté misérable, et nous nous dresserons au-dessus de sa tête à la fois comme un grand pouvoir régulier et comme un grand pouvoir révolutionnaire!

Tout en parlant je m'enivrais de ma propre idée. Mon enthousiasme se communiqua à la réunion. On m'acclama. Je m'aperçus que j'allais un peu loin dans l'espérance, que je me laissais entraîner et que je les entraînais, et que je leur présentais le succès comme possible, presque comme facile, dans un moment où il importait que personne ne se fît illusion. La vérité était sombre, et il était de mon devoir de la dire. Je laissai le silence se rétablir, et je fis signe de la main que j'avais un dernier mot à ajouter. Je repris alors, en baissant la voix :

— Écoutez, rendez-vous bien compte de ce que vous faites. D'un côté, cent mille hommes, dix-sept batteries attelées, six mille bouches à feu dans les forts, des magasins, des arsenaux, des munitions de quoi faire la campagne de Russie; de l'autre, cent vingt représentants, mille ou douze cents patriotes, six cents fusils, deux cartouches par homme, pas un tambour pour battre le rappel, pas un clocher pour sonner le tocsin, pas une imprimerie pour imprimer une proclamation; à peine çà et là une presse lithographique, une cave où on imprimera en hâte et furtivement un placard à la brosse; peine de mort contre qui remuera un pavé, peine de mort contre qui s'attroupera, peine de mort contre qui sera trouvé en conciliabule, peine de mort contre qui placardera un appel aux armes; si vous êtes pris pendant le combat, la mort; si vous êtes pris après le combat, la déportation ou l'exil; d'un côté une armée, et le crime; de l'autre une poignée d'hommes, et le droit. Voilà cette lutte. L'acceptez-vous?

Un cri unanime me répondit : — Oui! oui!

Ce cri ne sortait pas des bouches, il sortait des âmes. Baudin, toujours assis à côté de moi, me serra la main en silence.

On convint donc immédiatement qu'on se retrouverait le lendemain mercredi, entre neuf et dix heures du matin, à la salle Roysin, qu'on y arriverait isolément ou par petits groupes séparés, et qu'on avertirait de ce rendez-vous les absents. Cela fait, il ne restait plus qu'à se séparer. Il pouvait être environ minuit.

Un des éclaireurs de Cournet entra. — Citoyens représentants, dit-il, le bataillon n'est plus là. La rue est libre.

Le bataillon, sorti probablement de la caserne Popincourt, qui était très voisine, avait occupé la rue vis-à-vis le cul-de-sac pendant plus d'une demi-heure, puis était rentré dans la caserne. Avait-on jugé l'attaque inopportune ou périlleuse, la nuit, dans ce cul-de-sac étroit, et au milieu de ce redoutable quartier Popincourt où l'insurrection avait tenu si longtemps en juin 1848? Il paraît certain que les soldats avaient visité quelques maisons du voisinage. Suivant des renseignements qui nous parvinrent plus tard, nous aurions été suivis, en sortant du n° 2 du quai Jemmapes, par un homme de la police, lequel nous aurait vus entrer dans cette maison où logeait un M. Cornet, et serait allé immédiatement à la préfecture dénoncer à ses chefs notre gîte. Le bataillon envoyé pour nous saisir cerna la maison, la fouilla de la cave au grenier, n'y trouva rien, et s'en alla.

Cette quasi-synonymie de *Cornet* et de *Cournet* dépista les limiers du coup d'État. Le hasard, on le voit, s'était mêlé utilement de nos affaires.

Je causais près de la porte avec Baudin et nous échangions quelques indications dernières, quand un jeune homme à barbe châtaine, mis comme un homme du monde et en ayant toutes les manières, et que j'avais remarqué pendant que je parlais, s'approcha de moi.

— Monsieur Victor Hugo, me dit-il, où allez-vous coucher?

Je n'y avais pas songé jusqu'à ce moment-là.

Il était peu prudent de rentrer chez moi.

— Ma foi, lui répondis-je, je n'en sais rien.

— Voulez-vous venir chez moi?

— Je veux bien.

Il me donna son nom. Il s'appelait M. de la R.[1], il connaissait la famille d'alliance de mon frère Abel, les Montferrier parents des Cambacérès, et il demeurait rue Caumartin. Il avait été préfet sous le gouvernement provisoire. Il avait une voiture là. Nous y montâmes; et comme Baudin m'annonça qu'il passerait la nuit chez Cournet, je lui donnai l'adresse de M. de la R., afin qu'il pût m'y envoyer chercher, si quelque avis de mouvement venait du faubourg Saint-Marceau ou d'ailleurs. Mais je n'espérais plus rien pour la nuit, et j'avais raison.

Un quart d'heure environ après la séparation des représentants et après notre départ de la rue Popincourt, Jules Favre, Madier de Montjau, de Flotte et Carnot, que nous avions fait avertir rue des Moulins, arrivèrent chez Cournet, accompagnés de Schœlcher, de Charamaule, d'Aubry (du Nord) et de Bastide. Quelques représentants se trouvaient encore chez Cournet. Plusieurs, comme Baudin, devaient y passer la nuit. On fit part à

[1] M. de la Roëllerie.

nos collègues de ce qui avait été convenu sur ma proposition et du rendez-vous à la salle Roysin; seulement il paraît qu'il y eut quelques hésitations sur l'heure indiquée, que Baudin, en particulier, ne se la rappela plus exactement, et que nos collègues crurent que le rendez-vous qui avait été donné pour neuf heures du matin était pour huit heures. Ce changement d'heure, dû aux incertitudes des mémoires et dont on ne peut accuser personne, empêcha la réalisation du plan que j'avais conçu d'une Assemblée siégeant au faubourg et livrant bataille à Louis Bonaparte, mais nous donna pour compensation le fait héroïque de la barricade Sainte-Marguerite.

XX

ENTERREMENT D'UN GRAND ANNIVERSAIRE.

Telle fut cette première journée. Regardons-la fixement. Elle le mérite. C'est l'anniversaire d'Austerlitz; le neveu fête l'oncle. Austerlitz est la bataille la plus éclatante de l'histoire; le neveu se propose ce problème : faire une noirceur aussi grande que cette splendeur. Il y réussit.

Cette première journée, que d'autres suivront, est déjà complète. Tout y est. C'est le plus effrayant essai de poussée en arrière qui ait jamais été tenté. Jamais un tel écroulement de civilisation ne s'est vu. Tout ce qui était l'édifice est maintenant la ruine; le sol en est jonché. En une nuit l'inviolabilité de la loi, le droit du citoyen, la dignité du juge, l'honneur du soldat, ont disparu. D'épouvantables remplacements ont eu lieu; il y avait le serment, il y a le parjure; il y avait le drapeau, il y a un haillon; il y avait l'armée, il y a une bande; il y avait la justice, il y a la forfaiture; il y avait le code, il y a le sabre; il y avait un gouvernement, il y a une escroquerie; il y avait la France, il y a une caverne. Cela s'appelle la société sauvée.

C'est le sauvetage du voyageur par le voleur.

La France passait, Bonaparte l'a arrêtée.

L'hypocrisie qui a précédé le crime égale en difformité l'effronterie qui l'a suivi. La nation était confiante et tranquille. Secousse subite et cynique. L'histoire n'a rien constaté de pareil au 2 décembre. Ici nulle gloire, rien que de l'abjection. Aucun trompe-l'œil. On se déclarait honnête, on se déclare infâme; rien de plus simple. Cette journée, presque inintelligible dans sa réussite, a prouvé que la politique a son obscénité. La trahison a brusquement relevé sa jupe immonde; elle a dit : Eh bien, oui! Et l'on a vu les nudités d'une âme malpropre. Louis Bonaparte s'est montré sans masque, ce qui a laissé voir l'horreur, et sans voile, ce qui a laissé voir le cloaque.

Hier président de la République, aujourd'hui un chourineur. Il a juré, il jure encore; mais l'accent a changé. Le serment est devenu le juron. Hier on s'affirmait vierge, aujourd'hui on entre au lupanar, et l'on rit des imbéciles. Figurez-vous Jeanne d'Arc s'avouant Messaline. C'est là le Deux-Décembre.

Des femmes sont mêlées à ce forfait. C'est un attentat mélangé de boudoir et de chiourme. Il s'en dégage, à travers la fétidité du sang,

une vague odeur de patchouli. Les complices de ce brigandage sont des hommes aimables, Romieu, Morny; faire des dettes, cela mène à faire des crimes.

L'Europe fut stupéfaite. C'était le coup de foudre d'un filou. Il faut s'avouer que le tonnerre peut tomber en de mauvaises mains. Palmerston, ce traître, approuva; le vieux Metternich, rêveur dans sa villa du Rennweg, hocha la tête. Quant à Soult, l'homme d'Austerlitz après Napoléon, il fit ce qu'il avait à faire; le jour même de ce crime, il mourut. Hélas! et Austerlitz aussi.

DEUXIÈME JOURNÉE.

LA LUTTE.

I

ON VIENT POUR M'ARRÊTER.

Pour aller de la rue Popincourt à la rue Caumartin, il faut traverser tout Paris. Nous trouvâmes partout un grand calme apparent. Il était une heure du matin quand nous arrivâmes chez M. de la R. Le fiacre s'arrêta près d'une grille que M. de la R. ouvrit à l'aide d'un passe-partout; à droite, sous la voûte, un escalier montait au premier étage d'un corps de logis isolé que M. de la R. habitait et où il m'introduisit.

Nous pénétrâmes dans un petit salon fort richement meublé, éclairé d'une veilleuse et séparé de la chambre à coucher par une portière en tapisserie aux deux tiers fermée. M. de la R. entra dans cette chambre et en ressortit quelques minutes après, en compagnie d'une ravissante femme blanche et blonde, en robe de chambre, les cheveux dénoués, belle, fraîche, stupéfaite, douce pourtant, et me considérant avec cet effarement qui dans un jeune regard est une grâce de plus. Madame de la R. venait d'être réveillée par son mari. Elle resta un moment sur le seuil de sa chambre, souriant, dormant, très étonnée, un peu effrayée, fixant ses yeux tour à tour sur son mari et sur moi, n'ayant jamais songé peut-être à ce que c'était que la guerre civile, et la voyant entrer brusquement chez elle au milieu de la nuit, sous cette forme inquiétante d'un inconnu qui demande un asile.

Je fis à Madame de la R. mille excuses qu'elle reçut avec une bonté parfaite, et la charmante femme profita de l'incident pour aller caresser une jolie petite fille de deux ans qui dormait au fond du salon dans son berceau, et l'enfant qu'elle baisa lui fit pardonner au proscrit qui la réveillait.

Tout en causant, M. de la R. alluma un excellent feu dans la cheminée, et sa femme, avec un oreiller et des coussins, un caban à lui, une pelisse à elle, m'improvisa en face de la cheminée un lit sur un canapé un peu court que nous allongeâmes avec un fauteuil.

Pendant la délibération de la rue Popincourt, que je venais de présider,

26.

Baudin m'avait passé son crayon pour prendre note de quelques noms. J'avais encore ce crayon sur moi. J'en profitai pour écrire à ma femme un billet que Madame de la R. se chargea de porter elle-même à Madame Victor Hugo le lendemain. Tout en vidant mes poches, j'y trouvai une loge pour les Italiens que j'offris à Madame de la R.

Je regardais ce berceau, ces deux beaux jeunes gens heureux, et moi avec mes cheveux et mes habits en désordre, mes souliers couverts de boue, une pensée sombre dans l'esprit, et je me faisais un peu l'effet du hibou dans le nid des rossignols.

Quelques instants après M. et Madame de la R. avaient disparu dans leur chambre, la portière entr'ouverte s'était refermée, je m'étais étendu tout habillé sur le canapé, et ce doux nid, troublé par moi, était rentré dans son gracieux silence.

On peut dormir la veille d'une bataille entre armées, la veille d'une bataille entre citoyens on ne dort pas. Je comptai toutes les heures qui sonnaient à une église peu éloignée; toute la nuit passèrent dans la rue, qui était sous les fenêtres du salon où j'étais couché, des voitures qui s'enfuyaient de Paris; elles se succédaient rapides et pressées; on eût dit la sortie d'un bal. Ne pouvant dormir, je m'étais levé. J'avais un peu écarté les rideaux de mousseline d'une fenêtre, et je cherchais à voir dehors; l'obscurité était complète. Pas d'étoiles, les nuages passaient avec la violence diffuse d'une nuit d'hiver. Un vent sinistre soufflait. Ce vent des nuées ressemblait au vent des éléments.

Je regardais l'enfant endormi.

J'attendais le petit jour. Il vint. M. de la R. m'avait expliqué, sur ma demande, de quelle façon je pourrais sortir sans déranger personne. Je baisai au front l'enfant, et je sortis du salon. Je descendis en fermant les portes derrière moi le plus doucement que je pus pour ne pas réveiller Madame de la R. La grille s'ouvrit, et je me trouvai dans la rue. Elle était déserte, les boutiques étaient encore fermées, une laitière, son âne à côté d'elle, rangeait paisiblement ses pots sur le trottoir.

Je n'ai plus revu M. de la R. J'ai su depuis dans l'exil qu'il m'avait écrit, et que sa lettre avait été interceptée. Il a, je crois, quitté la France. Que cette page émue lui porte mon souvenir.

La rue Caumartin donne dans la rue Saint-Lazare. Je me dirigeai de ce côté-là. Il faisait tout à fait jour; j'étais à chaque instant atteint et dépassé par des fiacres chargés de malles et de paquets, qui se hâtaient vers le chemin de fer du Havre. Les passants commençaient à se montrer. Quelques équipages du train remontaient la rue Saint-Lazare en même temps que moi. Vis-à-vis le n° 42, autrefois habité par Mlle Mars, je vis une

affiche fraîche posée sur le mur, je m'approchai, je reconnus les caractères de l'Imprimerie nationale, et je lus :

COMPOSITION DU NOUVEAU MINISTÈRE.

Intérieur, M. de Morny.
Guerre, M. le général de division de Saint-Arnaud.
Affaires étrangères, M. de Turgot.
Justice, M. Rouher.
Finances, M. Fould.
Marine, M. Ducos.
Travaux publics, M. Magne.
Instruction publique, M. H. Fortoul.
Commerce, M. Lefebvre-Duruflé.

J'arrachai l'affiche et je la jetai dans le ruisseau; les soldats du train qui menaient les fourgons me regardèrent faire et passèrent leur chemin.

Rue Saint-Georges, près d'une porte bâtarde, encore une affiche. C'était l'APPEL AU PEUPLE. Quelques personnes la lisaient. Je la déchirai, malgré la résistance du portier qui me parut avoir la fonction de la garder.

Comme je passais place Bréda, quelques fiacres y étaient déjà arrivés. J'en pris un.

J'étais près de chez moi, la tentation était trop forte, j'y allai. En me voyant traverser la cour, le portier me regarda d'un air stupéfait. Je sonnai. Mon domestique Isidore vint m'ouvrir et jeta un grand cri : — Ah! c'est vous, monsieur! On est venu cette nuit pour vous arrêter. — J'entrai dans la chambre de ma femme, elle était couchée, mais ne dormait pas, et me conta la chose.

Elle s'était couchée à onze heures. Vers minuit et demi, à travers cette espèce de demi-sommeil qui ressemble à l'insomnie, elle entendit des voix d'hommes. Il lui sembla qu'Isidore parlait à quelqu'un dans l'antichambre. Elle n'y prit d'abord pas garde et essaya de s'endormir, mais le bruit de voix continua. Elle se leva sur son séant, et sonna.

Isidore arriva. Elle lui demanda :

— Est-ce qu'il y a là quelqu'un?

— Oui, madame

— Qui est-ce?

— C'est quelqu'un qui désire parler à monsieur.

— Monsieur est sorti.

— C'est ce que j'ai dit, madame.

— Eh bien? Ce monsieur ne s'en va pas?

— Non, madame. Il dit qu'il a absolument besoin de parler à M. Victor Hugo et qu'il l'attendra.

Isidore s'était arrêté sur le seuil de la chambre à coucher. Pendant qu'il parlait, un homme gras, frais, vêtu d'un paletot sous lequel on voyait un habit noir, apparut à la porte derrière lui.

Madame Victor Hugo aperçut cet homme qui écoutait en silence.

— C'est vous, monsieur, qui désirez parler à M. Victor Hugo?

— Oui, madame.

— Il est sorti.

— J'aurai l'honneur de l'attendre, madame.

— Il ne rentrera pas.

— Il faut pourtant que je lui parle.

— Monsieur, si c'est quelque chose qu'il soit utile de lui dire, vous pouvez me le confier à moi en toute sécurité, je le lui rapporterai fidèlement.

— Madame, c'est à lui-même qu'il faut que je parle.

— Mais de quoi s'agit-il donc? Est-ce des affaires politiques?

L'homme ne répondit pas.

— A ce propos, reprit ma femme, que se passe-t-il?

— Je crois, madame, que tout est terminé.

— Dans quel sens?

— Dans le sens du président.

Ma femme regarda cet homme fixement et lui dit :

— Monsieur, vous venez pour arrêter mon mari.

— C'est vrai, madame, répondit l'homme en entr'ouvrant son paletot, qui laissa voir une ceinture de commissaire de police.

Il ajouta après un silence : — Je suis commissaire de police et je suis porteur d'un mandat pour arrêter M. Victor Hugo. Je dois faire perquisition et fouiller la maison.

— Votre nom, Monsieur? lui dit Madame Victor Hugo.

— Je m'appelle Yver.

— Vous connaissez la Constitution?

— Oui, madame.

— Vous savez que les représentants du peuple sont inviolables?

— Oui, madame.

— C'est bien, monsieur, dit-elle froidement. Vous savez que vous commettez un crime. Les jours comme celui-ci ont un lendemain. Allez, faites.

Le sieur Yver essaya quelques paroles d'explication ou pour mieux

dire de justification; il bégaya le mot conscience, il balbutia le mot honneur. Madame Victor Hugo, calme jusque-là, ne put s'empêcher de l'interrompre avec quelque rudesse.

— Faites votre métier, monsieur, et ne raisonnez pas; vous savez que tout fonctionnaire qui porte la main sur un représentant du peuple commet une forfaiture. Vous savez que devant les représentants le président n'est qu'un fonctionnaire comme les autres, le premier chargé d'exécuter leurs ordres. Vous osez venir arrêter un représentant chez lui comme un malfaiteur! Il y a en effet ici un malfaiteur qu'il faudrait arrêter, c'est vous.

Le sieur Yver baissa la tête et sortit de la chambre, et, par la porte restée entre-bâillée, ma femme vit défiler derrière le commissaire bien nourri, bien vêtu et chauve, sept ou huit pauvres diables efflanqués, portant des redingotes sales qui leur tombaient jusqu'aux pieds et d'affreux vieux chapeaux rabattus sur les yeux; loups conduits par le chien. Ils visitèrent l'appartement, ouvrirent çà et là quelques armoires, et s'en allèrent, — l'air triste, me dit Isidore.

Le commissaire Yver surtout avait la tête basse; il la releva pourtant à un certain moment. Isidore, indigné de voir ces hommes chercher ainsi son maître dans tous les coins, se risqua à les narguer. Il ouvrit un tiroir, et dit : Regardez donc s'il ne serait pas là! — Le commissaire de police eut dans l'œil un éclair furieux, et cria : — Valet, prenez garde à vous. — Le valet, c'était lui.

Ces hommes partis, il fut constaté que plusieurs de mes papiers manquaient. Des fragments de manuscrits avaient été volés, entre autres une pièce datée de juillet 1848 et dirigée contre la dictature militaire de Cavaignac, et où il y avait ces vers, écrits à propos de la censure, des conseils de guerre, des suppressions de journaux et en particulier de l'incarcération d'un grand journaliste, Émile de Girardin :

> ... O honte, un lansquenet
> Gauche, et parodiant César dont il hérite,
> Gouverne les esprits du fond de sa guérite!

Ces manuscrits sont perdus.

La police pouvait revenir d'un moment à l'autre; — elle revint en effet quelques minutes après mon départ; — j'embrassai ma femme, je ne voulus pas réveiller ma fille qui venait de s'endormir, et je redescendis. Quelques voisins effrayés m'attendaient dans la cour; je leur criai en riant : — Pas encore pris!

Un quart d'heure après, j'étais rue des Moulins, nº 10. Il n'était pas encore huit heures du matin, et, pensant que mes collègues du comité d'insur

rection avaient dû passer la nuit là, je jugeai utile d'aller les prendre pour nous rendre tous ensemble à la salle Roysin.

Je ne trouvai rue des Moulins que Madame Landrin. On croyait la maison dénoncée et surveillée, et mes collègues s'étaient transportés rue Villedo, n° 7, chez l'ancien constituant Leblond, avocat des associations ouvrières. Jules Favre y avait passé la nuit. Madame Landrin déjeunait, elle m'offrit place à côté d'elle, mais le temps pressait, j'emportai un morceau de pain, et je partis.

Rue Villedo, n° 7, la servante qui vint m'ouvrir m'introduisit dans un cabinet où étaient Carnot, Michel (de Bourges), Jules Favre, et le maître de la maison, notre ancien collègue, le constituant Leblond.

— J'ai en bas une voiture, leur dis-je; le rendez-vous est pour neuf heures à la salle Roysin, au faubourg Saint-Antoine. Partons.

Mais ce n'était point leur avis. Selon eux, les tentatives faites la veille au faubourg Saint-Antoine avaient éclairé ce côté de la situation; elles suffisaient; il était inutile d'insister; il était évident que les quartiers populaires ne se lèveraient pas, il fallait se tourner du côté des quartiers marchands, renoncer à remuer les extrémités de la ville et agiter le centre. Nous étions le comité de résistance, l'âme de l'insurrection; aller au faubourg Saint-Antoine, investi par des forces considérables, c'était nous livrer à Louis Bonaparte. Ils me rappelèrent ce que j'avais moi-même dit la veille, rue Blanche, à ce sujet. Il fallait organiser immédiatement l'insurrection contre le coup d'État, et l'organiser dans les quartiers possibles, c'est-à-dire dans le vieux labyrinthe des rues Saint-Denis et Saint-Martin; il fallait rédiger des proclamations, préparer des décrets, créer un mode de publicité quelconque; on attendait d'importantes communications des associations ouvrières et des sociétés secrètes. Le grand coup que j'aurais voulu porter par notre réunion solennelle de la salle Roysin avorterait; ils croyaient devoir rester où ils étaient, et, le comité étant peu nombreux et le travail à faire étant immense, ils me priaient de ne pas les quitter.

C'étaient des hommes d'un grand cœur et d'un grand courage qui me parlaient, ils avaient évidemment raison; mais je ne pouvais pas, moi, ne point aller au rendez-vous que j'avais moi-même fixé. Tous les motifs qu'ils me donnaient étaient bons, j'aurais pu opposer quelques doutes pourtant, mais la discussion eût pris trop de temps, et l'heure avançait. Je ne fis pas d'objections, et je sortis du cabinet sous un prétexte quelconque. Mon chapeau était dans l'antichambre, mon fiacre m'attendait, et je pris le chemin du faubourg Saint-Antoine.

Le centre de Paris semblait avoir gardé sa physionomie de tous les jours. On allait et venait, on achetait et on vendait, on jasait et on riait comme à

l'ordinaire. Rue Montorgueil, j'entendis un orgue de Barbarie. Seulement, en approchant du faubourg Saint-Antoine, le phénomène que déjà j'avais remarqué la veille était plus sensible, la solitude se faisait, et une certaine paix lugubre.

Nous arrivâmes place de la Bastille.

Mon cocher s'arrêta.

— Allez, lui dis-je.

II

DE LA BASTILLE A LA RUE DE COTTE.

La place de la Bastille était tout à la fois déserte et remplie. Trois régiments en bataille; pas un passant.

Quatre batteries attelées étaient rangées au pied de la colonne. Çà et là quelques groupes d'officiers parlaient à voix basse, sinistres.

Un de ces groupes, le principal, fixa mon attention. Celui-là était silencieux, on n'y causait pas. C'étaient plusieurs hommes à cheval; l'un, en avant des autres, en habit de général avec le chapeau bordé à plumes noires; derrière cet homme, deux colonels, et, derrière les colonels, une cavalcade d'aides de camp et d'officiers d'état-major. Ce peloton chamarré se tenait immobile et comme en arrêt entre la colonne et l'entrée du faubourg. A quelque distance de ce groupe se développaient, couvrant toute la place, les régiments en bataille et les canons en batterie.

Mon cocher s'arrêta encore.

— Continuez, lui dis-je, entrez dans le faubourg.

— Mais, monsieur, on va nous empêcher.

— Nous verrons.

La vérité, c'est qu'on ne nous empêcha point.

Le cocher se remit en route, mais hésitant et marchant au pas. L'apparition d'un fiacre dans la place avait causé quelque surprise, et les habitants commençaient à sortir des maisons. Plusieurs s'approchaient de ma voiture.

Nous passâmes devant le groupe d'hommes à grosses épaulettes. Ces hommes, tactique comprise plus tard, n'avaient pas même l'air de nous voir.

L'émotion que j'avais eue la veille devant le régiment de cuirassiers me reprit. Voir en face de moi, à quelques pas, debout, dans l'insolence d'un triomphe tranquille, les assassins de la patrie, cela était au-dessus de mes forces; je ne pus me contenir. Je m'arrachai mon écharpe, je la pris à poignée, et passant mon bras et ma tête par la vitre du fiacre baissée, et agitant l'écharpe, je criai :

— Soldats, regardez cette écharpe, c'est le symbole de la loi, c'est l'Assemblée nationale visible. Où est cette écharpe est le droit. Eh bien, voici ce que le droit vous ordonne. On vous trompe, rentrez dans le devoir. C'est un représentant du peuple qui vous parle, et qui représente le peuple représente l'armée. Soldats, avant d'être des soldats, vous avez été des paysans, vous avez été des ouvriers, vous avez été et vous êtes des citoyens.

Citoyens, écoutez-moi donc quand je vous parle. La loi seule a le droit de vous commander. Eh bien, aujourd'hui la loi est violée. Par qui? Par vous. Louis Bonaparte vous entraîne à un crime. Soldats, vous qui êtes l'honneur, écoutez-moi, car je suis le devoir. Soldats, Louis Bonaparte assassine la République. Défendez-la. Louis Bonaparte est un bandit, tous ses complices le suivront au bagne. Ils y sont déjà. Qui est digne du bagne est au bagne. Mériter la chaîne, c'est la porter. Regardez cet homme qui est à votre tête et qui ose vous commander. Vous le prenez pour un général, c'est un forçat.

Les soldats semblaient pétrifiés.

Quelqu'un qui était là (remerciement à cette généreuse âme dévouée) m'étreignit le bras, s'approcha de mon oreille, et me dit : — Vous allez vous faire fusiller.

Mais je n'entendais pas et je n'écoutais rien.

Je poursuivis, toujours secouant l'écharpe :

— Vous qui êtes là, habillé comme un général, c'est à vous que je parle, monsieur. Vous savez qui je suis; je suis un représentant du peuple, et je sais qui vous êtes, et je vous l'ai dit, vous êtes un malfaiteur. Maintenant voulez-vous savoir mon nom? Le voici :

Et je lui criai mon nom.

Et j'ajoutai :

— A présent, vous, dites-moi le vôtre.

Il ne répondit pas.

Je repris :

— Soit, je n'ai pas besoin de savoir votre nom de général, mais je saurai votre numéro de galérien.

L'homme en habit de général courba la tête. Les autres se turent. Je comprenais tous ces regards pourtant, quoiqu'ils ne se levassent pas. Je les voyais baissés et je les sentais furieux. J'eus un mépris énorme, et je passai outre.

Comment s'appelait ce général? Je l'ignorais et je l'ignore encore.

Une des apologies du coup d'État publiées en Angleterre, en rapportant cet incident et en le qualifiant de « provocation insensée et coupable », dit que la « modération » montrée par les chefs militaires en cette occasion, *fait honneur au général*....... Nous laissons à l'auteur de ce panégyrique la responsabilité de ce nom et de cet éloge.

Je m'engageai dans la rue du Faubourg-Saint-Antoine.

Mon cocher, qui savait mon nom désormais, n'hésita plus et poussa son cheval. Ces cochers de Paris sont une race intelligente et vaillante.

Comme je dépassais les premières boutiques de la grande rue, neuf heures sonnaient à l'église Saint-Paul.

— Bon, me dis-je, j'arrive à temps.

Le faubourg avait un aspect extraordinaire. L'entrée était gardée, mais non barrée, par deux compagnies d'infanterie. Deux autres compagnies étaient échelonnées plus loin de distance en distance, occupant la rue et laissant le passage libre. Les boutiques, ouvertes à l'entrée du faubourg, n'étaient plus qu'entre-bâillées cent pas plus loin. Les habitants, parmi lesquels je remarquai beaucoup d'ouvriers en blouse, s'entretenaient sur le seuil des portes et regardaient. Je remarquai à chaque pas les affiches du coup d'État, intactes.

Au delà de la fontaine qui fait l'angle de la rue de Charonne, les boutiques étaient fermées. Deux cordons de soldats se prolongeaient des deux côtés de la rue du faubourg sur la lisière des trottoirs; les soldats étaient espacés de cinq pas en cinq pas, le fusil haut, la poitrine effacée, la main droite sur la détente, prêts à mettre en joue, gardant le silence, dans l'attitude du guet. A partir de là, à l'embouchure de chacune des petites rues qui viennent aboutir à la grande rue du faubourg, une pièce de canon était braquée. Quelquefois c'était un obusier. Pour se faire une idée précise de ce qu'était cette disposition militaire, on n'a qu'à se figurer, se prolongeant des deux côtés du faubourg Saint-Antoine, deux chapelets dont les soldats seraient les grains et les canons les nœuds.

Cependant mon cocher devenait inquiet. Il se retourna vers moi et me dit : — Monsieur, ça m'a tout l'air que nous allons rencontrer des barricades par là. Faut-il retourner?

— Allez toujours, lui dis-je.

Il continua d'avancer.

Brusquement ce fut impossible. Une compagnie d'infanterie, rangée sur trois lignes, occupait toute la rue d'un trottoir à l'autre. Il y avait à droite une petite rue. Je dis au cocher :

— Prenez par là.

Il prit à droite, puis à gauche. Nous pénétrâmes dans un labyrinthe de carrefours.

Tout à coup j'entendis une détonation.

Le cocher m'interrogea.

— Monsieur, de quel côté faut-il aller?

— Du côté où vous entendez des coups de fusil.

Nous étions dans une rue étroite; je voyais à ma gauche au-dessus d'une porte cette inscription : GRAND LAVOIR, et à ma droite une place carrée avec un bâtiment central qui avait l'aspect d'un marché. La place et la rue étaient désertes; je demandai au cocher :

— Dans quelle rue sommes-nous?

— Dans la rue de Cotte.

— Où est le café Roysin ?

— Droit devant nous.

— Allez-y.

Il se remit à marcher, mais au pas. Une nouvelle détonation éclata, celle-ci très près de nous, l'extrémité de la rue se remplit de fumée; nous passions en ce moment-là devant le numéro 22, qui a une porte bâtarde au-dessus de laquelle je lisais : PETIT LAVOIR.

Subitement une voix cria au cocher :

— Arrêtez.

Le cocher s'arrêta, et, la vitre du fiacre étant baissée, une main se tendit vers la mienne. Je reconnus Alexandre Rey.

Cet homme intrépide était pâle.

— N'allez pas plus loin, me dit-il, c'est fini.

— Comment, fini ?

— Oui, on a dû avancer l'heure; la barricade est prise, j'en arrive. Elle est à quelques pas d'ici, devant nous.

Et il ajouta :

— Baudin est tué.

La fumée se dissipait à l'extrémité de la rue.

— Voyez, me dit Alexandre Rey.

J'aperçus, à cent pas devant nous, au point de jonction de la rue Cotte et de la rue Sainte-Marguerite, une barricade très basse que les soldats défaisaient. On emportait un cadavre.

C'était Baudin.

III

LA BARRICADE SAINT-ANTOINE.

Voici ce qui s'était passé :

Dans cette même nuit, dès quatre heures du matin, de Flotte était dans le faubourg Saint-Antoine. Il voulait, si quelque mouvement se produisait avant le jour, qu'un représentant du peuple fût là; et il était de ceux qui, lorsque la généreuse insurrection du droit éclate, veulent remuer les pavés de la première barricade.

Mais rien ne bougea. De Flotte, seul au milieu du faubourg désert et endormi, erra de rue en rue toute la nuit.

Le jour paraît tard en décembre. Avant les premières lueurs du matin, de Flotte était au lieu du rendez-vous vis-à-vis le marché Lenoir.

Ce point n'était que faiblement gardé. Il n'y avait d'autres troupes aux environs que le poste même du marché Lenoir et, à quelque distance, l'autre poste qui occupait le corps de garde situé à l'angle du faubourg et de la rue de Montreuil, près du vieil arbre de liberté planté en 1793 par Santerre. Ni l'un ni l'autre de ces deux postes n'étaient commandés par des officiers.

De Flotte reconnut la position, se promena quelque temps de long en large sur le trottoir, puis, ne voyant encore personne venir, et de crainte d'éveiller l'attention, il s'éloigna et rentra dans les rues latérales du faubourg.

De son côté Aubry (du Nord) s'était levé à cinq heures. Rentré chez lui au milieu de la nuit, en revenant de la rue Popincourt, il n'avait pris que trois heures de repos. Son portier l'avait averti que des hommes suspects étaient venus le demander dans la soirée du 2, et qu'on s'était présenté à la maison d'en face, au numéro 12 de cette même rue Racine, chez Huguenin, pour l'arrêter. C'est ce qui détermina Aubry à sortir avant le jour.

Il alla à pied au faubourg Saint-Antoine. Comme il arrivait à l'endroit désigné pour le rendez-vous, il rencontra Cournet et d'autres de la rue Popincourt. Ils furent presque immédiatement rejoints par Malardier.

Il était petit jour. Le faubourg était désert. Ils marchaient absorbés et parlant à voix basse. Tout à coup un groupe violent et singulier passa près d'eux.

Ils tournèrent la tête. C'était un piquet de lanciers qui entourait quelque chose qu'au crépuscule ils reconnurent pour une voiture cellulaire. Cela roulait sans bruit sur le macadam.

Ils se demandaient ce que cela pouvait signifier, quand un deuxième

groupe pareil au premier apparut, puis un troisième, puis un quatrième. Dix voitures cellulaires passèrent ainsi, se suivant de très près et se touchant presque.

— Mais ce sont nos collègues! s'écria Aubry (du Nord).

En effet, le dernier convoi des représentants prisonniers du quai d'Orsay, le convoi destiné à Vincennes, traversait le faubourg. Il était environ sept heures du matin. Quelques boutiques s'ouvraient, éclairées à l'intérieur, et quelques passants sortaient des maisons.

Ces voitures défilaient l'une après l'autre, fermées, gardées, mornes, muettes; aucune voix n'en sortait, aucun cri, aucun souffle. Elles emportaient au milieu des épées, des sabres et des lances, avec la rapidité et la fureur du tourbillon, quelque chose qui se taisait; et ce quelque chose qu'elles emportaient et qui gardait ce silence sinistre, c'était la tribune brisée, c'était la souveraineté des assemblées, c'était l'initiative suprême d'où toute civilisation découle, c'était le verbe qui contient l'avenir du monde, c'était la parole de la France!

Une dernière voiture arriva, que je ne sais quel hasard avait retardée. Elle pouvait être éloignée du convoi principal de trois ou quatre cents mètres, et elle était escortée seulement par trois lanciers. Ce n'était pas une voiture cellulaire, c'était un omnibus, le seul qu'il y eût dans le convoi. Derrière le conducteur qui était un agent de police, on apercevait distinctement les représentants entassés dans l'intérieur. Il semblait facile de les délivrer.

Cournet s'adressa aux passants : — Citoyens, s'écria-t-il, ce sont vos représentants qu'on emmène! Vous venez de les voir passer dans les voitures des malfaiteurs! Bonaparte les arrête contrairement à toutes les lois. Délivrons-les! Aux armes!

Un groupe s'était formé d'hommes en blouse et d'ouvriers qui allaient à leur travail. Un cri partit du groupe : — Vive la République! et quelques hommes s'élancèrent vers la voiture. La voiture et les lanciers prirent le galop.

— Aux armes! répéta Cournet.

— Aux armes! reprirent les hommes du peuple.

Il y eut un instant d'élan. Qui sait ce qui eût pu arriver? C'eût été une chose étrange que la première barricade contre le coup d'État eût été faite avec cet omnibus, et qu'après avoir servi au crime, il servît au châtiment. Mais, au moment où le peuple se ruait sur la voiture, on vit plusieurs des représentants prisonniers qu'elle contenait faire des deux mains signe de s'abstenir. — Eh! dit un ouvrier, ils ne veulent pas!

Un deuxième reprit : — Ils ne veulent pas de la liberté!

Un autre ajouta : — Ils n'en voulaient pas pour nous; ils n'en veulent pas pour eux.

Tout fut dit, on laissa l'omnibus s'éloigner. Une minute après, l'arrière-garde de l'escorte survint et passa au grand trot, et le groupe qui entourait Aubry (du Nord), Malardier et Cournet, se dispersa.

Le café Roysin venait de s'ouvrir. On s'en souvient, la grande salle de ce café avait servi aux séances d'un club fameux en 1848. C'était là, on se le rappelle également, que le rendez-vous avait été donné.

On entre dans le café Roysin par une allée qui donne sur la rue, puis on traverse un vestibule de quelques mètres de longueur, et l'on trouve une salle assez vaste, avec de hautes fenêtres et des glaces aux murs, et au milieu plusieurs billards, des tables à dessus de marbre, des chaises et des banquettes de velours. C'est cette salle, mal disposée du reste pour une séance où l'on eût délibéré, qui avait été la salle du club Roysin. Cournet, Aubry et Malardier s'y installèrent. En entrant, ils ne dissimulèrent point qui ils étaient; on les reçut bien, et on leur indiqua une sortie par les jardins, en cas.

De Flotte venait de les rejoindre.

Huit heures sonnaient quand les représentants commencèrent à arriver. Bruckner, Maigne et Brillier d'abord, puis successivement Charamaule, Cassal, Dulac, Bourzat, Madier de Montjau et Baudin. Bourzat, à cause de la boue, selon son habitude, avait des sabots. Qui prendrait Bourzat pour un paysan se tromperait, c'est un bénédictin. Bourzat, imagination méridionale, intelligence vive, fine, lettrée, ornée, a dans sa tête l'Encyclopédie et des sabots à ses pieds. Pourquoi pas? Il est esprit et peuple. L'ancien constituant Bastide arriva avec Madier de Montjau. Baudin serrait la main de tous avec effusion, mais ne parlait pas. Il était pensif. — Qu'avez-vous, Baudin? lui demanda Aubry (du Nord). Est-ce que vous êtes triste? — Moi, dit Baudin en relevant la tête, je n'ai jamais été plus content!

Se sentait-il déjà l'élu? quand on est si près de la mort, toute rayonnante de gloire, qui vous sourit dans l'ombre, peut-être l'aperçoit-on.

Un certain nombre d'hommes étrangers à l'Assemblée, tous déterminés comme les représentants eux-mêmes, les accompagnait et les entourait.

Cournet en était le chef. Il y avait parmi eux des ouvriers, mais pas de blouses. Afin de ne point effaroucher la bourgeoisie, on avait recommandé aux ouvriers, notamment chez Derosne et Cail, de venir en habit.

Baudin avait sur lui une copie de la proclamation que je lui avais dictée la veille. Cournet la déplia et la lut. — Faisons-la tout de suite afficher dans le faubourg, dit-il. Il faut que le peuple sache que Louis Bonaparte est hors la loi. — Un ouvrier lithographe, qui était là, s'offrit à l'imprimer sur-le-champ. Tous les représentants présents la signèrent, et ils ajoutèrent mon nom à leurs signatures. — Aubry (du Nord) écrivit en tête les mots : *Assemblée nationale.* L'ouvrier emporta la proclamation et tint parole. Quel-

ques heures après, Aubry (du Nord) et plus tard un ami de Cournet appelé Gay le rencontrèrent dans le faubourg du Temple un pot de colle à la main et appliquant la proclamation à tous les coins de rue, à côté même de l'affiche Maupas qui menaçait de la peine de mort quiconque serait trouvé placardant un appel aux armes. Les groupes lisaient les deux affiches à la fois. Détail qu'il faut noter, un sergent de la ligne en uniforme, en pantalon garance et le fusil sur l'épaule, accompagnait l'ouvrier et le faisait respecter. C'était sans doute un soldat sorti du service depuis peu.

L'instant fixé la veille pour le rendez-vous général était de neuf à dix heures du matin. Cette heure avait été choisie afin qu'on eût le temps d'avertir tous les membres de la gauche; il convenait d'attendre que les autres représentants arrivassent, afin que le groupe ressemblât davantage à une assemblée et que ses manifestations eussent plus d'autorité sur le faubourg.

Plusieurs des représentants déjà arrivés n'avaient pas d'écharpe. On en fit à la hâte quelques-unes dans une maison voisine avec des bandes de calicot rouge, blanc et bleu, et on les leur apporta. Baudin et de Flotte furent de ceux qui se revêtirent de ces écharpes improvisées.

Cependant il n'était pas encore neuf heures que déjà des impatiences se manifestaient autour d'eux[1].

Ces généreuses impatiences, plusieurs les partageaient.

Baudin voulait attendre.

— Ne devançons pas l'heure, disait-il, laissons à nos collègues le temps d'arriver.

Mais on murmurait autour de Baudin :

— Non, commencez, donnez le signal, sortez. Le faubourg n'attend que la vue de vos écharpes pour se soulever. Vous êtes peu nombreux, mais on sait que vos amis vont venir vous rejoindre. Cela suffit. Commencez.

La suite a prouvé que cette hâte ne pouvait produire qu'un avortement. Cependant ils jugèrent que le premier exemple que devaient les représen-

[1] «Il y eut aussi malentendu sur le moment fixé. Quelques-uns se trompèrent et crurent que c'était à neuf heures. Les premiers arrivés attendirent avec impatience leurs collègues. Ils étaient, comme nous l'avons dit, au nombre de douze à quinze à huit heures et demie. — Le temps se perd, s'écria l'un d'eux à peine entré, mettons nos écharpes, montrons les représentants à la population, élevons avec elle des barricades. Nous sauverons le pays peut-être, l'honneur du parti à coup sûr. Allons, faisons des barricades. — Tous furent immédiatement du même avis; un seul, le citoyen Baudin, reproduisit la terrible objection : Nous ne sommes pas en nombre pour adopter une semblable résolution. — Mais il se rallia d'entrain au sentiment général, et, la conscience tranquille, après avoir réservé le principe, il ne fut pas le dernier à ceindre son écharpe.» SCHŒLCHER, *Histoire des crimes du 2 décembre*, p. 130-131.

IMPRIMERIE NATIONALE.

tants au peuple, c'était le courage personnel. Ne laisser s'éteindre aucune étincelle, marcher les premiers, marcher en avant, c'était là le devoir. L'apparence d'une hésitation aurait été plus funeste en effet que toutes les témérités.

Schœlcher est une nature de héros; il a la superbe impatience du danger.

— Allons, s'écria-t-il, nos amis nous rejoindront. Sortons.

Ils n'avaient pas d'armes.

— Désarmons le poste qui est là, dit Schœlcher.

Ils sortirent de la salle Roysin en ordre, deux par deux, se tenant sous le bras. Quinze ou vingt hommes du peuple leur faisaient cortège. Ils allaient devant eux criant : Vive la République! Aux armes!

Quelques enfants les précédaient et les suivaient en criant : Vive la Montagne!

Les boutiques fermées s'entr'ouvraient. Quelques hommes paraissaient au seuil des portes, quelques femmes se montraient aux fenêtres. Des groupes d'ouvriers qui allaient à leur travail les regardaient passer. On criait : Vivent nos représentants! Vive la République!

La sympathie était partout, mais nulle part l'insurrection. Le cortège se grossit peu chemin faisant.

Un homme qui menait un cheval sellé s'était joint à eux. On ne savait qui était cet homme, ni d'où venait ce cheval. Cela avait l'air de s'offrir à quelqu'un qui voudrait s'enfuir. Le représentant Dulac ordonna à cet homme de s'éloigner.

Ils arrivèrent ainsi au corps de garde de la rue de Montreuil. A leur approche, la sentinelle poussa le cri d'alerte, et les soldats sortirent du poste en tumulte.

Schœlcher calme, impassible, en manchettes et en cravate blanche, vêtu de noir comme à l'ordinaire, boutonné jusqu'au cou dans sa redingote serrée, avec l'air intrépide et fraternel d'un quaker, marcha droit à eux :

— Camarades, leur dit-il, nous sommes les représentants du peuple, et nous venons au nom du peuple vous demander vos armes pour la défense de la Constitution et des lois.

Le poste se laissa désarmer. Le sergent seul fit mine de résister, mais on lui dit : — Vous êtes seul, — et il céda. Les représentants distribuèrent les fusils et les cartouches au groupe résolu qui les entourait.

Quelques soldats s'écrièrent : — Pourquoi nous prenez-vous nos fusils? Nous nous battrions pour vous et avec vous.

Les représentants se demandèrent s'ils accepteraient cette offre. Schœlcher y inclinait. Mais l'un d'eux fit observer que quelques gardes mobiles avaient

fait la même ouverture aux insurgés de juin et avaient tourné contre l'insurrection les armes qu'on leur avait laissées.

On garda donc les fusils.

Le désarmement fait, on compta les fusils, il y en avait quinze.

— Nous sommes cent cinquante, dit Cournet, nous n'avons pas assez de fusils.

— Eh bien, demanda Schœlcher, où y a-t-il un poste?

— Au marché Lenoir.

— Désarmons-le.

Schœlcher en tête, et escortés des quinze hommes armés, les représentants allèrent au marché Lenoir. Le poste du marché Lenoir se laissa désarmer plus volontiers encore que le poste de la rue de Montreuil. Les soldats se tournaient pour qu'on prît leurs cartouches dans leurs gibernes.

On chargea immédiatement les armes.

— Maintenant, cria de Flotte, nous avons trente fusils, cherchons un coin de rue et faisons une barricade.

Ils étaient alors environ deux cents combattants.

Ils montèrent la rue de Montreuil. Au bout d'une cinquantaine de pas, Schœlcher dit : — Où allons-nous? nous tournons le dos à la Bastille. Nous tournons le dos au combat.

Ils redescendirent vers le faubourg.

Ils criaient : Aux armes! On leur répondait : — Vivent nos représentants! Mais quelques jeunes gens seulement se joignirent à eux. Il était évident que le vent de l'émeute ne soufflait pas.

— N'importe, disait de Flotte, engageons l'action. Ayons la gloire d'être les premiers tués.

Comme ils arrivaient au point où les rues Sainte-Marguerite et de Cotte aboutissent l'une à l'autre et coupent le faubourg, une charrette de paysan chargée de fumier entrait rue Sainte-Marguerite.

— Ici, cria de Flotte.

Ils arrêtèrent la charrette de fumier et la renversèrent au milieu de la rue du Faubourg-Saint-Antoine.

Une laitière arriva.

Ils renversèrent la charrette de la laitière.

Un boulanger passait dans sa voiture à pain. Il vit ce qui se faisait, voulut fuir et mit son cheval au galop. Deux ou trois gamins — de ces enfants de Paris braves comme des lions et lestes comme des chats — coururent après le boulanger, dépassèrent le cheval qui galopait toujours, l'arrêtèrent et ramenèrent la voiture à la barricade commencée.

On renversa la voiture à pain.

Un omnibus survint qui arrivait de la Bastille.

— Bon! dit le conducteur, je vois ce que c'est.

Il descendit de bonne grâce et fit descendre les voyageurs, puis le cocher détela les chevaux et s'en alla en secouant son manteau.

On renversa l'omnibus.

Les quatre voitures mises bout à bout barraient à peine la rue du faubourg, fort large en cet endroit. Tout en les alignant, les hommes de la barricade disaient :

— N'abîmons pas trop les voitures.

Cela faisait une médiocre barricade, assez basse, trop courte, et qui laissait les trottoirs libres des deux côtés.

En ce moment un officier d'état-major passa suivi d'une ordonnance, aperçut la barricade, et s'enfuit au galop de son cheval.

Schœlcher inspectait tranquillement les voitures renversées. Quand il fut à la charrette de paysan, qui faisait un tas plus élevé que les autres, il dit :
— Il n'y a que celle-là de bonne.

La barricade avançait. On jeta dessus quelques paniers vides qui la grossissaient et l'exhaussaient sans la fortifier.

Ils y travaillaient encore quand un enfant accourut en criant : — La troupe!

En effet deux compagnies arrivaient de la Bastille au pas de course par le faubourg, échelonnées par pelotons de distance en distance et barrant toute la rue.

Les portes et les fenêtres se fermaient précipitamment.

Pendant ce temps-là, dans un coin de la barricade, Bastide impassible contait gravement une histoire à Madier de Montjau. — Madier, lui disait-il, il y a près de deux cents ans que le prince de Condé, prêt à livrer bataille dans ce même faubourg Saint-Antoine où nous sommes, demandait à un officier qui l'accompagnait : — As-tu jamais vu une bataille perdue? — Non, monseigneur. — Eh bien, tu vas en voir une. — Moi, Madier, je vous dis aujourd'hui : — Vous allez voir tout à l'heure une barricade prise.

Cependant ceux qui étaient armés s'étaient placés à leur position de combat derrière la barricade.

Le moment approchait.

— Citoyens, cria Schœlcher, ne tirez pas un coup de fusil. Quand l'armée et les faubourgs se battent, c'est le sang du peuple qui coule des deux côtés. Laissez-nous d'abord parler aux soldats.

Il monta sur un des paniers qui exhaussaient la barricade. Les autres représentants se rangèrent près de lui sur l'omnibus. Malardier et Dulac

étaient à sa droite. Dulac lui dit : — Vous me connaissez à peine, citoyen Schœlcher; moi, je vous aime. Donnez-moi pour mission de rester à côté de vous. Je ne suis que du second rang à l'Assemblée, mais je veux être du premier rang au combat.

En ce moment quelques hommes en blouse, de ceux que le 10 décembre avait embrigadés, parurent à l'angle de la rue Sainte-Marguerite, tout près de la barricade, et crièrent : A bas les vingt-cinq francs!

Baudin, qui avait déjà choisi son poste de combat et qui était debout sur la barricade, regarda fixement ces hommes, et leur dit :

— *Vous allez voir comment on meurt pour vingt-cinq francs!*

Un bruit se fit dans la rue. Quelques dernières portes restées entr'ouvertes se fermèrent. Les deux colonnes d'attaque venaient d'arriver en vue de la barricade. Plus loin on apercevait confusément d'autres rangées de bayonnettes. C'étaient celles qui m'avaient barré le passage.

Schœlcher, élevant le bras avec autorité, fit signe au capitaine qui commandait le premier peloton d'arrêter.

Le capitaine fit de son épée nue un signe négatif. Tout le 2 décembre était dans ces deux gestes. La loi disait : — Arrêtez! Le sabre répondait : — Non!

Les deux compagnies continuèrent d'avancer, mais à pas lents et en gardant leurs intervalles.

Schœlcher descendit de la barricade dans la rue. De Flotte, Dulac, Malardier, Brillier, Maigne, Bruckner, le suivirent.

Alors on vit un beau spectacle.

Sept représentants du peuple, sans autre arme que leurs écharpes, c'est-à-dire majestueusement revêtus de la loi et du droit, s'avancèrent dans la rue hors de la barricade, et marchèrent droit aux soldats, qui les attendaient le fusil en joue.

Les autres représentants restés dans la barricade disposaient les derniers apprêts de la résistance. Les combattants avaient une attitude intrépide. Le lieutenant de marine Cournet les dominait tous de sa haute taille. Baudin, toujours debout sur l'omnibus renversé, dépassait la barricade de la moitié du corps.

En voyant approcher les sept représentants, les soldats et les officiers eurent un moment de stupeur. Cependant le capitaine fit signe aux représentants d'arrêter.

Ils s'arrêtèrent en effet, et Schœlcher dit d'une voix grave :

— Soldats! nous sommes les représentants du peuple souverain, nous sommes vos représentants, nous sommes les élus du suffrage universel. Au nom de la Constitution, au nom du suffrage universel, au nom de la Répu-

blique, nous qui sommes l'Assemblée nationale, nous qui sommes la loi, nous vous ordonnons de vous joindre à nous, nous vous sommons de nous obéir. Vos chefs, c'est nous. L'armée appartient au peuple, et les représentants du peuple sont les chefs de l'armée. Soldats, Louis Bonaparte viole la Constitution, nous l'avons mis hors la loi. Obéissez-nous.

L'officier qui commandait, un capitaine nommé Petit, ne le laissa pas achever.

— Messieurs, dit-il, j'ai des ordres. Je sors du peuple. Je suis républicain comme vous, mais je ne suis qu'un instrument.

— Vous connaissez la Constitution, dit Schœlcher.

— Je ne connais que ma consigne.

— Il y a une consigne au-dessus de toutes les consignes, reprit Schœlcher; ce qui oblige le soldat comme le citoyen, c'est la loi.

Il se tournait de nouveau vers les soldats pour les haranguer, mais le capitaine lui cria :

— Pas un mot de plus! Vous ne continuerez pas! Si vous ajoutez une parole, je commande le feu.

— Que nous importe! dit Schœlcher.

En ce moment un officier à cheval arriva. C'était le chef du bataillon. Il parla un instant bas au capitaine.

— Messieurs les représentants, reprit le capitaine en agitant son épée, retirez-vous, ou je fais tirer.

— Tirez, cria de Flotte.

Les représentants — étrange et héroïque copie de Fontenoy — ôtèrent leurs chapeaux et firent face aux fusils.

Schœlcher seul garda son chapeau sur la tête et attendit les bras croisés.

— A la bayonnette! cria le capitaine. Et se tournant vers les pelotons : — Croisez — ette!

— Vive la République! crièrent les représentants.

Les bayonnettes s'abaissèrent, les compagnies s'ébranlèrent, et les soldats fondirent au pas de course sur les représentants immobiles.

Ce fut un instant terrible et grandiose.

Les sept représentants virent arriver les bayonnettes à leurs poitrines sans un mot, sans un geste, sans un pas en arrière. Mais l'hésitation, qui n'était pas dans leur âme, était dans le cœur des soldats.

Les soldats sentirent distinctement qu'il y avait là une double souillure pour leur uniforme, attenter à des représentants du peuple, ce qui est une trahison, et tuer des hommes désarmés, ce qui est une lâcheté. Or, trahison et lâcheté, ce sont là deux épaulettes dont s'accommode quelquefois le général, jamais le soldat.

Quand les bayonnettes furent tellement près des représentants qu'elles leur touchaient la poitrine, elles se détournèrent d'elles-mêmes, et les soldats d'un mouvement unanime passèrent entre les représentants sans leur faire de mal. Schœlcher seul eut sa redingote percée en deux endroits, et, dans sa conviction, ce fut maladresse plutôt qu'intention. Un des soldats qui lui faisaient face voulut l'éloigner du capitaine et le toucha de sa bayonnette. La pointe rencontra le livre d'adresses des représentants que Schœlcher avait dans sa poche et ne perça que le vêtement.

Un soldat dit à de Flotte : — Citoyen, nous ne voulons pas vous faire de mal.

Pourtant un soldat s'approcha de Bruckner et le mit en joue.

— Eh bien, dit Bruckner, faites feu.

Le soldat, ému, abaissa son arme et serra la main de Bruckner.

Chose frappante, en dépit de l'ordre donné par les chefs, les deux compagnies arrivèrent successivement jusqu'aux représentants, croisant la bayonnette, et la détournant. La consigne commande, mais l'instinct règne; la consigne peut être le crime, mais l'instinct, c'est l'honneur. Le chef de bataillon P... a dit plus tard : « On nous avait annoncé que nous aurions affaire à des brigands, nous avons eu affaire à des héros. »

Cependant, à la barricade on s'inquiétait, et, les voyant enveloppés et voulant les secourir, on tira un coup de fusil. Ce coup de fusil malheureux tua un soldat entre de Flotte et Schœlcher.

L'officier qui commandait le second peloton d'attaque passait près de Schœlcher comme le pauvre soldat tombait. Schœlcher montra à l'officier l'homme gisant :

— Lieutenant, voyez.

L'officier répondit avec un geste de désespoir :

— Que voulez-vous que nous fassions?

Les deux compagnies ripostèrent au coup de fusil par une décharge générale et s'élancèrent à l'assaut de la barricade, laissant derrière elles les sept représentants stupéfaits d'être encore vivants.

La barricade répondit par une décharge, mais elle ne pouvait tenir. Elle fut emportée.

Baudin fut tué.

Il était resté debout à sa place de combat sur l'omnibus. Trois balles l'atteignirent. Une le frappa de bas en haut à l'œil droit et pénétra dans le cerveau. Il tomba. Il ne reprit pas connaissance. Une demi-heure après il était mort. On porta son cadavre à l'hôpital Sainte-Marguerite.

Bourzat, qui était près de Baudin avec Aubry (du Nord), eut son manteau percé d'une balle.

Un détail qu'il faut noter encore, c'est que les soldats ne firent aucun prisonnier dans cette barricade. Ceux qui la défendaient se dispersèrent dans les rues du faubourg ou trouvèrent asile dans les maisons voisines. Le représentant Maigne, poussé par des femmes effarées derrière une porte d'allée, s'y trouva enfermé avec un des soldats qui venaient de prendre la barricade. Un moment après, le représentant et le soldat sortirent ensemble. Les représentants purent quitter librement ce premier champ de combat.

A ce commencement solennel de la lutte, une dernière lueur de justice et de droit brillait encore, et la probité militaire reculait avec une sorte de morne anxiété devant l'attentat où on l'engageait. Il y a l'ivresse du bien, et il y a l'ivrognerie du mal; cette ivrognerie plus tard noya la conscience de l'armée.

L'armée française n'est pas faite pour commettre des crimes. Quand la lutte se prolongea et qu'il fallut exécuter de sauvages ordres du jour, les soldats durent s'étourdir. Ils obéirent, non froidement, ce qui eût été monstrueux, mais avec colère, ce que l'histoire invoquera comme leur excuse; et, pour beaucoup peut-être, il y avait au fond de cette colère du désespoir.

Le soldat tombé était resté sur le pavé. Ce fut Schœlcher qui le releva. Quelques femmes éplorées et vaillantes sortirent d'une maison. Quelques soldats vinrent. On le porta, Schœlcher lui soutenant la tête, d'abord chez une fruitière, puis à l'hôpital Sainte-Marguerite où l'on avait déjà porté Baudin.

C'était un conscrit. La balle l'avait frappé au côté. On voyait à sa capote grise boutonnée jusqu'au collet le trou souillé de sang. Sa tête tombait sur son épaule, son visage pâle, bridé par la mentonnière du shako, n'avait plus de regard, le sang lui sortait de la bouche. Il paraissait dix-huit ans à peine. Déjà soldat et encore enfant. Il était mort.

Ce pauvre soldat fut la première victime du coup d'État. Baudin fut la seconde.

Avant d'être représentant, Baudin avait été instituteur. Il sortait de cette intelligente et forte famille des maîtres d'école [1], toujours persécutés, qui sont tombés de la loi Guizot dans la loi Falloux et de la loi Falloux dans la loi Dupanloup. Le crime du maître d'école, c'est de tenir un livre ouvert; cela suffit, la sacristie le condamne. Il y a maintenant en France dans chaque village un flambeau allumé, le maître d'école, et une bouche qui souffle

[1] Il y a ici une erreur. Cela tient à ce que ces pages ont été écrites il y a vingt-six ans. Esquiros, qui connaissait Baudin, interrogé par moi, m'avait dit que Baudin avait été instituteur. Esquiros se trompait. Baudin avait été médecin. (*Note de l'édition Hetzel-Quantin.*)

dessus, le curé. Les maîtres d'école de France, qui savent mourir de faim pour la vérité et pour la science, étaient dignes qu'un des leurs fût tué pour la liberté.

La première fois que je vis Baudin ce fut à l'Assemblée le 13 janvier 1850. Je voulais parler contre la loi d'enseignement. Je n'étais pas inscrit; Baudin était inscrit le second. Il vint m'offrir son tour. J'acceptai, et je pus parler le surlendemain 15.

Baudin était, pour les rappels à l'ordre et les avanies, un des points de mire du sieur Dupin. Il partageait cet honneur avec les représentants Miot et Valentin.

Baudin monta plusieurs fois à la tribune. Sa parole, hésitante dans la forme, était énergique dans le fond. Il siégeait à la crête de la montagne. Il avait l'esprit ferme et les manières timides. De là dans toute sa personne je ne sais quel embarras mêlé à la décision. C'était un homme de moyenne taille. Sa face colorée et pleine, sa poitrine ouverte, ses épaules larges, annonçaient l'homme robuste, le laboureur maître d'école, le penseur paysan. Il avait cette ressemblance avec Bourzat. Baudin penchait la tête sur son épaule, écoutait avec intelligence et parlait avec une voix douce et grave. Il avait le regard triste et le sourire amer d'un prédestiné.

Le 2 décembre au soir, je lui avais demandé : — Quel âge avez-vous? Il m'avait répondu : — Pas tout à fait trente-trois ans.

— Et vous? me dit-il.

— Quarante-neuf ans.

Et il avait repris :

— Nous avons le même âge aujourd'hui.

Il songeait en effet à ce lendemain qui nous attendait, et où se cachait ce *peut-être* qui est la grande égalité.

Les premiers coups de fusil étaient tirés, un représentant était tombé, et le peuple ne se levait pas. Quel bandeau avait-il sur les yeux? Quel plomb avait-il sur le cœur? Hélas! la nuit que Louis Bonaparte avait su faire sur son crime, loin de se dissiper, s'épaississait. Pour la première fois depuis soixante ans que l'ère providentielle des révolutions est ouverte, Paris, la ville de l'intelligence, semblait ne point comprendre.

En quittant la barricade de la rue Sainte-Marguerite, de Flotte alla au faubourg Saint-Marceau, Madier de Montjau alla à Belleville, Charamaule et Maigne se portèrent sur les boulevards. Schœlcher, Dulac, Malardier et Brillier remontèrent le faubourg Saint-Antoine par les rues latérales que la troupe n'avait pas encore occupées. Ils criaient : Vive la République! Ils apostrophaient le peuple sur le pas des portes. — Est-ce donc l'empire que vous voulez? criait Schœlcher. Ils allèrent jusqu'à chanter

la Marseillaise. On ôtait les chapeaux sur leur passage, et l'on criait : Vivent nos représentants! Mais c'était tout.

Ils avaient soif, et la fatigue les gagnait. Rue de Reuilly un homme sortit d'une porte une bouteille à la main et leur offrit à boire.

Sartin les rejoignit en route. Rue de Charonne, ils entrèrent au local de l'association en permanence. Il n'y avait personne. Mais rien n'abattait leur courage.

Comme ils atteignaient la place de la Bastille, Dulac dit à Schœlcher : — Je vous demande la permission de vous quitter une heure ou deux, et voici pourquoi : je suis seul ici à Paris avec ma petite fille qui a sept ans. Depuis huit jours elle a la fièvre scarlatine, et hier, quand le coup d'État est arrivé, elle était à la mort. Je n'ai que cette enfant au monde. Je l'ai quittée ce matin pour venir, et elle m'a dit : — Papa, où vas-tu? Puisque je ne suis pas tué, je vais voir si elle n'est pas morte.

Deux heures après l'enfant vivait encore, et nous étions en séance de permanence rue Richelieu, n° 15, Jules Favre, Carnot, Michel (de Bourges) et moi, quand nous vîmes entrer Dulac, qui nous dit : — Je viens me mettre à votre disposition.

IV

LES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES NOUS DEMANDENT UN ORDRE DE COMBAT.

En présence du fait de la barricade Saint-Antoine, si héroïquement construite par les représentants, si tristement délaissée par la population, les dernières illusions, les miennes, durent se dissiper. Baudin tué, le faubourg froid, cela parlait haut. C'était une démonstration suprême, évidente, absolue, de ce fait auquel je ne pouvais me résigner, l'inertie du peuple; inertie déplorable, s'il comprenait, trahison de lui-même, s'il ne comprenait pas, neutralité fatale dans tous les cas, calamité dont la responsabilité, répétons-le, revenait, non au peuple, mais à ceux qui, en juin 1848, après lui avoir promis l'amnistie, la lui avaient refusée, et qui avaient déconcerté la grande âme du peuple de Paris en lui manquant de parole. Ce que la Constituante avait semé, la Législative le récoltait. Nous, innocents de la faute, nous en subissions le contre-coup.

L'étincelle que nous avions vue un instant courir dans la foule, Michel (de Bourges), du haut du balcon de Bonvalet, moi, au boulevard du Temple, cette étincelle semblait évanouie. Maigne d'abord, puis Brillier, puis Bruckner, plus tard Charamaule, Madier de Montjau, Bastide et Dulac vinrent nous rendre compte en détail de ce qui s'était passé à la barricade Saint-Antoine, des motifs qui avaient déterminé les représentants présents à ne pas attendre l'heure du rendez-vous fixé, et de la mort de Baudin. Le rapport que je fis moi-même de ce que j'avais vu, et que Cassal et Alexandre Rey complétèrent en y ajoutant des circonstances nouvelles, acheva de fixer la situation. Le comité ne pouvait plus hésiter; je renonçais moi-même aux espérances que j'avais fondées sur une grande manifestation, sur une puissante réplique au coup d'État, sur une sorte de bataille rangée livrée par les gardiens de la République aux bandits de l'Élysée. Les faubourgs faisaient défaut; nous avions le levier, le droit, mais la masse à soulever, le peuple, nous ne l'avions pas. Il n'y avait plus rien à espérer, comme ces deux grands orateurs, Michel (de Bourges) et Jules Favre, avec leur profond sens politique, l'avaient déclaré dès l'abord, que d'une lutte lente, longue, évitant les engagements décisifs, changeant de quartiers, tenant Paris en haleine, faisant dire à chacun : Ce n'est pas fini; laissant aux résistances des départements le temps de se produire, mettant les troupes sur les dents, et dans laquelle le peuple parisien, qui ne respire pas longtemps la poudre

impunément, finirait peut-être par prendre feu. Barricades faites partout, peu défendues, tout de suite refaites, se dérobant et se multipliant à la fois, telle était la stratégie indiquée par la situation. Le comité l'adopta et envoya de tous côtés des ordres dans ce sens. Nous siégions en ce moment-là rue Richelieu, n° 15, chez notre collègue Grévy, qui avait été arrêté la veille au xe arrondissement, et qui était à Mazas. Son frère nous avait offert sa maison pour délibérer. Les représentants, nos émissaires naturels, affluaient autour de nous, et se répandaient dans Paris avec nos instructions pour organiser sur tous les points la résistance. Ils en étaient les bras, et le comité en était l'âme. Un certain nombre d'anciens constituants, hommes éprouvés, Garnier-Pagès, Marie, Martin (de Strasbourg), Senart, ancien président de la Constituante, Bastide, Laissac, Landrin, s'étaient joints depuis la veille aux représentants. On établit donc, dans les quartiers où cela fut possible, des comités de permanence correspondant avec nous, comité central, et composés ou de représentants ou de citoyens dévoués. Nous choisîmes pour mot d'ordre : *Baudin.*

Vers midi, le centre de Paris commença à s'agiter.

On vit apparaître notre appel aux armes placardé d'abord place de la Bourse et rue Montmartre. Les groupes se pressaient pour le lire et luttaient contre les agents de police qui s'efforçaient de déchirer les affiches. D'autres placards lithographiés portaient en regard sur deux colonnes le décret de déchéance rendu à la mairie du xe arrondissement par la droite, et la mise hors la loi votée par la gauche. On distribuait, imprimé sur papier gris avec des têtes de clous, l'arrêt de la Haute Cour de justice déclarant Louis Bonaparte prévenu du crime de haute trahison et signé HARDOUIN, président, DELAPALME, MOREAU (de la Seine), CAUCHY, BATAILLE, juges. Ce dernier nom était ainsi orthographié par erreur. Il faut lire PATAILLE.

On croyait en ce moment-là, et nous croyions nous-mêmes, à cet arrêt, qui n'était point, on l'a vu, l'arrêt véritable.

En même temps, dans les quartiers populaires, on affichait au coin de toutes les rues deux proclamations. La première portait :

AU PEUPLE.

Art. 3 [1]. — La Constitution est confiée à la garde et au patriotisme des citoyens français.

[1] Faute d'impression. Il faut lire art. 68. — A l'occasion de cette affiche, l'auteur de ce livre a reçu la lettre suivante. Elle honore ceux qui l'ont écrite :

« Citoyen Victor Hugo, nous savons que vous avez fait un appel aux armes. Nous n'avons pu nous le procurer. Nous y suppléons par ces affiches que nous signons de votre nom. Vous ne nous désavouerez pas. Quand la France est en danger, votre nom appartient à tous; votre nom est une force publique. « DABAT. — FÉLIX BONY. »

LOUIS NAPOLÉON est mis hors la loi.
L'état de siège est aboli.
Le suffrage universel est rétabli.
VIVE LA RÉPUBLIQUE!
AUX ARMES!

POUR LA MONTAGNE RÉUNIE,

Le délégué,
VICTOR HUGO.

La seconde était ainsi conçue :

HABITANTS DE PARIS.

Les gardes nationales et le peuple des départements marchent sur Paris pour vous aider à saisir le TRAITRE Louis-Napoléon BONAPARTE.

Pour les représentants du peuple :
VICTOR HUGO, *président*.
SCHŒLCHER, *secrétaire*.

Cette dernière affiche, imprimée sur des petits carrés de papier, se répandit, dit un historiographe du coup d'État, à des milliers d'exemplaires.

De leur côté, les malfaiteurs installés dans les hôtels du gouvernement répliquaient par des menaces; les larges placards blancs, c'est-à-dire officiels, se multipliaient. On lisait dans l'un :

« Nous, préfet de police,

« Arrêtons ce qui suit :

« Art. 1er. — Tout rassemblement est rigoureusement interdit. Il sera immédiatement dissipé par la force.

« Art. 2. — Tout cri séditieux, toute lecture en public, tout affichage d'écrit politique n'émanant pas d'une autorité régulièrement instituée, sont également interdits.

« Art. 3. — Les agents de la force publique veilleront à l'exécution du présent arrêté.

« Fait à la préfecture de police, le 3 décembre 1851.

« *Le préfet de police*,
« DE MAUPAS. »

« Vu et approuvé,
« *Le ministre de l'intérieur*,
« DE MORNY. »

On lisait dans l'autre :

« Le ministre de la guerre,

« Vu la loi sur l'état de siège,

« Arrête :

« Tout individu pris construisant ou défendant une barricade, ou les armes à la main, SERA FUSILLÉ.

« *Le général de division, ministre de la guerre,*

« DE SAINT-ARNAUD. »

Nous reproduisons ces proclamations scrupuleusement, et jusqu'à la ponctuation. Les mots SERA FUSILLÉ étaient en majuscules dans l'affiche signée DE SAINT-ARNAUD.

Les boulevards se couvraient d'une foule en fermentation. L'agitation, grandissant dans le centre, gagnait trois arrondissements, le VIe, le IXe et le XIIe. Le quartier des écoles entrait en rumeur. Les étudiants en droit et en médecine acclamaient de Flotte sur la place du Panthéon. Madier de Montjau, ardent, éloquent, parcourait et remuait Belleville. Les troupes, à chaque instant grossies, prenaient position sur tous les points stratégiques de Paris.

A une heure, un jeune homme nous fut amené par l'avocat des associations ouvrières, l'ancien constituant Leblond, chez lequel le comité avait délibéré le matin même. Nous étions en permanence, Carnot, Jules Favre, Michel (de Bourges) et moi. Ce jeune homme, qui avait la parole grave et le regard intelligent, se nommait King. Il était envoyé vers nous par le comité des associations ouvrières dont il était délégué. Les associations ouvrières, nous dit-il, se mettaient à la disposition du comité d'insurrection légale nommé par la gauche. Elles pouvaient jeter dans la lutte cinq ou six mille hommes résolus. On ferait de la poudre; quant aux fusils, on en trouverait. Les associations ouvrières nous demandaient un ordre de combat signé de nous. Jules Favre prit une plume et écrivit :

« Les représentants soussignés donnent mandat au citoyen King et à ses amis de défendre avec eux, et les armes à la main, le suffrage universel, la République, les lois. »

Il data et nous signâmes tous les quatre.

— Cela suffit, nous dit le délégué, vous entendrez parler de nous.

Deux heures après, on vint nous annoncer que le combat commençait. On se battait rue Aumaire.

V

LE CADAVRE DE BAUDIN.

Du côté du faubourg Saint-Antoine, nous avions, je l'ai dit, à peu près perdu toute espérance, mais les hommes du coup d'État n'avaient pas perdu toute inquiétude. Depuis les tentatives et les barricades du matin, une surveillance rigoureuse y avait été organisée. Quiconque abordait le faubourg avait chance d'être examiné, suivi, et, au moindre soupçon, arrêté. La surveillance était pourtant parfois en défaut. Vers deux heures, un homme de petite taille, à l'air sérieux et attentif, traversait le faubourg. Un sergent de ville et un agent en bourgeois lui barrèrent le chemin. — Qui êtes-vous? — Vous le voyez, un passant. — Où allez-vous? — Là, tout près, chez Bartholomé, contremaître à la sucrerie. — On le fouille. Lui-même ouvre son portefeuille; les agents retournent les poches de son gilet et déboutonnent sa chemise sur sa poitrine; enfin le sergent de ville dit en grommelant : — Vous me faisiez pourtant l'effet d'avoir été ici ce matin, allez-vous-en. C'était le représentant Gindrier. S'ils ne s'étaient pas arrêtés aux poches du gilet et s'ils avaient fouillé le paletot, ils y auraient trouvé son écharpe; Gindrier eût été fusillé.

Ne point se laisser arrêter, se conserver libres pour la lutte, tel était le mot d'ordre des membres de la gauche; c'est pourquoi nous avions nos écharpes sur nous, mais point visibles.

Gindrier n'avait pas mangé de la journée; il songea à rentrer chez lui et regagna les quartiers neufs du chemin de fer du Havre où il demeurait. Rue de Calais — c'est une rue déserte qui va de la rue Blanche à la rue de Clichy — un fiacre passait. Gindrier s'entend appeler par son nom. Il se retourne et aperçoit dans le fiacre deux personnes, parentes de Baudin, et un homme qu'il ne connaissait pas. L'une des parentes de Baudin, madame L..., lui crie : — Baudin est blessé! Elle ajouta : — On l'a porté à l'hospice Saint-Antoine. Nous allons le chercher. Venez avec nous. — Gindrier monta dans le fiacre.

Cependant l'inconnu était le porte-sonnette du commissaire de police de la rue Sainte-Marguerite-Saint-Antoine. Il avait été chargé par le commissaire d'aller chez Baudin, rue de Clichy, numéro 88, prévenir sa famille. Ne rencontrant que des femmes, il s'était borné à leur dire que le représentant Baudin était blessé. Il s'était offert à les accompagner et se trouvait dans le fiacre. On avait prononcé devant lui le nom de Gindrier. Ce pou-

vait être une imprudence. On s'en expliqua avec lui; il déclara qu'il ne trahirait pas le représentant, et il fut convenu que devant le commissaire de police Gindrier serait un parent et s'appellerait Baudin.

Les pauvres femmes espéraient. La blessure était grave peut-être, mais Baudin était jeune et d'une bonne constitution. — On le sauvera, disaient-elles. Gindrier gardait le silence. Chez le commissaire de police, le voile se déchira. — Comment va-t-il? demanda madame L... en entrant. — Mais, dit le commissaire, il est mort. — Comment! mort? — Oui, tué sur le coup.

Ce fut un moment douloureux. Le désespoir de ces deux femmes si brusquement frappées au cœur éclata en sanglots. — Ah! infâme Bonaparte! s'écriait madame L..., il a tué Baudin. Eh bien, je le tuerai. Je serai la Charlotte Corday de ce Marat.

Gindrier réclama le corps de Baudin. Le commissaire de police ne consentit à le rendre à la famille qu'en exigeant la promesse qu'on l'enterrerait sur-le-champ et sans bruit et qu'on ne le montrerait pas au peuple. — Vous comprenez, ajouta-t-il, que la vue d'un représentant tué et sanglant pourrait soulever Paris. — Le coup d'État faisait des cadavres, mais ne voulait pas qu'on s'en servît.

A ces conditions, le commissaire donna à Gindrier deux hommes et un sauf-conduit pour aller chercher Baudin à l'hospice où il avait été déposé.

Cependant le frère de Baudin, jeune homme de vingt-quatre ans, étudiant en médecine, survint. Ce jeune homme a été depuis arrêté et emprisonné; son crime, c'est son frère; poursuivons. On se rendit à l'hospice. Sur le vu du sauf-conduit, le directeur introduisit Gindrier et le jeune Baudin dans une salle basse. Il y avait là trois grabats couverts de draps blancs sous lesquels on distinguait la forme immobile de trois corps humains. Celui des trois qui occupait le lit du milieu, c'était Baudin. Il avait à sa droite le jeune soldat tué une minute avant lui à côté de Schœlcher, et à sa gauche une vieille femme qu'une balle perdue avait atteinte rue de Cotte et que les exécuteurs du coup d'État n'avaient ramassée que plus tard; dans le premier moment on ne retrouve pas toutes ses richesses.

Les trois cadavres étaient nus sous leur suaire.

On avait seulement laissé à Baudin sa chemise et son gilet de flanelle. On avait trouvé sur lui sept francs, sa montre et sa chaîne d'or, sa médaille de représentant, et un porte-crayon en or dont il s'était servi rue Popincourt, après m'avoir passé l'autre crayon, que je conserve. Gindrier et le jeune Baudin s'approchèrent tête nue du grabat qui était au milieu. On souleva le suaire, et la face de Baudin mort leur apparut. Il était calme et semblait dormir. Aucun trait du visage n'était contracté; une nuance livide commençait à marbrer ses joues.

On dressa procès-verbal. C'est l'usage. Il ne suffit pas de tuer les gens, il faut encore dresser procès-verbal. Le jeune Baudin dut signer comme quoi, sur la réquisition du commissaire de police, « on lui faisait livraison » du cadavre de son frère. Pendant ces signatures, Gindrier, dans la cour de l'hospice, s'efforçait, sinon de consoler, du moins de calmer les deux femmes désespérées.

Tout à coup un homme qui venait d'entrer dans la cour, et qui depuis quelques instants le considérait avec attention, l'aborda brusquement :

— Que faites-vous là?

— Que vous importe! dit Gindrier.

— Vous venez chercher le corps de Baudin?

— Oui.

— Cette voiture est à vous?

— Oui.

— Montez-y tout de suite, et baissez les stores.

— Que voulez-vous dire?

— Vous êtes le représentant Gindrier. Je vous connais. Vous étiez ce matin à la barricade. Si quelque autre que moi vous voit, vous êtes perdu.

Gindrier suivit le conseil et monta dans le fiacre. Tout en montant il demanda à l'homme :

— Vous êtes de la police?

L'homme ne répondit pas. Un moment après, il revint, et dit à voix basse près de la portière du fiacre derrière laquelle Gindrier s'était renfermé :

— Oui, j'en mange le pain, mais je n'en fais pas le métier.

Les deux hommes de peine envoyés par le commissaire de police prirent Baudin sur le lit de bois et l'apportèrent à la voiture. On le mit au fond du fiacre, la face couverte, et enveloppé du suaire de la tête aux pieds. Un ouvrier qui était là prêta son manteau qu'on jeta sur le cadavre, afin de ne pas attirer l'attention des passants. Madame L... se plaça à côté du corps, Gindrier en face, le jeune Baudin près de Gindrier. Un fiacre suivait où étaient l'autre parente de Baudin et un étudiant en médecine nommé Dutèche.

On partit. Pendant le trajet, la tête du cadavre secoué par la voiture allait et venait d'une épaule à l'autre; le sang de la blessure recommença à couler et reparaissait en larges plaques rouges à travers le drap blanc. Gindrier, le bras étendu et la main posée sur sa poitrine, l'empêchait de tomber en avant; madame L... le soutenait de côté.

On avait recommandé au cocher d'aller lentement; le trajet dura plus d'une heure.

Quand on arriva au n° 88 de la rue de Clichy, la descente du corps attira des curieux devant la porte. Les voisins accoururent. Le frère de

IMPRIMERIE NATIONALE.

Baudin, aidé de Gindrier et de Dutèche, monta le cadavre au quatrième étage, où Baudin demeurait. C'était une maison neuve et il n'y habitait que depuis quelques mois.

Ils le portèrent dans sa chambre, qui était en ordre et telle qu'il l'avait quittée le 2 au matin. Le lit où il n'avait pas couché la nuit précédente n'était pas défait. Un livre qu'il lisait était resté sur sa table, ouvert à la page où il s'était interrompu. Ils déroulèrent le suaire, et Gindrier lui coupa avec des ciseaux sa chemise et son gilet de flanelle. Ils lavèrent le corps. La balle était entrée par l'angle de l'arcade de l'œil droit et sortie par le derrière de la tête. La plaie de l'œil n'avait pas saigné. Il s'y était formé une sorte de tumeur; le sang avait coulé à flots par le trou de l'occiput. On lui mit du linge blanc, on lui fit un lit blanc et on le coucha, la tête sur son oreiller, la face découverte. Les femmes se lamentaient dans la chambre à côté.

Gindrier, déjà, avait rendu le même service à l'ancien constituant James Demontry. En 1850, James Demontry mourut, proscrit, à Cologne. Gindrier partit pour Cologne, alla au cimetière et fit exhumer James Demontry. Il fit extraire le cœur, l'embauma et l'enferma dans un vase d'argent qu'il apporta à Paris. La réunion de la Montagne le délégua avec Chollet et Joigneaux pour porter ce cœur à Dijon, patrie de Demontry, et lui faire des funérailles solennelles. Ces funérailles furent empêchées par ordre de Louis Bonaparte, alors président de la République. L'enterrement des hommes vaillants et fidèles déplaisait à Louis Bonaparte; leur mort, non.

Quand Baudin fut couché sur son lit, les femmes rentrèrent, et toute cette famille, assise autour du cadavre, pleura. Gindrier, que d'autres devoirs réclamaient, redescendit avec Dutèche. Un rassemblement s'était formé devant la porte.

Un homme en blouse, le chapeau sur la tête, monté sur une borne, pérorait et glorifiait le coup d'Etat, le suffrage universel rétabli, la loi du 31 mai abolie, « les vingt-cinq francs » supprimés; Louis Bonaparte a bien fait, etc. — Gindrier, debout sur le seuil de la porte, éleva la voix : — Citoyens, là-haut est Baudin, représentant du peuple, tué en défendant le peuple! Baudin, votre représentant à tous, entendez-vous bien! Vous êtes devant sa maison, il est là qui saigne sur son lit, et voilà un homme qui ose ici applaudir son assassin! Citoyens, voulez-vous que je vous dise le nom de cet homme? Il s'appelle la Police. Honte et infamie aux traîtres et aux lâches! Respect au cadavre de celui qui est mort pour vous!

Et, fendant l'attroupement, Gindrier prit au collet l'homme qui venait de parler, et, lui jetant son chapeau à terre d'un revers de main, il cria : — Chapeau bas!

VI

DÉCRETS DES REPRÉSENTANTS RESTÉS LIBRES.

Le texte de l'arrêt que l'on croyait rendu par la Haute Cour de justice nous avait été apporté par l'ancien constituant Martin (de Strasbourg), avocat à la cour de cassation. En même temps nous apprenions ce qui se passait rue Aumaire. La bataille s'engageait, il importait de la soutenir et de l'alimenter; il importait de placer toujours la résistance légale à côté de la résistance armée. Les membres réunis la veille à la mairie du xe arrondissement avaient décrété la déchéance de Louis Bonaparte; mais ce décret, rendu par une réunion presque exclusivement composée des membres impopulaires de la majorité, pouvait être sans action sur les masses; il était nécessaire que la gauche le reprît, le fît sien, lui imprimât un accent plus énergique et plus révolutionnaire, et s'emparât de l'arrêt de la Haute Cour, que l'on croyait réel, pour prêter main-forte à cet arrêt et le rendre exécutoire.

Dans notre appel aux armes, nous avions mis Louis Bonaparte hors la loi. Le décret de déchéance, repris et contresigné par nous, s'ajoutait utilement à cette mise hors la loi, et complétait l'acte révolutionnaire par l'acte légal.

Le comité de résistance convoqua les représentants républicains.

L'appartement de M. Grévy où nous étions étant trop resserré, nous assignâmes pour lieu de réunion le n° 10 de la rue des Moulins, quoique avertis que la police avait déjà fait une descente dans cette maison. Mais nous n'avions pas le choix; en révolution, la prudence est impossible, et l'on s'aperçoit bien vite qu'elle est inutile. Se confier, se confier toujours, telle est la loi des grands actes qui déterminent parfois les grands évènements. L'improvisation perpétuelle des moyens, des procédés, des expédients, des ressources, rien pas à pas, tout d'emblée, jamais le terrain sondé, toutes les chances acceptées en bloc, les mauvaises comme les bonnes, tout risqué à la fois de tous les côtés, l'heure, le lieu, l'occasion, les amis, la famille, la liberté, la fortune, la vie, c'est là le combat révolutionnaire.

Vers trois heures, soixante représentants environ étaient réunis rue des Moulins, n° 10, dans le grand salon, sur lequel s'ouvrait un petit cabinet où siégeait le comité de résistance.

C'était une journée de décembre très sombre, et la nuit semblait déjà presque venue. Hetzel entra. L'éditeur Hetzel, qu'on pourrait appeler aussi le poëte Hetzel, est un esprit généreux et un grand courage, il a, on le sait,

montré de rares qualités politiques comme secrétaire général du ministère des affaires étrangères sous Bastide; il vint s'offrir à nous, ainsi qu'avait déjà fait dans la matinée le brave et patriote libraire Hingray. Hetzel savait que ce qui nous manquait surtout, c'était une imprimerie. Tant que nous n'avions pas une imprimerie, nous n'avions pas la parole, et Louis Bonaparte parlait seul. Hetzel avait été trouver un imprimeur qui lui avait dit : *Forcez-moi, mettez-moi le pistolet sous la gorge, j'imprimerai tout ce que vous voudrez.* Il ne s'agissait donc plus que de réunir quelques amis, de s'emparer de cette imprimerie de vive force, de s'y barricader, et d'y soutenir un siège au besoin pendant qu'on imprimerait nos proclamations et nos décrets; Hetzel nous l'offrait. Un détail de son arrivée au lieu de notre réunion mérite d'être noté. Comme il approchait de la porte cochère, il vit, dans l'espèce de crépuscule de ce triste jour de décembre, un homme debout et immobile à quelque distance et qui semblait guetter. Il alla à cet homme et reconnut l'ancien commissaire de police de l'Assemblée, M. Yon.

— Que faites-vous là? dit brusquement Hetzel. Est-ce que vous êtes là pour nous arrêter? En ce cas, voici ce que j'ai pour vous. — Et il tira deux pistolets de ses poches.

M. Yon répondit en souriant :

— Je veille en effet, non contre vous, mais pour vous; je vous garde.

M. Yon sachant notre réunion chez Landrin, et craignant que nous n'y fussions arrêtés, faisait spontanément la police pour nous.

Hetzel s'était déjà ouvert de son projet au représentant Labrousse qui devait l'accompagner et lui donner l'appui moral de l'Assemblée dans sa périlleuse expédition. Un premier rendez-vous, convenu entre eux, au café Cardinal, ayant manqué, Labrousse avait laissé au maître du café pour Hetzel un billet ainsi conçu : — Madame Élisabeth attend M. Hetzel rue des Moulins, nº 10. — C'est sur ce mot qu'Hetzel était venu.

Nous acceptâmes les offres d'Hetzel, et il fut entendu qu'à la nuit tombante le représentant Versigny, qui remplissait les fonctions de secrétaire du comité, lui porterait nos proclamations, nos décrets, les nouvelles qui nous seraient parvenues, et tout ce que nous jugerions à propos de publier. On régla qu'Hetzel attendrait Versigny sur le trottoir du bout de la rue Richelieu qui longe le café Cardinal.

Cependant Jules Favre, Michel (de Bourges) et moi, nous avions rédigé le décret final qui devait combiner la déchéance votée par la droite avec la mise hors la loi votée par nous. Nous rentrâmes dans le salon pour le lire aux représentants assemblés et le leur faire signer.

En ce moment la porte s'ouvrit et Émile de Girardin se présenta. Depuis la veille nous ne l'avions pas encore vu.

Émile de Girardin, en le dégageant de cette vapeur qui enveloppe tout combattant dans la mêlée des partis et qui, à distance, change ou obscurcit la figure des hommes, Émile de Girardin est un rare penseur, un écrivain précis, énergique, logique, adroit, robuste, un journaliste dans lequel, comme dans tous les grands journalistes, on sent l'homme d'État. On doit à Émile de Girardin ce progrès mémorable, la presse à bon marché. Émile de Girardin a ce grand don, l'opiniâtreté lucide. Émile de Girardin est un veilleur public; son journal, c'est son poste; il attend, il regarde, il épie, il éclaire, il guette, il crie qui vive; à la moindre alerte, il fait feu avec sa plume; prêt à toutes les formes du combat, sentinelle aujourd'hui, général demain. Comme tous les esprits sérieux, il comprend, il voit, il reconnaît, il palpe, pour ainsi dire, l'immense et magnifique identité que couvrent ces trois mots: révolution, progrès, liberté; il veut la révolution, mais surtout par le progrès; il veut le progrès, mais uniquement par la liberté. On peut, et selon nous quelquefois avec raison, différer d'avis avec lui sur la route à prendre, sur l'attitude à tenir et sur la position à conserver, mais personne ne peut nier son courage qu'il a prouvé sous toutes les formes, ni rejeter son but qui est l'amélioration morale et matérielle du sort de tous. Émile de Girardin est plus démocrate que républicain, plus socialiste que démocrate; le jour où ces trois idées, démocratie, république, socialisme, c'est-à-dire le principe, la forme et l'application, se feront équilibre dans son esprit, les oscillations qu'il a encore, cesseront. Il a déjà la puissance, il aura la fixité.

Dans le cours de cette séance, on va le voir, je ne fus pas toujours d'accord avec Émile de Girardin. Raison de plus pour que je constate ici combien j'apprécie cet esprit, fait de lumière et de courage. Émile de Girardin, quelque réserve que chacun puisse ou veuille faire, est un des hommes qui honorent la presse contemporaine; il unit au plus haut degré la dextérité du combattant à la sérénité du penseur.

J'allai à lui et je lui demandai :

— Vous reste-t-il quelques ouvriers à *la Presse?*

Il me répondit : — Nos presses sont sous le scellé et gardées par la gendarmerie mobile, mais j'ai cinq ou six ouvriers de bonne volonté, on peut tirer quelques placards à la brosse.

— Eh bien, repris-je, imprimez nos décrets et nos proclamations. — J'imprimerai, répondit-il, tout ce qui ne sera pas un appel aux armes.

Il ajouta en s'adressant à moi : — Je connais votre proclamation. C'est un cri de guerre, je ne puis imprimer cela.

On se récria. Il nous déclara alors qu'il faisait de son côté des proclamations, mais dans un sens différent du nôtre. Que selon lui, ce n'était pas par les armes qu'il fallait combattre Louis Bonaparte, mais par le vide. Par

les armes il sera vainqueur, par le vide il sera vaincu. Il nous conjura de l'aider à isoler l'homme qu'il appelait éloquemment « le déchu du 2 décembre ». Faisons le vide autour de lui! s'écriait Émile de Girardin. Proclamons la grève universelle! Que le marchand cesse de vendre, que le consommateur cesse d'acheter, que l'ouvrier cesse de travailler, que le boucher cesse de tuer, que le boulanger cesse de cuire, que tout chôme, jusqu'à l'Imprimerie nationale, que Louis Bonaparte ne trouve pas un compositeur pour composer le *Moniteur,* pas un pressier pour le tirer, pas un colleur pour l'afficher! La grève universelle! l'isolement, la solitude, le vide autour de cet homme! Que la nation se retire de lui. Tout pouvoir dont la nation se retire tombe comme un arbre dont la racine se séparerait. Louis Bonaparte, abandonné de tous dans son crime, s'évanouira. Rien qu'en croisant les bras autour de lui, on le fera tomber. Au contraire, tirez-lui des coups de fusil, vous le consolidez. L'armée est ivre, le peuple est ahuri et ne se mêle de rien, la bourgeoisie a peur du président, du peuple, de vous, de tout! Pas de victoire possible. Vous allez devant vous, en braves gens, vous risquez vos têtes, c'est bien; vous entraînez avec vous deux ou trois mille hommes intrépides dont le sang, mêlé au vôtre, coule déjà. C'est héroïque, soit. Ce n'est pas politique. Quant à moi, je n'imprimerai pas d'appel aux armes et je me refuse au combat. Organisons la grève universelle!

Ce point de vue était hautain et superbe; mais malheureusement je le sentais irréalisable. Deux aspects du vrai saisissent Girardin, le côté logique et le côté pratique. Ici, selon moi, le côté pratique faisait défaut.

Michel (de Bourges) lui répondit. Michel (de Bourges), avec sa dialectique ferme et sa raison vive, posait le doigt sur ce qui était pour nous la question immédiate, le crime de Louis Bonaparte, la nécessité de se dresser debout devant ce crime. C'était plutôt une conversation qu'une discussion; mais Michel (de Bourges), puis Jules Favre, qui parla ensuite, s'y élevèrent à la plus haute éloquence. Jules Favre, digne de comprendre le puissant esprit de Girardin, eût volontiers adopté cette idée, si elle lui eût semblé praticable, de la grève universelle, du vide autour de l'homme; il la trouvait grande, mais impossible. Une nation ne s'arrête pas court. Même frappée au cœur, elle va encore. Le mouvement social, qui est la vie animale des sociétés, survit au mouvement politique. Quoi que pût espérer Émile de Girardin, il y aura toujours un boucher qui tuera, un boulanger qui cuira, il faut bien manger! Faire croiser les bras au travail universel, chimère! disait Jules Favre, rêve! Le peuple se bat trois jours, quatre jours, huit jours; la société n'attend pas indéfiniment. Quant à la situation, sans doute elle était terrible, sans doute elle était tragique, et le sang coulait; mais cette situa-

tion, qui l'avait faite ? Louis Bonaparte. Nous, nous l'acceptions telle qu'elle était, rien de plus.

Émile de Girardin, ferme, logique, absolu dans son idée, persista. Quelques-uns pouvaient être ébranlés. Les arguments, si abondants dans ce vigoureux et inépuisable esprit, lui arrivaient en foule. Quant à moi, je voyais devant moi le devoir comme un flambeau.

Je l'interrompis, je m'écriai : — Il est trop tard pour délibérer sur ce qu'on fera. Ce n'est pas à faire. C'est fait. Le gant du coup d'État est jeté, la gauche le ramasse. C'est aussi simple que cela. L'acte du Deux-Décembre est un défi infâme, insolent, inouï, à la démocratie, à la civilisation, à la liberté, au peuple, à la France. Je répète que nous avons ramassé ce gant. Nous sommes la loi, mais la loi vivante qui peut s'armer au besoin et combattre. Un fusil dans nos mains, c'est une protestation. Je ne sais pas si nous vaincrons, mais nous devons protester. Protester dans le parlement d'abord; le parlement fermé, protester dans la rue; la rue fermée, protester dans l'exil; l'exil accompli, protester dans la tombe. Voilà notre rôle à nous, notre fonction, notre mission. Le mandat des représentants est élastique; le peuple le donne, les évènements l'élargissent.

Pendant que nous délibérions, notre collègue Napoléon Bonaparte, fils de l'ancien roi de Westphalie, était survenu. Il écoutait. Il prit la parole. Il flétrit énergiquement et avec l'accent d'une indignation sincère et généreuse le crime de son cousin, mais il déclara que dans sa pensée une protestation écrite suffisait, protestation des représentants, protestation du conseil d'État, protestation des magistrats, protestation de la presse; que cette protestation serait unanime et éclairerait la France, que pour toute autre forme de résistance on n'aurait pas l'unanimité. Que, quant à lui, ayant toujours trouvé la Constitution mauvaise, l'ayant dans la Constituante combattue dès le premier instant, il ne la défendrait pas le dernier jour; qu'il ne donnerait, certes, pas une goutte de sang pour elle. Que la Constitution était morte, mais que la République était vivante; et qu'il fallait sauver, non la Constitution, cadavre, mais la République, principe!

Les réclamations éclatèrent. Bancel, jeune, ardent, éloquent, impétueux, tout débordant de conviction, s'écria que ce qu'il fallait voir, ce n'était pas les défauts de la Constitution, mais l'horreur du crime commis, la trahison flagrante, le serment violé; il déclara qu'on pouvait avoir voté contre la Constitution dans l'Assemblée constituante et la défendre aujourd'hui en présence d'un usurpateur, et que c'était logique, et que plusieurs d'entre nous étaient dans ce cas. Il me cita comme exemple. — Preuve, dit-il, Victor Hugo. — Il termina ainsi : — Vous avez assisté à la construction d'un navire, vous l'avez trouvé mal bâti, vous avez donné des conseils qui n'ont pas été

écoutés. Cependant vous avez dû monter à bord de ce vaisseau, vos enfants et vos frères y sont avec vous, votre mère y est embarquée. Un pirate arrive, la hache dans une main pour saborder le navire, la torche dans l'autre pour l'incendier. L'équipage veut se défendre, court aux armes. Direz-vous à l'équipage : Moi, je trouve ce navire mal construit et je veux le laisser détruire ?

— En pareil cas, ajouta Edgar Quinet, qui n'est pas du parti du navire est du parti du pirate.

On nous cria de toutes parts : Le décret! lisez le décret!

J'étais debout adossé à la cheminée. Napoléon Bonaparte vint à moi, et, s'approchant de mon oreille :

— Vous livrez, me dit-il tout bas, une bataille perdue d'avance.

Je lui répondis : — Je ne regarde pas le succès, je regarde le devoir.

Il répliqua : — Vous êtes un homme politique, et par conséquent vous devez vous préoccuper du succès. Je vous répète, avant que vous alliez plus loin, que c'est une bataille d'avance perdue.

Je repris : — Si nous engageons la lutte, la bataille est perdue, vous le dites, je le crois; mais si nous ne l'engageons pas, c'est l'honneur qui est perdu. J'aime mieux perdre la bataille que l'honneur.

Il resta un moment silencieux, puis il me prit la main.

— Soit, reprit-il, mais écoutez. Vous courez, vous personnellement, de grands dangers. De tous les hommes de l'Assemblée, vous êtes celui que le président hait le plus. Vous l'avez, du haut de la tribune, surnommé Napoléon-le-Petit; vous comprenez, c'est inoubliable, cela. En outre, c'est vous qui avez dicté l'appel aux armes, et on le sait. Si vous êtes pris, vous êtes perdu. Vous serez fusillé sur place, ou tout au moins déporté. Avez-vous un lieu sûr où coucher cette nuit?

Je n'y avais pas encore songé. — Ma foi non, lui dis-je.

Il reprit : — Eh bien, venez chez moi. Il n'y a peut-être qu'une maison dans Paris où vous soyez en sûreté, c'est la mienne. On ne viendra pas vous chercher là. Venez-y le jour, la nuit, à quelque heure qu'il vous plaira; je vous attendrai, et c'est moi qui vous ouvrirai. Je demeure rue d'Alger, n° 5.

Je le remerciai, l'offre était noble et cordiale, j'en fus touché. Je n'en ai point usé, mais je ne l'ai pas oubliée.

On cria de nouveau : — Lisons le décret. Assis! assis! — Il y avait devant la cheminée une table ronde; on y apporta une lampe, des plumes, des écritoires et du papier; les membres du comité s'assirent à cette table; les représentants prirent place autour d'eux sur les canapés et les fauteuils et sur toutes les chaises qu'on put trouver dans les chambres voisines. Quelques-uns cherchèrent des yeux Napoléon Bonaparte. Il s'était retiré.

Un membre demanda qu'avant toute chose la réunion se déclarât Assemblée nationale et se constituât en nommant immédiatement un président et un bureau. Je fis remarquer que nous n'avions pas à nous déclarer Assemblée, que nous étions l'Assemblée, de droit comme de fait, et toute l'Assemblée, nos collègues absents étant empêchés par la force; que l'Assemblée nationale, même mutilée par le coup d'État, devait conserver son entité et rester constituée après comme avant; que nommer un autre président et un autre bureau, ce serait donner prise à Louis Bonaparte, et accepter en quelque sorte le décret de dissolution; que nous ne devions faire rien de pareil; que nos décrets devaient être publiés, non avec la signature d'un président quel qu'il fût, mais avec la signature de tous les membres de la gauche non arrêtés, qu'ils auraient ainsi pleine autorité sur le peuple, et pleine action. On renonça à nommer un président. Noël Parfait proposa que nos décrets et nos actes fussent rendus, non avec la formule : l'Assemblée nationale — décrète : — etc.; mais avec la formule : les représentants du peuple restés libres, — décrètent : — etc.; — de cette façon nous conservions toute l'autorité attachée à la qualité de représentants du peuple, sans associer à la solidarité de nos actes les représentants arrêtés. Cette formule avait en outre l'avantage de nous séparer de la droite. Le peuple savait que les seuls représentants restés libres étaient les membres de la gauche. On adopta l'avis de Noël Parfait.

Je donnai lecture du décret de déchéance. Il était conçu en ces termes :

DÉCLARATION.

Les représentants du peuple restés libres, vu l'article 68 de la Constitution ainsi conçu :

« Art. 68. — Toute mesure par laquelle le président de la République dissout l'Assemblée, la proroge, ou met obstacle à l'exercice de son mandat, est un crime de haute trahison.

« Par ce seul fait le président est déchu de ses fonctions; les citoyens sont tenus de lui refuser obéissance; le pouvoir exécutif passe de plein droit à l'Assemblée nationale; les juges de la Haute Cour de justice se réunissent immédiatement, à peine de forfaiture; ils convoquent les jurés dans le lieu qu'ils désignent pour procéder au jugement du président et de ses complices. »

Décrètent :

Article premier. — Louis Bonaparte est déchu de ses fonctions de président de la République.

Art. 2. — Tous citoyens et fonctionnaires publics sont tenus de lui refuser obéissance sous peine de complicité.

Art. 3. — L'arrêt rendu le 2 décembre par la Haute Cour de justice, et qui déclare Louis Bonaparte prévenu du crime de haute trahison, sera publié et exécuté. En conséquence, les autorités civiles et militaires sont requises, sous peine de forfaiture, de prêter main-forte à l'exécution dudit arrêt.

Fait à Paris en séance de permanence, le 3 décembre 1851.

Le décret lu et voté par acclamation, nous le signâmes, et les représentants se pressèrent en foule autour de la table pour joindre leurs signatures aux nôtres. Sain fit remarquer que cette signature prenait du temps, qu'en outre nous n'étions guère plus de soixante, un grand nombre des membres de la gauche étant en mission dans les rues insurgées. Il demanda si le comité, qui avait pleins pouvoirs de toute la gauche, voyait quelque objection à faire suivre le décret du nom de tous les représentants républicains restés libres sans exception, absents comme présents. Nous répondîmes qu'en effet le décret signé de tous remplissait mieux le but. C'était d'ailleurs l'avis que j'avais ouvert. Bancel avait précisément dans sa poche un vieux numéro du *Moniteur* contenant un scrutin de division. On y coupa la liste des membres de la gauche, on y effaça les noms de ceux qui étaient arrêtés, et on joignit cette liste au décret[1].

Le nom d'Émile de Girardin sur cette liste frappa mes yeux. Il était toujours présent.

— Signez-vous le décret? lui demandai-je.

— Sans hésiter.

— En ce cas, vous consentez à l'imprimer?

— Tout de suite.

Il reprit :

— N'ayant plus de presses, comme je vous l'ai dit, je ne puis faire tirer qu'en placards et à la brosse; c'est long, mais ce soir à huit heures vous aurez cinq cents exemplaires.

— Et, poursuivis-je, vous persistez à refuser d'imprimer l'appel aux armes?

— Je persiste.

On fit une double copie du décret qu'Émile de Girardin emporta.

La délibération recommença. A chaque instant des représentants surve-

[1] Cette liste, qui appartient à l'histoire, ayant servi de base à la liste de proscription, on la retrouvera tout entière dans les *Notes* de ce livre.

naient et apportaient des nouvelles : — Amiens en insurrection — Reims et Rouen en mouvement et en marche sur Paris — le général Canrobert résistant au coup d'État, le général Castellane hésitant — le ministre des États-Unis demandant ses passeports. — Nous ajoutions peu de foi à ces bruits, et les faits ont prouvé que nous avions raison.

Cependant Jules Favre avait rédigé le décret suivant, qu'il proposa et qui fut immédiatement adopté :

DÉCRET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté — Égalité — Fraternité

« Les représentants soussignés, demeurés libres, réunis en assemblée de permanence;

« Vu l'arrestation de la plupart de leurs collègues, vu l'urgence;

« Considérant que pour l'accomplissement de son crime Louis Bonaparte ne s'est pas contenté de multiplier les moyens de destruction les plus formidables contre la vie et les propriétés des citoyens de Paris, qu'il a foulé aux pieds toutes les lois, anéanti toutes les garanties des nations civilisées;

« Considérant que ces criminelles folies ne font qu'augmenter la violente réprobation de toutes les consciences et hâter l'heure de la vengeance nationale, mais qu'il importe de proclamer le droit,

« Décrètent :

« Article premier. — L'état de siège est levé dans tous les départements où il a été établi, les lois ordinaires reprennent leur empire.

« Art. 2. — Il est enjoint à tous les chefs militaires, sous peine de forfaiture, de se démettre immédiatement des pouvoirs extraordinaires qui leur ont été conférés.

« Art. 3. — Les fonctionnaires et agents de la force publique sont chargés, sous peine de forfaiture, de mettre à exécution le présent décret.

« Fait en séance de permanence, le 3 décembre 1851. »

Madier de Montjau et de Flotte entrèrent. Ils arrivaient du dehors, ils avaient été partout où la lutte était engagée, ils avaient vu de leurs yeux l'hésitation d'une partie de la population devant ces mots : *La loi du 31 mai est abolie, le suffrage universel est rétabli.* Les affiches de Louis Bonaparte faisaient évidemment des ravages. Il fallait opposer effort à effort, et ne rien négliger

de ce qui pouvait ouvrir les yeux au peuple; je dictai la proclamation suivante :

PROCLAMATION.

« Peuple! on te trompe.

« Louis Bonaparte dit qu'il te rétablit dans tes droits et qu'il te rend le suffrage universel.

« Louis Bonaparte en a menti.

« Lis ses affiches. Il t'accorde, quelle dérision infâme! le droit de lui conférer à lui, à lui SEUL, le pouvoir constituant, c'est-à-dire la suprême puissance qui t'appartient. Il t'accorde le droit de le nommer dictateur POUR DIX ANS. En d'autres termes, il t'accorde le droit d'abdiquer et de le couronner; droit que tu n'as même pas, ô peuple, car une génération ne peut disposer de la souveraineté de la génération qui la suivra.

« Oui, il t'accorde à toi, souverain, le droit de te donner un maître, et ce maître, c'est lui.

« Hypocrisie et trahison!

« Peuple, nous démasquons l'hypocrite, c'est à toi de punir le traître! »

« Le comité de résistance :

« Jules Favre — de Flotte — Carnot — Madier de Montjau — Mathieu (de la Drôme) — Michel (de Bourges) — Victor Hugo. »

Baudin était tombé héroïquement. Il fallait faire connaître au peuple sa mort et honorer sa mémoire. Le décret qu'on va lire fut voté sur la proposition de Michel (de Bourges) :

DÉCRET.

« Les représentants du peuple restés libres, considérant que le représentant Baudin est mort sur la barricade du faubourg Saint-Antoine pour la République et pour les lois, et qu'il a bien mérité de la patrie,

« Décrètent :

« Les honneurs du Panthéon sont décernés au représentant Baudin.

« Fait en séance de permanence, le 3 décembre 1851. »

Après les honneurs aux morts, et les nécessités du combat, il importait, selon moi, de réaliser immédiatement et dictatorialement quelque grande amélioration populaire. Je proposai l'abolition des octrois et de l'impôt des boissons. On fit cette objection : — Pas de caresse au peuple! après la victoire, nous verrons. En attendant, qu'il combatte! S'il ne combat pas, s'il ne se lève pas, s'il ne comprend pas que c'est pour lui, que c'est pour

son droit que nous, les représentants, nous risquons nos têtes à cette heure, s'il nous laisse seuls sur la brèche en présence du coup d'État, c'est qu'il n'est pas digne de la liberté! — Bancel fit remarquer que l'abolition des octrois et de l'impôt des boissons n'était pas une caresse au peuple, mais un secours aux misères, une grande mesure économique réparatrice, une satisfaction au cri public, satisfaction que la droite avait toujours obstinément refusée, et que la gauche, maîtresse du terrain, devait se hâter d'accorder. — On vota, avec la réserve de ne les publier qu'après la victoire, les deux décrets en un seul, sous cette forme.

DÉCRET.

« Les représentants restés libres

« Décrètent :

« Les octrois sont abolis dans toute l'étendue du territoire de la République.

« Fait en séance de permanence, le 3 décembre 1851. »

Versigny, avec une copie des proclamations et du décret, partit à la recherche d'Hetzel. Labrousse y alla de son côté. On se donna rendez-vous pour huit heures du soir chez l'ancien membre du gouvernement provisoire Marie, rue Neuve-des-Petits-Champs.

Comme les membres du comité et les représentants se retiraient, on vint me dire que quelqu'un demandait à me parler; j'entrai dans une espèce de petite chambre attenante au salon et j'y trouvai un homme en blouse à l'air sympathique et intelligent. Cet homme avait à la main un rouleau de papier.

— Citoyen Victor Hugo, me dit-il, vous n'avez pas d'imprimerie. Voici un moyen de vous en passer.

Il déploya à plat sur la cheminée le rouleau qu'il tenait à la main. C'était un cahier d'une espèce de papier bleu très mince et qui me parut légèrement huilé. Entre chaque feuille de papier bleu il y avait une feuille de papier blanc. Il tira de sa poche une sorte de poinçon émoussé, en disant : La première chose venue peut servir, un clou, une allumette; et il traça avec le poinçon sur la première feuille du cahier le mot *République.* Puis tournant les feuillets : Voyez, me dit-il.

Le mot *République* était reproduit sur les quinze ou vingt feuilles blanches que contenait le cahier.

Il ajouta : — On se sert habituellement de ce papier pour décalquer les

dessins de fabrique. J'ai pensé qu'il pourrait être utile dans un moment comme celui-ci. J'en ai chez moi une centaine de feuilles, avec lesquelles je puis faire cent copies de ce que vous voudrez, d'une proclamation par exemple, dans le même temps qu'on met pour en faire quatre ou cinq. Écrivez-moi quelque chose, ce que vous croirez utile dans l'instant où nous sommes, et demain matin ce sera affiché dans Paris à cinq cents exemplaires.

Je n'avais sur moi aucun des actes que nous venions de rédiger, Versigny était parti avec les copies. Je pris une feuille de papier, et j'écrivis sur le coin de la cheminée la proclamation suivante :

A L'ARMÉE.

« Soldats!

« Un homme vient de briser la Constitution. Il déchire le serment qu'il avait prêté au peuple, supprime la loi, étouffe le droit, ensanglante Paris, garrotte la France, trahit la République!

« Soldats, cet homme vous engage dans son crime.

« Il y a deux choses saintes : le drapeau, qui représente l'honneur militaire, et la loi, qui représente le droit national. Soldats, le plus grand des attentats, c'est le drapeau levé contre la loi! Ne suivez pas plus longtemps le malheureux qui vous égare. Pour un tel crime, les soldats français doivent être des vengeurs, non des complices.

« Cet homme dit qu'il s'appelle Bonaparte. Il ment, car Bonaparte est un mot qui veut dire gloire. Cet homme dit qu'il s'appelle Napoléon. Il ment, car Napoléon est un mot qui veut dire génie. Lui, il est obscur et petit. Livrez à la loi ce misérable! Soldats, c'est un faux Napoléon. Un vrai Napoléon vous ferait recommencer Marengo; lui, il vous fait recommencer Transnonain!

« Tournez les yeux vers la vraie fonction de l'armée française : protéger la patrie, propager la Révolution, délivrer les peuples, soutenir les nationalités, affranchir le continent, briser les chaînes partout, défendre partout le droit, voilà votre rôle parmi les armées d'Europe. Vous êtes dignes des grands champs de bataille.

« Soldats! l'armée française est l'avant-garde de l'humanité.

« Rentrez en vous-mêmes, réfléchissez; reconnaissez-vous, relevez-vous! Songez à vos généraux arrêtés, pris au collet par des argousins et jetés, menottes aux mains, dans la cellule des voleurs! Le scélérat qui est à l'Élysée croit que l'armée de la France est une bande du bas-empire; qu'on la paie et qu'on l'enivre, et qu'elle obéit! Il vous fait faire une besogne infâme; il

vous fait égorger en plein dix-neuvième siècle, et dans Paris même, la liberté, le progrès, la civilisation. Il vous fait détruire, à vous enfants de la France, tout ce que la France a si glorieusement et si péniblement construit en trois siècles de lumière et en soixante ans de révolutions! Soldats, si vous êtes la grande armée, respectez la grande nation.

« Nous citoyens, nous représentants du peuple et vos représentants, nous vos amis, vos frères, nous qui sommes la loi et le droit, nous qui nous dressons devant vous en vous tendant les bras et que vous frappez aveuglément de vos épées, savez-vous ce qui nous désespère, ce n'est pas de voir notre sang qui coule, c'est de voir votre honneur qui s'en va.

« Soldats! un pas de plus dans l'attentat, un jour de plus avec Louis Bonaparte et vous êtes perdus devant la conscience universelle. Les hommes qui vous commandent sont hors la loi. Ce ne sont pas des généraux, ce sont des malfaiteurs. La casaque des bagnes les attend; voyez-la dès à présent sur leurs épaules. Soldats, il est temps encore, arrêtez! revenez à la patrie! revenez à la République! Si vous persistiez, savez-vous ce que l'histoire dirait de vous? Elle dirait : Ils ont foulé aux pieds de leurs chevaux et écrasé sous la roue de leurs canons toutes les lois de leur pays; eux, des soldats français, ils ont déshonoré l'anniversaire d'Austerlitz et, par leur faute, par leur crime, il dégoutte aujourd'hui du nom de Napoléon sur la France autant de honte qu'il en a autrefois découlé de gloire!

« Soldats français! cessez de prêter main-forte au crime! »

Mes collègues du comité étaient partis, je ne pouvais les consulter, le temps pressait, je signai :

« *Pour les représentants du peuple restés libres, le représentant membre du comité de résistance.*

« VICTOR HUGO. »

L'homme en blouse emporta la proclamation et me dit : — Vous la reverrez demain matin. Il tint parole. Je la trouvai le lendemain affichée rue Rambuteau, au coin de la rue de l'Homme-Armé, et à la Chapelle-Saint-Denis. Pour les personnes qui n'étaient pas dans le secret du procédé, elle semblait écrite à la main avec de l'encre bleue.

Je songeai à rentrer chez moi. Quand j'arrivai rue de la Tour-d'Auvergne, devant ma porte, elle se trouvait précisément et par je ne sais quel hasard entr'ouverte. Je la poussai et j'entrai. Je traversai la cour et je montai l'escalier sans rencontrer personne.

Ma femme et ma fille étaient dans le salon au coin du feu avec Madame Paul Meurice. J'entrai sans bruit. Elles causaient à voix basse. Elles

parlaient de Pierre Dupont, le chansonnier populaire, qui était venu chez moi demander des armes. Isidore, qui avait été soldat, avait des pistolets et les avait prêtés à Pierre Dupont pour le combat.

Tout à coup ces dames tournèrent la tête et me virent près d'elles, ma fille jeta un cri. — Oh! va-t'en, me dit ma femme en me sautant au cou, tu es perdu si tu restes une minute. Tu vas être pris ici! — Madame Paul Meurice ajouta : — On vous cherche. La police était ici il y a un quart d'heure. — Je ne pus réussir à les rassurer. On me remit un paquet de lettres m'offrant des asiles pour la nuit, quelques-unes signées de noms inconnus. Après quelques minutes, les voyant de plus en plus effrayées, je m'en allai. Ma femme me dit : — Ce que tu fais, tu le fais pour la justice. Va, continue. J'embrassai ma femme et ma fille. Il y a cinq mois de cela au moment où j'écris ces lignes. Pendant que je m'en allais en exil, elles sont restées près de mon fils Victor en prison, je ne les ai pas revues depuis ce jour-là.

Je sortis comme j'étais entré, il n'y avait dans la loge du portier que deux ou trois petits enfants, assis autour d'une lampe, qui riaient et regardaient des estampes dans un livre.

VII

L'ARCHEVÊQUE.

Dans cette journée obscure et tragique une idée vint à un homme du peuple.

C'était un ouvrier appartenant à l'honnête et imperceptible minorité des démocrates catholiques. La double exaltation de son esprit, révolutionnaire d'un côté, mystique de l'autre, le rendait un peu suspect dans le peuple, même à ses camarades et à ses amis. Assez dévot pour être appelé jésuite par les socialistes, assez républicain pour être appelé rouge par les réacteurs, il était dans les ateliers du faubourg une exception. Or ce qu'il faut, dans les conjonctures suprêmes, pour saisir et gouverner les masses, ce sont les exceptions par le génie, non les exceptions par l'opinion. Il n'y a pas d'originalité révolutionnaire. Pour être quelque chose dans les temps de régénération et dans les jours de lutte sociale, il faut baigner en plein dans les puissants milieux homogènes qu'on appelle les partis. Les grands courants d'hommes suivent les grands courants d'idées, et le vrai chef révolutionnaire est celui qui sait le mieux pousser ceux-ci dans le sens de celles-là.

Or l'évangile est d'accord avec la Révolution, mais le catholicisme non. Cela tient à ce que la papauté n'est pas d'accord avec l'évangile. On comprend à merveille le républicain chrétien, on ne comprend pas le démocrate catholique. C'est un composé de deux contraires. C'est un esprit dans lequel la négation barre le passage à l'affirmation. C'est un neutre.

Or, en temps de révolution, qui dit neutre dit impuissant.

Pourtant, dès les premières heures de la résistance au coup d'État, l'ouvrier catholique-démocrate dont nous racontons ici le noble effort se jeta si résolûment dans la cause du juste et du vrai qu'en peu d'instants il changea la défiance en confiance et fut acclamé par le peuple. Il fut si vaillant à la construction de la barricade de la rue Aumaire que d'une voix unanime on l'en nomma chef. Au moment de l'attaque, il la défendit comme il l'avait bâtie, ardemment. Ce fut là un triste et glorieux champ de combat; la plupart de ses compagnons y furent tués, et lui n'échappa que par miracle.

Cependant il parvint à rentrer chez lui, et il se dit avec angoisse : — Tout est perdu.

Il lui semblait évident que les profondes masses du peuple ne se soulèveraient pas. Vaincre le coup d'État par une révolution, cela paraissait désormais impossible; on ne pouvait plus le combattre que par la légalité. Ce qui avait

IMPRIMERIE NATIONALE.

été la chance du commencement redevenait l'espérance de la fin, car il croyait la fin fatale et proche. Selon lui, il fallait, à défaut du peuple, essayer maintenant de mettre en mouvement la bourgeoisie. Qu'une légion sortît en armes, et l'Élysée était perdu. Pour cela il fallait frapper un coup décisif, trouver le cœur des classes moyennes, passionner le bourgeois par un grand spectacle qui ne fût pas un spectacle effrayant.

C'est alors que cette pensée vint à cet ouvrier :

Écrire à l'archevêque de Paris.

L'ouvrier prit une plume et de sa pauvre mansarde écrivit à M. l'archevêque de Paris une lettre enthousiaste et grave où lui, homme du peuple et croyant, il disait ceci à son évêque; nous traduisons le sens de sa lettre :

— L'heure est solennelle, la guerre civile met aux prises l'armée et le peuple, le sang coule. Quand le sang coule, l'évêque sort. M. Sibour doit continuer M. Affre. L'exemple est grand, l'occasion est plus grande encore.

Que l'archevêque de Paris suivi de tout son clergé, la croix pontificale devant lui, la mitre en tête, sorte processionnellement dans les rues. Qu'il appelle à lui l'Assemblée nationale et la Haute Cour, les législateurs en écharpes et les juges en robes rouges, qu'il appelle à lui les citoyens, qu'il appelle à lui les soldats, et qu'il aille droit à l'Élysée. Que là il lève la main, au nom de la justice, contre celui qui viole les lois, et, au nom de Jésus, contre celui qui verse le sang. Rien qu'avec cette main levée il brisera le coup d'État.

Et il mettra sa statue à côté de la statue de M. Affre, et il sera dit que deux fois deux archevêques de Paris ont écrasé du pied la guerre civile.

L'église est sainte, mais la patrie est sacrée. Il faut que dans l'occasion l'église vienne au secours de la patrie. —

La lettre finie, il la signa de sa signature d'ouvrier. Mais maintenant une difficulté se présentait : — Comment la faire parvenir?

La porter lui-même?

Mais le laisserait-on parvenir, lui pauvre artisan en blouse, jusqu'à l'archevêque?

Et puis, pour arriver jusqu'au palais archiépiscopal, il fallait traverser précisément les quartiers soulevés et où la résistance durait peut-être encore, il fallait franchir des rues encombrées de troupes, il serait arrêté et fouillé, ses mains sentaient la poudre, on le fusillerait, et la lettre ne parviendrait pas!

Comment faire?

Au moment de désespérer, le nom d'Arnaud (de l'Ariège) se présenta à son souvenir.

Arnaud (de l'Ariège) était le représentant selon son cœur. C'était une

noble figure qu'Arnaud (de l'Ariège). Il était démocrate-catholique comme l'ouvrier. A l'Assemblée, il levait haut, mais il portait à peu près seul cette bannière peu suivie qui aspirait à rallier la démocratie à l'église. Arnaud (de l'Ariège), jeune, beau, éloquent, enthousiaste, doux et ferme, combinait les tendances du tribun avec la foi du chevalier. Sa franche nature, sans vouloir se détacher de Rome, adorait la liberté. Il avait deux principes, mais il n'avait pas deux visages. En somme, le démocrate en lui l'emportait. Il me disait un jour : — *Je donne la main à Victor Hugo et je ne la donne pas à Montalembert.*

L'ouvrier le connaissait. Il lui avait souvent écrit et l'avait vu quelquefois.

Arnaud (de l'Ariège) demeurait dans un quartier resté à peu près libre.

L'ouvrier s'y rendit sur-le-champ.

Comme nous tous, on l'a vu, Arnaud (de l'Ariège) était mêlé à la lutte. Comme la plupart des représentants de la gauche, il n'avait pas reparu chez lui depuis la matinée du 2. Cependant le deuxième jour, il songea à sa jeune femme qu'il avait laissée sans savoir s'il la reverrait, à l'enfant de six mois qu'elle allaitait et qu'il n'avait pas embrassé depuis tant d'heures, à ce doux foyer qu'à de certains instants on a absolument besoin d'entrevoir, il n'y put résister; l'arrestation, Mazas, la cellule, le ponton, le peloton qui fusille, tout disparut, l'idée du danger s'effaça, il revint chez lui.

C'est précisément dans ce moment-là que l'ouvrier y arriva.

Arnaud (de l'Ariège) le reçut, lut sa lettre, et l'approuva.

Arnaud (de l'Ariège) connaissait personnellement M. l'archevêque de Paris.

M. Sibour, prêtre républicain nommé archevêque de Paris par le général Cavaignac, était le vrai chef d'église que rêvait le catholicisme libéral d'Arnaud (de l'Ariège). Pour l'archevêque, Arnaud (de l'Ariège) représentait à l'Assemblée le catholicisme que M. de Montalembert dénaturait. Le représentant démocrate et l'archevêque républicain avaient dans l'occasion d'assez fréquentes conférences, auxquelles servait d'intermédiaire l'abbé Maret, prêtre intelligent, ami du peuple et du progrès, vicaire général de Paris, qui a été depuis évêque *in partibus* de Surat. Quelques jours auparavant Arnaud avait vu l'archevêque et reçu ses doléances au sujet des empiétements du parti clérical sur l'autorité épiscopale, et il se proposait même d'interpeller prochainement le ministère à ce sujet et de porter la question à la tribune.

Arnaud joignit à la lettre de l'ouvrier une lettre d'envoi signée de lui et scella les deux lettres dans le même pli.

Mais ici la même question se présentait.

Comment faire parvenir la missive?

Arnaud, pour des raisons plus graves encore que les motifs de l'ouvrier, ne pouvait la porter lui-même.

Et le temps pressait!

Sa femme vit son embarras et lui dit avec simplicité :

— Je m'en charge.

Madame Arnaud (de l'Ariège), belle et toute jeune, mariée depuis deux ans à peine, était la fille de l'ancien constituant républicain Guichard; digne fille d'un tel père et digne femme d'un tel mari.

On se battait dans Paris; il fallait affronter les dangers des rues, passer à travers les balles, risquer sa vie.

Arnaud (de l'Ariège) hésita.

— Que veux-tu faire? lui demanda-t-il.

— Je porterai cette lettre.

— Toi-même?

— Moi-même.

— Mais il y a du danger.

Elle leva les yeux et lui dit :

— T'ai-je fait cette objection avant-hier quand tu m'as quittée?

Il l'embrassa avec une larme et lui dit : — Va.

Mais la police du coup d'État était soupçonneuse, beaucoup de femmes étaient fouillées en traversant les rues; on pouvait trouver cette lettre sur Madame Arnaud. Où cacher cette lettre?

— J'emporterai mon enfant, dit Madame Arnaud.

Elle défit les langes de la petite fille, y cacha la lettre, et referma le maillot.

Quand cela fut fini, le père baisa son enfant au front, et la mère s'écria en riant :

— Oh! la petite rouge! Elle n'a que six mois, et la voilà déjà qui conspire!

Madame Arnaud gagna l'archevêché non sans peine. La voiture qui l'y conduisit dut faire force détours. Elle arriva pourtant. Elle demanda l'archevêque. Une femme qui porte un enfant, cela ne peut être bien terrible, on la laissa entrer.

Mais elle se perdit dans les cours et les escaliers. Elle cherchait son chemin, assez déconcertée, quand elle rencontra l'abbé Maret. Elle le connaissait. Elle l'aborda. Elle lui dit l'objet de sa démarche. L'abbé Maret lut la lettre de l'ouvrier et fut pris d'enthousiasme. — Cela peut tout sauver, dit-il.

Il ajouta : — Suivez-moi, madame. Je vais vous introduire.

M. l'archevêque de Paris était dans la chambre qui est contiguë à son cabinet. L'abbé Maret fit entrer Madame Arnaud dans le cabinet, pré-

vint l'archevêque, et, un moment après, l'archevêque entra. Outre l'abbé Maret, il avait avec lui l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine.

Madame Arnaud remit à M. Sibour les deux lettres de son mari et de l'ouvrier. L'archevêque les lut, et resta pensif.

— Quelle réponse dois-je porter à mon mari? demanda Madame Arnaud.

— Madame, dit l'archevêque, il est trop tard. Il fallait faire cela avant la lutte commencée. Maintenant, ce serait s'exposer à faire couler peut-être encore plus de sang qu'il n'en a été versé.

L'abbé Deguerry garda le silence. L'abbé Maret essaya respectueusement de tourner l'esprit de son évêque vers le grand effort conseillé par l'ouvrier. Il dit quelques paroles éloquentes. Il insista sur ceci que l'apparition de l'archevêque pourrait déterminer une manifestation de la garde nationale et qu'une manifestation de la garde nationale ferait reculer l'Élysée.

— Non, dit l'archevêque, vous espérez l'impossible. L'Élysée à présent ne reculera plus. On croit que j'arrêterais le sang, point, je le ferais répandre, et à flots. La garde nationale n'a plus de prestige. Si les légions paraissent, l'Élysée fera écraser les légions par les régiments. Et puis, qu'est-ce qu'un archevêque devant l'homme du coup d'État? Où est le serment? Où est la foi jurée? Où est le respect du droit? On ne rebrousse pas chemin quand on a fait trois pas dans un tel crime. Non! non! n'espérez pas! Cet homme fera tout. Il a frappé la loi dans la main des représentants; il frapperait Dieu dans la mienne.

Et il congédia Madame Arnaud avec le regard d'un homme accablé.

Faisons le devoir de l'historien. Six semaines après, dans l'église Notre-Dame, quelqu'un chantait le *Te Deum* en l'honneur de la trahison de Décembre, mettant ainsi Dieu de moitié dans un crime.

C'était l'archevêque Sibour.

VIII

AU MONT VALÉRIEN.

Sur les deux cent trente représentants prisonniers à la caserne du quai d'Orsay cinquante-trois avaient été envoyés au Mont Valérien. On en chargea quatre voitures cellulaires. Il en restait quelques-uns qu'on entassa dans un omnibus. MM. Benoist d'Azy, Falloux, Piscatory, Vatimesnil, furent verrouillés dans les cellules roulantes, tout comme Eugène Sue et Esquiros. L'honorable M. Gustave de Beaumont, grand partisan de l'encellulement, monta en voiture cellulaire. Il n'est pas mal, nous l'avons dit, que le législateur tâte de la loi.

Le commandant du Mont Valérien se présenta sous la voûte du fort pour recevoir les représentants prisonniers.

Il eut d'abord quelque prétention de les écrouer. Le général Oudinot, sous lequel il avait servi, l'apostropha durement :

— Vous me connaissez?

— Oui, mon général.

— Eh bien, que cela vous suffise. N'en demandez pas davantage.

— Si, dit Tamisier, demandez-en davantage, et saluez. Nous sommes plus que l'armée, nous sommes la France.

Le commandant comprit. A partir de ce moment, il fut chapeau bas devant les généraux et tête basse devant les représentants.

On les conduisit à la caserne du fort et on les enferma pêle-mêle dans un dortoir auquel on ajouta de nouveaux lits et que les soldats évacuèrent. Ils passèrent là la première nuit. Les lits se touchaient. Les draps étaient sales.

Le lendemain matin, d'après quelques paroles entendues au dehors, le bruit se répandit parmi eux qu'un tri allait être fait dans les cinquante-trois, et que les républicains seraient mis à part. Peu après, le bruit se confirma. Madame de Luynes parvint jusqu'à son mari, et apporta quelques informations. On assurait, entre autres indications, que le garde des sceaux du coup d'État, l'homme qui signait *Eugène Rouher, ministre de la justice*, avait dit : — *Qu'on mette en liberté les hommes de la droite et au cachot les hommes de la gauche. Si la populace bouge, ils répondront de tout. Pour caution de la soumission des faubourgs, nous aurons la tête des rouges.*

Nous ne croyons pas que M. Rouher ait dit ce mot, où il y a de l'audace. En ce moment-là, M. Rouher n'en avait pas. Nommé ministre le 2 décembre, il temporisait, il montrait une vague pruderie, il n'osait aller

s'installer place Vendôme. Tout ce qui se faisait était-il bien correct? Dans de certaines âmes, le doute du succès se change en scrupule de conscience. Violer toutes les lois, se parjurer, égorger le droit, assassiner la patrie, est-ce bien honnête? Tant que le fait n'est pas accompli, on recule; quand la chose a réussi, on s'y précipite. Où il y a victoire, il n'y a plus forfaiture; rien n'est tel que le succès pour débarbouiller et rendre acceptable cet inconnu qu'on appelle le crime. Dans les premiers moments, M. Rouher se réserva. Plus tard, il a été un des plus violents conseillers de Louis Bonaparte. C'est tout simple. Sa peur avant explique son zèle après.

La vérité, c'est que les paroles menaçantes avaient été dites, non par Rouher, mais par Persigny.

M. de Luynes fit part à ses collègues de ce qui se préparait et les prévint qu'on allait venir leur demander leurs noms afin de séparer les brebis blanches des boucs écarlates. Un murmure qui parut unanime s'éleva. Des manifestations généreuses honorèrent les représentants de la droite.

— Non! non! ne nommons personne! Ne nous laissons pas trier! s'écria M. Gustave de Beaumont.

M. de Vatimesnil ajouta : — Nous sommes entrés ici tous ensemble; nous devons en sortir tous ensemble.

Toutefois on vint avertir quelques instants après Antony Thouret qu'une liste des noms se faisait secrètement et que les représentants royalistes étaient invités à la signer. On attribuait, à tort sans doute, cette résolution peu noble à l'honorable M. de Falloux.

Antony Thouret prit vivement la parole au milieu des groupes qui bourdonnaient dans le dortoir.

— Messieurs, s'écria-t-il, une liste des noms se fait. Ce serait une indignité. Hier, à la mairie du xe arrondissement, vous nous disiez : Il n'y a plus ni gauche ni droite; nous sommes l'Assemblée. Vous croyiez à la victoire du peuple, et vous vous abritiez derrière nous républicains. Aujourd'hui vous croyez à la victoire du coup d'État, et vous redeviendriez royalistes pour nous livrer, nous démocrates! Fort bien, faites!

Une clameur générale s'éleva.

— Non, non, plus de droite ni de gauche. Tous sont l'Assemblée! Le même sort pour tous!

La liste commencée fut saisie et brûlée.

— Par décision de la Chambre, dit M. de Vatimesnil en souriant.

Un représentant légitimiste ajouta :

— De la Chambre, non! Dites de la chambrée.

Quelques instants après, le commandant du fort se présenta, et en termes polis, mais qui sentaient l'injonction, invita les représentants du peuple à

déclarer chacun leur nom, afin qu'on pût assigner à tous des destinations définitives.

Un cri d'indignation lui répondit.

— Personne! Personne ne se nommera, dit le général Oudinot.

Gustave de Beaumont ajouta :

— Nous avons tous le même nom : Représentants du peuple.

Le commandant salua et sortit.

Au bout de deux heures il revint. Il était assisté cette fois du chef des huissiers de l'Assemblée, un appelé Duponceau, espèce de bonhomme rogue à figure rouge et à cheveux blancs qui, dans les grands jours, se prélassait au pied de la tribune avec un collet argenté, une chaîne sur l'estomac et une épée entre les jambes.

Le commandant dit à Duponceau :

— Faites votre devoir.

Ce que le commandant entendait et ce que Duponceau comprenait par ce mot *devoir,* c'était que l'huissier dénonçât les législateurs. Quelque chose de pareil au valet qui trahit ses maîtres.

Cela se fit ainsi.

Ce Duponceau osa regarder en face les représentants les uns après les autres, et il les nommait au fur et à mesure à un homme de police qui prenait note.

Le sieur Duponceau fut fort maltraité en passant cette revue.

— Monsieur Duponceau, lui dit M. de Vatimesnil, je vous tenais pour un imbécile, mais je vous croyais un honnête homme.

Le mot le plus dur lui fut adressé par Antony Thouret. Il regarda le sieur Duponceau en face et lui dit :

— Vous mériteriez de vous appeler Dupin.

L'huissier en effet eût été digne d'être le président, et le président eût été digne d'être l'huissier.

Le troupeau compté, le classement fait, il se trouva treize boucs, dix représentants de la gauche : Eugène Sue, Esquiros, Antony Thouret, Pascal Duprat, Chanay, Fayolle, Paulin Durieu, Benoît, Tamisier, Teilhard-Latérisse, et trois membres de la droite qui depuis la veille étaient devenus brusquement rouges aux yeux du coup d'État : Oudinot, Piscatory et Thuriot de la Rosière.

On les enferma séparément, et l'on mit en liberté, les uns après les autres, les quarante qui restaient.

IX

COMMENCEMENT D'ÉCLAIRS DANS LE PEUPLE.

La soirée fut menaçante.

Des groupes s'étaient formés sur les boulevards. A la nuit, ils se grossirent et devinrent des attroupements, qui bientôt se mêlèrent et ne firent plus qu'une foule. Foule immense, à chaque instant accrue et troublée par les affluents des rues, heurtée, ondoyante, orageuse, et d'où sortait un bourdonnement tragique. Cette rumeur se condensait dans un mot, dans un nom qui sortait à la fois de toutes les bouches et qui exprimait toute la situation : Soulouque! Sur cette longue ligne de la Madeleine à la Bastille, presque partout, excepté (était-ce exprès?) aux Portes Saint-Denis et Saint-Martin, la chaussée était occupée par la troupe, infanterie et cavalerie en bataille, batteries attelées; sur les trottoirs, des deux côtés de ce bloc immobile et sombre, hérissé de canons, de sabres et de bayonnettes, ruisselait un flot de peuple irrité. Partout l'indignation publique, c'était là l'aspect des boulevards. A la Bastille, calme plat.

A la Porte Saint-Martin, la foule, pressée et inquiète, parlait bas. Des cercles d'ouvriers causaient à demi-voix. La société du Dix-Décembre faisait là quelques efforts. Des hommes en blouse blanche, espèce d'uniforme que la police avait pris pour ces journées-là, disaient : — Laissons faire! Que les vingt-cinq francs s'arrangent! Ils nous ont abandonnés en juin 48; qu'ils se tirent d'affaire aujourd'hui tout seuls! Cela ne nous regarde pas! — D'autres blouses, des blouses bleues, leur répondaient : — Nous savons ce que nous avons à faire. Ça ne fait que commencer. Il faudra voir.

D'autres racontaient qu'on refaisait des barricades rue Aumaire, qu'on y avait déjà tué beaucoup de monde, qu'on tirait sans sommation, que les soldats étaient pris de vin, qu'il y avait sur plusieurs points du quartier des ambulances déjà encombrées de blessés et de morts. Tout cela dit gravement, sans éclats de voix et sans gestes, du ton d'une confidence. De temps en temps la foule faisait silence et prêtait l'oreille, et l'on entendait des fusillades lointaines.

Les groupes disaient : — *Voilà qu'on commence à déchirer de la toile.*

Nous étions en permanence chez Marie, rue Croix-des-Petits-Champs. Les adhésions nous arrivaient de toutes parts. Plusieurs de nos collègues qui n'avaient pu nous retrouver la veille étaient venus nous joindre, entre autres Emmanuel Arago, fils vaillant d'un père illustre, Farconnet et Roussel (de

l'Yonne), et quelques notabilités parisiennes au nombre desquelles le jeune et déjà célèbre défenseur de *l'Avènement du peuple,* M. Desmarets.

Deux hommes éloquents, Jules Favre et Alexandre Rey, assis à une grande table près de la fenêtre du cabinet, rédigeaient une proclamation à la garde nationale. Dans le salon, Sain, assis dans un fauteuil, les pieds sur les chenets et séchant à un grand feu ses bottes mouillées, disait avec ce tranquille et courageux sourire qu'il avait à la tribune : — Cela va mal pour nous, mais bien pour la République. La loi martiale est proclamée; on l'exécutera avec férocité, surtout contre nous. Nous sommes guettés, suivis, traqués, et il est peu probable que nous échappions. Aujourd'hui, demain, dans dix minutes peut-être, il y aura « un petit *écrasiat* » de représentants. Nous serons pris ici ou ailleurs, fusillés sur place ou tués à coups de bayonnette. On promènera nos cadavres, et il faut espérer que cela fera enfin lever le peuple et choir le Bonaparte. Nous sommes morts, mais Bonaparte est perdu.

A huit heures, comme Émile de Girardin l'avait promis, nous reçûmes de l'imprimerie de *la Presse* cinq cents exemplaires du décret de déchéance et de mise hors la loi visant l'arrêt de la Haute Cour et revêtu de toutes nos signatures. C'était un placard deux fois grand comme la main et imprimé sur du papier à épreuves. Ce fut Noël Parfait qui apporta les cinq cents exemplaires, tout humides encore, entre son gilet et sa chemise. Trente représentants se les partagèrent, et nous les envoyâmes sur les boulevards distribuer le décret au peuple.

L'effet de ce décret tombant au milieu de cette foule fut extraordinaire. Quelques cafés étaient restés ouverts çà et là; on s'arracha les placards, on se pressa aux devantures éclairées, on s'entassa au pied des réverbères; quelques-uns montaient sur des bornes ou sur des tables et lisaient à haute voix le décret. — C'est cela! bravo! disait le peuple. — Les signatures! les signatures! criait-on. On lisait les signatures; à chaque nom populaire, la foule battait des mains. Charamaule, gai et indigné, parcourait les groupes, distribuant les exemplaires du décret; sa grande taille, sa parole haute et hardie, le paquet de placards qu'il élevait et agitait au-dessus de sa tête, faisaient tendre vers lui toutes les mains. — Criez à bas Soulouque! et vous en aurez, disait-il. — Tout cela en présence des soldats. Un sergent de la ligne, apercevant Charamaule, tendit la main, lui aussi, pour avoir une de ces feuilles que Charamaule distribuait. — Sergent, lui dit Charamaule, criez : A bas Soulouque! — Le sergent hésita un moment, puis répondit : Non! — Eh bien, reprit Charamaule, criez : Vive Soulouque! — Cette fois le sergent n'hésita pas, il éleva son sabre et, au milieu des éclats de rire et des applaudissements, il cria résolûment : Vive Soulouque!

La lecture du décret ajouta une ardeur sombre à l'indignation. On se mit à déchirer de toutes parts les affiches du coup d'État. De la porte du café des Variétés un jeune homme cria à des officiers : — Vous êtes ivres! Des ouvriers sur le boulevard Bonne-Nouvelle montraient le poing aux soldats et disaient : — Tirez donc, lâches, sur des hommes sans armes! Si nous avions des fusils, vous lèveriez la crosse en l'air! — On commença à faire des charges de cavalerie devant le café Cardinal.

Comme il n'y avait pas de troupes boulevard Saint-Martin et boulevard du Temple, la foule était compacte là plus qu'ailleurs. Toutes les boutiques y étaient fermées; les réverbères jetaient seuls quelque lueur; aux vitres des fenêtres non éclairées on entrevoyait vaguement des têtes qui regardaient. L'obscurité produit le silence; cette multitude, comme nous l'avons déjà indiqué, se taisait; on n'entendait qu'un chuchotement confus.

Tout à coup une clarté, un bruit, un tumulte, éclatent au débouché de la rue Saint-Martin. Tous les yeux se tournent de ce côté; une houle profonde remue la foule; on se précipite et on se presse aux rampes des hauts trottoirs qui bordent le ravin devant les théâtres de la Porte Saint-Martin et de l'Ambigu. On voit une masse qui se meut et une lumière qui approche. Des voix chantent. On reconnaît ce refrain redoutable : *Aux armes, citoyens! Formez vos bataillons!* Ce sont des torches allumées qui arrivent; c'est *la Marseillaise,* cette autre torche de la révolution et de la guerre, qui flamboie.

La foule se rangeait au passage de l'attroupement qui portait les torches et qui chantait. L'attroupement atteignit le ravin Saint-Martin et s'y engagea. On distingua alors ce que c'était que cette marche lugubre. L'attroupement était composé de deux groupes distincts; le premier portait sur les épaules une planche où l'on voyait étendu un vieillard à barbe blanche, roide, la bouche béante, les yeux fixes et ayant un trou au front. L'oscillation de la marche faisait remuer le cadavre, et la tête morte s'abaissait et se relevait d'une façon menaçante et pathétique. Un des hommes qui le portaient, pâle, blessé à la poitrine, posait la main sur sa blessure, s'appuyait aux pieds du vieillard, et par moments paraissait lui-même prêt à tomber. L'autre groupe portait une autre civière sur laquelle un jeune homme était couché, le visage blanc et les yeux fermés; sa chemise souillée, ouverte sur sa poitrine, laissait voir ses plaies. Tout en portant les deux civières, les groupes chantaient. Ils chantaient *la Marseillaise,* et à chaque refrain ils s'arrêtaient et élevaient leurs torches en criant : Aux armes! Quelques jeunes hommes agitaient des sabres nus. Les torches jetaient une lueur sanglante aux fronts blêmes des cadavres et aux faces livides de la foule. Un frisson courut dans le peuple. Il semblait qu'on revît la vision formidable de février.

Ce cortège sinistre venait de la rue Aumaire. Vers huit heures, une trentaine d'ouvriers qui s'étaient recrutés aux environs des Halles, les mêmes qui le lendemain construisirent la barricade de la rue Guérin-Boisseau, étaient arrivés rue Aumaire par la rue du Petit-Lion, la rue Neuve-Bourg-l'Abbé et le carré Saint-Martin. Ils venaient combattre, mais l'action était finie sur ce point. L'infanterie s'était retirée après avoir défait les barricades. Deux cadavres, un vieillard de soixante-dix ans et un jeune homme de vingt-cinq ans, gisaient au coin de la rue, sur le pavé, face découverte, le corps dans une flaque de sang, la tête sur le trottoir où ils étaient tombés. Tous deux étaient vêtus de paletots et semblaient appartenir à la classe bourgeoise.

Le vieux avait son chapeau à côté de lui; c'était une figure vénérable, barbe blanche, cheveux blancs, l'air calme. Une balle lui avait traversé le crâne.

Le jeune avait eu la poitrine percée de plusieurs chevrotines. L'un était le père, l'autre était le fils. Le fils ayant vu tomber son père avait dit : Je veux mourir. Tous deux étaient couchés l'un près de l'autre.

Il y avait devant la grille du Conservatoire des arts et métiers une maison en construction; on alla y chercher deux planches, on étendit les cadavres sur ces planches, la foule les souleva sur ses épaules, on apporta des torches et l'on se mit en marche. Rue Saint-Denis, un homme en blouse blanche leur barra le passage. — Où allez-vous? leur dit-il. Vous allez attirer des malheurs! Vous faites les affaires des vingt-cinq francs! — A bas la police! à bas la blouse blanche! cria la foule. L'homme s'esquiva.

L'attroupement se grossissait chemin faisant, la foule s'ouvrait et répétait en chœur *la Marseillaise,* mais à part quelques sabres, personne n'était armé. Sur le boulevard, l'émotion fut profonde. Les femmes joignaient les mains de pitié. On entendait des ouvriers s'écrier : — Et dire que nous n'avons pas d'armes!

Le cortège, après avoir quelque temps suivi les boulevards, rentra dans les rues, suivi de toute une multitude attendrie et indignée. Il gagna ainsi la rue des Gravilliers. Là une escouade de vingt sergents de ville, sortant brusquement d'une rue étroite, se rua l'épée haute sur les hommes qui portaient les civières et jeta les cadavres dans la boue. Un bataillon de chasseurs survint au pas de course et mit fin à la lutte à coups de bayonnette. Cent deux citoyens prisonniers furent conduits à la préfecture. Les deux cadavres reçurent plusieurs coups d'épée dans la mêlée et furent tués une seconde fois. Le brigadier Revial, qui commandait l'escouade de sergents de ville, a eu la croix pour ce fait d'armes.

Chez Marie nous étions au moment d'être cernés. Nous nous décidâmes à quitter la rue Croix-des-Petits-Champs.

A l'Elysée le tremblement commençait. L'ex-commandant Fleury, un des aides de camp de la présidence, fut appelé dans le cabinet où M. Bonaparte s'était tenu toute la journée. M. Bonaparte s'entretint quelques instants seul avec M. Fleury, puis l'aide de camp sortit du cabinet, monta à cheval et partit au galop dans la direction de Mazas.

Ensuite les hommes du coup d'État, réunis dans le cabinet de M. Bonaparte, tinrent conseil. Leurs affaires allaient visiblement mal; il était probable que la bataille finirait par prendre des proportions redoutables; jusque-là on l'avait désirée, maintenant on n'était pas bien sûr de ne pas la craindre. On y poussait, en s'en défiant. Il y avait des symptômes alarmants dans la fermeté de la résistance et d'autres non moins graves dans la lâcheté des adhérents. Pas un des nouveaux ministres nommés le matin n'avait pris possession de son ministère; timidité significative de la part de gens si prompts d'ordinaire à se ruer sur les choses. M. Rouher, particulièrement, avait plongé on ne savait où. Signe d'orage. Louis Bonaparte mis à part, le coup d'État continuait à peser uniquement sur trois noms, Morny, Saint-Arnaud et Maupas. Saint-Arnaud répondait de Magnan. Morny riait et disait à demi-voix : Mais Magnan répond-il de Saint-Arnaud? Ces hommes prirent des mesures; ils firent venir de nouveaux régiments; l'ordre aux garnisons de marcher sur Paris fut envoyé d'une part jusqu'à Cherbourg et de l'autre jusqu'à Maubeuge. Ces coupables, profondément inquiets au fond, cherchaient à se tromper les uns les autres; ils faisaient bonne contenance entre eux; tous parlaient de victoire certaine; chacun en arrière arrangeait sa fuite, en secret et sans rien dire, afin de ne pas donner l'éveil aux autres compromis, et, en cas d'insuccès, de laisser au peuple quelques hommes à dévorer. Pour cette petite école des singes de Machiavel, la condition d'une bonne évasion, c'est d'abandonner ses amis; en s'enfuyant on jette ses complices derrière soi.

X

CE QUE FLEURY ALLAIT FAIRE A MAZAS.

Dans cette même nuit, vers quatre heures du matin, les abords du chemin de fer du nord furent silencieusement investis par deux bataillons, l'un de chasseurs de Vincennes, l'autre de gendarmerie mobile. Plusieurs escouades de sergents de ville s'installèrent dans l'embarcadère. L'ordre fut donné au chef de gare de préparer un train spécial et de faire chauffer une locomotive. On retint un certain nombre de chauffeurs et de mécaniciens pour un service de nuit. Du reste nulle explication pour personne et secret absolu. Un peu avant six heures un mouvement se fit dans la troupe, des sergents de ville arrivèrent en courant, et quelques instants après déboucha au grand trot par la rue du Nord un escadron de lanciers. Au milieu de l'escadron et entre les deux haies des cavaliers, on voyait deux voitures cellulaires traînées par des chevaux de poste; derrière chaque voiture venait une petite calèche ouverte dans laquelle se tenait un homme seul. En tête des lanciers galopait l'aide de camp Fleury.

Le convoi entra dans la cour, puis dans la gare, et les grilles et les portes se refermèrent.

Les deux hommes qui étaient dans les deux calèches se firent reconnaître du commissaire spécial de la gare auquel l'aide de camp Fleury parla en particulier. Ce convoi mystérieux excita la curiosité des employés du chemin de fer; les gens de service interrogeaient les hommes de police, mais ceux-ci ne savaient rien. Tout ce qu'ils purent dire, c'est que les voitures cellulaires étaient à huit places, que dans chaque voiture il y avait quatre prisonniers, occupant chacun une cellule, et que les quatre autres cellules étaient remplies par quatre sergents de ville placés entre les prisonniers de façon à empêcher toute communication de cellule à cellule.

Après les divers pourparlers entre l'aide de camp de l'Élysée et les gens du préfet Maupas, on plaça sur des trucs les deux voitures cellulaires, ayant toujours chacune derrière elle la calèche ouverte comme une guérite roulante où un agent de police faisait sentinelle. La locomotive était prête, on accrocha les trucs au tender, et le train partit. Il faisait encore nuit noire.

Le train roula longtemps dans le silence le plus profond. Cependant il gelait; dans la seconde des deux voitures cellulaires les sergents de ville, gênés et transis, ouvrirent leurs cellules et pour se réchauffer et se dégourdir se mirent à se promener dans l'étroit couloir qui traverse de part en part les

voitures cellulaires. Le jour était venu; les quatre sergents de ville respiraient l'air du dehors et regardaient la campagne par l'espèce de hublot qui borde des deux côtés le plafond du couloir. Tout à coup une voix forte sortit d'une des cellules restées fermées, et cria : — Ah çà, il fait très froid! Est-ce qu'on ne peut pas rallumer son cigare ici?

Une autre voix partit immédiatement d'une autre cellule et dit : — Tiens, c'est vous! Bonjour, Lamoricière!

— Bonjour, Cavaignac, reprit la première voix.

Le général Cavaignac et le général Lamoricière venaient de se reconnaître.

Une troisième voix s'éleva d'une troisième cellule : — Ah! vous êtes là, messieurs! Bonjour et bon voyage!

Celui qui parlait là, c'était le général Changarnier.

— Messieurs les généraux, cria une quatrième voix, je suis des vôtres.

Les trois généraux reconnurent M. Baze. Un éclat de rire sortit des quatre cellules à la fois.

Cette voiture cellulaire contenait en effet et emportait hors de Paris le questeur Baze et les généraux Lamoricière, Cavaignac et Changarnier. Dans l'autre voiture, qui était placée la première sur les trucs, il y avait le colonel Charras, les généraux Bedeau et Le Flô, et le comte Roger (du Nord).

A minuit, ces huit représentants prisonniers dormaient chacun dans leur cellule à Mazas, lorsqu'on avait frappé brusquement à leur guichet, et une voix leur avait dit : — Habillez-vous; on va venir vous chercher. — Est-ce pour nous fusiller? cria Charras à travers la porte. — On ne lui répondit pas.

Chose digne de remarque, cette idée en ce moment leur vint à tous. Et en effet, s'il faut en croire ce qui transpire aujourd'hui des querelles actuelles entre complices, il paraît que, dans le cas où un coup de main aurait été tenté par nous sur Mazas pour les délivrer, cette fusillade était résolue, et que Saint-Arnaud en avait dans sa poche l'ordre écrit et signé : *Louis Bonaparte.*

Les prisonniers se levèrent. Déjà, la nuit précédente, un avis pareil leur avait été donné; ils avaient passé la nuit sur pied, et à six heures du matin les guichetiers leur avaient dit : Vous pouvez vous coucher. Les heures s'écoulèrent; ils finirent par croire qu'il en serait comme l'autre nuit, et plusieurs d'entre eux entendant sonner cinq heures du matin à l'horloge intérieure de la prison, allaient se remettre au lit, quand les portes de leurs cellules s'ouvrirent. On les fit descendre tous les huit l'un après l'autre dans la rotonde du greffe, puis monter en voiture cellulaire, sans qu'ils se fussent rencontrés ni aperçus dans le trajet. Une espèce d'homme vêtu de noir, à

l'air impertinent, assis à une table et une plume à la main, les arrêtait au passage et leur demandait leurs noms. — Je ne suis pas plus disposé à vous dire mon nom que curieux de savoir le vôtre, répondit le général Lamoricière, et il passa outre.

L'aide de camp Fleury, cachant son uniforme sous son caban, se tenait dans le greffe. Il était chargé, pour employer ses propres termes, de les « embarquer », et d'aller rendre compte de « l'embarquement » à l'Élysée. L'aide de camp Fleury avait fait presque toute sa carrière militaire en Afrique dans la division du général Lamoricière, et c'était le général Lamoricière qui, en 1848, étant ministre de la guerre, l'avait nommé chef d'escadron. En traversant le greffe, le général Lamoricière le regarda fixement.

Quand ils montèrent dans les voitures cellulaires, les généraux avaient le cigare à la bouche. On le leur ôta. Le général Lamoricière avait gardé le sien. Une voix cria du dehors à trois reprises : Empêchez-le donc de fumer. Un sergent de ville qui se tenait debout à la porte de la cellule hésita quelque temps, puis finit pourtant par dire au général : — Jetez votre cigare.

De là plus tard l'exclamation qui fit reconnaître le général Lamoricière par le général Cavaignac. Les voitures chargées, on partit.

Ils ne savaient ni avec qui ils étaient ni où ils allaient. Chacun observait à part soi, dans sa boîte, les tournants de rue et tâchait de deviner; les uns crurent qu'on les menait au chemin du Nord, les autres songèrent au chemin du Havre. Ils entendaient le trot de l'escorte sur le pavé.

Sur le chemin de fer, le malaise des cellules alla croissant. Le général Lamoricière, encombré d'un paquet et d'un manteau, était plus à l'étroit encore que les autres. Il ne pouvait faire un mouvement; le froid le prit; il finit par jeter une parole qui les mit tous les quatre en communication.

En entendant les noms des prisonniers, les gardiens, brutaux jusque-là, devinrent respectueux. — Ah çà! dit le général Changarnier, ouvrez-nous nos cellules et laissez-nous nous promener comme vous dans le couloir. — Mon général, dit un sergent de ville, cela nous est défendu. Le commissaire de police est derrière la voiture dans une calèche d'où il voit tout ce qui se passe ici. — Cependant, quelques instants après, les gardiens, sous prétexte du froid, baissèrent la glace dépolie qui fermait le couloir du côté du commissaire, et, ayant ainsi « bloqué la police », comme disait l'un d'eux, ils ouvrirent les cellules des prisonniers.

Ce fut une joie aux quatre représentants de se revoir et de se serrer la main. Chacun des trois généraux, dans cet épanchement, conservait l'attitude de son tempérament, Lamoricière, furieux et spirituel, se ruant de toute sa verve militaire sur « le Bonaparte », Cavaignac calme et froid, Changarnier silencieux et regardant par le hublot dans la campagne. Les

sergents de ville se risquaient à jeter çà et là quelques mots. Un d'eux conta aux prisonniers que l'ex-préfet Carlier avait passé la nuit du 1er au 2 à la préfecture de police. — Quant à moi, disait-il, j'ai quitté la préfecture à minuit, mais je l'y ai vu jusqu'à cette heure-là, et je puis affirmer qu'à minuit il y était encore.

Ils gagnèrent Creil, puis Noyon. A Noyon on les fit déjeuner sans les laisser descendre; un morceau sur le pouce et un verre de vin. Les commissaires de police ne leur adressaient pas la parole. Puis on referma les voitures, et ils sentirent qu'on les enlevait des trucs et qu'on les replaçait sur des roues. Des chevaux de poste arrivèrent, et les voitures partirent, mais au pas. Ils avaient maintenant pour escorte une compagnie de gendarmes mobiles à pied.

Il y avait dix heures qu'ils étaient en voiture cellulaire quand ils quittèrent Noyon. Cependant l'infanterie fit halte. Ils demandèrent à descendre un instant. — Nous y consentons, dit un des commissaires de police, mais pour une minute seulement et à condition que vous donnerez votre parole d'honneur de ne pas vous évader. — Nous ne donnons pas de parole d'honneur, répliquèrent les prisonniers. — Messieurs, reprit le commissaire, donnez-la-moi seulement pour une minute, le temps de boire un verre d'eau.

— Non, dit le général Lamoricière, mais le temps de faire le contraire. Et il ajouta : — A la santé de Louis Bonaparte! — On les laissa descendre, toujours l'un après l'autre, et ils purent respirer un moment un peu d'air libre en plein champ, au bord de la route.

Puis le convoi se remit en marche.

Comme le jour baissait, ils aperçurent par leur hublot un bloc de hautes murailles, un peu dépassées par une grosse tour ronde. Un moment après, les voitures s'engagèrent sous une voûte basse, puis s'arrêtèrent au milieu d'une cour longue et carrée, entourée de grands murs et dominée par deux bâtiments dont l'un avait l'aspect d'une caserne et l'autre, grillé à toutes les fenêtres, l'aspect d'une prison. Les portières des voitures s'ouvrirent. Un officier qui portait les épaulettes de capitaine se tenait debout près du marchepied. Le général Changarnier descendit le premier. — Où sommes-nous? dit-il.

L'officier répondit : — Vous êtes à Ham.

Cet officier était le commandant du fort. Il avait été nommé à ce poste par le général Cavaignac.

Le trajet de Noyon à Ham avait duré trois heures et demie. Ils avaient passé treize heures en voiture dont dix dans le cachot roulant.

On les conduisit séparément à la prison, chacun dans la chambre qui lui

IMPRIMERIE NATIONALE.

était destinée. Cependant le général Lamoricière ayant été mené par mégarde dans la chambre de Cavaignac, les deux généraux purent échanger encore une poignée de main. Le général Lamoricière désira écrire à sa femme; la seule lettre dont les commissaires de police consentirent à se charger fut un billet portant cette ligne : « Je me porte bien ».

Le principal corps de logis de la prison de Ham est composé d'un étage au-dessus d'un rez-de-chaussée. Le rez-de-chaussée, traversé d'une voûte obscure et surbaissée qui va de la cour principale dans une arrière-cour, contient trois chambres séparées par un couloir; le premier étage a cinq chambres. L'une des trois chambres du rez-de-chaussée n'est qu'un petit cabinet à peu près inhabitable; on y logea M. Baze. On installa dans les deux autres chambres d'en bas le général Lamoricière et le général Changarnier. Les cinq autres prisonniers furent distribués dans les cinq chambres du premier étage.

La chambre assignée au général Lamoricière avait été occupée, du temps de la captivité des ministres de Charles X, par l'ex-ministre de la marine, M. d'Haussez. C'était une pièce basse, humide, longtemps inhabitée, qui avait servi de chapelle, contiguë à la voûte noire qui allait d'une cour à l'autre, planchéiée de grosses planches visqueuses et moisies où le pied s'engluait, tapissée d'un papier gris devenu vert qui tombait par lambeaux, salpêtrée du plancher au plafond, éclairée sur la cour de deux fenêtres grillées qu'il fallait toujours laisser ouvertes à cause de la cheminée qui fumait. Au fond le lit, entre les fenêtres une table et deux chaises de paille. L'eau suintait sur les murs. Lorsque le général Lamoricière a quitté cette chambre, il en a emporté des rhumatismes; M. d'Haussez en était sorti perclus.

Quand les huit prisonniers furent entrés dans leur chambre, on ferma la porte sur eux; ils entendirent tirer les verrous du dehors et on leur dit :
— Vous êtes au secret.

Le général Cavaignac occupa, au premier, l'ancienne chambre de M. Louis Bonaparte, la meilleure de la prison. La première chose qui frappa les yeux du général, ce fut une inscription tracée sur le mur et indiquant le jour où Louis Bonaparte était entré dans cette forteresse, et le jour où il en était sorti, on sait comment, déguisé en maçon et une planche sur l'épaule. Du reste, le choix de ce logis était une attention de M. Louis Bonaparte qui, ayant pris en 1848 la place du général Cavaignac au pouvoir, voulut qu'en 1851 le général Cavaignac prît sa place en prison.

— Chassez-croisez! avait dit Morny en souriant.

Les prisonniers étaient gardés par le 48e de ligne qui tenait garnison à Ham. Les vieilles bastilles sont indifférentes. Elles obéissent à ceux qui font les coups d'État jusqu'au jour où elles les saisissent. Que leur importent

ces mots, équité, vérité, conscience, qui du reste, dans certaines régions, n'émeuvent pas beaucoup plus les hommes que les pierres! Elles sont les froides et sinistres servantes du juste et de l'injuste. Elles prennent qui on leur donne. Tout leur est bon. Sont-ce des coupables? c'est bien. Sont-ce des innocents? à merveille. Cet homme est le machinateur d'un guet-apens. En prison! Cet homme est la victime d'un guet-apens. Écrouez! Dans la même chambre. Au cachot tous les vaincus!

Elles ressemblent, ces hideuses bastilles, à cette vieille justice humaine qui a tout juste autant de conscience qu'elles, qui a jugé Socrate et Jésus, qui, elle aussi, prend et laisse, empoigne et lâche, absout et condamne, libère et incarcère, s'ouvre et se ferme, au gré de la main quelconque qui pousse du dehors le verrou.

XI

FIN DE LA DEUXIÈME JOURNÉE.

Quand nous sortîmes de chez Marie, il était temps. Les bataillons chargés de nous traquer et de nous prendre approchaient. Nous entendions dans l'ombre le pas mesuré des soldats. Les rues étaient obscures. Nous nous y dispersâmes. Je ne parle pas d'un asile qui nous fut refusé.

Moins de dix minutes après notre départ, la maison de M. Marie fut investie. Un fourmillement de fusils et de sabres s'y rua et l'envahit de la cave au grenier. — Partout! partout! criaient les chefs. Les soldats nous cherchèrent avec quelque vivacité. Sans prendre la peine de se pencher pour regarder, ils fouillèrent sous les lits à coups de bayonnette. Quelquefois ils avaient de la peine à retirer la bayonnette enfoncée dans le mur. Par malheur pour ce zèle, nous n'étions pas là.

Ce zèle venait d'en haut. Les pauvres soldats obéissaient. Tuer les représentants était la consigne. C'était le moment où Morny envoyait cette dépêche à Maupas : — *Si vous prenez Victor Hugo, faites-en ce que vous voudrez.* Tels étaient les euphémismes. Plus tard le coup d'État, dans son décret de bannissement, nous appela « *ces individus* », ce qui a fait dire à Schœlcher cette fière parole : « *Ces gens-là ne savent pas même exiler poliment* ».

Le docteur Véron, qui publie dans ses *Mémoires* la dépêche Morny-Maupas, ajoute : « M. de Maupas fit chercher Victor Hugo chez son beau-frère, M. Victor Foucher, conseiller à la cour de cassation. On ne l'y trouva pas. »

Un ancien ami, homme de cœur et de talent, M. Henry d'E., m'avait offert un asile dans un petit appartement qu'il avait rue Richelieu; cet appartement, voisin du Théâtre-Français, était au premier étage d'une maison qui, comme celle de M. Grévy, avait une sortie sur la rue Fontaine-Molière.

J'y allai. M. Henry d'E. était absent, son portier m'attendait, et me remit la clef.

Une bougie éclairait la chambre où j'entrai. Il y avait une table près du feu, une écritoire, du papier. Il était plus de minuit, j'étais un peu fatigué; mais avant de dormir, prévoyant que, si je survivais à cette aventure, j'en ferais l'histoire, je voulus fixer immédiatement quelques détails de la situation de Paris à la fin de cette journée, la deuxième du coup d'État. J'écrivis cette page que je reproduis ici parce qu'elle est ressemblante; c'est une sorte de photographie du fait immédiat :

« — Louis Bonaparte a inventé une chose qu'il appelle Commission Consultative, et qu'il charge de rédiger le post-scriptum du crime.

« Léon Faucher refuse d'en être, Montalembert hésite, Baroche accepte.

« — Falloux méprise Dupin.

« — Les premiers coups de feu ont été tirés aux Archives. Aux Halles, rue Rambuteau, rue Beaubourg, j'ai entendu des détonations.

« — Fleury, l'aide de camp, s'est risqué à passer rue Montmartre. Un coup de fusil lui a traversé son képi. Il a vite pris le galop. A une heure on a fait voter les régiments sur le coup d'État. Tous adhèrent. Les élèves en droit et en médecine se sont réunis à l'école de droit pour protester. Les gardes municipaux les ont dispersés. Beaucoup d'arrestations. Ce soir, partout des patrouilles. Quelquefois, une patrouille, c'est un régiment tout entier.

« — Le représentant d'Hespel, qui a six pieds, n'a pu trouver à Mazas de cellule aussi longue que lui, et a dû rester chez le concierge où il est gardé à vue.

« — Mesdames Odilon Barrot et de Tocqueville ne savent pas où sont leurs maris. Elles courent de Mazas au Mont Valérien. Les geôliers sont muets. C'est le 19e léger qui a attaqué la barricade où a été tué Baudin. Cinquante hommes de gendarmerie mobile ont enlevé au pas de course la barricade de l'Oratoire, rue Saint-Honoré. Du reste le combat se dessine; on sonne le tocsin à la chapelle Bréa. Une barricade renversée met vingt barricades debout. Il y a la barricade des Écoles, rue Saint-André-des-Arts, la barricade des rues du Temple, la barricade du carrefour Phélippeaux défendue par vingt jeunes hommes qui se sont fait tous tuer; on la reconstruit; la barricade de la rue de Bretagne, qu'en ce moment Courtigis attaque à coups de canon. Il y a la barricade des Invalides, la barricade de la barrière des Martyrs, la barricade de la Chapelle-Saint-Denis. Les conseils de guerre sont en permanence et font fusiller tous les prisonniers. Le 30e de ligne a fusillé une femme. Huile sur le feu.

« — Le colonel du 49e de ligne a donné sa démission. Louis Bonaparte a nommé à sa place le lieutenant-colonel Négrier. M. Brun, officier de police de l'Assemblée, a été arrêté en même temps que les questeurs.

« — On dit que cinquante membres de la majorité ont signé une protestation chez Odilon Barrot.

« — Ce soir, anxiété croissante à l'Élysée. On y craint l'incendie. On a ajouté aux sapeurs-pompiers deux bataillons de sapeurs du génie. Maupas fait garder les gazomètres.

« — Voici sous quelle griffe militaire on a mis Paris : — Bivouacs sur tous les points stratégiques. Au Pont Neuf et sur le quai aux Fleurs la garde

municipale; place de la Bastille, douze pièces de canon, trois obusiers, mèches allumées; à l'angle du faubourg, des maisons de six étages occupées par la troupe du haut en bas; la brigade Marulaz, à l'Hôtel de Ville; la brigade Sauboul, au Panthéon; la brigade Courtigis, au faubourg Saint-Antoine; la division Renault, au faubourg Saint-Marceau. Au palais législatif, les chasseurs de Vincennes et un bataillon du 15e léger; aux Champs-Élysées, infanterie et cavalerie; à l'avenue Marigny, artillerie. Dans l'intérieur du Cirque, un régiment entier; il a bivouaqué là toute la nuit. Un escadron de garde municipale bivouaque place Dauphine. Bivouac au conseil d'État, bivouac dans la cour des Tuileries. Plus les garnisons de Saint-Germain et de Courbevoie. — Deux colonels tués, Loubeau, du 72e, et Quilico. Partout des infirmiers passent, portant des civières. Partout des ambulances : bazar de l'Industrie (boulevard Poissonnière); salle Saint-Jean, à l'Hôtel de Ville; rue du Petit-Carreau. — Dans cette sombre bataille neuf brigades sont engagées, toutes ont une batterie d'artillerie; un escadron de cavalerie maintient les communications entre les brigades; quarante mille hommes en lutte, avec une réserve de soixante mille hommes; cent mille soldats sur Paris. Telle est l'armée du crime. La brigade Reibell, 1er et 2e lanciers, protège l'Élysée. Les ministres couchent tous au ministère de l'intérieur, près de Morny. Morny veille, Magnan commande. Demain sera une journée terrible. »

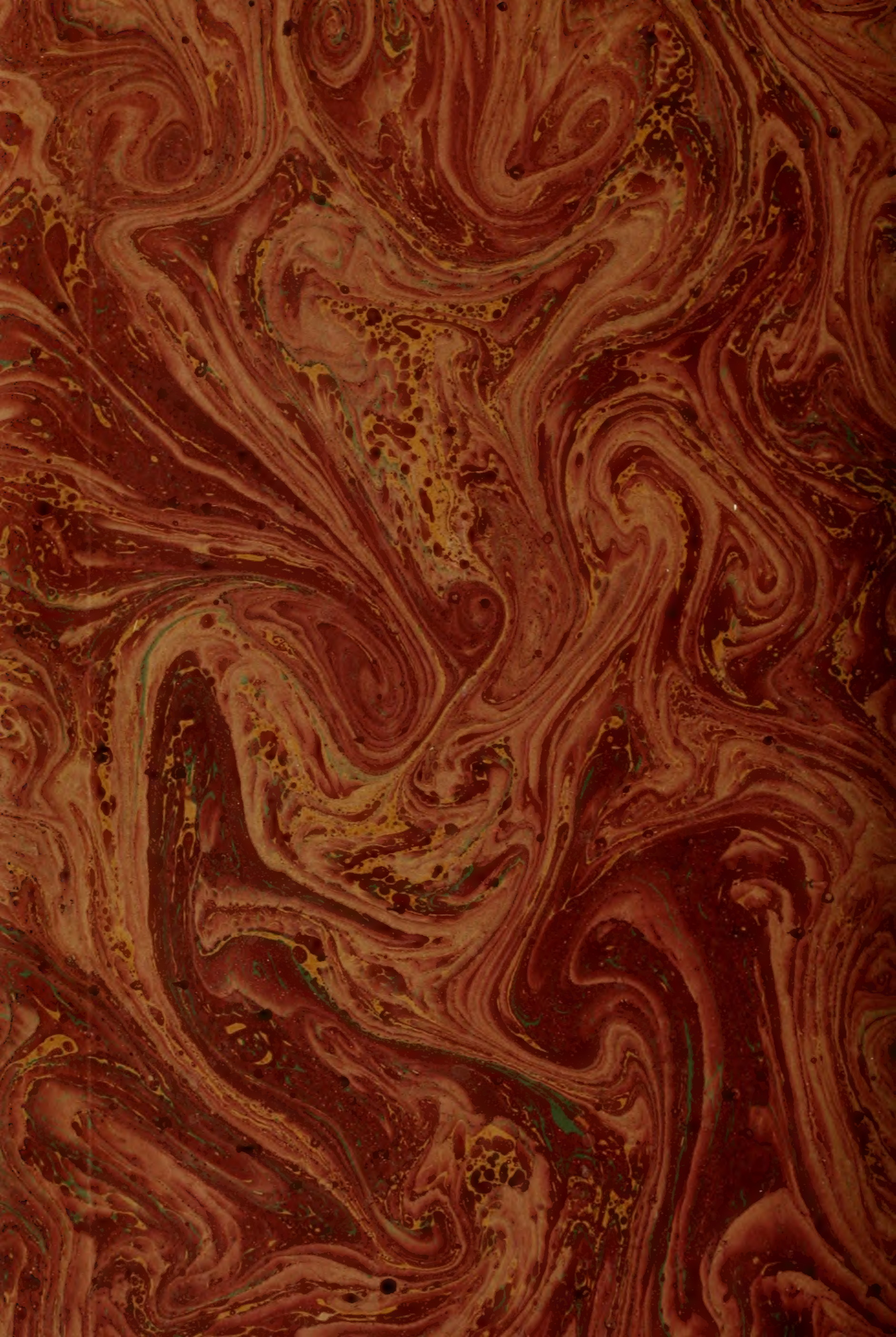
Cette page écrite, je me couchai et je m'endormis.

TABLE.

HISTOIRE D'UN CRIME.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE
POUR
LA SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES
LIBRAIRIE PAUL OLLENDORFF
LE 31 JUILLET 1907


1539




PQ
2279
F04
1904
v.7
c.1
ROBA

